



RECORDS LEADER
OF THE
...

a: 1947





REVUE CELTIQUE



P.
LaCelt
R

REVUE CELTIQUE

FONDÉE

PAR

H. GAIDOZ

1870-1885

CONTINUÉE PAR

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

1886-1910

DIRIGÉE PAR

J. LOTH

Professeur au Collège de France

Membre de l'Institut

AVEC LE CONCOURS DE

G. DOTTIN

Doyen de la Faculté des
Lettres de Rennes

E. ERNAULT

Professeur à la Faculté
des Lettres de Poitiers

J. VENDRYES

Professeur à la Faculté
des Lettres de Paris

ET DE PLUSIEURS SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ANNÉE 1923. — Vol. XL

Dr. Th. BAADER
KSCHEWEG 1

a: 1942



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION,
ÉDOUARD CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

1923

Téléphone : Gobelins 28-20.

581494

6.4.54

LA VIE LA PLUS ANCIENNE
DE
SAINT SAMSON
ABBÉ-ÈVÈQUE DE DOL
D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENTS
(suite et fin) ¹

M. Fawtier, après avoir exposé ses doutes au sujet de mes intéressantes *identifications*, termine par une *boutade*, que je me fais un devoir de citer : « Il y a là une *difficulté* ² que M. Loth, qui s'accorde avec moi ³ pour identifier le *pagus Tricurius* avec les doyennés de *Trigg major* et *Trigg minor*, aurait certainement vue, s'il avait consulté une de ces cartes qu'il me reproche d'avoir exclusivement utilisées aux dépens du *Pipe Roll* ⁴ ». Evidemment M. Fawtier a cru, comme on dit vulgairement, *me rendre la monnaie de ma pièce* : mais je lui assure que le compte n'y est pas : tant s'en faut. Je lui avais représenté, qu'il avait la fâcheuse habitude de s'en tenir pour les noms anciens à la forme moderne, fréquemment défectueuse, rendant souvent toute identification, ou impossible ou hasar-

1. Voir *Rev. Celtique*, t. XXXIX, p. 301.

2. On a vu le cas qu'il faut en faire.

3. Je n'avais pas attendu la venue de M. Fawtier pour identifier le *Tricurius* avec *Trigg* et avec notre *Treger* (vieux-celt. **Tri-corio-s*). Il n'en donne d'ailleurs aucune autre raison, semble-t-il, que le nom de *Trigg* : « le *pagus Tricurius* que l'on reconnaît, et avec raison, semble-t-il, dans la région désignée sur les anciennes cartes par le nom de *Trigg*, qui subsiste actuellement dans celui des deux doyennés du diocèse de Truro : *Trigg major* et *Trigg minor* (*Vie*, p. 60) ». J'ai cité à l'appui de mon opinion, des formes absolument démonstratives de ce nom, des XIII^e, XIII^e, XV^e-XVI^e siècles. (*Triger-sire*, *Treger-sire*, *Tryger*). Historiquement aussi, il n'y a pas de doute. Ce qu'on appelle aujourd'hui *Trigg minor*, m'écrivit le Rev. Tho. Taylor, apparaît dans le *Domesday Book*, comme la *hundred* de *Lesnewth*. Il semble que les limites du *Tricurius* aient varié dans le cours des siècles.

4. J'ai cité des documents d'époques diverses : M. Fawtier trouva plus piquant de me faire jouer spécialement du *Pipe Roll*.

deuse. Il y avait là un défaut de méthode, regrettable chez un historien doublé d'un géographe : je pensais lui rendre service en le lui signalant. Il le reconnaît par un trait qu'il a cru sans doute spirituel, mais qui se trompe totalement d'adresse. Je renvoie M. Fawtier à la partie de mes *Contributions à l'étude des romans de la Table Ronde*, consacrée au roman de Tristan, à mes études corniques, en particulier à mon travail sur le *Cornique moderne* dans la Revue Celtique. Il pourra se convaincre, que j'ai étudié à fond la topographie du Cornwall. Pour bon nombre de paroisses, j'ai relevé non seulement les noms de villages et lieux dits, mais encore les noms de champs. Je ne me suis pas contenté d'étudier les cartes¹ ; j'ai parcouru à pied en 1911 et 1912, une partie du sud-est, sud et sud-ouest. J'ai visité la résidence du roi Marc, Lancien, inconnu avant moi ; l'église Saint-Sampson où Marc et Iseut faisaient leurs dévotions, église paroissiale de Lancien ; j'ai été au Mont ; j'ai franchi le Malpas et suis monté à la Blanche Lande, *entre deux vau*s.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 11) se défend du reproche que je lui ai adressé d'avoir l'esprit hanté par les légendes topographiques et *m'invite à lire et à méditer* les pages 341-342 du compte-rendu de M. Duine, et en particulier la note *savourreuse* de la page 341. J'ai lu et compris, *sans méditation prolongée*, ces pages fort claires, mais je n'avais pas attendu leur publication pour croire à la réalité et à l'importance des *légendes topographiques*. Les études, en particulier, de mes collègues Jullian et Bédier sur les légendes épiques françaises², auraient suffi au besoin à m'éclairer, mais encore, ne faut-il pas crier à la légende, sans motifs sérieux et sans autre rai-

1. Dans sa *Vie*, M. Fawtier les qualifie d'*anciennes* et n'en cite qu'une du XVIII^e siècle. Les modernes sont d'ailleurs tout aussi instructives, au point de vue purement topographique.

2. Il s'est passé quelque chose d'analogue en Irlande pour les épopées. C'est ainsi que nous voyons Senchán Torpeist, chef des poètes d'Irlande dans la première moitié du VII^e siècle, envoyer ses disciples au tombeau du héros Fergus en Connaught, pour recueillir en entier l'épopée du *Táin bó Cúalnge* (Enlèvement des vaches de Cooley) dont on ne connaissait ailleurs que des fragments. Fergus apparaît lui-même et récite l'épopée. Il est évident que les *filid* (*velit-es*) ou lettrés du lieu avaient su habile-

son qu'un véhément désir de justifier une opinion préconçue. Je ne m'en dédis pas : M. Fawtier a l'esprit hanté. Déjà ¹, à la recherche d'*Arx Etri*, il se détermine à mettre le séjour du saint à *Carnsampsou*, au fond de la baie de Ballycastle dans le comté d'Antrim, contre toute vraisemblance, *en grande partie à cause du nom de lieu*. Comme il est question dans la *Vita* du don à Samson d'un monastère en Irlande dont il avait guéri l'abbé, M. Fawtier en conclut que l'existence de ce monastère a fait naître l'histoire du voyage : nous sommes en présence d'une *légende topographique* : nous avons vu ce qu'il faut penser de Carnsampsou. Quant au monastère, nous n'en connaissons pas le nom et il n'est nullement dit dans le texte qu'il ait été mis sous le *vocabulaire de saint Samson*, comme l'avance induement notre critique ².

Une des raisons pour lesquelles il place encore, comme nous l'avons vu, le lieu d'atterrissage de Samson, non loin d'Ilfracombe en Devonshire, c'est qu'il y a une baie portant son nom : St-Sampson's Bay ³. Sur ce point il a été nettement convaincu d'erreur.

« L'histoire même du dragon n'a peut-être pour but que d'amener la fondation du monastère dont la trace subsiste dans le nom de Saint-Sampson-of-Golant ⁴. Ce sont là (avec l'histoire de l'idole) *des légendes topographiques et rien de plus*. » Erreur également manifeste et démontrée en ce qui concerne Saint-Sampson.

Notre critique résume ainsi ses dissertations sur le voyage de l'hagiographe en Cornwall : chacune de ses étapes a donné lieu à la naissance d'une légende : Sampson's Bay a déterminé l'histoire du moine *Winniavus* ; South Hill, celle de la pierre adorée, et Saint-Sampson-of-Golant, celle du dragon ⁵.

ment attirer à eux la clientèle et utiliser à cette intention le prestige du héros. La différence essentielle dans la transmission des légendes épiques en France et en Irlande, c'est qu'en Irlande les écoles de poètes, institution officielle, conservaient des légendes nationales remontant à bien des siècles, comme suffirait à le prouver la civilisation qui s'y reflète.

1. *Vie*, p. 47-48.

2. *Lib.* 1, 38, 39. C. 40, il envoie à ce monastère son frère Umbraphel.

3. *Vie*, p. 60-61.

4. *Ibid.*, p. 61-62.

5. *Ibid.*, p. 62.

Pour quelle raison M. Fawtier voit-il dans l'histoire du comte Guedianus et la destruction de l'idole une légende topographique? Parce qu'il y a une paroisse de Gwythian ou Saint-Gwythian. Or l'événement se passe dans le *pagus Tricurius* et Gwythian¹ en est fort loin, dans la *hundred* de Penwith à l'extrémité sud-ouest du Cornwall.

Un des exemples les plus frappants de cette hantise a trait à un miracle du saint à l'île de Lesia qu'on identifie avec Guernesey : l'hagiographe nous montre le saint prêchant à Lesia et s'efforçant de faire abandonner par la population des pratiques traditionnelles mais impies à l'occasion du 1^{er} janvier². Pour M. Fawtier, *c'est apparemment une légende topographique* attachée à Saint-Samson de Guernesey³. Rien de plus naturel au contraire, que la présence du saint dans cette île. Jersey et Guernesey ont été jusqu'à l'époque de l'établissement des Scandinaves en Neustrie en rapports continuels et intimes avec le littoral breton : on peut dire qu'elles étaient bretonnes⁴. Bien mieux : Samson y était fort connu, comme en fait foi le très intéressant récit du livre I, 59. Samson revient en Armorique par mer avec le roi légitime de Domnonia, Iudwal, pour l'aider à reconquérir son royaume ; il aborde aux îles de Lesia et Angia. Là, *beaucoup d'hommes bien connus de lui*, sur ses exhortations, d'un élan unanime, passent avec Iudwal en Bretagne : *Lesiam Angiamque marinas insulas petierunt atque HOMINES MULTI*⁵

1. Sur la forme de ce nom, cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*. La variante *Goedianus* mérite l'attention. Elle prouve que *Wedianus* est pour un vieux celtique **Weidiano-s* : *ei* vieux-celtique passe par *ē* long à l'époque romaine dans l'île, et *ē* long fermé latin, comme *ei* celtique devient en néo-brittonique, au VII-VIII^e siècle gall. *ui*, breton *oi*, *oe*. Ce qui assure la sincérité de *Goedianus*, forme plus récente, c'est la variante *S^{us} Gothiannus* donnée par le *Monasticon* d'Oliver, pour *Gwythian* : *ui*, *oe*, en cornique moyen et moderne se réduisent à *o*.

2. Lib. 11, 13.

3. *Vie*, p. 72.

4. Le nom de *Guernesey* a pour origine le breton et gallois *Gwern*, aulnes (v.-celt. **vernā*), nom très commun dans l'onomastique d'Armorique et de Galles. Les Anglais l'ont fait suivre de *ey*, île, avec un suffixe de dépendance : *Guern-es-ey*. *Wern* supplanta l'ancien nom de Lesia.

5. Le texte porte *illi* qui peut s'expliquer. J'ai préféré la var. *multi* donnée par les mss. CDEF.

SANCTO SAMSONI SATIS COGNITI, *ejus hortatu unanimes cum Iudualo venerunt ad Britanniam*. Rien donc de plus justifié que l'œuvre d'apostolat du saint à Lesia. Il n'y a pas là une ombre de raison pour croire à une légende topographique. Je pourrais citer d'autres exemples d'obsession topographique chez M. Fawtier : on en trouvera plus loin ; ceux que je viens de citer me paraissent suffisamment édifiants.

M. Fawtier revient dans sa Réponse, p. 15, sur la question à divers points de vue si importante de l'épiscopat de saint Samson. Deux questions se posent : Samson a-t-il été réellement ordonné évêque dans l'île et dans quelles conditions ? A-t-il joui de la dignité épiscopale et des prérogatives qui y sont attachées, sur le continent ?

Sur le premier point, M. Fawtier rappelle qu'il a repoussé toute l'histoire de la cérémonie du sacre en raison des circonstances tout à la fois merveilleuses et imprécises dont elle est entourée ¹.

Le merveilleux dont la cérémonie est entourée n'a rien qui puisse nous étonner. Il était naturel que l'imagination des admirateurs du saint se donnât carrière dans une occasion si exceptionnelle. Non seulement, suivant la juste remarque de l'abbé Duine, *antiquité* et *véracité* sont deux questions différentes, mais aussi *sincérité* et *vérité* (ou *réalité*) peuvent fort bien ne pas marcher de pair. Le moine docteur croyait sans doute à la *réalité* des miracles attribués au saint fondateur de son monastère, sans qu'on puisse pour cela suspecter sa *sincérité*. Au critique de dégager du merveilleux du récit la part qui peut s'y trouver de vérité. C'est ce que n'a pas essayé de faire M. Fawtier. Elle me paraît cependant fort importante.

Les Bretons comme les Scots ne se conformaient point d'après certains témoignages, à la règle canonique qui exigeait la participation de trois évêques au moins à la consécration épiscopale. Il est sûr, par exemple, que saint Patrice en Irlande et saint Ninian chez les Pictes du Sud ont dû consacrer seuls les premiers prêtres qu'ils ont élevés à l'épiscopat, mais la loi canonique a dû être observée de bonne heure.

1. Réponse, p. 15.

En 662, deux évêques bretons assistent Wini, évêque de Winchester dans la consécration de saint Chad ; Finian, évêque de Lindisfarne, s'adjoint également deux évêques pour sacrer Cedd frère de saint Chad¹. Or, il semble bien résulter du récit miraculeux de la consécration de Samson que la règle canonique était observée du temps du saint et qu'elle lui a été, en réalité, appliquée.

Le synode auquel Samson a été convoqué va se réunir : on attend *les évêques*. Samson, la veille, a une vision. Pendant la nuit, il se voit entouré d'une troupe *délicate* et serrée de *candidati* (*candidatorum*)² ; *trois évêques* ornés de diadèmes d'or sur la tête, revêtus de très beaux vêtements de soie pure, vont à sa rencontre et il entre avec eux dans l'église. Comme il le racontait dans la suite, il leur demande humblement leurs noms : ce sont Pierre, Jacques frère du Seigneur et Jean l'Évangéliste³ : ils sont envoyés par le Seigneur pour

1. Bede, *H. E.*, III, 28, 29 (d'après dom Gougand, *Chrétientés celt.*, p. 203-4).

2. Ces *candidati* sont vraisemblablement les *saints*. L'abbé Duine que j'ai consulté à ce sujet, cite en particulier, pour ce sens, la *Vita Columbani discipulorumque*, de Jonas de Bobbio : la multitude *candidatorum omnium* (de tous les saints : lib. 2, c. 11) ; les troupes [célestes] *candidatorum* (lib. 2, c. 12) ; les chœurs [célestes] *candidatorum* (lib. 2, c. 17). Jonas, croit-il, s'est inspiré de la formule liturgique du *Te Deum* (*martyrum candidatus*) : *candidatus* a ici le sens de *vêtu de blanc*. L'*armée des élus vêtue de blanc* relève de l'Apocalypse (IV, 4 ; VI, 11 ; VII, 13). Le texte de M. Fawtier a : *candidatum* ; 8 mss. ont la bonne leçon : *candidatorum*.

3. Lib. I, 43. *Quadam nocte circumseptari se a delicatis ac densissimis candidatorum turbis cernit et tres episcopos egregios diadematibus aureis in capite ornatos atque holosiricis ac pulcherrimis amictos vestibibus in faciem sibi adistere atque cum illis ecclesiam pariter ingredi eumque orationis causa compellere. Ingressus itaque ecclesiam, ut ipse postea referebat, horum trium nomina sedule humiliterque percunctatur et hoc responsum recepit ab eis : Petrum et Jacobum Domini fratrem et Johannem Evangelistam esse : causam vero adventandi eos fuisse a Domino missos ad confirmandum eum maximum praelectum Dei sacerdotem. Perfuncto itaque ab eis secundum morem episcopo, et eorum benedictione accepta illi abierunt et ipse evigilans sensit per spiritum summum se sacerdotem jam factum.*

Le texte de M. Fawtier est très corrompu ; son manuscrit paraît être parmi les plus mauvais. J'ai corrigé d'après les variantes : texte : *candida-*

le consacrer comme très-grand et prédestiné pontife de Dieu. Lorsqu'il eut été complètement ordonné évêque suivant la coutume et qu'il eut reçu leur bénédiction, ils s'en allèrent, et lui se réveillant eut conscience qu'il avait été sacré souverain pontife par le Saint-Esprit. Un ange apparaît aussi à Dubrice en songe, déclarant que saint Samson devait être fait pontife suprême et qu'il plaisait ainsi à Dieu. Les conseillers principaux du synode convoqué par lui, instruits de ce qui s'était passé, sont unanimement d'avis qu'il doit être fait évêque. Samson raconte sa vision. Les sages sont tous d'avis ensuite *qu'il a été fait indubitablement et complètement évêque*¹. Ils décident cependant de le faire asseoir sur le siège épiscopal et de le *confirmer* avec deux autres : *pro fidei firmitate*. La cérémonie s'accomplit ensuite, rehaussée par le miracle de la colombe.

La vision pendant laquelle Samson a été ordonné évêque par les trois apôtres, devait être évidemment l'image préétablie, le récit prophétique de l'ordination telle qu'elle allait être accomplie dans la réalité. Samson est ordonné évêque par *trois apôtres* et se sent régulièrement sacré ; les sages sont de cet avis : il devait donc être, dans la réalité, sacré par Dubrice et deux évêques assistants². D'ailleurs il est certain que la règle canonique n'a pas été violée, car à deux reprises il est question de plusieurs évêques convoqués et arrivant pour la cérémonie (*episcopisque ad consuetum expectatis conventum — venientibus autem illis episcopis*, lib., I, 43).

Reste l'ordination de trois évêques à la fois, que M. Fawtier déclare impossible *dans un pays où il n'y en a jamais eu plus*

tum ; diadematis ; ingredi eum orationis ; ingresso ; nominibus ; après recepisse il manque quelque chose. *A missi ; maxima ; benedictiones illo accepto*, j'ai préféré *missos, maximum, eorum benedictione accepta*.

1 . . . *atque episcopum eum integrum per hoc miraculum factum indubitanter credentibus . . .*

2. Il est remarquable que le miracle du feu sortant par la bouche et les narines du saint, lors de la messe chantée à l'issue de l'ordination, a été vu par *Dubrice et deux moines éminents (visum est Dubrucio papae et duobus egregiis monachis)* : s'agirait-il des deux assistants, de deux abbés-évêques ?

de sept ou peut-être même quatre (*Réponse*, p. 15). Il faut constater d'abord qu'elle n'a rien de contraire à la discipline ecclésiastique, car en 678 Théodore archevêque de Canterbury, si implacable pour les infractions canoniques des Celtes, consacre lui-même trois évêques, *inordinate solus*, suivant l'expression d'Eddi¹. Est-il inadmissible que cet usage ait été conservé en Galles au milieu du VI^e siècle encore, en admettant qu'à une époque postérieure, par exemple au VIII-IX^e, il ait fatalement disparu et qu'à cette époque il n'y ait pas eu plus de sept ou même plus de quatre évêques dans ce pays ?

Du temps de Samson l'état de l'île de Bretagne est tout autre qu'au VIII-IX^e siècle. Tout l'ouest de l'île depuis l'extrême sud jusqu'à la Clyde est au pouvoir des Brittones. La Dumnonia a un roi breton au début encore du VIII^e siècle². Le breton est parlé concurremment avec le saxon à la fin du VII^e et sans doute encore au début du VIII^e siècle, en Somerset³ et peut-être aussi sporadiquement en Wiltshire et Dorsetshire. Si on en croit la chronique anglo-saxonne, les Anglo-saxons ne se seraient emparés de Gloucester, Cirencester et Bath qu'en 577. En tout cas rien ne séparait encore les Bretons du sud et de l'ouest de ceux du nord avant la bataille de *Cairlegion* (Chester) qui a eu lieu suivant la chronique anglo-saxonne (sans grande autorité) en 607, et d'après les Annales Cambriae en 613. Les conquêtes des Angles dans le nord-est paraissent avoir été assez lentes et longtemps précaires. Si le royaume de Northumbrie a été fondé vers 547, d'après Bède, ce serait Oswald qui aurait solidement uni en un tout les deux provinces de Deira et Bernicia, ce qui est confirmé par Nennius, entre 635 et 664⁴. En 633, le roi breton Catwallon avait renversé un moment la puissance des Angles de Northumbrie et s'était même emparé d'York. Le royaume

1. *Vita Wilfridi*, XXIV, p. 35 (ap. Dom Gougaud, *Chrét. celt.*, p. 205).

2. Lettre d'Adhelm évêque de Shirburn en 707 à Geruntius (*Gerontios* = *Gerent*), roi de Dumnonia (Baeda, *H. E. V.* 18).

3. J. Loth, *Le brittonique en Somerset, à la fin du VII^e et au commencement du VIII^e siècle*, *Rev. Celt.*, XX, 340.

4. Bède, *H. E.*, IV, 23.

breton d'Elmet (région de Leeds) subsiste jusqu'en 613 ¹. Dans le nord-ouest tout le territoire entre le golfe de Solway et la Clyde reste au pouvoir des Bretons jusqu'au VIII-IX^e siècle. Les Annales Cambriae signalent même un roi breton de Strat-Clut (vallée de la Clyde) en 974.

Le nord-est même paraît avoir été en plein VII^e siècle, le théâtre de luttes acharnées entre les Bretons, les Angles et les Scots. Le grand-poème lyrico-épique, connu sous le nom de *Gododin* ², dont le noyau remonte au VII^e siècle, quoique la rédaction que nous en possédons ne soit pas antérieure à la fin du IX^e siècle, nous transporte en effet, à cette époque, au nord-est, au-delà de l'Humber, dans la région des [V]otadēni de Ptolémée (mieux *Votadini*) et plus au nord dans la région d'Edimbourg ; des contingents de *Din-eidin* (Edimbourg) prennent part à la lutte. Il y est question notamment d'un roi Scot de Dalriada, Domnall Brecc, tué en 642 ³.

Dans un pays aussi vaste et aussi troublé, où suivant les alternatives de luttes continuelles, d'importantes régions changeaient souvent de maîtres, les besoins du culte et les soucis de l'apostolat justifiaient largement, au VI^e siècle, la persistance de l'usage de la consécration de trois évêques à la fois. Il devait y avoir sans aucun doute un nombre assez important d'évêques indigènes dans les pays mixtes, moitié chrétiens, moitié payens ; puis, même après la conversion des envahisseurs au christianisme, dans les pays bilingues ; d'aucuns même pouvaient être privés de leurs sièges ou dans l'impossibilité de les occuper. Il n'est pas le moins du monde prouvé que les deux évêques bretons qui assistent l'évêque de Winchester, Wini, dans l'ordination de saint Chad, aient

1. Bède, *H. E.* IV, 23. Suivant Nennius (*Hist. Br.*), apud Petrie (*Mon. hist. brit.*, p. 76), Ceretic, qui doit être le roi dont les *Ann. Cambr.*, annoncent la mort en 616, aurait été expulsé d'Elmet par Edwin, fils d'Alli en 616.

2. *Gododin* est la forme du moyen-gallois pour le vieux-gall. *Guotodin*, donnée par Nennius et aussi par les Généalogies galloises du X^e siècle.

3. Skene, *Four anc. Books of Wales*, II, 86, 26 ; 91, 6. Cf. Adamnan, *Vita Col.* III, p. 261 (éd. Reeves). Cf. Whitley Stokes and Strachan, *Thes. palaeoh.* II, 279.

été des évêques du Pays de Galles, ni même de la Dumnonia. La région galloise proprement dite, d'ailleurs sensiblement plus étendue vers l'est qu'elle ne devait l'être un siècle plus tard, mieux à l'abri des invasions que mainte autre région bretonne, jouissant d'un grand prestige par l'importance de ses monastères, pépinières de religieux entreprenants et lettrés, était tout désignée pour jouer un rôle prépondérant dans l'organisation du clergé breton à tous les degrés. C'était la ruche principale d'où essaimaient moines et dignitaires ecclésiastiques pour les autres régions de langue bretonne, notamment le Dumnonia insulaire et l'Armorique ¹. Il ne faut pas oublier non plus que dans les régions où Bretons et Anglo-Saxons étaient mêlés, l'état de guerre a fait place, à certaines époques, à une mutuelle tolérance et même parfois à des relations amicales. On signale des alliances entre rois payens et rois bretons chrétiens.

Sacré régulièrement évêque dans l'île, Samson ne pouvait voir contester son ordination par le clergé breton d'Armorique. Mais était-elle valable aux yeux des évêques francs ? M. Fawtier (*Réponse*, p. 15) soutient que non et renvoie à un canon du concile de Tours (567) visant particulièrement

1. J'ai mis en relief le rôle prépondérant joué par le Pays de Galles dans l'organisation du Culte en Armorique et en Cornwall, dans mes : *Noms des saints bretons*, p. 132. On remarquera que l'hagiographe ne fait aucune mention de conflit avec les Anglo-saxons : Galles et Cornwall n'étaient pas en contact direct avec eux à cette époque. Comme je l'ai exposé dans l'ouvrage que je viens de citer (p. 141-146), nos grands saints n'ont nullement été *contraints d'émigrer* ; ils ont été appelés en Armorique pour la plupart par les besoins religieux des Bretons émigrés et de leurs descendants. Ils ont été les organisateurs du culte. Il est illogique de faire coïncider les émigrations bretonnes avec l'arrivée de ces saints en Armorique. La plupart ne paraissent que dans le cours du VI^e siècle. Les Bretons étaient déjà installés en grand nombre dans la péninsule, dans la seconde moitié du V^e siècle. Dans un pays comme l'île dépourvue, après le départ définitif des Romains, de toute unité administrative, de tout gouvernement fort, en proie à l'anarchie, les *raids* brusques des envahisseurs à travers l'île, dès le premier tiers du V^e siècle, avaient déterminé une panique inévitable et avec le reflux des populations de l'est et du centre vers les régions plus éloignées, un fort courant d'émigration dont les vagues vont battre jusqu'aux rivages de la Galice.

l'épiscopat breton. Ce canon défend bien d'ordonner évêque Breton ou Roman en Armorique sans la volonté ou les *litterae* (litterae) du métropolitain et des co-provinciaux, mais il ne conteste nullement la dignité épiscopale à ceux qui ont été ordonnés suivant les usages en cours dans la zone bretonne. En réalité, comme m'en fait la remarque l'abbé Duine, le concile voudrait voir les évêques bretons venir à l'assemblée conciliaire, dont ils ne se souciaient point ¹. Les évêques francs n'ont sans doute pas été plus intransigeants sur ce point que les évêques anglo-saxons ². Mansuetus, évêque des Bretons (sans indication de siège) signe avec eux au concile de Tours en 461. Léontius, évêque de Saintes, accueille Saint-Malo, sans difficulté, sans enquête préalable. On ne voit pas d'ailleurs pourquoi les évêques francs auraient exclu Samson, évêque reconnu par le roi de Paris, possesseur d'une abbaye sur les bords de la Seine, en relations avec l'évêque de Paris ³. Et de fait, le Samson qui signe au concile de Paris (556 ou 556-573) ne peut être que le nôtre. Mgr Duchesne, dans une note du III^e volume des *Fastes épiscopaux*, 2^e éd. p. 229 (que M. Fawtier ne cite pas), a reconnu qu'après avoir dépouillé ou reconstitué toutes les listes épiscopales de l'ancienne Gaule jusqu'à la fin du IX^e siècle, le *Samson de Dol et celui du Concile de Paris, sont les seuls évêques qu'il ait rencontrés, et qu'il y a donc lieu de les identifier, puisqu'ils ont vécu dans le même temps et dans la même contrée*. M. Fawtier le nie en se fondant principalement sur le fait que le martyrologe de Saint-Wandrille, copié en 772, donne seulement le titre d'abbé à saint Samson (*Dolo monasterio depositio sancti Samsonis abbatis*). Or Saint-Wandrille est près de l'abbaye de Pental, fondée par saint Samson et en bons rapports avec elle ⁴. Une remarque préliminaire s'impose. Le rédacteur du

1. C'est là, semble-t-il, le grief le plus sensible des évêques francs contre les évêques bretons ; les pères du Concile de Soissons, dans leur lettre au pape Nicolas I^{er} (866) le formulent expressément.

2. Dans sa sixième réponse à s. Augustin de Canterbury, le pape Grégoire l'autorise à ne pas se montrer très exigeant vis-à-vis des Bretons au point de vue de l'ordination épiscopale (Bède, *H. E.*, I, 27).

3. Là-dessus, voir la *Vita secunda*.

4. Réponse, p. 17-17 ; *Vie*, 53, 76.

martyrologe, comme l'a dit l'abbé Duine ¹, à moins d'être initié aux particularités ecclésiastiques de la Domnonée, ne pouvait supposer que le chef d'une abbaye eût la dignité épiscopale, et il devait d'autant moins deviner la vérité sur ce point, qu'au milieu du VIII^e siècle, l'évêque du monastère de Dol ne songeait guère à parcourir la Neustrie, les Bretons formant alors un monde à part, en hostilité avec les Francs. Il semble d'ailleurs que de bonne heure les Bretons se soient désintéressés de Pental ou y aient été bien faiblement représentés : dans une réunion ecclésiastique de Rouen qui se tient en 688 ou 689 d'après Mgr Duchesne et où figurait sans doute l'abbé de Pental, parmi les quatre abbés présents, aucun ne porte un nom breton.

Ce qui est surtout grave, c'est que le manuscrit de 772 n'est qu'une copie représentant un travail original des moines de Fontanelle ; il est donc fort possible que la rédaction originale accordât à Samson le titre d'évêque *que lui donnent les versions postérieures du martyrologe hiéronymien* ². A ce propos l'abbé Duine, dans son compte rendu, citait un exemple bien propre à rendre circonspect lorsqu'on est en présence d'omissions de ce genre. Dans un livre d'heures doinois de la

1. Duine, *Compte rendu*, 344-48.

2. Au moment où je termine ce travail, l'abbé Duine me communique cette note de dom Wilmart, de l'abbaye de Farnborough, spécialiste des questions martyrologiques. « Je n'ai pas le moyen d'approfondir ce cas complexe et ne voudrais pas trop préciser. Mais à première vue, en comparant les différents témoignages du Hiéronymien, je croirais que la notice primitive et fondamentale était :

VII^e siècle :

« In Britannia

† ? Dolo monasterio ? »

depositio sancti Samsonis episcopi.

« Le rédacteur du ms. de Berne (type qui commande ces « bréviaires ») a écrit, en changeant légèrement :

In Britannia

Sancti Samsonis confessoris.

« Celui du ms. de Wissembourg, mieux renseigné, a proposé une notice nouvelle :

Dolo monasterio

depositio sancti Samsonis abbatis. »

fin du XIV^e siècle est mentionnée la fête *Gobriani abbatis*. Or, en ces temps, la légende de Gobrien, reçue à Dol, racontait positivement que ce saint avait eu le caractère épiscopal et qu'il avait été consacré par l'archevêque de Bretagne.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 21) ne veut pas faire au savant auteur des *Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France* l'injure de lui expliquer la différence entre un martyrologe, livre fondamental pour l'exercice du culte et un livre d'heures, livre de messe d'un particulier (il le sait bien mieux que moi, remarque-t-il modestement) ; mais il avance imprudemment que pour donner raison à l'abbé Duine « il faudrait qu'il vous cite UNE BÉVUE de martyrologe et non pas seulement un livre d'heures du XIV^e siècle ».

L'abbé Duine le satisfait au delà de ses espérances. Il lui pose d'abord une question préliminaire : « si les martyrologes anciens sont des œuvres d'une telle perfection, comment se fait-il qu'on ait tant de mal à en établir de bonnes éditions critiques ?¹ » L'abbé Duine poursuit : « Dans la préface du martyrologe hiéronymien (auquel M. Fawtier emprunte ses armes), l'un des éditeurs, Rossi, n'avoue-t-il pas son impuissance à utiliser les martyrologes historiques tant que la critique n'en sera pas faite ? Et n'est-ce pas pour collaborer à la solution de ces difficultés que dom Quentin a écrit son admirable ouvrage sur les *Martyrologiques historiques du moyen âge* ? » M. Fawtier se serait contenté d'une seule BÉVUE : l'abbé Duine lui en sert six, en se restreignant au domaine des études bretonnes. Il relève des bévues encore plus étonnantes dans les calendriers liturgiques de notre province, composés pour les besoins du culte, et qui devaient être à l'abri de fautes plus faciles à comprendre sous une plume étrangère : *Mélaine évêque* qualifié *abbé* ; *Aubin*, de même ; *Maudex* (non pontife) qualifié *évêque* ; *Samson* qualifié *martyr* etc.

Dans un *bréviaire* de Nantes, du XV^e siècle, en tête de l'office de saint Mélaine de Rennes, on lit : *Melani episcopi ANDE-GAVENSIS*. « Les ouvrages liturgiques les mieux calligraphiés et les plus employés dans des cérémonies saintes, comme les

1. *Objections*, p. 182.

sacramentaires, les missels, les bréviaires, avec leurs calendriers soignés et indispensables, offrent des BÉVUES parfois énormes. Que M. Fawtier me permette de le renvoyer à mon *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, qui doit paraître à la fin de cette année ». L'abbé Duine conclut en ces termes : « après cela, nous sommes autorisés à déclarer la faillite d'une thèse, qui repose sur une insertion martyrologique incomplète — et non pas même sur le *manuscrit original* de cette insertion, mais seulement sur une *copie* qui porte : *sancti Samsonis abbatibus* ».

M. Fawtier sent si bien que la mention martyrologique incomplète, dont il fait si largement état, ne saurait être d'un grand poids, en face du fait, que Samson, abbé de Dol, et Samson évêque, signataire au Concile de Paris, sont contemporains, qu'aucun autre évêque de ce nom n'est signalé à cette époque, que vers cette époque, vraisemblablement aussi, se place la fondation de Pental par Samson de Dol en vertu d'un acte royal : qu'il a essayé de vieillir très-sensiblement notre saint ou de le rajeunir encore davantage : M. Fawtier est pour la première solution. D'après l'hagiographe, Eltut a eu pour disciple Samson ; il vivait encore lorsque Samson a été ordonné prêtre. Or Eltut, toujours d'après notre moine dolois, aurait été ordonné prêtre par saint Germain d'Auxerre, mort en 448. Dans ces conditions, Samson a dû venir en Armorique au début du VI^e siècle et n'a guère pu être en rapports avec Childebert (ni signer au concile de Paris) ; ce qui explique que Grégoire de Tours l'ignore, qu'il ne soit pas mis en rapport avec saint Paterne d'Ayranches ¹.

Eltut, d'après la *Vie*, a bien été ordonné prêtre par saint Germain, *mais dans sa jeunesse* ². L'âge canonique pour la prêtrise dans l'île de Bretagne, au V^e siècle, ne peut être fixé que très-approximativement. Le concile d'Arles de 524 fixe ainsi l'âge des ordinations : 25 ans pour le diaconat, 30 ans au moins pour la prêtrise ou l'épiscopat (*Maassen, Concil. aevi merov.*

1. *Réponse*, p. 35.

2. Lib. 1, 7 : ... et ipse Germanus ordinaverat eum in sua juventute presbyterum. La *Vita secunda* (l. 1 c. 4) le dit aussi.

p. 36). Il en est de même du Concile d'Orléans en 538 (eod. loc. p. 75) ¹. On peut admettre qu'Eltut a été ordonné prêtre à 30 ans, c'est-à-dire lors du second voyage de saint Germain dans l'île, c'est-à-dire vers 447, ce qui mettrait sa naissance en 417. La date exacte de la mort de saint Samson est incertaine. D'après la *Vita secunda*, il meurt peu de temps après son second voyage à Paris au cours duquel il se rencontre avec saint Germain de Paris dans son monastère de Paris ; le monastère aurait été achevé vers 558 (*Gallia christ*, tome 7, col. 416). D'un autre côté, Samson assiste au Concile de Paris sur la date exacte duquel on peut hésiter (556-573). Mgr. Duchesne le placerait vers 561 ou après. On ne saurait rien arguer de l'absence de Samson au Concile de Tours (567). La date de 566 que propose l'abbé Duine pour la mort du saint, paraît acceptable. Il semble avoir atteint un âge avancé ; si on lui donne 85 ans, sa naissance se reporte à l'année 480, et son ordination à l'an 510, si on lui applique la règle des 30 années ! Eltut est un vieillard quand on lui amène Samson enfant : il est question d'envoyer Samson à l'école quand il a cinq ans. Il faudrait pour qu'Eltut assistât à l'ordination de Samson le faire vivre jusqu'à 93 ans : ce qui n'est pas tout à fait impossible. On peut d'ailleurs supposer, non sans vraisemblance, que Samson a été ordonné diacre et surtout prêtre avant l'âge ordinaire. Ce n'est pas sans exemple : saint Rémy, né en 437, fut ordonné évêque en 459, par conséquent à 22 ans. Un mérite et des vertus éclatants, sans parler de circonstances exceptionnelles, pouvaient motiver des dérogations aux habitudes canoniques ². D'après la *Vita*, tel a du être le cas de Samson. C'est à cause de son humilité, de sa charité plus qu'humaine (*ultra, ut ita dicam, humanum modum*), que

1. Au iv^e siècle, le pape Sirice demandait 35 ans pour la prêtrise et 45 ans pour l'épiscopat, d'après Thomassin. *L'Hibernensis*, la collection canonique fameuse qui paraît datée du viii^e siècle (l. 1, c. 11), donne comme âge de la prêtrise 30 ans. Je dois ces renseignements sur la date des ordinations à l'obligeance de l'abbé Duine.

2. Le Concile de Toulouse de 1056 fixa également 30 ans pour les prêtres, abbés et évêques, 25 pour les diacres : à moins qu'une piété et une sagesse extraordinairement avancées ne portent l'évêque et le clergé à prévenir le temps (Thomassin, *Discipline*, t. 11, p. 161).

son maître Eltut, qui voyait rayonner en lui l'esprit du Christ, demande à Dubrice, à la grande joie des frères, de l'ordonner diacre ¹. Aussitôt après, l'hagiographe entame l'histoire des démêlés de Samson avec les deux neveux d'Eltut ², et il l'interrompt brusquement pour arriver à l'élévation de Samson à la prêtrise ³.

Il n'est pas inutile de faire remarquer qu'en ce qui concerne l'ordination d'Eltut par saint Germain, l'hagiographe paraît rapporter une tradition qu'il tient des moines du couvent du saint ⁴.

Quant à ses ordinations par Dubrice, elles sont inconciliables avec la date de la mort de ce dernier, si on la place, avec les *Annales Cambriæ*, en 612 ⁵, ce que M. Fawtier admet sans invoquer d'autre autorité. Ces *Annales* doivent être prises en sérieuse considération, mais pour le VI^e et le VII^e siècle, leur témoignage a besoin d'être contrôlé. Comme on le verra plus loin, aucun des documents que nous possédons sur Dubrice ne peut prévaloir contre l'autorité de la *Vita*. Aussi est-il d'une bonne critique de rectifier la date des *Annales Cambriæ*. La date de 522 pour la mort de Dubrice, proposée par l'abbé

1. Lib. I, 12.

2. La forme du nom d'Eltut est quelque peu inquiétante. En Armorique, il a deux formes, l'une avec *ī* dans : *Aber-ildut*, *Lann-ildut* ; l'autre avec *e* bref : *Ploerdut*, pour *Plo-ellut*, Morbihan. Un *ī* bref peut devenir, dans cette situation, *e* en breton, mais non *ī*. En outre *El* est assuré, à la fois par la forme de la *Vita* et par de nombreux exemples : *El-iud*, *T-el-iau*, *El-gnou*, *El-guarui*, *El-guoret*, *El-hebarn* etc. (*Book of Llandav*). En gallois moyen, on trouve *Elltud*, *Illtyd*, *Llann-ulltud* : deux formes sont confondues, l'une avec *e*, l'autre, semble-t-il, avec *i* bref, qui peut provenir de l'autre, à cause de l'influence de *ū* (*y*) ; une autre forme brittonique et non goidélique, comme on l'a dit, avec *ī* long est également certaine (J. Loth, *Mabin.*, 2^e éd. II, p. 314-228 ; *B. of Ll.*, p. 342).

3. Lib. I, c. 15 : *Nam non longe post dubio adhuc anno. ... presbiterii ordinem ab eodem episcopo qui in diaconatu — illum fungi venerat, magistro rogante ac Deo volente, ut ille dignus esset, digne accepit.* Le texte est altéré. Au lieu de *fungi venerat*, 5 mss. portent *fungiverat* ; 9 ont *dignus erat* qui est la bonne leçon. *Non longe post* ne se rapporte peut-être pas au diaconat, mais à une remarque du chapitre précédent.

4. Lib. I, c. 7.

5. *Annales Cambriæ* donnent la même date pour *Contbigirn* (Kentigern) et *Dibric*.

Duine, peut être acceptée comme date approximative. Ce qui n'empêche pas M. Fawtier d'accuser l'abbé Duine d'établir une chronologie qui ferait vivre Dubrice 121 ans au moins (*Réponse* p. 17). Dubrice a dû mourir peu de temps après le départ de Samson pour l'Armorique : il est mourant quand ce dernier va le visiter (*Vita sec.* l. 7, c. 19).

La liste des évêques de Llandav aurait pu nous fournir pour Dubrice une base chronologique approximative, si elle méritait confiance, mais elle ne peut être prise au sérieux avant l'épiscopat de Catguoret contemporain du roi de Glewissing Fernmail, fils de Iuthail, fils lui-même de Morcant roi de Glamorgant et de Glewissing, ou tout au plus celui de Trichan. Les *Annales Cambriae* font mourir Fernmail en 775. Catguoret lui survit quelque temps, car il est en rapport avec les fils et successeurs de Fernmail ; Gurgavarn et Athruis ¹. Les généalogies du Harléian 3859, rédigées au x^e siècle, nous donnent la filiation d'un certain nombre de rois de cette famille ² : elles sont d'accord en cela avec les données du Book of Llandav. Elles constituent un complément sérieux aux *Annales Cambriae*, et un sérieux moyen de contrôle, quoique les généalogies des différentes familles se croisent fréquemment. Comme en Irlande, les généalogies des chefs de principautés ou de clans constituent une littérature officielle rédigée depuis une époque parfois assez reculée avec le plus grand soin ³.

Avant Catguoret et Trichan ⁴, on n'a aucun point d'appui sérieux. On peut constater, par exemple, de grossiers anachronismes, trahissant une maladroite falsification. On nous montre Oudoceus recevant des terres de *Iuthail rex, Morcanti filius et filii ejus Fernvail atque Mouric* ⁵. Or, comme nous venons de le voir, Iuthail vivait au VIII^e siècle, tandis que Oudoceus est le deuxième successeur de Dubrice : il suit immédiatement

1. *Book of Ll.*, p. 208, 210, 212.

2. J. Loth, *Mabinogion*, 2^e éd. 11, p. 326.

3. Nous pouvons pour les généalogies des rois de Powys remonter jusqu'au début du v^e siècle (*Ibid.*, p. 326-328).

4. Pour Trichan, on peut admettre qu'il vivait du temps de Iuthail et lui a survécu car il est en rapport avec Fernvail (*B. of Ll.*, p. 202, 204).

5. *Book of Ll.*, p. 186-7, 191.

Teliau. Pour Berthguin, successeur d'Oudoceus, il n'y a également rien de sûr ; c'est ainsi que d'après une charte, il envoie Guidnerth qui avait tué son frère Merchion, au bout des trois années de pénitence imposées par Oudoceus, à l'archevêque de Dol, en Cornouailles (*usque ad archiepiscopum Dolensem in Cornu-galliam* ¹). Au nombre des anciens évêques de Llandav après Dubrice, nous voyons figurer *Teliau, Oudocens, Ubelvin, Aidan, Iunabui, Arguistil, Gurvan*, qui sont donnés tous comme disciples de Dubrice ². Nous verrons que suivant toute vraisemblance Dubrice n'a pas été évêque de Llandav. A propos des relations entre saint Germain d'Auxerre et Eltut, M. Fawtier avance que la *Vita Samsonis* a sur ce point fait un emprunt à une *Vita Illuti*, plus ancienne que celle que nous possédons et à laquelle il a pris également l'histoire d'Isanus et d'Atocius (cette *Vita Illuti* plus ancienne, jusqu'ici ne me paraît exister que dans l'imagination de notre critique). Puis il ajoute ³ : « soit que l'on adopte l'opinion des partisans de l'ancienneté de la *Vita s. Samsonis*, soit que l'on adopte la mienne, sur la date de celle-ci, on est obligé de convenir qu'un texte plus ancien que la *Vita s. Samsonis* mettait en rapport *Illud* et saint Germain d'Auxerre. Il est fort vrai que l'on ne peut concilier ces rapports avec l'existence de *Dubricius* au temps d'*Illud*, mais sur ce dernier, nous sommes fixés puisque l'hagiographe se donne comme écrivant à une époque où *Dubricius* est encore vivant et qu'il ignore l'existence de celui-ci, quoiqu'il ait été en Galles ». Quoique j'aie fait beaucoup de critique de textes en diverses langues, en grec même dans ma jeunesse, à l'École des Hautes Études, sous la direction du redoutable M. Tournier (redoutable aux textes; bienveillant aux disciples), après l'avoir tournée et retournée en tous sens, j'en suis encore à me demander quel est le sens caché de cette phrase d'une structure si nouvelle. Un de mes amis, professeur dans une Faculté des Lettres, après l'avoir lue et relue devant moi, m'a résumé son impression

1. *Book of Ll.*, p. 181.

2. *Ibid.*, p. 180. Comereg qui succède à Iunabui a été abbé de Mochros après Dubrice.

3. *Réponse*, p. 35, note 1.

par un mot que j'atténue en : *galimatias*. Consulté, l'abbé Duine l'a d'abord considérée comme une perle digne d'être enchâssée dans les *Hisperica Famina*. Puis, à ma prière, il s'est remis à la disséquer.

Le résultat de l'opération, dont il ne se porte pas garant, est malheureusement celui que j'appréhendais. L'hagiographe en question est bien le moine dolois, auteur de la plus ancienne Vie de saint Samson, ce qu'il me répugnait d'admettre. Il n'y a pas en effet, dans toute la Vie une ligne, un mot, qui autorise à dire que l'hagiographe se donne comme écrivant à une époque où Dubrice était encore vivant. D'un autre côté, s'il prétend écrire du vivant de Dubrice, ce qu'il n'a pas dit cependant, comment peut-il ignorer son existence, lui qui fait ordonner Samson, diacre, prêtre, évêque par Dubrice ; qui le fait nommer *pistor*, du monastère de Piron, puis abbé par le même saint, dont Samson guérit l'ami, le diacre Morin, au cours d'une visite au monastère de Dubrice ?

Je laisse au lecteur le soin de conclure et à M. Fawtier celui de se mettre d'accord avec lui-même.

Quoi qu'il en soit, un fait reste acquis : c'est que Samson a été abbé, ce que personne ne conteste, et évêque du monastère de Dol, ce qu'on peut tenir pour démontré. Deux évêques, au moins, parmi ses successeurs ont possédé cette double qualité : *Tigernomalus* et *Loucherus*. C'est à la requête de son évêque Tigernomalus que le moine de Dol déclare écrire la vie de saint Samson. Tigernomalus réside au monastère : il préside la fête du saint à l'occasion de laquelle l'hagiographe prononce son panégyrique : c'est à Tigernomalus que par trois fois il l'adresse ¹.

L'évêque Loucherus est lui aussi au monastère (*in illo sanctissimo atque optimo loco in quo sanctus Samson quiescit in pace*) ; il est avec les moines à l'office de nones, lorsqu'un incendie éclate dans la boulangerie ; il se précipite de ce côté avec les moines : portant la croix et la crosse de Samson, ils invoquent le saint. Aussitôt survient une pluie torrentielle qui éteint le feu. L'hagiographe tient le fait d'un témoin oculaire.

1. Lib. II, 1 : *o beatissime papa Tigernomale* ; plus bas : *ceterum, papa* ; c. 2 : *o beatissime papa Tigernomale*.

Le manuscrit de Metz porte : *cum uno ac sancto venerabili episcopo Louchero irruentes*. Mais six manuscrits dont un des plus anciens, le ms. B donnent sans aucun doute la bonne leçon : *una cum sancto ac venerabili episcopo Louchero* ¹. M. Fawtier s'en tient à la leçon du ms. de Metz, avec le sens de : *un évêque — Louchero*. « Conçoit-on, s'écrie-t-il, s'il avait voulu (l'hagiographe) désigner un évêque de Dol le prédécesseur de Tiger-nomal, qu'il eût employé des mots : *cum uno sancto venerabili episcopo Louchero* ? » M. Fawtier a sûrement lu la variante : *una cum sancto* —, car immédiatement après *Louchero*, il ajoute entre parenthèses : [var. *Leuchero*]. Il a donc le choix entre deux alternatives : ou il a en cette occasion totalement manqué de critique, ou il a volontairement passé sous silence la variante, parce qu'elle suffisait à ruiner son argumentation. Il a même été plus loin : il a modifié, sans le dire, dans son sens, le texte du ms. de Metz, qu'il cite : au lieu de : *cum uno ac sancto venerabili episcopo* qu'on ne pourrait guère traduire que par : *avec un seul et vénérable évêque*, ce qui serait absurde, il lit : *cum uno sancto ac venerabili episcopo*.

M. Fawtier cite avec complaisance là remarque de Mgr Duchesne : que le biographe de notre saint « ne le présente nullement comme le fondateur d'un évêché, comme le premier d'une série épiscopale. L'idée de diocèse ², de *parochia*, ne se révèle nulle part ». Cette remarque est parfaitement conciliable avec l'existence d'abbé ayant la dignité épiscopale, et la preuve en est que Mgr Duchesne se prononce lui-même dans ce sens, ce que M. Fawtier se garde bien de dire : « Il semble que les communautés de Dol et de Pental aient eu *souvent* à leur tête, après Samson comme de son temps, des abbés revêtus de ce caractère ³ », (le caractère épiscopal). De fait, la juridiction de saint Samson, au début, n'a guère dû s'exercer que sur le monastère qu'il avait fondé et ses dépendances immédiates. Elle a pu commencer à s'étendre d'abord, grâce aux libéralités du roi Iudwal, à la restauration duquel Samson

1. Lib. II, 15.

2. *Fastes ép.*, 2^e éd. II, p. 385.

3. *Fastes ép.*, 2^e éd. II, p. 383.

avait pris une part prépondérante. Le diocèse de Dol donne bien l'impression d'avoir été formé peu à peu par des agrandissements successifs et parfois disparates : il ne repose sur aucun ancien groupement territorial ni administratif ancien. C'est là, semble-t-il, sa seule différence avec l'évêché de Tréguier dont l'origine monastique est cependant si fortement marquée. Elle se reflète aujourd'hui même dans le nom breton de la ville de Tréguier : *Lan-dreger* c'est-à-dire le monastère du pagus **Tri-corio-s*. Le pays même sur lequel s'est étendue la juridiction de l'abbé-évêque s'appelle *Treger*. Tréguier comme Dol a été à l'origine un monastère-évêché ¹.

M. Fawtier (*Réponse*, p. 23) reconnaît que si l'on établissait qu'il y a eu des abbés-évêques en Galles et en Cornwall, en un mot dans tous les pays celtiques, on donnerait quelque probabilité à l'existence de cette institution en Bretagne, pays celtique. Or, leur existence en Armorique bretonne, dépendance religieuse de la Bretagne insulaire, est certaine. Une conclusion s'impose, c'est que cette institution a été commune à tous les peuples bretons, ainsi qu'aux Irlandais.

J'avais cité ² à l'appui de l'existence d'abbayes-évêchés en Galles, un passage des *Leges Wallicæ* ³, texte qui repose sur le manuscrit le plus ancien des Lois où sont mentionnées pour le seul pays de Dyvet : *septem domus episcopales*. M. Fawtier a raison lorsqu'il dit (*Réponse*, p. 17) qu'il ne s'agit nullement d'évêchés, mais de lieux sur lesquels l'évêque de Menevie avait autorité. J'avais d'ailleurs nettement déclaré moi-même ⁴, qu'en Galles, à l'époque historique, c'est l'évêque avec une juridiction et un diocèse nettement définis qui apparaît ; le

1. Cf. Ferdinand Lot, *Mélanges*, p. 84. Il est d'avis que Tréguier est un monastère qui a conservé ce caractère après même les réformes de Nominœe. Les objections de M. Fawtier (*Réponse*, p. 207, note 1), ne me paraissent pas convaincantes. Pour le monastère de saint Brieuç, il n'y a aucune preuve qu'il ait été le siège d'un évêque à diocèse avant Nominœe ; mais il me paraît probable que les abbés avaient la dignité épiscopale.

2. *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 13.

3. Aneurin Owen, *Anc. Laws II, Leg. Wall. II*, cap. XVIII. La citation de M. Fawtier est tirée de l'édition, assez défectueuse comme texte, de Wotton.

4. *La vie la plus anc. de s. S.*, p. 12.

diocèse est co-extensif avec la principauté. J'ajoutais qu'il y avait eu sûrement une époque où les abbés de monastère même sans diocèse avaient la dignité épiscopale et qu'il y avait un souvenir de cet état de choses dans des vies légendaires de saint David, saint Teliâu, saint Patern ¹.

Les *septem domus episcopales* de Dyvet doivent être considérés comme un souvenir de cette époque ; *domus episcopalis* est la traduction exacte du gallois et breton *escop-ty*, évêché, mot à mot : *maison d'évêque*. Il y a plus qu'un souvenir, la constatation nette d'un fait sans doute fréquent au v^e siècle ; dans la mention des annales d'Ulster à l'année 472 : *quies Docci episcopi sancti abbatis Britonum*. Docco est évidemment abbé du monastère qu'il a fondé et qui portait son nom, monastère qui a subsisté longtemps, dont le nom survit dans le nom de la paroisse de *Llan-dochiau* en Galles ; il avait une filiale en *Llan-dobou*, devenu depuis Lanowe, en Cornwall.

On a évidemment le droit de récuser le témoignage du biographe de saint Teliâu, quand il nous le montre ² élevant à la dignité épiscopale un grand nombre de ses disciples, les envoyant à travers le pays et divisant entre eux les diocèses (*parrochias*) selon les besoins du clergé et du peuple ; mais le fait en lui-même n'a rien d'in vraisemblable à une époque où, comme au milieu même du vi^e siècle, l'île était encore pour une bonne partie bretonne, à plus forte raison, lorsqu'elle l'était encore entière jusqu'au pays des Pictes. Nous avons vu que six des disciples de Dubrice figurent dans la liste des évêques de Llandav. C'est évidemment invraisemblable. Il me paraît probable que plusieurs d'entre eux ont été simplement abbés à dignité épiscopale, et qu'en l'absence de toute liste de succession régulière, on s'est servi de leurs noms pour en constituer une. Comereg qui figure comme huitième successeur de Dubrice est donné en même temps comme abbé de Mochros, monastère fondé par Dubrice. Aucun autre abbé n'est mentionné entre Dubrice et Comereg ³.

1. Haddan and Stubbs, *Councils* II, 142-149, émettent la même opinion.

2. *Book of Ll.*, p. 115. Il en est de même de Dubrice, *ibid.*, p. 71.

3. *Book of Ll.*, p. 71. Comme cela paraît certain, *Cimuireg*, nom d'un témoin (*ibid.*, 75, 175) représente *Comereg* ; ce dernier nom montre une

* Il n'y a aucun doute, comme le nom seul suffirait à le prouver, que l'évêché de Llandav ait été d'abord un monastère : le monastère sur la Tav (vieux-gall. *Tam*). La liste des évêques du Book of Llandav ainsi que diverses chartes indubitablement fabriquées, en attribue la fondation à Dubrice ¹. Une première présomption contre cette attribution, c'est qu'aucune église ne lui est dédiée ; en dehors de *Henlann Dibrïc*, Herefordshire ² (plus exactement en Erging). On compte, au contraire 22 *Lann-Teilau* dans l'évêché et en dehors de l'évêché. La vie légendaire mais instructive de Dubrice ne fait aucune mention de cette prétendue fondation, ni même d'un séjour à Llandav. Il séjourne pendant sept ans à Henlann (vieux monastère) ; de là, il passe à *Inis Ebrdil* où il était né ³. Il fonde l'abbaye de Mochros, puis, fatigué, se démet de ses fonctions épiscopales et va mourir à Enlli. C'est seulement en 1120 que l'évêque Urban s'avise de transférer le corps à Llandav, pour des motifs assez clairs et qui n'étaient nullement désintéressés : rehausser le prestige de son évêché et aussi confirmer ses droits sur des églises du Herefordshire ⁴.

Dans le *De primo statu Landavensis ecclesie*, Dubrice devient archevêque après avoir été sacré évêque par saint Germain et saint Loup ⁵. Ce sont là autant d'additions à la vie de Dubrice, faites pendant la querelle des évêchés de saint David et saint Teliâu. L'abbaye que Dubrice paraît bien avoir fondée, c'est Mochros : c'est le point central et saillant de sa vie ; le récit en fait foi.

Il est à Inis Ebrdil ; il a choisi le lieu où il va établir son monastère. Un ange lui apparaît et l'invite à parcourir en

forme du VI-VIII^e siècle : *e* pour *ei* vieux-celt., devenu plus tard *ui*, indique une époque antérieure nettement au VIII^e siècle.

1. Gwenogvryn Evans, dans son édition du *Book of Ll.*, p. xxvi, en fait la remarque. Il est aussi d'avis que c'est Teliâu qui a fondé Llandav et cite la charte où signe Nobis.

2. *Book of Ll.*, p. 275. Henlann est sur la Wye (*super ripam Guy*).

3. *Inis Ebrdil* paraît identifié avec *Matle* appelé aussi *Mais mail Lochon* (*Book of Ll.* p. 79). *Matle* est aujourd'hui *Madley* en Herefordshire. *Ynys Eurdil* est près de *Matle* (*bonus locus*) (*Archaeol. Cambrensis*, 1864, p. 95).

4. *Book of Lland.*, p. 80-84.

5. *Ibid.*, p. 68-69.

entier le terrain qu'il a choisi : là où il trouvera une truie blanche couchée avec ses pourceaux, il devra fonder, au nom de la sainte Trinité, une demeure et un oratoire. Dubrice parcourt en tous sens le terrain avec ses disciples ; à l'endroit d'où bondit une truie avec ses pourceaux, il fonde oratoire et demeure et les entoure. Il y vit un grand nombre d'années prêchant et instruisant peuple et clergé ¹. C'est de là qu'il va mourir à Enlli (Bardsey). Abbé de Mochros, il était en même temps évêque, faisant probablement fonction d'évêque régional, et jouissant d'une certaine prééminence sur certaines abbayes. D'après la *Vita Samsonis*, il visite le monastère d'Eltut ². Il exerce son autorité sur celui de Piron. Il y passait à peu près tout le carême ³. Samson est nommé *pistor* ⁴ du monastère. A la mort de Piron, Dubrice rassemble les moines et avec leur consentement, le nomme abbé ⁵. C'est dans son propre monastère, sans doute Mochros, qu'il reçoit Samson, lors de la maladie du diacre Morin ⁶.

Le monastère sur la Tav a dû être fondé après Mochros, et par suite d'interventions royales, la prééminence dont jouissait Mochros a dû passer à Llandav. En tout cas Dubrice n'a rien à faire avec Llandav : le témoignage des Notes Marginales à l'Évangélaire de saint Chad est sur ce point décisif. L'authenticité de ces documents, la plupart du IX^e siècle, ne peut être mise en doute. L'évêque Nobis qu'il ne faut pas confondre avec Nobis, évêque de Mynyw en 840 et mort en 872 ⁷,

1. *Book of Ll.*, p. 81.

2. *Vita Sams.*, lib. 1, 13, 15.

3. *Ibid.*, c. 33.

4. *Ibid.*, c. 34.

5. *Ibid.*, c. 36. Il me paraît probable que l'*insula* de Piron devait être dans le voisinage de Mochros ; peut-être même *Inis Ebrdil*.

6. *Ibid.*, l. II, 7, 8.

7. Nobis figure dans la liste avant Pater. Il n'est sûrement pas à sa place. En effet l'évêque Pater figure dans un acte daté de 955 dont le fond paraît authentique. Le fait se passait du temps du roi *Nogui*, fils de *Guriat* (*Book of Ll.* p. 217-220). Or *Guriat* paraît dans une charte d'Aethelstan de 932, avec la suscription *subregulus* (de Gray Birch, *Cart. saxon.*). Il est à remarquer que dans la collection des chartes de Llandav, on dit : *Nobis nonus decimus* ; mais il n'y a absolument aucun acte le concernant.

signe : *episcopus Teiliau* ; sa signature est suivie de celle de : *Saturnguid, sacerdos Teiliau*. Un autre document sûrement du IX^e siècle donne comme témoin : *Teliau* (le saint est pris à témoin), ainsi que toute la famille monastique de Llandav : *tota familia Teliaui* ¹. L'Évangélaire paraît avoir été écrit vers 700. Les Notes Marginales ont été écrites pendant le séjour de l'Évangélaire à Llandav. Il a pris le nom de saint Chad, après son transfert à Lichfield, au cours du X^e siècle. Il est à remarquer qu'aucun de ces documents n'a été utilisé dans le *Book of Llandav*, ce qui s'explique, les actes méritant quelque attention, figurant dans ce dernier livre, n'ayant commencé à être rédigés que dans le premier tiers du X^e siècle, au plus tôt ². L'Évangélaire, d'après le premier extrait en marge avait été acheté par Gelhi, fils d'Arihtiud, à Cingal, pour un excellent cheval (*equum optimum*), pour le salut de son âme ; il l'offre à Dieu et le place : *sur l'autel de saint Teliau* ³. On peut donc conclure qu'au IX^e siècle, à Llandav même, il n'était nullement question de Dubrice comme évêque ; le fondateur du monastère est Teliau, et les évêques ses successeurs, au IX^e siècle, sont essentiellement des abbés de ce monastère.

1. *Book of Ll.*, XLIII ; XLVI.

2. En dehors de l'Évangélaire de Saint-Chad, il y a eu vraisemblablement cependant, à Llandav, des documents anciens dont il ne restait que des débris dont le rédacteur du cartulaire a fait un détestable usage. Bon nombre de noms propres ont une forme antérieure au IX^e siècle. Les noms dont le premier terme remonte à un vieux celtique **cuno-* ont *con-* jusqu'à la fin du VIII^e siècle ou les toutes premières années du IX^e (*Concenn* encore sur le pilier d'Élized roi de Powys entre 700 et 750 : *Concenn* est arrière petit-fils d'Élized). Dès le début du IX^e siècle, au lieu de *con-*, on trouve *cin-* (*côn-*). Or, le *Book of Ll.* présente bon nombre de noms en *con-*, à côté de noms en *cin-*. On a de même *Iud-* et *Id-*. Parmi les noms très archaïques, j'ai déjà cité *Comereg* évolué en *Cimuireg* : c'est le seul nom en *com-*. On peut citer encore : *Lugua[r]ch* (p. 221) qui est devenu *Loumarch* (p. 218), puis en gallois-moyen *Llywarch*. Ce nom remonte à un vieux-celtique **Lugu-marco-s*, comme je l'ai déjà supposé : *Luguarch* mal lu pour *Lugu-varch* ou même *Lugumarch* est sûrement antérieur au IX^e siècle. *Lugobi* (p. 76) est pour *Lugovi* = **Lug-ov-io-s* : les formes plus récentes sont : *Liugui*, p. 235 ; *Legui*, *ibid.* ; *Leui*, p. 232 : moyen-gall. *Llywy* : cf. gaulois *Lugoves*. *Luguni* dans *Brinn Luguni* (p. 207) doit être lu : *Luguui*.

3. *Book of Ll.*, XLIII. 1.

Les choses ont dû se passer dans l'île de Bretagne lorsque le culte chrétien a commencé à s'organiser, comme en Irlande dans le premier et le second siècle qui ont suivi sa conversion. En Irlande, chaque tribu a eu peu à peu son évêque principal (*prim-escop*¹). Ce *primescop* devait être l'évêque du territoire de la tribu, différent des abbés-évêques proprement dits dont la juridiction ne s'étendait pas hors de l'enceinte du monastère et de ses dépendances, ou des évêques claustraux attachés au monastère par un abbé n'ayant pas la dignité épiscopale et soucieux d'échapper à la juridiction de l'évêque de la tribu. Il a dû en être à peu près de même en Bretagne. Comme je l'ai supposé², les chefs ont dû tenir la main à ce que l'abbé d'un monastère qui avait leurs préférences, pourvu de la dignité épiscopale, eût la prééminence et l'autorité religieuse sur tout leur territoire et par conséquent sur les autres abbayes de leurs domaines.

L'évêque principal a eu, lui-même, dans les pays bretons, comme résidence³ au moins au début, un monastère. A l'intérieur des royaumes à frontières à peu près définies que nous connaissons en Galles, à l'époque historique, il y a eu de puissantes tribus et des clans avec lesquels il fallait compter. Certaines principautés, à l'époque historique même, paraissent tantôt indépendantes, tantôt sous la suzeraineté d'un chef plus puissant, tantôt momentanément annexées à d'autres, suivant les besoins d'un partage entre héritiers, ou les fluctuations de guerres continuelles. Quelques-unes nous sont connues. Le *Book of Llandav* nous signale des rois d'Erging (Archenfield en Herefordshire), de Glewising (approximativement le district entre le cours inférieur de l'Usk et de la Towy). Etguin, fils de Gwriat, est roi non de tout *Gwent* mais de la moitié de ce royaume : *Gwent is coit* (Gwent au-dessous du bois) ; l'autre moitié est *Gwent uch Coit* (Gwent au-dessus du bois). Dyved était aussi divisé en deux parties. Etguin vit du

1. Dans Gougau, *Chrétientés celt.*, p. 216, l'auteur cite à l'appui *Riagal Padraic*, publié par O'Keefe dans *Ériu*, I, 1904, pp. 216-224.

2. *La vie la plus anc. de s. S.*, p. 12-13.

3. C'est encore, semble-t-il, le cas de Dubrice.

temps de l'évêque Joseph, sacré en 1022 (*Book of Ll.*, p. 255-256). Du temps de Guillaume le Conquérant, Caratoc est roi d'*Ystratyw*, *Guent uch Coit* et *Gumlyuc*. Riderch est roi d'*Euyas* et *Guent is coit* (*Book of Ll.*, p. 279).

La logique veut, d'accord avec quelques faits caractéristiques, que le nombre des évêques de territoire ait été au moins égal, à une époque reculée, au nombre des divisions territoriales de quelque importance, sans parler d'un certain nombre d'abbés-évêques. Comme celles des principautés, les limites des diocèses ont dû être quelque peu flottantes. Ce sont des monastères qui ont été, en général, le berceau de ces évêchés ¹.

L'organisation du culte a été assurément la même dans la Dumnonia insulaire qu'en Galles et en Armorique. Réduite au Devon et au Cornwall au cours du VIII^e siècle, elle est de plus en plus soumise à l'influence de l'église d'Angleterre au cours du IX^e. Or, à part la lettre d'Adhelm à Geruntius roi de Domnonia, en 707, nous n'avons guère de documents sur l'histoire religieuse du Cornwall, une fois le Devon conquis, qu'au cours du IX^e-X^e siècle. Le document le plus important est la lettre par laquelle Kenstec annonce à l'archevêque Ceolnoth, en reconnaissant la suprématie du siège de Canterbury (833-870), qu'il a été élu à un siège épiscopal en Cornwall : *ad episcopalem sedem in gente Cornubia in monasterio quod lingua Bretonum appellatur Dinuurin*. D'après M. Fawtier (*Réponse*, p. 25), le Rev. Tho. Taylor, le principal tenant de la thèse des monastères-évêchés en Cornwall, n'aurait pour l'appuyer que ce seul texte ². Il est cependant par lui-même assez important. Si le siège épiscopal en question est Lan-Alet (saint German's), il est de toute évidence

1. Mon travail était terminé et je n'avais plus qu'à le retoucher quand j'ai reçu, grâce à l'obligeance de l'abbé Duine, un tirage à part de l'article de Dom Gougaud, paru récemment dans la *Revue Mabillon*, sur : *La question des abbayes-évêchés bretonnes*. Ce travail embrasse, en réalité, toute la question des abbayes-évêchés, en général, et la traite avec autant de jugement que de science. Pour l'Armorique, l'auteur reconnaît une abbaye-évêché à Dol, peut-être à Tréguier. Il est d'avis aussi que l'abbaye-évêché a dû exister en Cornwall.

2. Haddan et Stubbs sont en faveur de cette thèse comme je l'ai dit plus haut.

qu'on a affaire à une abbaye-évêché ¹. Il y aurait eu dans ce cas transfert de Kenstec de Dinwrin à Lan-Alet ; mais il serait bien invraisemblable que Kenstec n'en fit pas mention dans sa lettre à Ceolnoth ; il serait plus surprenant encore que ce fussent les moines de Dinwrin qui eussent le droit d'élire l'évêque du monastère de Lan-Alet. La vraisemblance est que Dinwrin avait à sa tête un abbé-évêque, ou, à côté de l'abbé, un évêque élu par les moines, résidant au monastère et exerçant sa juridiction sur le territoire relevant de Dinwrin ². Cette hypothèse prend une singulière consistance du fait que, comme l'établit le Rev. Tho. Taylor, le domaine propre de Kenstec n'est ni celui du monastère de Saint-Petrock ni celui du monastère de Lan-Alet. Il comprenait des terres de valeur en Gerrans, Saint-Glurias, Budock, Mabe, Mylor, Philleigh, Saint-Just-in-Roseland, Ruan Lanyhorn. Ces terres passèrent en vertu de la charte promulguée par Edouard le Confesseur en 1050 au siège d'Exeter et sont encore administrées par une Commission ecclésiastique au profit d'Exeter et d'autres sièges.

En ce qui concerne Saint-German's, une charte de 1018 du roi Cnut, accorde à son évêque Burhwold des terres en Landrake et Tiniel, celles de Tiniel devant être utilisées comme l'évêque le jugerait convenable. Il est frappant que ces terres ont été administrées par le Prieuré de Saint-German's jusqu'à la dissolution du monastère en 1539 et n'ont jamais été annexées à Exeter.

En 994 le roi Aethelred accordant des garanties de liberté à l'évêque Ealdred pour son siège en Cornwall lui fait don du monastère (*locus*) et domaine de Saint-Petrock ³.

La Rev. Tho. Taylor constate que les terres enlevées au

1. Sur Lan-Alet, cf. Duine, *Le schisme breton*, p. 12, note 1 ; et dans *Annales de Bret.*, avril 1913, p. 351, note 1 ; et cf. Haddan and Stubbs, *Councils*, I, p. 696.

2. *Dinwrin* n'est sûrement pas pour *Diu-Gerens*, *Gerrans* : sa situation est inconnue. Il me paraît probable, d'après le domaine qui semble lui avoir appartenu en propre, que le monastère devait être situé non loin de Truro et de Falmouth.

3. Haddan and Stubbs, *Councils*, I, p. 683-6.

Cornwall pour doter Exeter proviennent de trois sources différentes et n'ont jamais été tenues par un seul et même évêque jusqu'en 1056 : il n'y en a pas le moindre indice. De plus les conditions de tenure de ces domaines étaient entièrement différentes, comme le montre le Domesday Book. Le Rev. Tho. Taylor en conclut qu'il a existé en Cornwall, à une certaine époque, trois importants monastères-évêchés. La seule justification de l'annexion de ces terres à Exeter, c'est qu'elles étaient terres épiscopales ; or, il ressort du Domesday Book, qu'elles étaient aussi monastiques, puisqu'elles étaient exemptes de toute redevance, ce qui a été la règle pour les terres monastiques en Cornwall.

Il est vraisemblable que ce sont les monastères de Saint-Petrock de Bodmin, de Din-urin et de Lan-Alet (Saint-German's) qui ont été, à une certaine époque, les sièges de ces évêchés. Au XII^e siècle, Guillaume de Malmesbury ¹ déclare ne pas connaître la succession des évêques de Cornwall, et ne rien avancer, si ce n'est qu'il y a eu un siège épiscopal, à saint Petrock confesseur, dont le monastère se trouve chez les Bretons septentrionaux sur la mer, sur la rive du fleuve qui est appelé Hegelmude (*embouchure de la Heyl*). Il ajoute que certains disent que c'est à Saint-Germain, sur la rive du fleuve Liner (aujourd'hui Lynher), sur la mer dans la partie Est (sud-est). Les *quidam* qui situaient un siège épiscopal à Saint-Germans ne se trompaient pas, dit dom Gougaud, à qui j'emprunte cette citation ². Assurément, mais je crois que ceux qui plaçaient le siège épiscopal à Saint-Petrock n'avaient pas tort non plus : les deux sièges ont coexisté, mais Guillaume de Malmesbury, à l'époque où il vivait, ne pouvait admettre que l'un ou l'autre.

La vie de saint Petrock, reposant sur un manuscrit du XV^e-XVI^e siècle ¹, document sans grande autorité en général,

1. Cornubiensium sane pontificum succiduum ordinem nec scio nec appono, nisi quod apud sanctum Petrocum confessorem fuerit episcopus sedes. Locus est apud aquilonales Britones supra mare juxta flumen quod dicitur Hegelmude. Quidam dicunt fuisse ad sanctum Germanum, juxta flumen Liner, supra mare in Australi parte.

2. Dom Gougaud, *La question des abbayes-évêchés bretonnes*, p. 95.

et assez vide, nous a conservé cependant le souvenir d'une époque où il y avait en Cornwall, des abbés-évêques *sans diocèse*. Petrock, après avoir visité son compatriote Samson, se rend : *ad cellam Wethnoci* (mal lu *wethmoci*) *episcopi*. On lit un peu plus loin : *unde etiam lingua gentis illius Land-uethnoch adhuc usque hodie dicitur* ¹. *Lann-uethnoc* est une forme plus archaïque que celle du Domesday Book : *Lan-wehenoc* (mal lu *Lan-wenêhoc*) et *Lan-guiheno-c*. Wethnoc paraît bien être une forme du ix^e, tout au plus du x^e siècle ². Les terres des Lan-wethnoc sont celles de la paroisse actuelle de Lanhydrock. Ce passage de la vie de saint Petrock a donc, en réalité, une importance qu'on serait tenté, *a priori*, de lui refuser.

Au x^e siècle encore, le Cornwall paraît posséder deux évêques au moins, en même temps. L'un, *Cunan*, *Conan* signe dans plusieurs chartes comme évêque : en 934 ; 937. En 932, un autre évêque signe avec lui : *Mancant*, qu'il faut lire vraisemblablement *Maucant* (de Gray-Birch, *Cart. saxon.* I, p. 380 ; 400, 404, 424, 425). Une charte d'Aethelstan de 936 précise que Conan est évêque de Saint-Germain's ³. Haddan et Stubbs (*Councils* I, 676 note) signalant la présence de *Mancant* évêque, dans la charte de 932, datée de Middleton, se demandant s'il s'agit d'un évêque sans siège du Cornwall ou d'un évêque du pays de Galles : le nom qui doit être lu plutôt *Morcant* serait en réalité peut-être d'après eux celui de Marchlwyns, évêque de Llandav.

La correction de *Mancant* en *Morcant* ne peut être sérieusement soutenue : *Maucant* est vraisemblablement la bonne leçon ; c'est un nom bien connu. L'identifier avec *Marchlwyns* est vraiment par trop fantaisiste. Le *Brut y Tywysogion*, à l'année 926 nous signale trois évêques accompagnant Hywel Dda à Rome : Martin évêque de Mynyw, Mordaf évêque de Bangor, et : *Marchlwyns escob Teilau*. Ce dernier serait mort en

1. J. Loth, *La vie la plus ancienne de s. S.*, p. 25-26.

2. Cf. dans le Cartulaire de Landevennec, 33 : *Lan-uethnoc* ; en 1241 : *Lan-guezenc* en Pleyben (cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 24).

3. Apud Haddan and Stubbs, *Councils*, I, 276 : *Erexit in ecclesiam s. Germani Conanum episcopum anno Dni. 936, nonis Dec.*

943. Les Triades des *Ancients Laws* (*Myv. arch.*, p. 603-2) remplacent Marchlwys par Blegewryd, archidiacre de Llandav, dans le voyage à Rome. Le *Book of Llandav* ne connaît pas de *Marchlwys* mais bien un évêque *Marchluid* : p. 246 : après *Gucaun* : MARCHLUID EPISCOPUS *Landaviae* : tempore filiorum Morcant : *Ouein, Idguallaun, Catell, Cinmin. Morcant Hen*, roi de Glamorgan, meurt en 972. Gucaun est sacré en 982 ¹ et meurt aussitôt, de sorte que Bledri lui succède en 983 ² ; il est évêque jusqu'en 1012 et remplacé par Joseph dont le successeur est Herwald, sacré en 1059. La liste des évêques de Llandav a besoin d'être entièrement remaniée. A partir de Gucaun elle est sincère. Entre Libiau qui meurt en 929 ³ jusqu'à Gucaun, on peut placer avec certitude : Gulfrit ⁴ et Pater ⁵. Aucun acte ne concerne Marchluid. Il peut se placer entre Libiau et Gulfrit, ou mieux entre Pater et Gucaun ⁶, c'est-à-dire entre 972 et 982, après la mort de Morcant Hen, ce qui s'accorderait avec la date donnée pour Marchluid.

Maucant et Conan signent dans la charte de 932 avec des *subreguli* Howel, Iuðwal, Morcant, Wrgreat. *Wrgreat* est une graphie anglo-saxonne pour *Guriat* (*w* = *gw-* ; *g* représente *jod* ⁷ ; *ea* donne le timbre de *a* gallois après *jod*). Il est très pro-

1. *Book of Llandav*, p. 246.

2. *Ibid.*, p. 25.

3. *Book of Ll.*, p. 240 : il meurt dans la 3^e année de son ordination.

4. *Book of Ll.*, p. 223. Dans une charte figure, avec Catell filius Artmail, rex Guenti, *Gulfrit*. Or Catell meurt en 943, d'après les *Annales Cambriae*. Il y a un autre Arthmail fils de Nongui, du temps de Gucaun (*B. of Ll.* p. 243).

5. *Ibid.*, p. 218. L'évêque Pater figure dans un acte de l'an 955 avec le roi *Nogui* (Nougui) fils de Guriat et père d'Arthmail qui vivait du temps du Gucaun (*ibid.*, p. 243).

6. Pour la période qui précède Libiau, on peut ranger dans l'ordre suivant les évêques : Catguoret, Grecielis, Cerenhir, Nobis, Nud, Cimeilliauc (mort en 926 : *B. of Ll.*, p. 236). Le compilateur (*ibid.*, p. 181) place Berthguin après Oudoceus, ce qui est très douteux, et après un long intervalle, Grecielis, puis Cerenhir (*Cerentirus ep.*, p. 184) : avant Trichan, la liste ne mérite aucune confiance. Les délimitations de terres en gallois accompagnant de prétendues chartes de toute époque, même du temps de Dubrice, sont d'une langue de transition du XI^e au XII^e siècle.

7. *Book of Ll.*, p. 218, 243, 245. Il y a un autre Guriat, père d'Etguin roi de Gwent-is-coit qui vivait du temps des évêques Bledri et Joseph.

bable qu'il s'agit d'un roi de Gwent père de Nougui : ce dernier figure dans une charte datée de 955 avec l'évêque Pater. Iudwal est probablement le roi qui aurait été tué en 943, en même temps que son fils Elised, d'après les *Annales Cambriae*.

Conan étant évêque de Saint-Germain's, Maucant doit être à Saint-Petroc : *Din-wrin* paraît avoir disparu à cette époque. Il y a en Cornwall, d'après le monasticon d'Oliver (p. 441), une paroisse de Mawgan ¹.

M. Fawtier avait avancé dans sa première étude ² que l'hagiographe, Breton cependant, ne savait rien, sauf la fondation de Dol, du rôle de Samson en Armorique. Comme on ne pouvait manquer de lui objecter qu'il s'étend en tout cas longuement sur le fait le plus important qui se soit passé, du temps du saint, en Domnonia : le renversement de Commor et la restauration de Iudwal, il ajoute que du rôle de Samson en Armorique, « il (l'hagiographe) ne nous raconte qu'un trait... qui se passe en France ». C'est cependant en Armorique que s'est passé le premier acte de ce drame : l'usurpation du trône par Commor ; c'est en Armorique, que Samson a recueilli les plaintes du peuple au sujet du renversement et du meurtre de Jonas ; c'est également en Armorique que s'est dénoué le drame par le soulèvement de la population et l'intervention de Samson en faveur de l'héritier légitime Iudwal, la défaite et la mort du tyran.

M. Fawtier va jusqu'à reprocher à l'hagiographe de n'avoir plus de miracles du saint à raconter, lui qui en est si prodigue dans ses récits d'outre-mer. L'hagiographe cependant déclare lui-même (lib. I, 54) qu'il va se borner, qu'il choisira parmi les faits extraordinaires celui qu'il estime le plus merveilleux, et il entame alors le récit de l'intervention du saint en faveur

1. Cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 90. Il y a deux paroisses de Saint-Mawgan en Cornwall : l'une en Pydre, l'autre en Kerrier. Si *Maucant* était la bonne leçon, le nom serait cornique, car le Pays de Galles qui connaît *Maucan*, n'a pas ce nom. On a lu parfois *Rumancant* le nom d'un fidèle du roi Eadgar, à qui ce roi donne des terres en Devon et Cornwall en 967. De Gray Birch, *Curt. sax.* III, p. 473, lit : Wulfnoth *Rumuncant*.

2. *Vie*, p. 75.

de Iudwal. Le don du miracle n'est d'ailleurs pas tari chez Samson, non plus que chez l'hagiographe le goût du récit miraculeux. A peine entré dans le palais de Childebert, Samson guérit un *energuminus* qui se trouve être un *très grand comte* (I, 54). Aussitôt après vient le miracle de la coupe empoisonnée (I, 55), qui est suivi lui-même de deux autres (I, 56, 57). Il est vrai que ces prodiges se passent à la cour du roi de France, mais n'était-ce pas le théâtre le mieux choisi pour faire valoir les vertus les plus extraordinaires du saint sur le continent ? A Dol même (lib. 11, 12) l'hagiographe nous montre le saint n'ayant pour tout aliment pendant le carême que trois hosties, ce qui passerait difficilement pour un fait naturel. D'ailleurs, il déclare (lib. 11, 3) qu'il serait impossible ¹ de dire combien d'infirmes, de malades de corps et d'esprit, ont été guéris par l'intercession du saint auprès de Dieu : ils sont innombrables les grabats, couches, laissés au monastère par les malheureux guéris. Il attribue, en particulier, à l'intercession du saint après sa mort, le brusque arrêt d'un incendie qui menaçait le monastère de destruction : il tenait le fait d'un témoin oculaire.

Dans sa *Réponse* (pp. 27-34), M. Fawtier est plus catégorique encore au sujet du conflit de Commor et Iudwal, et de l'intervention de Samson dans la lutte, que dans sa *vie de saint Samson* : là, il n'allait pas jusqu'à dire que la *Vita* avait tout inventé, mais il croyait avoir donné des raisons de croire *qu'elle avait pu inventer* (p. 71) ; ici, elle a réellement inventé. L'hagiographe, d'après lui, a pu connaître le nom de Commor, ce personnage étant légendaire en Bretagne ; le nom de Iudwal fils de Jonas, une généalogie a pu le lui fournir. (Pourquoi aurait-il été chercher dans une généalogie, un nom aussi commun chez tous les Bretons ?). Nous ne savons pas, selon lui, quand ces personnages ont vécu, nous ne savons même pas s'ils sont contemporains (p. 34). Dans sa *Vie* il voyait dans Commorus le Cunomorus de Grégoire de Tours, lequel sauva Macliau des embûches de son frère Chanao, et

1. L'expression : *vel nostris temporibus*, indique qu'il s'agit des miracles opérés par le saint de son vivant et après sa mort.

dans Iudwal, Vidimaclus ou plutôt Iudimaclus, allié du chef breton Waroch (*Weroc*) dans sa lutte contre Clotaire II. Il en résultait évidemment que l'hagiographe avait dénaturé l'histoire. Je n'ai pas eu de peine à démontrer que Cunomorus et *Vidimaclus* (et non *Iudimaclus*) n'avaient rien à faire avec Commor et Iudwal. Les deux histoires, en outre, n'ont à peu près rien de commun ; de plus, il n'est pas question de Vidimaclus (mieux *Vidimaglus*) avant 587¹. Dans sa *Réponse* (p. 33), M. Fawtier trouve que Commore est *un personnage peu clair* : « il n'est pas Breton, car les Bretons le qualifient d'*externus* ; son nom d'autre part doit être brittonique, quoique M. Loth ne le dise pas ». Ce sont des Bretons de Domnonia qui le traitent d'*externus*, ce qui ne prouve nullement qu'il ne soit pas Breton : il peut venir de Broweroc, ou de la Cornouaille armoricaine, ce qui explique parfaitement que les Domnonéens le considèrent comme un étranger : si M. Fawtier y tient, on peut même le faire venir de chez les Bretons insulaires. Quant à l'assertion de M. Fawtier en ce qui me concerne, elle prouve décidément qu'il est distrait non seulement dans la lecture des manuscrits mais aussi dans celle des écrits de ses contradicteurs. J'ai dit p. 8 : ce nom (*Commorus*) est composé de la particule *com-* (particule comparative et aussi intensive), jointe directement au mot suivant : cf. *Commaglo-s* donnant *commel* aujourd'hui dans saint-*Caradec-Tregomel* (Morbihan) ». De même que *com-maglo-s* a donné *Commel*, mais *Cuno-maglo-s* : *Con-vel* (S^t Convel, Les-Convel ; gallois *Cynvael*²) ; de même **Com-māro-s* a donné *Commôr*, moderne *Commeur*, mais *Cunomāro-s* : *Con-veur*. *Conveur* existe dans le nom de *Plougonveur*, paroisse des Côtes-du-Nord, modifié aujourd'hui fâcheusement en *Plou-gonver*. Quant au vieux-breton *Commôr* = **Com-māro-s*³ (très-grand), on le

1. *La vie la plus anc. de s. S.*, p. 8.

2. Cf. J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 27-28.

3. L'irlandais moyen *com-môr*, grandement (la longueur de l'o de *-môr* indique qu'on avait conscience de la valeur de l'adjectif composé) : dans *Cath Catharda*, ligne 2971, édition des *Irische Texte* ; *com-môrad*, action de glorifier (Kuno Meyer, *Contributions to irisch Lexicography*). Le gallois moyen *cym-mawred* (*Myv. Arch.* I, 141) paraît signifier *grandeur* et remonte à **com-mārjiā*.

retrouve dans le nom de la commune actuelle des Côtes-du-Nord, *Tre-gomeur*, à 13 km. au nord-ouest de Saint-Brieux. Ce nom, au moyen-âge, a été orthographié de façon fantaisiste (*Tregoumer*, *Tregoumar*) mais il y a une graphie qui indique bien la prononciation actuelle : *Tre-gomoer* ¹.

M. Fawtier a été bien mal inspiré en cherchant *une légende topographique* dans le nom de *Comore ar miliguet*, Comor le Maudit, nom d'une motte et d'un château en ruines, en Peder nec, canton de Begard, Côtes-du-Nord, dont parle Bertrand d'Argentré ². *Comore* est une forme demi-savante et littéraire, puisée dans quelque vie de saint et popularisée, forme contraire aux lois de la dérivation bretonne. D'ailleurs ce *Comore* littéraire est surtout connu par la légende de sainte Tryphine et de son fils *Tremeur* (*Treueur*; en vieux-breton *Trech-mor*).

Le récit de la révolution qui amena le rétablissement de la royauté légitime en Domnonia est d'une clarté et d'une logique irréprochables chez l'hagiographe. Samson trouve la population dans le deuil. On lui apprend qu'un tyran étranger s'est emparé du pays, a fait mettre à mort le roi légitime Jonas, en ayant eu soin de se concilier par des moyens déloyaux le roi et la reine de France; qu'il leur a livré pour être tenu en captivité et être mis à mort le fils de Jonas, Iudwal, mais que ce prince était encore vivant. Il est clair que Commor a réussi à rendre suspect le prince dont il a fait tuer le père et que, par ses artifices, il se protège contre un retour de la fortune en le faisant tenir provisoirement en captivité. L'intervention de Samson, à la suite des doléances des habitants, en faveur du roi légitime auprès du suzerain, est toute naturelle; c'est en outre une preuve du crédit dont il jouissait déjà auprès des habitants de la Domnonia. Il gagne la faveur du roi par ses qualités personnelles. Dès lors, la fondation de Pental, sur la basse Seine, par suite d'une donation royale, n'a rien qui puisse surprendre, tandis que autrement le voyage de Samson est sans objet et la consti-

1. *Evêchés de Bret.*, III, p. 84, etc. . .

2. *Histoire de Bretagne*, p. 135. Cf. Fawtier, *Vie*, p. 67, note 4.

tution d'une dépendance de Dol à l'extrémité opposée de la Neustrie parfaitement inexplicable. M. Fawtier (*Réponse*, p. 35) le reconnaît : *il est impossible de résoudre cette énigme.*

Quant aux raisons qui ont amené le roi à concéder au saint la fondation d'un monastère à Pental plutôt que dans le voisinage immédiat de Paris, elle nous échappent ; on pourrait hasarder à ce sujet diverses conjonctures assez oiseuses. Peut être Samson a-t-il eu aussi des raisons de s'éloigner de Paris. Pour l'hagiographe, c'est un don du roi : sa volonté suffit et il ne se soucie point d'en rechercher les mobiles. Il en profite pour prêter à Samson un nouveau miracle, qui n'est guère qu'une réédition du miracle du serpent détruit à la prière du comte cornouaillais Wedianus. Ici, comme là, un monastère est élevé à l'endroit où a eu lieu la destruction du monstre.

La suite du récit ne soulève aucune difficulté. Samson avec Iudwal, après avoir descendu la Seine jusqu'à la mer, ce que l'hagiographe juge inutile d'indiquer, gagne les îles de Lesia et Angia dans lesquelles on s'accorde à voir Guernesey et Jersey. Là beaucoup d'hommes de lui connus, ce qui n'a rien de surprenant, ces îles étant en rapport très intime avec le continent armoricain², sur ses exhortations, d'un élan unanime, partent avec Iudwal pour la Bretagne. Le soulèvement contre l'oppresseur était évidemment préparé. Ensuite (*die quadam*) sur l'intercession de Samson, Dieu donne la victoire à Iudwal, de telle façon qu'il abat lui-même d'un coup le tyran Commorus et qu'il règne ensuite dans toute la Domnonée. La phrase très simple par laquelle l'hagiographe nous expose ce dénouement provoque chez M. Fawtier les plus étonnants commentaires. Après s'être demandé quand Commor et Iudwal ont vécu, il confirme ainsi ses doutes : « L'hagiographe était-il mieux renseigné que nous ? Je n'en suis pas extrêmement sûr, car il semble bien écrire assez longtemps après la mort de Iudwal. Voici, en effet, comment il termine le récit de cette révolution dynastique : « *et ipse [Judualus] postea in tota cum suis sobolis [var. cum sua sobole] regnaverit [var. regnavit]*

1. Voir plus haut, p. 4.

2. Voir plus haut, p. 4-5.

Domnoniam [var. *Domnoniā*] ¹. Conçoit-on un auteur écrivant quelques années seulement après l'événement qui parlerait ainsi ? » M. Fawtier cite inexactement et ne paraît guère connaître la valeur des verbes latins dépendant de *ut* : voici le texte complet (lib. I, 59) : « *quadam die, sua sancta intercessione, victoriam Judualo Deus dedit [ITA] ² UT Commorum injuste violantem uno ictu prostraverit et ipse postea in tota cum sua sobole regnaverit Domnonia* ». *Regnaverit* a la même valeur temporelle que *prostraverit*, et ces deux verbes ne se comprennent pas sans *ut*, que M. Fawtier a supprimé. Le sens est des plus clairs et ne prête nullement aux gloses de M. Fawtier : « un certain jour par suite de sa sainte intercession (à Samson), Dieu donna la victoire à Iudwal, de telle façon qu'il abattit Commor l'injuste oppresseur et qu'ensuite il régna avec sa lignée dans toute la Domnonée ». Oui, l'hagiographe écrivant quelques années seulement après l'événement (quelque cinquante années) a pu parler ainsi.

Un des grands arguments de M. Fawtier pour tenir toute cette histoire pour suspecte et même pour prétendre que Samson n'a pu vivre à l'époque de Childebert, qu'il est venu en Armorique au début du VI^e siècle, c'est que Grégoire de Tours ne dit rien de la lutte de Commor et Iudwal, qu'il ignore Samson, et que la vie de saint Patern d'Avranches par Fortunat garde également au sujet de notre saint un silence absolu.

J'ai déjà fait remarquer que Grégoire de Tours connaissait assez bien ce qui se passait dans le sud-est de la Bretagne en raison des luttes continuelles des Bretons du pays de Weroc contre les Francs, luttes qui mirent en péril la domination franque à plusieurs reprises, mais qu'en revanche il paraissait ignorer l'existence de la région domnonéenne, dont l'attitude vis-à-vis des Francs paraît avoir été plus pacifique. Grégoire, dit M. Fawtier ³, a connu en particulier *Prætextatus*, évêque

1. *Réponse*, p. 34.

2. J'ai adopté les variantes donnant évidemment des leçons préférables au texte : *texte* : *ita* manque ; *Commotum* ; *violentem* ; *suis sobolis* ; *Domnoniam*.

3. *Réponse*, p. 30.

de Rouen, dans le diocèse duquel se trouve Pental. Il aurait dû être renseigné par lui sur une pareille fondation. Il résulte, en réalité de tous les passages de l'*Historia Francorum* où il est question de Prætextatus¹, que Grégoire s'est vivement intéressé au côté dramatique de la vie et de la mort tragique de Prætextatus. Mais, comme me l'écrit l'abbé Duine, aucune ligne ne permet de dire que l'évêque de Rouen se soit entretenu avec l'évêque de Tours de l'administration de son diocèse ou des abbayes qui y étaient² établies. Si on s'étonne que Prætextatus ne lui ait pas parlé de Samson et de Pental, on peut trouver presque aussi étrange son silence au sujet des Bretons, qu'il a sûrement connus lors de son bannissement à Jersey ou Guernesey.

Quant au silence de Fortunat sur Samson, l'abbé Duine (*Objections*, p. 120) l'explique de façon à satisfaire notre exigeant critique lui-même. Paterne (saint Pair d'Avranches) est mort à l'âge de 83 ans. Sa *Vita* par Fortunatus a été composée une trentaine d'années au plus tard après sa mort. Marcian à qui elle est dédiée était probablement abbé du monastère de Saint-Jouin où Paterne et Scubilion avaient reçu leur première formation : Fortunat a pu y puiser ses principaux renseignements. Il a pu en recevoir aussi de la famille du saint qui appartenait à l'aristocratie poitevine, ainsi que des prélats qui l'avaient connu ou avaient entendu parler de lui. Les synchronismes de la *Vita* sont irréfutables, chose rare dans l'ancienne hagiographie. Fortunatus avait donc eu toutes chances d'être bien et copieusement renseigné. « Cependant quel est le résidu historique de la *Vita Paterni* ? Assez peu de chose. Notre critique qui tient pour suspect l'Anonyme Samsonien, parce que celui-ci ne surabonde pas de détails sur l'activité du

1. *Hist. Fr.* (édition Arndt et Krush, M. G. H., *script. rer. merov.* t. I), lib. v, 18 ; l. VII, 16 ; l. VIII, 20 ; l. VIII, 31, 41 ; l. IX, 20 ; l. IX, 39.

2. Lib. IX. Prétextat est parmi les signataires de la lettre adressée à Radegonde (ces signataires sont : avec Prétextat : Eufronius de Tours, Germanus de Paris, Félix de Nantes, Domitianus d'Angers, Victor de Rennes et Domnolus du Mans). C'est une lettre purement religieuse en faveur de son monastère de femmes.

saint dans la péninsule, devrait, au même compte, exprimer une défiance au moins aussi rude vis-à-vis du texte de Fortunat et le traiter comme une composition très lointaine des événements. En effet, le saint neustrien fut treize ans évêque d'Avranches. Or l'hagiographe se contente, outre la guérison d'une Rennaise qui était muette, de célébrer l'épiscopat de Paternus en quelques formules générales et rapides, d'une latinité anormale (si nous en possédons le texte exact) et dont le sens pourrait être le suivant : *il s'employa si bien à la construction d'églises nouvelles ou à la restauration des anciennes, mit tant d'empressement à rebâtir des maisons et à recommander la pratique de la culture, pourvut si largement à l'entretien des pauvres, qu'il fut admirable en tout point et unique entre tous les hommes.* Ne dirait-on pas une simple épitaphe ? L'écrivain s'attarde de préférence au tableau poétique et partiellement légendaire, croyons-nous, de la mort et des funérailles ! *Pas un mot de la présence de Paternus au concile de Paris où cet évêque fut en contact avec le prélat de Dol.* Pas un mot des Bretons qui pourtant devaient être assez connus dans ces parages au beau milieu du vi^e siècle. — Alors pourquoi s'étonner du silence sur Samson dans un tel document ? » Comme le dit ailleurs l'abbé Duine : le reliquat historique de la vie de saint Samson, par comparaison, n'est donc pas si méprisable.

J'ajouterai que si la distance entre Dol et Avranches est si peu considérable qu'aujourd'hui, si on en croit M. Fawtier ou ses garants, on peut apercevoir du rocher d'Avranches *la flèche*¹ de la cathédrale de Dol, il y avait entre les Bretons du Dolois et les Gallo-Romains d'Avranches et même du Rennais, une barrière morale autrement solide et difficile à franchir : celle de la langue, des mœurs, du sentiment national et des habitudes religieuses. Les évêques gallo-romains n'existaient pas aux yeux des Bretons dans lesquels ces évêques

1. La cathédrale de Dol n'a pas de flèche ; elle a des tours. J'ai contemplé le Mont Saint-Michel, du haut d'Avranches et porté mes regards vers Dol, mais, comme je n'ai pas des yeux de lynx, je n'ai pas aperçu les tours de la cathédrale. Le clocher du monastère de Samson était assurément beaucoup plus humble et il a fallu certainement à Patern une *vue miraculeuse* pour le découvrir.

voyaient de leur côté des étrangers suspects au point de vue religieux par-dessus tout.

M. Fawtier a d'autres raisons de suspicion. Il rappelle au sujet de la *mala regina*, qui créa tant d'embarras à Samson, la remarque de Mgr Duchesne. Après avoir constaté que ce que nous raconte la *Vita* sur la reine Ultrogothe et Childebert n'est guère d'accord avec les dires de Grégoire de Tours, au sujet de ces deux personnages, Mgr Duchesne ajoute : « il semble plutôt que l'on ait en tête le souvenir de Chilpéric et de Frédégonde. » Observation extrêmement juste, s'écrie M. Fawtier, « mais la confusion est difficilement explicable, si la source de notre auteur sur cette histoire est la *Vita* du diacre Henoc, un contemporain et probablement un témoin ¹ ». Tout d'abord, il n'est pas le moins du monde prouvé que, pour la partie continentale, la *Vita* repose sur une rédaction écrite de Henoc : c'est le contraire qui est probable, comme je l'ai montré précédemment ² ; la source doit être orale ; dès lors, la remarque de M. Fawtier est sans objet. L'anonyme a assurément manqué de sobriété et de mesure dans son roman de la *mala regina*. On y découvre sans peine, suivant les expressions de l'abbé Duine ³, l'influence qu'il a subie de ses lectures littéraires et des petites nouvelles qui circulaient sans doute de monastère en monastère sur le compte d'une Frédégonde ou d'une Brunehaut. De plus, il est fort possible que Samson ait eu réellement à souffrir d'une opposition dangereuse à ses projets de la part de la reine circonvenue peut-être par des agents de Commor, et que l'hagiographe l'en ait punie en lui prêtant les traits et les mœurs d'une Frédégonde.

La politique de Childebert ne me paraît pas non plus aussi inexplicable qu'à M. Fawtier. « Voilà un roi franc, s'exclame-t-il, qui cherche, suivant la politique de sa maison, à mettre sous sa domination la Bretagne ; pour cela il laisse agir Commor contre Jonas ; puis, quand la politique qu'il soutenait triomphe, il s'empresse de combattre son meilleur partisan pour

1. *Réponse*, p. 32.

2. *Rev. Celt.*, t. XXXIX, p. 309.

3. *Objections*, p. 79.

rétablir la dynastie bretonne ¹ ». Commor a pu représenter Jonas comme un danger pour la domination franque et tromper le roi par des rapports mensongers. Eclairé par Samson sur le caractère et peut-être les véritables projets de Commor, Childebart favorise simplement l'entreprise de restauration de Samson en faveur de Iudwal. En aucun cas la suzeraineté de Childebart sur la Domnonée n'était mise en péril. On ne voit pas d'ailleurs que ses forces aient été engagées dans la lutte.

Le qualificatif *judex* appliqué par l'hagiographe à Commor a éveillé l'attention ombrageuse de notre vigilant critique. Il n'est pas éloigné d'y voir un argument contre l'ancienneté de la *Vita*. L'hagiographe qualifie le chef cornouaillais, Wedianus, de *comes*, Jonas, de *præsul* : « il semble bien qu'il ait dans la tête l'idée d'une hiérarchie : le *præsul* héréditaire, un roi ; le *comes* à la tête d'un *pagus* ; et au-dessous, le *judex*. Ce serait fort intéressant, car le *judex* inférieur au *comes* est une institution carolingienne ². » Or, « il suffit d'ouvrir le glossaire de Du Cange aux mots *comes* et *judex*, et de consulter les lexiques des *Vitæ sanctorum ævi merovingici* dans la collection allemande *in-quarto*, pour constater que Commor n'est nullement diminué hiérarchiquement par la qualification dont il est l'objet ³ ».

M. Fawtier n'est décidément pas heureux dans ses gloses sur le latin de notre hagiographe. Il maintient encore, dans sa *Réponse* ⁴, au vocable *privatus* le sens de *leude*. L'abbé Duine et moi nous avons repoussé cette interprétation ⁵, *privatus* dans le sens de *leude* étant inconnu. « Ils oublient, prétend M. Fawtier, que le texte donne *privatum plorantem*. » Il faudrait, selon lui, si ce terme était un nom propre : *Privatum nomine*

1. *Réponse*, p. 33.

2. *Réponse*, p. 33-34.

3. Abbé Duine, *Objections*, p. 178-179.

4. P. 8, note 9.

5. J'avais proposé sans y attacher la moindre importance de lire : *virum privatum*, qui pouvait passer pour une traduction de la locution galloise courante : *gur priod*, homme marié (*vir privatus*), ce qui est le cas du personnage en question. Je crois mon hypothèse inutile. *Privatus* est un nom propre bien connu dans les Inscriptions latines.

plorantem. L'abbé Duine lui fait observer que la *Vita secunda* donne justement cette formule, ce qui suffirait à clore le débat, mais il y voit une correction élégante du second rédacteur, qui a craint qu'on ne comprit : *Samson vit un particulier qui pleurait*. La locution *Privatum plorantem* lui semble appartenir au style de l'auteur qui écrit également *episcopo Louchero* et non *episcopo nomine Louchero*. Cependant l'emploi de *nomine*, en pareil cas, paraît habituel chez l'hagiographe : lib. I, c. 1. *Ammon nomine*, *Auna nomine* ; c. 2 *Henocus nomine* ; c. 46 *Junianus nomine* ; c. 7 *Eltuti nomine* ; c. 20 *Piro nomine* ; c. 53 *Jonam nomine* ; c. 1 *Afrella nomine* ¹. *Guediano* (lib. I, c. 48) cependant n'est pas accompagné de *nomine*. Le manuscrit de Metz donne *Umbraphel* également sans *nomine*, mais 9 manuscrits le présentent. Je croirais en somme à une omission involontaire du scribe de l'archétype des manuscrits existants.

M. Fawtier, qui paraît attacher tant de prix à certaines expressions de la *Prima*, fait bon marché des études si consciencieuses de l'abbé Duine sur le style, le vocabulaire et la syntaxe de cette Vie, qui *s'accordent parfaitement avec l'idée qu'on pouvait se faire d'un compatriote de Gildas et d'un contemporain de Grégoire de Tours*. « Cette affirmation, d'après notre critique, ne s'appuie en réalité, que sur une expression « *qui sent assez fort les VI-VII^e siècles* » ². Le lecteur qui ne connaîtrait le mémoire auquel il est fait allusion paru en janvier 1915 dans les *Annales de Bretagne*, que par le jugement sommaire de M. Fawtier, ne soupçonnerait pas qu'il comprend sur la langue et la littérature de l'Anonyme Samsonien une étude de quarante pages *in-octavo*, dont les quinze dernières forment un lexique. C'est donc un essai des plus sérieux qui a reçu des spécialistes le meilleur accueil.

M. Fawtier trouve cependant que les conclusions de l'abbé

1. 5 mss. n'ont pas *nomine*.

2. Réponse, p. 11. Il s'agit de l'expression « *o beatissime sedis apostolicae episcopo Tigernomale* à rapprocher (lib. II, 1 et 2) de *o beatissime papa Tigernomale*. M. Fawtier disserte là-dessus p. 11, note. M. l'abbé Duine n'a avancé qu'une chose : c'est que l'expression paraît avoir été plus courante aux VI-VII^e siècles que dans la suite. Il n'est donc pas surprenant que M. Fawtier ait pu en citer un exemple analogue et postérieur.

Duine sur les sources littéraires sont beaucoup plus intéressantes : « 1^o l'anonyme n'offre aucune trace de lectures postérieures à la fin du vi^e siècle ; 2^o il sait la gloire de saint Martin et évite d'en prononcer même le nom. »

M. Fawtier prétend, sur le premier point, retourner contre l'abbé Duine ses propres arguments. Ce dernier avait relevé une remarquable similitude d'expressions d'abord dans les très humbles excuses de notre hagiographe au début de son œuvre et celles de *Cogitosus* dans la plus ancienne vie de sainte Brigitte ; puis, entre un passage du même prologue et un autre de la préface à la Vie de saint Patrice par Muirchu *Maccu-Mächtheni*. Or, *Cogitosus* a vécu entre 640 et 680, et Muirchu a écrit son œuvre avant 698. Convaincu de l'ancienneté de la *Vita Samsonis* et se fondant aussi sur une expression de l'œuvre de *Cogitosus* et de Muirchu, un diminutif (*ingenioli*) que l'hagiographe, très friand de ce genre d'expression, n'eût pas manqué de s'approprier, s'il avait eu leurs œuvres sous les yeux, l'abbé Duine avait conclu¹ que c'est l'Irlandais qui avait profité de l'œuvre du Breton. D'après M. Fawtier (Réponse, p. 12, note 3²), l'abbé Duine aurait supprimé ce rapprochement dans ses *Origines Bretonnes*, parce qu'il gênait la thèse de l'auteur, de sorte que ces rapports, devenus si importants subitement aux yeux de notre critique, auraient passé inaperçus, si, dans mon mémoire, innocemment sans doute, je ne les avais rappelés, en y insistant. Or loin de renoncer à ces rapprochements, comme tout lecteur de M. Fawtier ne manquerait pas de supposer, et de les passer délibérément sous silence, ce qui, en pareil cas, à mon avis, seroit un manque de loyauté, l'abbé Duine y est revenu depuis. Retrouvant dans la préface des *Collationes* de Cassien, que l'Anonyme, *Cogitosus* et Muirchu ne pouvaient ignorer les métaphores dont il avait fait état, il avait été amené à reconnaître que les trois auteurs pouvaient ne pas dépendre les uns des autres, mais avoir une

1. Duine, *Saints de Domnonée*, p. 6, n. 7.

2. Je cite *in-extenso* (Réponse, p. 12, note 3) : « il est vrai que ce rapprochement a complètement disparu dans les *Origines bretonnes* ou il gênerait la thèse de l'auteur. Heureusement, M. Loth dans son mémoire insiste sur ces rapports qui sans cela seraient facilement omis. »

source commune. Et c'est précisément ce que j'ai supposé dans mon mémoire, et telle est encore aujourd'hui mon opinion, quoique la plus ancienne vie de saint Samson ait pu être connue de très bonne heure en Irlande ¹. On voit de quel côté est la bonne foi dans cette discussion ; on ne peut que regretter dans une controverse de ce genre l'emploi de procédés qu'on pardonnerait tout au plus à des *avocassiers* de mauvaises causes. Dans ses *Objections*, p. 172 l'abbé Duine les relève en termes qui auraient pu être plus sévères.

M. Fawtier est particulièrement heureux du silence, constaté par l'abbé Duine, de l'hagiographe sur saint Martin : il y voit un effet des démêlés des évêchés de Dol et de Tours. « Le moine dolois aurait ainsi pressenti, deux siècles à l'avance, que l'évêché de saint Martin et celui de saint Samson s'opposeraient avec une telle violence, ou bien, si l'on se refuse à admettre une telle intelligence de l'avenir, ne serait-ce pas que ce Breton du VII^e siècle serait en réalité un Breton d'une époque plus tardive ². » Pourquoi, répond l'abbé Duine, l'Anonyme samsonien aurait-il parlé de cet évêque *du IV^e siècle* ? Ne pourrait-on lui reprocher avec tout autant et même plus de raison, de taire par exemple le nom de saint Patrice, surtout lors du récit du voyage de Samson en Irlande ?

1. *La plus ancienne vie de Saint Samson*, p. 30-31. En note je citais une lettre de l'abbé Duine qui approuvait absolument ma restriction sur la possibilité d'une source commune. Il m'apprenait qu'il avait étudié un nombre assez considérable de prologues et qu'il croyait qu'il y avait pour ces préfaces, que l'on pouvait grouper par familles et qui avaient de curieux traits de ressemblance, des modèles communs. Il citait à l'appui le *Scintillarum liber* de *Defensor*, moine de Ligugé, qui vivait dans la première moitié du VIII^e siècle. M. Fawtier (p. 13, note 1) nous dit que l'œuvre de *Defensor* n'a aucun rapport avec les *manuels d'hagiographie* de Duine, cette œuvre étant un recueil de citations « comme on en a des centaines d'exemplaires au moyen âge ». L'abbé Duine a parlé non de *manuels d'hagiographie*, mais de *manuels de littérature*, où on apprend la bonne manière d'être hagiographe, rhéteur sacré. Au lieu de *manuels*, mettons *répertoires*, et suivant l'expression même de Duine, en parlant de l'œuvre de *Defensor*, « des sortes d'*anthologie* de maximes et sentences ». Je ne crois pas d'ailleurs qu'il nous reste des *centaines d'exemplaires* de ce genre de composition remontant comme l'œuvre de *Defensor*, à la première moitié du VIII^e siècle.

2. *Réponse*, p. 13.

L'abbé Duine qui avait noté son silence sur saint Martin, s'était bien gardé d'en tirer aucune conclusion : et pour cause. « C'est une chimère de s'imaginer que les églises bretonnes mettaient leur indépendance à rejeter le culte d'un bienheureux dont la renommée était universelle et qui avait été l'introducteur de la vie monastique en Gaule. Les Irlandais en firent l'oncle de saint Patrice et l'honorèrent presque à l'égal des grands saints indigènes. Les Bretons les plus attachés à leur métropole l'accaparèrent non moins habilement au profit de leurs propres légendes, comme le fait l'hagiographe de saint Magloire. Jamais la querelle archiépiscopale n'a porté atteinte aux dédicaces dont saint Martin était nanti dans plusieurs églises du *pagus Dolensis* ¹ ».

M. Fawtier, qui s'applaudit ici du silence de l'hagiographe, le lui reproche au contraire, en maint endroit. Il lui en veut moins parfois pour ce qu'il dit que pour ce qu'il ne dit pas. Il eût voulu un historien : il ne trouve « *en fin de compte qu'un hagiographe et, ce qui est plus grave, un hagiographe breton* ². » Il le justifie, sans s'en douter, une ligne plus haut : « il faut bien considérer que *l'auteur avant tout avait pour but d'édifier.* » Beaucoup de Vies de saints d'une haute antiquité et d'une incontestable authenticité sont d'une désespérante pauvreté en événements historiques. C'est le cas, par exemple, de la vie la plus ancienne de sainte Brigitte, écrite cependant au *vii^e* siècle ; c'est aussi celui, comme nous venons de le voir, de la vie de saint Patern d'Avranches. Les hagiographes sont surtout des panégyristes, préoccupés d'exalter les vertus chrétiennes de leurs héros et ils ont pour but principal, unique souvent, l'édification des fidèles. Des événements de leur temps qui, pour nous, seraient d'un intérêt passionnant, ne

1. *Objections*, p. 175. Dans des chartes du Cart. de Redon du *ix^e* siècle, on rencontre le nom propre *Merthin* = *Martinus*, en composition ; *Merthin-hael*, *Merthin-hoiarn*, le dérivé *Mert(h)inan*. Ce sont assurément des emprunts fort anciens. Il y a eu une refonte de *Merthin* en *Marthin* d'après *Martinus* ou *Martin* dans : *Lan-varzin* en Plozevet. *Loc-marzin* en Trégunc ; *S^t Marzin* en Plougonvelin (J. Loth, *Les noms des saints bretons*, p. 88).

2. *Vie*, p. 56. Notre moine ne *voulait* être qu'hagiographe et ne *pouvait* être que breton.

les préoccupent pas : et puis à quoi bon en entretenir leurs contemporains qui les connaissent aussi bien qu'eux ¹.

Rien n'est plus curieux, je crois, et plus caractéristique des procédés de polémique de M. Fawtier que la façon dont il interprète et commente un passage du sermon prononcé le jour de la fête de saint Samson, dans lequel le moine dolois se félicite de voir le culte du saint se répandre suivant son désir et celui de ses frères : « *ce grand saint dont nous faisons mention et dont la fête aujourd'hui, comme nous le désirions tant, se met à briller chez beaucoup de Bretons et de Romains au delà et en deçà de la mer, au ciel et sur la terre* ². » M. Fawtier dénature d'abord le passage dans une certaine mesure en le coupant maladroitement et en l'ornant d'un fâcheux barbarisme : *... cujus (Samsonis) festivitas apud multos Britannorum Romanorum que ultra citraque mare...* CLAREXIT. Il en fausse le sens, car *clarescit* indique que la célébration de la fête de saint Samson est *en voie d'expansion*, mais non que son culte ait pris brusquement le développement foudroyant dont s'indigne comiquement M. Fawtier : « Et cela, s'exclame-t-il, *50 ans à peine après la mort de Samson.* » Pourquoi d'ailleurs le culte d'un saint qui avait joué un rôle si important en Armorique, ne fût-ce que lors de la révolution dont il a été question, connu à la cour du roi de France, ayant laissé des souvenirs très vivants outre-mer, ne se serait-il pas répandu avec une rapidité insolite ? « Le saint avait des fondations ou des donations en Romanie et jusque sur les bords de la Seine, et ces églises affiliées à l'abbaye-évêché de Dol, constituèrent des foyers de culte immédiat. Il en fut de même pour les enclaves que le saint possédait dans toute la Domnonée péninsulaire. En Irlande et en Grande-Bretagne des maisons religieuses se rattachaient au souvenir de Samson et le panceltisme n'était pas à cette époque

1. Adamnan, dans sa *Vita Columbae*, aurait pu, en quelques lignes, trancher la question de la langue, des mœurs, et de l'origine des Pictes, qui a fait couler des flots d'encre : il ne nous apprend à peu près rien sur leur compte. On peut le regretter, mais peut-on le lui reprocher ?

2. Lib. II, c. 11 : *egregius sanctus de quo nobis mentio est et cujus festivitas apud multos Britannorum Romanorumque ultra citraque mare, et ut ita dicam, in caelo et in terra, nobis satis desiderantibus hodie feliciter clarescit.* M. Fawtier a aussi des distractions en lisant son propre texte : il porte correctement *clarescit*, et il n'y a pas de variante.

un vain mot. Le monde dolois était toujours en communication avec le monde d'outre-mer, comme nous le rappelle le voyage transmarin de l'hagiographe lui-même. C'est aussitôt après sa mort que le culte de Samson a commencé dans tous ces lieux, de même que sa légende orale a pris naissance de son vivant même, en Romanie et parmi les insulaires ¹. » J'ajouterai que la part prépondérante prise par Samson à la restauration de Iudwal a dû rapidement le faire connaître d'un bout à l'autre de l'Armorique et que Iudwal et ses successeurs ont dû tenir à honneur de propager, dans leurs domaines propres et ceux qui en dépendaient, le culte du saint libérateur ².

M. Fawtier part de cette expansion rapide du culte samsonien pour prêter à l'hagiographe le calcul astucieux d'un prudent partisan de la prééminence de Dol au ix^e siècle et à l'abbé Duine, une naïveté. Après l'exclamation qu'elle lui a arrachée et que j'ai reproduite plus haut, il ajoute : « De même la prophétie d'Iltud ³ : « en augustum omnium nostrorum CAPUT, en pontifex SUMMUS multis citra ultraque mare profuturus, en egregius OMNIUM BRITANNORUM sacerdos. . . », au sujet de laquelle M. Duine écrit *imprudemment* : « ce passage lyrique permettait tous les développements postérieurs sur l'archiépiscopat du saint dans la grande et la petite Bretagne », rappelle à l'esprit *non prévu* le vieil adage juridique : « *is fecit cui prodest.* » Le vieil adage cité dans cette phrase ultra LABORIEUSE s'applique de toute façon assez mal à l'hagiographe. Il était assez naturel, que lors de la grande querelle autour de

1. Abbé Duine, *Objections*, p. 185. Mention est faite de notre saint dans un calendrier-obituaire rédigé antérieurement à 816 à York ou non loin de là à Ripon, Yorkshire (Fawtier, *Vie*, p. 25).

2. L'abbé Duine fait remarquer que le succès cultuel de saint Samson est pour la Bretagne primitive ce qu'a été celui de saint Yves pour la Bretagne ducale : cinquante ans après son décès l'official de Tréguier était connu partout et allait entrer dans les calendriers les plus divers. Il ne faut pas oublier toutefois que l'auréole de saint Yves se compose de rayons divers : les uns, lui appartiennent en propre ; d'autres ont été empruntés à d'autres auréoles par suite de la confusion de plusieurs noms avec celui du saint chez les Bretonnants (*Ewen, Eozen, Ervoan*, etc.).

3. J'ai corrigé le *prophète* en la *prophétie* (au sujet de Samson enfant, lib. I, c. 11). J'ai rétabli aussi la bonne leçon *augustum* que donnent 10 mss. à la place d'*angustum* du ms. de Metz, que conserve M. Fawtier.

l'archiépiscopat dolois, ses partisans s'emparassent d'une prophétie sortant d'une bouche aussi auguste que celle d'Eltut, qui, à leurs yeux, justifiait clairement leurs prétentions : c'est ce qu'a voulu dire l'abbé Duine *évidemment*. Quant aux expressions grandiloquentes, magnifiant Samson enfant, elles sont de mise dans une prophétie. Si on devait trouver quelque part chez notre moine le genre d'allusions et de prétentions voilées que découvre dans ces hyperboles l'œil soupçonneux de notre critique, ce serait assurément dans le sermon prononcé en présence de l'évêque Tigernomalus et de tous les moines assemblés, le jour de la fête de saint Samson, document auquel plusieurs critiques, M. Fawtier notamment, n'ont peut-être pas accordé une attention suffisante. On peut le parcourir en entier : on n'y trouvera rien de pareil. Au contraire, les épithètes appliquées au saint n'ont rien d'hyperbolique. En dehors de *sanctus*, je relève : c. 2 : *tanti viri virtutes — optimi utputa viri* ; c. 4 : *egregii ac beatissimi viri sancti Samsonis* ; c. 14 : *egregius sanctus* ; c. 15 : *electe Dei*. Le contraste entre le langage si simple du panégyriste et le langage métaphorique de la prophétie prouve clairement qu'il nè faut pas prendre à la lettre les expressions hyperboliques qu'il met dans la bouche d'Eltut et aussi qu'il n'y a pas la moindre raison d'y voir une prédiction faite après coup ou en voie de réalisation.

La rapide extension du culte de saint Samson donne une singulière force à un argument nouveau que vient d'ajouter l'abbé Duine à ceux déjà si solides et à coup sûr amplement suffisants qui militaient en faveur de l'ancienneté de la *Vita S.* Il lui a été suggéré par l'*Inventaire liturgique* de l'hagiographie bretonne qu'il achève en ce moment et dans lequel il donnera une édition critique des deux préfaces qui furent chantées à des messes de saint Samson jusqu'au XII^e siècle, l'une à la vigile, l'autre au jour de la fête. Cette double préface de la messe propre du Bienheureux est en étroite parenté avec la *Prima vita* : « ou l'hagiographe a copié le liturgiste, ou celui-ci a puisé dans celui-là, ou tous les deux se sont servi d'une source commune antérieure. Préférer la première ou la troisième hypothèse c'est avouer qu'une notice samsonienne a précédé le travail de l'Anonyme, et ce dernier se voit justifié

dans son affirmation relative à une rédaction primitive. Prenons la seconde hypothèse : le liturgiste a suivi l'hagiographe (ou, ce qui revient au même pour la discussion, le liturgiste ne fait qu'un avec l'hagiographe), celui-ci n'a donc pas écrit au IX^e siècle, comme le voudrait M. Fawtier, — à moins de prétendre que la liturgie doloise attendit quelque cent trente ans pour composer la messe solennelle du saint patron : proposition éminemment absurde. L'on se voit ainsi dans l'obligation de reporter la *Vita Samsonis* au commencement du VII^e siècle, à l'heure où le culte devait prendre une extension nouvelle, qui est marqué à la fois par le tableau de la dévotion populaire, tracé dans le *sermo* de notre anonyme, et par le souci de l'abbaye-évêché d'avoir une *vita* plus développée et plus *littérature*. De nos trois hypothèses, que le critique choisisse celle qu'il voudra ¹ ».

L'état de la doctrine religieuse de l'hagiographe a fourni à l'abbé Duine un argument sur lequel M. Fawtier se tait et dont j'ai cependant signalé l'importance ² : c'est qu'il représente le stade théologique du temps de Grégoire le Grand. Il n'a pas subi l'influence de la discipline pénitentielle de Colomban, mort en 615 ³.

En somme, malgré les ressources d'une imagination fertile en expédients servie par des connaissances variées, en dépit de la souplesse d'une dialectique parfois habile, plus souvent captieuse, M. Fawtier a échoué dans la tâche qu'il s'était proposée : l'innocence de l'hagiographe breton a triomphé de ses habiletés.

D'après son étude préliminaire sur les différentes rédactions de la vie de saint Samson, dans laquelle il a paru faire preuve de connaissances adéquates à son sujet, de conscience et de jugement, réserve faite au sujet de l'auteur de la *Vita secunda* et de ses sources, on était en droit de supposer que M. Fawtier avait fondé sa thèse sur une étude patiente, minutieuse et approfondie de la *Vita primigenia* à laquelle, en somme, il ramène toutes les autres, et la seule qui lui paraisse digne

1. *Objections*, p. 184.

2. La vie la plus ancienne de saint Samson, p. 30.

3. Duine, *Les saints de Dommonée*, p. 10, note 20.

Revue Cellique, XL.

d'examen. Or, ce qui lui a surtout manqué, comme je l'ai indiqué au début de cette étude, ce qui frappait d'avance son travail de stérilité, c'est qu'il n'a fait, en réalité, aucun travail critique sérieux, ni sur ses manuscrits, ni sur son propre texte; il l'a assez souvent mal lu ou lu trop rapidement; il n'a fait aucun effort pour éclaircir des passages obscurs importants et en corriger d'autres qui s'imposaient à son attention et étaient évidemment douteux ou corrompus; il n'y a trace d'aucun travail philologique approfondi sur la langue et le style de l'hagiographe; il ne paraît même pas en comprendre la nécessité. Une autre cause sérieuse d'appréciations erronées, c'est qu'il n'avait qu'une connaissance superficielle de l'état des pays celtiques à l'époque où nous transporte la vie de saint Samson.

J'ai constaté aussi chez lui de fâcheux procédés de critique et de discussion auxquels il fera prudemment de renoncer : *il ne joue pas franc jeu*; il biaise, il ruse, cite parfois inexactement ou incomplètement les textes ou les propos de ses contradicteurs et en triomphe avec ostentation; il comprend mal, semble-t-il, quand il a intérêt à le faire; sa dialectique tourne à la sophistique : bref, on a l'impression (non fondée, je l'espère), qu'il est moins soucieux de *trouver la vérité* que de *paraître l'avoir*; moins préoccupé d'avoir vraiment raison que de mettre ses adversaires en fâcheuse posture aux yeux de *bienveillants et confiants lecteurs*.

Aux services qu'il a rendus par sa première publication, à laquelle j'ai rendu justice, il en ajoute un autre par sa Réponse : avec une passion toujours en éveil, il a recherché et mis en relief la plupart des points litigieux de la *Vita*¹, et contraint la critique à les soumettre à un examen nouveau, plus serré, plus approfondi, à *les passer au tamis de la discussion la plus minutieuse et la plus sévère*². Il aura ainsi largement contribué à la solution d'une controverse ouverte dès 1890 par Mgr Duchesne, d'une indiscutable importance pour les origines bretonnes et, en particulier, pour l'organisation des églises celtiques insulaires et continentales.

J. LOTH.

1. *Vie*, p. 1-29.

2. Duine, *Objections*, p. 186.

THE CELTIC PENITENTIALS

(suite) ¹

CHAPTER II

The Relation of the Celtic Penitentials to the Penitential Discipline of the Ancient Catholic Church.

I. — ORIGINS OF THE WELSH AND IRISH CHURCHES.

In 1851 an investigator of the penitentials remarked : "The earliest history of the ancient British and Irish church is veiled in thickest darkness"¹. Since this statement was written, J.H. Todd², E.D. Killen³, Alphons Bellesheim⁴, Heinrich Zimmer⁵, J.B. Bury⁶, A.R. MacEwen⁷, and others have studied the Irish side of the question, while J.W. Willis Bund⁸, Hugh Williams⁹, and William Hughes¹⁰ have given us books on the Welsh Church, and Dom Louis Gougaud has made use of the growing periodical literature on Celtic origins, in a well-annotated volume covering the ancient churches of Britain, Armorica and Ireland¹¹. The researches of a large company of Celtic scholars have illumined problems of race, language, social organization and religion in all parts of the Celtic world, and supplied to the student

1. Voir *Rev. Celtique*, t. XXXIX, p. 257.

1. Wasserschleben, Bussordn., p. 5.

2. St. Patrick, Apostle of Ireland, Dublin, 1864.

3. Ecclesiastical History of Ireland, Dublin, 1875.

4. Geschichte der katholischen Kirche in Irland, Bd. I. Mainz, 1890.

5. Die keltische Kirche (Realencyclopädie, Bd. 10, 1901) tr. A. Meyer, The Celtic Church in Britain and Ireland, Lond., 1902.

6. The Life of St. Patrick, Lond., 1905.

7. A History of the Church in Scotland, Vol. I, Lond., N.Y., Toronto, 1913.

8. The Celtic Church in Wales, Lond., 1897.

9. Christianity in Early Britain, Oxf., 1912.

10. A History of the Church of the Cymry, Lond., 1916.

11. Les Chrétientés celtiques, Paris, 1911.

new means of understanding the conditions in which Christianity functioned in those regions in the early period. The aggressive scholarship of Zimmer, in particular, has promoted fresh consideration of the documents bearing on the beginnings of the Celtic churches; and a large amount of editorial and critical work of value has been done.

Yet the uncertainty lamented by Wasserschleben is by no means entirely dispelled; and in speaking of the origins of British and of Irish Christianity we are still largely in the region of conjecture. When, whence, and through whose efforts, did the Christian religion first come to either island? In both cases it must be said that the answer cannot be given specifically and with perfect assurance. To answer with assurance one is still obliged to resort to statements of a somewhat general character.

1) *The British Church.*

In the absence of trustworthy records old writers accepted materials of the slightest historical value to account for the introduction of Christianity into Britain. When we reach a period of authentic history the British church has already grown to considerable strength, and we are left to conjecture regarding the date and source of the Christian message first preached in the Province. Bede's statement of the matter is entirely misleading ¹. He connects the event with the name of a British King Lucius, who, he tells us, introduced Christianity during the pontificate of Eleuther. But Bede's date, A.D. 156, is fifteen years earlier than the earliest possible date, and twenty-one years earlier than the date generally accepted of the elevation of Eleuther to the see of Rome; while King Lucius cannot be identified ². Valueless as Bede's own story is, his belief as to the date of the beginnings of the British Church is probably not far wrong. It is true that

1. Hist. Eccles., lib. I, ch. 4.

2. A. Plummer traces the Lucius story to the *Catalogus Felicianus*, c. A.D. 530. Churches in Britain before 1000 A.D. Vol. I, pp. 5-7.

Irenaeus writing "against Heresies" about 195 omits Britain from a list of territories into which Christianity has spread; but the list he gives ¹ is not otherwise exhaustive. Tertullian writing about 208, speak of haunts of the Britons not reached by the Romans, but subjugated to Christ ². This is no very exact statement, but it must signify that the writer had heard of the entrance of Christianity and its progress in the Island, and understood that it had been carried beyond the standards of empire. In view of all the possibilities of the case, it is by no means necessary to exclude this opinion. But we must leap another century before the first definite evidence appears.

Another tradition accepted by Bede and also by Gildas may be regarded as having a basis of fact, — the story of the martyrdom of St. Alban, a British convert, at Verulam, Hertfordshire ³. This event Bede connects with the persecutions which began under Diocletian and continued for about a decade (303-313). In Britain no general persecution took place, and the death of the martyr at this period may have been due to local conflict, an interpretation not incompatible with the details of Bede's account.

About the time of the edict of Milan by which Constantine freed the church of the Empire (313), the British church emerges on the plain field of history. Three British bishops, from York, London, and either Lincoln or Caerleon-upon-Usk, attended the important Council of Arles in 314 ⁴. At the Council of Ariminium in 359 it is probable that a considerably larger number were present, for a contemporary writer informs us that all but three of them refused an allowance for expenses ⁵. When St. Patrick, who was born about

1. *Contra Haeres*, I, 3. Cf. Pryce, John, *The Ancient British Church*, p. 31.

2. *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita*. *Adv. Jud.*, 7. Williams (*Christianity in Early Britain*, p. 73), argues for the accuracy of the words.

3. Bede, *Hist. Eccles.*, lib. I, ch. 7; Haddan and Stubbs, *Councils, etc.*, Vol. I, p. 5; Gildas, *De Excidio Britanniae*, 8.

4. Haddan and Stubbs, *Councils, etc.* Vol. I, p. 7.

5. The three who accepted did so "*inopia proprii*". Sulpicius Severus,

389, asserts that his father, grandfather, and, according to one MS., his great-grandfather, were in holy offices ¹, it is implied that the faith had reached the region of his birth, probably Glamorganshire, Wales ², as early as the opening of the fourth century. Contemporary references to the British Church in the fourth century ³ indicate that it had a name for orthodoxy. But by the beginning of the fifth century it had nursed up the arch-heretic, Pelagius, who gave his name to that heresy which the Church has found the most difficult of all to repress ⁴. Associated with him was the able Irish disputant, Celestius. The spread of heresy in Britain occasioned the mission to Britain of Germanus and Lupus, Gallic bishops, who discomfited the Pelagians at Verulam, 429 ⁵. Germanus, the hero of the story, was a Celt of Armorica. He was in Britain again about 448. Bede, following the late fifth century account by Constantius, presbyter of Lyons ⁶, gives heresy again as the reason: a likely guess, however, is that a pagan reaction had set in ⁷.

The efforts made to restore the Church of the Britons were only partially successful. The testimony of Gildas, of Bede, and of the writings of St. Patrick, all alike indicate the low condition of British Christianity in the fifth century. The

Historia Sacra, lib. II, c. 41. Migne, *Patrol. Lat.* T. 20, col. 152. (What is implied as to the total number from Britain present is doubtful; these three may possibly have been all.)

1. Patrick, *Confessio*, 1.

2. Bury, *Life of St. Patrick*, p. 322 f.

3. Bright cities a number of these: Chapters on Early English Church History, p. 12 f.

4. The view that Pelagius was an Irishman (Zimmer, *Pelagius in Irland*, p. 18) has been conclusively refuted by Williams, "Zimmer on the History of the Celtic Church", in *Zeitschr. f. Celt. Phil.*, Bd. IV, p. 531 f. Bury (*Life of St. Patrick*, p. 43) thinks he belonged to a Scottic tribe settled in Wales. Bury also holds that Celestius was not Irish, but a native of Campania. See Lawlor's note on "Coelestius" in G. T. Stokes, *Ireland and the Celtic Church*, sixth edition, p. 363. I adopt the view of Stokes and Williams.

5. According to Bede, *Hist. Eccles.*, lib. I, ch. 17.

6. Bede, *op. cit.*, I., 20; Constantius, *Vita Germani*, I, 28.

7. Bund, *Celtic Church in Wales*, p. 109.

Anglo-Saxon invasions wrought the ruin of the church in the territories conquered. By the end of the century the surviving Britons had been either reduced to subjection or forced within the territories which, approximately, their descendants still occupy, Wales, Cornwall and Strathclyde. Not until c. 493, when the invaders were signally defeated at Mons Badonicus¹, were the Britons able to arrest the progress of their hitherto triumphant foe.

The ancient Church of the British Province was now represented by the Church of Wales, which reached a high stage of organization and produced some notable saints in the course of the sixth century. The Welsh church was largely isolated from non-Celtic influences, but maintained constant communication with the churches of Armorica and Ireland. In all probability the greater number of its leaders were natives of one or other of these regions, or of Strathclyde². This foreign, yet Celtic, influence is an important factor in the Welsh Church, but does not wholly eliminate the strain of the more ancient British Christianity. Llandaff, in a Goidelic section of Wales, laid claim to a sort of primacy among the Welsh bishoprics; Menevia in the extreme south-west and at the point of intercourse with Ireland, became the more influential in the time of St. David. Newell has indicated that the five Welsh bishoprics of the sixth century corresponded in some degree to older political divisions³. The life of the church was largely in the monasteries, which were located in all the episcopal centres and scattered throughout Wales, especially in the southern coastal region, where they

1. The date has been discussed with reference to the birth of Gildas. See above, p. 35 f.

2. Bund explains the frequency of illegitimacy of birth in the lives of the Welsh saints on this basis. As foreigners they had no tribal rights, and so were represented as illegitimate by the hagiographers. See Bund, *Celtic Church in Wales*, p. 433. The close relations existing between the Welsh, Irish and Armorican churches are abundantly attested quite independently of Bund's theory. Cf. the story of St. Padarn being followed from Armorica to Britain by 847 monks — Rees, *Cambro-British Saints*, p. 190.

3. A. J. Newell, *The Ancient British Church* (Lond. and N. Y., 1895), p. 41.

occupied remote and solitary places. It is highly probable that these monasteries sprang from the Gallic monastic movement under St. Martin of Tours. St. Ninian a British missionary to the Picts of Galloway, dedicated his stone church at Candida Casa to Martin about 397, the probable date of Martin's death ¹.

It is not improbable that peculiar direction was given to penance in British Christianity prior to the penitential writings of Gildas and David. The mention in Gildas, *Prefatio* 5, of "*antiqui patres*" is explained by Williams to refer exclusively to the fathers of the British Church ². This judgment seems equally applicable to the expression "*antiqui sancti*" in the *Excerpta Quaedam* 10. These writers are conscious of a traditional penitential practice peculiar to their own church. What this practice was we can only guess from what appears in the later documents.

2) *The Irish Church.*

It was in the year 432 that St. Patrick came to Ireland as a missionary of the Christian religion. Investigation has made it increasingly clear that Christianity had already obtained some acceptance in Ireland before the mission of Patrick. Among well-known early Irish Christians are Mansuetus who became bishop of Toul c. 330 ³, and Celestius the ablest propagandist of Pelagianism ⁴, who was renowned over Europe twenty years before the beginning of Patrick's work. The lives of certain Irish saints (e.g. Kieran, Ibar, Abban) represent these shadowy persons as older contemporaries of the Apostle of Ireland. And there is in the Chronicle of Prosper of Aquitaine a slender but trustworthy record of the existence of Christianity in Leinster, by the year 431: Under that date

1. Bede, *Hist. Eccles.*, III, 4; For the twelfth century life of Ninian see A. P. Forbes, *Lives of S. Ninian and S. Kentigern*, Edin, 1874.

2. *Gildae de Excidio*, etc., in *Cymmrod. Rec. Ser. No. 3*, pt. II, p. 279.

3. K. Meyer, *Learning in Ireland in the Fifth Century*, p. 23, and note 17.

4. See above, p. 70, n. 4.

Prosper states that one Palladius was ordained by Pope Celestine and sent, as their first bishop, to the Scots who were believers in Christ ¹. Irish sources connect with the ministry of Palladius the foundation of a least three churches near Wicklow ². The theory of Zimmer that the work of Patrick was comparatively insignificant as Christianity had been widely accepted before him, is based in part upon the identification, previously suggested by Loofs, of Patrick with this Palladius ³. The argument of Zimmer has met with little acceptance, and has been ably answered by Bury ⁴, Gwynn ⁵ and Williams ⁶.

Efforts have been made with more success to show the probability of the entrance of Christianity at an early stage by establishing proof of traffic between Ireland and the Continent in pre-Christian and early Christian times. George Coffey was among the first to observe the evidence for this, and after earlier studies, showed in 1910, with some fulness, the archaeological indications for direct intercourse with Gaul before the first century of the Christian Era ⁷. Zimmer's elaborate study of the subject appeared in the transactions of the Berlin Academy for 1909-1910 ⁸. Alice Stopford Green

1. Ad Scottos in Christum credentes ordinatur a papa Coelestino Palladius, et primus episcopus mittitur. — Migne, *Patrol. Lat.*, T. 51, col. 595.

2. See Shearman, *Loca Patriciana*, p. 25 f.; *Annals of the Four Masters* for the year 430.

3. Loofs, Friedrich, *Antiquae Britonum Scottorumque Ecclesiae quales fuerint mores*, etc. Leips, 1882, p. 44; Zimmer, *Celtic Church*, p. 18 f.

4. *Life of St. Patrick*. App., 21, p. 384.

5. Gwynn, in his edition of the *Book of Armagh*, pp. xcvi to c, uses Tirechan's seventh century *Life of St. Patrick* to refute Zimmer's view.

6. Article in *Zeitschr. f. Celt. Phil.*, Bd. IV, p. 531 f. cited above, note 22.

7. *Archaeological Evidence for the Intercourse of Gaul with Ireland before the First Century*. — *Proc. of Roy. Ir. Acad.*, Vol. XXVIII, sec. C., 1910, pp. 96-106.

8. *Ueber direkte Handelsverbindungen Westgalliens mit Irland im Altertum und frühen Mittelalter* — *Sitzungsber. d. Königl. preuss. Akad. (hist.-phil. Classe)* 1909, pp. 363-400; 430-470; 543-613; 1910, pp. 1031-1119. Cf. Review by B. Krusch, in *Neues Archiv*. Bd. XXV, p. 374, and reply by F. Haverfield, "Ancient Rome and Ireland", in *Engl. Hist. Rev.*, Jan. 1913.

has some valuable material illustrating the early trade routes in her book "The Old Irish World" (1912). And Kuno Meyer has noted the proofs that certain Gauls were in Ireland during the second half of the third century¹. Zimmer's description of this Gallic-Irish trade as "lebhafter Handel"² is perhaps an exaggeration, but the evidence of some knowledge, intercourse and trade, is overwhelming. Through this channel of common intercourse Zimmer believed the Irish received Christianity from Gaul. Martin of Tours planted some monasteries in West Gaul from which in course of time Irish monasticism arose³. Thus Martin is to be connected with Irish as well as with Welsh monasticism.

In some papers of Zimmer posthumously published in an unfinished state, we find what appears to be conclusive evidence of a profound Gallic influence on Ireland about the middle of the fifth century⁴. Here Zimmer uses an early scribal note on a statement of Virgilius Maro Grammaticus, hitherto overlooked. The note explains that fifth-century author's reference to the invasions of Huns, Vandals, Goths and Alans, as follows:

"Owing to whose devastation all the learned men on this side of the sea fled away, and in transmarine parts, i. e. in *Hiberia*⁵ and wherever they betook themselves, brought about a very great advance of learning to the inhabitants of those regions."

Zimmer thought this note was written in West Gaul in the sixth century. The statement is believed to supply the key to that phenomenal development of Irish scholarship which made Ireland almost the only home of classical learning in

1. "Gauls in Ireland". Eriu, Vol. IV (1910), p. 208.

2. Sitzungsber. der kgl. preuss. Akad. 1909, p. 365.

3. *Op. cit.*, p. 558.

4. K. Meyer. "Aus dem Nachlass Heinrich Zimmers" in Zeitschr. f. Celtische Philologie, Bd. 9 (1913), p. 117 f.

5. For this form cf. Patrick, Confessio 16, "Hiberione", and Epistola, 16 "Indignum est illis Hiberia nati sumus". (N. J. D. White has edited the Latin writings of St. Patrick with a translation. "Libri Sancti Patricii" in Proc. of Roy. Ir. Acad., Vol. XXV (Dub., 1902) Sec. C., p. 201 f.)

the Dark Ages. The scholars of the Continent found asylum, and willing pupils, in Ireland, and the race of Irish scholars that arose in the following century, returned with interest the debt to Europe ¹.

This migration of scholars took place mainly during the labors of St. Patrick (432-461). Patrick calls himself, not without reason, "*rusticissimus*", and is sincerely aware of his defective education ². It does not appear that he obtained, or indeed sought, aid from the scholars. There is one significant reference in his *Confession* to certain "*Dominicati rhetorici*" "lordly rhetoricians" who have criticized his ignorance ³.

A knowledge of Martin of Tours in Ireland is well attested. Ninian's institution of *Candida Casa* dedicated to Martin (c. 397) was frequented by Irish monks in the sixth century ⁴. An early attempt was made to connect Patrick with Martin, as nephew and pupil ⁵, and a version of Sulpicius Severus' life of Martin was incorporated in the Book of Armagh ⁶. It is not unlikely that this represents a vague memory of Martin's influence on Irish Christianity before Patrick.

Columban's letters reveal the consciousness of a distinct Irish church tradition reaching back to earlier generations. It is perhaps more accurate to speak of this as a *Celtic* church tradition, since he refers to Gildas as an authority ⁷. The language employed by Columban in his letter to Gregory the Great shows his loyalty to a succession of Celtic teachers, and comparative indifference to the teachers of the Catholic Church ⁸.

1. Cf. K. Meyer, Learning in Ireland, *passim*.

2. Patrick, Confessio, I, 13, *et. al.*

3. The expression is otherwise read "*Domini ignari rhetorici*," but there is no reason to think they were not professed Christians. Patrick Confessio, 13.

4. Haddan and Stubbs, Councils, etc., Vol. I, p. 120.

5. Stokes, Tripartite Life, Vol. I, p. 25.

6. Gwynn, Book of Armagh, p. CCLIX.

7. See above, p. 32 f.

8. The calculations of Victorius were unacceptable to "nostris magistris

At the Council of Whitby in 664 the Scottic abbot of Lindisfarne, Colman, in debate with Wilfrid, showed how fundamental were the distinctions between Roman and Celtic Christianity. These distinctions lay not merely in differences of custom regarding Easter and the tonsure, which during a long period of virtual isolation from continental ecclesiasticism had become fixed tradition among the Celts. They lay also in deep-seated loyalties. Wilfrid asserts that while Rome, France, Africa, Asia, Egypt and Greece are in agreement, "a few men in the corner of the remotest island" stubbornly adhere to an outworn practice. Though worsted in his endeavor to show the catholicity of the Celtic practices in question, Colman could not deny the tradition hallowed by the lives his Scottic saints: "Their life, customs, and discipline", said he, "I never cease to follow".

2. — GENERAL CHARACTER OF PENANCE IN THE ANCIENT CHURCH.

We have seen that the earliest penitential documents of the Celtic churches take us back to the life-time of Patrick, whose mission in Ireland covers the period 432-461. What, if any, church penitential practices existed prior to this period, either in Wales or in Ireland, we have no means of finding out. The beginning of Patrick's work synchronizes approximately with the death of Augustine (430) and with the Council of Ephesus (431) which condemned Nestorius and Celestius. The Council of Chalcedon, which settled the principal doctrinal questions of the period, followed in 451. Patrick's mission brings Ireland definitely into the range of Church history. It also takes place at a period of importance for the formulation of the results of the first four hundred years of Christianity. Our question is to what extent the penitential

et Hibernensis antiquis philosophis et sapientibus". M.G.H., *Epistolae Merov. Ævi*. Tom. I. Ep. Columbani, I, p. 157.

1. Bede, *Hist. Eccles.*, IV, 25.

practice of those four centuries (c. A. D. 50-450) determined that of the Celtic penitentials. Before an answer to this question can be given it will be necessary to understand something of the penitential discipline of the early church, to the end of this period. In this age of "social" Christianity it may be necessary to recall the fact that the Christian religion was always interpreted in early times primarily as a means of escape from sin and its spiritual penalties. This being so, there were two motives which led to the insistence on penitence which appears in the New Testament writers, in Tertullian, in Chrysostom and in Augustine. One was the desire to maintain the church as a body of people of unpolluted holiness. This ecclesiastical interest led to suspension of privileges and excommunication in the case of those whose lives violated the moral standards of the church. The other was the unwillingness to cast off such persons permanently. Both ecclesiastical and fraternal considerations were opposed to the permanent loss of members; the latter especially since this meant resigning the unfortunate offenders to the devil for eternal punishment. This led to the encouragement of penitent sinners, and to the assigning of works or ceremonies as conditions of their restoration to full membership. These are the main principles of the early penitential discipline which appear in the Pauline letters ¹. These fundamental motives can be observed throughout the early period, and are, indeed, inherent in all penitential systems.

Within the period we are now considering, the penitential discipline passed through certain evolutions. During that era there grew up a set of customs in the treatment of penitents which acquired the sanction of influential fathers of the church and of church councils, and so were regarded as fixed and authoritative. When we compare this early penance with that of late Roman Catholicism, we are struck by the contrast which at once appears, between the late mediaeval secrecy of confession and the ancient practice of the public confession of sins.

1. E. g. 1 Cor. 5 : 2-5 ; 2 Cor. 2 : 6-7.

The evidence is clear and indisputable for the public character of first century penance. The "wicked man" of 1 Cor. 5 is to be temporarily delivered over to Satan by the church "gathered together". This action is taken in order that "the spirit (of the offender) may be saved", and also that the "old leaven" may be purged out before it corrupts the whole mass. The punishment was inflicted "by the many" ¹, and apparently involved ascetic acts of a severe character ("the destruction of the flesh"). The publicity of the penalty was regarded as an addition to its severity ².

Sins requiring discipline naturally divided themselves into those which were public and scandalous, and those which were secret and unobserved. The open confession of sins was not precluded by the fact of their being already matter of common report; on the other hand a contrite acknowledgment of them was the beginning of discipline for scandalous sinners. But secret sins, too, were frequently subjected to public confession, at least by the second century. Thus the *Didache* gives the command; "In church thou shalt confess thy transgressions and shalt not betake thyself to prayer with an evil conscience" ³. This confession was a part of the Sunday service, in which it preceded the eucharist. "And every Lord's day gather yourselves together and give thanks, first confessing your transgressions ⁴, that your sacrifice may be pure", says the same work.

The Greek word *ἑξομολόγησις*, used for this public confession, was taken over into the Latin literature. It was very early extended to include the whole process of penance. Irenaeus speaks of an Asiatic deacon's wife who had been victimized "in mind and in body" by the magician Marcus, and who, after her conversion, "spent her whole time in the exercise of public confession (*ἑξομολόγησις*) weeping over and

1. 2 Cor. 2, 6.

2. 2 Cor. 2, 7.

3. ἐν ἐκκλησίᾳ ἑξομολόγησῃ τὰ παραπτώματά σου, καὶ οὐ προσέλυσῃ ἐπὶ προσευγῆν σου ἐν συνειδήσει πονηρᾷ. *Did.* IV, 14.

4. καὶ εὐχαριστήσατε προεξομολογησάμενοι τὰ παραπτώματὰ ὑμῶν, *Did.* XIV, 1.

lamenting the defilment which she had received from this magician " 1. Tertullian in his work " On Repentance " asserts (following Hermas) that only one repentance after baptism is possible. But as restoring is a greater thing than giving, this second repentance is a greater privilege involving " laborious " conditions 2. These conditions are stated in a later chapter. In Tertullian's view *exomologesis* becomes " discipline for man's prostration and humiliation, enjoining a demean or calculated to move mercy". It involves adopting the habit of mourning, fasting, groans, prayers and outcries to God, besides which the penitent is " to bow before the feet of the presbyters and to kneel to God's dear ones; to enjoin all the brethren to be his ambassadors to bear his deprecatory supplication " (before God) 3.

In further proof that Tertullian's conception of *exomologesis* was of a public confession and penance, we may note his lament 4 that most men shun or postpone it as being a public exposure of themselves (*publicationem sui*). " Is it better ", he asks, " to be damned in secret than to absolved in public ? " (*An melius est damnatum latere quam palam absolvi ?*)

One effect of the Novatian Schism was to stimulate the development of the penance system. Gradually the technique of the system was extended as penalties were officially and authoritatively provided for an increasing number of offences. In the fourth century the so-called " stations " of penitents were in full vogue 5. By this arrangement penitents were divided into four classes, and to each was assigned a special position at the church meetings. The Council of Nice 6 mentions three of

1. *Contra Haereses*. I, 13, 5.

2. *De Penitentia*, 7.

3. *Presbyteris advolvi, et c(h)aris Dei adgeniculari, omnibus fratribus legationes deprecationis suae injungere. Ibid.*, 9.

4. *Ibid.*, 10.

5. The word " station " is used as early as Hermas. " As I was fasting and seated on a certain mountain and giving thanks unto the Lord for all that he had done unto me, I see the Shepherd seated by me and saying : " Why hast thou come hither in the early morn ? " " Because sir ", said I, " I keep a station " (*ὅτι, φημί, κόριε, στατήσωνα ἔχω*) " What ", saith he, " is a station ? " " I am fasting, sir ", said I. Hermas, *Simil.* 5, 1.

6. *Can.* 11.

these four classes. The one omitted is that of the *συγκλαίοντες*, *flentes*, or "weepers", who were in the first or lowest stage of penance, and whose station was outside the door of the church ¹. The other three stations were within the building. The *ἀκροώμενοι*, *audientes*, or "hearers" were placed in the vestibule (ἐν τῷ νάρθηκι); they were dismissed after the lesson and sermon and before the eucharist ². The *ἐποπίπτοντες*, *substrati* or "kneelers", were stationed further forward, yet in the rear of the congregation. When others stood during prayer these were required to kneel. They came to church clothed in sack-cloth and with ashes on their heads ³. Finally the *συνισταμένους*, *consistentes* or "co-standers", were mingled with the congregation although they were not yet permitted to communicate ⁴.

This brief description makes it clear that the typical penance of the church was public in all its stages. No concession was made to the sensitiveness of the offender. There was a considered attempt to make of penance a public humiliation, the endurance of which would form a safe guarantee of sincere repentance ⁵.

The development of the penance system was no doubt considerably influenced by civil law. Morinus notes that after Augustine's time penitential rules were extended to include "all crimes which the civil law punished with death, exile or other grave corporal penalty" ⁶. There was also a marked tendency to increase the periods assigned for penance, after the middle of the third century ⁷. It would appear that the church then made a vigorous effort to maintain discipline against the lax tendencies which were incidental to the "long

1. Greg. Thaum., Canonical Epistle, Can., 11. The 25th canon of the Council of Ancyra calls this class the *χειμαζόμενοι* or *hiemantes*, since they were exposed to the weather as they stood without to implore the prayers of the faithful.

2. Greg. Thaum., *loc. cit.*

3. Jerome, Ep. 30.

4. Greg. Thaum., *loc. cit.*

5. Cf. Ambrose, De Penitentia, lib. II, c. 10.

6. Commentarius Historicus, lib. V, c. 5.

7. *Ibid.*, lib. IV, c. 9.

peace" of the church before Diocletian and its full toleration after the Edict of Milan. Hitherto severity in discipline had been rare, and had consisted mainly of outright and permanent expulsion for incorrigible offenders. Now, increasingly, sins of all degrees of gravity were assigned their appropriate terms of penance. This tendency is already present in the canons of the Synod of Elvira (305), which assign, for instance, a five year penance for adultery ¹. The decrees of Ancyra (314) set a five year term for involuntary homicide ². This term is doubled (c. 375) by Basil the Great ³. Not infrequently the canons state that discretion is allowed to bishops in the extension or mitigation of the canonical terms ⁴.

A most typical document of the era is the series of canonical letters written by Basil of Caesarea to Amphilochius ⁵. Basil here supplies us with what is partly a codification of traditional custom, and partly a statement of his own opinion, on most of the cases arising in penitential discipline. His canons are not without inconsistencies and discrepancies in the duration of the penances prescribed ⁶. The personal distinction of their author gave an authority to these canons which sustained them in high esteem through the centuries following. They are referred to with great respect by the Council of Trullo (692); although this council ventures to modify their terms ⁷ it nevertheless regards them in the light of established church law ⁸. They may then be regarded as evidence for the penance of the fourth century that is typical and reliable.

1. Sin. Elvr. Can., 69; Mansi, Concil, T. II, col. 17.

2. Sin. Ancyr. Can., 23; *op. cit.*, col. 11.

3. Ad Amphil., 57; Migne, Patol. Græca, T. 32, col. 798.

4. E. g., Concil. Nic. can., 12; Mansi, Concil., T. II, col. 674; Basil, Ad Amphil. can., 54, 74.

5. These three letters are numbered cxcix, ccxvii, and clxxxviii in the epistles of Basil which may be found in Migne, Patol. Græca, T. 32. They were written c. 374-376. The canons contained in them are numbered continuously through the three letters.

6. E. g. Cans. 8 and 57; cans. 4 and 50.

7. Concil. Quinsextum, Can. 40.

8. *Ibid.*, can. 87; Migne, *op. cit.*, col. 979.

These canons refer throughout to the system of graded public penance outlined above, and regularly subdivide the longer terms of penance into periods to be spent in each of the *stations*. The word "exomologesis" is used to include both confession and penance ¹, which are parts of the same process of public humiliation. There is no suggestion that any other kind of penance is in existence. This representative document of Ancient Church penance corroborates the otherwise abundant evidence that the typical and normal penance of the period was essentially a public discipline ².

3. — WAS PRIVATE PENANCE PRACTICED IN THE ANCIENT CHURCH ?

The evidence for public confession and penance in the Ancient Church is abundant. But the question may still be raised whether anything corresponding to the private penance of the later period was also in use. This matter has received attention from a number of writers. The claim of most Roman Catholic writers is that the private exercise of penance was sacramental even during the ancient period. This claim has been denied by Lagarde ³, who finds no trace of the Roman confessional down to the period of Gregory the Great. His position coincides mainly with that of Lea ⁴. It has been combatted by Tixeront ⁵, who, following the older work of Frank ⁶ attempts to show the existence of the Catholic system of sacramental private confession from the early centuries. With the aid of these and some other writers, we shall briefly examine the facts.

Much space is devoted by Frank to the difficult ques-

1. Can. 74 ; *op. cit.*, col. 804.

2. Cf. Morinus, *Commentarius*, lib. V, c. 21.

3. "Saint Augustin a-t-il connu la confession ?" with similar studies of Chrysostom and Gregory the Great, *Revue d'histoire et de la littérature religieuses*, 1913-1914.

4. History of Auricular Confession and Indulgences.

5. Le sacrement de pénitence dans l'antiquité chrétienne.

6. Die Bussdisciplin der Kirche (Mainz, 1867).

tion of the Presbyters of Penance, and their abolition by the Patriarch Nectarius of Constantinople (c. 391) ¹. This Frank supposes to be a proof of his contention for private penance. But an unbiased examination of the sources will hardly be found to support such a conclusion. The only information we have of the incident is found in the histories of Socrates and of Sozomen ². Socrates is the superior authority. He has his information from Eudaemon, who claimed to have given the advice on which Nectarius acted. He states that the office was created at the time of the Decian persecution and Novatian heresy, and that those who had sinned after baptism (apparently *lapsi*, in the original stage) were to confess their sins to the presbyters of penance. The scandalous incident on account of which it was decided to abolish the office, is stated differently by the two historians. Sozomen's account is that an assault was committed by a deacon on a penitent matron in the church. In the more credible statement of Socrates the woman's confession inculpated both herself and the deacon, and the offence took place elsewhere. In both narratives it is made explicit that the scandal arose from the woman's confession. The assumption that this confession, made to the presbyter of penance, was secret, leaves the fact of the scandal unexplained. Nor does either account, on this basis, justify the action taken against the office of Presbyter of Penance. No charge against this official is made or implied.

The whole matter, however, becomes explicable if we suppose that the guilty deacon was present at a session in which the woman's manner of life was exposed by her own confession. He probably served, as deacon, on a tribunal presided over by the presbyter, whose duty it was, says Sozomen, "to preside over the imposition of penance". If the deacon made the woman's confession the basis of his advances, his act would constitute a despicable breach of honor, and bring the penitentiary office into disrepute. We

1. Frank, *op. cit.*, p. 412 f.

2. Socrates, *Eccles. Hist. lib. V*, c. 19; Migne, *Patrol. Græca*, T. 61. col. 614. Sozomen, *Eccles. Hist. lib. vii*, c. 16; *op. cit.*; t. 67, col. 1479.

have good evidence that deacons elsewhere had part in the assigning of penance ¹.

The Presbyter of Penance, then, was an official of the church, not a father-confessor. No doubt the multitude of cases of penance incidental to the persecutions, had made it necessary to appoint a special official to take charge of the matter, which had formerly been a function of the whole church represented by the Presbyterium. The object aimed at was not secrecy, but efficiency.

Nor is it necessary to suppose that the public were excluded from the sessions at which the presbyter "presided"; although the cases were no longer brought into the assembly of the whole congregation.

That the drastic action of Nectarius in suppressing the office at Constantinople was regarded by many as a mistake, is evident. Both writers point out that a great decline of penance and discipline was the result. But Sozomen contrasts this decline in the East with the continuation of *public* penance in the West, especially at Rome. We have convincing evidence of the existence of penitentiary priests at Rome in the fourth and fifth centuries. Under their administration penance was public, with reconciliation at the Easter season ². About 470 Pope Simplicius appointed a week during which the priests should be present in the three Roman churches of St. Peter, St. Paul and St. Laurence, in order to receive penitents and administer baptism ³. But probably this arrangement was mainly devised to promote efficiency and save time. There is no proof of actual secrecy, and the interviews may have been preparatory to the usual public confession.

In order to establish a continuity between ancient and mediaeval penance, certain writers have professed to discover sacramental views of penance in the early period. Tixeront indeed asserts that "sacramental public penance is one of

1. Cyprian, Ep. 12, Migne, Patrol. Lat., T. 4, col. 265; Sin. Elvir. Can. 32; Mansii Concil. T. II, col. 11.

2. Schmitz, Bussbücher, Bd. I, p. 56; Bd. II, pp. 67, 68.

3. Lea, Hist. of Auric. Confess. and Indulg. Vol. I, p. 183.

those myths which ought to disappear from history" ¹. He holds, however, that a sacramental character attached to private penance, and that confession was "always and in principle secret", although absolution was public till the eighth or ninth century ². Frank labors to show that the Fathers held confession to a priest to be a "*mysterium*" ³ while Boudhignon connects the sacramental phase of penance with the public discipline and reconciliation of the lenten season, known as "solemn" penance ⁴.

These variant viewpoints illustrate the difficulty of such writers in finding any thread of continuity for the two periods. The few references they are able to cite in the early literature by no means establish the conception of a sacramental penance. The sacramental conception of penance really became general only in the thirteenth century, and is mainly to be attributed to Peter Lombard (d. 1164) whose "Sentences" included penance among the "seven" sacraments ⁵. Yet the writers who favor the view just noted are able to refer to certain instances of private consultation in connection with penance to which some consideration must be given.

It is observed, for example, that Origen recommends seeking out a skilled physician of souls, to whom to confide one's sins; if advised by him confession to the whole congregation should follow ⁶. There is no identification of this expert with priest or bishop or other church functionary. In another context the same author speaks of confession only as public ⁷. A passage in Chrysostom in which he is alleged to have rejected public for private confession, turns out, on being read in full,

1. Tixeront, *op. cit.*, p. 35.

2. *Op. cit.*, p. 62.

3. Frank, *op. cit.*, p. 399 f.

4. Sur l'histoire de la pénitence, à propos d'un ouvrage récent (referring to Lea's History of Auricular Confession). *Rev. d'hist. et de litt. relig.*, T. II (1897), p. 306, f. p. 497 f.

5. See Lagarde, Latin Church, p. 32 f.; Lea, Hist. of Auricular Confess. and Indulg. Vol. I, p. 496 f.

6. Origen, Homil. II on Ps. XXXVII, c. 6. — Migne, Patrol. Graeca, T. 12, col. 1586.

7. Homil II, on Leviticus, *op. cit.*, T. 12, col. 412.

to have an entirely different meaning. "Let us not" says Chrysostom, "call ourselves sinners, but also count over our sins, going over them each by each. I do not say to thee, Make a parade of thyself before others; but, Be persuaded by the prophet when he says: Reveal thy way unto the Lord" ¹. This does not specifically reject public confession, nor does it in any way recommend private confession to a priest. Indeed it really excludes the latter. Ambrose urges public confession on the part of those who, it would appear, have already confessed their sins to "a man"; and prays for charity that in receiving the confession of a sinner he may be able to weep and lament with him ². To interpret these exceptional instances as representing a universal practice would be manifestly unfair. But even if the practice of consulting a spiritual adviser before coming to public confession could be shown to be a general one, the instances cited lend no support to the assumption that it was practiced as a substitute for the ordinary public confession. It seems to have had no formal recognition in the church. In Origen it is regarded only as a desirable habit from the standpoint of the individual, not as a substitute, but as a preparation, for public confession. There is no implication that the "skilled physician" of souls has any official rank, or even that he is a cleric. Ambrose urges those who have privately confided their sins to another, not to shrink from confessing them openly. Lagarde seems to be fully justified in his opinion that such private penance as can be discovered in the Ancient Church was "independent of ecclesiastical supervision" ³.

M. Tixeront alleges, as an instance of private confession and penance under ecclesiastical supervision a passage from the liturgy of the (heretical) Armenian church of the fifth century ⁴. What the *Rituale Armenorum* published by Conybeare ⁵,

1. Chrysostom, Homil. ad Hebraeos, XXXI., 3 Migne, Patol. Græca, T. 63, col. 214 (Cf. Homil., XX, 1, which refers to the "weepers".)

2. Ambrose, De Penitentia, lib. II, c. x; Migne, Patol. Lat., T. 16, col. 540; *ibid*, c. VIII, *loc. cit.*, col. 536.

3. Latin Church, p. 53.

4. Tixeront, *op. cit.*, pp. 19-20.

5. F. C. Conybeare, *Rituale Armenorum*, Oxf. 1905, p. 190, f.

which Tixeront cites, really contains in regard to penance, is an elaborate formula for the reception of penitents. The penitents are received at the door of the church by the priest, and enter while the deacon proclaims: "All ye that come unto repentance" ¹. According to one MS, quoted in a footnote ², "the priest grants remission publicly that the others may be encouraged unto the love and fear of God". While the sacramental element may be recognized in this, the private element is lacking. In any case Rome did not recognize the church using this ritual, and its penitential usages cannot have been in any way the parent of Western mediaeval penance.

Those who try to construct an early history for private penance in the mediaeval sense, are greatly embarrassed by the silence of St. Augustine on the subject. Augustine addresses his *Confessiones* throughout to God; but he publishes it to the world. The work is, indeed, a great *exomologesis*, freely exposing private as well as public affairs. Neither in this autobiographical work nor elsewhere does the author advocate private confession or suggest that he himself at any stage resorted to a priest to unburden his heart of sin. The passages in Augustine bearing on the conduct of penance have been carefully analyzed by Lagarde ³. Lagarde concludes his study by outlining Augustine's teaching on the subject as follows:

1. Augustine distinguishes two kinds of sins, light and grave. Grave sins are those of which one is enough to debar from the Kingdom of Heaven.

2. Light sins are daily remitted through prayer, alms and fasting.

3. Prayer, alms and fasting will efface the grave sins, on condition that the sinner turns from them.

4. Grave sins are hidden or public. Hidden sins are to be repented of with "conversion" (N.B. not confession) in private. Open and scandalous sins are to be confessed openly. For scandalous sins the offender might be excommunicated

1. *Ibid.*, p. 190-191.

2. *Ibid.*, p. 195.

3. *Rev. d'hist. et de la litt. relig.*, 1913.

by means of the power of the keys, but the latter could be employed only for sins of this class.

There is no room in this classification for secret confession. The fact is surely of great significance that Augustine, who comes at the close of the ancient period, takes no cognizance of secret penance. A typical statement of his general position is found in his Sermon CCCXCII, 3, where he lays down the precept: Let us do penance as it is done in the church, that the church may pray for us ¹.

But the origin of private penance has been connected with the great pope of the fifth century, whose death took place in the same year as that of St. Patrick, 461. A letter written by Leo the Great in 459, *ad universos episcopos per Companiam, Samnium et Picenum* ², condemns the practice of forcing penitents to read publicly a *libellus* containing a detailed written confession of their sins. The practice has, he says, no apostolic authority; and he recommends as sufficient revealing the state of the conscience in a secret confession to the priests. He is solicitous lest many should shrink from penance in fear of much humiliation, *-ne multi a poenitentiae remediis arceantur*.

Lea gives considerable importance to this letter, and suggests that Leo here inaugurated the practice of "private penance for private sins" ³. Tixeront uses it to support his contention that confession was previously always secret ⁴. In reply to these statements two facts are to be noted. One of these is later stated by Lea himself when he observes that "centuries were to elapse" before any general change in penance can be distinguished ⁵; and the other is that Leo is rejecting a special innovation in public penance — the reading of a prepared list of sins committed — and is not pronouncing

1. Agite poenitentiam qualis agitur in ecclesia ut oret pro nobis ecclesia. Migne, Patrol. Lat., T. 39, Col. 1711. For similar expressions see his Ps. xxiii, serm., II, 11.

2. Leo I, Epistolae, CLXVII, 2, in Migne, Patr. Lat., Tom. 54, col. 1217.

3. Hist. of Auric. Confess., Vol. I, p. 183.

4. Tixeront, *op. cit.*, pp. 37, 62.

5. Lea, *op. cit.*, Vol. II, p. 73. Lea notes not only that the typical penance remained public but that *libelli* were approved even by popes.

on the practice of public confession in general. No act of any pope ever prohibited public confession, even of secret sins. Morinus truly states that the *confessio peccatorum occultorum publica* was never forbidden ¹. The church, as we shall see, fought in vain to retain it, against the inroads of the Celtic practice of private penance.

In the political confusion and social disintegration of the fifth and sixth centuries there was a general decline of church *morale*, and the discipline was poorly enforced ². The period of Columban's activity in Gaul covers the pontificate of Gregory the Great (590-604). While Columban was promulgating his Celtic rules of penance, Gregory was urging a reform along the old lines. His references to penance reinforce the view that private penance had no recognized place in the Imperial Church. The penance which Gregory seeks to revive is public penance preceded by public confession. He takes the command "Lazarus, come forth!", allegorically, as a summons to confession of sin ³. Repentance takes place "when the resolute mind begins to let loose against itself words of abhorrence which aforesaid from a feeling of shame it kept to itself through weakness ⁴". The great virtue of confession is humility ⁵, which is testified to in the act of public penance. He speaks of public confession of secret sins as a salutary exercise ⁶. Gregory seems totally unaware of the type of penitential discipline which by this time was familiar in the Celtic churches. He holds to the principles of the ancient discipline. It is true that he allows himself freedom from the fourth century canons — if he knew them. He has no hard and fast code. His instructions to Augustine of Canterbury condition penalties on the motives of the offender, and set no terms of ascetic privation. "Charity" says Gregory "dictates the measure of the punishment ⁷".

1. Morinus, *op. cit.*, lib. II, c. x.

2. Lagarde, *Latin Church.*, p. 55.

3. *Greg. Mag., Moral*, XXII, 31, Migne, *Patrol. Lat.*, T. 76, col. 231.

4. *Ibid.*, IX, 66, *op. cit.*, T. 75, col. 896.

5. *Ibid.*, XXII, 33-34, *op. cit.*, T. 76, col. 232.

6. *Ibid.*, XXV, 13, *op. cit.*, T. 76, col. 326.

7. Bede, *Hist. Eccles.*, I, 27.

4. — THE PENANCE OF THE EARLY MONASTERIES.

Allusion has been made in Ch. I above to the bearing on the origins of Irish Christianity, of intercourse in the early centuries between Gaul and Ireland, and to the probable influence of St. Martin of Tours on the origins both of Welsh and of Irish monasticism. It has been argued by Warren from a study of ritual usages, that the Celtic churches felt a powerful influence, through the medium of Gaul, from the church of the East ¹; and the subject has been treated in a broader way by G. T. Stokes ², who gives many instances of intercourse, on the part of merchants and scholars, between Ireland and the East (especially Syria). These facts make it necessary for us to test the hypothesis that Celtic penance is traceable to the Eastern monasteries, — an hypothesis which is favored by Lagarde ³.

The intense pursuit of salvation from sin which characterized early monasticism, fostered an anxious introspection, and led to habitual confession to those more experienced, for the sake of securing advice and help. Pachomius appears to have given the practice a place in his rule, and it thus became an essential part of cenobite discipline ⁴. One of the earliest and fullest writers on the monks of Tabenna is John Cassian — a favorite author, as we saw, of the Irish

1. F. E. Warren, *Liturgy and Ritual of the Celtic Church*, Oxf., 1881, p. 47 f.

2. *Ireland and the Celtic Church*, 6th ed. (1907), p. 166 f.

3. "Confession was established about the middle of the fourth century by Pacomius, the founder of cenobitic life. It produced good results. Monks told their temptations and their falls to other monks, who were often not priests, but who had a reputation for sanctity. . . . During the fifth century the institution of Pacomius, under the patronage of Cassian, Palladius and others, emigrated from Egypt to the monasteries of the West, even so far as to the Christian Celtic monks." *Latin Church*, p. 55.

4. No genuine rule of Pachomius is extant. The so-called *Regula S. Pachonii* does not enjoin private confession. Cf. Lea, *Hist. of Auric. Confession and Indulg.*, Vol. I, p. 184.

saints. Cassian in describing this monastic confession tells us that the juniors were to lay bare any disquieting thoughts to the seniors, and "not to conceal thoughts in their hearts". There was, of course, nothing of the nature of sacramental absolution connected with this. It is not indicated that the senior monks themselves were expected to make confessions. The data given would suggest that the practice was regarded as a consultation for spiritual advice; not exclusively a confession of sins but an unburdening of troubled thoughts. So far this corresponds largely to features we shall find in Celtic penance. But there is one great gap between this custom and Celtic penance. It is not suggested either that any penitential schedules were followed, or that penances were even assigned ¹. One looks in vain for evidence of this in Cassian's writings. The references to the subject in the "Conferences" do not support the assumption that it was customary to assign penances. Abbot Moses tells, indeed, of a confession of theft where the contrite confession itself was regarded as sufficient amends ². Abbot Pinufius leaves the test of true penitence and pardon to the conscience ³, and elsewhere regards as sufficient confession of sin to God alone ⁴.

While it is not impossible that some effect on Celtic penance followed from contact in Gaul with this early Egyptian monasticism, it is certainly not justifiable to regard the former as simply an extension to the laity of the latter, as is the opinion both of Lagarde ⁵ and of Hauck ⁶. The evolution from this half-regulated spiritual consultation of a senior monk by a junior, to the codified lay and clerical penance of the penitentials, is assumed but not proven; and between the two there is a vast difference.

Nor can Celtic penance be derived, so far as the sources

1. Cassian, Institutes, lib. IV, c. 9, Migne, Patrol. Lat., T. 49, col. 161.

2. Cassian, Collationes, II, c. 9, *op. cit.*, T. 49, col. 537.

3. *Ibid.*, XX, c. 5, *op. cit.*, T. 59, col. 1154.

4. *Ibid.*, c. 8, *op. cit.*, T. 49, col. 1159.

5. Lagarde, *loc. cit.*

6. Was man anderwärts vornehmlich bei den Mönchen fand, wurde hier (i.e. in Ireland) von den Gläubigen überhaupt geübt. Hauck, Kirchengesh. Deutschlands, Vol. I, p. 273.

indicate, from the practice of Martin of Tours. (St. Martin was a Latin, born in Pannonia. The origin of his monasticism is purely a matter of conjecture ¹). M. Babut has sifted from the largely plagiarized *Vita Martini* of Sulpicius Severus, what can be historically ascertained about that monastic founder ². The rigid discipline of Marmoutier consisted mainly in an extreme course of fasting. There is no hint of the practice of confession ³. The monastic rules of Basil the Great made little if any advance on those of the Pachomian monks in respect to confession. The *Regulae Fusius Tractatae* enjoin opening the secrets of the heart to the superior (τῷ προσεστῶτι) ⁴. Sins are not to be concealed from the brethren ⁵. Offences against the rule, such as failure to appear at prayers, are to be confessed ⁶. Basil's so-called "shorter rules" the *Regulae Brevius Tractatae* ⁷ contain some similar precepts. But, in both rules the prescriptions for confession are of a general character, and there is an entire absence of evidence for a developed system of secret penance ⁸.

In discussing early instances of private confession Lea remarks that "St. Jerome refers to it several times and a canon of the first council of Toledo in 398 shows that in Spain it was becoming a recognized function of the priest at least for virgins under vows ⁹". In support of the first of these statements Lea cites Hieron. Ep. XLI, 3, and his *Comment. in Eccles. cap. 10*. The letter is written "to Mar-

1. Babut suggests that he had met Eastern ascetics at Rome, or followed Julian into Mesopotamia and visited the *laurae* of Syria, E. C. Babut, Saint Martin de Tours.

2. *Ibid.*,

3. *Ibid.*, p. 241 f.

4. Basil, Reg. Fus. Tract. Interrogatio, XXVI, in Migne Patr. Graec., Tom. 31, Col. 986.

5. *Ibid.*, Interr., XLVI

6. *Ibid.*, Interr., XXXIX.

7. Migne, *op. cit.*, col. 1051 f. See e.g. Interrogationes 4 to 13.

8. "The inferiors are bidden to confess their sins to the Superior or else to those who are charged with the pastoral care of weak souls. The monks in question are not necessarily priests but the possessors of the necessary charismatic gifts". Clarke, St. Basil the Great, p. 95.

9. Hist. of Auric. Confess and Indulg., Vol. I, p. 179.

cella against the Montanists ¹”. It contains no explicit evidence beyond the assumption that confession and penance are in the charge of priests. In the Commentary Jerome is explaining *si momorderit serpens in silentio* (Eccl. 10. 11) with reference to the unrevealed sin which is a wound of the devil, and ought to be confessed to one's *frater et magister* ². The emphasis is laid on the act of revealing one's sins. A private interview with a spiritual adviser seems to be suggested, and the passage is on a par with that cited above from Origen. It is not necessary to suppose that such confession was intended to replace the usual public form of confession. This one reference to private confession is, I believe, the only genuine instance in the voluminous work of Jerome, in which there are many references to penance and confession ³.

In the Council of Toledo referred to by Lea we find a prohibition of familiarity between a “*puella Dei*” and her confessor ⁴. This can hardly be said to prove Lea's statement that in Spain private confession “was becoming a recognized function of the priest”, even for nuns. It is more probable that the practice referred to was analogous to that of the Eastern and Egyptian monasteries; and if so the confessors selected by the nuns would not necessarily be priests, but persons skilled in the ascetic life, especially senior monks. This interpretation would accord with the regulations of St. Basil, which provided that nuns should make confession to the superior of the monastery, but always in the presence of a senior nun ⁵.

The monastic practice in the matter of private confession

1. Ep. xli of the “old edition” is no. 27 of the Benedictine edition.

2. *si tacuerit . . . et non egerit poenitentiam, nec vulnus suum fratri et magistro voluerit confiteri, etc.* Migne, Patr. Lat., Tom. 23, col. 1152.

3. See e.g. Comment. in Daniel. cap. 9 (Migne, 25, 541); Comment. in Osee lib. III, cap. 14 (Migne, 25, 942); Comment. in Evangèl. Matt. lib. III, cap. 16 (Migne, 26, 122).

4. *Item neque puella Dei aut familiaritatem habeat cum confessore aut cum quolibet laico, sibi sanguinis alieni, etc.* Concil. Tolet. I, can. 6. Mansi, Concilia, Tom. III, col. 999.

5. St. Basil, Regul. Brev. Tract. 109, 110; Migne, Patrol. Graeca, T. 49, col. 455; col. 1158; Morison, St. Basil and his Rule, p. 100; Clarke, St. Basil the Great, p. 97.

is fixed by St. Benedict in a way which makes no important change from the Eastern rules. Private confession is not commanded, but is recommended as an exercise in humility. Insidious sins are to be revealed to the abbot or one of the senior monks ¹. Priests, as such, have nothing to do with such confession; it is merely a useful means of promoting humility and purity among the monks. Benedict comes no nearer than Pachomius or Basil to the Celtic type of penance which his contemporaries Gildas and Finnian represent.

5. — CELTIC PENANCE COMPARED WITH THAT OF THE ANCIENT CHURCH.

Even a casual reading of the Celtic penitentials is sufficient to indicate that they represent a system of penance widely different from that of any representative document of the Ancient Church, e.g. the Canonical Letters of Basil. And a careful comparison only serves to reinforce this opinion. Some of the prominent characteristics of the penitentials will later be observed in their relation to the social customs of the Celts ². Here we will content ourselves with indicating the fundamental difference regarding secret and public penance.

We have seen that the typical penance of the Ancient Church, to times contemporary with the introduction of the Celtic penitentials, was a public discipline, and that neither ecclesiastical nor monastic institutions exhibit prototypes of the private penance of late mediaeval times. On the other hand the Celtic penance was characteristically private; confession was made to one only, and religiously kept secret, and public reconciliation was not in use.

In our references to secret confession and private penance the suggestion is not intended that the exercise of penance

1. *Regula S. Bened.*, cap. 7, 45, 46. Cf. the special restrictions placed on priests, cap. 60, 62.

2. Chapters III and IV following.

was always and in all stages unknown to any but the confessor and the penitent. In the nature of the case that would be impossible. Many of the penalties employed made the penitent conspicuous in their performance. What is meant by private penance is rather penance dissociated from the congregation, imposed by the confessor on secret confession, and either not involving excommunication or else concluded with a private and not a public reconciliation. This is the character of Celtic penance, and it became the character, in general, of the penance of the mediaeval and modern Catholic Church.

The only evidences for public features of penance in the Celtic penitential documents, are in those of the time of St. Patrick. The Canons of St. Patrick make a faint attempt to give a public character to reconciliation. The penitent, on completing his term, is to come with witnesses to be received back into the church ¹. The framers of this document were not Irish. Patrick was a Briton trained in Gaul; his two associates were Gauls. They attempted to give a semblance of Catholic practice to the institution of penance in Ireland. That their regulation is so far from that of the ancient practice is probably due to the fact that the native church was already proving recalcitrant against attempts to bring in the public discipline. One other instance can be cited. In the *Canones Hibernenses* there is one mention of public confession of sins *coram sacerdote et plebe post votum* ². But it is relegated to the place of an *arreum*, or substitute for other penance, and confined to those who have taken vows.

Warren has mistakenly supposed that public confession was usual in the Celtic churches. He cites a number of instances of what he regards as public confession ³. But the instances given are mere outbursts of emotion, and manifestly not typical. Neither are they in any ecclesiastical sense public. They are merely cases in which the penitent in his eagerness

1. Impleto cum testibus veniat anno poenitentiae. Sin. Patric. Auxil. et Isern. Can. 14.

2. Can. Hib. II, can. 4.

3. Ritual and Liturgy, p. 148 f.

does not take advantage of the "seal of confession", or wait for a private interview with his confessor.

The term just used, "seal of confession," is of course, as a phrase, an anachronism when applied to the Celtic Church. It was a subject of discussion among the Schoolmen ¹. But it signifies a fact which was familiar and normal, and over which there was no discussion, in Celtic Christianity. Secrecy of confession was guarded by the heaviest spiritual penalties. To disclose the information given by a penitent to his *Anmchara* (confessor), was one of the four sins for which penance itself was of no avail ². The early attempts to give a public character to penance left no traces in the typical penance of the Celtic churches. None of the purely Celtic codes supplies references to the ancient penitential authorities. This is probably not due to total ignorance of the latter. There are indications that Basil was known to the sixth century Irish monks. In the Elegy on St. Columba ³ by his survivor Dallan Forgaill occurs the statement "He expounded Basil's judgments". An ancient commentator explains this by saying that Baithne (Columba's successor) quoted a text from Basil for the subduing of (Columba's) pride, at the Assembly of Drumceatt ⁴. It is not surprising to find a knowledge of Basil at this stage in Celtic church history, when we remind ourselves of the Greek studies that flourished in the Irish monasteries ⁵. But there is nothing to indicate that Gildas, David, Finnian or Columban used Basil's or any other ancient penitential code as a basis for their penitential regulations. It is not till we reach Theodore of Tarsus that the influence of Basil appears.

It must be remembered that Theodore was a native of

1. Lea. Hist. of Auric. Confess. and Indulg., Vol. I, p. 412 f.

2. Martyrology of Oengus. Ed. Stokes, p. 223, note 5; Stokes, Trip. Life Vol. I, p. CLXIV.

3. The *Amra Cholomb Cille* of Dallan Forgaill, ed. J. O'Beirne Crowe, Dublin, 1871, p. 39.

4. Williams, *Gildas de Excidio*, etc., pt. 2, p. 191.

5. Kuno Meyer, *Learning in Ireland*, G.T. Stokes, Ireland and the Celtic Church, *loc. cit.*; D'Arbois de Jubainville, *Cours de litt. Celt.*, Tom. 7, p. 112.

Tarsus in Cilicia, that he was sixty years old when he first came to the west, and sixty-six when he became Archbishop of Canterbury. It would therefore be very surprising if we found no references in his penitential to the most famous Eastern code.

The *Poenit. Theod.* has the following references to the canonical letters of Basil :

1. *Poenit. Theod.*, I, II, 7, refers to Basil. *ad Amphil.* 58, 62, 63 (with the phrase *ut Basilius dicit*).

2. *Poenit. Theod.*, I, VIII, 14, refers to Basil *ad Amphil.* 18, 19 (Basilius *judicavit*).

3. *Poenit. Theod.*, I, XVI, 3, refers to Basil *ad Amphil.* 4 (Basilius *hoc judicavit*).

4. *Poenit. Theod.*, II, VII, 3, refers to Basil (*ut Basilius judicavit*).

5. *Poenit. Theod.*, II, VII, 6, refers to Basil *ad Amphil.* 9, 29 (Basilius *hoc judicavit*).

With the exception of No. 4, which appears to be only mistakenly connected with Basil, Theodore in each case simply uses Basil as a guide to the period of time to be assigned. He entirely omits Basil's references, in the canons used, to the graded public penance of the fourth century. The influence of Basil then, even in the case of Theodore's work, is negligible as a factor in determining the character of the penance of the penitentials.

The typical Celtic penitentials give no statements regarding their divergence from the penance of the Ancient Church. This fact is easily explicable on the ground that no question of the validity of private penance was raised in the environment in which they were written, and their writers, whether or not they were aware of the early practice of the Church, had no occasion to explain their own by contrast with it. But Theodore, with his Eastern training, must have found the form of penance in use in Britain and Ireland unfamiliar and surprising. We have seen that he studied and utilized Irish documents¹. Either because he was persuaded of the supe-

1. See *Rev. Celt.*, XXXIX, 295.

Revue Celtique, XL.

riority of the Celtic usage, or because the latter had already, through the Scottic missionaries, obtained recognition in the English church, he was brought to a conscious departure from the older penance to that of the Celts. This appears not only in his approval of commutations and compositions, to which our attention was called in Chapter I. It appears also in his adoption of private, and formal rejection of public penance. "Public reconciliation" says Theodore "is not authorized in this province, since there is no public penance" (*Reconciliatio ideo in hac provincia publice statuta non est, quia et publica poenitentia non est*)¹.

It has been suggested that Theodore drew his view of private penance from the penitential which goes by the name of John the Faster². This work is referred to by Morinus as typical of Eastern penance c. A.D. 600³, but is really of very doubtful date and authorship. It testifies to a reaction against the public discipline of the Eastern church, but Ermoni has shown its comparative unimportance for the history of Eastern penance⁴. Public penance was retained in the East to the fall of Constantinople⁵. It is not certain that John the Faster's penitential, so-called, was in existence in Theodore's time, and, in view of his other Celtic borrowings, hardly probable that he went to this Eastern work for a custom that flourished in Britain and Ireland before him.

1. *Poenit. Theod. lib. I, XIII, 4.*

2. Walter Hook, *Lives of the Archbishops of Canterbury*, Vol. I, p. 168.

3. Morinus, *Commentarius*, lib. VI, c. XXIII. Morinus published this penitential in an Appendix to his work. It also appears in Migne, *Patr. Graec.*, Tom. 88, col. 1890 f.

4. V. Ermoni, *La pénitence dans l'histoire, à propos d'un ouvrage récent. Rev. des questions historiques*, Jan. 1900, p. 1 f., especially p. 40.

5. *Ibid.*

CHAPTER III

The Relation of Celtic Penance to Pre-Christian Celtic Customs.

I. — SURVIVAL OF PAGANISM IN GOIDELIC CHRISTIANITY.

It was a remark of Giraldus Cambrensis that Ireland had no martyrs¹. The process of Christianization in Ireland affords a marked contrast to that which took place in Gaul. When the new religion overspread Gaul the Celtic inhabitants of that province had already been obliged through the operation of Roman edicts, to relinquish much that was distinctive of their native religion. In Gaul Druidism, suppressed by Tiberius and Claudius, had lost its power and largely ceased to function². Ireland lay beyond the range of Roman edicts. She likewise escaped the later ravages of the Teutonic invasion from which the Celts of Britain largely suffered. It was not to imperialism nor to barbarism that the native religion of the Goidel was to make its surrender. Until the coming of Christianity the Irish civilization flourished in unimpaired vitality. It need not therefore surprise us to discover that the church in Ireland made an amicable compromise with the religious practices which preceded it, and that the habits and customs of the nation were little disturbed by the change.

Christianity in Ireland was quietly and gradually imposed upon the native civilization with less of violent and radical transformation than was generally the case elsewhere. The

1. Gir. Camb., *Topog. Hib.*, Distinct. III, ch. xxvii, ch. xxxii.

2. The suppression of the druids by the Emperors was probably due in a great degree to fact that the legal practices of the druids were incompatible with Roman law. — D'Arbois de Jubainville, *Cours de Litt. Celt.*, Tom. VII, p. 172 f.

“ kings ” as the Irish chieftains were called, were among the first to fall under the influence of the faith ; and even when they did not profess belief in it, as in the instance of the High King Loeghaire Mac Niall, they did not subject its apostles to any serious persecution. Irish monks and clergy, on their part, habitually evinced a loyalty to the native culture of which they were heirs. They befriended the bards, and were themselves the agents of the preservation of the national literature ¹. The early Irish Christian literature abounds in evidences of the survival of paganism. Numerous traces of pre-Christian religious custom confront us in almost every document ². The Hymn of St. Patrick, regarded by scholars as a genuine product of fifth century Irish Christianity ³, while execrating the druids, seems closely allied in style and character to druidical formulas ⁴.

When saints come into conflict with druids the former are successful only by a resort to the methods of their adversaries. They may perform greater miracles than the druids, but they are miracles of the same kind ; they may surpass the druids in the effectiveness of their maledictions, but the religious conceptions involved are essentially the same on both sides. The birth of Connal Cernach from

1. Plummer, *Vitae SS. Hib.*, Vol. I, *Introd.*, p. cxxx f.

2. Cf. O'Curry, *Lectures on the Manuscript Materials*, etc., *passim* ; Meyer and Nutt, *Voyage of Bran*, Vol. II, p. 101-102 ; Plummer, *Vitae SS. Hib.*, Vol. I, *Introd.* p. cvi, f. ; Watson, *Celtic Church in its Relation to Paganism*, *Celt. Rev.*, Vol. X, p. 263 f. ; Wood-Martin, *Traces of the Elder Faiths in Ireland* ; Fowler, *Adamnan*, *Introd.*, p. xxiii, etc., etc.

3. *Lorica of St. Patrick*, in Bernard and Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum* (Henry Bradshaw Society), Vol. II, p. 49 f. For the date see Vol. II, p. lviii and p. 209. The legendary story of the origin of the Hymn is given in Stokes, *Trip. Life*, Vol. I, p. 45, f. It is employed by Patrick at the close of a contest between the saint and certain druids.

4. Its character will be sufficiently indicated by the following lines :

I invoke therefore all these forces to intervene between me and every fierce merciless force that can come upon my body and soul :

Against incantations of false prophets

Against black laws of pagans.....

Against spells of women, priests and druids,

Against all knowledge that is forbidden the human soul.

a barren woman is brought about through the magical agency of a druid ¹. In similar circumstances and by similar means St. Finnian brings about the birth of Aed Slane ². The tales refer to the magical activities of druids in connection with tribal warfare. The conflict between the druids of Cormac Mac Art and those of the Munster men may be cited ³. Cormac's druids dry up the rivers; the King of Munster finally secures the most famous of all the druids, who on promise of reward, produces a spring of water where his arrow falls. Similarly Columba prays against Finnian of Moville for the victory of his tribe. In this praying contest Columba addresses Christ as "mo drui... mac De" — "my druid... the Son of God" ⁴.

Nothing is more prominent in the fragmentary evidence we have of pre-Christian Ireland, than the power of malediction exercised by the druids. Even the High King Cormac is cursed by his druids for "worshipping the God of Heaven", and as a result he soon afterwards dies ⁵. The same magical accomplishment attaches to the saints of Ireland. The giant St. Ruadan enters into a prolonged cursing contest with King Diarmid of Meath ⁶. This feature likewise appears in Columba's conflict with Broichan, King Brude's wizard, a Pictish druid. Here the parties to the struggle use magic on the forces of nature — the wind and the sea — in true druidic fashion ⁷. Magic is met by counter-magic. A number of similar instances are found in the sources for the life of St. Patrick. For example, in the Tripartite Life ⁸, Patrick is

1. Nutt, *Voyage of Bran*, Vol. II, p. 74-75, from the Coir Anmann, *Irische Texte* ed. Stokes and Windisch, Bd. III, Heft 2 (1897), p. 393 f.

2. Nutt, *op. cit.*, p. 82 f. Cf. de Smedt and de Backer, *Acta SS. Hib.*, De Sancto Aido, Sect. 18, col. 343.

3. O'Curry, *Manuscript Materials*, p. 271; Keating, *Geoffrey, Hist. of Irel.* (Irish Text Soc.), Vol. II, p. 320.

4. *Chron. Scot.* (Rolls Series), p. 52; Fowler, *Adamnan*, p. lxiii, Reeves. *Adamnan*, p. 74.

5. Rolleston. *High Deeds of Finn.*, p. 202.

6. *Bolland Acta SS.* Tom. 11 (Apr. 2) *Vita S. Rodani* Cap. II, p. 381.

7. Reeves, *Adamnan*, lib. II, cap. xxxiii, xxxiv, xxxv, p. 146 f.

8. *Tripartite Life*, Vol. II, p. 325-326.

attacked by Recrad and nine other druids who intend to kill him. Patrick raises his left hand and curses the druid (magum) who falls dead in the midst of his band. Divination from waves is common to both ¹. Even where the miracles are beneficent they can sometimes be duplicated from the stories of druids. This is the case in reference to Columba's miraculous reconciliation of a wife to her husband ², an act of magic also recorded of druids ³. In the Rennes Dindsenchas ⁴ St. Brigid is herself called a poetess and druidess (*ban-fili* and *ban-drui*).

One of the distinctions early noted between Celtic and other monastics was in the manner of the tonsure. The Celts shaved the front of the head *ab aure usque ad aurem* ⁵. This frontal tonsure was thought by the Romanizing opponents of the Celtic churchmen in the seventh century, to have been derived from Simon Magus ⁶. But in all probability it was really a copy of the druidical tonsure, referred to in various early documents ⁷. *Magus* was the word by which "druid" was expressed in Latin ⁸. Hence probably the fancied connection with Simon. In the Forbais Droma Damhghaire the druid who comes to the aid of the King of Munster is said to have studied in the school of Simon Magus ⁹.

It has even been argued that the monasteries (which it is generally agreed were tribal in organization)¹⁰ were a Christian con-

1. For examples see Watson, *Celtic Church in its Relation to Paganism*, *Celt. Rev.*, Vol. X (1914-16), p. 277-278.

2. Adamnan, lib. II, c. xli.

3. Joyce, *Social Hist.*, Vol. I, p. 228.

4. *Rev. Celt.*, Tom. XVI (1895), p. 277 (cf. *ibid.*, p. 34).

5. *Catalogue of the Saints of Ireland*, Ussher, Works, Vol. VI, p. 477-479.

6. Fowler, Adamnan, *Introd.*, p. xlii; Gildas, *Fragmenta xi*, in Williams, *Gildas excidio*, etc., *Cymmrodorion Record Ser. No 3*, pt. II, p. 271 Cf. Aldhelm's letter to the King and Bishops of Domnonia, in *Mon. Ger Hist.*, *Epist.* Tom. III, col. 231-235; Bede *Hist. Eccles.* V, 41.

7. Joyce, *Social History*, Vol. I, p. 233; Rhys, *Celtic Heathendom*, p. 213; Gougaud, *Les Chrétientés Celtiques*, p. 198.

8. Colgan, *Acta SS. Hib.* col. 149. Adamnan lib. I, c. 1, c. xxxvii; lib. II, c. xxxiii, c. xxxiv.

9. O'Curry, *loc. cit.*

10. Gougaud, *Les Chrétientés Celtiques*, pp. 73-74.

tinuation of pre-Christian druidical communities ¹. While the weight of opinion among Celtic scholars is opposed to this ², yet it is generally admitted that the Irish druids possessed some sort of organization. This may not have been so complete as the organization described by Caesar with regard to the druids of Gaul ³. But undoubtedly the druids and their pupils associated in considerable numbers. Cathbad the druid, in the *Táin Bó Cúalnge*, has a school of one hundred pupils ⁴. The daughters of King Loeghaire were brought up at the court of the king of Connaught, under the instruction of two druids ⁵. St. Columba as a lad was put under the instruction of the bard Gemman ⁶. To become a *brehon*, or judge, one was required to hold the "degree" of *Ollamb*, for which twelve years of study were requisite ⁷. In view of such protracted studies considerable numbers of students must have been simultaneously engaged in the work. If it is not possible to trace definitely an evolution from the druidical to the monastic schools, it is at least a justifiable supposition that the latter would never have flourished as they did without the preparation afforded by the former.

In their social position and political influence the saints were the successors of the druids. Cathbad the druid has precedence over Conchobar King of Ulster ⁸. St. Finnian of Clonard is welcomed on his arrival from Britain by being

1. A. Bertrand, *La religion des Gaulois*, p. 280 f.

2. D'Arbois de Jubainville, *Cours*, Tom. VI, p. 106 f.; Dottin, *La religion des Celtes*, pp. 54-58; MacCullough, *Religion of the Ancient Celts*, p. 305.

3. *De Bello Gallico*, lib. VI, Ch. XIII, XIV.

4. The *Táin Bó Cúalnge*, tr. L. Winifred Faraday, p. 26.

5. The story, which comes from Tirechán (7th century) is found in the *Trip. Life*. Vol. I, p. 99 f.

6. "Probably a Christian bard", says Reeves, *Adamnan*, p. 137, note. Columba, himself a poet, may be regarded as a Christian *filii*.

7. O'Curry, *Lectures on the Manuscript materials*, etc., p. 240. Healy, *Insula Sanctorum et Doctorum*, ch. II (Irish scholars before St. Patrick). In another instance Cormac musters "all his most learned druids". *Ibid.*, p. 240. — Cf. O'Curry's remarks on the schools founded by Cormac MacArt (third century). — *Manners and Customs*. Vol. II, p. 58.

8. D'Arbois de Jubainville, *Cours*. Tom. I, p. 190.

carried on the back of Muirdach, King of Leinster ¹. " Each king appears to have had a druid at his side ", says M. d'Arbois de Jubainville ². Columba becomes to Aidan King of Dalriada such an adviser as were Cathbad and Lochru to the kings they served ³. Plummer believes that the Church took over druidical lands, and Watson argues (from place-names) to the same effect ⁴.

That the compromise between Irish custom and Christian ethics was early observed, appears in a gloss on the poem attributed to Dubthach, the poet and brehon of Loeghaire, at the opening of the *Senchus Mór* :

" What is understood by the above decision which God revealed to Dubthach is that it was a middle course between forgiveness and retaliation : for retaliation prevailed in Erin, before Patrick, and Patrick brought forgiveness with him ⁵ ".

The Christianization of Ireland, while nominally accomplished in the fifth century, was really a very gradual process which never fully eliminated the ancient religious customs and concepts. Pagan practices in marriage were peculiarly prevalent among the Celts both of Ireland and of Wales in mediaeval times ⁶. St. Bernard, describing the Ireland of his day, regards it as nominally Christian but really pagan ⁷.

A penetrating student of the ancient church of Wales attributes the pagan usages which he recognizes in it partly to the close relations existing between Irish and Welsh

1. Stokes, *Lives of Saints from the Book of Lismore*, p. 224.

2. *Cours*, Tom. VI, p. 107.

3. Reeves, *Adamnan*, p. 198-330; *Trip. Life*, Vol. II, p. 273-4.

4. Plummer, *Vitae SS. Hib. Vol. I, Introd.*, p. ciii, Watson, *op. cit.*, p. 270.

5. *Ancient Laws of Ireland*, Vol. I, p. 15. Dubthach is made to state (*ibid.*, p. 9) that the adoption of Christianity is " the strengthening of paganism ".

6. J. L. Gerig, *Hastings Encyc. of Relig. and Eth.*, Art. " Ethics, Celtic ".

7. *Vita S. Malachiae*, in Migne, P. L., Tom. 182, col. 1075, col. 1086, *Malachias noster, ortus Hibernia de populo barbaro..... pro mansuetudine Christiana saeva subintroducitur barbaries, immo paganismus quidam inductus sub nomine Christiano.*

Christianity in the early period ¹. The Goidels of Ireland were represented by a large and dominant population in South Wales. "The Brython" says the same author, "tried to treat Christianity as a system opposed to any existing system. The Goidel regarded it as something to be assimilated into the existing system ²". Bund's statement of the case is scarcely exaggerated when he says "Apostolic usage was about the last thing that was considered in either church", and "In all probability there was a great preponderance of pagan (over Christian) customs ³".

2. — PENANCE IN THE ARYAN WORLD.

It is to these Irish and Welsh churches, with their surviving paganism and their comparative indifference to "apostolic usage", that we owe the penitential books. It would therefore be very surprising, not to say incomprehensible, if the books in question should fail to exhibit marked traces of the pre-Christian civilization.

It will be of advantage to bear in mind, in connection with the ensuing study, the fact that penance is by no means a product of Christianity. It appears in various forms both in the Semitic and in the Aryan religions of antiquity. A class of priests in ancient Babylon administered penance, using in confession a list of interrogatives to elicit the required information, which strikes Semitic scholars as resembling Christian penitential manuals ⁴. After penance this functionary absolves his confessant — a king, in the instance cited — with the prayer,

"O Chamach, regard with pity this sin ⁵."

When we come to examine the earliest laws of Aryan antiquity we find the subject of penance given great prominence.

1. Bund, the Celtic Church in Wales, p. 23.

2. *Ibid.*, p. 366.

3. *Ibid.*, pp. 24-25.

4. Lagrange, *Études sur les religions sémitiques*, Paris, 1905, p. 225.

5. *Ibid.*, p. 236-237; and see whole of Ch. VI.

A comparison of the early Brahman codes with the codes of Ireland and of Wales, as well as with the penitentials, affords parallels far too close to be accidental. Critical discussions of the *Senchus Mór*, the ancient Irish code purporting to come from the time of King Loeghaire (c. 440), have tended to support its claims to antiquity¹. Sir Henry Maine notes the fact that this important code is a store of primitive customs. "In no sense (are these laws) a legislative construction. They are an authentic monument of a very ancient group of Aryan institutions; they are a collection of rules which have been gradually developed in a way highly favorable to the preservation of archaic peculiarities²". Elsewhere he remarks: "The Brehons are in fact as nearly as possible the Brahmans of India with many of their characteristics altered, and indeed their whole sacerdotal authority abstracted by the influence of Christianity³". It has been observed by several writers that whereas the Christian teachers supplanted the druids in their religious functions, they did not supplant the *fili*, who, as *brehons* (judges), flourished till the sixteenth century⁴. Caesar, in a passage soon to be quoted, ascribes all legal functions to the druids in Celtic Gaul. In Ireland however, legal affairs lay largely with the poet-legists; the brehons are sometimes distinguished from the *fili*⁵, and sometimes both terms are used of the same person as

1. D'Arbois de Jubainville, *Études sur le Senchus Mor*, No 2, in *Nouvelle Revue historique du droit*, 1880, p. 513 f., pp. 533-534. Cf. Zimmer's attempt to identify Russ mac Tricim mentioned in the account of the origin of the *Senchus Mór*, with the Norse name Trygvason, which would bring the compilation down to the ninth century. (*Zeitschr. f. deutsches Alterthum*, Bd. 53). This is replied to by A. Nutt, *Waifs and Strays of Celtic Tradition*, Argyllshire Series, No. IV, Lond. 1891, *Introd.*

2. *Early History of Institutions*, p. 11. Comparing the Brehon and Brahman codes he here remarks: "It is not wonderful that the Brehon law, growing together without legislation upon an original body of Aryan custom, should present some very strong analogies to another set of derivative Aryan usages which was similarly developed"

3. *Early Law and Custom*, p. 162.

4. D'Arbois de Jubainville, *Cours*. Tom. 7, p. 331; Tom. 1, p. 129. Adamnan, *Introd.*, p. vi.

5. Rolleston, *High Deeds*, p. 186. King Cormac was to have a brehon, a druid, and a bard, with others ministers.

in the case of the poet Dubthach who is among the reputed compilers of the *Senchus Mór* ¹. The judicial function has passed from the druids to the *fili*, who are now also known as brehons ². Whatever the previous evolution of the brehon class may have been, the Brehon Laws assuredly preserve to us much that pertained to remote Aryan custom, and bear a strong resemblance to the Brahman codes.

The primitive Aryan, like other primitive races, devised a technique for undoing the harm wrought by violation of *tabu*. In course of evolution this gave birth to a complicated religious ceremonial included in which were the elements of a penitential system. In the Brahman codes the conception of defilement as requiring penance is met with more frequently than are more ethical ideas of penance. Remnants of this primitive conception remain in our penitentials and in the Brehon laws. The church in framing the penitentials did not eliminate, while it did considerably modify, pre-Christian views of sin and its guilt and expiation. The penitentials exhibit many of the common elements of this primitive and sub-primitive technique. A list of quotations showing parallels and near-parallels between them and the Brahman codes would fill a considerable volume. The correspondences are not merely in the penitential regulations in themselves, however, but extend to the racial institutions of which both are products. On the Celtic side these are reflected in the early literature generally, and particularly in the Brehon Laws and in the Welsh Laws. For us the advantage of the use of the earlier codes lies in the fact that there is very little that is certainly pre-Christian in the Celtic sources. References to penance in the Brehon or Welsh Laws, or even in the Irish tales, might be taken purely as a product of Christian influence. If we can show in the earlier Aryan sources materials closely analogous to the contents of the penitentials, this will reinforce our supposition that there existed in Celtic culture in the pre-Christian era elements that

1. Ancient Laws of Ireland, Vol. I, p. 5.

2. This is d'Arbois de Jubainville's view — Cours, Tom. I, p. 129. The precise relation of the Brehons to the druids in Ireland is not very clear, but the question is immaterial for our purpose.

made for the rise of the penitential literature and gave to it some of its prominent features.

The difficulty of discovering pre-Christian Celtic confession and penance is enhanced by what is an apparently intentional removal of evidence from the sources. "Nearly all passages (in the Irish texts) relating to cult or ritual, seem to have been deliberately suppressed¹". Such evidence as is left to us is scarcely sufficient to give certainty. We do find instances strongly suggestive of penance in the tales, particularly the *Imrama* and the *Longesa*. To some of these reference will be made below. In one of the earliest of the Welsh tales, Riannon is compelled by doctors and wise men to undergo a seven year penance for the (supposed) murder of her child². The *Túatha dé Danann* in an Irish tale hold a council over an adulterous woman who is banished from the "Land of Promise³". Similar instances could be enumerated in considerable numbers, and some others will have to be referred to below. It is, however, in most instances of this sort, difficult to make sure of the absence of Christian influence in the documents from which they are taken. The result of the enumeration of a large number of such parallels would create an impression of probability only. By taking a larger view of our subject we may give to our conclusions virtual certainty.

Some initial evidence will be given to show that the functions connected with the penitentials of hearing confession, assigning penance, and reconciling the penitent were exercised in the Aryan world, and in its Celtic portion.

The uniformity of the regulations regarding penance in the Brahman codes indicates their lack of originality in this respect, and their dependence on more remote custom. Their common teaching on the subject of penance may well be expressed by reference to a passage from the Laws of Manu: "By confession, by repentance, by austerity, and by reciting

1. MacCullough, *Religion of the Ancient Celts*, p. 311.

2. In the story of Pwyll, Prince of Dyved. Loth, *Les Mabinogion*, Tom. I, p. 108.

3. R. I. Best, "The Adventures of Art son of Conn" in *Eriu*, Vol. III (1907) p. 151.

the Veda, a sinner is freed from guilt, and in case no other course is possible, by liberality¹ ". With the change of " Veda " to " Psalms " this description of early Aryan penance would faithfully express the principles of the penitential books.

Take another statement from Apastamba's Dharmasutra (Aphorisms of the Sacred Law) ;

" The spiritual guide (*acharya*) shall order those who whilst participating in the rights of their caste have gone astray through the weakness of their senses, to perform penances proportionate to their sins, according to the precepts of the *smṛiti* (tradition)² ".

The death of a *kshatriya* is expiated by a heavy fine followed by twelve years spent as an *abhisasta* (criminal), who dwells in a hut in the forest, occasionally begging in the village.

" After having performed this penance for twelve years he must perform the ceremony known by custom, by which he is admitted to the society of the good³ ". The " ceremony known by custom " can only refer to some priestly act in which the excommunicated person is again received to fellowship. The form of this reconciliation, elsewhere alluded to, varies greatly, and may be secret or public. There is no need to multiply these general references, in which the laws are replete. Let us turn rather to the scantier Celtic material.

" In Caesar's account of the druids " says Sir Henry Maine " there is not a word which does not appear to me perfectly credible⁴ ".

Sir Henry has special reference to the legal functions which the druids exercised, and not to the mythology which Caesar ascribes to the Gauls. The passage in Caesar descriptive of the administration of justice by the druids is as follows:

1. Laws of Manu, xi, 228. (The references to the Brahman codes can easily be verified in the volumes of the " Sacred Books of the East " ed. Max Müller).

2. Apast. II, 5, 10, 12.

3. Apast. I, 9, 24, 28 : virtually indetical with Gautama xxii.

4. Early Institutions, p. 28.

“ For they judge in almost all controversies, public and private, and if any crime has been committed, or slaying done, or if there is a controversy over inheritance or boundaries, they determine rewards and adjudge penalties. Whoever, whether a private person or a (tribe of) people, does not recognize the award, they interdict from the sacrifices. This penalty is, with them, most grave. Those who come under this interdict are looked upon as in the number of the impious and the criminal; these all persons shun, avoiding their touch or speech, lest they should be hurt by the contagion. Nor to these is justice given if they seek it, nor is any honor shared with them¹ ”. According to Caesar, then, the druids exercised justice in both criminal and civil cases, but mingled their judicial with their religious powers, excommunicating and outlawing those who refused to acquiesce in their decisions. The priestly and judicial functions were not merely combined; they were in some degree identical, and law was enforced by an appeal to religious sanctions.

In the *Senchus Mór* we find evidence of the same conception. In the law of distraint the plaintive fasts at the defendant's door. On this custom the *Senchus Mór* states: “ He who will not give a pledge to fasting is an evader of all; he who disregards all things shall not be paid by God or man² ”. Thus Ireland was familiar with penal excommunication and outlawry before the Christian religion came. “ A ces procédés ” says one of the foremost students of Celtic law, “ par lesquels ils s'attribuaient une science surnaturelle, les *fili* irlandais joignaient un autre moyen d'influence, c'était de

1. Nam fere de omnibus controversiis publicis privatisque constituunt, et, si quod est admissum facinus, si caedes facta, si de haereditate, de finibus controversia est, idem decernunt praemia poenasque constituunt, si qui aut privatus aut populus eorum decreto non stetit, sacrificiis interdunt. Haec poena apud eos est gravissima. Quibus ita est interdictum, hi numero impiorum et sceleratorum habentur, hi omnes decedunt, aditum sermonemque defugiunt, ne quid ex contagione incommodi accipiant, neque his petentibus jus redditur neque honos ullus communicatur. — Caesar, *De Bello Gallico*, lib. VI, c. XIII.

2. *Ancient Laws of Ireland*, Vol. I, p. 113.

lancer une sorte d'excommunication contre ceux qui refusaient d'obéir à leurs sentences ¹ ”.

In any state of society in which religious institutions play a large part and religious leaders function also as civil judges, excommunication will tend to involve all the pains of deprivation of membership in the community ; it will become, in Caesar's words, a *gravissima poena*. And this is precisely what happened in the pre-Christian Celtic world ². In Welsh law the outcast was known as a 'kin-wrecked' man ³. For certain offences, such as the murder of a chief or of one's near kinsman, the offender was not given the option of a fine, as in the usual procedure, but was condemned to “ execration and ignominious exile ” ⁴. When a chief was murdered it was “ required of every one of every sex and age within hearing of the horn to follow that exile and to keep up the barking of dogs to the time of his putting to sea, until he shall have passed three score hours out of sight ⁵ ”. These wandering outcasts (“ *exules damnatosque* ”) seem to have become so numerous in Gaul that they were recruited as fighting contingents to oppose Caesar ⁶. In Ireland one who refused to obey the brehon's decision was called *élutach*, a fugitive, and his act of refusal was called *élud*, flight ⁷.

The Irish language was provided with words to express other phases of penance. The word *ailhrige*, penance or penitence, is not a Latin borrowing ⁸. It is true that forms of the Lat. *penitentia* appear in many texts ⁹ ; but the Irish word is much more frequently met with, and cannot but indicate a fact in pre-Christian Irish life. It survived through the period of the ancient Irish church and is used to the

1. D'Arbois de Jubainville, Cours. Tom. 7, p. 329.

2. See T. R. Holmes, Ancient Britain, p. 244, p. 297.

3. See Seebohm, Tribal System of Wales, p. 58.

4. Seebohm, Anglo-Saxon Law, p. 42.

5. Ancient Laws and Institutes of Wales, Vol. II, p. 478.

6. Caesar, De Bello Gallico, lib. V, c. 55, lib. viii, c. 30.

7. D'Arbois de Jubainville, *loc. cit.* : Ancient Laws of Ireland, Vol. I, pp. 112, 215, 236, 258, 264 ; Vol. II, pp. 14, 98, 228, 382.

8. Ancient Laws of Ireland, Vol. III, p. 35, p. 108 ; Vol. V, p. 205.

9. *Op. cit.* Vol. III, p. 107. The gloss on “ aithrige ” is “ *peinde* ”.

almost total exclusion of Latin forms in the Homilies from the Leabhar Breac, usually accompanied by *denum* in the sense of "to do or perform penance" ¹. The form *aithbrighe* is regularly used for penance (63 times) in a modern Irish work, Donlevy's Catechism (1642) ².

According to MacCullough the Irish word *geasa*, usually translated *tabu*, meant something more advanced than primitive *tabu*. It meant not only something which must be avoided for fear of disastrous consequences, but also "an obligation to do something commanded by another" ³. Thus "Cuchulainn's father put *geasa* upon him that he should not rest till he had found out the cause of the exile of the sons of Doel" ⁴. This conception of a religious obligation to fulfill some commission is analogous to the practice of penance. The attempt was made to conceal evidences of the survival of *tabu*. Plummer notes that an undoubted reference to a violation of sex *tabu* in an early manuscript of the life of St. Maedoc, is changed in a later MS. so as to refer to an entirely different offence ⁵. Old Irish too has a number of words for sin, such as *cin* (*cean*, *cion*) and *fine*. *Fine* is glossed as *pectha* (< *peccata*) in Sanctain's Hymn. Stokes believed the word cognate with Lat. *vitium* ⁶.

3. — THE FUNCTION OF THE CONFESSOR.

Penance was not confined to those under vows, as both the Ancient Laws ⁷ and the penitentials clearly demonstrate. Confession and penance were generally practiced. St. Brigid is reported as saying, in words that became proverbial: "Anyone without a soul-friend (*annchara*) is like a body without a

1. See Glossary to Homilies from the Leabhar Breac, p. 536.

2. Archiv f. keltische Lexikographie, Bd. II, p. 7.

3. Religion of the Ancient Celts, p. 252; cf. Joyce, Social History, Vol. I, p. 311.

4. Mac Cullough, *op. cit.*, p. 254.

5. Vitae SS. Hib. Introd., Vol. I, p. xxxix.

6. Cf. Henderson, Survivals, p. 298; Thes. Palaeol., Vol. II, p. 351.

7. Anc. Laws of Ireland, Vol. IV p. 366; vol. V, p. 448.

head.”¹ If there was any exception to the rule of universal confession, it was due to unusual neglect of custom, or to the refusal of strict confessors to admit certain sinners to conference. Some of the Irish confessors were scrupulous, or arbitrary, in this respect. Columba is said to have given an unqualified refusal to St. Donnan of Eig². St. Mailruan of Tal-laght never heard confession of anyone who did not support himself by labor³. Ordinarily one desiring to confess, on being refused could no doubt obtain another confessor. Columba when invited to become the confessor of Domnall declines to go himself, but sends Cummian the Tall in his place⁴. The assumption behind such facts is that the practice of seeking a confessor when guilty of any offence, was virtually universal. Its early prevalence in Ireland is striking. In a country peculiarly tenacious of pre-Christian religious practices, we find the early generations of Christians devoted to this custom, while practicing penance in a way considerably different from that in which it appeared in the non-Celtic churches.

In Irish texts, the word used for a confessor, *annchara*, is of somewhat uncertain etymology. The obvious resemblance to “*anachoretā*” has led to the suggestion that it is only an Irish popular corruption of this Latinized Greek form, and meant originally a hermit. This is the etymology given, e. g., by Vendryes⁵. Evidence of Irish modification of Church Latin is abundant, as the treatise of M. Vendryes shows. Also it is well known that there were hermits in Ireland, and Irish hermits outside of Ireland. But this easy interpretation fails before the evidence that the Irish hermits were *not*, ordinarily, confessors at all. This seems at least the necessary infe-

1. Stokes, Martyrol. of Ængus, pp. 65, 183; Plummer, Vitæ SS. Hib., Vol. I, Introd., p. cxvi. (The saying is also ascribed to Comgall of Bangor. — O’Hanlon, Lives of the Irish Saints, Vol. IV, p. 48.)

2. Reeves, Adamnan, p. 305.

3. O’Grady, Silva Gadelica, Vol. II, p. 40.

4. Preface to the Hymn of St. Cummian the Tall, Irish Liber Hymnorum, Vol. II, p. 10.

5. J. Vendryes, De Hibernicis vocabulis quæ a Latina lingua originem duxerunt, Paris, 1902.

rence from the description given by Marianus Scotus of Ratisbon (late eleventh century) ¹. These were of the same type as the enclosed anchorites of Syria, who had a minimum of intercourse with their kind ². Gregory of Tours tells of a Breton saint of this type, named Vennoc (Vennocus Brito), and of Antholius of Bordeaux who lived alone in his cell for eight years, and then became insane and tore down the stone walls that enclosed him ³. Margaret Stokes finds evidence that cave-dwelling anchorites existed in Italy by the second century ⁴. There is no evidence in these cases of the anchorite performing the function of a confessor. His whole manner of life precluded the possibility of this. He was so enclosed that conversation with anyone outside was scarcely possible. It has been pointed out, moreover, that the word *anachoreta* itself was in use, as applied to Irish recluses whom no one might approach ⁵. The Irish Canons contain a passage that makes this point clear :

« De variis generis monachorum . . . Tertium genus est anachoretarum, qui coenobiale conversatione perfecti, semetipsos includunt in cellulis procul a conspectu hominum remoti, nemini ad se prebentes accessum ⁶ ».

For the word *anmchara* de Jubainville would give a Celtic and not a Latin parentage. According to this scholar the stem "*animon*" in Celtic belief originally meant the link (*lien*) between the mortal body and the immortal body which would be assumed when the dead passed to the western Elysion. The Celtic language had its own word for soul, and did not adopt the Latin *anima* ⁷. Whether de Jubainville's explanation

1. Quoted in Zimmer, *Irish Element in Mediaeval Culture*, p. 88 f.

2. Stokes, G. T., *Ireland and the Celtic Church*, p. 177 f.

3. Greg. Tur., *Hist. Franc. lib. VIII, c. 34.* — Poupardin's Edition, p. 332.

4. *Six Months in the Appennines*, p. 13.

5. D'Arbois de Jubainville, *Journal des Savants*, 1903, pp. 162, 163.

6. *Coll. Can. Hib. lib. xxxix, ch. 3.*

7. "Quand un homme expire, la vie s'en va avec le dernier souffle. Ce dernier souffle, identique avec le principe vital, est ce que les Grecs appellent ψυχή, les Latins *anima* . . ., les Celtes *animu*, au génitif *animonos*." M. de Jubainville further shows that many other Celtic words approach as close-

of *anmchara* is regarded as conclusive or not, the rejection of a derivation from *anachoreta* seems justified, and all proof of its consisting of a combination of Latin *anima cara* is wanting. There is, therefore, good reason to suspect that it is of Celtic origin and represents a functionary in pre-Christian Irish life. When we turn to the Welsh language there is no such lack of certainty. The Welsh word for confessor, *beriglour* (*beryglour*, *periglour*, *periglauer*) is regularly used in the Welsh codes ¹.

Our interest lies, however, not so much in discovering words for confessor in the Celtic vocabularies, as in determining whether the function of a confessor was exercised in the pre-Christian Celtic world.

The function represented by *anmchara* has been described by d'Arbois de Jubainville in the phrase "director of conscience" ². It is the task of spiritual direction. The abstract noun *anmchairde* is rendered "spiritual guidance" by Kuno Meyer ³. Whitley Stokes gives "spiritual direction" for the variant form *anmchairdine* ⁴. The Welsh word is so used as to indicate that it possesses exactly the same meaning. The content of both terms then is virtually identical with that expressed by the phrase with which Bühler translates *acharya* in the Brahman codes, viz. "spiritual guide". In both civilizations this functionary appears as the director of the moral life, with special control over the means of escaping from the effects of sin. He is the counsellor and "friend of the soul". "Created beings", says Manu, "must be instructed in what concerns their welfare without giving them pain, and gentle speech will be used by the *acharya* who desires to abide by the sacred law" ⁵.

ly to Latin which are certainly not borrowed. — La civilisation des Celtes p. 215.

1. Ancient Laws and Institutes of Wales, vol. I, p. 28, p. 85, p. 134. Cf. Wae-Evans, Welsh Mediaeval Law, p. 129, p. 272. The modern Welsh form *periglor* = *curate*, *priest*.

2. "*Anmchara* signifie 'directeur de conscience', littéralement, 'ami de l'âme du client'."

3. The Triads of Ireland, Todd Lect. Ser., in Roy. Ir. Acad. Publ., Dubl., 1906, p. 3; Cf. Eriu, Vol. I, p. 38.

4. Lives of Saints from the Book of Lismore, p. 374.

5. Laws of Manu, II, 159.

In both he possesses in addition, however, unquestioned authority to command to penance, and the legal and penal aspect of his duties is emphasized. While both are provided in the course of development with a code of rules (viz. the penitential regulations of the Brahman Codes and the Celtic penitentials) yet it is plain that their power antedates these codifications and is independent of them. If anyone refuses to abide by their decisions, according to the Brahman codes he is haled before the king, whose domestic priest (*purohita*) examines the case and compels him to undergo the proper penance; if he is not a Brahman he may forfeit his life ¹. For great offences, indeed, self-immolation is a not infrequent penalty ². It was a sort of expiatory sacrifice, and is comparable to the primitive practice of human sacrifice which among the Celts was usually of criminals ³. An old Irish story, found in the Book of Lismore, records a remarkable instance of what is at once penitential and sacrificial self-immolation. King Ailill Banna's people had been defeated in battle, through the king's pride. While in flight from the field Ailill "made swift repentance" (*athirgi*) and commanded his charioteer to turn about that he might die for his people, whereupon he was slain by the enemy, and his people were saved ⁴. Among the British Celts, "the death of criminals who surrendered themselves voluntarily was considered sacrificial, inasmuch as they did thereby all in their power to compensate for their crimes ⁵".

For common offences, however, the administrator of penance appoints a period of austerities for purgation. It is a more developed form of early methods of escaping the results of broken *tabu*. The advice given is to be followed without question, as in the Brahman codes so in the Celtic sources. Saint

1. Apast. II, 5, 10, 13.

2. e. g. for killing a Brahman. Vasishtha xx, 24. It took a variety of forms, e. g. lying on a hot iron bed, or self-mutilation after which the penitent walks till he falls dead. Gautama xxiii, 8; 10.

3. Cf. Henderson. Survivals, p. 302 f. As a remnant of early Celtic beliefs Henderson quotes evidence of the superstitious regard for the skull of a suicide who was thought of as a criminal and a sacrificed victim.

4. Stokes, Lives of Saints from the Book of Lismore, p. 307.

5. Hughes, Church of the Cymry, p. 3.

Columban confessed his youthful temptations to a woman, and despite his mother's urgent entreaties, accepted her advice to leave his home ¹. The *Senchus Mor* itself consists of a compilation of judgments (in hypothetical cases) rendered by Irish *file* or *brehons*. Of *Sencha*, to whom the earliest part of the collection is traditionally traced, it is remarked by d'Arbois de Jubainville that while the judgments ascribed to him take an imperative form, yet his rôle is that of a simple adviser ². Yet "the *file* enjoyed among the masses a respect which, without their possession of force, gave their decisions the value of law ³". The necessity of treating their judgments with respect is apparent : the alternative was anarchy. Yet it is probable that obedience was not due to deliberate consideration of this reason, but largely to religious feelings. Sir Henry Maine traces the Brehon Code to a system enforced by supernatural sanctions ⁴. The clergy adapted to Christian uses the institution of advisory but authoritative arbitration and judgment. As the judgments of the *file* were codified, so were those of the *anmchara* and the *beriglour* ; the penitentials are such codifications, whether we think of those which emanate from national synods or those which claim only a personal authority.

We have already noted instances indicative of the close relation of druids and kings. Every king, we saw, had a druid at his court, and the druid is given precedence over the king ⁵. In this respect the Christian saint is plainly the druid's successor. In the *Leabhar na h-uidre* Loeghaire becomes a Christian and accepts "anmchardine" of Patrick ⁶. Columba is *anmchara* to Aidan King of Dalriada ⁷, Adamnan to Finnsnechta Fledach, King of Ireland ⁸. In Welsh law the bishop had cer-

1. Jonas. Vita Columbani, 8.

2. Cours, Tom. I, p. 310.

3. *Ibid.*, p. 331.

4. Early Institutions, p. 41.

5. Cf. the close association of king and *acharya* in Gautama XI 1-16, and the Brahman's precedence over the king, *Ibid.*, XI, 1.

6. Trip. Life, Vol. II, p. 564.

7. Reeves, Adamnan, Introd., p. lxxvi.

8. *Ibid.*, p. xliii, p. cl.

tain immunities, not by virtue of the fact that he was bishop only, but because he was also the king's confessor. In the Venetian Code the chief groom "receives nothing from the bishop, because he (the bishop) is the king's confessor (*berylour*) to whom the king is to rise, and to sit down after him, and to hold his sleeve while he shall wash himself" ¹. To quote the statement of W. J. Watson, who uses other evidence than that just cited, "the cleric supplants the druid as the king's chief adviser, under the title of *annchara*, soul-friend" ².

The teaching function of the *annchara* or *beriglour* should not be overlooked. Sir Henry Maine's statement that "the Brehons are the Brahmans" quoted above (p. 90) strictly applies rather to the *acharya* than to the Brahmans as a class. The *acharya* was primarily one who attended to the *achara* or conduct of his clients: hence his penitential function. But secondly he was a teacher, and the word is commonly translated "teacher," or "spiritual teacher", in the codes. He was chosen by his pupils and normally, but not always, he was a Brahman ³. There is an old Irish "rule", ascribed in one MS. to Comgall, which enjoins resorting to "a devout sage to guide thee" ⁴. The Welsh laws command that children "go under the hand of a confessor" at the age of seven years ⁵. Similarly Colman son of Luachan goes to a confessor at seven ⁶. The confessor in these instances is apparently an instructor as well.

Maine has indicated that both the Brehons and the Hindu

1. Ancient Laws and Instit. of Wales, Vol. I, p. 28.

2. Watson, *op. cit.*, p. 273.

3. It is declared in the *smritis* that a Brahman alone should be chosen at teacher (*acharya*). In times of distress a Brahman may study under a *Kshatriya* or a *Vaisya*; and during his pupilship he must walk behind such a teacher. — Apastamba, II, 2, 4, 25, -26.

4. Strachan, J., in Eriu, Vol. I (1904-5), p. 191 f. §§ 14-15.

5. "Therefore both man and woman are to give *bridew* from a child of the age of seven years which shall go under the hand of a confessor (*periglaur*)" — Anc. Laws and Instit. of Wales, Vol. I, p. 134. — At seven years old "he shall come under the hand of his confessor (*berylour*) and shall take duties upon himself". — *Ibid.*, p. 202.

6. Life of Colman, ed. Kuno Meyer, in Proceedings of Royal Ir. Acad. (Todd Lect. Series), 1906, p. 19.

lawyers were the heads of a spiritual family. The theory of the latter was that the pupil on receiving instruction was born again. "He causes his pupil to be born a second time by imparting to him sacred learning. The second birth is best", says Apastamba ¹. In these codes the initiated are habitually called "twice born men" They reach this stage only after twelve years spent in study of the Vedas, in the *acharya's* house. "We should say" says Maine, of such a graduate, "that he had received his degree" ². This happens to be the same period required to qualify for the "degree" of *Ollamb*, through study of the verses of the *file* ³. In both cases there exists spiritually the relation of father and sons. It is similar with the father-confessors. The explanation offered by Olden for the frank way in which the "sixteen sons" of the vowed virgin saint Darercas are spoken of, is that the sons were sons spiritual, she being their teacher ⁴. Similarly in the *Vita prima S. Brendani* we are informed of St. Ita of Cluain Credil: *Hæc enim virgo multos sanctorum Hibernie ab infantia nutriuit* ⁵. To this celebrated teacher Brendan goes for confession ⁶. The more distinguished teachers like Brigid, Finnian, Comgal and Columba, were also distinguished confessors. The relationship at the first is spontaneous and not ecclesiastically regulated, as the instances of confession to women show. The tendency of the penitentials was to take away this freedom and spontaneity, and to connect the function solely with the priesthood. Even Columban, who had confessed to a woman in his youth, writes *confiteatur culpam suam sacerdoti* ⁷. The penitential of Theodore shows that going to women for confession was not unknown in England, where Irish influence had been dominant ⁸.

(To be continued.)

John Thomas McNEILL.

1. Apastamba I, I, l. 15-16.

2. *Op. cit.*, p. 332.

3. O'Curry, Manuscript Materials, p. 240.

4. T. Olden, On the Consortia of the first Order of Irish Saints. Proceedings of Roy. Ir. Acad., Third Series, Vol. III, 1895, p. 415 f.

5. *Vita prima S. Brendani*, vi, in Plummer *Vitæ SS. Hib.*, Vol. I, p. 99.

6. *Ibid.*, Sect. lxxxii, p. 137.

7. Poenit. Col. B. 23.

8. Poenit. Theod. II, vii §. 2.

ON THE CHARACTER
OF THE
CELTIC LANGUAGES ¹
(*suite et fin*).

II

MOODS AND TENSES

A

As regards the subjunctive formation, the Brythonic dialects exhibited probably a greater variety than we could infer from Irish. Irish forms the *a*-subjunctive corresponding to Lat. *feram* and an *s*-subjunctive corresponding to Lat. formations like *faxo*. From the Irish point of view the stem is identical with that of the 3. pers. sg. dep. flexion which is an original *s*-injunctive (**steighst* = *té*). That this *s*-formation was not alien to the Brythonic dialects is proved by forms as W. *duch* (**do-ucset*) and *gwares* (**vo-retset*). Traces of *a*-subjunctive survive perhaps in Welsh futures in *-haw*.

The *s*-subjunctive resembles the Welsh *-h*-subjunctive; yet it differs in that in the *-h*-subjunctive there must have been a vowel between the *-s*-affix and the final consonant of the verbal stem. This *-h*-, however, might have originated in *s*-subjunctives (or desideratives) of vocalic roots, which seem to point in this direction; e. g. Ir. *riri* fr. **ririset*, *ririu* fr. **ririsô*; from such forms — if they ever existed in Brythonic — the *h* could have been easily transferred to derivative stems. The Irish system obviously does not use *-s*-forms of vocalic stems, except for forming weak preterites and forms like *riri*, *ririu* which are rather a survival (either a reduplicated *s*-subj.

1. Voir *Rev. Celtique*, t. XXXIX, p. 33.

or desiderative) than an innovation, and even there influence of the *-a-* formations quite strong e. g. *giulait giulait*.

However it may have been, the difference is that the Brythonic languages have made the *-h-* (from *-s-*) a subjunctive suffix affixed to the stem (*-ē* stem?), while Irish forms the subjunctive only from some consonantal roots (ending originally in a guttural or dental stop). Moreover, the Brythonic basis of *-h-* subjunctive was obviously derived from thematic forms (because the *-h-* must have been intervocalic); the athematic forms (injunctives) which in Irish became identical with the basis of the formation, were either obliterated or they were not productive at all. Obviously the main source of the *-s-* (*-h-*) subjunctive consisted of thematic forms, i. e. I.E. conjunctives.

The Welsh *-h-* subjunctives were originally thematic *-s-* forms; these forms are preserved in W. I. pl. *carhom*, 3. pl. *carhont* 2. pl. Bret *guelhet*. Besides the *-ho-* forms there are some others which can not be identified with any Irish formation all. These forms are:

- a) Bret. 1. sg. *guillif* Co. *gyllyf* 2 sg. Co. *gylly* Br. *guilly*
 » » pl. *beobimp* 3. pl. *galhint*.
 b) Welsh l. sg. *car(h)wyf* 3 sg. *car(h)wy*
 3. pl. *car(h)oent*, *car(h)wynt*
 c) » 2. sg. *cer(h)ych*

As regards a), the *-i-* can go back to an original *ē* or *ī*: as there was an Italic *ē-* subjunctive and as the Celtic dialects share with the It. dialects the *-ā-* subjunctive, there is no reason why we should deny them an *-ē-* subjunctive; yet it is difficult to say whether there was a *-hē-* > *-hī-* affix as well. It seems more probable that the *-h-* was introduced there from the *-ho-* forms.

The Welsh forms sub b) are either contaminations of *-ho-* forms and of the *-ē-* subjunctive (**carhof*:**cerif* > *carhwyf*..etc.), or they are *-ē-* subjunctives formed from an *ā-* stem, i. e. they are formations like Oscan *tadait* fr. **tadaiēti*: this later eventuality seems most probable; we could understand why the 3. pers. sg. retained the vowel *-wy*. These forms were pro-

bably associated with some forms of the substantive verb like imperative *boet, poet*, I. sg. subj. *bwyf*, where however the diphthong may be of a different origin.

2. sg. W. *cer(b)ych* fr. **carisva* is perhaps a medium imper. of *i-* stems, see Loth, *RC.* xv. 93. — Brythonic has perhaps preserved some traces of the I. E. optative, viz, in the 2nd pers. imperf. *carut* from **karoithēs* ?

However this may be, it is clear that Brythonic, as regards the formation of moods, was equal to the Old Italic dialects. This however does not mean that we are to infer the existence of an *-ē-* subjunctive in ProtoIrish.

B

As regards the formation of tenses, the Goidelic branch has preserved more archaic features, which is only natural, Old Irish being the most ancient of all Celtic dialects.

It will be seen that the strong verbs have grouped themselves into categories so that in most cases one is able to tell from the form of the verbal root (stem) or from the form of the present, which will be the forms of other tenses.

The following group may be distinguished :

A) *ā* subjunctive is formed from all strong verbs ending in a lenated liquide, nasal *t* (unlen.); *ḅ* ; **-s* :

No. 1 *A* (I.) *t-* pret.; *ē-* fut.

Roots in *-r* : *berid*¹, (*fo-geir*²), (*sernid*³), *gairid*⁴, *mairnid*⁵, (*dairid*⁶).

-l : *celid*⁷, *melid*⁸, *aitbaill*⁹, *alid*¹⁰ (*gelid*).

1. *bera-* Fut. *béra-* Pret. *bert*.

2. S. *-gera-* Pret. *gert*.

3. S. *serna-* Pret. *sert*.

4. S. *-gara-* F. *-géra-* Pret. *-gart*.

5. S. *mera-* Fut. *méra-* Pret. *mert* $\sqrt{\text{mer}}$.

6. Pret. *-dart*. — So too *maraitih*? S. *mara-* Fut. *mēra-*.

7. S. *cela-* F. *céla-* P. *celt*.

8. S. *mela-* F. *mēla-* Pret. *melt*.

9. $\sqrt{\text{bel}}$: S. *bela-* Fut. *béla* P. *-balt*.

10. S. *ala-* F. *ebla-* P. *alt*.

-m : do-eim¹, -fuisim².

No. 1 B (II.) ā- pret. (redupl. fut. (i) ro- laimethar³ dai- mid⁴.

No. 2. — Verbs ending in b, tt, form an s pret. *ibid* (S. *eba* F. *iba*), *gaibid* (S. *gaba* F. *gēba*), *gataid* (F. *gēta-* S. *gata-*).

No. 3 A (III.) redupl. pret.; (i/ě) redupl. fut. a) -n : x) (*gon- aim*⁵) *canaim*⁶.

No. 3' β) the root is weakened (ē pret.) in pret. *gainithir*⁷ (i red. in fut.); *moinethar*⁸.

No. 3 A b) Old -s- roots 1) √*bas-*⁹, √*gus-*¹⁰ (*foid* pret. *fiu* < *vīui* < **vevoše*).

No. 3'' 2. Special reduplication in pret. : √*ces-*¹¹ (Pret. *fris- ra-cachæ*) √*clus-*¹² (pret. *cualae*). These two verbs show influence of *s-* subjunctives sg. *cloor* pass subj : *accastar*; the fut. shows traces of *s-* forms : pass. *cechlastar* [*duécigi* was influenced by *riri*, see No. 4) (Note *cloor* < *closōr* i. e. *s* belonged to the root !).

No. 3 B. Vocalic verbs *gnin-*¹³ [ē fut.

No 4' (IV.) *gnīu*¹⁴ redupl. *s-*pret. ē fut. subj. with *s* inflection² (so too *snī-*¹⁵).

1. S. *ema-* F. *éma-* P. *ét.*

2. S. *smea* Fut. *sēma-* P. *-set.*

3. Fut. *lilmathar*? later *lēma*; P. *lāmair.*

4. *dama-* F. *didma-* P. *dāmair.*

5. F. *gegna* or *gēna*? P. *gegoin.*

6. S. *cana-* F. *cechna-* P. *cechuin.*

7. F. *genathar* F. *gignethar* P. *gēnair.*

8. S. *menathar* F. *moinfethar* Pret. *ménair.*

9. S. *baa* Fut. *beba-* Prét. *bebae* < *bebase.*

10. Fut. *-gega* P. **gegu* < *geguše*, 1 sg. **gega* > *geguša* in 3 sg. *doroigu* 1 sg. *doroiga.*

11. Subj. *-cear* 2 sg. **cider* ... 3. *cadar* etc. Pass. *cether*; Fut. 3 sg. *-cigi*, Pass. ... *cichestar* Pret. *-cachae*, *accae.*

12. Subj. *cloor cloither*; *cloamonar cloid cloatar* Fut. *rocechladar* Pass. *cechlastar* P. 1 sg. *cuala* 3 sg. *cualae.*

13. S. *gniother* (influenced by **cloither.*) 3 pl. ... *gnatar* Fut. *gēna* Pret. 1. 2. sg. *gēn*, 3 sg. *gēuin.*

14. S. 1 sg. *gnéo*, encl. *dén* 3 sg. *dogné* : *dēna* Fut. *gēna* : *digneā* Prét. *-gēni.*

15. F. *cossena* P. *sénai.*

4² *bi-* (pret. *bot* < *bowe*) fut. without red. *s-* subj.

4^{2 b} *bi* ¹ pret. *bi* " *bia-*
3 sg. *bi* (with *s-* forms?) traces of *s-* subj.

No. 4. Five roots whose present was formed mostly by *-nā-*: fut. with *i* redupl. shows *s* forms or the subj. has traces of *s*-forms; pret. *i* red. in the 3^d pers. of sing.

α) *renim* ² *lenim* ³ β) *crenim* ⁴ *glenim* ⁵; so too *arachrin* ⁶ [*dinim*, pret. *did*; *ciid*, pret. *cich*.]

No. 4³. Originally disyllabic basis **era* < **pera* related to *renim*) is weakened in the future: Subj. *era*. Fut. **ebra* (*ebarthi*) **pibrā-* < *piprā*. Pret. *ir*.

[All other vocalic roots follow the „weak” verbs: *rolā-* 3. pl pret. *rolsat*, subj. 1. sg. *ral*, *imreræ*; √ *sō* 3 pl. *soiset*, 3 sg. *dorintai*, subj. **soa* 2 sg. *-soe*; *ashui* 1 sg. pret-*luús*, 3 sg. encl. *ruchumilæ*, subj. 3 sg. *ēla*; *étade*; Pedersen reads *etaide* not *étaste* (supposed condit. Ml. 43^d 20 Strachan, Sigm. Fut. 298.)

B) The *S-* subjunctive is formed from all strong verbs ending in dental or guttural explosive.

No. 5 *S-* subj; redupl. pret.

« » Roots ending in a nasal + Conson. or with a nasal infix.

No. 5 *A I. a*) *ling-* ⁷ (*scenn-* ⁸), *greenn-* ⁹, *glenn-* ¹⁰, *cing-* ¹¹ [*dring*]¹² *s(v)enn-*: *sēss-*, fut. *sib..s-* (3 sg. **sib*), P. *sephainn*.

1. Subj. 1 sg. **béu*? otherwise *bia-*, encl. *be* Fut. *bia*, encl. *bi* Pret. 3 sg. *-bi*, encl. *b(i)* 3 pl. *beotar*.

2. S. 3 sg. *ria* Fut. 1 sg. *ririu*, 3 sg. *riri* Pret. *rir*.

3. S. **lia-* Fut. 2 sg. *lile* 3 pl. *lilit* P. 3 sg. *lil* 3 pl. *leldar*.

4. S. *cria* Pret. 3 sg. *ciuir*. 1 sg. *cér*.

5. S. 1 sg. *gleu* Fut. pl. *giulait* P. *giuil*.

6. Past. S. 3 pl. *crietis* Fut. 3 pl. *-ciurat* Pret. 3 sg. *ciuir*.

7. Subj. *lēss* -3 sg. *lias* Cond. *ribuilsed* P. *leblaing*.

8. P. *sescand-*.

9. S. *grēss-* (*griass-*) P. *doroigrann-*.

10. P. *roeglann-*. — *asglein*: S. *glēss-* 3 sg. *ecail* 2 sg. *inglëis*. — S. 3 sg. *for-diucail* Fut. pass. *fordiguilsiter*.

11. S. *cēss-* (*ciass-*) Fut. *cich..s-*, 3 sg. *cich* P. *cechaing*.

12. P. *drebraing*.

No. 5 A 2, b) *ding-*¹, *long-*², *tong-*³, *dlong-*⁴, *bong-*⁵, *bond*⁶ [*rond* 7].

No. 5¹. A particular reduplication in pret.: *icc-*, subj. *īss-*, fut. *icf^a* P. *-ān^aicc*

No. 5 A. Roots in *-ad*: *mad*⁸, *clad-*⁹ [*snad-*¹⁰] [*slad-*: weak pret., fut. *selos* 3. sg. *sel* see no 9].

No. 5 A I (*-sk'ō* verb) praes. *na(i)scid*¹¹

No. 5² Redupl. *s-* pret: *said*¹².

(But *mīdar* forms an *ī* preterite (see infra) & so perhaps some verbs beginning with *f* = (< *v*) (see infra).

√*ged* (Pres. *guidid*), *√*ua^xd* « go » form an *ā* preterite, see No 7 A- [note the *ī*- pres! :)]

No. 5 A. Some roots in- (*i*)*g*: *sligid*¹³, *rig-*¹⁴, *ligid*¹⁵ (lick), *nigid*¹⁶. — No. 5 **reg.*¹⁷, but *éracht* see No. 6.

[√*melg-* √*leg-* see infra No. 7 Aa. a [5^d √*tech-* in *adroethach* see later cf. 7 a].

No. 6 Some roots in *g-* form a *t-* preterite (and *s-* subj.): *orgid*¹⁸, *dligid*¹⁹, *saigid*²⁰, *aingid*²¹, (*to-for-*)*maig*²², *doérig* (cp. 5) pret. *doéracht* [*bocht*, *tocht* are recent forms].

1. *fording*: S. *dēss-*, *dīass-* Fut. *did...s-* — P. *dedag* but *courotaig*.
2. S. *lōss-* 3 sg. *foló*: *ful* Fut. *lil...s-* P. *lelag-* in *cóemallag*.
3. S. *tōss-* Fut. *tīth...s-* P. *tethaig*.
4. Fut. *didl...s-* 3 sg. *indail* P. *dedlaig*.
5. S. *bōss-* 3 sg. *bó* Fut. *bīb...s-* P. *bobig*.
6. S. 3 sg. *bo* encl. *op*. P. *bobuid*.
7. S. *furastar*.
8. S. *māss-* 3 sg. *má* Fut. *mem...s-* P. *memáid*.
9. S. *clāss-* Fut. *cīchl...s-* P. *cechlaid*.
10. S. *atomsnassar*.
11. Subj. *nāss-* Fut. *neu...s-* 3 sg. *nena* Pret. *uenasc*.
12. Subj. or Fut. 3 sg. absol. *seiss* P. *siassair* < *sésass-* — perf. *dessid*.
13. *fo-slig* S. *fosléi* P. *fo-selaig*; Fut. 3 sg. *silis* *-sil*.
14. *con-rig*: S. *rēss-*, *riāss-* Fut. *rīr...s-*, 3 sg. encl. *foir* P. **rerag-* in *con-rraig*
15. Fut. *lil...s-* P. *lelag-*.
16. Fut. *nīn...s-* P. *nenag-* So too?: *snigid* P. *senag*.
17. Inj. = impv. 2 sg. *rā* 3 sg. Subj. *do-e-r* Fut. *-rius* P. *rerag-* but *éracht*.
18. S. *orr-*, F. *iorr-* 3 pl. *errat*, *iurrat* Pret. *ort*.
19. S. *dless-* 3 sg. *dlé* P. *ḏlecht*.
20. Subj. *sāss-* 3 sg. **sā*, **condisa* > *cuintea* Fut. *siāss-* 3 sg. *sia* 2sg. *rois* 2 pl. *sesáid* > *siāssid* 3 pl. encl. *roisset* P. *siacht*.
21. S. F. *aness-*, 3 sg. *ain* P. *anacht*.
22. Subj. 2 sg. *tórmáis* 3 sg. *dorormai* Fut. *duforma* P. *-macht*.

No. 7 *A*. *ā*-preterite (*s*-subj. :)

Roots in- *t*: *reth*-¹ *tech*-² [but *adroethach*] cp. 5^e; *scoch*-³.

No. 7 *A* = 5^b -*d*: *guidid*⁴ & $\sqrt{ua^xd}$ ⁵ to go [but \sqrt{ued} = 'duco'; *fed* = W. *dywed*- belong to 7 *B* addit.]

No. 7 *A*: *a* Roots in -*rc*, -*rd*, -*lg*: Pret. *fo'caird*⁶.

So too probably *imcomarcair*⁷ *dufutharcair*⁸, though one must not forget that the verbal forms are here always enclitic and consequently their reduplication might have disappeared; the same is true of *ad'condaire*⁹ *do-ommalgg*¹⁰.

No. 7 *A* *b*. Not clear *dessid*, *dellig*¹¹; perhaps they belong to No 7 or perhaps the original forms were *sed*-, *leg*-, but the first is more probable.

No. 7 *B*. *ī* pret. *mīdar*: *midithir*, subj. *mess*-: *mestar*, fut. **miuess*-> *mīass*- 3 sg. *miastar* 3^{pl}. *messatar*, pret. *midair*.

No. 7 *B* addit. This type was associated with verbs beginning with *f*¹² *adfét*¹³, *fedid*¹⁴, *fichid*¹⁵ but **ua^xd* 7*A* = and 5^b (in subj. or fut), pret. pres. *fitir*¹⁶; yet it is difficult to say whether -*īd* -*īch* etc. are actually *ī* preterites; they might have been originally reduplicated or *ā* preterites; it is however worth noticing that the only accentuated perf. form of a *u...* root belongs to 7*A* add. — *īd* in *incuaid* seems to correspond to Welsh -*wawt* in *dywawt* (Stokes, Urk. p. 268); on the other hand -*īch* may

1. S. F. *ress*- 3 sg. *ré* F. *fordiúair* P. *ráith* but *in'rorthetar*.

2. S. F. : *tess*- 3 sg. *té* P. *táich* but *adroéthach*.

3. *scochid*: S. *scess*- 3 sg. -*roisc* P. *scäch*-.

4. S. *gess*- 3 sg. *gé* F. *gig*..s- P. *gād*-.

5. S. 3 sg. *do'coi* (< *co'uess*) encl. *decha*, *dich*.- Pr. *fáith*, *fādatar*; *do'coid*: *dechuid*; S. *arcoi* Fut. encl. -*irchoi*.

6. *fo-ceird* S. -*cerr* Fut. *cicherr* P. *fo'caird*.

7. Pass. subj. *immechomairsed*, P. *im'chomarcair*.

8. Preteritopres. *dufutharcair*, S. 3 sg. *dúthrastar*. 1 sg. *dodúthbris* 2 sg. -*dúthrais*.

9. heteroclit.

10. S. *mless*- 3 sg. enclit. *inmail* Pret. *d'ommalgg*.

11. *laigid* S. *less*- 3 pl. -*lset* Fut. 3 sg. *lee* P. *dellig*.

12. Roots beginning with *f*- form subj. *fess*- fut. *fifess*-> *fíass*- *fess*-.

13. S. *fess*- 3 sg. *fé* Fut. 3 sg. *fi* 3 pl. *fessat* P. *adcuaid* 2 pl. *eicdid*.

14. S. *fess*- 3 sg. *fé*, encl. *du'di* Pret. encl. -*id*.

15. Subj. 3 sg. encl. *forroi* Fut. 1 sg. *fíus*, 3 sg. -*fí* Pret. *dorruich*.

16. S. *fess*- Fut. *fiastar* 3 pl. *fessatar*.

correspond to Lat. *uīci*. It seems that this group is a mixture of forms of different origin.

NOTE. No 8. — Some verbs form regular preterites though they are strong verbs ¹ :

clech-², *sech* ³. [*slad* quoted supra]; of *cid*-⁴ only passive Pret. preserved.

No 8^a. — *bronmid* Subj. *bria* cf. No 4. otherwise an *ā*-verb.

No 8^b. — *aglādathar* forms a redupl. fut. (*gegallar*), an *ā* Subj., *s*-pret. cf. *cechra*, fut. of weak verb *caraim*, and *-scēra* beside *scariub*.

This brief survey may be summarized as follows :

Verbs ending in liquids or *-m* form an *a*-subjunctive and a *t*-preterite (No. 1) ;

the only exceptions are two verbs in *-am*, which form an *ā* preterite (No. 1. B.)

Verbs ending in *-n* or *-s* form an *a*-subjunctive and a reduplicated preterite (3 A & B) ; irregular preterite reduplication exhibit *-cacha* and *cūala*.

Strong vocalic verbs are irregular (Nos. 4¹, 2^b, 3) but five vocalic verbs with a nasal infix (mostly *-nā-* verbs) form a special class : *ā*-subj. 1. sg. *-éu* ; 3 sg. fut. *-i* : their reduplicated preterite has an *i* reduplication (resp. *-íui*) in the 3. pers. sg.

Verbs ending in a dental or guttural explosive form a consistent class (*s*-subj., redupl. pret.), if they have a nasal infix or if the final explosive was preceded by a nasal : so too *nas-cid* ; Nos. 5 A¹, 2¹)

b) two verbs ending in *-ad* and some verbs in *-ig* belong to this class as well (Nos. 5 A) [irregular *saidid*].

Verbs beginning with *f* are exceptions ; there it is difficult to say what the real form was ; these exceptions are classed sub No. 7 add. Class No. 6 comprises verbs not ending in *-ig* : 1) *org-*, *mag-*, *sa^xg-*, 2) disyllabic **ana^xg-* 3) *dlig-* fr. **dlig-*

1. Pres 3 pl. *arneithet* Fut. sg. *ni-sn-idnūs* P. *arneestar*.

2. Subj. 2 pl. *araclessid*.

3. Pass. subj. *incoissised*, but S. *mani ro-chosca* ; f- fut. and *s*-Pret. cp. *t-infet* (*√seth*), subj. 3 sg. encl. **t-ini-b*.

4. Subj. Fut. *-chestar*.

Class No. 7 A comprises 1) verbs with the root vowel *e/o* and ending in a single dental or guttural explosive 2) compound verbs in *-rd,-lg, -rc*.

| | | | |
|-------------|-------------------|-----|---|
| i. e. No 1. | contains 12 verbs | + 2 | (<i>dam-</i> , <i>lam-</i>) |
| » 2. | » 3. | » | q.v. |
| 3. | » 5 | » | + 2 (<i>ménar</i> , <i>génar</i>) |
| | | | + 2 irreg. <i>ctalae</i> , <i>-cachae</i> |
| 4. | » 5 | » | + 4 irreg. |
| 5. | » 13 + 1 | » | + 2 + 1 (?) + 5 |
| | | | 1 irreg. |
| 6. | » 5 | » | + 1 (<i>éracht</i>) |
| 7. | » 5 | » | + 5 |

: left out : *dellig*, *dessid* ; No 7 B (1 verb) + 7 B addit. :

This synopsis clearly shows :

1) That the roots ending in *-b* did not form any strong preterite.

2) That the roots ending in liquids formed a *t*-pret. i. e. they did not form any perfect.

3) The same is true of roots in *-em*.

We shall now proceed further by the comparative method :

a1. *berim* : It is a question whether Skr. *babhāra* (cp. Teut. *bar*) was a common Indo Eur. form; in Greek and Latin it was at least heteroclitic.

alim : Icel. *ól* but Lat. has a nonoriginal form, *alui* ;

celim : O.H.G. *hal*, but Lat. *occului* ;

melim : O.H.G. *muol*, but Lat. *molui* ;

(*molo* fr. **melō*)

a2. *gelim* : no equivalent perfect form known

sem- : » » » » » (cp. Lith. *semiūt*)

da'rid : Gr. $\theta\rho\acute{\omega}\sigma\chi\omega$ which does not form any perfect

a3. *ger-* » $\theta\acute{\epsilon}\rho\omega$ » » » » but Skr.

(gram.) *jaghāra*

b. *emim* pret. *ét*, but Lat *ēmi* beside *empsi*.

c. *sernid*, *ma'rnid*, *atba'll* are old dissyllabic *ā*-bases with nasal infix. Latin forms in this case preterites of the type *nōvi* (Skr. *jagñau*), while Sanskrit forms the perfects from the shorter « root » form e. g. *tastāra*, *jagāla* = OE. *cwæl*. We see that in the case of a1, Celtic agrees so far with Latin that

it does not form any original perfect ; in the case of a2, there are no proofs that ever such perfect form existed, in the case of a3, it is perhaps probable.

In the case of b, Irish chooses an alternative analogous to *empsi*.

c. The Celtic forms go their own way, yet it is to be remembered that these forms are the only representatives of dissyllabic bases and they will be treated later on. Considering all these equations we see — as was to be expected — that the Celtic preterite system stands nearest to the Latin system in so far that both languages avoid certain perfects. We must not, however, suppose that Latin *ēmi* is the only Latin perfect from roots in *-r*, *-l*. There are indeed the following forms *tetuli*, *pepuli* and *peperi* (*cucurri* does not concern us, as *curro* is from **qrsō*). Of these the first verb has no equivalent in Irish ; *pello* < **pelnō* cannot be identified with any Ir. strong verb (if *adella* = Lat *appellat* the verb has become — like in Latin — a weak *ā* verb, the similarity would be the greater). The last of these verbs is *peperi* which may be perhaps equated with Ir. *ír* (cpr. Gr. *πέπρωται*) ; this being a dissyllabic basis, we shall return to it later ; for the present let it suffice to state that Irish agrees even here with Latin. We may, then reconstruct the following development : the Western European languages probably avoided some perfects in liquids ; some others were lost in Celtic ; so it came about that the Class IA arose ; to this class were added some dissyllabic bases whose present was formed with *-n-* infix.

There is very little to be said about *-ib-* and *gab-* : *ib-* may correspond to Lat, *bibit* fr. **pib* . . , the *s-* forms may be of later origin ; but on the other hand it may be questioned whether *bibi* is a genuine perfect. It seems clear that Latin avoids reduplicated perfects of roots ending in a labial explosive (there are only preterites formed by lengthening, viz., *rūpi*, *scābi cēpi*, or *s-* aorists, *scalpsi*). Ir. *gaⁱb-* seems to belong to Lat. *habēre* (not *capere*) consequently there is no reason why one should expect here a strong preterite.

No. 3A contains some very ancient perfects: *gegoin* Ved. *jaghāna*, *cechuin* Lat. *cecini*, *cual^{ae}* (W. *cigleu*) Ved. *çuçrāva* ;

gegu exhibits the regular *e* reduplication, while Vedic *jujōṣa* has *u*. The same is true of *fiu* fr. **ueuōse*, but Skr. *uvāsa*. The original gradation, viz., the weak root form in medium, is preserved in *génar* from *gegn*. . Ved. *jajñé*; as regards *ménar*, we must postulate a similar form, viz. **menn*. . . which then (by analog. influence of *génar*) was transformed into *ménar*.

No. 3B. : *géuin* fr. **gegne* is a transformation of original **gēgnōu* (Skr. *jajñāu*) (cp. Gaulish *dede* : Skr. *dadau*) i. e. it was originally a vocalic verb and will be treated sub No. 4 (from the Ir. point of view this verb belongs to this class because of the future *géna*, while *renim* has *riri*).

Nos 4¹-4^{2b} : If *gníu* be really a causative of **gen*-it would not be surprising that it forms an *s*- preterite, the reduplication may be due to its causative origin cp. Skr. aor. *abūbudham*, *ájījanam* etc. It may be doubtful whether *bí* (pret. of *benim*) is an original aorist or a perfect **bibe* changed to **biue*; the plural form *beotar* seems to point to the later alternative. In that case the difference between this verb and the five verbs sub No. 5 would be only external; this seems to be supported by the future 3. sg. *-bi* which is apparently formed in a similar way to *riri* (except the redupl.); forms like *bia* are probably due to the influence of the substantive verb.

No 4. comprises *renim* (*erā*-basis), *ava-chrin*, and three *ejā*-bases, viz., *lenim* (Skr. *lināti*) *glenim* and *crenim* (gr. *ἐπετρέχειν* etc.). The perfects of the second group were undoubtedly influenced by those of the first group in so far that a **liloie* (cp. Skr. *lilye*) was transformed into **lile* (resp. **lilai* ?), so too **kikre* or **kikrī* from **kikrai* (but. Skr. *cikrāya*). It may be on the other hand possible that the supposed **liloie* or **liliai* influenced a **pepre* in so far that the *e* reduplication was changed into *i* ; it is not, however necessary to postulate this because the ending of the 3. pers. sg. might have been *-ī* fr. **ai* in which case a *rerī* would give *rir*. This seems the more probable as there is another form of this perfect, viz., *ír*, which perhaps may be explained as **pepere* (1 sg. **pepera*, 3. *pepore* ?). The form *rir*, if a transformation of original medium

1. but cp. *timme* < *tepesmijā* ?

**peprai*, would harmonize with this quite well. The reason why these two groups influenced each other is probably that the present **lināmi* for older **lināmi* and **rinami* for original **prnāmi* looked identical.

NOTE. It is worth noticing, that there was beside *kriā-* a root **krā-*, Hirt (Ablaut p. 98) thinks the original form was *krejā-* which then gave 1) *krē(i)* 2) *krijā* cp. Skr. *krāpayati*. Perhaps the forms of **krā*, **krē* (**kekr.*) and those of *krēi*, **kriā* (**kikr.*) influenced each other.

Strong preterites of vocalic verbs, so far they are preserved as such in Celtic, can be classified as follows :

- a. 1. **gēgnōu* Skr. *jajñau*
 med. *gēgnai* (S. *jajñé*) Celt. **gegne* or **gegnī* ¹
2. *peprā-* ² med. **peprai* : Celt. changed to *rerī* Ir. *rīr*
 **liloie liliai* : » » **lile*. or **lilī*
- b. *pepore*. (p)e(p)ere changed fr. *ír*
- c. Skr. *tastāra* : Lat. *strāvi* "Celt. aor **s(t)ert*
- d. *√bheu* perf. without redupl. Ir. *boí*

Instances of a) are formed from verbs whose present is formed by a nasal infix **prnāti*, cp. Gr. *πέπρωμι*, Ved. *jānāti*, so are also the verbs belonging to the group c) ; but the difference is that only a 1) is proved by Skr. and Latin as well, while in the case of c) Skr. follows the type b), but Latin and Greek have forms with stems of the type a).

It is further worth noticing that the perfects of the type a 2) *rīr* etc. ³ became associated with the verb *gninim*, while others (type c) form an athem. aorist (e. g. *mert*), *ír* (b) being the only trace of perfects corresponding to Skr. *tastāra*, *jagāla* etc. . This difference between the two groups reappears in the subjunctive (and future) :

1. *gegnī* is more likely to be the actual form because of W. *etwyn* = Skr. *jajñé* ; *gēgnōu* is less probable because we would then have to expect a form identical with the 1 pers. sg., which is however *atwaen*. Therefore I suggest 1. sg. **gēgna* 3. **gēgnai*.

2. cp. Gr. *πέπρωται* and *πέπρωται*.

3. e. g. *atbaill*, *mairnid*.

renim : *riu* : 3. sg. fut. *riri* but *ma'rnim* : *mera* : *méra*.

The basis *era-* (fut. *ebarth-i*) obviously belongs to the second type (*ma'rnid*), consequently the instances sub a) are one class and the instances sub b-c) are another one. From the Celtic point of view the groups were :

- | | | | | |
|----|--------------------|-------------------------|--------------------------|---|
| 1. | * <i>ǵn-na</i> , | 2nd. stem <i>ǵnā-</i> : | weak root in perf. | * <i>gegn...</i> |
| | * <i>krinā</i> | « « <i>kriā-</i> | « « « « | changed to * <i>kikr...</i> so too <i>renim</i> . |
| 2. | ProtoIr. } | « * <i>merā-</i> | root aorist | <i>mert</i> |
| | * <i>mar-na-</i> } | | | |
| /: | <i>renim</i> | « « * <i>(p)ebrā-</i> | perfect (the only trace) | <i>ir</i> from * <i>(p)e(p)ere</i> |
- was attached
to I) :/ « red. *(p)ebrā*

The second stem consequently differs in both groups in so far that in the group a) the first syllable of the stem (root) is reduced, while in the group b) it has the normal grade.

It has been stated that the Irish *ā-* subjunctive like the Latin *ā-* subjunctive is by its origin an injunctive of an *ā* aorist (e. g. Thurneysen, Hb. 356). This point of view harmonizes with the observation that the basis of the Irish *s-* subjunctive is the 3. pers of an *s-* aorist (*té* < *tess* **steighst*), i. e. the *ā-* subj. is an injunctive of an *ā-* stem, the *s-* subj. is an injunctive of an *s-* stem. These injunctives, however, would require a reduction of the first syllable of the basis e. g. Gr. $\xi\beta\lambda\eta\nu$ $\xi\beta\rho\alpha\nu$ etc. This condition is, however, fulfilled only in the type *cria-*, *ria-* but not in the type *mera* ' nor in any other types belonging to Nos I-3 unless the present stem has a reduced vowel (e. g. *da'rnid* : *dama-*), therefore either the second stem got assimilated to the normal degree of the root, or the theory is wrong. If we want to decide for the first possibility we have to look for some explanation, viz, we have to

1. Perhaps there were two factors 1) the reduplication of the *s-* future associated the *i* reduplication with the future meaning, 2) there were stems corresponding to Greek $\pi\iota\pi\rho\acute{\alpha}(\sigma\kappa\omega)$, $\gamma\iota\gamma\nu\acute{\omega}(\sigma\kappa\omega)$ $\pi\acute{\iota}\mu\pi\rho\eta\mu\iota$. These two sets of forms may have led to a uniform formation.

find instances where such assimilation was likely to happen. We must look outside the group of the verbs with nasal infix, for the verbs belonging to Nos 1-2 verbs form the second stem by adding the *-ā* suff. to the root form of the present stem (e.g. *berim* : *bera-* *damim* : *dama-*). But before we proceed further we must ask whether we are on the right track in connecting the Ir. *a-* subj. with the I.-Eur. aor. stem. Such stem are assured for IndoEur. languages (de Saussure *Mém.* p. 240 f.). For Irish such stems (roots) are assured for the *-nā-* verbs *ben^aim*, *cren^aim*, *glen^aim*, *len^aim*, (*tlen^aim* which became a weak verb) *ren^aim*, **marn^aim* — ; *gnin* is connected with **gnō* (Gr. γνω- Sl. *znā-*) = Celt. *gnā-*; and further : *gar-* cp. Skr. *grṇāti*, *mel-* cp. Skr. *mṛṇhi*, *mūrṇá-* : **berā-*, cp. Sl. *berō*, *bīrati*; **mnā-* Gr. μέμναμι, *cel-* : *celā-*, cp. Lat. *cēlare* : **emā-* cp. Sl. *imamī* **demā-* gr. δέμνημι (*ara-chrin* belongs perhaps to *kerē*; was this transformed to *kerā-*? anyhow, there are 15 tolerably reliable instances out of 25 verbs) (cp. also *pibā-* in Faliscan *pīpaso*).

These equations prove that the Ir. *ā-* stem is actually in historical connection with the I.-Eur. aorist stem and consequently *berā-*, *merā-* ought have been preceded by an original **brā-*, *mrā-*; we find these postulated forms in some reduplicated futures **ebra* (fr. **pibrāt*) preserved in the form *ebarthi* and probably too in *géra* from **gigrāt*, *céla* from **kiklat* and perhaps *déma* for **didmāt*. Whatever the origin of the reduplication in the future may have been (cp. p. 116, foot note), the close connection between the subjunctive and the *s-* future makes it probable that the reduplicated future forms have preserved the original conditions and we may postulate that the second stem of verbs in *-l, -r, -n, -m* was an *-ā-* stem, whose first syllable was weakened e. g. *brā-*, *mnā-* (like *riā-*). In any case it is clear that the Irish subjunctive formation is more archaic than Latin.

It may perhaps be asked why the Irish strong verbs whose root ended in a guttural or dental explosive (or nas. † dent or gutt. expl.) formed the *s-* subjunctives, while the rest of the strong verbs formed the *ā-* subjunctive. This may be answered as follows: 1) as regards the stems in *-b*, there are only two, and one of them has a second *ā-* stem in Faliscan as

well (*pipafo*) 2) There remain consequently stems (roots) in liquids and in nasals : here we have a striking parallel in Greek. Greek verbs in liquids or nasals (*verba liquida*) form their future in $-\acute{\epsilon}\sigma\omega$ not in $\sigma\omega$, e. g. $\kappa\lambda\acute{\iota}\nu\omega$: fut. $\kappa\lambda\acute{\iota}\nu\omega$ i.e. the future was formed after the analogy of forms like $\kappa\lambda\lambda\acute{\epsilon}\omega$, $\beta\alpha\lambda\acute{\epsilon}\omega$ where $-\acute{\epsilon}\omega < -\acute{\epsilon}\sigma\omega < -\rho\delta\acute{\omega}$, ϵ being the second vowel of a dissyllabic basis differing from the second (aoristic) stem only by accent ($g^{w\acute{\epsilon}l\delta-} : g^{w\acute{\epsilon}l\grave{\epsilon}}$). While now the Greek future generalised one variation, the ProtoIrish subjunctive generalised the other variation of dissyllabic bases i. e. the second stem (= IE. aorist stem.).

The reason for such generalisation was that amongst the dissyllabic roots and stems the most numerous are those where the final long vowel was preceded by a sonant (*r, l, m, n, j, w,*) amongst the Irish strong verbs (Classes Nos. 1, 3, 4) nearly 3/5 of the whole number are historically connected with dissyllabic bases : it is consequently quite natural that the second stem was introduced in the rest of these verbs, leaving the *s-* subjunctive for stem in $-t, -d ; -k, -g$ or nas. $+t, d, k, g$. Even in this limitation the Irish formation shows a very ancient feature developed in a way quite consistent with the spirit of the IndoEuropean languages and compatible with the principles pervading the flexion of all ancient IndoEur. languages.

We shall observe the same tendency when investigating the rest of the strong verbs (Nos 5-7). ProtoIrish here made use of old material, choosing certain types as a standard, so that the reduplicated perfect is connected 1) with verbs whose present stem ended in $-n +$ consonant.

2) it is formed from some roots in $-ad$:

3) from roots with *i* vocalism, ending in a guttural (*slig-* cp. Icel. *slikr* ; *lig-* Gk. $\lambda\acute{\epsilon}\acute{\iota}\gamma\omega$; *nig-* cp. Skr. *nij-* perf. (gram.) *nineja* ; *rig-* "to bind" cp. Lat. *rigere*. *reg-* "to stretch" has in simple forms : 3. sg. pres. ind. *rigid*, perf. *reraig* but in compounds it has : 3. sg. pres. ind. *-reig*, perf. *éracht*, the different vocalism of the 3. pers. sg. pres. suggests that two different roots have been there mixed with each other, viz., *rig-* (*rigid* : *reraig*) and *reg-* (*-reig* : *recht*) = Lat. *rego*.

NOTE. As regards perfects where the nasal infix has penetrated into the perfect forms they are no more surprising than Skr. *papracha* and similar; so too *nenasc*.

The class No. 6. comprises roots in guttural 1) *e/o* or a vocalism 2) a) *org-* b) dissyllabic *an:ch-*

No. 7A. consists of roots in *-k* or *-t* with *e/o* vocalism ¹.

Roots ending in *-rc*, *-rd*, *-lg* (7 Ac) form apparently unreduplicated perfects; considering however, that *atcondaire* corresponds to Greek $\delta\acute{\epsilon}\delta\omicron\rho\zeta\epsilon$ Skr. *dadárça* and *immcomarcair* to Umbrian *pepurkurent* ("poposcerint") I think it possible that this group is the last survival of reduplicated perfects of roots in **sonant** + **explosive** and that the reduplication was dropped as early as ProtoIrish owing to the fact that these verbs occurred as compound verbs: these forms would have been later assimilated to forms like *táich*.

The type *táich* was probably as early as Celtic times or perhaps even earlier without reduplication **in some persons** ² for its stem corresponds to the plural stem of perfects belonging to the fifth Gothic class but instead of I.-Eur. \bar{e} we find here in the most of cases Celt. \bar{a} ; the only instance of I.-Eur. \bar{e} is *midar* and perhaps *dellig*, *dessid*, Lat. *sēdi*, Goth. *setum*, *legum* ³.

It is clear that Celtic when developing the inherited material selected only certain forms according to the form of the root in most cases the consonant and the root vowel were decisive for the formation.

We may then summarise the Old Celtic system as follows:

1) Praes. stem

2) dissyllabic aorist stem

= \bar{a} -inj.

= $-s$ -inj. and s -subj.

1. It is difficult to say whether **uaxd* represents the root **ued-* or the root **uādh*. The subjunctive form — if it is original form — postulates *ved-*. It may be however that two different verbs have been mixed together and that the doublette: pres. *ved-*: pret. *vūd* was associated then with forms like *teb-*: *tāch-* (see also later).

2. Note however *adróetach*, *dorrnairthetar*.

3. Perhaps it is safe to regard the \bar{e}/\bar{o} (= Celtic \bar{a}) as lengthened (and not belonging to roots $\bar{a}x$: \bar{a} except perhaps in case of **uādh-*; this seems at least probable in case of *ret-*, *god-*, *tek-*, *skok-*, *dam-*.

- c) monosyllabic aorist ("root" form).
 [dissyllabic **kerat* > *-cer* in *do-cer*).

Perfect.

Celtic preserved even here some old features and the changes of the system only tended to systematisation of the verb.

C

The ProtoIrish language preserved, as far as morphology is concerned, its IndoEuropean character. How is it, then, that old Irish exhibits such an intricate system that it sometime suggests "formations not unlike those of the Basque" ? It is due to the fact that Irish kept forms corresponding to Latin *sub vos placo* etc. even after the time of syncope of unstressed or final syllables. A form like **nutegodit* does not differ from the IndoEuropean type, yet it is a little strange that this formula should continue even in its reduced form *notguidiu* i.e. as a group of pretonic *not* closely connected by sandhi with *guidiu* : This tendency to keep the old formula even in their disguised form has been explained by H. Sweet (*The History of Language*, p. 90) as follows : "Indeed, every language at any given period is the result of an incessant struggle between the tendency to change and the logical effort to get rid of the resulting ambiguities and complexities. If we consider that the initial consonant mutations of Welsh . . . *ei dad* . . . *ei thad* . . . the vowel mutation of Umlaut of the Germanic languages the liaisons of Modern French . . . are really tendencies common to all speech, we cannot help seeing that their unrestrained working through only few centuries would make any language irregular and so phonetically decayed as to be unfit for the expression of ideas, besides being too complex to be retained in the memory of its speakers. As an instance of what actually does happen in language we may take OIr. . . . *dosennat* « they drive » *tafnetar* « they drove » . . . ". As a matter of fact Irish gave up this system and Middle Irish is much less intricate, the changes being effaced by analogy and what Sweet would

call logical effort to get rid of intricacy [So for instance the system of infixed pronouns was given up]. Seeing that, and considering that the ProtoIrish type was morphologically hardly different from the rest of IndoEuropean languages, we cannot help concluding that the Old Irish was merely a transition period between this older (ProtoIrish) type and the Middle Irish type and yet both of these types are much more "IndoEuropean" than the Old Irish transition type. Though Sweet's explanation covers the ground perfectly, one might ask what the reason was for these, and how it came about that these changes could work unrestrictedly. Was it due to some *immediate* influence of non Aryan inhabitants of Ireland? Yet the period between the Celtic invasion of Ireland and these changes is at least seven centuries and so perhaps it would be more cautious to infer that these changes are a natural development but there might have been a non Aryan influence which made the Neoceltic speaker develop certain possibilities of natural changes.

To be able to approach this question more closely we must ask first what these changes mean from the psychological point of view. The answer is :

The fact that the speaker reproduced certain formulae even in their phonetically changed form, proves that the speaker had a **good memory** and that he entirely **relied upon it**, neglecting his power of **analysis** ; in other words his reproductive faculty exceeded by far his analytical powers.

One may ask now how these formulae are to be explained.

We shall divide our argument into three sections viz., 1) formulae with infixed or suffixed pronoun 2) verbal compounds 3) Groups in sentence and sandhi.

1) Infixed or suffixed pronouns are frequent in non IndoEuropean languages. Shall we, therefore, regard the Neoceltic system of infixed pronouns as due to non Aryan influence? One might be tempted to compare it with the Basque verb or the objective conjugation of some agglutinative languages. Yet in the first place the Basque verb is based upon quite different principles from these of the IndoEuropean languages as we know them in their historical form. The Basque verb constructs the

agens of an intransitive verb in the same way as the logical object of a transitive. As the Irish does not differ from that of other I.-E. languages and is consequently different from the Basque verb, the similarity is not very striking. On the other hand the formulae containing infixed pronoun can be identified with constructions like Ved. *sám mā tapanti* (RV. I, 105, 8) *áinanam gacchanti* (10.168.2) Hom. 'Αλλ' ἔκ τοι ἐρέω (A204).

As a matter of fact, the term infixed pronoun is perhaps inaccurate in forms like *foi chridigther*; only the pronoun was in a close connection with the verb but not the first pretonic preposition, for while the pronoun affects the initial consonant of the verb, the pretonic preverb does not, even if it immediately precedes the verb e. g. *fo-cridigther* (consequently the more original conditions were **vo crid...* but *vo t(e)-gr...* or *vo.t(e) — cri...*) i.e. in ProtoIrish only "Group consisting of a pronoun (preceded by a verbal preposition) + verb" formed a grammatical formula.

But should we be inclined to see in these formulae an actual instance of infixation and consequently of objective conjugation one must remember Misteli's words who speaking of French *je te donne* or similar argues: "[ich] gebe nur zu, dass aus derlei enklitischen Gruppen diese [objective Conjugation] sich hätte entwickeln können, wenn die Richtung auf das Satzwort obgewaltet hätte". Yet the fact that Middle Irish dispensed with the infixed pronouns shows that such a tendency was not very strong even in Old Irish; perhaps instances like *atbail* (where the pronoun was constantly associated with the meaning of the verb) might be explained in this way, but even if this were the right explanation, such instances are not so numerous that they could be regarded as a grammatical rule.

As regards the suffixed pronoun, it has been suggested by some philologists that this is a strange instance of coincidence between the Neoceltic type and Semitic and Hamitic languages. But it ought to be pointed out that we find something similar in some other Indo-European languages, though not to such an extent as in Neoceltic: e. g. German *am* <

an dem, Czech *naň* "upon him" *na-n + jň*, *s nim* [sňim] "with him" *sň-n + jimň*.

These considerations would rather harmonize with our opinion, viz, that the Neoceltic changes are a natural development of the older inherited IndoEuropean material; the non Aryan influence could come in only so far that it perhaps predisposed the speaker to choose certain possibilities of development.

2) The difference between the forms like deuteronic *do-sluindi* and prototonic *diltai* is exclusively Irish and is due to the difference of composition: in the deuterotonic form the first verbal preposition stood originally for itself while in *diltai* the whole was a compound. The difference of form was due to the Irish accent according to which the first syllable of every word was stressed. Brythonic, where the accent was different, does not know such differences of form, though it is most likely that there was a difference in compounds (i.e. real compound and tmesis). This difference in the way of compound and tmesis forms corresponds to the tmesis in Veda or in Homer.

3) Celtic sandhi is undoubtedly based upon certain IndoEuropean conditions. In Celtic Sandhi words in a group were treated as if they were members of a compound. These groups are:

- a) substantive + attribute
- b) article, or possessive or numeral + substantive †
- c) preposition + noun
- d) pronoun + verb
- e) verb + noun

In these groups the prominence of the word as the unite of speech was weakened, and it may be inferred that the importance of word was not very great in old Irish †: for the Irish sentence consists of a number of closely connected groups (tacts) consisting of closely united words or even sometimes survivals

1. Cf. \bar{d} : $-\acute{d}n$; it is reasonable to postulate for ProtoGreek: $\bar{\epsilon}\pi\pi\omega\upsilon\varsigma$ but $\tau\acute{o}\varsigma \pi\alpha\tau\acute{\epsilon}\rho\alpha\varsigma$.

2. It is reasonable to assume that in times when the IndoEuropean type was formed the word must have been the smallest unite of the speech because the majority IndoEuropean words are characterised by **endings**.

of words (like pronouns *-sn- m* etc.). The late H. Zimmer argued that the Irish Sandhi represents the IndoEuropean conditions much better than Sanskrit, the rule that the Sanskrit sandhi stretches over the whole of the sentence was, according to him, the work of the grammarians. Yet this rule cannot be altogether artificial : though it may be partly due to speculations it might be perhaps that the Aryan tacts were of greater size than the ProtoIrish tacts and this point of view harmonizes with the respective character of Indian and Irish ¹ :

While the Celtic dialects tend to a fragmentary expression, Sanskrit is fond of cumbrous grammatical constructions, using many compounds and particles ; even the Vedic language uses frequently predicative participles and adjectives i. e. constructions of adnominal coordination. The Neoceltic structure of the sentence is much less cumbrous than the Vedic or for that matter even the Greek, and so it is quite natural that it forms also smaller groups (tacts) in the sentence.

There are, however, some other facts suggesting the same point of view : the Neoceltic dialects preferred rather a vivid way of expression which, naturally, could not be favourable to a deliberate way of speaking nor to any cumbrous construction.

This vividness of expression is best exemplified by the Neoceltic order of words : The habitual position of the Neoceltic attribute is after the substantive, the verb comes before its subject. This order of words is quite opposite to the habitual order of words in Sanskrit where the verb tends towards the end of the sentence and the attribute usually precedes the substantive. Yet if the verb was emphatic it would open the sentence, and an apposition would follow the substantive. This occasional order of words corresponds to the Neoceltic habitual order, and it is reasonable to assume that this being the emphatic order of words became a habitual one with people who were fond of emotional speech. Yet are we right in assuming that the Sanskrit habitual order of words

1. This seems to be in harmony with the fact that in all Aryan or Greek verses of more than eight syllables caesure is invariably found.

is nearer to the IndoEuropean conditions than the Neoceltic? As regards the attribute it is reasonable to accept it because of compounds like ἀκρόπολις. As regards the position of the verb it is sufficient for our purpose to show that in an older period of the Celtic dialects this was not the habitual order of words and this is proved by Gaulish inscriptions where the verb stands either in the middle or near the end of the sentence:

In Neoceltic one formula, at least, partly represents an old order of words, viz, the formulae containing infixed pronouns. They are due to the old rule according to which the enclitic occupied the second place in the sentence. It may have been that two different formulae have been united in the Neoceltic group: α) emphatic expressions where the verb opened the sentence or at least stood at the beginning of it: β) tacts corresponding to Vedic *ānaṃ gacchanti* and similar which were then moved to the beginning of the sentence.

These considerations seem to me conclusive as regards the development of the Neoceltic type and it is clear that the Neoceltic type was not yet developed¹ at the time of Gaulish inscriptions or that it was limited only to the British Isles, and that it is consequently not quite identical with the **Celtic** (i. e. general Old Celtic) type¹. We can then only repeat that the Neoceltic languages selected (only) certain features from the old material; in this choice they may have been influenced by an admixture of non Aryan blood, yet there might have been some other reasons as well. On the other hand it is difficult to see how the Celtic languages could claim to have preserved the spirit of the parent language (I.Eur.) more accurately than the rest of I.Eur. languages. It is quite true that they have preserved very archaic morphological features, but the spirit of language requires something beyond that. As the question stands now, we can say that Neoceltic syntax deve-

1. It seems to me clear that in Celtic the word in group¹ was more independant than in Neoceltic; this seems to be suggested by the fact that final *-m* became even in sandhi *-n* (but before labial spirants *-m*? cp. Gaulish *ratin* *brivatom* *Frontu*) before a vowel. *-m w-* was treated differently from *mw* > *w* cp. *cubus*: *coir* < *covīros* < *comvērus* Gaulish *Dumnocoverus*.

loped chiefly the emphatic side of the IndoEuropean structure.

One might finally ask whether the system of Neoceltic tenses reflects something non Aryan and whether Celtic phonology was influenced by non Aryan elements. We hope to approach this question later.

Josef BAUDIŠ.

LES RAZZIAS ÉPIQUES

Si nous étudions la valeur du titre dans les sagas irlandaises qui portent le nom de *Táin* ou « Razzia », nous remarquons que les rapt de bétail, qui en formaient, à l'origine, sans doute l'épisode principal, y ont été relégués à l'arrière-plan.

Qu'est-ce en effet, dans la *Táin bó Cualnge*¹, que la razzia effectuée par Mève dans le pays de Cualngé, au regard des épisodes dramatiques ou pittoresques de l'épopée d'Ulster, et en particulier de la *Geste* de Cúchulainn ? Le sujet d'ailleurs n'est pas la razzia ; c'est pour s'emparer du taureau de Daré, fils de Fiachna, que Mève réunit l'armée des quatre provinces d'Irlande. Si elle rassemble à Findabair tout ce qu'il y avait en Cualngé de femmes, de fils, de filles et de vaches, c'est, en quelque sorte, par surcroît.

La plupart des autres « Razzias » sont plus ou moins rattachées à la « Razzia de Cualngé ». Les unes, comme les Razzias de Dartaid, de Flidais et de Regamon, ont trait à l'approvisionnement de l'expédition en bétail ; d'autres comme la « Razzia de Regamain » et la « Razzia d'Aingen », se rapportent à la vache qui mit bas le taureau Donn, et au veau qui combattit le taureau Findbennach. Aucune, d'ailleurs, n'a pour sujet une razzia proprement dite. De la « Razzia de Ruanad » nous ne connaissons qu'une anecdote. Un grand nombre de *táin* citées dans les listes d'histoires conservées par les manuscrits irlandais sont perdues. Telles sont la *Táin bó Crebain*, la *Táin bó Failin*, la *Táin bó Fithir*, la *Táin bó Ge*,

1. *Táin bó Cualnge*, ch. VIII, § 11.

la *Táin bó Rois*, la *Táin teora n-erc Echdach*¹, la *Táin bó Munad in Albain*².

Les razzias de bestiaux, lorsqu'elles sont mentionnées dans les sagas, ne figurent pas au premier plan. Le chant célèbre où Liban vante les qualités de Labraid ne contient aucune allusion à quelque habileté pour ravir les bestiaux d'autrui³. Quand Mève rappelle tout ce qu'elle a enlevé aux Ulates, le bétail ne vient qu'après les femmes, les enfants et les chevaux⁴. Le même ordre est observé dans le vibrant appel de Sualtam à Conor : « On tue les hommes, on enlève les femmes, on emmène les vaches⁵. » Dans aucun de ces textes, on ne trouve le mot *táin*. Lorsque Cúchulainn vante à Emer, sa femme, les qualités de Fand, sa maîtresse, c'est après la beauté, la naissance, l'habileté pour broder, l'intelligence, le bon jugement qu'il est question des chevaux et des bœufs qu'elle a acquis par des razzias⁶.

Le mot qui désignait les razzias héroïques, *táin*, ne semble pas avoir survécu longtemps aux épopées qui portent ce nom.

Dans les textes en irlandais moyen, le mot *táin* est rare ; il semble avoir été de bonne heure remplacé par *crech* qui représente sans doute une nuance de signification attachée à une civilisation différente. Dans les *Lois*, on trouve non seulement le composé *táin*, mais aussi le composé *im-áin* et le simple *áin* « driving ». La nuance péjorative qui manque à cette famille de mots est sensible dans *crech* « plundering », « plundering party », qui figure dans les listes de délits avec la satire et les coups et blessures⁸. Dans les Annales de

1. enlevées par Curoi. *Cormac's glossary*, trad. Stokes, p. 72 ; cf. K. Meyer, *Eriu*, t. II, p. 20-21.

2. R. Thurneysen, *Die irische Helden- und Königsage bis zum siebzehnten Jahrhundert*, Halle, 1921.

3. H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 184. Cf. le portrait de Cúchulainn dans le « Festin de Bricriu », où il n'est pas non plus question de razzias. (*L'épopée celtique en Irlande*, p. 127.)

4. *Táin bó Cúalnge*, p. 231 ; cf. p. 214.

5. *Ibid.*, p. 210.

6. *Serglige Conculaind*, 42.

7. *Ancient laws of Ireland*, t. IV, p. 156, l. 20.

8. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 58, l. 12.

Tigernach, c'est *crech* que l'on trouve presque à chaque page, à partir de 998, pour désigner une incursion ¹. Dans la « Razzia de Cualngé » le mot *táin* désigne exclusivement cette razzia, même et quand il est question de « faire une razzia », comme par exemple dans l'énumération de la supériorité de Cúchulainn en tout genre, c'est le mot *crech* (*buaid crichi*) qui est employé ². La razzia qui est racontée au début de la Vie de saint Cellach est désignée par le mot *crech* ³.

Nos « Razzias », telles qu'elles nous sont parvenues, ne représentent donc plus, en général, l'état de civilisation où elles pouvaient, à elles seules, intéresser un auditoire. Il est permis de supposer que ce ne sont, au moment où on les a mises par écrit, que des survivances, et que, même dans les compositions qui en portent le nom (*Táin*), elles ont dû céder la place à des aventures plus passionnantes.

La saga de Fraech, qui est la seule où le récit d'une *táin* ait reçu quelque développement, n'en a pas moins pour sujet une tout autre histoire : l'histoire du mariage de Findabair ; elle pourrait plus justement porter le titre de *Tochmarc Findabrach* ou la « Demande (en mariage) de Findabair ». De plus, le nom de *táin* n'y est même pas prononcé. Voici d'ailleurs un résumé de l'histoire qui est, dans son ensemble, au jugement de Kuno Meyer, une des plus anciennes qui nous aient été conservées ⁴.

Quand Fraech, à la suite de prodigieuses aventures, eut obtenu la main de Findabair, fille d'Ailill et de Medb, il s'en retourna chez lui pour prendre ses vaches qu'il devait emmener à l'expédition, car c'était là la condition *sine qua non* de son mariage, qui ne devait être réalisé que le soir où il reviendrait avec le bétail.

Quand il arriva à la maison, sa mère lui apprit que ses vaches avaient été volées (*ro-gata*) pendant son absence. La plupart avait été emmenées, en même temps que ses trois fils

1. *Revue Celtique*, t. XVII, p. 352, 354, 355, 356, 359, 362, 366, etc...
On trouve parfois aussi *crechsluaiged*.

2. *Táin bó Cualnge*, éd. Windisch, l. 664.

3. *Silva Gadelica*, éd. St. H. O'Grady, I, p. 49.

4. *Zeitschrift für celtische Philologie*, IV (1903), p. 32-47.

Revue Celtique, XL.

et sa femme, jusque dans les Alpes ; les Pictes en avaient conduit trois dans le nord de l'Écosse.

Fraech partit avec trois fois neuf hommes, un faucon et un lévrier. En Ulster, il rencontra Conall Cernach qui voulut bien l'accompagner. Après avoir traversé le Nord de l'Angleterre et la mer d'Ictis (Wight), il arriva dans la Lombardie du Nord, et gagna les Alpes. Là, il trouva sans difficulté ses vaches, détruisit la forteresse que gardait un serpent et où étaient sa femme et ses fils, et partit pour l'Écosse en compagnie des siens, poussant devant lui son troupeau. Chez les Pictes du Nord, il enleva trois vaches à la place de celles qui lui manquaient et il entra en Irlande; tout prêt à prendre part à la Razzia de Cualngé ¹.

Dans cette saga il ne s'agit donc pas de razzier, mais au contraire de récupérer le bétail enlevé, et il semble bien que ce ne soit pas une action d'éclat.

Il fut néanmoins, en Irlande, un temps où une belle razzia, avec ses diverses péripéties, rapportait autant de gloire à un héros que le meurtre d'un homme ou la mise à sac d'un château. De cet état de civilisation où le voleur qui réussissait était plus admiré que blâmé, l'épopée irlandaise offre encore au moins un souvenir ².

Dans l' « Histoire du cochon de Mac Datho », Cét se vante d'avoir enlevé les vaches d'Eogan, fils de Durthach. Et Cét n'est pas un guerrier vulgaire ; c'est lui qui ose revendiquer le morceau du héros contre tous les guerriers d'Irlande, et après avoir écarté les prétentions de Loégairé, d'Oengus, d'Eogan, de Munremur, de Celtchair, de Cuscraid, il ne cède la place qu'au seul Conall le Triomphateur ³.

Mais, pour trouver exactement le régime social d'où sont sorties les sagas irlandaises destinées à célébrer les razzias, il faut recourir à d'autres pays que l'Irlande et à d'autres temps que ceux où florissaient les héros d'Ulster.

1. A. O. Anderson, *Revue Celtique*, XXIV (1903), p. 139-142.

2. Edw. Westermarck, *The origin and development of the moral ideas*, 2^e éd., II, 1917, p. 18.

3. H. d'Arbois de Jubainville, *L'épopée celtique en Irlande*, p. 74-77.

Dans le livre plein de rapprochements ingénieux, où H. d'Arbois de Jubainville a comparé la civilisation des anciens Celtes et celle de l'épopée homérique, il n'est point question de *Táin* ni des razzias des temps héroïques de la Grèce. Elles n'en sont pas moins des caractéristiques d'états sociaux analogues.

Dans l'Iliade, Nestor regrette de ne plus être au temps de sa jeunesse, quand une lutte s'engagea entre les Eléens et les Pyléens au sujet d'une razzia de bœufs (βοηλασίη); Nestor tua le fils d'Hyperochos, Itymoneus, qui défendait ses bœufs, et ramena à Pylos un immense butin; dès l'aurore, les hérauts convoquèrent les habitants pour prendre leur part des troupeaux des Eléens¹. Achille rappelle à Agamemnon qu'il n'y a pas de cause de guerre entre les Troyens et lui, car jamais ils ne lui ont enlevé ses vaches (ἐμὰς βοῶς ἤλασσαν), ni même ses chevaux².

Dans l'Odyssée, est racontée l'histoire de Péro, fille de Nélée, qui faisait l'admiration des mortels et que tous ses voisins recherchaient en mariage. Nélée ne voulut la promettre qu'à celui qui lui amènerait de Phylacé les bœufs d'Iphiclos; c'était une entreprise difficile que seul le devin Melampous osa tenter; mais la volonté d'un dieu, des liens solides et des bouviers rustiques l'empêchèrent de réussir³. On connaît le sacrifice des bœufs du Soleil par les compagnons d'Odysseus, mais ces bœufs, qui paissaient auprès du navire, n'étaient point difficiles à capturer⁴ et leur enlèvement n'était point une tâche qui comportât quelque honneur.

Le héros civilisateur Héraclès et son sosie Thésée sont l'un et l'autre des ravisseurs de bœufs. Héraclès s'empare des bœufs de Géryon pendant qu'ils sont au pâturage; il assomme le chien Orthos, tue le bouvier Eurytion et perce de ses flèches le géant Géryon qui averti par un voisin était accouru

1. *Iliade*, XI, 670-688.

2. *Iliade*, I, 154.

3. *Odyssée*, XI, 281-293. Cf. XV, 235.

4. *Odyssée*, XII, 340-355. Alcyoneus prit de même les vaches du Soleil, τὰς Ἡλίου βόας ἤλασε (Apollodore, I, 6, 1).

défendre son troupeau ¹. Peirithoos, pour s'essayer avait enlevé les bœufs de Thésée à Marathon ; à la nouvelle de cette razzia, Thésée prit les armes et rencontra Peirithoos ; ils furent l'un et l'autre si pleins d'admiration pour leur beauté et leur audace qu'ils devinrent amis, et que Peirithoos s'en remit à Thésée du soin de fixer la peine qu'il méritait ².

Mais le plus habile en ce genre est Hermès. Dès l'âge de quatre mois, il recherche les bœufs d'Apollon ; il en détourne cinquante du troupeau et, pour dérouter Apollon qui se lance à sa poursuite, il les fait marcher à reculons ³. Dans une épigramme de l'*Anthologie*, Hermès est qualifié de βροχλάτταν ⁴. Cette épithète assez anodine est remplacée par les surnoms, plus péjoratifs, de βροχλάψ dans un fragment de Sophocle ⁵ et de βροχλάπρον chez Nonnos ⁶ ; dans l'*Hymne homérique à Hermès* le mot propre κλέψεν, ἐκλέψα, κλέψας ⁷ alterne avec l'euphémisme ἐλατήρ, ἐλαύνειν ⁸.

La légende grecque nous présente un état de civilisation plus avancé que l'« Histoire du cochon de Mac Datho » ; sauf pour Hermès auquel le rapt du troupeau d'Apollon doit mériter le titre de « chef des trompeurs » ⁹, il n'est pas dit que les razzias confèrent quelque gloire à ceux qui les entreprennent ; Achille semble les regarder comme une cause fréquente et naturelle de guerre.

1. Hésiode, *Théogonie*, v. 287-294 (βοῶς ἤλασεν). Diodore, IV, 17 et suiv. ; Apollodore, II, 5, 10.

2. ἤλασται, βοηλασίας. *Vie de Thésée*, 30.

3. *Hymne homérique à Hermès*, 14, 70-78. Cf. Alcée chez Pausanias, VII, 20, 4 ; Ovide, *Métamorphoses*, II, 685-686 ; Antoninus Liberalis, 23.

4. *Anthologie*, XI, 176, 2.

5. Fragment 857 (Dindorf). Cf. Bekker, *Anecdota graeca*, p. 11.

6. *Dionysiaques*, I, 337.

7. V. 18, 310, 340.

8. V. 14, 265, 377 ; 75, 340, 355, 379.

9. δύναται ζηλητέων ὄργιστος εἶναι, v. 175. Autolykos, que certaines légendes rattachent à Hermès, est qualifié de *furacissimus* par Hygin (*Fabulae*, 201) ; il dérobe les vaches d'Eurytos (Apollodore, II, 6, 2) et le troupeau de Sisyphe. Sur les représentations figurées de Βοηλασία voir Perdrizet, *Bulletin de correspondance hellénique*, XXXV, 1911, p. 117 ; cf. *ibid.*, 1903, p. 300-313.

Il est possible, d'autre part, que la razzia du jeune Nestor ou celle de Melampous ait fait le sujet d'un poème épique. Mais si nous avons conservé des sagas irlandaises portant le titre de *Táin*, il n'y a plus que des traces des *βηλασῖαι* dans l'ancienne poésie grecque.

Chez les Germains du temps de César le vol n'était pas déshonorant, lorsqu'il était commis en dehors des limites de la cité ; on le regardait comme un bon exercice pour la jeunesse et comme un moyen de diminuer l'oisiveté ¹. Il est probable que, comme le pense E. Windisch ², c'était surtout la capture des bestiaux qui faisait l'objet de ce passe-temps. Les Germains appelés par César s'emparent du bétail des Eburons ³, mais César ne signale pas particulièrement les razzias de peuple à peuple et lorsqu'il capture, ce qui arrive souvent, les troupeaux des Gaulois ⁴, c'est à la fois, pour se ravitailler et pour ruiner ses adversaires. Les Gaulois ne sont plus à l'âge pastoral où la razzia est aussi glorieuse qu'une expédition guerrière.

C'est le folklore moderne qui nous offre l'exemple le plus caractérisé de la place importante tenue par les razzias dans la vie sociale.

Pour les Baras de Madagascar, le rapt des bestiaux d'autrui est encore aujourd'hui un sport agréable, aisé et productif qu'ils pratiquent avec plaisir et entrain, non seulement pour augmenter leurs troupeaux sans bourse délier, mais aussi pour acquérir à peu de frais gloire et considération. Le rapt, quelles que soient les circonstances dans lesquelles il se produit (de nuit, en bande, à main armée, dans un parc bien clos ou plus simplement au pâturage) ne constitue pour eux ni un crime, ni un délit et n'est nullement infamant, même en cas de condamnation des coupables. Quand l'un d'entre

1. *Guerre des Gaules*, VI, 23. C'est aussi dans sa jeunesse que Nestor fait une razzia sur les Eléens.

2. *Die altirische Heldensage Táin bó Cúalnge*, p. II.

3. *Guerre des Gaules*, VI, 35, 6.

4. H. d'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, p. 69, n. 3.

eux a dû comparaître en justice et a été condamné, il est, à sa libération reçu avec les plus grands honneurs dans son village ¹. Cette coutume est d'autant plus curieuse que, chez un grand nombre de peuples sauvages, le vol de bestiaux est particulièrement puni ². Il est probable que si les Baras ont des épopées, ils doivent chanter les razzias célèbres comme les chantaient jadis les aèdes homériques et les *fili* irlandais.

G. DOTTIN.

1. M. C. Le Barbier, *Contribution à l'étude des Bara Imamono de Madagascar*, *L'Anthropologie*, XXXI, 1921, p. 80.

2. Edw. Westermarck, *The origin and development of the moral ideas*, 2^e éd., II, p. 14.

THE GLOSSES
OF THE
CODEX OXONIENSIS POSTERIOR.

The Brythonic glosses of the "Codex Oxoniensis posterior" (MS. Bodley 572) have been well known since they were first published by Zeuss (*Grammatica Celtica*, 1853, pp. 1091-96). Some of them were reproduced in facsimile by Hersart de la Villemarqué in *Archives des Missions scientifiques et littéraires* 1^{re} série, V (1856), p. 272, pl. 3. They were reprinted, along with the text which they accompany, in the *Transactions of the Philological Society*, 1860-61, pp. 238-49, by Dr. Whitley Stokes, who corrected several of Zeuss's misreadings. Stokes's readings were adopted by Ebel in the second edition of the *Grammatica Celtica* (1871, pp. 1060-63). The glosses were incorporated by M. Loth in his *Vocabulaire Vieux-Breton* (Paris, 1883). And a new and much improved edition of the text with the glosses is about to appear in a volume of "Scholastic Colloquies" edited by Dr. W. H. Stevenson for the *Anecdota Oxoniensia* series of the Oxford University Press. One of the glosses, "giluium id est melin", though printed by Stokes, has failed to find its way into either of Zeuss's editions or into Loth's *Vocabulaire*. Other glosses, hitherto misread, are.

| | |
|------------|-------------------|
| prato | id est guerclaud |
| crouitorio | id est etlol (?) |
| sella | id est struduguar |
| laticula | laidwer |
| geptio | orat (?) |

The piece was first catalogued, about the year 1650, by Dr. Gerard Langbaine, Provost of Queen's College, Oxford. In his manuscript notebook, now in the Bodleian Library (MS. Langbaine 5, p. 235), he describes it as follows :-

Canonici historia, ita vocari videtur dialogus quasi, in quo

instruitur canonicus de rebus maxime ad usum pertinentibus Latine loqui, ubi vestium nomina, itemque mundi equestris, ciborum, etc; plerunque habent interpretationem interlinearem, lingua (puto) Cornubiensi aut Cambrica, alicubi etiam Saxonica.

These last three words can only refer to certain interlinear glosses scratched with a dry stylus on fol. 42 (recto and verso). They are not, like the ink glosses, by the scribe of the text, but are in a nearly contemporary (early 10th century ?) hand. Their existence has not hitherto been noticed in print. I here give those that I have succeeded in reading with the help of my colleague, Mr. E. Lobel.

| | |
|-------------------------|-------------------|
| stagnum | <i>tin</i> |
| podī | <i>lo</i> |
| secalium | <i>gili</i> |
| galmula | <i>. . . molc</i> |
| lignismus id est uudimm | <i>bil</i> |
| metallum id est mas | <i>wecg</i> |
| malleus id est ord | <i>bytel</i> |
| aratrum id est ara | <i>sul</i> |

There are also scratched glosses, which I cannot decipher, on the following words :- scapa vel rostrum, rostrum vel clavum, dolabra, incudo, voscerra, vomer. The glosses appear to be Old English, as are those given above, with the exception of *lo* and *gili*. These two last are Brythonic ¹, and give an additional interest to the manuscript.

M. Loth has pointed out that the ink glosses « ne viennent probablement pas du pays de Galles actuel, mais d'un territoire limitrophe, rattaché linguistiquement à la principauté, comme le territoire du Gloucestershire ou du Somersetshire ² ».

We now have evidence of a second glossator entering both Old English and Brythonic glosses, and the fact that he should have done so is a testimony to the bilingual character of certain districts bordering upon Wales in the tenth century.

H. H. E. CRASTER

Bodleian Library, Oxford.

1. See Holder, *Alt-Celtischer Sprachschatz*, s. v. loka, gilus.

2. *Rev. Celt.* XIV, 70.

GRAMMATICAL NOTES

ON

SCOTTISH GAELIC

I

THE CONSONANT SOUND-SHIFTING.

The sound system in the northern group of dialects has, so far as the stops are concerned, been modified in two ways. The point of articulation has shifted in consequence of excessive palatalisation of the 'slender' consonants, or of under-palatalisation. In the case of the labials it is probably true to say that, except in initial position and then only occasionally, the distinction between 'broad' and 'slender' pronunciation has been lost. There is evidence, however, that in final position after accented vowels, it survived till after the change of [ɛ:] to [ia] in the northern dialects. The spelling *céum*, *béum* (for *céim béim* after *béul* etc.) conceals the fact that when *béul féur* became [pi^{AL}, fi^{AR}], the final labial must have been different from that in *Séumas* [ʃiaməs] < Eng. *James*.

The 'slender' gutturals are strongly palatalised i. e. are [kʲ], [gʲ] rather than [kʰ], [gʰ].

In the case of the dentals palatalisation has gone much farther. Pure palatal [tʲ], [dʲ] hardly occur. In the western dialects (Lewis) [tʲ j], [dʲ j] can be heard, but generally there, and always, so far as my observation goes, on the mainland, the slender dentals are [tʃ], [dʒ].

(2) Voiced stops occur only after nasals and then represent both historical breathed and voiced stops e. g. [sau : Nd] *sannt*, [kʰuNd] Eng. *count*, [kʰai : mbalax] *Caimbeulach*¹. Elsewhere voiced stops occur only in eclipsis, (see II below).

1. Original breathed stops after nasals sometimes remain dialectically, thus both [kʰjiNdʒAX] and [kʰjiNjAX] *cinnteach*.

Apart from those two cases (i. e. when preceded by a nasal and in eclipsis) all stops are voiceless. The sound system is as follows :

(a) The old breathed stops, *k, k', p, p', t, t'* appear 1) before the accented vowel as breathed aspirates : [k'as] *cas*, [k'ja : RR] *cearr*, [p'ɔ : sək] *posadh*, [t'ur] *tur*, [t'fi : LL] *till*.

2) Immediately after the accented vowel as voiceless *lenes* preceded by a voiceless glide arising from the unvoicing of the latter part of the vowel ². In the western dialects the resulting sounds are [hk], [çk'], [hp], [ht][htʃ]³. Only before *k* (*k'*) is friction noticeable, [kLaxk] *glac*. On the mainland however the development of a spirant is general in all cases, [xt] [xp], as well as [xk]. It is remarkable that before [tʃ] the spirant is not [ç] but [x], e. g. [paxtʃAL] *baiteal*, [axtʃəN]. This is interesting in view of the treatment of the group *-cht* in Irish.

3) In combination with *s, st* etc. and *r, rt* etc. ; and in unaccented syllables, the stops are voiceless *lenes* : [skɔ] *scol*, [k'ɔrp] *corp*, [stʃəu : LL] *steall*; [mi : çatax] *michiatach*. In cases like the last the consonant is often written phonetically, *g, b, d*.

(b) The old voiced stops, *g, g', b, b', d, d'*, appears as follows :

1) Initially they are voiceless *lenes* accompanied by the glottal catch, [k'], [k'j], [p'], [t'], [tʃ] : [p'ek] *beag*, [t'fi : rax] *di-reach*. Acoustically, so far as I can judge, these sounds are identical with the Armenian *k', p' t'*, Sievers, *Grundzüge der Phonetik* ⁵ § 365. In formation they answer exactly to Jespersens description of his "sharp [p]", *Lehrbuch der Phonetik*, 2nd ed. p. 105 f. ⁴

2) Medially and finally they are voiceless *lenes* : [akət] *agad*, [sLuki] *slugaidh*, [apər] *abair*, [Riap] *réub*, [fatə] *fada*, [itʃər] *idir*, [Nitʃ] *nid*.

(c) It may be noticed here that [k] represents the old dental in the group *-cht* e. g. [uxk] *uchd*. The change in the point of

2. This development is at least as old as the seventeenth century as is shown by spellings like *vaighbk, faghkis* in the Fernaig Ms.

3. For Skye, cf. Sarauw, Meyer's *Miscellany* p. 35.

4. The articulation of the French sounds, when initial, seems distinctly more energetic.

articulation took place before the seventeenth century as is shown by the spellings *oinlighk* (inntleachd), *smaghk* (smachd) *reaghk* (reachd) in the Fernaig Ms.

In some of the mainland dialects [k] arises also from final *dh* (γ) e. g. [puəLək] *bualadh*.

Denominative verbs mainly from English substantives, are formed by a suffix [-ik'] e. g. [maRtʃik'ək] *marching*.

There are thus the following series of stops

| | | | |
|-----------|---|-----------------------------|---|
| Voiceless | } | p', t', k' | } arising from unvoiced stops prece- |
| | | p'j, t'j, k'j | |
| | | hp, ht (htʃ), xk (ç'k), » » | following » » |
| | | p' t', k' | } arising from voiced stops preceding |
| | | p'j, t'j k'j | |
| | | p, t, k, | } from voiced and unvoiced stops in |
| | | pj, tʃ, k'j | |
| Voiced | } | b, d, g | } arising from voiced (and, dialectically, unvoiced) stops after nasals |
| | | bj, dʒ, g'j | |

II

Eclipsis 5

1. In Scotland the Irish orthographical devices to indicate eclipsis (*dt*, *tt* = *d*, *nd* = *n*) are not employed. Eclipsis is shown by phonetic spelling in 1) carelessly written texts, e. g. *araginn*, *iginn* in the Book of Deer, and in the Book of the Dean of Lismore (*ni gath* = *na gcath*, *ir dy'noyll* = *ar dtinól* etc.) and, sporadically, in the *Fernaig Ms.* (*dobir* = *dtabhair*, *Rel. Celt.* II, p. 30 l. 1 and 3); 2) two or three stereotyped combinations of preposition and noun: *a bhàn* [ə'vā : n] = Ir. *a bhfán*, *abhos* [ə'vos] = Ir. *a bhfos*; and *gu bheil* [kə'vel], *a bheil* [ə'vel] = Ir. *bhfuil*. Spellings like *far na gheall thu* (Duncan Ban ed. Calder p. 30) with eclipsis of *do* indicated, *d'thoirear*

5. Cf. Strachan, *BB*, XIII, 132. Quiggin, *Trans. of the Cambridge Phil. Soc.* 1907.

(*N. T.* 1807, Mark, 2, 20), where the editor evidently attempts to explain his own pronunciation, are isolated. This absence of all signs of eclipsis in the written language accounts for the curious treatment of the subject by native grammarians ⁶.

2. Eclipsis occurs 1) after the possessive adj. 3 pl., *a(n)*. In those dialects where the forms for the 1st and 2nd persons, *ar(n)*, (*bh*)*ur(n)* survive, they do not eclipse ⁷.

2) After the relative pronoun in combination with prepositions.

3) After the gen. pl. of the article. In this case there is a good deal of inconsistency not only in the same dialects but in the same individuals.

4) After the interrogative particle *a(n)* and the preposition *a(n)*, *ann a(n)*.

5) After the conjunctions *ca* 'where', *gu* 'that', *na* 'if'. The treatment of consonants following *cha* 'not', *nach* 'that . . . not', *mur* 'if . . . not', and *mus* 'before' is peculiar and will be noticed below.

6) After the article in all cases of the singular, (except where aspiration occurs and in the gen. fem.), i. e. in the nom (acc) sg. of all masculine substantives and of feminines with initial dental, and in the gen. and dat. sg. of all substantives with initial dental.

Eclipsis after the article might be explained as an extension of the usage of the older language, but, in view of the treatment of medial unvoiced stops after nasals ([paundrax] < *bantrèibhach*, etc.) it is better to consider it an independent innovation.

3. In the northern dialects there are two systems of nasalisation, one represented best by most of the Lewis dialects, the other by those of the mainland. In both groups eclipsis affects only the stops, the only exception to this rule being that *f* is

6. The tendency to treat language, for grammatical purposes, as a product of the printing press, is not confined to writers of Scotch Gaelic grammars, but it is, undoubtedly, seen in them in its most extreme form.

7. Cf. Apocalypse 12, 2 *d'ar ionnsuidh* in Stewart's translation, but the traditional *d'ar n-ionn*. in the edd. of 1807 and 1842.

eclipsed in the substantive verb ([ve] = Ir. *bhfuil*; occasionally [be] on the analogy of the eclipsed forms of *bí*) and in the stereotyped *a bhos*, *a bhàn*.

4. In Lewis the results of eclipsis are as follows :

(a) p', t', k' become [m̥h], [n̥h] and [ɸh], and, in the case of the two last before palatal vowels [NNh], [n'ɸh] : [ɸ'm̥hɔst] 'the post', [ɸ'n̥hāi] 'the house', [ɸ'ɸhŪ] : 'the dog', [ɸ'n'ɸ'haū : N] 'The head'⁸.

(b) p', t', k' become [m], [n] ([N]), and [ɸ] (h) : [ɸ'mā : ht] 'the boat', [ɸ'nārəs] 'the door', [ɸ'neu : LL], 'the wager'

5. The verbs *téid*, *tig*, *táinig*, *tabhair* are treated in eclipsis as if the initial consonant were d[t'] : [ɸ'Ni'k'] [ɸ' Ne : t'j], [ɸ'nā : nik'], [ɸ'nɔr] (= Ir. a *dtabhair*), and not [ɸ NNhik'] etc. This peculiarity of treatment is found also when these verbs are preceded by *cha* and *nàch* and by particles which neither eclipse nor lenate, and is common to all dialects. After lenating particles the initial sound in these words is *h* < *t*.

6. in the northern dialects on the mainland and in Harris the results of eclipsis are as follows :

(a) [p'], [t'], [tʃ], [k'], [kʲ] become the corresponding voiced stops followed by a voiceless [h] : [bh], [dh], [dʒh], [gh], [gʲh], thus : [ɸ'bhɔst] 'the post', [ɸ'dhu : r] 'the tower', [ɸdʒhenə] 'the fire, [e'ghɔ : ni] *an combnuidh* 'always', [ɸ'gʲhau : N] 'the head'⁹. As in the western dialects the verbs *téid*, *tig*, *táinig* and *tabhair* are treated as if they began with a voiced dental.

(b) The original voiced stops, the modern [p'], [t'], [tʃ], [k'], [kʲ] become voiced : [b], [d], [dʒ], [g], [gʲ], thus : [ɸ' ba : ht], 'the boat', [ɸ'dɔrəs] 'the door', [ɸ'dʒiə] 'the pair', [ɸ'ga-Lar] 'the disease', [ɸ'gjaul] 'the wager'.

(c) In one or two fixed phrases the *b* [p'] of the copula becomes [m] after the conjunction *gu* ; [k' əmə he] = *gu mbùdh é* 'may it be he'.

8. In all those cases one often gets the impression that there is a real stop, [əNNhiLi : k'u], 'will you throw', for example, closely approximates to [əN'd't'jiLi : k'u]. Probably the velum is sometimes actually raised before the release of the stop.

9. In the Harris dialects a nasal is generally heard before the stop : [əmbhɔst] etc. On the mainland this occurs rarely,

7. The facts for these two groups of dialects may be briefly stated thus :

| | Lewis | Harris and Mainland |
|---|---|---|
| $\left. \begin{array}{l} p^c, t^c, k^c \\ t^c j \text{ (t'f''), } k^c j \\ p^c, t^c, k^c \\ t^c j \text{ (t'), } k^c j \\ f \end{array} \right\} \begin{array}{l} \text{appear in} \\ \text{eclipsis as} \end{array}$ | $\left\{ \begin{array}{l} mnh, nnh, nph \\ NN \\ m, n, \eta \\ N, \eta' \\ v \end{array} \right.$ | $\left\{ \begin{array}{l} bh, dh, gh, \\ h, \eta' \eta' hdzh g'jh \\ b, d, g, \\ d\zeta, g'j. \\ v[b]. \end{array} \right.$ |

8. It will be seen that in both groups the parallelism in the treatment of originally voiced and unvoiced stops is complete. Further, where the literary evidence for the earlier stages of the Scottish dialects allows an inference e. g. in the Fernaig ms. we can say that the phenomena produced by eclipsis were identical with those we know in the language of today. For those reasons there seems to be no justification for the view (*Encyclopedia Britannica*, v. 617) that initial nasal mutation disappeared in Scotland and was afterwards partly restored.

J. FRASER.

Aberdeen.

LE MOT DÉSIGNANT LE GENOU

AU SENS DE GÉNÉRATION

CHEZ LES CELTES, LES GERMAINS, LES SLAVES,
LES ASSYRIENS ¹

Dans un article de la *Revue Celtique*, t. XXXVII (1917-1919), p. 66, je signalais en irlandais, au xvii^e siècle et de nos jours, l'emploi de l'irlandais *glún*, genou, au sens de *génération*, acception qui ne paraissait pas avoir attiré l'attention des celtistes. Keating notamment l'emploie dans ce sens : *gus an dtreas glún nó gus an gceathramhadh glún* ² « ton Dieu fort et jaloux qui poursuit les iniquités du père jusqu'à la troisième ou la quatrième génération ». — *Glún ar ghlán* ³, génération après génération. En irlandais moderne, je relève dans le Dictionnaire irlandais-anglais de Dinneen : *ritheann an bitheambantus seacht nglún*, le vice du vol passe à sept générations. Le verbe *glúinighim* dérivé de *glún*, genou, a le sens de *j'engendre, je descends de; glúin-gheinim*, même sens. *Glún*, genou, remonte à un vieux celtique, nomin. *glūnos*, gén. *glūnesos* (cf. pour le suffixe, γένος, γένε-ος; *genus, generis*). De neutre le mot est aujourd'hui devenu féminin en irl., par suite de la confusion, à certains cas, avec la déclinaison féminine en *ā* long. Dans les langues brittoniques, *ū* long vieux-celtique devenant *ī* long, dès le début de l'ère chrétienne on a en gallois, cornique et breton *glīn*, qui est masculin.

Si on suppose que *glún* génération, a une origine différente de *glún*, genou, comme on le constate en latin pour *genus*

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 2 décembre 1921.

2. *Tri bior-ghaoithe an bháis* 149, 13.

3. *Ibid.*, 91, 10.

et *genu*, on pourrait se demander si la similitude de son n'a pas amené ou contribué à amener la confusion de sens. Une première présomption contre cette hypothèse, c'est qu'en latin précisément *genu* et *genus* restent nettement séparés par le sens. Mais ce qui est décisif, c'est que dans d'autres langues non-indoeuropéennes, comme nous allons voir, le même mot également présente les deux sens, sans qu'on puisse invoquer la similitude de son.

Dans ma note sur *glùn*, pour expliquer son double sens, je parlais du sens primitif du mot *glùn*, latin *genu*, grec γόνυ, c'est-à-dire du sens d'*angle, articulation, coude*.

Je relève dans le dictionnaire irlandais moderne de Dinneen, *glúineach*, plein de nœuds ou coudes ; *glúinighim*, je divise en branches, infinitif *glúininghadh* (*glùn-taibhe*, side-knees of a boat). Il semble qu'en celtique, à une certaine époque, la famille ait été considérée comme un arbre dont les différentes générations sont les branches, chaque génération formant angle avec le tronc. Cette hypothèse est confirmée par l'expression *gabla fine*, génération dans les *Anc. Laws of Ireland* : *gabla fine* a le sens propre de *branches, plus exactement fourches, angles de la tribu ou famille*. En latin *geniculum*, genou d'enfant, a aussi le sens de *nœud, articulation* dans les tiges du blé.

En germanique, le mot qui désigne le genou a eu la même fortune qu'en celtique. Le vieux norrois *kné* a le sens du *genou, bois courbé* surtout dans les barques, *nœud dans le chaume* et aussi celui de *génération, degré de parenté*. Ce dernier sens a été constaté en anglo-saxon, en moyen-bas-allemand : en vieux frison, *knia*, genou, a le sens de *parent* ; le hollandais *even-knie*, mot-à-mot, du même genou, signifie : qui est au même degré de parenté¹.

L'explication que j'ai donnée pour l'évolution du sens de *genou*, en celtique, a été proposée aussi pour le germanique (Falk u. Torp, *Norwegisch-dänisches Etym. Wörterbuch*).

Le sens d'*angle, coude* est si bien marqué en celtique pour le

1. Dans les lois des Ripuaires, génération se traduit par *genuculum* : *usque ad quintum genuculum. Lex Angl. : usque ad quintam generationem* (Grimm. *Deutsche Rechtsaltertümer*, 3^e éd., 1899, I, p. 645).

mot genou que le breton de Vannes désigne le coude par *glin bréh*, mot à mot, le *genou du bras*.

Ce double sens du mot désignant le genou existe aussi dans les familles slaves, d'après une communication de mon collègue M. Léger : le slave *koljeno* a le sens de *genou* et le dérivé *pokoljenje* celui de *génération, race*.

Pour une période relativement moderne du celtique, plus exactement de l'irlandais, on peut même dire à l'époque historique, l'explication que j'ai proposée pour le double sens de *genou* et *génération* est plausible et même assurée, mais il y a à ce sujet dans d'autres langues indo-européennes et non-indo-européennes des faits concordants qui prouvent que le double sens du mot *genou* a une tout autre origine à l'époque préhistorique.

En se fondant sur deux passages de la Genèse 30, 3 ; 50, 23, Stade, *Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft*, tome VI (1886 p. 143), a pu soutenir avec vraisemblance que primitivement la femme accouchait assise sur les genoux de son mari : le mari reconnaissant ainsi que l'enfant était bien de son sang et entraînait dans sa famille.

Plus tard, le seul fait de la part du père de prendre l'enfant sur ses genoux eut la même signification. Ce fut aussi le symbole de l'adoption ou de la légitimation. Dans la Genèse 30, 3 Rachel stérile voulant adopter les enfants qui naîtraient de sa servante Bilha s'exprime ainsi : « *elle accouchera sur mes genoux, je serai bâtie par elle, c'est-à-dire ses enfants formeront ma maison, ma famille* ».

Dans la Genèse 50, 23, Joseph dit des enfants de Machir : « *ils sont nés sur mes genoux* ». Ce n'est pas un acte d'adoption, car Manassé a déjà été adopté par Jacob. C'est une expression métaphorique par laquelle il les reconnaît comme appartenant à sa race, tandis qu'ils ont dû naître sur les genoux de leur père pour avoir la même situation légale.

Stade cite deux passages, l'un de l'Odyssée XIX, 401, l'autre

1. Dans le livre de Job, 3, 12, Job s'écrie : « Pourquoi ne suis-je pas mort au sortir du sein de ma mère, pourquoi des genoux se sont-ils présentés à moi ? » On retrouve à peu près les mêmes expressions dans le passage correspondant reproduit par interpolation dans Jer. 20. 7-18.

de l'Iliade, IX 455, d'où il tire la conclusion qu'il a existé une coutume analogue chez les anciens Grecs.

Odyssée XIX, 401 Autolykos arrive à Ithaque au moment où sa fille vient d'accoucher de l'enfant qui sera appelé Odysseus (Ulysse). Eurycleé la nourrice le lui place sur les genoux quand il a fini son repas.

τὸν βρά οἱ Εὐρύκλεια φίλοισ' ἐπὶ γούνασι θήκεν
παυρομένῳ δόρποιο, ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν'.

Elle lui dit :

Αὐτόλυκ', αὐτὸς νῦν ὄνομ' εὔρεο ὅτι κε θείης
παιδὸς παιδὶ φίλῳ· πολυάρετος δὲ τοί ἐστιν.

« Autolykos, trouve maintenant toi-même un nom que tu imposes à l'enfant chéri de ta fille, car tu l'as grandement désiré. »

Là-dessus Autolykos ordonne à son gendre et à sa fille d'imposer à l'enfant le nom qu'il va dire. Il sera appelé Odysseus.

Chez les Grecs c'était le père, rarement comme chez les anciens Sémites, la mère qui nommait l'enfant, mais le nom était donné par les deux quand c'était le premier né ; le nom donné rappelait souvent celui du grand-père.

Dans l'Iliade IX, 455 Phoenix mentionne les imprécations qu'a lancées contre lui son père dont il avait épousé la concubine :

πολλὰ κατηράτο στυγερὰς δ' ἐπεκέλευετ' Ἐρινῦς
μήποτε γούνασιν οἷσιν ἐφέσσεσθαι φίλον υἱὸν
ἔξ ἐμέθεν γεγαῶτα.

« Il lança beaucoup d'imprécations et invoqua les haïssables Erinnyes pour que jamais un fils né de moi ne fût placé sur ses genoux ».

Chez les anciens Germains, dans le Nord, la légitimation ou l'adoption consistait pour le père adoptif à asseoir l'enfant sur ses genoux. C'est ce qu'indique le vieux norrois *Knésetja* ou le vieux-suédois *skiötsätubarn*, asseoir dans le giron. Or le

même rite existait pour les fiançailles : le fiancé asseyait la fiancée sur ses genoux : comme le fait remarquer Grimm ¹, ce rite signifiait que la femme comme l'enfant venait au pouvoir du mari : *il en prenait possession*.

Il a dû en être de même chez les Celtes et aussi chez les Assyro-Babyloniens.

Le père Scheil, qui m'a signalé l'étude de Stade, m'apprend que *birku* chez les Assyriens et les Babyloniens a le double sens de *genou* et aussi indubitablement celui de *penis* : Il me paraît probable que la coutume signalée chez les Germains, peut-être même celle en vertu de laquelle l'enfant légitime naissait sur les genoux du père, a dû exister chez les Assyriens et que *birku* a d'abord signifié génération ; j'en vois la preuve dans l'expression que me signale le Père Scheil : *tarbit birkiya*, qu'on peut aussi interpréter par *nourrisson de mon genou* plutôt que *nourrisson de mon penis*. Le premier sens a dû être le sens propre. Cette expression correspond exactement à l'expression du vieil irlandais : *glún-dalta* qui signifie mot à mot : *nourrisson du genou*. Dans l'épopée connue sous le nom de *Táin bó Cúalnge* ² (*l'enlèvement des vaches de Cooley*) la reine Medb invite le grand guerrier Fergus à combattre contre Cúchulinn, les hommes d'Irlande s'y étant refusés. Fergus répond qu'il n'était pas convenable pour lui de combattre contre un jeune homme imberbe, sans un poil de barbe et même son propre *nourrisson*. Le texte publié par Windisch a simplement *dalta* *nourrisson* (ou *pupille*), mais la version du ms. Eg. 93 porte *ré glúndalta Conchobair*, (combattre) *avec le nourrisson du genou* de Conchobar. Le texte primitif devait porter *rémgln-dalta*, avec mon *nourrisson du genou*. Car d'après une autre épopée, *Compeart Conculaind* ³ (*La Conception de Cúchulinn*), après la naissance du héros, Sencha commande de l'envoyer à Fergus pour l'élever : *berur do glún Fergusso*, mot à mot, qu'on le porte au genou de Fergus. L'expression *glúndalta* en

1. Grimm, *Deutsche Rechtsalt.*, p. 433, 598 ; cf. *ibid.* I, p. 220, 637, 638, 640.

2. Éd. Windisch, p. 413.

3. Windisch, *Ir. texte* I, p. 142, l. 17.

ce qui concerne Fergus peut, à la rigueur, être regardée comme métaphorique, mais il me paraît certain qu'à une époque antérieure, sinon à l'époque de la première rédaction du Táin, elle a été employée au propre, et que le père nourricier accomplissait réellement l'acte par lequel le père légal reconnaissait l'enfant comme sien. Le *glún-daltae* avait une situation légale ; les pouvoirs du père étaient délégués au père nourricier ¹.

Il ne faut pas oublier que chez les anciens Irlandais c'était en quelque sorte une loi de confier l'éducation de l'enfant à un membre d'une autre famille, de préférence celle de la mère du même clan, de même rang, parfois aussi de rang inégal : le chef pouvait confier son enfant à un vassal. L'enfant restait chez son père nourricier depuis l'âge d'un an jusqu'à dix-sept ans si c'était un garçon, ; jusqu'à quatorze ans, si c'était une fille. Le père nourricier est une sorte de père adoptif. Il s'établissait un lien sacré entre l'enfant et le père nourricier ainsi que sa famille : il n'était pas rare que l'enfant fût plus attaché aux parents de ce dernier qu'à ceux de sa propre famille. En Galles, il y avait également un lien très durable entre les frères de lait.

Si on rapproche l'expression irlandaise *glún-daltae*, de l'expression assyro-babylonienne *tarbit birkiya*, du *knésetja* des Scandinaves, sans négliger la coutume signalée chez les anciens Sémites, on arrive facilement à comprendre que le mot désignant le *genou* ait eu aussi le sens de *génération*, *race*, chez ces peuples ainsi que chez les Slaves. Ainsi s'explique aussi d'une façon fort inattendue la forme du mot désignant le genou chez les Celtes. J'avais expliqué dans une note de la Revue Celtique, l'irlandais *glún*, non sans hésitation, par un vieux-celtique, **gnū-nos* (génit. **gnū-nes-os*), devenu *glūnos* par dissi-

1. Saint Kyaran de Saigir, tout vieux et instruit qu'il fût, accepta, par humilité d'étudier sous saint Finian plus jeune que lui. Cette vie en latin emploie à ce sujet la singulière expression *discere sub genu alterius*. L'éditeur Plummer rappelle à ce propos l'expression *glündalta*, Knie-fosterling (*Vitae ss. Hyb.* t.I, ss XXXIII ; 11, 382). Les deux expressions ne sont pas équivalentes. *Sub genu* rappelle la position popularisée par l'image montrant les disciples aux genoux du maître qui lui est assis.

milation, à une époque préhistorique, car le groupe *gn* même suivi de *n*, en vieil-irl. est conservé : *itar-gninim*, gl. *sapio* (*Thes. palaeohib*, 11. 228, 34). Une communication très intéressante de mon savant collaborateur, M. Vendryes, confirme mon hypothèse; comme il me le fait justement remarquer, la formation du nom du genou en celtique s'accorde parfaitement avec ma thèse sur la valeur juridique du mot et en reçoit une lumière inattendue. On me saura gré de donner sa communication *in extenso*.

« Le nom du genou dans les langues celtiques se laisse aisément ramener à un prototype indo-européen à condition de supposer que l'ancien thème en *-u-* (de skr. *jānu-*, gr. γόνυ, lat. *genu*) a été développé au moyen d'un suffixe **n^e/o/s-*; soit **gnū-nes-*. Cette forme, dissimilée en **glānes-* explique le vieil irlandais *glūn*, n. thème en *-es-* (gén. *glūne*) et le bretonique *glin*. Or, M. Meillet a montré (*Mém. Soc. Lingu.* t. XV, p. 254 et ss.) que le suffixe **-nes-* avait été employé dans plusieurs langues indo-européennes pour exprimer des notions relatives à la propriété. L'existence d'un mot **gnū-nes-* à côté de **g^e/o/n-* s'explique donc par le fait que le nom du « genou » éveillait l'idée d'un droit de propriété ou d'une prise de possession et pouvait être employé dans un sens juridique : **gnū-nes-* serait la forme à valeur juridique du nom du « genou ». Que cette forme ait été seule conservée dans les langues celtiques n'est pas étonnant : le celtique a en fait conservé la valeur juridique dans une expression comme irl. *glūn-dalta*; et d'ailleurs l'addition d'un suffixe, même originellement pourvu de sens, est un procédé morphologique dont toutes les langues ont usé pour donner aux mots plus d'étoffe et en assurer la conservation ».

Faut-il aller plus loin et supposer avec Stade que chez tous les peuples où l'acte d'asseoir l'enfant sur les genoux est le symbole de la légitimation ou de l'adoption, il a été précédé de la coutume en vertu de laquelle la femme devait accoucher sur les genoux ou dans le giron de son mari? C'est une conclusion forcée qui me paraît contredite par la coutume de la *sublatio* que j'expose plus loin. Il a existé chez un grand nombre de peuples, civilisés ou non, une croyance d'après

laquelle la délivrance de la femme était grandement facilitée si elle était assise sur les genoux ou dans le giron d'une autre personne. Cette croyance existe encore sur divers points du globe, un peu partout, chez des peuples sauvages, chez des peuples civilisés, au Pérou, chez les Américains de race blanche aux États-Unis, en Europe, chez les Finnois, en Hollande, dans certaines parties de l'Allemagne¹. Au commencement du XIX^e siècle, en Thuringe, un menuisier était célèbre pour la facilité avec laquelle il obtenait la délivrance des femmes en les faisant asseoir sur ses genoux ou dans son giron. L'affluence devint telle qu'il se lassa : il déclara qu'il aurait vraiment trop à faire s'il devait s'asseoir pour toute imbécile *qui voudrait véler sur lui*. Il fut ainsi amené à inventer un siège pour accouchements².

L'accouchement sur les genoux d'une autre personne a donc existé en dehors de toute idée de légitimation ou d'adoption, ce qui n'exclut pas la possibilité que le fait d'accoucher précisément sur les genoux du mari ait pu être le symbole de la légitimation ou de l'adoption chez certains peuples.

Stade avance en terminant son étude que la famille chez les anciens Hébreux était fondé sur le *patriarchat* et non sur le *matriarchat*. C'est un fait incontestable et il en est de même chez les Indo-européens, en général, mais il y a chez la plupart des peuples, même Indo-Européens, des traces d'un autre état de choses qu'il faut bien se garder de qualifier de *matriarchat* : c'est la filiation par la mère ou *filiation utérine*. Elle se concilie fort bien avec l'autorité du mari. Chez les Touaregs, au témoignage de Duveyrier (*Les Touaregs*, pp. 339, 393, 394) la filiation utérine existe en même temps que le patriarchat. *C'est le ventre qui teint l'enfant*, dit un

1. Pless, *Das Weib in der Natur und Völkerkunde*, 2^e éd., 111, 179. Stade fait dire à tort à Pless que la femme mariée accouchait sur les genoux de *son mari* dans certains coins d'Allemagne : il s'agit d'une personne quelconque. Cf. Witkowski, *Histoire des accouch. chez tous les peuples*, p. 345, 369, 383, 418.

2. Chez certaines tribus arabes, c'est sur les genoux de la sage-femme que se faisait l'accouchement ; le mari n'était pas présent (Stade d'après Mayeux, *Les Bédouins*, Paris, 1816, tome 3, p. 176).

de leur axiomes, et cependant l'autorité du père est absolue. Dans la Nouvelle-Bretagne, les enfants ne connaissent que la lignée maternelle ; ils suivent la mère ; les enfants de sa sœur ont part à l'héritage du mari. Et cependant la femme est esclave du mari, elle est sa propriété ; si elle a cessé de lui plaire, il la tue et même la mange, ce qui peut être regardé comme la dernière et la plus complète affirmation de l'autorité maritale (Hovelacque, *Les Nègres*, 1889, p. 316)¹. C'est également une grave erreur que de croire que la filiation utérine est un indice de relâchement des mœurs. Les femmes des Touaregs se distinguent par leur fidélité envers leurs maris. Je me borne à ces remarques, ayant l'intention dans une autre communication d'établir l'existence de la filiation utérine chez les Celtes. Il y a une preuve certaine de l'existence de la filiation utérine à l'époque préhistorique même chez les Indo-Européens, c'est que chez eux et chez d'autres peuples, il fallait un acte formel de la part du père pour que l'enfant même né de la femme légitime fût reconnu comme sien et fit partie de la famille. Cet acte prit diverses formes ; à côté de la coutume que je viens d'exposer, il y en eut une autre fort répandue autrefois, qui consistait de la part du père à soulever l'enfant de terre, en signe de reconnaissance. C'est la *sublatio* des Latins et ἄνωγεισθαι des Grecs.

On signale l'existence des deux coutumes chez certains peuples, par exemple chez les Grecs et les Germains. Y a-t-il un lien entre elles ? Si on ne tient compte que de l'action d'asseoir l'enfant sur les genoux du père légal ou adoptif, la seule hors de discussion, on peut supposer que la *sublatio* était le premier acte de la reconnaissance de l'enfant. Il ne s'ensuivait pas, en effet, que l'enfant dût être élevé par le père ou sa famille : il pouvait s'en débarrasser et même l'exposer. Le fait de l'asseoir ensuite sur ses genoux impliquait que l'enfant devait être conservé et élevé.

La coutume de déposer l'enfant sur le sol paraît avoir été d'abord une sorte d'hommage à la Terre mère. C'est également sur le sol que chez les Latins et les Germains on dépo-

1. Cf. Von Dargun, *Mutterrecht und Vaterrecht*, p. 2-3, 7, 45, 51, 86-122.

sait le moribond. La terre est la mère des hommes¹ : ils sortent de son sein et y retournent. La *sublatio* paraît être en conséquence l'acte le plus ancien et le plus général impliquant la reconnaissance de l'enfant par le père.

J. LOTH.

1. Cf. Dietrich, *Mutter Erde*, Leipzig, 1905.

MÉLANGES BRETONS

I

UN DES NOMS DU ROITELET EN VANNETAIS

On connaît le rôle singulier que joue le roitelet (*dryw*) dans les traditions superstitieuses du pays de Galles (cf. *Rev. Celt.*, XX, 342).

En vannetais, il porte dans certaines communes (Noyal-Pontivy) le nom caractéristique de *doeig*, petit dieu ; on l'appelle aussi *en Doé*, l'oiseau de Dieu (Le Goff, *Supplément au Dict. breton français du dialecte de Vannes par Em. Ernault*. Vannes, 1919).

II

LE TRÉGORROIS KAZELYÉ, KAZELGÉ.

Ce terme qui paraît propre au trégorrois m'a été signalé récemment par M. J. Gros, ancien étudiant de la Faculté des lettres de Rennes pour le celtique¹. Le sens est courant et bien connu : il signifie *oppression, servitude*. Mon collègue et

1. M. Gros a une connaissance étendue des langues celtiques modernes : breton, gallois, irlandais ; il prépare une thèse en breton sur : *les figures de rhétorique dans le breton populaire* (sous-dialecte de Trédrez). Ce que je sais de sa méthode, de son plan et de son remarquable esprit d'observation, me font bien augurer de son travail, malgré les difficultés de divers ordres qu'il présente.

ami P. Le Roux m'écrit que dans sa commune de Pleubian, l'expression *béù dinân gazelge*, être asservi sous la domination de quelqu'un, bien que peu usitée, est bien comprise ; il y ajoute quelques renseignements intéressants. L'expression a été employée par M. Quellien, dans *Breiz*, 1898, p. 20 : *haga-boe eman Breiz dindan gazel-ge* « et depuis la Bretagne est asservie sous un charme (trad. de Quellien). Dans le dictionnaire trégorrois manuscrit de l'abbé Étienne que j'avais fait acheter par la Faculté de Rennes ¹, P. Le Roux relève avec l'abréviation *Tr.* (Tréguier) : *Bean dinan gazelgé* (v. *Kaé, Kelc'h*), être dans une position difficile ou douteuse. Le *g* de *gé* d'après le renvoi à *Kaé* doit être dur. C'est le cas à Pleubian et divers autres endroits. On aurait donc pu songer à un composé de *Kazel*, aisselle, et de *Ké* = moy.-bret., *caé*, et supposer, comme y avait d'abord songé M. Gros, un souvenir de quelque coup de la lutte bretonne paralysant l'adversaire par une prise sous l'aisselle. De fait, ce coup, combiné avec la prise du cou, existe dans la lutte à mains plates et s'appelle, je crois, *le collier*. *Cae* a des sens divers ; en gallois, il a, entre autre sens, celui de *collier* (ornement). Or *-Ké* = *Kaé* n'eût jamais évolué en *g* palatal et n'eût pu devenir *jod*. L'inverse se produit : *ye* peut évoluer en *g* dur ou d'arrière. P. Le Roux signale *genver* et *yenver*.

J'avais immédiatement songé à un composé avec *ièò* : variante connue justement en trégorrois, *gèò*, joug. Dans la zone où *Kazelyé* est usité, un monosyllabe *eo* n'évoluera pas partout en *é*, mais on a ici affaire à un polysyllabe où le sens de *ièò* depuis longtemps n'est plus senti : le seul témoignage de composition est l'accent sur la dernière.

Ce qui est décisif, c'est que les *Lois galloises* nous ont con-

1. P. Le Roux estime que les notes de l'abbé Étienne sont très précises ; il indique la commune quand le mot ne lui est connu que là, souscrit l'année où il l'a entendu ; sinon il donne l'indication générale *TR.* Tréguier, mais il a surtout connu le Haut Tréguier : Trélévern, N. E. de Lannion ; Ploudaniel, 10 km. 7. de Pleubian ; Pommerit-le-Vicomte, 10 km. 2. de Guingamp ; Pont-Melvez, 15 km. S.-E. de Guingamp. Il est grandement à souhaiter que P. Le Roux se décide à publier ce dictionnaire, **on tout au moins** ce qu'il peut présenter de nouveau ou d'utile.

servé l'équivalent exact de *Kazelyé* : *deudec (troettved) yn y gesseylyeu*, douze pieds (de long) dans le *Kesseylyen*, c'est-à-dire, comme le traduit Silvan Evans en le modernisant sous la forme *ceseiliau* : *the axillary or lateral yoke*. Si le mot était usité aujourd'hui, on prononcerait *ceseilia* ou *ceseilie*, suivant les dialectes. Comment était constitué ce joug et de quelle façon les bœufs étaient-ils attachés à la charrue, nous n'en savons rien. En somme *Kazelyé* rappelle l'expression française : *être sous le joug, passer sous le joug*.

J. LOTH.

LE GALLO-ROMAN *AMBI-LATTIUM

Dans un travail récent, fort intéressant même au point de vue ethnographique, dont il a bien voulu m'envoyer un tirage à part¹, M. J. Jud étudie le rhéto-roman *umblaz*, allemand des Grisons *amblaz*, au point de vue du sens, de l'usage et de l'origine. Ce mot, sous différentes formes, est fort répandu en France.

Berry, *amblyé* ; Saintonge, *amblet* ; Poitou, *amblé*, *amblyel*, *omblyet* ; Anjou, *omblée* ; Maine, *anbye*, *onbyé*. Au nord, le mot aujourd'hui disparu a existé ; on trouve dans des textes vieux-français *amblai*. Il est représenté en Piémont, dans la Suisse allemande, Tyrol, Carinthie, Allemagne du Sud. Il résulte d'une comparaison des différents sens que ce mot désignait l'anneau formé non de fer, ni de bois, mais de liens d'osier, chêne, bouleau, à l'aide duquel on attachait le joug au timon. Ce mot ne se trouvant que dans une zone habitée anciennement par les Celtes ou soumise à l'influence des Celtes (Rhétie, Allemagne du Sud, Tyrol, Carinthie, Piémont, France du centre et de l'ouest), M. J. Jud en a cherché l'origine en celtique.

Il le tire d'un gaulois *ambi-lattium* : irl. *slat*, gall. *llath*, bret. *laz*, vannet *lah*² = *slattā*. La disparition de *s* initial est facile à expliquer. D'ailleurs en gaulois même, le groupe initial *sl-* n'existe à ma connaissance que dans *slamb* sur une monnaie des Aedui.

Le haut-vannetais (Le Goff., *Suppl.*) possède *amblez*, f. plur. *amblézi*, singulatif *amblézen*, boucle d'attelage, cercle sur un balai : c'est un emprunt ancien au français *amblais*.

J. LOTH.

1. Separat-Abdruck aus dem *Bündner Monatsbl.* 1921, p. 37-51.

2. *Laz*, *lah*, a non seulement le sens de *latte*, mais aussi de *timon*, flèche de *charrue*.

LE SYSTÈME VERBAL
DANS
IN CATH CATHARDA
(Fin).

INDEX
DES
FORMES VERBALES ÉTUDIÉES

Les chiffres renvoient aux paragraphes. Pour gagner de la place, seule la première forme de chaque verbe a été citée. Ceux des chiffres qui se rapportent à une même forme verbale sont séparés des autres par un point et virgule.

I

IN CATH CATHARDA

- | | |
|--|---|
| <p><i>adaghat</i> 23, 43; 5, 23, 42. <i>no adannfad</i> 99; 151; 191; 192. <i>ro adhairthea</i> 12 c, 74; 191. <i>rohadnaicit</i> 189, 192. <i>mana aentaighi-siu</i> 61; 148; 151. <i>no aimsed</i> 44. <i>ni anadh</i> 44; 45; 50; 11a, 145, 148; 151; 187, 191. <i>ro ainmnigh-si</i> 148. <i>intan aipgiges</i> 38. <i>airbertait-sium</i> 115. <i>ro aircestar</i> 153. <i>ro haircit</i> 192. <i>ni ardadh</i> 44; 70. <i>ro airdergiussa</i> 146. <i>amail arduigheas</i> 38; 42; 192. <i>ro airg</i> 142, 148; 157; 187, 191. <i>ro airimbir, airimmir</i> 142, 148. <i>airisfes</i> 3, 93; 99. <i>arlaidhter</i> 53, 191. <i>nach airnither</i> 42; 110; 191.</p> | <p><i>no artraightis</i> 45; 148; 151. <i>ro, no ascnaidis</i> 12 c, 22, 45; 22, 50; 142, 148; 154. <i>aslaichidh</i> 1, 3, 25, 38; 1, 25, 38; 3, 25, 39; 25, 44; 25, 48; 25, 142, 148; 149. <i>no aisnedeadh</i> 44; 48; 142, 148; 191. <i>ro faisnés</i> (dénom. de <i>aisndis</i>) 148. <i>atacaomnacair, atacaemhmacair</i> 14, 167, 170, 175. <i>(albaill) con-aipilltis</i> 5, 34 c, 45; 5, 59, 73; 5, 115; 5, 115. <i>atberimsi</i> 5, 23, 35; 23, 40; 5, 23, 40; 5, 23, 41; 23, 41; 23, 42; 23, 44; 23, 45; 46; 5, 23, 48; 57, 60; 6, 57, 61; 5, 111; 119; 122; 5, 162; 5, 162; 5, 160, 162; 5, 10 a, 163; 156; 183; 183; 191; 188, 189, 191; 192. <i>atcim</i> 5, 20, 35; 5, 22, 37; 20, 38;</p> |
|--|---|

- 22, 38; 22, 38; 40; 22, 40; 20,
41; 5, 22, 41; 20, 42; 20, 43;
22, 44; 45; 22, 45; 5, 22, 46;
5, 22, 46; 20, 47; 5, 93; 96; 99;
173; 180; 5, 169, 172, 175; 169,
175; 5, 172, 175; 184; 169, 176;
169, 178; 5, 178; 187, 191; 5,
190, 191; 5, 191; 192.
- atcluinnim* 5, 34, 35; 5, 34, 38; 5,
34, 44; 5, 46; 5, 34, 47; 11 d,
14, 65; 93; 5, 101; 5, 168, 175;
176; 5, 178; 5, 191; 192.
- atcuirim* 12 f, 35; 146.
- atfiadusa* 36; 38; 14, 39; 42.
- no aif[h]ed* 44; 101.
- na haith[g]nedh* 34a, 44; 148; 34a,
151; 34a, 157.
- aithigter* 53.
- ro atnuauigh, athnuaidh* 148.
- atraghat, v. eirgid.*
- ni bathraighthe* 46; 142, 148.
- ro athrigh* 148.
- nar aithris* 148.
- atrulladar, atrullatur* 10a, 157.
- ro att* 145, 148.
- atrebat, aitrebat* 41.
- (*báidid*), *no báitti, baitea* 46; 70;
148; 187, 191.
- ro bansat* 151.
- ni benand* 32 a, 38; 32 a, 38; 32 a,
39; 32 a, 44; 32 a, 45; 70; 148;
32 a, 141, 142, 148; 149, 151;
12 c, 189, 191.
- ro-i-bennachat* 11d, 64.
- ro bervadhléad* 191.
- berim* 23, 35; 23, 37; 23, 38; 38;
8, 40; 23, 42; 23, 44; 47; 23,
48; 50; 73; 112; 121; 122;
146; 148; 151; 154; 191.
- ro bernad* 191.
- co ros-bertnaigh* 148.
- robidhgsat* 151.
- guro bloscastar* 153.
- ro blosnuallsat* 151.
- gurros-boc* 148; 151.
- ro bocbertnaighset* 151.
- bregthar* 42.
- no bretfatis* 101.
- no briste, co mbristi* 46; 47; 148;
191.
- no brostaigedh* 44.
- buaidhridh* 50; 191.
- canaim* 24 a, 35; 24 a, 39; 24a, 44;
142, 148.
- no cairigedh* 44.
- curros-cass* 148.
- ro cátaigh, chataigh* 148; 151.
- no cengaltai* 46; 191; 192; 192.
- or cennaighthi* 192.
- ro cerbbait* 192.
- curros-certaig* 148.
- ro[s]-ceastar* 153.
- cetaigh* 48; 70; 11a, 148.
- no cinged* 25, 44; 25, 55; 73; 99;
101; 12 c, 25, 142, 148; 151.
- cinmmit* 39; 146; 148; 151; 191.
- ro chinniticset* 151.
- ro cirrbait* 192.
- ro cistigeadh* 191.
- no, ro claidis* 45; 73; 142, 151; 151.
- no chlandadh* 44; 52; 148; 151.
- no cloec[h]lodh* 70; 192.
- clechtait* 41; 44.
- manip me cloes* 62; 63; 70; 93; 94;
96; 12 c, 98; 12 d, 99; 147; 148;
191.
- ni cnaieat, cnaied, cnaighid* 20, 41.
- coicmill* 25; 112; 25, 142, 148; 191.
- na comaentaighidís* 45; 151.
- ro chomail* 142, 148.
- curo comalladh* 191.
- noco comairleicced* 44.
- co ro combris* 148.
- combruiteir, combruitir* 20, 43; 20,
45.
- ro comhdigbait* 192.

- ro coimdilsighset* 151.
ro comdlulthaighedh 191.
ro comdoirtset 151.
dá combérigh 25, 38; 25, 41; 25, 142, 148; 151.
ni coimefaither 1, 96; 101; 1, 145, 148.
ro comhfoicsigh 148; 151.
ro comfuaighid 192.
ro comgair 142; 151; 189, 192.
conat coimgeonadh 119; 121.
no comloisced 18 b, 44.
ro commaisc 148.
do comortatar 13, 159, 164.
i comraicit, comraic[et] 30 a, 41; 30 a, 45; 167, 175; 151.
(comrainnim), comroinnfit 95; 97; 191.
ro comrith 142; 151.
ro comsoillsigh 148.
dia comtiassad 77, 84.
no comtuaircced 44; 142; 151; 189, 192.
intan conecmaing 142, 148.
cidh connaige, anni connaigi 5, 7, 29, 29, 37; 29, 44; 110; 142; 151.
congbat 3, 28, 41; 28, 41; 28, 44; 28, 46; 121; 10 a, 151; 151; 157; 191; 192.
ni congnamh 22, 39; 22, 44; 56, 61; 56, 70; 115; 121; 148.
ro congrait 192.
con-ic 5, 30 a, 37; 30 a, 37; 30 a, 44; 30 a, 45; 5, 84; 5, 94; 5, 95; 5, 99; 121; 132; 138; 175; 5, 142; 148; 176; 5, 151; 157; 189; 191.
cóirigh 48; 50; 148; 158; 151; 191; 192.
ni coisci 1, 16 a, 18, 38; 16 a, 48; 148; 191; 151; 192.
no, ro cosnadh 12 c, 22, 44; 22, 50; 112; 142, 148; 157.
ro cot[h]aig 148.
meni creacadh 70.
ro creachadh 191.
dia gcrechtuaigter 42.
cretidh 50; 148.
co crinann 38.
curo crithnaigh 148; 151; 192.
ro crowsatt 151.
crothaidh 16 e, 38; 16 e, 145, 148; 153.
ro cruadhaigh 148; 157.
nach cuairteoch 104 c, 110.
nó cum[b]rightis 45.
ro, do cumdaig 142, 148; 151; 187, 189, 191; 189, 191; 192.
ro cummait 192.
ro cumaíscit 192.
ro cuimnighset 151.
co ro cumscraigthi 11 d, 74; 148; 151; 191; 192.
cuirí-siu 8, 37; 38; 38; 38; 41; 42; 45; 46; 48; 50; 11 d, 64; 74; 96; 99; 102; 148; 151; 192.
no cutrumaighedh 44.
no daeradh 44.
no dhailidh 44; 192.
nách damh 28, 33; 28, 42; 28, 50; 14, 175.
ro daingentoccbait 192.
ro daigentuaigrit 189, 192.
daingnigter 53; 151; 148; 192.
dar, adar, indar, idar lim 186,
décidh 22, 50; 186; 191.
na dec[h]aidh 50; 61; 148; 151; 154; 191.
dedhlaidh 50; 70; 74; 113; 121; 145, 148; 191.
ro delaraigh 148; 191.
ro delb-si 148.
delligh 13, 172, 175.
no co ndeiligti 74; 192.
co nos-dercai 148; 151.
ro derg 148.
ro derlaicc 148.

- ro derscaig, dercsaigh* 148.
do derscnaig 12 c, 148.
deisidh, o do deisidh 12 e, 13, 172, 175; 178.
ros-diamlaig 148.
dianscail[f]es 93; 191.
co ndibdaitis 18 d, 45.
dibraicti-si 3, 40; 3, 42; 44; 12 c, 45; 11 d, 60; 74; 148.
gur dibustar 153.
ro dicennsat 151; 157; 192.
ro dicleit[h]set 151.
amail no dicuirte 74; 151.
arar digbait 192.
no dighladh 1, 44; 1, 103, 112; 148; 157.
ro diladh 191.
curro diláithrigh 148.
ro dilsigseat 151.
ro dingit 192.
acht mana dirged 70; 148; 151.
discailes 3, 38; 44.
co nditned 44; 45; 1, 49; 11 d, 70.
dinctrais 148; 148.
meni diultat 64; 70; 3, 93.
ni dlegur 23, 42; 150; 151.
ro dluighedh 191.
ro dlúthaigh 148; 151; 191; 192.
ro dluthdaingnigidh 191; 192.
ro dluthding 142, 151.
doberim-si 5, 23, 35; 5, 23, 36; 5, 23, 38; 5, 23, 38; 23, 39; 23, 41; 23, 42; 43; 5, 12c, 23, 44; 5, 23, 44; 23, 45; 23, 45; 23, 46; 5, 23, 48; 23, 49; 23, 50; 23, 51; 23, 52; 57, 69; 57, 70; 74; 110; 5, 112; 116; 118; 119; 119; 120; 106, 121; 122; 122; 161; 5, 162; 182; 12 b, 183; 189, 191; 192.
docengatt, docenccat 5, 41.
dogni 5, 20, 38; 20, 41; 20, 42; 43; 5, 20, 44; 20, 45; 45; 46; 22, 46; 47; 5, 22, 48; 5, 22, 50; 52; 5, 61; 11 d, 62; 63; 10 a, 64; 56, 66; 11 d, 66; 56, 70; 5, 10 a, 70; 56, 72; 10 a, 72; 73; 74; 5, 110; 5, 103, 106, 109, 113; 114; 116; 117; 118; 119; 105, 106, 109, 119; 105, 120; 121; 105, 121; 122; 122; 5, 10 a, 143, 148; 5, 10 a, 148; 184; 150; 150; 5, 151; 5, 151; 191; 191; 191; 192; 192; 192; 192.
no doilbtis 18 c, 45; 192.
domeil 5, 23, 38; 115; 5, 142, 148.
dorala, dorola, dos-rola 5, 10 a, 148; 5, 10 a, 148.
dorat 148; 148; 149; 151; 151; 191; 191; 192.
doroich 5, 29, 38; 5, 29, 38; 5, 29, 44; 5, 84, 137; 5, 162; 5, 162; 5, 164.
no doirtea 74; 75; 148; 151; 191.
dotaet 5, 23, 38; 5, 23, 41; 5, 23, 50; 125; 5, 126; 5, 126; 12 f, 128; 5, 130; 12 b, 132, 137; 181; 5, 172, 175; 178.
dotennat 5, 41.
dotuit 5, 12c 12d, 45; 5, 45; 5, 48; 78, 84; 5, 133; 5, 134; 95; 137; 5, 137; 5, 137; 99; 138; 5, 10 a, 171, 175; 10 a, 12 f, 171, 175; 5, 10 a, 171, 175; 5, 148; 148; 5, 178; 178; 178; 151; 154.
no druitedh 44.
ro dubhglassatar 154.
diuinidh 16b, 38; 16 b, 44; 148; 151; 191; 192.
cia dusces 3, 38; 3, 148.
duthraicmit 3, 39.
ro heagra[dh] 191.
ro eambhait 192.
acht co n-erbad 70; 148; 191; 192.
(eirgid) co n-erigh 5, 25, 38; 25, 38; 5, 25, 41; 5, 11 b, 12 e, 25, 44; 5, 25, 48; 5, 25, 50; 5, 55,

- 76, 84; 11 d, 25, 55, 57 a, 70, 76;
76, 85; 35, 112, 136; 5, 55, 76,
132, 136; 5, 162; 5, 162; 5, 25,
142, 148; 164; 164; 157,
co n-essairccenn 25, 38; 44.
co n-eisccead 44.
ro eterdelighset 151.
ro eit 148; 153; 151.
- (*fúcbaid*) *fúcmaid* 3, 5, 28; 3, 5, 28,
41; 5, 28, 44; 5, 28, 48; 11 d,
66; 5, 70; 107, 110; 107, 119;
121; 5, 10a, 145, 148; 5, 10 a,
148; 149; 151; 151; 157; 191.
ro faei 142.
faemait 3, 25 a, 41; 25 a, 44; 12 c,
120; 25 a, 142, 148.
d'faen, d'aen 12 e, 148.
ro fairigh, airigh, airig 148; 151.
fúsaid, fassaidh, ássaidh 38; 38; 38;
41; 44; 70; 12 e, 145, 148; 154.
ro fasaigedh 191.
faisccid 38; 45; 192.
co féodhaighenn 38.
fearaidh 38; 42; 44; 45; 93; 191.
(*fétaid*), *ni éttum* 39; 42; 71; 93;
12 c, 99; 101; 12 d, 102; 149;
151; 157; 191.
i fínntar 32, 42; 32, 45; 81; 83;
85; 78, 86; 173, 173, 174; 181;
175; 177; 178; 191.
no fobartais 57, 73; 121; 142, 148.
no foibrigti 46.
foceird 25 b, 38; 171, 175; 188,
191; 191; 192.
ro fodail 148.
folera 5, 38.
(*foidid*) *ni fodbema-su* 111; 120;
121; 148; 148; 191; 192.
re foadhb 191.
(*fodmaid*) *ro fodaim* 142, 148; 158.
(*fogabaid*) *ni fagbaim-si* 28, 35; 5,
28, 42; 5, 28, 42; 28, 44; 5, 28,
45; 28, 46; 60; 62; 63; 64; 64;
Revue Celtique, XL.
- 5, 68; 5, 70; 70; 73; 111; 106,
111; 106, 109, 112; 115; 5 b,
115; 12 g, 116; 5 b, 116; 119;
106, 119; 5 b, 121; 191.
co fogluaiseand 38; 145, 148; 151.
da fognaid 22, 41; 22, 44; 22, 45;
22, 51; 111; 120; 151.
ro folaigh, cor falaigh, gur ros-folaigh
148; 191; 192.
folartuaignes 38; 148.
ni ros-foile 10 c, 148.
ro folchait 192.
cur ro folmaigh 148.
cred do foillsigedh 12 d, 44; 45; 192.
ro foir 142; 151.
ro forbretar 157.
guro forbtig 148; 149; 191.
forclim-si 3, 35.
ro forcongart, forcongart 10 c, 160,
162; 142, 148; 191.
rorfemid 142, 148.
fofoirrgit, fairrgit 192.
(*forlaigid*) *na horlaicched* 49.
ro forlinaid 192.
ro formalladh 191.
fornit 41; 192.
ro fortamlaigh 145, 148; 151.
ro fortuightis 45; 192.
foruair 168, 175.
fossaigit 41; 142; 151; 189, 191.
fostaim-si 35; 41; 45; 157; 191;
192.
no fostaightis 45; 46.
no fotaightis 73.
ni ros-fothraic 10 c, 148.
ro fraislinait, fraslinait 192.
no freccratis, na freccratis 5 c, 28 a,
45; 5 c, 162; 5 c, 162; 3, 148;
142, 148; 157; 191; 189, 192.
na fres[t]laidis 45; 192.
frit[h]ailis 148.
conas frithardann 38; 44.
do frithchathaidhset 12 e, 151.
conach frith[t]airis 38; 3, 38.

- fuacraim-si* 3, 28a, 35; 3, 148; 12 e, 142, 148.
fuarus 180; 181; 168, 175; 178; 191.
fuathaigít 41.
no fuilngedh 5 b, 26, 44; 26, 45; 46; 26, 48; 5 b, 133; 3, 5 b, 112; 120; 5 b, 137; 5 b, 148; 12 e, 26, 158; 191.
i fuinenn 38.
furailidh 3, 38; 38, 44; 45; 48; 3, 55 b, 61; 148; 149.
cidh imma fuirgi 25, 37; 25, 48; 25, 55, 57 a, 70.
ro fuirit 192.
fuirmit 3, 41; 45; 46; 70; 108, 119; 148.
na furnaidid 50.
ro fursainn 148.

ar ní gabaim 28, 35; 28, 38; 28, 38; 39; 28, 41; 28, 42; 28, 44; 28, 45; 28, 48; 28, 50; 28, 51; 70; 73; 74; 111; 112; 112; 119; 121; 147; 12 c, 145, 148; 153; 149; 151; 151; 157; 191; 192.
rom-gairmedh 1, 191.
(gelid), no, do geltais 57, 73.
no gellta 46; 158; 151.
gelfuit 95; 57, 73.
i ngeinfitir 101; 14, 175.
gèraigter 53.
muna gialldais 73; 101; 148; 149; 151.
glacaid 38.
ro glinnit 192.
glinnigta 53; 192.
gnathaigít, na gnathaigít 41; 42; 44; 45; 12 d, 47; 148; 149; 158; 151.
gni-si 20, 37; 99; 102; 148; 151; 187; 191; 192.
no ghonadh 28, 44; 142; 28, 151.
no gressadh-sum 44; 95; 148; 192.

nó iadhadh 44; 151; 192.
(iarfaigid) no fiafraigie 46; 55; 70; 142, 148; 189, 192.
iarrus 38; 39.
no ibhdís 25, 45; 103.
nó idpraitis 47; 157.
nó idhnaidís 25, 45.
imaiges 23, 38.
no imdinedh 44.
(imbrid, imrid), no imredh 12 c, 25, 44; 25, 45; 25, 46; 25, 49; 25, 50; 120; 25, 142, 148; 151, 157; 191.
cor inicuiredh 11 d, 70.
ro imdhaigh 148.
no imluaided 44; 12 c, 99; 148.
immacomrainic 167, 175.
immarainic 175.
immatainic 175.
imrulaiseat 10 b, 151.
imsae, imsaei 5, 20, 38; 3, 5, 22, 41; 5, 22, 44; 22, 45; 5, 22, 50; 5, 143, 148; 5, 143, 148; 5, 151; 5, 151; 157; 191.
no imscothad 44.
co n-imitacmaictis 30 a, 45.
imteilt 25, 38; 25, 41; 45.
ro inaitcestair 153.
ro inboilg, [in]bholg 148.
indarbtar, intan n[0-n]-indarbtar 3, 8, 43; 189, 191.
nogur indeland 148.
ro indill, innill 148; 157; 191; 192.
(indisid, innisid), innisis 38; 41; 42; 48; 11 d, 62; 110; 112; 12 c, 118; 118; 148; 191.
(indrid, innrid), innres 3, 25, 38; 189, 191.
na hindsaigh 26, 38; 29, 49; 29, 50; 99; 121; 142, 148; 151; 191.
ros- infolaig, -imfolaig 148.
ro inforbair 142, 148.
ni hingabta 74; 191.
dus inniusligfedh 99.

- innsmais* 148; 153.
ros-intamlaig 148.
ircuirseat 157.
no isligtis 45; 11 d, 62; 148; 191.

no labraidis 45; 148; 153.
no laccadh 70; 151; 192.
no lætis 20, 45; 20, 46; 74; 97;
 99; 101; 143, 148; 151; 191.
ro laig 142; 151.
go na lammat 28, 39; 44; 28, 45;
 28, 46; 115; 116; 142, 148;
 151; 191.
långnáthaighitis 9, 45.
nó lastais 45; 99; 101.
leiccid 38; 38; 39; 18 a, 41; 18 a,
 42; 5, 44; 45; 46; 48; 49; 51;
 52; 61; 67; 70; 89, 91; 93; 90,
 96; 99; 102; 144, 148; 10 c, 144,
 145, 148; 151; 191; 192.
not-lenfut-sa 8, 95; 142; 151.
ro leoaít 192.
ro lethnaig 148.
cor letrastair 153; 191; 192.
liit 20, 41.
ros-linadh, co linadh 12 c, 44; 46;
 50; 70; 10 c, 148; 151; 154;
 191; 192.
lingid, lengid 25, 38; 25, 45; 99;
 25, 142, 148; 151.
ro lobhsatt 151.
na loccadh 49; 50.
loiscid 18 b, 41; 41; 18 b, 42; 18 b,
 44; 74; 75; 191.
ro loitedh 191.
ro luaidsett 151.
gor luathaigh 148.
co luptais 45; 151.

no maidedh 27, 44; 142, 146; 175;
 10 c, 11 a, 170, 175; 142, 148;
 149; 178.
no maelta 46; 191.
ro maeltamnaighid 192.

ro malart 148.
mairid 24 b, 38; 24 b, 38.
no mairedh 34 b, 44; 24 b, 45; 24 b,
 148.
marbtar 42; 43; 44; 46; 90, 93;
 90, 99; 148; 151; 191; 192.
mathid-si, mataidh-si 50.
mellfaidh 93.
ro mescad 191.
(métaigid), meduigter 42; 44; 70;
 148; 191.
ro mid 142, 148.
meni millead 70; 148.
molfaid 93; 96; 148.
ro morbuaidhbred 191.
ro mordech 148.
co múcbait 41.
co mmudaighit 41; 45; 148; 151;
 191; 192.
no mbuinedh 27, 44; 148; 149.
co múrait, murit 16 b, 41; 12 d, 41.

ro naise 142; 151.
ro nert 148.
nochtais 148; 148.
na hob 48; 142, 148.

ol, ar, air, bar, for 185.
ro ordaighed 11 b, 44; 70; 74; 99;
 148; 151; 191; 192.
no ordnighthe 46; 47; 51; 144,
 148; 153; 191.
ro horta, voir ro airg.
(oslaicid), in foslaiccedh 44; 53; 93;
 148; 191; 192; 192.

nó ráidheadh 18 b, 44; 148; 153;
 151.
no raetis 45.
ro rathaigh 148; 151.
na remtiastais 85.
forsa reittis, rith[i]dis 25, 45; 101;
 25, 142, 148; 151.
ro riadaal 191.

- ro riarsat* 151.
ro rig 142; 151.
ni riccim-si 30, 35; 30, 38; 30, 40; 30, 44; 30, 45; 81; 55, 64; 85; 173; 167, 175; 178; 190, 191.
ro roinn 148; 149; 151.
ro ruamnaigh 148.
ruc voir berim.
- ro soich* 5, 29, 38; 5, 29, 41; 5, 29, 42; 5, 12 b, 29, 44; 5, 29, 44; 5, 29, 45; 5, 29, 45; 48; 5, 77 b, 84; 77 b, 84; 5, 77 b, 85; 77 b, 85; 5, 132, 134; 5, 134; 5, 132, 136; 5, 132, 137; 5, 137; 5, 162; 5, 162; 158; 5, 164.
no saided 44; 151; 192.
no saerfadh 99.
cusa saiget, gusa saigid 29, 41; 29, 44; 29, 50; 148; 142, 148; 151; 189, 191.
sáilim-si 35; 38; 18 a, 39; 40; 41; 73; 99; 101; 148; 158; 12 e, 151.
fora saltradh 191.
ro samladh 191.
no samlaighthe 46.
scailis 38; 43; 45; 67; 74; 148; 151; 191; 192.
ro scan[d]radh, scainmred 191.
no scaradh 44; 45; 12 c, 73; 148; 151; 157; 191.
no scended 34 b, 44; 12 c, 34 b, 45; 142, 166, 175; 34 b, 142; 151.
no sceinnedb-liingedb 44.
no scerded 44.
(scibaid, scipaid cf. Marstrander, *Bidrag til det norske sprogs historie i Irland*, p. 180 et suiv., RC. XXXIX p. 180), *cein co scibtis* 73; 148; 12 e, 151; 157; 192.
na scithaighthe 42; 43.
no scomad 44.
ro scribabtha, scribtha 12 c, 89, 102.
ro scrut 148.
ro scu[a]p 148; 151; 191.
co scuch 30 b, 38; 30 b, 44; 30 b, 50; 55, 64; 11 a, 142, 171, 175; 148; 30 b, 142, 148; 151.
scuirid, scorit 27, 41; 148; 151; 191.
ro seit 148.
seolaid 38; 148.
siles 38; 70; 142, 148; 151.
sines, sínis 148; 148; 151.
ro sinnit 192.
sires 38; 48; 49; 148; 11 a, 158; 192.
slectad 49.
co sloinded 44.
da sluicti 74; 192.
ro smuain 148.
snadmait 41.
ro snighdis 12 c, 24, 45; 99; 25, 142, 151.
sochtait 41; 148; 148.
conach soití 74; 101; 143, 148; 151; 191; 192.
mà ro soillsighdis 12 c, 45; 148.
ro sonnait 192.
no spelad 44.
no spraiectis 45; 148.
co sraoinenn 38; 44; 148; 191.
srethais 148.
ro stiur 148.
no stuaglubadh 44.
no suacentaighedh 44.
(suidid, suidigid), suidbigter 42; 12 c, 70; 95; 12 e, 148; 142, 151; 191; 192.
no suightis 45; 148.
ro tachtait 192.
cen co taidhbred 70; 3, 142, 148.
no taidledh 16 a, 44; 62; 148.
taethenaighes 38.
taifnes 3, 142, 148; 3, 184; 151.

- no taillfitis* 101.
tallsat 151.
na tanaighter 67; 74.
tair 48; 51; 79; 84; 132, 134.
ro tairbir 11 a, 142, 148; 192.
co na taircedh 44; 73; 3, 95; 148; 191.
tarfas 5, 187, 191; 5, 187, 191; 5, 191.
tairfiter 96.
co targaid 184.
ar ni tairis 38; 5, 44; 12 d, 45; 5, 14, 167, 175; 3, 5, 14, 67, 175; 5, 153; 3, 5, 153, 167; 142, 148, 167; 157; 189.
tarlaic 3, 148; 151; 192.
cor tairmccinnig 148.
gur tairmimorchuredh 70.
tairmiscs 16 b, 38; 16 b, 44; 16 b, 45; 99; 147; 16 b, 148; 149; 151; 191.
tairrngid 3, 16 a, 38; 16 a, 44; 12 c, 16 a, 45; 12 c, 148; 191; 192.
tairnic 167, 175.
(tairnid), toirnit 3, 41; 42; 3, 43; 3, 43; 99; 148; 151; 191; 192.
tarraid 171, 175; 11 a, 176; 3, 171 a, 173.
ro tart 148.
ro taiscedh 189, 191.
ro taiscélsiubair 158.
taisealbabas 3, 89, 93; 148; 191.
no taspentais 73; 191; 192.
gu ro taistlitis 11 d, 73.
tathaerfither 96.
ni talhaigedh-si 44.
ro taithmigh 142, 148; 151.
taitnes 3, 5, 16 a; 3, 16 a, 41; 5, 10 b, 144, 148; 5, 10 c, 144, 148; 157.
asa teb[r]enn 38; 3, 32 b, 38; 32 b, 41; 32 b, 142, 151.
tecaim, teccaim, co tecaim 3, 5, 30a, 38; 5, 38; 3, 5, 30a, 38; 12d, 30a, 44; 30a, 45; 5, 55, 70; 142, 148.
ro teacaisc 148.
tec[h]id 25, 41; 25, 44; 93; 95; 25, 142, 148; 151; 189; 191.
ro, do teclaim, tecluim, teglain 12 c, 148; 192.
ro thécht 148.
ro téigh 148.
amaill teigim 23, 35; 23, 38; 23, 39; 23, 41; 42; 42; 9, 23, 44; 9, 23, 45; 23, 50; 79; 124; 124; 126; 126; 127; 128; 129; 129; 130; 131; 5, 172, 175; 12 b, 172, 175, 5, 175; 178; 12 b, 178; 178; 191.
no telgedh, ro teilgedh 5, 12 c, 44; 5, 44.
dia tencad 70; 3, 148; 142, 148; 153, 151.
cia no tennadh 70; 151; 192.
guro teanntairngeadh 191; 192.
cur tercaighsett 151.
da ternar 60; 143, 148.
tescaid 3, 38; 44; 12 c, 45; 148; 151; 191; 192.
no tescad-scomadh 44.
ni testa 148; 157.
co tibead 44.
tic 5, 30, 38; 5, 30, 38; 30, 41; 30, 41; 44; 45; 49; 79; 80; 80; 55, 64; 82; 77 a, 84; 73; 93; 5, 93; 132, 135; 98; 9, 99; 5, 99; 132, 137; 9, 12 d, 100; 173; 181; 167, 175; 5, 167, 175; 176; 178; 5, 178; 190, 191.
da tidnaicead 44; 55, 70; 142, 148.
ro timaire, guros-timaire 5, 142, 148; 5, 148; 151; 189, 192.
ro timcellait 192.
ro timthir 142, 148.
[ó]tinnscnadh 44; 5, 145, 148; 5, 10 b, 148; 145, 151.
co tinoiledh 16 b, 44; 11 d, 45; 16 b,

- 48; 16 b, 50; 3, 62; 101; 3, 148;
12 e, 148; 151; 191; 192.
ni tintadh 22, 44; 143, 148; 151.
tircanus 3, 24 a, 38; 3, 24 a, 43;
142, 148; 151; 189, 191; 192.
ro tirmsat 157; 192.
ro tobhaigh 142, 148.
no, ro tobrúchtadh 12 c, 44.
tochailter 3, 43.
co ro tochaither, tochaithiur 11 d, 60;
150; 151; 191.
tocbaidh 3, 28, 38; 8, 28, 38; 28,
42; 28, 42; 28; 47; 50; 11 d,
66; 119; 142, 148; 145, 151;
157; 191; 192.
ro tocsat 151.
rom-tochuirseat 151.
ro todaileadh 191.
co todiiscenn 16d, 38; 3, 91.
ro tog-si 142, 148; 151.
no togblur 60; 66; 191.
nogur tolg 148; 151,
ro tolladh 191; 192.
no tomaithead 44.
ro tomaithis-si 147.
co toimdenn 38.
nó tormaigbedh 25, 44.
cona tortromadh 70.
amail tostas 38; 148.
co traethadh 191.
ni ro thraigbedh 44; 99; 148; 151.
ó trascurthur, turscairther 3, 16 c,
42; 16 c, 44; 46; 50.
trebahlbar, trebhfaither 89, 96.
ro trebhurdaingnighid 192.
mina treigeadh 70; 99; 148; 151.
gur threigtustair 153; 151.
coso treòraigh[fe] 92.
triallus 38; 40; 42; 95; 96; 148;
151.
ro thruin 148; 151; 192.
ro tuaircset 142, 151; 189, 192.
ro tuaslaic 148.
o ro tubastar 153.
co tuicced, tuicidh 70; 151.
co tuccur 60; 70; 73; 146; 147;
148; 153; 157; 157; 191; 192.
ro tuilbrisit 192.
ni tuille[d], na tailledh 44; 143, 148;
151.
ro túir 148; 151.
i turgaidh 28, 38; 28, 45; 3, 148;
145, 149; 10 a, 145, 151.
ro turnadh 191.
tusmid 3, 25, 38; 25, 46; 25, 142,
148; 189, 191; 192.
(urchoitigid), ercoitiges 38; 148.
ro urmais 148; 154.
frisi n-urnaigsium-ni 119, 142, 149.
ro utmallaigit 192.

II

AUTRES TEXTES MOYEN-IRLANDAIS.

- co n-aicillem* (PH.) 11d.
ro-dosn-airg (SR.) 141.
ro-lb-airngair (SR.) 141.
in airig, nach airig (PH.) 18.
co n-airiller (PH.) 11 d.
ar-tuaisi (SR.) 18.
nos-aithig (PH.) 18.
atoibe (PH.) 18.
ni bdid (PH.) 18.
ni rochan (SR.) 141.
dia cluine (PH.) 34.
co cluinem (PH.) 34.
ro-s-cluineb (PH.) 34.
ni choiclend (PH.) 25.

- choicles* (PH.) 25.
no-s-croith (SR.) 16 e, 18.
chungnas (MR.) 22.
deligid : *delécha* : *deleocha* (PH.) 104 e.
denaim (PH.) 22.
dénmait (PH.) 22.
dentai (PH.) 22.
dofairce (PH.) 18.
ni thairce (PH.) 18.
dolbiud (PH.) 18 c.
dolodbair (TBFL.) 158.
do-r-ímgair (SR.) 141.
doróisce, doróisci (PH.) 18.
co ro b-herala-se (SR.) 53 b.
ó fhás (PH.) 16.
ni fhergaig (PH.) 18.
ara fogna (Tr. Li.) 22.
no-da-foilcc (SR.) 18.
dia fhoillsig, nachus faillsig (PH.) 18.
amal for-t-gella (PH.) 16.
no-s-fortachtaig (PH.) 18.
no-d-[f]ossaig (SR.) 18.
fulngid (PH.) 26.
ni fuilngend (PH.) 26.
fuilnges (PH.) 26.
ro fuilngis (PH.) 26.
ro gart (SR.) 141.
gonaid (PH.) 28.
ro gon (PH.) 28.
ro ghonsat (PH.) 28.
ibit (PH.) 25.
co n-ebair (PH.) 25.
idnaices (PH.) 25.
no-s-imbret 25.
ro-th-ímgair (SR.) 141.
nach immthigend (PH.) 25.
imthiges (PH.) 25.
ro imdig (PH.) 25.
indrither (PH.) 25.
no-s-inislig (PH.) 18.
ni-m-leic, nad leic (SR.), *co nu-s-leic* (PH.) 18.
no-llesaig (PH.) 18.
lingther (PH.) 25, 42.
ni loisc (PH.) 18.
in mar (PH.) 16.
ni mairend-se (PH.) 24 b.
mairit (SM.) 24 b.
ro-sn-ort (SR.) 141.
co sanntaig (PH.) 18.
ro scing (SR.) 141.
mina scuire (PH.) 27, 58.
co ro slig (SR.) 141.
ni thalla, nocho talla (BB.) 16.
tete (TT) 38.
tochoisc (PH.) 18.
nachus-tocráid (PH.) 18.
ina tollanaig (PH.) 18.
tórmaigít, ní tormaiget (PH.) 25.

ADDENDA ET CORRIGENDA

- Vol. XXXVI, p. 42, l. 13, lire prés. sg. 3.
- 49, l. 32, — *co n-imtactmaictis*.
- 53, l. 16-17, biffer *dos-fecaim-si* 3661.
- 54, l. 21, lire *cia dusces*.
- 55, l. 14, — *aburthi*.
- 56, l. 19, — *conid foi*.
- 58, l. 28, — *comloisced*.
- 59, l. 27, — *no scerded* H 2111.
- 60, l. 3, entre *ro teilgedh* et 2164 ajouter
(*do leicead S*).
- — l. 10, ajouter *ni ro thraighedh* C 3665.
- 295, l. 20, lire *na horlaicched*.
- 303, l. 11, — *co ndeach* H.
- 304, l. 28, — *fo-chi-*.
- 315, l. 17, mettre *no fuicfead* 2660 à la
ligne suivante après 392.
- — l. 19, ajouter II = d'autres forma-
tions en vieil-irlandais.
no furmebad S F 1777.
- 318, l. 15, ajouter *dofaethus* 3785.
- 320, l. 18, lire *con-a-mmelt*.
- — l. 19, — 166, 19.
- 321, l. 9, — *ascna*.
- 323, l. 30, — *tuargabsat*.
- 326, l. 3, — *doraithne* F.
- 329, l. 15, ajouter *ro faei* 1408 (cf. Peder-
sen, *Vgl. Gramm.* II, p. 524).

- Vol. XXXVII, p. 230, l. 7, lire *gurrus-etestair*.
 — 231, l. 29, — 1) *-siubair* : *sabair*.
 — — l. 33, — 2) *-ebair* : *-abair*.
 — 233, l. 3-4, biffer *co n-éracht* 671.
 — 234, l. 17, lire *adcondairc*.
 — — l. 33, — *techid* : *táich*.
 — 240, l. 13, — *atceas*, *atces* ; *donarfas*,
tarfas.
 — — l. 29, — rac. *ci-*.
 — — l. 31, biffer cette ligne.
 — 242, l. 4, lire *dluthdaingnigidh*.
 — 243, l. 11, biffer *ni ro thraighedh*.
 — — l. 12, — le dernier *tucad(h)*.
 — — l. 24, mettre *ro facad* sous I.
 — — l. 28-9, biffer *co saidedh* . . . 3401.
 — 355, l. 10, lire *teic(h)fius*.
 — — l. 28, — 291-92.
 Vol. XXXVIII, p. 35, l. 22, — *dobeir*.
 — 42, l. 24, — *tisedh*, *tisadh*.

Alf SOMMERFELT.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE. I. A. GRENIER, Les Gaulois. — II. A. SOMMERFELT, *Dē* en italo-celtique. — III. M. HAYDEN et G. A. MOONAN, A short History of Ireland. — IV. Louis GOUGAUD, Gaelic Pioneers of Christianity. — V. P. O'LEARY, Papers on Irish Idiom. — VI. T. F. O'RAHILLY, A Miscellany of Irish Proverbs. — VII. Douglas HYDE, Amhráin Chùige Chonnacht. — VIII. A. W. WADE EVANS, Life of St David. — IX. W. J. GRUFFYDD, Llenyddiaeth Cymru o 1450 hyd 1600. — X. F. DUINE, Lamennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages.

I

Albert GRENIER. *Les Gaulois* (Collection Payot, n° 31). Paris. Payot, 1923. 171 p. in-16. Cartonné 4 frs.

On sait quelle heureuse impulsion le libraire Payot, de Lausanne, installé à Paris pendant la guerre, a donnée à la librairie parisienne. Grâce à son initiative, nombre de publications se sont faites, que de vieilles maisons, appuyées sur un crédit solide et sur une autorité incontestée, se refusaient à entreprendre. Comme toujours, le succès a récompensé l'intelligence et l'effort. La maison Payot s'est acquis rapidement dans le public cultivé une réputation qui est aujourd'hui des mieux établies.

Parmi ses « créations », une des plus louables est celle d'une collection de petits volumes de vulgarisation, où des savants compétents résument l'ensemble des connaissances sur une question de culture générale. Les pays voisins avaient depuis longtemps des collections de ce genre. Chacun connaît par exemple le « Home University Library of Modern Knowledge » de Williams and Norgate, à Londres, les collections « Wissenschaft und Bildung » de Quelle und Meyer, à Leipzig, ou « Aus Natur und Geisteswelt » de Teubner, également à Leipzig. Mais ce qui a servi surtout de modèle à la collection Payot, c'est, semble-t-il, la collection des

« Manuali Hoepli » fondée à Milan en 1895 ou encore la « Sammlung Göschel » (Berlin et Leipzig), dont les volumes se chiffrent par centaines et touchent à toutes les branches de l'activité humaine.

Le numéro 31 de la collection Payot est consacré aux Celtes. Il est de M. Albert Grenier, professeur d'antiquités nationales et rhénanes à l'Université de Strasbourg, et déjà bien connu comme archéologue (v. *R. Celt.*, XXVIII, p. 215 et XXXIV, p. 354). M. Grenier a un vrai talent d'exposition, aisé, souple, élégant ; il se joue avec adresse des difficultés de son sujet, dont il donne une idée d'ensemble, qui est nette et agréable. Il faut laisser à d'autres le soin d'apprécier ses mérites en histoire et en archéologie. M. Grenier nous paraît en tout cas avoir exactement marqué la place des Celtes dans l'histoire de la France et la part de l'élément celtique dans la formation de notre nation. « Il est vain, dit-il p. 12, et foncièrement contraire à la vérité de vouloir opposer les Français, prétendus descendants des Gaulois, aux Allemands présentés comme les fils des Germains... En réalité les uns et les autres, Français comme Allemands, sont des peuples nouveaux, constitués par la fusion d'éléments ethniques nombreux et divers ». Voilà qui eût enchanté d'Arbois de Jubainville, dont la doctrine sur ce point n'a jamais varié (v. *R. Celt.*, XXXIX, 76). L'auteur des *Premiers habitants de l'Europe* avait accoutumé de dire que les Allemands — il entendait les Allemands du Sud — avaient dans les veines plus de sang celtique que de sang germanique ; et, songeant à la variété des peuples qui ont formé la nation française, il ajoutait que les Français avaient probablement dans les veines moins de sang celtique que les Allemands. Admettons qu'il y ait dans cette boutade un peu d'exagération, et que d'Arbois de Jubainville y ait été entraîné par le désir de combattre ce qu'il appelait un préjugé (*Rev. Celt.*, XIV, p. 1). Le fait est que l'arrivée des Celtes en Gaule ne fut qu'un épisode dans cette longue série d'invasions qui ont eu notre pays pour théâtre. Les Celtes sont venus chez nous en conquérants, subjuguant les premiers occupants qui étaient sans doute eux-mêmes des conquérants antérieurs ; et, comme on sait, les Celtes ne furent pas les derniers.

M. Grenier expose p. 40 et ss. d'une façon très satisfaisante l'extension des populations celtiques en Gaule ; il donne de cette série de mouvements successifs, dont la direction et l'importance varient beaucoup, une idée des plus vraisemblables. Certains détails linguistiques permettent peut-être de la préciser. M. Dottin a signalé jadis l'intérêt qu'il y avait, pour mieux interpréter l'ono-

mastique gauloise, à grouper les mots composés présentant des termes communs (*Rev. critique* du 11 février 1909, p. 110). Déjà, dans la *Revue des études anciennes*, t. IX (1907), p. 172 et ss., il avait, sur une suggestion de M. Jullian, reconnu dans l'élément *uo-* du nom des *Vocontii* le nom de nombre « deux » tel qu'il se présente dans le gallois *ugaint* « vingt ». Le simple rapprochement du nom des *Vocontii* et *Tricontii*, des *Vocorii*, *Tricorii* et *Petrucorii* fournit une série de noms de peuple distingués par le nombre des éléments constitutifs de la tribu. Une série analogue est fournie par les noms en *-casses*. Si l'on met à part les *Sucasses* égarés dans une vallée des Pyrénées Occidentales, les peuples dont le nom se termine en *-casses* sont échelonnés sur une ligne à peu près droite qui va des *Tricasses* (auj. Troyes) aux *Bodiocasses* (auj. Bayeux) en passant par les *Veliocasses* (d'où le nom du Vexin), les *Durocasses* (auj. Dreux) et les *Viducasses* (auj. Vieux). Or, le premier terme de chacun de ces composés se laisse clairement interpréter : *su-* « bon », *tri-* « au nombre de trois », *bodio-* « jaune » (probablement épithète de l'or; cf. *find* « blanc » employé pour désigner l'argent en irlandais, *Eriu* II, 10 et la locution *mind orbude* « un diadème jaune d'or » L. U. 81 a 11), *velio-* « le meilleur » (si l'on compare gall. *gwell* « id. »), *dūro-* « d'acier » et *vidu-* « de bois ». En revanche, le second terme commun à tous ces noms, *-casses*, est parfaitement obscur¹. Faut-il comparer le mot irlandais *cass* « pointe, piquant » (Windisch *TBC* p. 935; cf. *cassita* « l'allouette huppée »), ou imaginer un prototype **kas-to-* « signe, emblème », d'où en composition *cassi-*? Toujours est-il que des monnaies des *Tricasses* présentent l'image d'un même objet, de nature indéterminée, répété trois fois. On concevrait que tous les peuples en question aient été caractérisés par un même emblème, différent chez chacun d'eux par la quantité, la qualité ou la matière. Ce pouvait être une pointe de casque² ou un ornement du drapeau, ou un symbole de divinité. Dans ce dernier cas, il faudrait penser aux *dii Casses*, dont le culte était localisé dans la région rhénane. Et l'on tiendrait peut-être ainsi le point de départ et les étapes des migrations d'un même groupe, dont chaque tribu serait partie chercher fortune au

1. L'interprétation de *-cassi-* par « bouclé, frisé, crépu », encore acceptée par H. Hessen *Z. C. Ph.* IX, 18, est certainement à rejeter, malgré la comparaison de *Bodiocasses* et de l'irlandais *budichass* ou *forcass*; car elle ne peut s'appliquer aux autres composés gaulois en *-casses*.

2. Le héros irlandais Furbaide portait à son casque deux pointes d'argent et une pointe d'or (cf. *Irische texte*, III, 396-397).

loin ; les *Sucasses* auraient été seulement poussés par leur ardeur aventureuse hors de la ligne de leurs congénères et jusqu'aux extrémités méridionales de la Gaule (cf. les migrations des Volques). Nous soumettons cette hypothèse à M. Grenier.

Au cours de son exposé, M. Grenier touche assez souvent à la linguistique, mais pas toujours de façon à satisfaire les linguistes. Son information a été visiblement trop prompte ou trop courte. Il ne faut pas dire par exemple (p. 29) que « le même mot désigne le métal dans toutes les différentes langues depuis le sanskrit *áyas* jusqu'au latin *aes* » (car le mot en question est justement limité à l'indo-iranien, à l'italique et au germanique) ; ni parler d'un mot « qui désigne le saumon dans la plupart des langues indo-européennes » (car un mot de ce genre n'existe pas). Il ne faut pas enseigner non plus (p. 115) que « *deus*, « dieu », et *dies*, « jour », représentent en latin un seul et même mot » (car cela donne une idée singulière de la formation des mots latins) : *dies* est le même mot que le sanskrit *dyauh* et *deus* que le sanskrit *devah*, lequel, il eût été bon de l'ajouter, existe également en celtique (gaulois *devo-*, irl. *dia*, gall. *dwy*). Que l'élément *-samo-*, *-sama-*, de *Belisama*, *Uxisama* etc. soit l'équivalent du grec *ἑμρος*, comme le dit M. Grenier (p. 120) d'après Holder (II, 1345), n'est rien moins que prouvé. Ce peut être aussi bien le suffixe du superlatif, qui est en gallois *-haf* de **-samo-*. Ce ne sont là que des détails ; mais dans un livre de vulgarisation on ne doit donner que des détails sûrs et dûment contrôlés.

Voici qui est plus grave. Parlant des origines indo-européennes, M. Grenier enseigne p. 25 que « le celtique appartient au groupe occidental des langues indo-européennes, dans lequel rentre également le grec ». Il n'est pas difficile de deviner d'où lui vient cet enseignement : c'est de la vieille théorie qui, opposant les langues *satem* aux langues *centum*, tirait du traitement des gutturales un principe de division dialectale du domaine indo-européen. Mais il y a longtemps qu'on n'attache plus semblable importance à un isoglosse particulier ; et depuis le livre de M. Meillet sur les *Dialectes indo-européens*, il n'est pas permis d'ignorer combien le grec diffère du groupe dit occidental, qui comprend l'italo-celtique et le germanique.

Une affirmation également contestable se trouve au bas de la page 24 : on y lit que « des analogies particulières semblent unir le celtique à l'un des dialectes italiques : l'ombrien. Les faits linguistiques se présentent comme si les Latins s'étaient détachés les premiers de la communauté italo-celtique, puis les Osques, tandis

que futurs Celtes et futurs Ombriens auraient continué pendant un certain temps l'usage d'un parler commun ». Il est faux que la linguistique justifie pareille conclusion (v. Meillet, *Bull. Soc. Lingu.*, t. XXI, p. 72 et s.). Ceux qui l'ont proposée l'appuyaient sur quelques faits de détail, comme le traitement semblable de la gutturale vélaire en ombrien (et en osque !) d'une part et en celtique de Gaule et de Grande-Bretagne d'autre part. Mais ces ressemblances purement extérieures n'impliquent nullement une parenté plus étroite entre les langues considérées. Quand on examine d'ensemble le système phonétique de l'ombrien, il apparaît nettement de type italique ; et sur les points fondamentaux, par où se caractérise l'opposition du celtique et de l'italique, l'ombrien comme l'osque est d'accord avec le latin. Ainsi les sonores aspirées ont dans tout l'italique un traitement dont le point de départ est le même : elles y sont d'abord devenues des spirantes, et cela se reconnaît en osco-ombrien comme en latin, tandis que le celtique les a confondues avec les sonores simples, par perte de l'aspiration. C'est là une divergence d'autant plus caractéristique qu'elle porte sur une tendance générale de la phonétique des deux groupes. La vérité est qu'au point de vue du vocabulaire il y a des rapports plus étroits entre le celtique et l'osco-ombrien qu'entre le celtique et le latin (cf. *Rev. Celt.*, XXXV, p. 212) ; mais la chose s'explique aisément si l'on réfléchit que le latin, langue de civilisation, a subi plus fortement que les autres langues italiques l'influence du vocabulaire méditerranéen (cf. Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, XV, p. 161). C'est donc le vocabulaire latin qui s'est altéré, postérieurement à l'époque de l'unité italique.

Il est impossible dans un ouvrage d'ensemble sur les Celtes de ne pas invoquer le témoignage des seuls Celtes dont nous connaissons la langue et la littérature, les Celtes de Grande-Bretagne et d'Irlande. Sur de nombreux points ce témoignage aide à l'interprétation des documents fragmentaires et isolés des Celtes du Continent. M. Grenier, qui n'est pas celtiste, fait trop bon marché, p. 127 et suiv., des résultats qu'on peut tirer de la comparaison des uns et des autres. Nombre de mythes familiers aux Celtes des îles appartiennent au fonds traditionnel des peuples celtiques et sont bien antérieurs à notre ère. D'Arbois de Jubainville n'a pas craint d'illustrer tels épisodes de la *Táin* par des reproductions de monuments gaulois. Il est possible que certains des rapprochements qu'il a proposés soient hasardés ; le principe qui l'a guidé reste inattaquable et il est certain que des recherches ultérieures en confirmeront la portée. Mais il n'est pas juste de dire « que les longues

compositions en prose, mêlées de vers lyriques, de l'Irlande, rédigées vers le VII^e siècle de notre ère, ne nous sont connues que par des résumés beaucoup plus tardifs » (p. 127). En Irlande, comme en France, le talent des écrivains ne vise pas à restreindre les récits traditionnels, mais à les amplifier; les légendes sont d'autant plus courtes qu'elles sont plus anciennes. Et nous connaissons de ces légendes anciennes sous une forme qui n'est pas elle-même postérieure au VIII^e siècle (v. Thurneysen, *Zu irischen Handschriften und Literaturdenkmälern*, I, 30). Tout le paragraphe dénote un auteur peu familiarisé avec les littératures celtiques du moyen âge.

Du côté linguistique aussi, ce manque de familiarité s'accuse. On lit p. 118 que, « *teutates* n'étant qu'une épithète signifiant national, Teutates est le génie propre de la nation gauloise ». Il est en effet vraisemblable que *teutates* est un dérivé du vieux mot *teuta*, « peuple ». Mais la conclusion de M. Grenier, qui ne repose que sur un jeu de mots, est hasardée. La comparaison des récits irlandais en suggère une toute contraire. Un serment familier aux héros de l'épopée irlandaise est d'invoquer le dieu de leur *tuath* : *tongu dodia toinges mo thúath* est une formule de serment des plus fréquentes (LU 104 a 31 = *F. Br.* § 32; L. L. 119 a 44 = *R. Celt.* III, 175; L. L. 251 a 27 et 37 = *Z. C. Ph.* IV, 43, l. 13 et 20; Lec. 46 b. dern. l., 51 b 33 et 52 b 24 = T.B.C. éd. Strachan-O'Keeffe, ll. 3182, 3555, 3625, etc.); elle est souvent remplacée par la formule *tongu a toing mo thúath* (L. U. 100 b 36, 102 a 23, 106 a 10 = *F. Br.* §§ 11, 21 et 46; L. L. 120 b 45 = *R. Celt.* III, 178, etc), laquelle est plus courte en ce qu'elle ne contient pas le mot « dieu ». On sait combien les serments conservent de formules archaïques, au point de porter souvent témoignage d'usages abolis ou de croyances disparues. Il est frappant que lorsque les Irlandais païens voulaient jurer, ils ne nommaient pas par son nom le dieu qu'ils invoquaient et le désignaient seulement comme étant celui de leur *tuath*. Il est probable qu'une prescription religieuse interdisait de nommer le dieu. Strabon (III, 4, 16) rapporte que les Celtibères célébraient à l'époque de la pleine lune la fête d'un dieu anonyme. Comme l'a supposé M. Jullian (*Recherches sur la religion gauloise*, p. 8), ce dieu n'était sans doute que la lune, qu'il était interdit de nommer. Si chaque *teuta* gauloise dissimulait la personnalité de son dieu protecteur sous l'épithète de *teutates*, il ne faut pas voir dans cet adjectif le nom du dieu national des Gaulois. Il pouvait y avoir un grand nombre de Teutates; et cela expliquerait qu'on ait indifféremment identifié Teutates, pris

comme un nom personnel de divinité, tantôt à Mars et tantôt à Mercure. Ce dernier d'ailleurs, par la variété de ses fonctions et de ses attributs, pouvait être identifié à des Teutates assez différents. Cette explication du mot Teutates, qui est déjà indiquée par d'Arbois de Jubainville, (*R. Celt.*, I, 455), ne contredit pas absolument la doctrine suivant laquelle il aurait existé chez les Gaulois un grand dieu national unique ; mais à coup sûr elle ne l'établit pas, et en revanche elle apporte un argument assez solide à la doctrine exposée par M. Salomon Reinach au tome XVIII de la *Revue Celtique* (p. 141 et ss.).

M. Grenier est en général très prudent quand il s'agit de se prononcer entre des hypothèses historiques ou archéologiques. Son petit livre est à cet égard un modèle de fine sagesse et de bon goût. Il est souvent trop affirmatif en linguistique. Or, sur ce domaine aussi des réserves s'imposent. Il ne faut pas donner au lecteur l'impression d'une certitude là où il n'y a qu'une vraisemblance ou qu'une possibilité entre plusieurs.

J. VENDRYES.

II

Alf SOMMERFELT. *Dè en italo-celtique ; son rôle dans l'évolution morphologique des langues italiques et celtiques*. Christiania, Jacob Dybwad, 1920, xiiij-300 p. 4°.

Les langues indo-européennes offrent en gros deux types différents de structure suivant la date à laquelle elles sont attestées. Il y a un type ancien conservé notamment par le sanskrit védique, le grec classique et le latin. Il y a un type moderne qui apparaît postérieurement à l'ère chrétienne plus ou moins tôt suivant les régions, mais qui est bien représenté sur le domaine indien et iranien comme sur le domaine germanique, roman et celtique. En passant de l'un à l'autre, on observe une transformation de la morphologie. Une phrase de latin comparée à une phrase de français donne assez bien idée de la transformation : elle se résume en un changement complet de la valeur du « mot ». Les éléments qui entraient en indo-européen dans la composition du mot et lui donnaient son unité se sont dissociés. Le sémantème tend à avoir une expression propre, indépendante des morphèmes. Ceux-ci s'expriment par des procédés variés, dont le plus répandu est l'emploi de mots accessoires, servant d'outils grammaticaux. Parmi ces mots accessoires, les prépositions jouent un rôle important. Nous disons

en français « il a péri par le glaive », « je ne fais de mal à personne » quand les Latins disaient *gladiō periit, nemini noceō*. L'histoire des prépositions est d'autant plus intéressante à suivre qu'elle offre dans chaque groupe de langues des développements indépendants. Mais il arrive que dans des langues voisines le développement de certaines prépositions soit tellement parallèle que la comparaison révèle une tendance commune et permette d'en fixer les modalités. C'est le cas pour la préposition *dē* qui est commune à l'italique et au celtique. En se proposant l'étude de *dē* en italo-celtique comme sujet de thèse en vue d'obtenir le grade de docteur ès lettres ¹ (cf. *R. Celt.*, t. XXXIX, p. 99), M. Sommerfelt trouvait devant lui une matière à la fois riche et variée, d'où se dégagent des conclusions d'ordre général.

Dans l'histoire de la préposition *dē* c'est en effet la syntaxe même de l'indo-européen qui est en jeu. En étudiant le développement de l'emploi de *dē*, on voit se constituer la phrase à éléments dissociés, qui caractérise les langues indo-européennes du second type. La préposition *dē* est un ancien adverbe, comme le prouve en latin la locution *susque dēque*. C'est un adverbe spécialement italo-celtique. On ne le retrouve nulle part ailleurs, bien qu'il se puisse peut-être rattacher étymologiquement à des éléments adverbiaux d'autres langues (Brugmann, *Grdr.*, II, 2^e éd., p. 811; Meillet, *Mém. Soc. Lingu.*, XXII, 50). L'adverbe *dē* désignait à l'origine un mouvement en partant de quelque chose. Il a pris en latin le sens spécial d'un mouvement de bas en haut, par opposition à d'autres adverbes, comme *ab* ou *ex*. Ces adverbes ont eu chacun dans la langue une rare fortune à la fois comme préverbes et comme prépositions, c'est-à-dire dans la composition et dans la syntaxe. La différenciation sémantique qui les a répartis dans leurs emplois comme prépositions se laisse parfois reconnaître dans le rôle qu'ils jouent comme préverbes. Ainsi M. Sommerfelt remarque finement que lorsque le préverbe *dē-* entre en concurrence avec *ab-* ou avec *ex-*, le sens local reste généralement attaché à ces derniers : *ab-esse* veut dire « être absent », mais *dē-esse* a le sens figuré de « manquer » ; le sens de « de dedans » est régulièrement exprimé par *ex-* (p. 61 et ss.). En irlandais, l'opposition des prépositions *dī* et *a* (*ass*) appelle une observation analogue. M. Sommerfelt énumère (p. 80-87) les différents emplois où elles sont en concu-

1. L'autre thèse de doctorat de M. Sommerfelt a pour objet le breton parlé à Saint-Pol de Léon. La *Revue Celtique* en rendra compte prochainement.

rence et réussit à marquer les motifs de la répartition. L'emploi de *a* (*ass*) est de règle quand la notion à rendre est celle de « de dedans ». Aux exemples typiques qu'il cite p. 86 pouvaient être joints ceux où *a* (*ass*) figure après les verbes signifiant « boire » ou « laver » : *co n-essib dig ass* « de sorte qu'il but un breuvage de là » (Windisch, *Ir. Texte* I, 529), *oc óul as ón* « à boire de là [de la coupe] » *Ml.* 118 c 9, *indmat a-chos a-findchoriu* « laver ses pieds d'un baquet » *Ml.* 126 c 16, *oc indmut a lám assint sruith* « à laver ses mains du torrent » *L. L.* 281 b 11, et par extension *usce... asa negatar lénti* « eau dont on lave le linge » *Birth and Life of S. Moling* p. 54, § 71, v. 3.

Ce cas est un bon spécimen de la minutie avec laquelle M. Sommerfelt a exécuté son travail. Son information, qui embrasse l'osco-ombrien, le latin (y compris le latin des bas temps) et les dialectes celtiques jusqu'à l'époque moderne, ne sacrifie pas la précision à l'étendue. Il a sur chacun des cas particuliers qu'il étudie des remarques pénétrantes qui dénotent un sens affiné des réalités linguistiques. L'histoire de *dē* comme préverbe et comme préposition pose en effet dans le détail une foule de questions spéciales. C'est par exemple l'altération phonétique qui entraîne finalement en bretonique l'élimination de *dī* (passé à *y*) par confusion avec *dō* (passé à *y* également). Les deux mêmes prépositions se confondaient aussi dans certains cas en irlandais ; ce fait a naturellement contribué à réduire l'usage de *dī* dans cette langue. En latin au contraire, *dē* a été employé de plus en plus largement au point de devenir une des prépositions fondamentales des langues romanes. Il est un emploi où le développement a été le même en irlandais et en latin, c'est l'emploi partitif, résultant du besoin qu'on éprouvait de distinguer le partitif du génitif adnominal. Tels sont les principaux résultats de la thèse de M. Sommerfelt. Ce simple résumé suffit à montrer que cette thèse mérite de prendre, parmi les ouvrages linguistiques de ces dernières années, une place des plus flatteuses. Elle fait honneur à l'enseignement que M. Sommerfelt a reçu de ses maîtres français.

Il va sans dire que dans la masse d'exemples vraiment considérable qu'il a réunie, on pourrait trouver dans le détail quelques erreurs à signaler. Voici certaines remarques qui sont aussi bien des addenda que des corrigenda. P. 44, l. 18, la phrase de *Wb.* 1 d 17 signifie : « C'est la même chose que de n'être pas circonçis ». — P. 59, la différence de *gniu* et de *dogniu* n'était probablement pas celle que suppose M. Sommerfelt, une différence d'intensif. Il est plus vraisemblable que *dī-* avait ici une sorte de valeur perfec-

tive. Le verbe *dogniu* veut dire proprement « je fais », c'est à dire « j'accomplis, je réalise », ce qui est un présent à aspect limité ; *gniu* est attesté (par ex. Wb. 21 b 2) avec le sens de « j'agis », c'est-à-dire comme un présent sans limitation de durée. La nuance de sens ne s'est pas conservée, puisque le composé *dogniu* a de bonne heure à peu près chassé le simple *gniu* de l'usage. Mais il faut noter qu'en latin aussi le présent *faciō* sort d'un thème d'aoriste. L'opposition de *gniu* et de *dogniu* méritait donc d'être rangée à part avec celle de *fichim* et de **di-fich-* (p. 68). — P. 75, il eût été bon de signaler que dans le passage *Ep.*, 65 le texte est des plus douteux (la même remarque s'appliquerait à quelques autres des exemples cités de Plaute). — P. 81, une erreur de l'imprimeur a reproduit deux fois le même texte aux lignes 10 et 26. — P. 87, l. 21, lire *gollwng* au lieu de *kolly*. — P. 97, l'exemple gallois Mab. 19, 22-23 (répété p. 126) doit être traduit : « ils n'avaient pas de raison de me demander de me séparer de ma femme » : — P. 131, dern. ligne, le génitif *pectho* n'est pas traduit. — P. 151, la phrase TBC 2056 est à traduire : « si c'est lui, le contorsionné, il résultera de cela des cadavres d'hommes », et la phrase TBC 3617 : « chacune d'elles était grise de la cervelle de l'autre ». Lire : Tur. 132, *di chorcruinn*... de ligno sortis. — P. 161, la citation Mab. 31, 14-15 doit être complétée : *a diruawr lewenyd a gymerth*. — P. 170, dans les tours comme *ni torbi, ni méite*, a-t-on vraiment affaire à un ancien génitif partitif ? On pourrait songer plutôt à une extension du génitif adnominal, c'est-à-dire du génitif-adjectif tel que l'a défini M. Wackernagel. — P. 184, l. 22 *obonawt* « en ce qui te concerne. — P. 257, *linaim* est déjà suivi de *di* dans l'ancienne langue (Windisch, *Ir. Texte*, I, p. 663).

J. VENDRYES.

III

Mary HAYDEN and George A. MOONAN. *A short history of the Irish people, from the earliest times to 1920*. Dublin, the Talbot Press, 1921. viij-580 p. 8°. 20 sh.

Il ne manque pas d'histoires d'Irlande. Sans parler des histoires d'Angleterre où l'Irlande a été comprise et étudiée plus ou moins complètement dans ses rapports avec l'île voisine, des ouvrages comme ceux de A. M. Sullivan ¹, de W. A. O' Connor ², de A. G.

1. *The story of Ireland*, Dublin, 1867.

2. *History of the Irish people*, Manchester, 1884.

Richey ¹, de P. W. Joyce ², et surtout de E. A. d'Alton ³, fournissent de l'histoire d'Irlande un exposé d'ensemble. Antérieurement au XIX^e siècle, Thomas Leland ⁴ et Campion ⁵ en anglais, Mac Geoghegan ⁶ en français, Geoffroy Keating ⁷ en irlandais avaient traité de l'histoire d'Irlande depuis l'origine. Enfin, sur des périodes plus restreintes, des ouvrages comme ceux de P. W. Joyce ⁸, de W. E. H. Lecky ⁹, de Mrs. A. S. Green¹⁰, etc. épuisent en quelque sorte la matière. Mais tous ces ouvrages ont été écrits à des époques où l'Irlande, dans sa lutte plusieurs fois séculaire contre l'oppression anglaise, n'entrevoyait aucune chance favorable à ses espoirs de libération. Suivant les sentiments des auteurs à l'égard de l'Irlande, leur œuvre ne pouvait être que l'affirmation de la conquête anglaise considérée comme définitive ou la protestation d'une conscience nationale qui ne voulait pas s'avouer vaincue.

L'ouvrage de Miss Hayden et de M. Moonan montre combien les conditions de l'Irlande ont été changées par la guerre mondiale. Il a paru en 1921, c'est-à-dire à un moment où le traité anglo-irlandais n'était pas encore signé, où l'on ne parlait pas encore du Saorstát Eireann, où la Bastille de Dublin Castle n'avait pas encore ouvert ses portes aux représentants du peuple irlandais. Et cependant un progrès immense avait été accompli : chacun prévoyait une solution prochaine de l'irritante question irlandaise, chacun sentait que la situation actuelle ne pouvait durer et qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir pour l'Irlande. Même ceux qui estiment insuffisante la liberté octroyée par l'Angleterre et qui rêvent d'une

1. *A short history of the Irish people down to the date of the plantation of Ulster*, London 1887; cf. *Rev. Celt.*, t. IX, p. 147.

2. *A concise history of Ireland from the earliest times to 1837*, Dublin, 11^e éd. 1903; et *A child's history of Ireland* Dublin, 1897 (plusieurs fois rééditée); cf. *Rev. Celt.*, t. XXXV, p. 267.

3. *History of Ireland*, 3 vol. Dublin, 1903-1910; cf. *Rev. Celt.*, t. XXV, p. 355.

4. *History of Ireland*, 3 vol. in-4^o, Dublin, 1773 (trad. franç., 7 vol. in-12, Maestricht 1779).

5. *History of Ireland*, (publiée en 1633 par les soins de Sir J. Ware).

6. *Histoire d'Irlande*, Paris, 1758-1763.

7. *Foras Feasa ar Éirinn*, réédité par David Comyn et P. S. Dinneen pour l'Irish Texts Society, 4 vol. London, 1902-1914.

8. *A social history of ancient Ireland*, 2 vol. Dublin, 1903.

9. *History of Ireland in the eighteenth Century*, 5 vol. London. 1883-1892.

10. *The making of Ireland and its undoing (1200-1600)*, Dublin, 1909.

indépendance complète pour la république irlandaise ne peuvent s'empêcher de reconnaître que le traité de décembre 1921 accorde à l'Irlande beaucoup plus que les nationalistes les plus ardents n'auraient jamais cru possible d'obtenir il y a dix ans. Ce traité a été imposé par la logique des faits. Aujourd'hui qu'il est acquis, il faut laisser au temps le soin d'en améliorer les conditions conformément aux lois qui régissent le monde.

L'atmosphère politique qui régnait en 1921 se reflète dans l'ouvrage de Miss Hayden et de M. Moonan. Avant même que la liberté ait été proclamée en Irlande, cet ouvrage est en quelque sorte l'exposé de la doctrine officielle de l'Université de l'État libre. C'est le manuel classique où les jeunes Irlandais apprendront l'histoire de leur pays. Il a tous les mérites d'un bon livre d'enseignement ; il est clair, composé avec goût, plein de faits ; on sent qu'il a été essayé sur de jeunes élèves, et qu'il reproduit les divisions d'un cours aux leçons bien ordonnées.

On ne peut naturellement s'attendre à y trouver du nouveau. Les auteurs se bornent à reproduire des faits connus depuis longtemps. Leur information est abondante. On peut leur signaler toutefois une lacune. Ils ne disent rien de l'influence brittonique sur l'Irlande ; cette influence a été considérable aux premiers siècles de notre ère, comme on le voit par la langue (Pedersen, *Vgl. Gramm.*, I, 24) et par la religion (cf. ci-dessous, p. 192). La principale nouveauté de leur livre est peut-être en ce que dès l'origine ils considèrent l'Irlande comme une nation ayant son caractère propre et qu'ils s'efforcent d'en montrer le développement sous tous les aspects. Ainsi les faits sociaux ont leur place dans leur exposé ; l'évolution du sentiment national, de la politique, de la littérature et des mœurs y est mise en lumière avec ses péripéties si variées. Sur de nombreuses questions les auteurs se sont inspirés de Joyce, de Douglas Hyde, ou d'Eoin Mac Neill ; mais ils ont accommodé leurs diverses informations de façon personnelle, et leur ouvrage présente une unité, qui en rend la lecture plus facile et plus attrayante. Le style est simple, comme il convient à un livre d'étude. Traitant un sujet qui prêtait aux développements oratoires, les auteurs se sont interdit soigneusement toute emphase, même toute éloquence. Ils ont laissé les faits parler d'eux-mêmes.

Ces faits sont assez éloquents, L'histoire d'Irlande est pleine de contrastes, dont le moindre n'est pas entre le caractère irlandais et le caractère anglais. Depuis que les deux peuples sont aux prises, l'opposition de deux tempéraments nationaux si différents a rendu

leur conflit plus tragique encore. Dès le débarquement de Henri II le 18 octobre 1171, il apparaît que deux systèmes politiques et sociaux allaient s'affronter : le système féodal entrant en lutte contre le système tribal (p. 119-120). La lutte entre les deux fait encore aujourd'hui sentir ses conséquences. Il y eut dans l'histoire d'Irlande des périodes de brillant éclat, comme aux jours lointains de l'indépendance, quand l'île des Saints fut pour l'Europe une pépinière d'apôtres et de savants. Mais on y rencontre aussi des périodes de faiblesse, d'abaissement douloureux, comme dans les temps modernes, où entre de grandes puissances rivales, l'Irlande joua le rôle d'un pion sur l'échiquier (a pawn in the game, p. 338). Toutefois, il y a, au cours des derniers siècles, dans les relations internationales de l'Irlande, un sentiment constant et réciproque, qui ne s'est jamais démenti : c'est la sympathie franco-irlandaise. Les témoignages en sont innombrables, et l'on en peut recueillir plus d'un dans l'ouvrage des deux auteurs. Les noms de Château-Regnault, de Boisseleau et d'Usson rappellent l'effort de Louis XIV pour défendre en Irlande la cause du triste Jacques II, comme ceux de Hoche, de Humbert, de Hardy sont inséparables des tentatives faites par le Directoire en faveur de la libération de l'Irlande. D'autre part la brigade irlandaise, tant de fois reconstituée, pendant plus de cent ans versé son sang dans toutes les campagnes soutenues par la France : *semper ubique fidelis* était sa devise (p. 370). Dans mainte rencontre un destin tragique fit combattre des frères de race dans les rangs opposés. Ce fut le cas à Fontenoy, où la charge des régiments irlandais aida si utilement la victoire française. Des noms comme ceux de Lally-Tollendal (Tulach na Dála), de Theobald Dillon, d'O'Meara, de Clarke duc de Feltre montrent du côté irlandais la continuité et la fidélité de la tradition. Il serait injuste de l'oublier aujourd'hui ¹.

J. VENDRYES.

1. Le détail appelle çà et là quelques corrections. P. 33, il ne faut pas ranger la Bretagne armoricaine au nombre des terres où des populations celtiques sont demeurées depuis l'époque de l'unité celtique à l'abri de la conquête romaine. — P. 35 (et à l'index), lire *Lérins*. — P. 103, le Lebor na h-Uidre n'est pas tout entier de la main de Maelmhuire ; il y faut distinguer trois mains, comme l'a prouvé M. Best. — P. 368 et 369 (et à l'index), lire *Ramillies*. — L'ouvrage contient treize cartes ; mais on y souhaiterait une bibliographie, si sommaire qu'elle fût.

IV

Dom Louis GOUGAUD. *Gaelic Pioneers of Christianity* (translated from the French by Victor Collins, with a Preface by Father Augustin O. S. F. C.), Dublin, Gill and Son, 1923, xxiiij-166 p. in-12 7 s. 6 d.

Ce volume réunit dans une même traduction anglaise deux travaux différents publiés en français par notre savant collaborateur.

Le premier a paru en 1908 dans la *Revue d'histoire ecclésiastique* (t. IX, p. 21-37 et 255-277) sous le titre « L'œuvre des « Scotti » dans l'Europe continentale ». En l'annonçant dans la *Revue Celtique* (t. XXIX, p. 267), d'Arbois de Jubainville le qualifiait de « meilleur résumé qui ait été fait jusqu'ici de l'œuvre des moines irlandais sur le continent du VI^e siècle au XI^e siècle ». Il n'y a rien à ajouter à ce jugement flatteur, si ce n'est que l'auteur, ayant repris la question dans ses *Chrétientés Celtiques* (chap. V ; v. *R. Celt.*, t. XXXII, p. 488), a pu faire à sa rédaction première nombre de corrections et d'additions qui ont passé dans la traduction anglaise.

Le second travail est celui que nos lecteurs ont pu apprécier dans le volume précédent de la *Revue Celtique*, t. XXXIX, p. 199-226 et 355-358. Il complète fort heureusement le premier en exposant ce qui reste de l'œuvre religieuse des Scotti dans les traditions populaires. L'ouvrage a ainsi une unité, qui est une qualité scientifique de plus. Il se termine par un index des noms propres cités (de personnes et de lieux). On doit souhaiter beaucoup de lecteurs dans les pays de langue anglaise à ce livre élégant et clair : il fait honneur à la science française.

J. VENDRYES.

V

Late Canon Peter O'LEARY. *Papers on Irish Idiom*, edited by Thomas F. O'Rahilly. Dublin, Browne and Nolan, 123p. in-12. 2 sh.

Feu le chanoine Peter O'Leary, dont la *Revue Celtique* a résumé la carrière au tome XXXVIII p. 252, ne fut pas seulement un des écrivains les plus féconds de l'Irlande contemporaine. Il s'intéressait à la langue autant qu'à la littérature ; et son œuvre de grammairien ne le cède guère à son œuvre de conteur. Si sa prose a

obtenu tant de succès et lui vaut une bonne place dans l'histoire littéraire de l'Irlande, c'est qu'il l'avait nourrie d'une forte doctrine grammaticale ; c'est qu'il en avait fait l'expression aussi parfaite que possible de la norme linguistique qu'il se proposait (v. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 192). Dans deux ouvrages fort appréciés, *Mion-chaint* et *Irish Prose Composition*, il a donné des règles pratiques sur certaines questions délicates de syntaxe et de style irlandais. Mais son œuvre grammaticale n'est pas toute réunie là. En plus de l'enseignement oral, qu'il accordait avec tant d'abondance et d'empressement à ceux qui venaient le consulter, il avait eu l'occasion de publier dans divers périodiques son opinion sur certaines questions de détail. Un des jeunes maîtres qui s'emploient le plus activement au développement de la langue nationale, M. Thomas F. O'Rahilly, a réuni en volume sous le titre *Papers on Irish Idiom* vingt articles philologiques du chanoine O'Leary. Il y a joint la traduction partielle en irlandais du premier livre des éléments de géométrie d'Euclide. Quelques-uns de ces travaux, et notamment la traduction d'Euclide, étaient inédits ; la plupart sont reproduits de journaux comme le *Cork Examiner*, le *Leader*, *Fáinne an Lae*, *an Claidheamh Soluis*, etc. Le contenu touche aux sujets suivants : les formes et l'emploi de *is* et de *tá* (sujet qui tenait à cœur à P. O'Leary et auquel il a consacré une partie de *Mion-chaint*), les noms verbaux, les prépositions, l'article, les phrases conditionnelles, la succession des temps, etc. ; le tout ramené à des séries d'exemples, ce qui est la forme la plus pratique de l'enseignement.

Une des difficultés de l'irlandais est dans les nombreux idiotismes de sa syntaxe ; P. O'Leary s'attachait avec raison à en maintenir l'usage. On trouvera dans ce petit livre des règles sur l'emploi idiomatique de certains verbes usuels (p. 27-43) et, ce qui est mieux encore, deux fragments de conversation (*Mion-chóimbrá*, p. 22 et *Measgra Cainte*, p. 43), dans lesquels sont réunis bon nombre des idiotismes de la langue. P. O'Leary était un causeur intarissable ; M. O'Rahilly a bien fait de reproduire ici le dialogue de Eón Rua et du prêtre (p. 48-52), si piquant de traits d'esprit ; on y retrouve le bon chanoine avec toute la vivacité malicieuse de sa parole.

Le danger qui menace le plus en Irlande la pureté de la langue nationale vient naturellement de l'usage de l'anglais. Les deux langues sont fort différentes, et l'irlandais a une syntaxe si originale qu'il est en règle générale à peu près impossible de traduire en irlandais mot à mot une phrase d'anglais. L'influence de l'an-

glais provoque des calques, où le génie propre de l'irlandais est dénaturé. P. O'Leary sentait ce danger et a toujours lutté pour le prévenir. On trouvera dans ce recueil des déclarations de principe sur la façon de traduire en irlandais certains tours anglais. Mais il convient surtout d'attirer l'attention sur le court article *Seachain béasa iasachta* (reproduit de *Fáinne an Lae*), qui est tout un programme de défense et de préservation linguistique. Il se résume dans le précepte suivant : *más maith leat aiste níl ealaí Ghaolainge do dhéanamh mar is ceart, seachain gach béas iasachta* « si tu veux écrire ou savoir l'irlandais comme il faut, rejette toute habitude étrangère ». On se rappelle que c'est un des principes de l'enseignement de l'abbé O'Nolan (*R. Celt.*, XXXIX, p. 90), dont les *Studies in Modern Irish* ne sont qu'un développement de la doctrine grammaticale de P. O'Leary.

Dans ces *Papers on Irish Idiom*, la langue irlandaise est notée suivant l'orthographe simplifiée, dont P. O'Leary était un promoteur et un ardent partisan. Beaucoup d'Irlandais ont actuellement une tendance à maintenir au contraire l'orthographe traditionnelle et même l'usage des caractères dits « gaéliques ». On aura profit à connaître l'opinion très sage émise par M. T. O'Rahilly sur cette importante question (p. 115-118).

J. VENDRYES.

VI

Thomas F. O'RAHILLY. *A Miscellany of Irish Proverbs*. Dublin, The Talbot Press, 1922. 174 p. in-16. 5 sh.

Ce nouvel ouvrage de M. T. O'Rahilly complète fort heureusement celui qui a paru l'année précédente et dont la *Rev. Celtique* a rendu compte t. XXXIX, p. 374. Il s'agit cette fois d'un recueil de proverbes. On sait combien les littératures celtiques, en Irlande comme en Galles et en Bretagne, sont riches d'expressions proverbiales ; le caractère des peuples s'y révèle, et aussi leur genre de vie. Des collections de proverbes celtiques sont toujours utiles à entreprendre ¹.

Celle que publie M. O'Rahilly comprend quatre parties.

La première a été tirée du Manuscrit 23 G 20 de la Royal Irish Academy (p. 85-89), qui est de la main d'un copiste infatigable

1. Pour les nombreuses collections déjà publiées, voir la note à la *R. Celt.*, t. XXXIX, p. 376.

auquel on doit la conservation de maint texte irlandais moderne, Micheál Óg Ó Longáin (1765-1837). La collection de 231 proverbes publiée ici est de Micheál Óg lui-même.

La seconde partie (p. 65-78) qui est due également à Micheál Óg et tirée du même manuscrit, est une collection de « triades » irlandaises modernes. La triade est une manière de genre littéraire qui correspond à un tour d'esprit familier aux Celtes. L'Irlande ancienne en a comme on sait laissé un grand nombre (v. K. Meyer, *Todd Lecture Series*, vol. XIII) et le pays de Galles également (v. J. Loth, *Les Mabinogion*, 2^e éd., t. II, p. 223).

La troisième et la quatrième parties contiennent des additions personnelles de M. O'Rahilly à l'édition des collections de Michéal Óg. Ce sont des proverbes (p. 79-124) et des phrases proverbiales (p. 125-146) recueillis par lui à travers la littérature du moyen âge. Le tout est accompagné de notes et suivi d'indications bibliographiques et de références, qui donnent une valeur philologique à ce petit livre. M. O'Rahilly a pris soin notamment de citer les proverbes du gaélique d'Écosse ou du gallois qui correspondent à ceux qu'il a recueillis en Irlande. La sagesse populaire est la même chez tous les peuples, et si l'on met à part certains dictons spéciaux à certains lieux ou nés de certaines circonstances, il y a un fonds commun de proverbes qui appartient en général à l'humanité. On pourrait donc augmenter les notes de M. O'Rahilly en y joignant des proverbes empruntés à bien d'autres littératures. Le français notamment fournirait nombre de comparaisons : ce qui doit tenir en partie au long contact des deux civilisations, la celtique et la romane, au moyen âge ; ce qui tient aussi à l'influence biblique qui s'est fortement exercée à la fois sur l'esprit de tous les peuples chrétiens. Voici des proverbes français, dont le recueil irlandais présente l'équivalent : 12, Au fruit se juge l'arbre (ou A l'œuvre on connaît l'artisan) ; 24, Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es ; 63, Pierre qui roule n'amasse pas mousse ; 75, Après la pluie, le beau temps ; 76, Loin des yeux, loin du cœur ; 77, Les murs ont des oreilles ; 78, L'amour est aveugle ; 89, Il faut vivre avec les gens pour les connaître ; 100, Mieux vaut tard que jamais ; 163, La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ; 176, Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle casse ; 186, C'est le balai neuf qui balaye le mieux ; 196, Le sage comprend à demi-mot ; 210, Jamais trop tard pour bien faire ; 224, Nécessité n'a pas de loi (cf. le trop fameux *Not kennt kein Gebot*) ; 279, Tout nouveau tout beau ; 297, Possession vaut titre ; 309, Comme on

fait son lit, on se couche ; 324, L'attente fait trouver le temps long ; 327, Il faut faire de nécessité vertu ; 328, L'homme propose et Dieu dispose (ou L'homme s'agite et Dieu le mène) ; 334, Œil pour œil, dent pour dent ; 364, Donner des verges pour se faire fouetter. Quelques-uns de ces proverbes sont simplement empruntés à la Bible. Il y en a d'autres qui sont peut-être d'origine classique. Ainsi le numéro 169, *Dearbhráthair don bhás an codladh* traduit l'expression homérique ὕπνος κασίγνητος θανάτοις (Ξ, 231 ; cf. Π, 672).

La sagesse des nations prononce quelquefois des jugements ambigus ou contradictoires. Des gens d'esprit se sont amusés à retourner des maximes de La Rochefoucauld. Quelques-uns des proverbes irlandais ont ailleurs une forme inverse. Nous disons en français qu'Un malheur ne vient jamais seul ; c'est le contraire du numéro 5 de la collection irlandaise. Le numéro 361 est également contraire dans la forme au proverbe français : « L'habit ne fait pas le moine ». Mais il rappelle la jolie pièce de Sedaine à son habit ; on pourrait l'y mettre comme épigraphe : *is é an duine an t-éadach* « l'habit est l'homme ».

Voici pour finir quelques remarques de détail. N° 180, *chun oinig* « à l'assemblée, à la foire » s'oppose à *chun tighe* « à la maison ». — N° 182, cf. *Rev. Celt.*, t. XXXIX, p. 407. — N° 287, le mot *flaith* « bière », n'est qu'une déformation de *laith* avec *f* prothétique suivant un procédé bien connu. — N° 389, cf. *Rev. Celt.*, t. XXXVIII, p. 349. — On remarque dans plusieurs de ces proverbes l'emploi de l'adjectif accompagné de *an rud* pour exprimer une qualité abstraite et générale : *is milis an rud an t-anam* « la vie est chose douce » (112) ; *trom an rud an leisge* « lourde chose est la paresse » (201) ; *is denmhitach in raet in Gaeidel* « l'Irlandais est un être impatient » (308), etc. C'est le tour grec κοῦρον ἢ νεότης ou latin *triste lupus stabulis*. Mais le grec dit aussi : κοῦρον γὰρ χρῆμα ποιητής ἐστὶ (Platon, *Ion*, 534 B). En vieil-irlandais, l'adjectif neutre s'employait seul dans le même sens : *ba erchóitech n-doib toimtiu* (MI. 35 b 25 ; cf. le tour *is-ed a-erat*, Vendryes, *Gramm.*, § 535, et v. *R. Celt.*, XXXVIII, 197 c. n.).

J. VENDRYES.

VII

AN CRAOIBHÍN AOIBHINN I. DUBHGLAS DE H-ÍDE [DOUGLAS HYDE].
Ambráin Chúige Chounacht. An leath-rann. [*Chansons du Con-*

naught. Le demi-quatrain]. Baile Atha Cliath [Dublin], Mártan Lester. 80 p. 8° s. d. [paru en 1922].

L'auteur expose dans la préface comment s'est formé ce petit livre et quel en est le caractère. Infatigable chercheur de traditions populaires, il a recueilli depuis son enfance, de la bouche des gens du Connaught, un nombre considérable de proverbes qui avaient la forme d'un demi-quatrain, *sean-ráidhte i bhfoirm leathrainn*. Pour maint d'entre eux, il eut l'occasion de constater ensuite qu'ils avaient été tirés de quatrains complets, lesquels faisaient même quelquefois partie de pièces de vers plus ou moins longues. On a eu l'occasion de dire (*Rev. Celt.*, XXXIX, 374) combien le quatrain est un genre littéraire ancien en Irlande. Ainsi nombre de proverbes usuels aujourd'hui ne sont que le reste de vieux quatrains, mutilés ou déformés par des ignorants, qui n'y sentaient plus le mètre poétique. Là où la tradition ne lui fournissait qu'un demi-quatrain, l'auteur s'est amusé à le compléter. C'est le résultat de ce travail qu'il livre aujourd'hui au public. Les cent quatre quatrains irlandais qu'il a réunis dans le présent recueil avec traduction anglaise en regard ne sont chacun que pour une moitié de tradition populaire ; l'autre moitié est de la composition de M. Douglas Hyde. C'est tantôt la première, tantôt la seconde moitié qu'il a ajoutée de lui-même : un tableau placé à la fin de l'ouvrage (p. 78) indique la part qui lui revient dans chacun des quatrains. L'auteur n'a pas eu la prétention d'accomplir une restitution philologique comme fait l'épigraphe qui complète les lignes mutilées d'une inscription. Il a simplement cédé à l'inspiration poétique qui lui a dicté déjà mainte composition appréciée. Mais comme le poète est chez lui doublé d'un philologue, qui connaît à fond la vieille littérature de son pays, ce serait faire tort à son œuvre que de la considérer comme un simple travail d'amateur. Son âme n'avait aucune peine à s'identifier à l'âme populaire : il a su exprimer ici sous une forme impersonnelle l'éternelle sagesse et l'esprit intime de la race irlandaise.

J. VENDRYES.

VIII

A. W. WADE-EVANS. *Life of Saint David*. Society for promoting Christian knowledge (Translations of Christian Literature, series V, Lives of the Celtic Saints). London and New York, The Macmillan Company, 1923, xx-124 p. in-16. 7 s. 6 d.

La collection d'hagiographie celtique que dirige miss Eleanor Hull (v. *Rev. Celt.*, t. XXXVIII, p. 338 et 344, et XXXIX, p. 370) s'enrichit d'un nouveau volume qui est consacré à saint David. On sait quelle place éminente tient ce saint dans l'église galloise et combien sa vie offre d'intérêt tant au point de vue des rapports entre Irlandais et Gallois qu'à celui de l'histoire générale des pays celtiques.

Comme les précédents ouvrages de la collection, celui-ci se compose d'une traduction anglaise de la vie du saint, précédée d'une introduction et suivie d'abondantes notes critiques. Des extraits d'autres vies de saints, où saint David est mentionné, sont joints à la vie elle-même. Le tout est l'ouvrage de M. A. W. Wade-Evans, dont la *Revue Celtique* a eu déjà plusieurs occasions de citer le nom (v. t. XXVII, p. 120; t. XXVIII, p. 95; t. XXX, p. 327; t. XXXV, p. 397).

La plus ancienne vie de saint David est celle qui a été écrite en latin à la fin du XI^e siècle par Ricemarch (1057-1099). Ce personnage, dont le nom serait aujourd'hui Rhygyvarch, était le fils aîné de l'évêque de saint Davids, Sulien (mort en 1091 à l'âge de quatre-vingts ans) « le plus sage des Bretons, éminent par la piété de sa vie », dit le *Brut y Tywysogion* (*Y doethaf or Brytanyeit ac arderchawc o grefydus uuched*, R. B., II, 270, l. 22). La *Vita Davidis* qu'il composa est conservée dans le Ms. Cotton. Vespasian A XIV du British Museum, copié vers 1200; elle a été éditée pour la première fois en 1853 par W. J. Rees dans ses *Lives of the Cambro-British Saints* (p. 117-144, traduction p. 418-438), et sous une forme plus exacte par M. Wade-Evans lui-même en 1913 dans le tome XXIV du *Cymmrodor* (p. 4-28). Elle a servi de base à la vie de saint David écrite par Giraud de Cambrie (éditée par Wharton dans *Anglia sacra*, t. II, p. 628 et comprise dans les *Giraldi Cambrensis Opera*, Rolls series, t. III, p. 377-404) et à la *Hystoria o uuched Dewi* qui figure dans le *Llyfr Ancr Llandewifrefsi* et a été éditée par sir John Rhys et sir John Morris-Jones à la suite de l'*Elucidarium* (*Anecdota Oxoniensia*, 1894; cf. *R. Celt.*, t. XXXIV, p. 104). Cette *Buched Dewi* n'est qu'un abrégement de l'œuvre de Rhygyvarch.

A la fin de son récit, Rhygyvarch déclare qu'il a tiré ses renseignements de très anciens écrits conservés dans la région et notamment dans le monastère (Wade-Evans, p. 32). Il est de fait que nous possédons sur saint David des documents bien antérieurs au XI^e siècle. En Galles même, il est question de saint David à cinq reprises dans le fameux poème du *Book of Taliessin* intitulé

Arymes Prydein Vawr, « Prophétie de Grande-Bretagne », qui prédit que les Bretons expulseront les Saxons de l'île (p. 14, 15 ; 16, 5 et 22 ; 17, 5 ; 18, 23 éd. Evans). M. Ivor Williams (*Y Beirniad*, 1916, p. 212) estime que ce poème peut remonter à la fin du IX^e siècle ; et M. Wade-Evans serait disposé à en fixer la date aux environs de 850, d'après certaines allusions qu'il contient. Une mention de saint David antérieure au X^e siècle est fournie par la Bretagne armoricaine. La vie de saint Paul Aurélien, écrite par Wrmnoc en 884, présente saint David comme un compagnon des saints Paul, Samson et Gildas sous la direction de saint Iltud ; et le surnom d' « aquatique » (en gallois *Dywrwr*) porté plus tard par David y est déjà mentionné et expliqué (*Rev. Celt.*, t. V, p. 421).

La plus ancienne mention de saint David se trouve toutefois dans un texte irlandais, *Catalogus Sanctorum Hiberniae secundum diversa tempora*. Ce texte anonyme a été publié pour la première fois par Ussher (*Britannicarum ecclesiarum Antiquitates*, 1639, p. 913 ; reproduit au tome VI des œuvres complètes d'Ussher, p. 477-479). Fleming dans ses *Collectanea sacra* (1677, p. 430-431) a publié le même texte, en le tirant d'un autre manuscrit. O'Conor (*Rerum hibern. Scriptt.*, II, 162) l'a reproduit d'après Fleming, et Todd (*S. Patrick*, p. 88) l'a traduit d'après Ussher. Le même texte figure dans l'édition du Codex Salmaticensis (fo 78 b), qu'ont donnée les Pères de Smedt et de Backer en 1888. Enfin, il a été compris dans les *Councils and Ecclesiastical Documents* de Haddan et Stubbs (t. II, part II, 1878, p. 292). On l'attribue au milieu du VIII^e siècle et les formes irlandaises qu'il contient ne contredisent pas cette datation¹. Or, saint David y est donné, comme ayant fourni aux saints d'Irlande de « la seconde série » (« secundus ordo » ; VI^e siècle) un mode de célébration de la messe : *a Davide episcopo et Gilla et a Doco*² *Britonibus missam acceperunt*, ou, suivant

1. Le texte publié par Ussher présente les noms propres irlandais au génitif sous les formes suivantes : *Laeogarii* (deux fois), *Aila Muill*, *Lugada*, *Tuathail*, *Diarmata*, *Muredaig*, *Aedo*, *Ainmerech*, *Aeda Allain*, *Dommail*, *Mailcobi*, *Aeda Slaine*. Certains de ces génitifs sont de la période ancienne du vieil-irlandais (v. T. O'Máille, *The Language of the Annals of Ulster*, p. 134-147). Pour l'emploi de génitifs de forme irlandaise dans des textes latins, cf. Reeves, *Adamnani Vita Columbae*, p. 37, note a ; on en trouvera des exemples dans le *Thesaurus Palaeohibernicus*, t. II, p. 259 (pour le Book of Armagh) et p. 272 (pour la vie de saint Colomba).

2. A corriger en *Cadoco* comme l'a reconnu Whitley Stokes (*Lives of saints from the Book of Lismore*, p. 343). Cadoc n'est ici qu'un hypocoristique de Cadmael (**Catu-maglos*, *Catmael* Cart. de Landévennec), écrit *Cathmael*

un autre texte, *hic ritum celebrandi missam acceperunt a sanctis uiris de Britannia scilicet a sancto David et sancto Gilda et a sancto Doco* (cf. Plummer, *Vitae sanct. Hib.*, I, p. cxxv, n. 16). Saint David était fort anciennement connu en Irlande; le Féliure d'Oengus, composé vers l'an 800, le mentionne à la date du 1^{er} mars, *David Cille Muni* « David du monastère de Mynyw ». L'église de Naas, l'ancienne capitale des rois de Leinster, est consacrée à saint David.

L'Irlande tient en effet une grande place dans la vie de saint David. Un Irlandais nommé en latin *Baia* (Wade-Evans, p. 9 et suiv.), en gallois *Boia* (dans le poème de Gwynfardd, *Myf. Arch.*, 195 b 56) ou *Boya* (dans la *Buchedd Dewi*, p. 108-110) régnait dans la région où saint David devait fonder son église. L'existence d'une domination irlandaise dans ce coin de Galles est rendue vraisemblable par d'autres témoignages, comme la mention du roi *Triphunus* (Wade-Evans, p. 4), grand-père du Voteporix, dont le nom figure sous une double forme (gaélique et brittonique) sur une pierre célèbre trouvée à un mille et demi au nord de Llandewi Velfry. Or, ce Triphunus est mentionné dans le *Tochomlod na n-Déssi* (K. Meyer, *Cymmru*. XIV, 112-113 et *Ériu*, III, 136) comme l'arrière-petit-fils d'Éochaid Allmuir, qui traversa la mer d'Irlande pour venir régner en Demetia et y fonder une dynastie. *Luid Eochaid dar muir hi crich Demeth*; cette phrase du narrateur irlandais mérite une attention spéciale, car elle éclaire un point obscur de toponomastique. Le nom de la péninsule où vécut saint David, aujourd'hui Mynyw, est donné dans une vieille chronique (à l'an. 601) sous la forme *Muni Iudeorum*. M. Wade-Evans déclare p. 78 que cette forme n'a jamais été expliquée de façon satisfaisante. C'est qu'il ne connaît pas les articles publiés dans la *Revue Celtique*, t. XX, p. 206 et t. XXXVII, p. 315. M. J. Loth y a indiqué qu'il fallait corriger cette leçon en *Munin Deorum* et que *Deorum* représentait la forme galloise latinisée du nom des *Dési* ou *Déssi*. Cette convaincante explication confirme la présence d'une dynastie irlandaise dans la région que devait évangéliser saint David ¹.

dans la vie irlandaise de saint Finian (Stokes, *op. cit.*, p. 222). Il y a dans l'onomastique brittonique à la fois *Cadoc* et *Cadaw*, *Cado*, issus de **Catācos* et **Catāwos*, et qui peuvent sortir de **Catu-maglos* ou de **Catugnowos* (Loth, *Rev. Celt.*, XXIX, 240) et aussi *Maelcat* qui sort de **Maglocatus* (Loth, *Rev. Celt.*, XXX, 138).

1. Ce n'est pas le seul cas où M. Wade-Evans montre, malheureusement pour lui, qu'il ne lit pas la *Revue Celtique*. Le nom de *Logonna Daoulas*, qu'il cite p. 71, n'a rien à faire avec sainte Nonna (v. J. Loth, *R. Celt.*, XXX, 153). Ce qu'il dit p. 88-89 de saint Teilo et d'Eusyllt doit être corrigé d'après J. Loth, *R. Celt.* XXX, 299 et XXXII, 414-417.

Les rapports religieux entre saint David et l'Irlande sont particulièrement nombreux. Une tradition rapportée par Rhygyfarch établit un lien entre David et Patrice, qui était un Breton comme lui et peut-être même un Breton du Sud (Bury, *Life of saint Patrick*, p. 17 et 322). Un ange aurait prédit à Patrice la naissance de saint David, trente ans avant qu'elle ne se produisit (Wade-Evans, p. 2-3). Bien d'autres saints irlandais sont mis en relations avec saint David. Ainsi saint Colman (id., p. 78) qui a donné son nom à deux églises du Pembrokeshire, Llan Golman et Capel Colman. Dans la vie latine de saint Ailbe (Plummer, I, p. 53), l'aventure que la vie de saint David attribue à saint Gildas (Wade-Evans, p. 4-5) est mise au compte du saint irlandais. Enfin, saint David eut parmi les Irlandais de nombreux disciples : saint Aedan (Wade-Evans, p. 17), saint Scuithin (p. 18), saint Barra (p. 19), saint Modomnoc (p. 20), etc. Le premier, qui est appelé aussi saint Maedoc (Wade-Evans, p. 21 et 105 ; cf. Plummer, t. I, p. cxxv), appartenait au Leinster, comme saint Scuithin (de Slieve Margy, Queen's County) et saint Modomnoc (honoré à Tibraghny, co. Kilkenny). Saint Barra est un saint du Munster ; il est honoré à Cork sous le nom de Findbarr. La vie de saint David prétend que le saint breton exerçait la suprématie sur un tiers ou un quart de l'Irlande. Ce « tiers » représenterait à peu près les provinces de Munster et de Leinster, c'est-à-dire en gros le Leth Mogha. En fait, dans la tradition religieuse aussi bien d'Irlande que de Galles, Mynyw est un sanctuaire où des saints irlandais aussi notables que Declan, Finnian ou Senan vinrent rendre visite à saint David. Il est possible qu'il y ait eu dans le Sud-Galles d'autres sanctuaires dont Mynyw ait éclipsé et absorbé la gloire. Ainsi, saint Cadoc, associé dans les triades à saint David (v. ci-dessus), avait son siège à Llancarfan dans le Glamorganshire, et il y eut comme disciple saint Finnian de Clonard, qui fut lui-même le maître des apôtres de l'Irlande (Plummer, I, p. cxxxv). Mais la situation de Mynyw, à l'extrémité de la presqu'île qui regarde l'Irlande, devait contribuer à en faire un centre religieux du monde celtique. On sait d'autre part combien le culte de saint David se répandit en Armorique. La mère du saint, Nonna ou Nonnita, y a aujourd'hui encore des sanctuaires vénérés (Loth, *Rev. Celt.*, XXX, 152) ; et le saint lui-même a donné son nom à plusieurs paroisses du Finistère et du Morbihan (Loth, *R. Celt.*, XXIX, 275) : le nom de *Loc-Dengui* figure dans le Cartulaire de Quimperlé (Rosenzweig, p. 305). On trouve un *Landivy* jusque dans la Mayenne.

En Galles, le culte de saint David avait une extension limitée.

Aujourd'hui encore, il n'y a pas moins de 40 églises paroissiales et de 13 chapelles dédiées à saint David dans le Sud de Galles; mais on n'en trouve pas une seule dans le Nord (Rees, *Essay*, p. 43 et suiv.). En fait, le Nord de Galles, faisait partie d'un autre groupement qui embrassait à la fois l'Ulster et l'Ystrad Clud et s'étendait aux îles bordant la côte d'Ecosse. L'opposition du Nord et du Sud, qui aujourd'hui en Galles se traduit notamment dans la langue, est donc fort ancienne. Elle fut fortifiée par des événements historiques. La *Vita Davidis* de Rhygyfarch a été composée à une époque où la Demetia n'avait rien perdu de son caractère brittonique. Dans le demi-siècle qui suit, ce caractère s'altère fortement. En effet, c'est par le Sud que la conquête anglo-normande s'étendit en Galles; et cette conquête commença peu de temps après la bataille d'Hastings. En 1115, seize ans après la mort de Rhygyfarch, le siège épiscopal de Mynyw fut occupé par un Normand, Bernard, imposé par les maîtres normands de l'Angleterre. Et on sait la part que prirent les Normands de Galles, Strongbow comte de Pembroke et les Geraldines, aux expéditions contre l'Irlande. On fixe d'ordinaire la fin de l'indépendance galloise à 1282. Cette date est en effet celle où le Nord de Galles, dernier rempart de l'indépendance nationale, fut définitivement soumis. Mais dès le début du XIII^e siècle, il y avait dans le Sud des établissements normands abondants et solides. Un des intérêts de l'œuvre de Rhygyfarch — et ce n'est pas le moindre — est de nous faire connaître (v. surtout §§ 21-31) l'état ecclésiastique du Sud de Galles antérieurement au développement de l'influence normande qui devait tout transformer.

J. VENDRYES.

IX

W. J. GRUFFYDD, *Llenyddiaeth Cymru o 1450 hyd 1600* [Littérature galloise de 1450 à 1600]. Lerpwl, Hugh Evans a'i feibion [Liverpool, Hugh Evans and sons]. 1922. 135 p. 8°. 3 sh. 6 d.

La période de la littérature galloise qui s'étend de 1450 à 1600 manque assurément d'unité, et c'est arbitrairement que M. W. J. Gruffydd a fixé les deux dates entre lesquelles il a enfermé son étude. Il le déclare lui-même p. 1 et, pour désarmer d'avance les critiques, il exprime l'espoir de publier bientôt une étude sur la période antérieure, depuis les derniers Gogynfeirdd. Les critiques seraient mal venus à chicaner l'auteur sur la division qu'il a choisi-

sie ; car elle se trouve pleinement justifiée par la méthode dont il s'inspire. M. W. J. Gruffydd en effet ne s'est pas proposé de dresser un catalogue des écrivains et des œuvres, ni d'étudier les uns et les autres en eux-mêmes, abstraction faite du temps et du milieu où ils ont paru. Il condamne avec raison la critique qui se borne à distribuer l'éloge ou le blâme. Son dessein est de déterminer l'influence des circonstances sur les tempéraments, de faire comprendre l'évolution des idées et des genres, de montrer en un mot la littérature galloise non pas statiquement comme quelque chose d'immuable, mais dynamiquement comme quelque chose qui se meut, *fel peth dynamic ac nid fel peth static, fel rhywbeth yn symud ac nid fel peth diymod*. Or la période qu'il étudie dans ce volume était particulièrement bien adaptée à son dessein, car c'est à tous égards une période de transition entre deux mondes très différents.

Elle s'ouvre en un moment de trouble et d'anarchie. Politiquement une fois étouffée la rébellion d'Owein Glyndwr (mort en 1415), le Pays de Galles était retombé plus fortement sous la domination de ses maîtres anglais. Mais l'Angleterre, après l'éclat des victoires du règne de Henri V (1413-1422), avait éprouvé les revers par lesquels se terminait la guerre de Cent ans et les premières discordes intestines qui annonçaient la guerre des Deux Roses. C'est précisément en 1450 qu'eut lieu l'exécution du ministre et favori du roi Suffolk, à la suite de laquelle le duc d'York prépara la guerre civile. Pendant plus de trente ans que cette guerre dura, le Pays de Galles y fut constamment mêlé, partagé entre York et Lancastre (W. J. Gruffydd, p. 26). Le patriotisme gallois se réveilla surtout lorsque le parti de la Rose Rouge fut incarné en Henri Tudor, prince de Richmond, le « Petit Tau-reau ». Henri Tudor devint roi en 1485. A partir de ce moment, les destinées du Pays de Galles se confondent avec celles de l'Angleterre ; c'est dans l'histoire galloise l'ère moderne qui commence.

Au point de vue religieux, la période qu'étudie M. Gruffydd est dominée par la Réforme. Ce grave événement ne surprit pas les Gallois. Profondément attachés à leur foi, mais amis des discussions religieuses et des controverses théologiques, ils s'étaient depuis longtemps montrés enclins à introduire dans le dogme des idées nouvelles. Wiclef et Lollard avaient trouvé en Galles de nombreux adeptes. On a relevé des traces de lollardisme jusque dans les poésies de Iolo Goch, le barde d'Owein Glyndwr (notamment dans son *Cywydd ar yr ystyriaeth o enedigaeth dyn*), et surtout dans celles de Sion Cent, le chapelain des Scudamores de Kentchurch (Herefordshire). Lorsque la Réforme s'accomplit, elle

trouva donc en Galles un terrain tout préparé : parmi les poètes du xvi^e siècle, plus d'un s'en est inspiré. C'est le cas par exemple de Gruffydd ab Ieuan ab Llywelyn Fychan, dont M. W. J. Gruffydd parle p. 75. Un des derniers poètes catholiques est en Galles Lewis Morgannwg (id., p. 63).

C'est peut-être dans la littérature que la transformation a été la plus complète entre 1450 et 1600. Après Dafydd ab Gwilym, qui remplit de sa gloire le xiv^e siècle, la poésie galloise était restée, faute d'hommes de génie pour la conduire, dans un état d'incertitude et de trouble. Dafydd ab Gwilym l'avait transformée dans le fond comme dans la forme. Ses successeurs étaient tenus de l'imiter sans parvenir à l'égaliser ; car il avait emporté avec lui dans la tombe le secret de sa prestigieuse virtuosité. Avec la spontanéité qui est son plus grand charme, il avait usé très librement des règles. La liberté que le génie autorisait risquait de devenir licence entre des mains inexpérimentées. C'est le propre des hommes de génie d'épuiser pour longtemps la veine qu'ils ont exploitée.

La condition sociale des poètes avait bien changé depuis le moyen âge. Les vieilles écoles bardiques, si fermes dans leurs traditions et leurs privilèges, avaient été peu à peu diminuées, affaiblies, dispersées. Le discrédit dans lequel elles étaient tombées devint tel qu'en 1403 une loi interdit aux bardes « and other vagrants » d'exercer leur profession en Gwynedd. Les mêmes « ménestrels errants » sont pourchassés et flétris par une ordonnance d'Elisabeth en 1568. Un besoin de discipline se faisait sentir. C'est précisément en 1451 que se tint à Carmarthen la fameuse eisteddfod, où sous la direction du poète Lawdden et avec la collaboration de Dafydd ab Edmwnd fut établi un « statut » nouveau (W. J. Gruffydd, p. 6-7) ; on s'occupa de remettre en honneur la hiérarchie des bardes et des musiciens, de fixer les attributions, les privilèges et les droits de chacun, et surtout de régler le nombre et la nature des mètres admis en poésie. A deux reprises, au cours de cette période, on confirma les décisions de l'eisteddfod de Carmarthen : ce fut en 1524 puis en 1568 (W. J. Gruffydd, p. 77) aux deux eisteddfodau qui se tinrent à Caerwys ; en même temps que les poètes se montraient plus jaloux de leur titre et plus fiers de leur profession, ils exagéraient les difficultés techniques de la versification. Il est vrai que dès l'époque de Dafydd ab Edmwnd, une réaction se manifesta. L'école de Glamorgan, dont la doctrine devait trouver sa formule en 1681 à la Gorsedd y beirdd de Bewpwr, repose sur l'œuvre de Llewelyn Sion (1520-1601) et remonte même à Gwilym Tew, contemporain

de Dafydd ab Edmwnd. Mais cette école ne diffère en somme que par quelques détails de l'école de Carmarthen (Loth, *Mêtr. Gall.*, t. I, pp. 131 et 268). Toutes deux s'accordent sur la nécessité de règles sévères, sur l'importance et la dignité de la profession poétique. C'est du travail de réglementation opéré au xvi^e siècle, parallèlement à la réforme religieuse, que toute la poésie en mètres stricts est sortie. Les siècles suivants innovèrent seulement dans la place de plus en plus grande qu'ils donnèrent aux mètres libres, grâce au talent de poètes comme Huw Morus et surtout sous l'influence de l'hymnologie protestante (Loth, *op. cit.*, I, p. 322).

Au point de vue de la langue enfin, le xvi^e siècle est aussi une période de réglementation et de fixation. Le premier livre imprimé avait paru en 1546 (*Yny lhyvyr bwyn y traethbir* etc. par sir John Prys). Le développement de l'imprimerie encouragea naturellement les discussions sur la grammaire et l'orthographe. L'évêque de Saint-Davids, Richard Davies, qui traduisit une partie du Nouveau Testament pour William Salesbury, est l'auteur de la lettre « to the Cymry » que Salesbury mit en tête de sa traduction et qui exprime des plaintes sur l'état de la langue, sur la négligence et l'ignorance du peuple. L'avènement de Henri VII, prince gallois, au trône d'Angleterre avait eu en effet pour conséquence d'augmenter en Galles le prestige de l'anglais et d'y affaiblir d'autant la position du gallois. Une réaction était nécessaire. Elle fut favorisée par la publication du *Testament Newydd* et du *Lliver gweddi gyffredin* de William Salesbury (1567) et par celle de *Y Beibl Cyssegrlan* de l'évêque William Morgan (1588). On sait d'autre part que la grammaire galloise de Griffith Roberts (*Dosparth byrr ar y rhann gyntaf i ramadeg cymraeg*) parut à Milan en 1567. Lorsque s'ouvre le xvii^e siècle, la langue est fixée autant que la littérature. A la confusion que présente le milieu du xv^e siècle, s'oppose une unité quelque peu rigide qui devait se maintenir dans les siècles suivants.

Ce n'est pas le lieu de discuter sur la valeur des règles, d'en peser les inconvénients et les avantages. Il est certain qu'elles sont nécessaires. La poésie est un art difficile et qui suppose l'acquisition d'une technique. On est tenté de comparer les règles établies par les bardes gallois du xvi^e siècle à celles que chez nous un siècle plus tard les critiques imposèrent à la littérature et à la langue. Il y a des rapports évidents entre les mouvements qui dans les deux pays ont abouti à la restauration de la discipline au sein du royaume des lettres. Il est certain que les règles ne peuvent donner de génie à celui qui n'en a pas; Théophile et Tristan étaient mieux doués pour la poésie que Malherbe. Mais les trois unités

n'ont pas empêché Racine d'écrire des chefs-d'œuvre. Et on ne saurait estimer à un trop haut prix l'action des Malherbe et des Boileau. Le travail grammatical des Vaugelas et des Ménage n'a pas été non plus une simple chicane de pédants. Grâce à eux la langue s'est affinée, perfectionnée. Tous ils ont montré l'importance d'une forme châtiée, enseigné la difficulté de l'art d'écrire. Ils ont rendu le goût du public plus sévère et plus exigeant, ils ont interdit l'accès du Parnasse à des rimailleurs sans culture et sans talent. C'est grâce à eux que l'art des vers est resté chez nous un des plus nobles et des plus difficiles. Le souci de la forme ne va jamais sans bénéfice pour le fond ; on ne peut soigner la langue sans que la pensée y gagne en distinction.

Si le *xvi^e* et surtout le *xvii^e* siècles sont pour la poésie galloise des périodes de décadence, c'est pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'existence des règles. Par une fatalité regrettable, la poésie s'est trouvée régularisée et la langue fixée à un moment où il manquait à la littérature les aliments qui la soutiennent et la font vivre, la liberté et l'indépendance (v. Loth, *Métr. Gall.*, I, p. 8-11 et 267). La guerre des Deux Roses excita pour un temps l'esprit belliqueux des Gallois et fit revivre avec des poètes comme Robin Ddu o Fon, Tudur Aled, surtout avec Guto'r Glyn et Lewis Glyn Cothi, les traditions des anciens bardes. Mais cette guerre sanglante laissa le pays plongé dans les deuils et couvert de ruines. La paix, employée à panser les blessures, détourna l'attention publique des travaux de l'esprit. M. J. Loth a pu dire que les poètes gallois du *xvi^e* siècle « sont souvent de pauvres diables sans autorité et sans dignité » (*Métr. Gall.*, I, p. 11).

M. W. J. Gruffydd a le grand mérite de marquer nettement les tandances et les courants. Il ne fait de biographie que par exception, quand il s'agit de poètes dont la vie prête à discussion ou de détails sur lesquels il possède une information personnelle. Mais les grandes figures de la période n'apparaissent pas moins dans son œuvre avec un relief suffisant. Il a trouvé des termes excellents pour définir la personne et l'œuvre d'un Dafydd Nanmor (p. 12-24) ou d'un Tudur Aled (p. 51-60), d'un Sion Tudur (p. 83-91) ou d'un Edmwnd Prys (p. 94-109). Ce qu'il dit de ces poètes est d'autant plus instructif qu'ils ne sont pas parmi les mieux connus. Les grands poètes de la période restent Dafydd ab Edmwnd, Guto'r Glyn, Lewis Glyn Cothi et Wiliam Llyn. Ils ont entre eux de forts contrastes. Le premier est le théoricien de l'art pour l'art (*celfyddyd er mwyn celfyddyd*, p. 47) ; c'est un grand seigneur qui ne s'inquiète en rien des conditions de la vie sociale autour de lui et

qui ne fait pas de politique. Guto'r Glyn au contraire est animé d'un puissant sentiment patriotique ; dans sa poésie se reflètent toutes les passions des Gallois de son temps. Lewis Glyn Cothi aussi est un patriote : ses principales qualités sont la vigueur (*grymuster*) et l'éclat (*clirder*) ; il a une tendance à l'outrance (*gormodiaith*, p. 33) et un véritable talent pour la satire. Ce poète, qui n'a jamais chanté l'amour, a laissé dans l'*Awdl Saeson Caer* un modèle pour l'expression de la haine. Wiliam Llyn est le virtuose de la cynghannedd, et ses marwnadau sont d'une forme achevée.

On peut juger par ces quatre exemples combien la période étudiée par M. Gruffydd offre de variété dans les tempéraments. Il en est d'autres encore qui ne manquent pas d'intérêt. Ainsi Tudur Aled exprime toute une philosophie de la vie quand il prend à son compte et développe en vers énergiques le fameux symbole de la « roue de Fortune » (*Olwyn Cymdeithas* « roue sociale ») qui en tournant sans cesse élève successivement au sommet la Guerre, la Misère, la Paix, la Richesse, chacune d'elles traînant l'autre à sa suite par un lien fatal (p. 55). Ce symbole tragique, que l'histoire du xvi^e siècle ne justifie que trop, est encore vrai au xx^e. Mais qu'auraient dit nos philosophes du xviii^e siècle de cette façon de concevoir le progrès ?

J. VENDRYES.

X

F. DUINE. *La Mennais*, sa vie, ses idées, ses ouvrages, d'après les sources imprimées et les documents inédits. Paris, Garnier, 1922, III-389 p. 8°. 10 fr.

Dans l'espace de moins d'un siècle, la Bretagne a fourni à la littérature française trois écrivains, trois prosateurs de génie, qui, avec des différences qu'ils doivent à l'éducation et aux circonstances de leur vie, ont entre eux dans le caractère certaines ressemblances qui sont la marque de leur race : François de Chateaubriand (1768-1848), Félicité Robert de la Mennais ¹ (1782-1854) et Ernest Renan (1823-1892). Pour mesurer l'importance de leur action, il suffit de se représenter ce qui manquerait à la France s'ils

1. Son véritable nom de famille était Robert. Son père, Pierre-Louis Robert, subdélégué de l'intendance de Bretagne, fut anobli en 1788 et joignit à son nom celui de La Mennais. Félicité Robert adopta plus tard l'usage d'écrire son nom d'un seul mot : Lamennais.

n'avaient pas existé. Mais la postérité ne les a pas traités avec une égale faveur. On goûte encore en Châteaubriand le styliste, le créateur de la prose romantique : par sa vision saisissante des couleurs et des formes, par sa capacité poétique de ressusciter le passé, il a transformé de vieux genres littéraires, il en a introduit de nouveaux ; beaucoup de gens le considèrent comme un des plus grands artistes de notre littérature. Renan est de ceux qui ont le mieux compris et exprimé les aspirations morales, les préoccupations intellectuelles du XIX^e siècle. La forme n'est chez lui si parfaite que par une adaptation exacte à la pensée, dont elle épouse tous les contours et laisse voir toutes les nuances. Mais, si l'on écarte la séduction du style, ce qui fait sa vraie gloire et ce qui explique son ascendant sur les esprits, c'est la fermeté inflexible d'une volonté loyalement et hautement morale. Lamennais se distingue à la fois de ses deux compatriotes par son tempérament d'homme d'action. La plupart de ses défauts s'expliquent par là. Son éloquence, pleine de flamme, débordant de générosité et d'enthousiasme, emprunte souvent à la rhétorique l'enflure et le pathos. Sa pensée est forte, mais manque de nuances ; elle s'avance plus en profondeur qu'en étendue ; c'est celle d'un visionnaire et d'un convaincu.

La conviction de la foi, voilà sans doute le trait dominant de son caractère. Il éprouvait comme un besoin de certitude. L'idée que l'homme pût se résigner à douter lui était insupportable ; il considérait le mol oreiller cher à Montaigne comme un supplice infernal, tout bourré d'angoisses. Son *Essai sur l'indifférence* traduit l'émotion qu'il éprouva en constatant que la société de son temps n'était plus qu'un « doute immense ». Il s'employa de toutes ses forces à guérir ce mal. Car cet homme de foi était en même temps plein d'amour. Sa conviction était trempée aux sources de la miséricorde évangélique. Rien de touchant comme la tendresse avec laquelle il se pencha sur les souffrances des faibles et des opprimés. Il rêva d'une humanité régénérée par la charité, unie par la foi en Dieu, soutenue par une belle espérance. Ses aspirations démocratiques, si ardentes, si courageuses, partaient d'une âme toute imprégnée des vertus théologiques.

Le livre que M. l'abbé Duine consacre à Lamennais se recommande par les meilleures qualités de l'historien ; il en a l'exactitude minutieuse dans l'établissement des faits, l'impartialité dans l'appréciation. L'auteur s'est proposé l'étude d'un esprit et d'une âme, d'un grand esprit et d'une grande âme ; il a mené cette étude jusqu'au bout sans pallier aucun des défauts de son modèle, sans

exagérer ni diminuer aucune de ses qualités. Son but était d'expliquer la formation de Lamennais, d'analyser les influences qu'il a subies, de montrer l'action qu'il a exercée. Il s'est scrupuleusement tenu sur le terrain de la critique historique, aussi éloignée de l'apologie que du réquisitoire. Ce qui donne à son livre une rare valeur, c'est qu'ayant travaillé pendant plus de vingt-cinq ans à le préparer, il était en l'écrivant tout plein de son sujet. On ne ressent nullement à le lire l'impression fatigante de tant de livres d'histoire, qui ne sont qu'une rédaction laborieuses de fiches lentement accumulées. Son style est vigoureux et alerte, lumineux et de plein jet.

Il fait ressortir combien la vie de Lamennais, malgré les apparences, offre d'unité. Seuls, des esprits superficiels ont pu s'y tromper. Un même caractère explique à la fois le croyant de 1817 et le révolté de 1835 : l'obstination de quelqu'un qui était sûr d'avoir raison. Dans ses premiers écrits Lamennais est déjà tout entier tel qu'il restera jusqu'à la fin ; son zèle d'apôtre s'était manifesté avant qu'il entrât dans les ordres ; il se montra toute sa vie ardent à répandre les mêmes idées, parce qu'il les croyait justes. On comprend aisément le dégoût de son âme sincèrement religieuse, quand il vit comment on pratiquait les vertus chrétiennes dans la capitale de la Chrétienté et ce qu'on y avait fait de l'Église. Aux yeux de Léon XII, il passa pour un « esaltato », ce papiste qui prétendait servir et sauver Rome malgré elle ! C'est qu'il ne séparait pas la défense de l'Église de l'amour de l'humanité. Cela le distingue d'un Rancé par exemple, avec lequel Châteaubriand l'a comparé : « Rancé, qui s'accotait contre Dieu, acheva son œuvre ; Lamennais s'est incliné sur l'homme. Mais l'homme est fragile et le génie pèse. Le roseau en se brisant peut percer la main qui l'avait pris pour appui » (*Vie de Rancé*, fin de la 2^e partie). Cette faiblesse a quelque chose de noble et de grand. Ce fut la faiblesse de ceux qui accomplirent la révolution de 1848 : leur idéal de fraternité était soutenu d'une confiance trop naïve en la nature humaine. L'expérience leur réservait un démenti cruel. Les doctrines de Lamennais étaient au fond des hérésies aussi bien en politique qu'en religion. On pense involontairement à ce que Bourdaloue dit de Tertullien, quand on lit cette prose ardente et généreuse, articles de l'*Avenir* et du *Mémorial catholique*, *Paroles d'un croyant*, *Affaires de Rome*, où « ce grand homme, emporté par la force de son génie, parlait en hérétique, mais en hérétique qui ne l'était du moins que par un excès de zèle, et dont on ne peut nier que les erreurs n'aient été mêlées des plus saintes et des plus solides vérités » (*Sermon sur l'impureté*, 1^{er} point).

Le hasard a fait naître Lamennais en un mauvais moment. Il eût été mieux à sa place en un siècle avide de controverses théologiques et secoué de passions religieuses. Le xv^e siècle par exemple eût offert à son apostolat des foules plus nombreuses et mieux disposées à le suivre. Il était homme à inspirer, à diriger le concile de Trente, à moins qu'il n'eût été Luther ou Calvin. Antérieurement à la Réforme, on le voit assez bien et indifféremment dans le rôle d'un Wiclef et d'un Jean Huss ou dans celui d'un Jean Gerson : il eût pu écrire l'*Imitation*. Il y a beaucoup d'esprit médiéval en lui. Dans ses *Paroles d'un Croyant*, il a soulevé à nouveau les fantômes dont le moyen âge avait peuplé le monde. A sa voix ils sont accourus, obscurcissant l'atmosphère de leur vol troublant. Il ne voulait qu'obliger les enfants des hommes à tourner leurs regards vers Dieu pour échapper à l'étreinte des mauvais rêves. Mais depuis deux siècles on pensait que la raison humaine d'un simple rayon de clarté suffisait à les dissiper, à les anéantir. La lumière de la raison est en effet le meilleur antiseptique de l'âme ; elle tue les larves qui naissent dans les replis ténébreux du gouffre intérieur. Il est vrai qu'au moment où la pensée de Lamennais recevait sa formation, le pur rationalisme avait perdu beaucoup de son prestige et de son efficacité. La philosophie du xviii^e siècle avait rétréci à l'excès le champ d'opération de l'esprit humain ; elle donnait l'impression d'une doctrine sèche, froide et triste. On éprouvait un besoin d'expansion, on se baignait avec délices dans les flots de sensibilité que l'influence de Rousseau avait déchainés. On répétait les vers du poète :

Mon âme est à l'étroit dans sa vaste prison ;
il me faut un séjour qui n'ait pas d'horizon.

Lamennais fut avec Lamartine, avec Auguste Comte, avec Renan, parmi les esprits les plus religieux du siècle. Il est remarquable que ces grands hommes aient rompu tous les quatre avec l'Église de Rome ou vécu en dehors d'elle. On peut dire que celle-ci l'a échappé belle. Les circonstances auraient été favorables à un schisme. Mais l'irréligion du public était trop profonde pour qu'il prêtât attention à des controverses d'un autre âge.

La réputation posthume de Lamennais est destinée à partager les vicissitudes du sentiment religieux. Après une période d'éclat elle a, depuis sa mort et pendant plus de cinquante ans, subi une éclipse. Elle pourrait bien s'épanouir de nouveau à la faveur du souffle de religiosité mystique qui éveille dans certaines âmes comme le besoin d'un retour au catholicisme. Les convulsions provoquées

par la guerre mondiale ont précipité une crise morale qui se préparait depuis vingt ans. Certains sont tentés de demander à la foi le secret du mystère triste de la vie et de chercher dans la religion l'apaisement de leurs angoisses. L'œuvre de Lamennais est pour eux un breuvage tonique et rafraîchissant ; à la douceur de la poésie évangélique s'y mêle le réconfort d'une doctrine agissante. Le temps a en partie atténué ce que cette doctrine avait d'abord de révolutionnaire et de choquant. Bien des idées que les encycliques *Mirari nos* (1832) ou *Singulari nos* (1834) condamnaient comme abominables sont aujourd'hui entrées dans les mœurs. On a accepté la séparation des Églises et de l'État, après la liberté de conscience et la liberté de la presse (cf. Duine, p. 147). Au temps de Léon XII et de Grégoire XVI, le catholicisme appuyait ses ambitions de domination universelle sur tous les pouvoirs despotiques de l'Europe ; la Sainte-alliance des rois était cimentée par les prêtres. Aujourd'hui que tant de trônes se sont abîmés, la politique de l'Église pourrait être de s'adapter à l'ordre nouveau et de favoriser la démocratie. Le parti du Centre est en Allemagne le plus ferme soutien des institutions républicaines, et on a vu le Vatican faire des avances au gouvernement des Soviets.

Les catholiques pourraient d'autant mieux s'inspirer des enseignements de Lamennais, que ce démocrate était en même temps un ultramontain. On sait que le gallicanisme n'eut pas de plus violent adversaire ; il considérait les propositions de la déclaration de 1682 comme destructives des bases de la religion ; sa charte était la bulle *Unam sanctam* de Boniface VIII (Duine, p. 103). Or, ne voit-on pas en France des prélats éminents afficher des tendances anti-gallicanes ? Il ne suffirait pas à l'Église de soutenir les revendications des peuples contre les puissances qui se sont révélées incapables de les défendre et souvent enclines à les opprimer. Aujourd'hui les forces de dissociation sévissent dans le monde, s'efforçant à briser les pouvoirs centralisés. Il est vraisemblable qu'après l'épuisement de ces forces une tendance toute contraire apparaîtra, visant à grouper sous une autorité souveraine les énergies dispersées. On conçoit qu'aux yeux de certains catholiques l'Église ait intérêt à se tenir en réserve pour prendre la tête du mouvement d'unification quand il naîtra et le diriger à son profit. Si cette politique venait à prévaloir, Lamennais serait un des apôtres du catholicisme de l'avenir.

On pourrait cependant imaginer sans peine les réserves que l'Église trouverait à faire à la glorification de celui qu'elle réprouvait il y a moins d'un siècle. Mais si la doctrine de l'*Essai sur l'in-*

différence devait gagner la faveur des masses et régenter les esprits, les défenseurs de la pensée libre auraient sujet aussi de s'en inquiéter. Ils ont bien plus à se réjouir de voir l'Église enfermée dans l'absolutisme intransigeant d'un Grégoire XVI que libérée par le souffle démocratique d'un Lamennais. Avec toute l'admiration que suscitent le caractère et le talent de M. Féli, on éprouve un petit frisson à la pensée des conséquences que sa doctrine ne manquerait pas d'entraîner. Le monde qu'il rêvait serait insupportable à tout esprit libre, qui s'y sentirait opprimé, étouffé. C'est que, malgré la sincérité de son amour pour le peuple et l'ardeur de sa charité, Lamennais est avant tout un théocrate, ni plus ni moins que Bonald et que Joseph de Maistre. Il est comme eux en opposition complète avec la tradition qui remonte chez nous à Rabelais et à Montaigne, à laquelle Molière a prêté l'appui de sa verve comique et de son observation des mœurs, Voltaire celui de ses connaissances historiques et de son merveilleux esprit. Cette tradition tient le divin à l'écart des affaires humaines et remet à l'homme seul le soin d'arranger sa vie tant bien que mal, en ce bas monde, par le secours de sa raison, après une loyale entente avec ses semblables. Elle tend à une organisation confortable de l'univers, dans la mesure des possibilités humaines. C'est la tradition de l'humanisme français, un humanisme sociable qui a le respect de la liberté individuelle et proclame comme première vertu la tolérance. La théocratie est la pire des tyrannies ; elle ne connaît aucun frein à l'arbitraire et se soutient par le fanatisme. Or on ne sait jamais à quel excès peut se porter l'ardeur des fanatiques. L'exemple de Lamennais nous montre qu'ils deviennent aisément des factieux. L'histoire est là pour prouver que tous les ressorts de leur être et jusqu'à leurs vertus les plus nobles servent d'instruments à la passion qui les possède. Sous l'empire du fanatisme les plus doux des hommes sont capables d'approuver des cruautés atroces, les plus pacifiques de susciter des guerres, les plus tendres d'abdiquer tout sentiment humain. Il est possible que l'indifférence en matière religieuse s'associe chez beaucoup d'individus à une mollesse de caractère ou à une liberté de mœurs qui les entraîne parfois à des actes blâmables ; cela n'a d'inconvénient que pour eux-mêmes. Mais le fanatisme est le plus grand fléau du genre humain.

Il convient donc d'attendre avec circonspection les résultats du mouvement de sympathie qui se dessine en faveur de Lamennais et dont le beau livre de M. l'abbé Duinié est le plus éclatant témoignage. Une société des amis de Lamennais s'est récemment fondée

à Paris. Elle se propose apparemment de faire connaître sa doctrine, d'encourager la lecture de ses œuvres, de répandre son esprit. Il est permis de penser qu'une société d'amis de Voltaire serait, à l'heure qu'il est, plus utile.

J. VENDRYES

CHRONIQUE

SOMMAIRE. I. Le centenaire de la naissance d'Ernest Renan; publication d'une bibliographie renanienne. — II. Réimpression des dialectes indo-européens de M. Meillet. — III. Article posthume de Paul Lejay sur l'allitération en latin. — IV. Une collection des classiques de l'histoire de France. — V. M. Fr. Viglione et l'étude de l'anglo-saxon en Italie. — VI. La question des Pictes traitée par M. J. Fraser. — VII. Catalogue des manuscrits irlandais de la bibliothèque de Trinity College, par T. Abbott et E. J. Gwynn. — VIII. Etymologies françaises de M. Jud. — IX. Publications récentes de Dom Louis Gougaud. — X. Etude sur le *Morte d'Arthur* de sir Thomas Malory par Miss V. M. Scudder. — XI. M. Mac Ritchie et les sauvages dans la tradition gaélique de l'Ecosse. — XII. Le *Manual of Modern Scots* de MM. Grant et Dixon. — XIII. M. Timothy Lewis et l'évolution de la maison galloise. — XIV. Le plus ancien manuscrit des *Gogynfeirdd* à la National Library of Wales. — XV. M. Best et la copie de la bulle *Laudabiliter* dans le *Book of Leinster*. — XVI. Article de M. Y. M. Goblet sur la frontière de l'Ulster. — XVII. Wolfe Tone et les catholiques, d'après M. P. Walsh. — XVIII. M. R. Largillière et l'hagiographie bretonne. — XIX. Une polémique au sujet des emprunts français en breton. — XX. Bibliographie de Lamennais par M. l'abbé Duine. — XXI. Bibliographie de T. Hersart de la Villemarqué par M. D. Bernard. — XXII. Livres nouveaux.

I

On a célébré, à la Sorbonne, le 28 février dernier, le centenaire de la naissance d'Ernest Renan. En même temps, la Société Ernest Renan inaugurait la série de ses publications par une

1. Fondée à Paris en 1919 cette Société a eu successivement comme présidents MM. Ed. Pottier, Cordier et Guignebert. Elle tient ses séances mensuelles au Palais du Louvre. — A l'occasion du centenaire d'Ernest Renan, M. Guignebert, président actuel de la Société, a prononcé à Bruxelles le

Bibliographie renanienne, qui forme un beau volume de 261 pages in-8°¹. Voilà qui vaut mieux que bien des discours pour honorer la mémoire d'un homme dont la vie est tout entière dans son œuvre. Les 1039 numéros de cette bibliographie sont le témoignage le plus éloquent de l'activité d'Ernest Renan, de la variété de ses connaissances et de ses curiosités.

La bibliographie renanienne suit l'ordre chronologique. Les auteurs avouent dans la préface que s'ils ont adopté cet ordre, c'est faute d'en trouver un meilleur. L'ordre chronologique a du bon ; peut-être eût-il été fâcheux de s'en passer. Mais il entraîne aussi des inconvénients, que l'on aurait pu, semble-t-il, atténuer par des artifices de typographie ou par des combinaisons de numérotages spéciaux. Quand il s'agit d'un écrivain comme Renan, qui a touché à tant de matières, le simple ordre chronologique risque d'éveiller chez des lecteurs peu ou mal avertis l'impression de dilettantisme. Aucune impression ne serait plus fautive : l'esprit de Renan, si brillant, si souple, si léger qu'il paraisse, n'a rien de la fantaisie du papillon voltigeant de fleur en fleur. Dès ses débuts Renan montre une fermeté dans le dessein, une rigueur dans la conduite qui donne à sa vie une unité, comme bien peu de vies en présentent. En dehors de la philosophie morale, qui fut toujours l'objet de ses préoccupations, il y a deux domaines essentiels, où il fut un initiateur et un maître, la philologie sémitique et l'histoire du christianisme. On peut regretter que la bibliographie ne laisse pas apparaître les principes directeurs de ce solide esprit.

Parmi les rubriques auxquelles les éditeurs avaient songé en vue d'un répertoire méthodique figuraient, nous disent-ils, les études celtiques. Cependant, à l'index alphabétique qui termine l'ouvrage, on ne trouve ni Celtes, ni Langues ou Littératures celtiques, ni Irlande, ni même Bretagne. Il eût été pourtant facile de grouper l'œuvre celtique de Renan : elle tient en quelques pages. Elle se résume en deux articles, l'un sur l'étymologie du nom d'Abélard (*Revue celtique*, t. I, p. 265-268) et l'autre sur la légende

1^{er} mars 1923 un fort beau discours, *Renan et nous*, publié dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, février-mars 1923. D'autre part, le *Journal de Psychologie* a consacré à Renan son numéro du 15 avril 1923, pp. 285-401 ; on y trouvera quelques-uns des discours prononcés à la réunion du Collège de France le 1^{er} mars et à la séance organisée par les grandes sociétés scientifiques de Paris le 8 mars 1923.

1. *Bibliographie des œuvres d'Ernest Renan* par Henri Girard et Henri Moncel, Paris, Presses Universitaires, 1923 (avec la reproduction d'un dessin au crayon de Zorn). [Publications de la Société Ernest Renan, vol. I.]

des Sept-dormants en Basse-Bretagne (*Mélusine*, I, p. 204-205). Il est certain qu'en les écrivant Renan se proposait seulement de donner une marque d'encouragement sympathique à deux entreprises nouvelles, touchant à des études qui lui étaient chères. La même sympathie se manifeste dans les présentations d'ouvrages de philologie celtique qu'il fit à l'Académie des Inscriptions : les noms de Luzel, de Sauvé¹, de John Rhys, de M. J. Loth² se trouvent ainsi associés à l'œuvre bibliographique de Renan. Mais en somme, le celtisme de Renan n'a jamais été celtiste. Apparemment il ne voulait pas l'être. Son essai sur *la poésie des races celtiques*³ prouve que le celtisme n'était pas, à ses yeux, matière à philologie. C'était le pays du rêve, le pays de ses rêves, la patrie idéale qu'il avait peuplée de toutes les figures poétiques qu'il imaginait. Lorsqu'il définit en termes si heureux la valeur morale, la capacité esthétique des Celtes, c'est son propre tempérament qu'il analyse, ce sont ses propres sentiments qu'il exprime. Ses délicieux *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* présentent une Bretagne idéalisée qu'il avait créée dans son esprit et qu'il voyait avec les yeux de la foi. Le personnage de Léolin dans *l'Eau de Jouvence* est de même une création de rêve, qui appellerait mainte correction si on voulait la confronter avec la réalité. Le celtisme n'a été pour Renan qu'un moyen d'épancher ce qu'il y avait de romantique en lui.

On ne peut séparer de l'œuvre celtique de Renan les nombreux discours ou speeches qu'il prononça, soit au cours de cérémonies qui avaient lieu en Bretagne, soit à des réunions de Bretons à Paris. Il s'y montre familier, intime ; il y exprime avec une bonhomie souriante, mais non sans ironie, ses idées sur la vie et sur le monde. Ce sont de menus ouvrages, et qui sont généralement exquis. Pour les apprécier à leur juste valeur, il faut les replacer dans les circonstances où ils sont nés et les adapter par la pensée aux publics dont ils étaient destinés à charmer les oreilles et à gagner les applaudissements. Ils ont parfois fait tort à Renan. Des gens mal intentionnés en ont tiré prétexte pour fermer les yeux sur ce qu'a été la vie de cet homme, un effort de volonté sérieuse et inflexible vers le vrai et vers le bien ; ils ont affecté de ne voir

1. Le titre de l'ouvrage de Sauvé est *Lavarou Koz* et non *Lavaroukoz*, comme on le trouve écrit à la fois page 145 (n° 666) et page 255.

2. On peut s'étonner de ne pas trouver dans la liste le nom de d'Arbois de Jubainville, qui fut en relations avec Renan pendant trente ans et qui lui a consacré dans la *Revue celtique* (t. XIII, p. 517) un touchant nécrologe.

3. Publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} février 1854 ; réimprimé dans les *Essais de morale et de critique*.

en lui qu'un amuseur pour auditoires mondains et frivoles. Quelle erreur singulière ! On s'en étonnerait si l'on ne savait qu'elle était dictée et propagée par la mauvaise foi et l'intérêt. Le fait est qu'il y a dans l'œuvre de Renan des « récréations » par lesquelles il se délassait de ses travaux d'érudition, mais ce sont les récréations d'un homme de génie. On ne saurait les lui reprocher sans tomber dans le travers de ces esprits resserrés, dont parle La Bruyère, qui ôtent de l'histoire de Socrate qu'il ait dansé.

II

L'ouvrage de M. Meillet sur les *Dialectes indo-européens*, paru en 1908 et dont la *Revue celtique* a parlé au tome XXIX, p. 255, était depuis longtemps épuisé. L'éditeur Champion vient de le faire reproduire mécaniquement. Si imparfaite que soit cette réimpression, elle ne peut manquer d'être bien accueillie. On sait en effet quels sont les rares mérites de cet ouvrage, plein d'idées neuves et fécondes. Il a transformé les doctrines qui avaient cours sur le caractère de l'indo-européen commun et sur le rapport des dialectes entre eux. Bien des travaux publiés depuis quinze ans ne sont que le développement particulier d'idées générales émises par M. Meillet. Ces idées s'étant affirmées solides à l'épreuve de la critique et du temps, une réédition, avec tous les remaniements qu'elle entraîne, ne s'imposait pas : l'ouvrage appelait beaucoup moins les corrections que les additions. M. Meillet s'est borné à faire précéder le nouveau tirage d'une introduction de 19 pages, où il a succinctement indiqué les points sur lesquels le développement de sa pensée et de ses recherches l'amenaient à modifier ou à compléter son exposé. Les celtistes devront lire avec une attention particulière les pages 3 à 6, où sont indiqués les traits communs aux trois langues du groupe occidental. Toutes les tendances générales qui distinguent ces langues dans l'ensemble du domaine indo-européen et qui commandent le développement de chacune d'elles sont formulées en termes brefs, mais d'une netteté saisissante. Il se dégage de cet exposé une conclusion qui a une grande portée : c'est que le groupe occidental, et notamment l'italo-celtique, a conservé dans sa structure nombre de détails que les autres langues, même attestées à des dates plus anciennes, ont souvent laissé perdre. Ces survivances donnent à penser que si nous connaissions l'italo-celtique à la date que représentent les hymnes védiques ou les poèmes homériques, nous aurions une idée plus précise et plus exacte de ce qu'était l'indo-européen commun. Déjà, quelques précédents ar-

ticles de M. Meillet faisaient pressentir qu'il inclinait à déplacer vers l'Ouest l'axe du monde indo-européen. Cette tendance s'accuse ici davantage. Elle n'est pas pour déplaire aux celtistes ¹.

III

La *Revue des cours et conférences*, qui depuis 1921 a repris une vie nouvelle sous la direction de M. F. Strowski (Boivin et Cie éditeur), publie dans son numéro du 28 février 1923 une des leçons du cours de feu l'abbé Lejay sur l'histoire de la littérature latine. Le regretté latiniste y étudie dans le détail le procédé de l'allitération et ses conclusions donnent lieu à d'intéressants rapprochements avec la littérature irlandaise.

On sait combien l'allitération était en faveur dans la vieille poésie latine. C'est un des éléments importants de la versification du saturnien, surtout dans la seconde partie du vers. Et les poètes l'ont introduit dans les mètres grecs qu'ils importaient. Il suffit de citer les vers suivants de Névius :

libera lingua loquemur ludis liberalibus

(Paul. Fest., p. 103, éd. Lindsay)

ou d'Ennius ;

machina multa minax molitur maxima muris

(Dion. Gramm. Lat. I, 447 Keil)

O Tite tute Tati tibi tanta tyranne tulisti

(Prisc. *ibid.* II, 591)

Unde animæ excitantur obscura umbra aperto ostio

(Cic. *Tusc.* I, XVI, 37).

L'allitération n'était pas pour ces vieux auteurs un ornement extérieur, ayant dans certaines circonstances une valeur ou une signification particulières ; elle satisfaisait une tendance naturelle, comme le montre l'emploi qui en est fait dans les formules de droit ou de culte. Cicéron, vieux Romain attaché aux traditions, en fait encore un grand usage. Et en dehors de la littérature on en rencontre maint exemple, qui en prouve la vitalité dans la langue : *locum lautiaque locare* (*Corp. Inscr. Lat.* I, 203, 8), *donum datum donatumque dedicatumque* (*ibid.* I, 603, 7). Des formules comme

1. Les épreuves de cet avant-propos paraissent avoir été corrigées assez vite, et l'impression n'a pas l'impeccable correction à laquelle les lecteurs de M. Meillet sont depuis longtemps habitués : p. 10, l. 8, lire *þ* ; p. 16, l. 20, lire *sans* ; p. 19, l. 9, ajouter le latin *homo*.

ueni uidi uici, mansuetudo et misericordia sont à cet égard caractéristiques (Wölfflin, *Mélanges Boissier*, p. 462).

Chez Plaute, l'allitération est constante dans les énumérations et dans les descriptions ou portraits aussi bien que dans le boniment des prologues ; on la rencontre à la fois dans le langage des personnages comiques, esclaves, parasites, cuisiniers, proxénètes, et dans celui des héros ou des rois de la tragédie ; elle sert à rehausser le bouffon comme le pathétique. C'est là une particularité qui distingue le latin du grec, car le grec ne connaît rien de semblable. Lorsqu'Ennius traduit tel passage d'Euripide, il embellit sa traduction par le procédé de l'allitération. Lejay fait cette fine remarque que l'allitération sert alors à grouper les membres de la phrase, à distribuer les éléments de la période, à transformer en un tour oratoire le tour lyrique et poétique du style grec : cela est indépendant du mètre ¹. Le fait est qu'il est rare de trouver un passage d'Ennius où des mots ne soient pas souvent réunis deux par deux ou trois par trois au moyen de l'allitération.

*Utinam ne in nemore Pelio securibus
Caesa accedisset abiogna ad terram trabes
Neue inde nauis inchoandi exordium
Coepisset, quae nunc nominatur nomine
Argo, quia Argus in ea delecti uiri
Vecti petebant pellem inauratam arietis
Colchis, imperio regis Peliae per dolum.
Nam nunquam era errans mea domo efferet pedem
Medea, animo aegra, amore saeno saucia.*

(Cic. *ad Herenn.* II, 22, 34 et *Pro Caelio* 8, 18.)

On peut voir dans cet usage le reste d'une tradition nationale qui s'est mêlée au système de versification emprunté des Grecs. Cette tradition remontait plus haut que la fondation de Rome. Elle était commune aux peuples italiques, car on en relève plus d'une trace dans les formules du rituel ombrien : *salua seritu, peracri pibaclu, futu fos pacer pase*, etc. Elle était italo-celtique ; car l'allitération est un des éléments essentiels de la vieille poésie irlandaise. Dans les deux articles qu'il a publiés « über die älteste irische Dichtung » (*Abhandl. der k. preuss. Akademie*, Jahrgang 1913, n° 6 et 10), K. Meyer a cité de nombreux exemples de poèmes, dans lesquels les mots sont réunis par l'allitération deux par deux ou trois par trois (cf. *R. Celt.* XXXV, p. 96 et 366) ; ainsi dans ces

1. Voir Lindsay, *Early Latin Verse* (Oxford, 1922), p. 10.

deux strophes d'un poème attribué au roi de Leinster Find Fili mac Rossa Ruaid (cf. *R. Cell.* XXXII, p. 391) :

*Máraib frassaib folcais domuin demdath
Doenaib ruadaib rorith a nél nemdath*

« à grandes ondées il a lavé la noirceur du monde, avec des hommes rouges il s'est élancé du nuage couleur de ciel » (ou « incolore », *neb-dath*).

*Laignib lethnaib, buidnib bruuis cricha Carmain,
Cathaib criadaib confich dōini Damnaid*

« avec de larges lances, avec des troupes il a broyé le territoire de Carman, par de durs combats il a vaincu les gens de Damnad ».

(Cf. K. Meyer, *loc. cit.*, I, p. 40, str. 16 et p. 41, str. 27.)

Ce type de versification a été peu à peu modifié par l'imitation de modèles latins ou romans ; mais l'allitération est restée un ornement fréquent de la poésie irlandaise, et on sait combien elle a toujours eu d'importance dans la poésie galloise, où elle a d'ailleurs reçu des perfectionnements variés. En Irlande, dans les morceaux de bravoure, insérés au milieu des récits épiques et connus sous le nom de *retoric* (Thurneysen, *die irische Helden-und Königsage*, I, p. 54), l'allitération est très fréquente. De même dans les descriptions. La *Fled Bricrend*, entre autres récits, fournit d'excellents exemples de ce procédé de style :

*Alid in fer concerta do chích ;
mac Dairi dúir, caemroth Curói ;
conclechta fir forcoll, nad fri góe gebithar ;
fer find firen, fer maith mormenmnach ;
brugaid ar brugachus,
laech ar laimthenchus,
ardri ar airechus,
concertfa fir foraib feidm airg ailfes alid.*

(L. U. 104 a s. fin.)

« Implorez celui qui fait droit à chacun ; le fils du cruel Dare, Curoi est d'humeur douce ; il a l'habitude d'un témoignage sincère, ce n'est pas pour mentir qu'on le prend ; c'est un homme beau et juste, bon et magnanime ; un hôte pour l'hospitalité, un héros pour la hardiesse, un grand roi pour la noblesse ; il vous accordera justice, . . . implorez-le. »

Il y a donc une allitération italo-celtique, dont l'emploi esthétique résulte des conditions de la langue elle-même. Il va sans

dire que le procédé de l'allitération est lié à la valeur spéciale des syllabes initiales. Ce n'est pas une ressource exceptionnelle, destinée à produire un effet momentané, comme l'harmonie imitative du fameux vers de Racine :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

Ce n'est pas davantage un ornement extérieur, qui concourt à l'harmonie du vers par l'habile groupement des sons et des timbres, comme chez tel poète contemporain ¹, dont presque la moitié des vers présentent des allitérations. C'est un procédé fondamental du langage mesuré, c'est le moyen naturel de lier entre eux les éléments de la versification. On sait que l'allitération est également d'un usage courant dans la poésie germanique ² ; mais elle y suit des règles particulières.

IV

Une collection des « classiques de l'histoire de France », publiée sous la direction de M. Louis Halphen, vient de commencer à paraître à la librairie Champion. Le premier volume, qui est de M. Halphen lui-même, est une édition de la vie de Charlemagne par Eginhard (xxiii-127 p. in-16, 7 fr. 50). Il donne de l'avenir de la collection une idée excellente. Après une substantielle introduction, vient le texte latin, pourvu de l'apparat critique essentiel, et accompagné de la traduction française, placée en regard sur les pages impaires. Il y a des notes explicatives et un index. L'impression et le format sont ceux de la collection des classiques français du moyen âge, dont chaque nouveau volume ne fait qu'affirmer le succès. On annonce pour paraître très prochainement Nithard, Loup de Ferrières, Commines, Chastellain, etc. Viendront ensuite Grégoire de Tours, Frédégairè, Gerbert, Helgaud, Fulbert de Chartres, le moine de Saint-Gall, Baudri de Bourgueil, Orderic Vital, Villehardouin, Joinville, etc. Nombre de ces volumes intéresseront les celtistes, auxquels il convenait de signaler dès maintenant la collection.

V

M. Francesco Viglione, professeur à l'Université de Pavie, a

1. M. Paul Valéry.

2. Voir notamment Rich. M. Meyer, *Die altgermanische Poesie nach*

entrepris la tâche louable de répandre en Italie la connaissance et l'étude de l'anglo-saxon. Il vient de publier (Pavie 1922) un *Studio critico-filologico su l'Anglo-Saxon chronicle, con saggi di traduzioni*. De ce savant ouvrage, qui est en dehors de notre compétence, nous ne retiendrons ici que les lignes suivantes, tirées de la préface ; elles peuvent être méditées avec fruit ailleurs qu'en Italie :

E sia detto senza boria, che se da noi non si comincia una buona volta, e sul serio, a studiare i secoli alti della lingua e della letteratura Inglese, le rispettive cattedre, fondate con tanto amore nelle nostre Università, non si eleveranno mai al disopra del livello delle scuole medie, e son destinate, o io m'inganno, a fallire al loro scopo.

VI

Notre collaborateur et ami M. J. Fraser, professor of celtic à Jesus College, a fait à Oxford le 3 mars 1923 une conférence inaugurale qui vient d'être publiée (Clarendon Press, 1923, 18 p. 8°). Sous le titre « History and Etymology », il y a exposé son opinion sur la question des Pictes. C'est une question que son prédécesseur, sir John Rhys, avait comme on sait abondamment discutée à la fois en linguiste et en historien (notamment dans son *Early Britain, Celtic Britain*, 1^{re} édition 1882). M. J. Fraser la reprend par le côté linguistique, mais en linguiste habitué à considérer les faits linguistiques tels qu'ils évoluent dans l'histoire et à se représenter toujours les rapports des langues et des peuples. L'idée fondamentale de son travail est qu'il est absurde de parler aussi bien d'une langue picte que d'une race picte. Le mot picte ne représente à ses yeux qu'un certain pouvoir politique qui a dominé dans l'île de Bretagne avant l'arrivée des Bretons et des Goidels et qui a été peu à peu refoulé par ceux-ci dans la partie orientale de l'Écosse, où il a fini par être étouffé vers le ix^e siècle de notre ère. Sur le territoire où s'étendait le pouvoir picte on a des preuves que le celtique a été parlé, sous une forme gaélique de façon certaine, peut-être aussi sous une forme brittonique. M. J. Fraser fait sur ce dernier point des réserves qui peuvent sembler excessives ; il cite lui-même quelques beaux exemples de correspondances entre des faits brittoniques et certaines particularités de l'onomastique des Pictes. Peut-être se serait-il attaché à leur donner plus d'import-

ihren formelhaften Elementen beschrieben (Berlin, 1889) et Hans Willert, *Die alliterierenden Formeln der englischen Sprache* (Halle, 1911, 611 pages).

tance, s'il n'avait eu en réserve une séduisante hypothèse, qu'il se borne à indiquer seulement, suivant laquelle il y aurait eu vers le Nord, en direction du territoire picte, une migration de Celtes, indépendants à la fois des Goidels et des Bretons. Il faut attendre pour juger cette hypothèse que de nouveaux arguments aient été produits. En tout cas, il est un dernier point qui paraît certain, c'est qu'une langue non-indo-européenne a été également parlée dans le pays des Pictes, langue d'envahisseurs antérieurs aux Celtes, ou de vieux habitants du pays. Sous la plume de M. J. Fraser, la question des Pictes se présente comme un exemple typique de ces problèmes complexes où la linguistique touche à l'archéologie, à l'ethnographie et à l'anthropologie. La façon dont il démêle les rapports de ces diverses disciplines est un modèle de sagacité ; on peut en tirer un bon enseignement de méthode. Mais sa qualité la plus remarquable est peut-être dans un sentiment exact et constant des réalités de l'histoire ; avec lui la linguistique ne court pas le risque de bâtir sur le vide ou de se perdre dans les nuages.

VII

La bibliothèque de Trinity College à Dublin est une des plus riches du monde en manuscrits irlandais. Pour le nombre elle le cède, et de beaucoup, à la bibliothèque de la Royal Irish Academy. Mais, pour l'importance, si l'on s'attache seulement à la période ancienne, les deux s'égalent à peu près. La Royal Irish Academy peut se glorifier de posséder le *Lebor na h-Uidre*, le *Leabhar Breacc*, le *Book of Ballymote* et le *Book of Lecan* (ces deux derniers d'ailleurs ayant longtemps appartenu à Trinity College). Mais c'est à Trinity College que sont conservés aujourd'hui le *Book of Armagh* (52) et le *Book of Dimma* (59) vénérables par leur antiquité, le *Book of Kells* (58) admirable par ses miniatures, le *Liber Hymnorum* (1441) précieux pour la connaissance du vieil-irlandais, le *Book of Leinster* (1339) et le *Yellow Book of Lecan* (1318), indispensables à l'étude de l'épopée irlandaise, et ces vastes recueils de textes variés qui portaient jadis les cotes H. 2. 17, H. 3. 17 et H. 3. 18 et qui sont désignés maintenant par les numéros 1319, 1336 et 1337, cf. d'Arbois de Jubainville, *Catalogue de la littérature épique de l'Irlande*. p. lvi-lxxv.

Un catalogue général des manuscrits de la bibliothèque de Trinity College a paru à Dublin en 1900. Il était l'œuvre du Chief Librarian, le Rev. Th. Abbott, décédé en 1913 à l'âge de 84 ans (v. *Rev. Celt.*, t. XXXV, p. 238). Les manuscrits irlandais figurent à leur place dans

ce catalogue, mais avec des indications trop brèves pour être utiles aux celtistes. Aussi le Rev. Abbott avait-il entrepris un catalogue spécial des manuscrits irlandais, comprenant un inventaire détaillé de chacun d'eux. Il laissait en mourant la tâche inachevée ; 176 pages pourtant avaient été composées et tirées sur papier. M. E. J. Gwynn fut chargé de terminer l'œuvre. Il eut à compléter les notes laissées par Abbott, il assura l'impression de la fin du catalogue, et, comme il ne pouvait plus toucher à la partie déjà imprimée, il dut réunir en un supplément les additions et corrections qu'elle comportait. Il dressa un index de toutes les premières lignes citées et un index général des noms d'auteurs, d'ouvrages ou de manuscrits ; il rédigea une préface exposant l'origine, le développement et l'histoire des principales acquisitions de la Bibliothèque, et le tout forma un beau volume de xx-445 pages qui a paru à Dublin chez Hodges Figgis and Co. en 1921, sous le titre : *Catalogue of the Irish manuscripts in the Library of Trinity College, Dublin*. On sait combien les besognes de ce genre sont à la fois ingrates pour celui qui les exécute et précieuses pour ceux qui les utilisent. L'exacte minutie qui caractérise les travaux de M. E. J. Gwynn donne au catalogue qu'il a revu et terminé une valeur inestimable. Une fois de plus il a bien mérité des celtistes, qui lui doivent un pareil instrument de travail.

VIII

Dans ses recherches d'étymologie française, M. J. Jud a eu comme on sait l'heureuse fortune de découvrir des dérivés de prototypes celtiques (cf. *Rev. Celt.*, XXXIX, 102, et supra, p. 156). Il continue avec le même succès dans plusieurs publications récentes.

L'*Archivum Romanicum* de 1921 (vol. V. n° 1, p. 1-24) et 1922 (vol. VI, n° 3-4, p. 313-339) contient de lui une étude des mots français *somart* (*savart*) et *dru*. Nous ne dirons rien du premier, sur lequel M. J. Loth a rédigé un article que publiera prochainement la *Revue Celtique*. Quant au second M. Jud nous paraît avoir raison en partant, contrairement à l'enseignement de M. Thurneysen (*Keltoromanisches*, p. 56), d'un gaulois *druto-* (cf. d'ailleurs J. Loth, *R. Celt.* XXXVIII, 174). Cette forme explique bien le mot français et ses dérivés ; l'extension géographique des représentants de *druto-* justifie l'hypothèse d'une origine celtique. En terminant, M. Jud appuie son hypothèse d'un dernier argument, tiré du mot *vaudru*, qu'il fait venir de **verdruto-* dissimilé en **veldruto-* (cf. fr. *vautrait* de *vertragus*).

Dans la *Zeitschrift für schweizerische Geschichte* (Heft 4, II Jahrgang, p. 412-459), il explique les deux termes juridiques *corvée* et *verchère*. Le premier ne remonte pas à *carrucata* (de *carruca* « char-rué ») comme on l'a cru longtemps mais à [*opera*] *corrogata* « Arbeit um die gebeten wurde ». Le mot *verchère*, prov. *verquiero*, désigne encore aujourd'hui dans les parlers du Sud-Est une « terre cultivée près de la maison d'habitation » d'où il a pris le sens de « dot » et « patrimoine » et même par extension de « salaire » ; il est attesté dans des chartes du VIII^e s. sous la forme *uercaria*. Dans le registre des bénéfices de Saint-Rémy de Reims figure à plusieurs reprises la forme *auergaria* « terrain cultivé entouré d'une haie », que M. Jud interprète par **are-uercaria*. Si l'on met à part le suffixe *-aria* (qui est celui de mots comme *argentaria*, *calcaria*), il reste un radical *uerc-* (*uerg-*) que M. Jud croit celtique et qu'il propose de rattacher à la racine **werg-* de gr. (F) $\epsilon\rho\gamma\omicron\nu$, all. *werk*. Cette racine est attesté en gaulois dans le mot *vergobretus* (Caes. B. G. I, 16) écrit aussi *vercobretus*. Le sens premier de *uercaria* aurait été « travail », « champ travaillé », d'où « produit obtenu par le travail des champs », « apport de la femme dans le ménage », « salaire » etc. M. Jud développe pour appuyer son hypothèse des considérations d'ordre historique et social fort intéressantes, dans le détail desquelles nous ne saurions entrer ici. On sait de reste combien son information de romaniste est vaste et précise ; la dialectologie française et provençale n'a guère pour lui de secrets. Du point de vue celtique, l'hypothèse qu'il avance ne va pas sans difficultés. Il est trop simple d'imaginer comme il le fait page 430 que la différence de graphie *Vergobretus*, *Vercobretus*, *auergaria*, *uercaria* représente des prononciations gauloises dialectales. La question est plus compliquée. On ne peut séparer *uercaria*, en admettant l'explication qu'il en donne, des mots brittoniques gall. *cywarch* « chanvre », bret. *koarc'h* « id. » (Henry, *Lex. étym.*, p. 72) : or une spirante sourde du gallois après *r* ne peut remonter qu'à une occlusive sourde, simple ou géminée : il faut donc partir pour ces mots de **werko-* ou **werkko-*. Dans quelle mesure s'agit-il d'un doublet celtique de l'indo-européen **wergo-*, c'est ce qu'il est malaisé de dire. Mais il n'est guère possible de séparer les deux mots. Le nom allemand de l'« étoupe », *Werb* et *Werg* (v. h. all. *â-wirihhi* et *â-wurihhi* « id. ») se laisse rattacher phonétiquement à *Werk* ; et en grec moderne $\epsilon\rho\gamma\omicron\nu$ a aussi le sens d'« étoupe ». D'autre part, les représentants de *opera* dans les langues romanes offrent une évolution sémantique analogue (aux témoignages qu'en donne M. Jud jointre Juret, *Glossaire du patois de Pierrecourt*, Halle,

1913, p. 119). Il y a donc deux questions distinctes, l'une sémantique et l'autre phonétique. La première est de savoir comment s'explique le passage de « œuvre » à « étoupe à filer, chanvre », dans quelle région ce passage a été d'abord effectué et de quelle façon il s'est étendu à des langues aussi diverses que le grec, le germanique, le celtique et le roman. C'est une question de civilisation occidentale. L'autre est de phonétique celtique et concerne le doublet **wergo-* et **werko-* (ou **werkko-*). Peut-être s'agit-il d'un fait de gémination expressive, comme les langues celtiques, qui sont essentiellement des langues populaires et rurales, en fournissent tant d'exemples.

IX

Il n'y a guère de cahier de la *Revue Celtique* où nous n'ayons à signaler quelque publication nouvelle de notre savant collaborateur Dom Louis Gougaud. Trois différents articles de lui retiennent aujourd'hui notre attention.

Deux ont paru dans la *Revue d'ascétique et de mystique* : « la *Theoria* dans la spiritualité médiévale » au t. III (octobre 1922), p. 382-394, et « les anciennes traditions ascétiques (suite) » au t. IV (avril 1923), p. 1-17. La *theoria*, θεωρία (cf. θεωρεῖν « contempler »), c'est la « contemplation » opposée à l'action. L'opposition de la vie contemplative et de la vie active est à la base de la vie spirituelle du moyen-âge ; elle était symbolisée par l'opposition de Marthe et de Marie ou de Lia et de Rachel. C'est le ravissement de l'âme contemplative que les mystiques expriment quand ils décrivent les embrassements de la belle Rachel :

osculeris me labiis pudicis,
brachiis sacris mea colla stringe,
istud ut fiat tibi semper haerens,
Rachel, amabo te.

(Gerson, *Epithalamium theologi et theologiae*)

Le mot *theoria* a passé de bonne heure en irlandais ; dans le manuscrit de Würzburg, 12 a 24, *óis teoáir* désigne les « contemplateurs ». Puisque le nom était connu, nul doute que la chose n'ait été pratiquée dans les monastères irlandais. Dans le missel de Stowe il est question de la *teorica uita anchoritarum*. Du VI^e au XI^e siècle l'île des Saints envoya sur le continent un grand nombre d'ascètes, qui occupaient dans les monastères des « reclusoirs » faits à leur intention. A l'abbaye de Redon sous l'abbé Conwoïon,

la *theoria* florissait ; et quand saint Pol de Léon aspire à s'enfoncer dans la solitude, c'est pour y pratiquer en toute liberté la *theoria*.

Parmi les anciennes traditions ascétiques, l'usage de voyager à pied a fait l'objet d'une précédente étude de Dom Gougaud (cf. *Rev. Celt.*, XXXIX, 251). Il étudie cette fois la coutume d'aller pieds nus, soit habituellement, soit pendant un temps prolongé ou dans des circonstances déterminées. La gymnopodie a souvent un caractère pénitentiel. Dans la liturgie, elle tient une grande place : nombre de cérémonies du culte doivent s'accomplir les pieds nus. On sait notamment combien de rites et de superstitions, dans la Bretagne contemporaine, sont encore accompagnés, notamment dans les pardons et pèlerinages, de cette pénitence complémentaire.

Le troisième travail de Dom Gougaud est une « étude sur la réclusion religieuse ». Il a paru dans la *Revue Mabillon* (janvier-avril 1923) et compte 40 pages in-8°. La réclusion est un genre d'ascétisme qui fut pratiqué au moyen-âge dans tous les pays. Sous les traits de la sœur Gudule du Trou-aux-Rats, Victor Hugo a dessiné dans *Notre-Dame de Paris* (livre VI, chap. 3) une sinistre caricature de recluse. J. K. Huysmans, mieux documenté, a introduit dans *L'Oblat* (p. 123-135) une digression sur les reclus des deux sexes, qui donne une idée moins fantaisiste de ces curieuses existences. Dom Gougaud établit la liste des travaux qui ont été publiés sur ce sujet et il en fait un résumé clair et bien ordonné. Successivement sont examinées les règles ascétiques ou disciplinaires concernant la réclusion, les cérémonies de l'entrée en réclusion, les pratiques de vie matérielle et spirituelle des reclus, leurs relations avec l'extérieur. Le monde celtique tient naturellement sa place dans cet exposé, car il y eut en Grande-Bretagne et en Irlande un bon nombre de reclus. C'est à un reclus, l'anachorète de Landewivrevi, que l'on doit la traduction en gallois de l'*Elucidarium* d'Honoré d'Autun et des textes hagiographiques qui l'accompagnent (cf. *Rev. Celt.*, XXXIV, 103). Cet Honoré d'Autun n'a d'ailleurs jamais probablement vécu à Autun ; il paraît certain que sa vie, féconde en ouvrages variés, se passa dans la réclusion à Ratisbonne, où il put connaître des ascètes irlandais installés dans les recluseries de la ville et des environs (p. 17). On cite plus d'un reclus irlandais sur le continent depuis le VII^e s. : Dungal à Saint-Denis, Fintan à Rheinau, Animchad à Fulda, Marianus Scottus à Fulda puis à Mayence, Patern à Paderborn. C'est ce dernier qui, ayant refusé de quitter sa cellule un jour que le feu avait pris au monastère, y fut brûlé vif (*Patr. Lat.*, CXLVII, 786).

X

La légende arthurienne, consacrée par Gaufrei de Monmouth au XII^e siècle (cf. *Rev. Celt.*, t. XXXIV, p. 208), devait, trois siècles plus tard, après avoir parcouru l'Europe et s'être enrichie de tout ce que l'imagination des poètes y fit éclore de brillantes fleurs, obtenir en Angleterre son épanouissement suprême et définitif. *Le Morte Darthur*, que sir Thomas Malory termina la neuvième année du règne d'Édouard IV, et qui fut imprimée par Caxton en 1485, ne marque pas seulement une date dans l'histoire de la langue anglaise. Sans doute, linguistiquement parlant, c'est une œuvre capitale, où Malory fit pour la prose ce que Chaucer avait fait auparavant pour la poésie. Mais c'est aussi un monument représentatif de la pensée et de la civilisation anglaises, à ce tournant du XV^e siècle, entre le moyen âge qui se ferme et la Renaissance sur le point de s'ouvrir. L'œuvre a un intérêt social autant qu'historique, esthétique et linguistique. C'est enfin le triomphe de l'« empereur Arthur » sur ceux dont les armes avaient ruiné son empire, le triomphe de la légende celtique, la glorification de la matière de Bretagne. Pour toutes ces raisons, dont la dernière n'est pas la moindre, il convient de signaler à nos lecteurs le livre que Miss Vida M. Scudder a récemment publié sur l'œuvre de Malory : *Le Morte Darthur of Sir Thomas Malory, a study of the Book and Sources*. Dent and Sons. 1921. 10 s. 6 d.

XI

Sous le titre « The Savages of Gaelic tradition », M. David Mac Ritchie a réuni dans une brochure de 39 pages¹ six articles publiés par lui dans divers journaux (*The Northern Chronicle*, *The Scotsman*, *The Glasgow Herald*) et qui touchent au folk-lore d'Écosse. Il y est question d'êtres sauvages, aussi grossiers au moral qu'au physique, que la tradition présente comme ayant dominé dans le pays avant l'arrivée des Celtes, par lesquels ils furent peu à peu asservis.

Ces êtres, qu'on ose à peine appeler des hommes, portent différents noms : l'un est *oorisbk* (gaél. *uruisg*, pl. *uruisgean*), bien connu par la *Dame du Lac* de Walter Scott, où il est question d'une grotte, *Coire nan Uruisgean* (Coir-nan-Uriskin) « la Caverne des

1. Publiée en 1920 à Inverness, The Northern Counties Newspaper and Printing and Publishing Company, au prix de 6 pence.

Sauvages » ; les légendes relatives aux oorishks sont particulièrement répandues dans la région du Loch Lomond et des Trossachs, au nord du Comté de Stirling ; plus au Nord, aux environs de Tyndrum, en Argyllshire, il y a une cascade du nom d'*Eas na b-uruisg* « cascade du sauvage ».

Au Nord des Highlands, dans la région de Poolewe, au fond du Loch Ewe, l'oorishk porte aussi le nom de *kewach* (gaél. *ciuthach*). On peut consulter sur ce mot un article du prof. Watson dans *The Celtic Review*, vol. IX, janvier 1914, p. 193-209. Dans certaines régions il est aujourd'hui employé pour désigner un imbécile ; on dit *nach b'e an ciuthach e* « ce n'est pas une bête ». Mais généralement oorishk et *kewach* s'appliquent tous deux à un homme grossier, sans culture. On rencontre un *kewach* dans la légende de Diarmaid et Grainne. C'est au moment où les deux amants vivaient dans une caverne, dont l'emplacement varie d'ailleurs suivant les versions. La caverne était habitée par un *kewach*, avec lequel Diarmaid entra en lutte, peut-être en rivalité, et dont finalement il trancha la tête. Dans deux versions, le géant s'appelle Ciach, ce qui est une variante du même mot. Ailleurs, on rencontre le nom propre Keefie (Ciofach), porté par un personnage que Diarmaid tua parce qu'il en voulait à Grainne. Ce mot Keefie, qu'on retrouve dans un lieu fortifié de l'Argyllshire, Dun Chifie, serait encore une autre forme de Ciuthach.

Un troisième nom d'être sauvage est en gaélique *ambasg* (transcrit *avask* ou *avusk* en anglais), parfois *tambasg* avec le *t* final de l'article (*an t-ambasg*) soudé au substantif. Les *avusks* figurent notamment dans un récit rapporté par J.F. Campbell of Islay, *Popular Tales of the West Highlands*, Edinburgh 1862, t. III, p. 219-222. M.D. MacRitchie leur a consacré une étude dans *Scots Lore*, Glasgow, William Hodge, 1895, p. 383-397 et dans *The Celtic Review*, t. VIII, mai 1913, p. 289-295.

Enfin, dans les légendes des Lowlands, on rencontre un type de sauvage, qui répond exactement à l'oorishk des Highlands et qui porte le nom de *broonie* ; ce mot, qui a passé en gaélique sous la forme *brunaidh*, se rattache à l'anglais *brown* et désigne proprement un homme au teint brun. Le *broonie* joue fréquemment le rôle de domestique (William Gunnyson, *Illustrations of scottish History, Life and Superstition*, Glasgow, 1879, p. 332-333 ; cf. *Legends of scottish Superstition* Edinburgh, 1848, p. 28-30 et 45). C'est un emploi que l'oorishk remplit aussi (Gregorson Campbell, *Superstitions of the Highlands and Islands of Scotland*, Glasgow, 1900 p. 197) ; dans un récit rapporté par le Rev. H. S. Winchester,

Traditions of Arrochar and Tarbet and the Clan Macfarlane, la femme d'un oorishk est employée comme nourrice, non sans péril d'ailleurs pour son nourrisson.

Le caractère commun de tous ces sauvages est d'être de mœurs féroces et d'esprit borné. Leur rudesse s'est peu à peu adoucie, et on a pu grâce à leur bêtise les domestiquer. Mais la tradition populaire prend plaisir à les présenter toujours comme des imbéciles. C'est ainsi que le peuple traite d'ordinaire ceux qui le dépassent par la vigueur physique, surtout quand il les a réduits à l'impuissance et qu'il ne les craint plus.

XII

L'anglais qui se parle en Écosse est, comme on sait, des plus aberrants, aussi bien dans sa morphologie que dans sa phonétique, sans parler du vocabulaire ¹. Ce qui le distingue surtout de l'anglais courant c'est qu'il a conservé nombre de traits archaïques. L'influence d'un vieux fond celtique ou sur certains points scandinave ² a certainement contribué à donner à l'anglais d'Écosse un caractère particulier; mais ce qui l'a surtout maintenu à part des autres dialectes anglais, ce sont les conditions politiques et sociales où le pays a vécu durant plusieurs siècles. Jusqu'en 1603, la « *lingua scottica* », ou *scots*, eut une existence propre comme langue commune de l'Écosse indépendante : on la parlait à la cour des rois, et dans les villes ; c'était la langue du commerce et de la société. Cette langue reposait sur un dialecte du « *Mid Scotland* », c'est-à-dire de la région comprise entre Ayr et Edimbourg. Depuis que l'Écosse et l'Angleterre ne forment plus qu'un seul royaume, l'anglais commun s'est peu à peu répandu en Écosse ; il s'y parle aujourd'hui partout, si l'on met à part les îlots de langue gaélique disséminés dans les Highlands (v. *Rev. Celt.*, t. II, p. 178). Le *scots* n'a pas pour cela cessé d'exister. Il s'est maintenu comme langue littéraire dans la tradition de certains écrivains, qui l'ont utilisé pour donner à leurs récits quelques touches de couleur locale. Mais il représente surtout aujourd'hui un ensemble de parlars locaux sans unité ni cohésion, dont quelques-uns ont eu par accident les honneurs de la littérature.

1. A consulter sur ce point : *Dictionary of the Scottish Language*, nouvelle édition par John Longmuir, 1887.

2. Voir George Tobias Flom, *Scandinavian influence on Southern Lowland Scotch*, New-York, 1900, The Columbia University Press.

Il existe sur la prononciation de l'anglais d'Écosse un bon guide qui est de M. William Grant, lecteur à l'Université d'Aberdeen : *The pronunciation of English in Scotland* (Cambridge, the University Press, 1913). Voici que le même M. W. Grant vient de publier, en collaboration avec M. James Main Dixon (Professeur à l'Université de Southern California) un ouvrage d'ensemble sur l'anglais d'Écosse : *Manual of Modern Scots*, Cambridge, The University Press, 1921, xxij, 500 p. 8°, 20 sh.). Cet ouvrage joint à l'étude de la phonétique (p. 3-72) celle de la grammaire (p. 73-198) et comprend en outre un choix de textes avec la prononciation figurée en regard (p. 199-485). Cette troisième partie, la plus considérable du livre, rendra les plus grands services. Elle fournit des spécimens de plusieurs parlers locaux du Nord (Aberdeen, p. 318) et des Shetlands (p. 398), du Forfarshire (Arbroath, p. 356), de la population ouvrière de Glasgow (p. 376), de l'Ayrshire (p. 252), du Galloway (p. 392), du sud-est (Teviotdale¹ p. 402). Mais elle contient aussi des morceaux tirés d'écrivains comme Allan Ramsay (1686-1758), Robert Ferguson (1750-1774) et surtout Robert Burns (1759-1796). Sir Walter Scott figure également dans cette chrestomathie. Des chapitres de *Rob Roy*, de *la Prison d'Edimbourg* (The Heart of Midlothian), de l'*Antiquaire* voisinent avec une scène de *The Gentle Shepherd* d'Allan Ramsay. Une large place est faite aux ballades et aux chansons populaires. C'est ainsi qu'on trouvera p. 452, avec la notation phonétique, le fameux *Auld Lang Syne* de Burns, bien connu de tous ceux qui ont si peu que ce soit pénétré dans l'hospitalité écossaise.

XIII

M. Timothy Lewis a publié un article sur « the Evolution of the Welsh home » dans les *Aberystwyth Studies*, vol. IV, novembre 1922, p. 97-103. Entre les misérables huttes qu'habitaient les Bretons au dire de Jordanes² et les palais somptueux où trônaient les héros des légendes du moyen âge il y a tout un développement de civilisation : *Ehangwen* « Large et blanche », la salle d'Arthur (R. B. I, 109, 13) paraît digne des plus belles demeures seigneuriales de chez nous (v. *Kulhwch ag Olwen*, ou *Peredur ab Efracwc*, passim).

1. Ce dernier emprunté au travail de sir James A. H. Murray, *The dialect of the Southern Counties of Scotland*, Transactions of the London Philological Society, 1873.

2. Virgeas habitant casas, communia tecta cum pecore (Jordanes).

Dans l'*Elucidarium*, p. 171, se trouve décrite la salle de Gwlad Juan Fendigaid. On peut comparer cette description à celle du fameux Tech Midchuarta de Tara (Yellow Book of Lecan, col. 244); elles se valent. Mais on ne doit pas se faire d'illusions. La réalité était souvent moins brillante. Nombre de témoignages prouvent que l'on habitait aussi des constructions légères faites de claies ou de branchages, et que l'on emportait avec soi en se déplaçant (voir la vie de Gruffydd ab Cynan, ed. Arthur Jones, p. 142.22, 150.9, 152.16). Cela conduit M. Timothy Lewis à rattacher le mot *cartref* « habitation, demeure » au mot *carr* « voiture ». Le *cartref* ce serait proprement la « maison roulante », et *cartrefu* aurait voulu dire d'abord quelque chose comme le français « planter sa tente » avant de signifier « vivre à l'écart » (R. B., I, 268, 17) et simplement « demeurer ». L'hypothèse est ingénieuse, et M. Timothy Lewis l'appuie de témoignages empruntés aux Lois (*Anc. Laws*, II, 858. XXV, 876. XX).

Une autre hypothèse de M. Timothy Lewis paraît moins heureuse ; c'est celle qui a pour objet l'étymologie du mot *cyntedd*, et à laquelle la plus grande partie de son travail est consacrée. Les dictionnaires modernes traduisent *cyntedd* par « porche » ou « vestibule », mais ce sens convient mal à la plupart des nombreux passages de l'ancienne poésie où le mot est attesté :

B. of Aneirin, 2, 11 Ev. *gwerth med eg kynted gan liwedawr* « prix de l'hydromel dans la salle avec les buveurs ».

Ibid., 5, 10. *bual oed arwynn eg kynted eidyn* « c'était un buffle très blanc dans la salle d'Eiddyn ».

Ibid., 7, 2. *ni didolit yng kynted o ved gwirawt* « il n'y avait jamais manqué, dans la salle, de boisson d'hydromel ».

B. of Taliessin 9, 11 Ev. *atwyn med yg kynted y gerdawr* « plaisant (est) l'hydromel dans la salle pour le chanteur ».

Ibid., 24, 25. *ffenitwyd yg kynted kadeir gygwryssed* « pins dans la salle, chaire de disputes ».

M. A. 140 a 30. *cyn myned mab Cynan y dan dywawd | ceffid yn i gyntet met a bragawd* « avant que le fils de Cynan n'aille sous le sable, on trouvait dans sa salle de l'hydromel et de la bière » (Marwnad de Gruffydd ab Cynan par Meilyr).

Ibid., 177 b 37. *keritor ry ngherd yg kynted* « on aimera mon chant dans la salle ».

Ibid., 189 a 4 ry *dirllid uyg cert yg keinyon o uet | yg kyntet teyrnon* « mon chant est récompensé en prémices d'hydromel dans la salle de Teyrnon ».

Le mot *kyntedd* désigne évidemment ici la salle d'honneur où se tenait le chef et où il donnait à boire, la salle des banquets et des

festins. Le sens de « porche » ou « vestibule » paraît d'autre part conforme à l'étymologie qui présente le mot comme un composé de *kynt-* « avant » et de **sed-* « siège, emplacement ». Aussi M. Timothy Lewis propose-t-il pour *cyntedd* « salle d'honneur, grande salle » une étymologie différente ; il veut partir de **cantedo-*, forme primitive supposée du gallo-latin *candetum*. Mais *candetum* est une mesure agraire (v. d'Arbois de Jubainville, *Rev. Celt.*, XXIV, p. 317), et il n'est pas sûr du tout que la forme première en soit **cantedum*. De plus, un ancien **cantedum* n'aurait jamais donné *cyntedd* en gallois. D'autre part, la racine **sed-* convient fort bien ici ; en gallois comme en irlandais, elle a servi à former une série de mots désignant l'emplacement où l'on est assis, où l'on se tient (Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 72). Enfin, pour comprendre le vrai sens de *cyntedd*, il suffit de se rappeler que gall. *cynt-* (irl. *cét-*) ne signifie pas seulement « en avant », mais aussi « en tête, au premier rang » : *cyntedd* c'est la « salle principale » comme irl. *cét-scel* est le « premier récit » ou *cét-tadall* la « première visite ». On peut donc s'en tenir à l'étymologie ordinaire (J. Morris-Jones, *Welsh Gramm.*, I, p. 170).

XIV

Lors du meeting de la « Court of Governors » de la Bibliothèque Nationale du Pays de Galles, qui s'est tenu à Carmarthen le 4 mai 1923, M. John Ballinger, le savant et actif bibliothécaire en chef, a fait connaître les acquisitions récentes. Il en est une qui offre un intérêt particulier. C'est celle du manuscrit le plus ancien des *Gogynfeirdd*, qui après avoir été longtemps perdu, puis retrouvé, puis à nouveau perdu pour la science, va pouvoir être étudié désormais librement. Ce manuscrit n'était connu jusqu'ici que par une copie qui en avait été faite en 1617 par John Davies, de Mallwyd, et qui est aujourd'hui conservée au British Museum. C'est cette copie qu'utilisèrent les éditeurs de la *Myvyrian Archaeology*, comme l'a montré M. J. Loth dans un article de la *Revue Celtique*, t. XXIV, p. 14. Il en existe d'autres copies encore. M. J. Loth exprimait la crainte et le regret que l'original fût à jamais perdu. Fort heureusement, l'une et l'autre étaient vains.

Ce manuscrit original, qu'une des copies appelle le *Old book of Gwern Eigrion*, est au moins du xiv^e siècle. Il fut au xvi^e siècle la propriété de Griffith Dwn (vers 1550), de Huw Lleyrn (vers 1560), de Rhys Cain (vers 1580) et passa ensuite dans la bibliothèque de Robert Vaughan de Hengwrt, qui le communiqua sans

doute à John Davies en 1617. Ensuite, la trace s'en perd. Au début du XIX^e siècle, il appartenait au Ven. Archdeacon Newcome de Ruthin, à la mort duquel il fut acquis par M. Ignatius Williams, de Denbigh; celui-ci le légua à son neveu John Ignatius Williams, de Hendregadredd près Portmadoc. En 1910, on eut vent de l'existence du manuscrit, mais seuls quelques privilégiés furent admis à le voir, et il fut rapidement soustrait à la curiosité publique. John Ignatius Williams étant mort, le précieux manuscrit fut mis aux enchères, et un généreux anonyme en fit l'acquisition pour l'offrir à la Bibliothèque Nationale. L'édition des *Gogynteirdd* va devenir possible. C'est une belle tâche que les philologues gallois ont devant eux.

XV

On sait que le livre de Leinster contient le texte latin de la fameuse bulle *Laudabiliter* par laquelle le pape Adrien IV donnait l'Irlande au roi d'Angleterre Henri II. Cette bulle se lit à la page 346 du fac-similé publié en 1880 par la Royal Irish Academy. Dans son *History of Ireland to the coming of Henry II* (p. 392), feu Arthur Ua Clerigh commit l'erreur de croire le texte de la bulle contemporain du livre de Leinster lui-même et par suite à peu près de l'époque où la bulle aurait été promulguée. Notre ami M. R. I. Best relève cette erreur dans une lettre publiée par le supplément littéraire du *Times* du 30 novembre 1922. Le texte de la bulle a été copié sur un blanc du Livre de Leinster un siècle au moins après la date de ce célèbre manuscrit. L'usage d'utiliser ainsi les espaces libres des manuscrits pour y copier des chartes ou des titres de donation est bien connu en Irlande même par le Book of Kells, le Book of Deer, etc. M. Best profite de l'occasion pour rectifier quelques erreurs dans la transcription du texte de la bulle que donne Arthur Ua Clerigh. Ce dernier avait d'ailleurs une autre bétise à son actif. Le texte de la bulle est précédé dans le manuscrit de deux « entrées », en irlandais et en latin; Arthur Ua Clerigh les avait prises pour une introduction à la bulle. M. Best y voit simplement des « probationes pennae ». La phrase irlandaise est ainsi conçue : *a duine, na creit don tsaegal gid alainn* « homme, ne te fie pas au monde. si beau qu'il soit ». Arthur Ua Clerigh l'avait rendue en anglais par un contre sens : « Ah, men of the faith of the world how beautiful ! ».

XVI

M. Yann Morvran Goblet a donné aux *Annales de Géographie*, t. XXXI (15 septembre 1922), p. 402-416, un article sur « la frontière de l'Ulster ». Il y rappelle d'abord combien les divisions de l'Irlande ont varié au cours des âges. Il eût pu à ce propos citer le beau livre d'Eoin Mac Neill. *Phases of Irish History*, où l'histoire de la répartition en deux, en quatre, en cinq, en sept provinces est magistralement exposée (p. 100-132). Le fait est que les divisions de l'Irlande sont beaucoup plus politiques que géographiques. C'est le cas pour la dernière en date, pour cette « partition » qu'a sanctionnée l'accord anglo-irlandais de décembre 1921 et qui sépare de l'Etat-libre d'Irlande une notable partie de l'Ulster. Ni la géographie physique, ni la géographie historique ne peuvent fournir de base pour tracer la frontière entre les deux. Bien plus, quelle que soit la frontière, elle laisse toujours d'un côté ou de l'autre des minorités hostiles ; car la population n'a aucune homogénéité politique ou religieuse. C'est une frontière artificielle, et qui, au point de vue économique, a le grave inconvénient d'être contraire aux intérêts des deux « pays » qu'elle prétend séparer. Il n'existe vraiment qu'une seule Irlande, dont il faut souhaiter que les deux parties s'unissent un jour en un même Etat. C'est la conclusion de M. Goblet ; elle est empreinte de sagesse.

Il faut cependant ajouter que l'opposition de l'Ulster et du reste de l'Irlande ne date pas de la « fuite des comtes » en 1607 et des « plantations » de presbytériens ou de puritains qui se firent au XVII^e siècle et au XVIII^e. Pour des raisons en partie géographiques et en partie ethniques, l'Ulster, à l'écart des autres parties de l'Irlande et à proximité des côtes de l'Ecosse, mena souvent une politique indépendante. Le splendide isolement de l'Ulster date des plus anciens documents. La *Táin bó Cuailnge* est le récit d'une guerre entre l'Ulster et le reste de l'Irlande ; Ailill et Medb avaient soulevé les hommes d'Irlande contre les Ulates pour s'emparer du Brun de Cooley. Au milieu du III^e siècle, la bataille de Crinna fut livrée contre les Ulates par le roi de Munster Tadhg Mac Céin, allié de Cormac mac Airt (voir le récit de cette bataille dans la *Silva Gadelica*). Quand les trois Collas, à l'instigation du roi d'Irlande Muireadhach Tireach, envahirent l'Ulster pour détruire et brûler Emain Macha en 332, ils y furent aidés par les hommes du Connaught (Keating, II, 358 et suiv.). Et ce sont encore les Ulates, aidés cette fois d'alliés venus d'outre mer, qui eurent à soutenir le

choc des hommes d'Irlande à la bataille de Mag Rath en 637 (voir l'édition d'O'Donovan, Dublin, 1842). En un mot l'histoire ancienne de l'Irlande nous montre les Ulates en conflit fréquent avec les autres habitants de l'île. C'est ce qui explique la construction du Black Pig's Dyke, destiné à isoler les gens du Nord et à contenir leur turbulence (v. W. F. de Vismes Kane, *Proceedings of the Royal Irish Academy*, vol XXVII, section C, n° 14, 1909, p. 301-328). Ces faits ne justifient assurément pas la politique orangiste. Mais si on ne veut négliger aucun des aspects du complexe problème de l'Ulster, il ne faut pas les oublier.

XVII

La mémoire de Theobald Wolfe Tone est toujours demeurée chère au cœur des patriotes irlandais. Les événements des dernières années doivent la rendre plus chère encore. Il y a plus d'un point de ressemblance entre la rébellion de 1798 et celle de 1916. Pdraig Mac Piarais et ses compagnons ont donné leur vie pour l'Irlande comme Wolfe Tone l'avait fait avant eux. Mais en plus d'un exemple à suivre, celui-ci laissait à ses successeurs un programme à exécuter : « To subvert the tyranny of our execrable government, to break the connection with England, the never-failing source of all our political evils, and to assert the independance of my country — these were my objects. To unite the whole people of Ireland, to abolish the memory of all past dissensions, and to substitute the common name of Irishman in place of the denomination of Protestant, Catholic and Dissenter — these were my means. » Telle est la profession de foi que l'on peut lire dans la vie de Wolfe Tone (*Life of Theobald Wolfe Tone*, edited by his son, Washington 1826, p. 51). Elle définit admirablement une politique dont les Irlandais d'aujourd'hui auraient encore à s'inspirer.

Un article de cette politique est à noter : c'est la réprobation de toute dissension religieuse, c'est la proclamation de l'égalité des confessions sous le drapeau commun de l'Irlande indivisible. M. Paul Walsh consacre un article de *The Irish Theological Quarterly* (vol. XVII, January 1922, p. 1-11) à étudier les rapports de Wolfe Tone et des catholiques irlandais. Il estime qu'on n'a pas rendu pleine justice à Wolfe Tone dans ses efforts en faveur des catholiques. On sait de quelle abominable façon les catholiques étaient traités dans l'Irlande du XVIII^e siècle. Les protestants libéraux en étaient révoltés eux-mêmes ; c'est de ces « whigs » irlandais, que sortaient Flood et Lucas, Burke et Grattan, les premiers défen-

seurs de la liberté de l'Irlande. Wolfe Tone aussi était protestant¹ comme ses compagnons John Mitchel et Robert Emmet. Or un de ses premiers écrits, qu'il publia en septembre 1791 sous la signature « a northern Whig » avait pour titre *An argument on behalf of the Catholics of Ireland* ; c'est en octobre de la même année qu'il fonda à Belfast les Irlandais-Unis. Le pamphlet en question n'a jamais été réimprimé. M. Paul Walsh en donne un résumé et quelques extraits, qui permettent d'apprécier la largeur et la justesse des vues de Wolfe Tone autant que la droiture et la générosité de son caractère.

Un même sentiment unissait alors Wolfe Tone et les catholiques d'Irlande, c'était l'admiration de la Révolution française. On ne dira jamais assez quel enthousiasme excitèrent dans l'âme de tous les opprimés les principes de notre Révolution. « The Catholics, on their part, lit-on dans la vie de Wolfe Tone (p. 49), were rapidly advancing in political spirit and information. Every month, every day, as the Revolution in France went prosperously forward, added to their courage and their force, and the hour seemed at last arrived when, after a dreary oppression of above one hundred years, they were once more to appear on the political theatre of their country. They saw the brilliant prospect of success which events in France opened to their, and they determined to avail themselves with promptitude of that opportunity ». La Révolution avait attiré beaucoup d'Irlandais en France. Edward Fitzgerald fut séduit par elle en même temps que par les beaux yeux de Paméla, lorsqu'il habitait l'hôtel White, passage des Petits-Pères, près le Palais-Royal. Ce quartier était le lieu de réunion des Irlandais. Wolfe Tone quand il arriva d'Amérique le 12 février 1796, alla loger à l'hôtel des Etrangers, rue Vivienne. Tous ces souvenirs sont bons à rappeler. C'est alors qu'il prépara l'expédition de Hoche en décembre 1796 et surtout celles de Humbert et de Hardy en août et septembre 1798. Quand Humbert débarqua dans la baie de Killala, il répandit parmi la population un chant belliqueux, une sorte de Marseillaise, qui commençait ainsi :

Rouse, Hibernians, from your slumbers ;
Your French Brethren are at hand.

Wolfe Tone fit partie de l'expédition de Hardy ; il était sur le Hoche lors du malheureux combat naval qui eut lieu le 11 octobre

1. Il était né à Dublin, le 20 juin 1763, d'une famille presbytérienne ; son père était fabricant de voitures dans Stafford Street.

1798 dans la baie de Donegal ; il commandait une batterie du bord et se signala par un impétueux courage. On est en droit d'attribuer indirectement à la Révolution française le soulèvement d'idées qui emportait ainsi dans un même enthousiasme les patriotes irlandais de toute confession. C'est une raison pour qu'en France aussi on honore le nom de Wolfe Tone, arrêté et jugé sous l'uniforme d'officier français, et qu'on n'oublie pas la série d'événements déterminés « par la mort de ce jeune homme qui fut grand dans les exploits », *tré bhás an óigfhir ba mhór i dtréilbhibh* (Pearse *Collected Works*, t. II, p. 28) ¹.

XVIII

M. René Largillière, qui est Breton, a la noble ambition de faire une carrière d'érudit dans les antiquités bretonnes. L'hagiographie surtout l'attire. C'est une discipline que l'abondance des légendes, la variété des sources et l'obscurité des traditions rendent particulièrement difficile. De plus il est hasardeux d'espérer y briller, quand on voit avec quel éclat elle est représentée aujourd'hui. Sans parler de savants comme M. Joseph Loth ou M. Ferdinand Lot qui ont touché aux saints bretons du point de vue philologique ou historique, les noms d'André Oheix et de M. l'abbé Duine disent assez quel rare degré de perfection ont atteint les études d'hagiographie bretonne pour la solidité de l'érudition, la sûreté de la méthode et la pénétration de la critique. Pour ses débuts dans la matière, M. Largillière a choisi un sujet modeste, qu'il a traité avec beaucoup de modestie ². Il s'est proposé d'étudier six saints de la région de Plestin, que la « tradition orale », actuelle et locale, donne comme compagnons à saint Efflam. La vie latine de saint Efflam ne nomme aucun compagnon du saint. Le ferait-elle, que ce témoignage n'aurait qu'une valeur assez médiocre ; car, entre toutes les vies de saints bretons, celle de saint Efflam offre un caractère « merveilleusement fabuleux » (cf. Duine, *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*, 1^{re} partie, p. 89, n° 67) ; elle tient beaucoup moins de l'histoire que de la légende et n'est d'ailleurs pas antérieure au XII^e siècle (id., *ibid.*) Mais il n'est

1. Sur les rapports de Wolfe Tone et de la France, voir G. Escande, *Hoche en Irlande* (Paris, Alcan, 1888) et surtout E. Guillon, *La France et l'Irlande pendant la Révolution* (Paris, A. Colin, 1888).

2. *Six saints de la région de Plestin*, Essai d'hagiographie bretonne, par René Largillière. Rennes, Plihon et Hervé, 1922, 93 p. 80.

pas nécessaire de remonter si haut dans le passé. Ce que M. Largillière appelle complaisamment la « tradition orale » apparaît pour la première fois dans un cantique en l'honneur des vieux saints de Plestin composé en 1897 par l'abbé Joncour, curé-doyen de la commune. Et il y a toute apparence que c'est l'abbé Joncour qui a pris sur lui de donner à saint Efflam les six compagnons qu'étudie M. Largillière. Cette constatation n'empêche pas ce dernier de croire que l'abbé Joncour n'a fait qu'exprimer le résultat d'une « longue élaboration » de « l'esprit populaire » et d'admettre en conséquence que, malgré la date si récente de leur légende, les six saints « peuvent bien avoir été des compagnons de saint Efflam » (p. 19). Pour faire apprécier au lecteur tout le piquant de cette hypothèse, il convient de l'inviter à relire la vie même de saint Efflam, telle que M. Le Braz l'a publiée après l'avoir recueillie dans la tradition populaire (*Ann. de Bretagne*, XI, 184-188) ; il sera édifié.

Les six prétendus compagnons de saint Efflam portent les noms suivants : Haran, Karé, Tudér, Nérin, Kémo, Kirio. M. Largillière les étudie chacun à part, en passant en revue les témoignages que la toponomastique fournit à leur sujet. Le premier doit son nom actuel à une mutation initiale ; il s'appelle en réalité Garan et a donné lieu comme tel à un mystère composé entre 1679 et 1743 (Le Braz, *Théâtre celtique*, p. 520) ; saint Garan est-il venu de Grande-Bretagne en Armorique en même temps que saint Efflam arrivait d'Irlande ? C'est possible ; mais saint Garan n'a pas d'histoire, car les ermites n'en ont pas (p. 37).

Le nom de saint Karé n'apparaît plus que dans deux noms de lieu, l'un à Plestin même (*Lancarré*), l'autre dans l'intérieur des terres à 12 kilomètres au S. de la Lieue de Grève. On ne sait absolument rien sur lui. Saint Tudér, patron de Tréduder, à 3 kilomètres de la Lieue de Grève, est certainement d'origine brittonique : il a laissé des traces en Galles sous le nom de Tudyr (Loth, *R. Celt.*, XXX, 304) ; c'est tout ce qu'on peut dire. Saint Nérin est le patron de Plounérin, mais son nom est inexplicable (id., *ibid.* XXX, 151), et malgré l'autorité de M. l'abbé Le Bescond qui croit très fermement à la venue de saint Nérin comme compagnon de saint Efflam, M. Largillière nous paraît sage en se tenant sur la réserve. La légende de saint Nérin vient, elle aussi, de l'abbé Joncour : et elle n'acquiert pas d'authenticité du fait qu'elle est représentée aujourd'hui sur une belle verrière dressée en 1920 dans l'église de Plounérin (p. 63). On ne sait rien de saint Kémo, patron éponyme de Locquémeau en Trédrez, à une lieue et demie de Saint-Michel

en-Grève ; « il a sa statue dans l'église, en aube et en chasuble, tenant un ciboire et donnant la communion ; c'est une statue superbe, du XVIII^e siècle » (p. 68). Quant à saint Kirio, il est signalé par Grégoire de Rostrenen dans son *Dictionnaire françois-breton* (1732) comme un saint guérisseur qu'on invoque contre les furoncles, droucq Sant Kirio. Mais quel rapport son nom a-t-il avec ceux de saint Quirec (mieux Guirec) et du roi breton Quiri, c'est ce qu'il est malaisé de décider.

L'étude de M. Largillière aboutit à des résultats bien maigres ; c'est moins sa faute que celle de son sujet. Il faut lui souhaiter pour ses travaux futurs de rencontrer des traditions plus solides et plus anciennes.

XIX

Une singulière polémique a été soulevée récemment contre le directeur de la *Revue Celtique* à propos des emprunts français en breton. Elle a pour auteur Meven Mordiern (notre collaborateur M. René Le Roux) et s'est fait jour dans le numéro de novembre 1922 de la revue *Buhez Breiz* « la vie de la Bretagne » (2^e année, p. 340-346). Meven Mordiern proteste contre ce qu'il veut bien appeler le système Loth-Vendryes, qui ne serait « pas autre chose que le procédé de l'emprunt au français, emprunt à jet continu, à tort et à travers, sans raison ni besoin ». Y a-t-il vraiment des celtistes qui préconisent un pareil système et qui en souhaitent le succès ? Ce n'est assurément pas le cas de ceux qui dirigent la *Revue Celtique*, comme tout lecteur de bonne foi pourra s'en convaincre en se reportant aux articles où la question a été touchée et notamment à celui que Meven Mordiern incrimine (*Rev. Celt.*, t. XXXIX, p. 106-108). M. J. Loth, qui était mis en cause à propos d'un article paru en mai 1922 dans *Dibunamb*, a répondu à Meven Mordiern dans le numéro de mars 1923 de *Buhez Breiz* (3^e année, p. 475-481) ; il a dit tout ce qu'il fallait dire et d'une façon qui nous dispensera de poursuivre après lui la polémique.

Toute la question revient à décider s'il est nécessaire de créer des néologismes avec des éléments purement bretons pour traduire des mots comme *télégraphe*, *téléphone* ou *automobile*, ou s'il n'est pas plus simple d'adopter les mots français. Peu importe que ces mots soient plus ou moins bien formés ; ils ont pour eux d'être compris et employés dans la plupart des langues de l'Europe. Ce n'est pas compromettre l'avenir de la langue bretonne que de faire place à ces mots européens dans le vocabulaire breton. Telle est l'opinion

qui a été exprimée par le secrétaire de la *Revue Celtique*. Sans que la Rédaction ait jamais eu l'occasion ni le besoin d'en délibérer, il se trouve que c'est aussi l'opinion du directeur. On n'en saurait être surpris. C'est également sans doute l'opinion de beaucoup de gens. Car c'est l'opinion du bon sens, qui doit chercher en toute chose à garder la mesure et à s'inspirer de l'opportunité.

XX

M. l'abbé Duine, auteur de l'ouvrage sur La Mennais dont nous rendons compte plus haut (p. 198), vient de publier à la librairie Garnier un *Essai de bibliographie de Félicité Robert de La Mennais*, (vij-134 p., pet. 8°, 5 fr.). C'est le complément indispensable du beau livre précédent ; tous les amis de La Mennais devront l'avoir entre les mains. On n'y trouve pas seulement, classés chronologiquement, les nombreux écrits de La Mennais ; mais aussi tous les articles qui ont paru à son sujet et les traductions qui ont été faites de ses ouvrages en quelque langue que ce soit. L'ensemble se compose de 1217 numéros. Quand on connaît les qualités de méthode et de précision que M. l'abbé Duine a fait apprécier dans tant de travaux historiques, on peut être assuré que cette bibliographie est d'une complète exactitude.

XXI

La librairie Champion met en vente un *Essai de bibliographie de Théodore-Claude-Henry Hersart de la Villemarqué (1815-1895)* par M. Daniel Bernard. C'est un tirage à part des *Annales de Bretagne*. Les amis de la littérature bretonne auront intérêt à parcourir les 21 pages qu'il contient. La Villemarqué occupe en effet dans les études bretonnes du XIX^e siècle une place dont la postérité appréciera certainement l'importance. Le *Breizh Breiz* suffirait à lui assurer une gloire durable. Parmi les articles consacrés à la Villemarqué, M. Daniel Bernard en mentionne un page 20 (numéro 17), dont il désigne l'auteur au moyen de la lettre X. Cet X est le rédacteur des chroniques de la *Revue Celtique*.

XXII

Livres nouvellement parus, dont il sera rendu compte ultérieurement :

Alf SOMMERFELT, *The Dialect of Torr, Co. Donegal*, I. Phonology. Christiania, 1922, 198 p. 8° (Videnskapsselskapets Skrifter, II, Hist.-Filos. Klasse, n° 2).

Henry LEWIS, *Llawlyfr Llydaweg Canol*. (Manuel de moyen breton). Aberdar, 1922. viij-70 p. in-12.

Gédéon HUET, *Les contes populaires*. Paris, Flammarion, 1923. 191 p. in-12.

C. PLUMMER, *Bethada Náem n-Érenn* (*Lives of Irish Saints*). Oxford, Clarendon Press, 2 vol. 8°, 42 sh.

F. DUINE, *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, Paris, Champion, 1922, 292 p. 8°.

Le même, *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XII^e siècle*. Paris Champion, 1922, 63 p. 8°.

J. VENDRYÈS.

NÉCROLOGIE

MAURA POWER

Maura Power était de ces jeunes Irlandaises qui se passionnent pour la langue et la littérature de leur pays. Née le 8 décembre 1888, elle avait fait ses études à Dublin ; ayant obtenu le grade de Master of Arts, elle était allée chercher à Fribourg-en-Brisgau auprès de M. Thurneysen le complément de son éducation scientifique. Elle avait donné à l'Irish Texts Society (vol. XIV, 1914) l'édition de *an Irish Astronomical tract* (v. R. Celt., XXXVI, 426) et la *Zeitschrift für celtische Philologie* a publié d'elle une édition de *Cnuchta-cnoc os cionn Life* dans le tome XI, p. 39 et suiv. Elle est morte à Dublin le 19 juillet 1916.

J. VENDRYES.

ROBERT BRYAN

Notre revue tient à ne négliger aucun de ceux qui enrichissent le patrimoine des langues et de littératures celtiques. Elle doit donc un souvenir à Robert Bryan, dont les journaux gallois ont annoncé la mort, survenue le 13 mars 1920. C'était un Gallois de Carnarvon, et un poète ; mais bien qu'il eût fait de bonnes études à Bangor, à Aberystwyth et à Oxford, il n'appartenait pas aux milieux universitaires. Le commerce était sa profession. C'est en Egypte qu'il passa la plus grande partie de sa vie, avec ses deux frères, dont l'un habitait Alexandrie et l'autre le Caire. Et c'est au Caire qu'il mourut, dans la maison de son frère cadet. Ami d'Owen Edwards, il publia quelques articles dans *Cymru* et dans *Y Llenor*. Sous le titre *Odlau Cân* il publia en volume un recueil de ses poésies ; elles sont empreintes d'un vif amour de la nature, d'un ardent patriotisme et d'un profond sentiment religieux. Ce sont trois qualités communes à bien des Gallois. Il y a peu de pays où l'on rencontre comme en Galles des gens qui unissent le sens pratique du commerçant, l'enthousiasme du poète et la foi du dévot. Robert Bryan était vraiment représentatif de son pays natal.

J. VENDRYES.

OWEN MORGAN EDWARDS

La mort de sir Owen Edwards, survenue le 15 mai 1920, a été ressentie dans son pays comme un deuil national. Le journal *Cymro* du 26 mai 1920 a publié à sa mémoire une série de lettres venant des personnalités les plus marquantes de la Grande-Bretagne, à commencer par le premier ministre, M. D. Lloyd-George et par le Président du Board of Education, M. H. A. L. Fisher. La revue mensuelle *Cymru*, qu'il avait fondée, lui a consacré son numéro de janvier 1921, auquel collaborèrent quelques-uns des plus éminents savants et lettrés du pays. Tous font du défunt un éloge ému, célébrant ses qualités privées à l'égal de ses vertus civiques. Tous déplorent la perte de l'ami fidèle, du patriote fervent, de l'écrivain admiré, de l'homme de bien qui se dévoua à la tâche de l'éducation populaire. Il fut avec Thomas Edward Ellis un des promoteurs du Revival national qui devait valoir au Pays de Galles dans le cadre loyalement accepté de l'Empire britannique une situation morale et matérielle des plus prospères. Il fut un bon ouvrier du relèvement intellectuel, dont on peut aujourd'hui apprécier les résultats. Il fit un court séjour au Parlement, où ses compatriotes du Merionethshire l'envoyèrent occuper en 1899 le siège laissé vacant par T. E. Ellis. Mais il avait peu de goût pour la politique ; et il trouva un champ d'activité plus fécond dans les fonctions de « Chief Inspector of Education for Wales » (Prif Arolygydd Addysg i Gymru), auxquelles il fut nommé en 1907 et qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Il était né le 25 décembre 1858 dans l'humble ferme de Coed y Pry entre Llanuwchllyn et Llanymawddwy et c'est près de Llanuwchllyn qu'il est mort, dans sa belle propriété de Neuadd Wen. Llanuwchllyn est dans une situation ravissante, à l'endroit où la rivière Dee reçoit deux petits affluents, le Lliw et le Twrch, avant d'entrer dans le lac de Bala, Llyn Tegid, au-dessus duquel le village est placé. C'est là que sir Owen passa le meilleur de sa vie et qu'il s'imprégna si fortement de l'amour du sol natal. Il avait fait ses études primaires à Bala avant d'être de 1875 à 1880 élève au Collège de cette ville ; puis il se rendit à Londres et à Glasgow où il conquit ses premiers grades universitaires ; mais c'est à Oxford qu'il devait prendre conscience de sa vocation scientifique et de son rôle d'éducateur. Quand il y arriva en octobre 1884, il y trouva quelques compatriotes, déjà groupés autour de John Rhys. C'étaient John Morris-Jones, D. Maurice Jones, J. Puleston Jones, auxquels se joignirent peu après Edward Anwyl, Llewelyn Wil-

liams, J. Gwenogfryn Evans et quelques autres. Ils organisèrent entre eux une *Cymdeithas* [société] *Dafydd ab Gwilym* dans laquelle O. M. Edwards joua tout de suite un rôle prépondérant. C'est à Balliol College qu'il appartenait ; il y obtint de brillants succès tant par son savoir d'historien que par son talent d'écrivain en anglais et en gallois. En 1887 et 1888, il partit pour le continent, visita l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la France ; ses impressions de voyage ont été publiées par lui en divers ouvrages écrits en gallois, *O'r Bala i Geneva* (de Bala à Genève), *Tro yn yr Eidal* (un Tour en Italie), *Tro yn Llydaw* (un Tour en Bretagne). En 1890 il fonda le périodique *Cymru Fydd*, qui parut d'abord en deux langues et devint bientôt un périodique mensuel uniquement gallois sous le nom de *Cymru*. C'est une des revues les plus répandues du Pays. Il la compléta en fondant *Cymru'r Plant*, une revue spécialement destinée aux enfants, dont le premier numéro est de janvier 1892. Les publications alors se succèdent. Sans parler des *Stories from Welsh History* écrites en anglais et dont il donna une édition en gallois sous le titre *Ystraeon o hanes Cymru*, ses principaux ouvrages en gallois ont pour titre : *Clych atgof* [Les cloches du souvenir], *Cartrefi Cymru* [Les demeures galloises], *Er mwyn Cymru* [Pour l'amour du Pays de Galles], *Llyfr Nest* [Le livre de Nest], *Tro trwy'r Gogledd* [Un tour à travers le Nord], *Tro i'r De* [Un tour au Sud], etc. O. M. Edwards écrivait un gallois excellent, au dire des meilleurs juges et il mérite de rester classique : « la vieille langue prenait une nouvelle jeunesse entre ses mains » *yr oedd yr hen iaith yn adnewyddu ei hieuencid dan ei law*, il savait « revêtir la langue galloise d'une beauté nouvelle » *yn gwysgo'r iaith gymraeg á cheinder newydd*, a écrit de lui sir John Morris-Jones.

Parmi ses publications, il faut faire une place à part aux éditions qu'il donna d'auteurs anciens et modernes. Ces éditions avaient un but d'éducation populaire. Elles présentaient les classiques sous un format commode, à bon marché, et les faisaient connaître dans tous les milieux. O. M. Edwards a édité ainsi *Alun Mabon* de Ceiriog (1832-1887), les œuvres de Glasynys (1828-1870) et de Robert Jones de Rhos Lan (1745-1829), l'histoire religieuse du Pays de Galles (*Hanes y ffydd yng Nghymru*) par Charles Edwards, etc. Son œuvre la plus importante à cet égard est la collection populaire *Cyfres y fil* (en vente chez R. E. Jones frères à Conway), de cartonnage bleu foncé, qui depuis 1901 s'enrichissait chaque année de nouveaux volumes ; on y trouve les principaux écrivains gallois depuis Dafydd ab Gwilym jusqu'à Ceiriog et Islwyn en passant par Iolo Goch et Goronwy Owen. Pour apprécier cette entre-

prise, on ne peut mieux faire que de reproduire les termes mêmes employés par sir John Morris-Jones : *bu'n golygu ac yn cyhoeddi gweithiau detboledig llawer o feirdd a llenorion i'w dwyn i gyrraedd gwerin ; cyfiawn yw dywedyd nad oes neb byw a wnaeth gymaint ag ef i estyn oes yr iaith gymraeg* « il a édité, publié les œuvres choisies d'un grand nombre de poètes et d'écrivains pour les mettre en état d'atteindre le peuple. Il n'est que juste de dire que nul homme vivant n'a fait autant que lui pour maintenir en vie la langue galloise ». Il n'est pas de plus bel éloge. J. VENDRYES.

THOMAS POWELL

L'Université de Galles a fait une perte sensible en la personne de Thomas Powell, décédé à Aberystwyth le 16 mai 1922. Ce savant modeste était peu connu en dehors des milieux universitaires gallois ; mais auprès de ses nombreux élèves il jouissait d'une affectueuse estime, qu'il devait à sa grande courtoisie, à son obligeance et à son dévouement. S'il a fort peu publié, c'est qu'il se consacrait tout entier à son enseignement auquel il a sacrifié ses loisirs et jusqu'à sa santé.

Né dans la ferme de Glanirfon près de Llanwrtyd (Breconshire), il reçut l'instruction première à l'école de son village, puis alla se perfectionner à Llandovery et finalement au Jesus College d'Oxford. Dès la fondation de l'University College of South Wales and Monmouthshire, à Cardiff, en 1883, il y fut appelé comme Lecturer in Celtic, puis y obtint, un an après, la première chaire de celtique qui ait été fondée en Galles. Il devait l'occuper jusqu'à sa retraite en 1918 ; c'est alors qu'elle échut à M. W. J. Gruffydd, qui en est le titulaire actuel.

Les publications de Thomas Powell se résument en une reproduction du texte gallois de l'*Ystoria de Carolo Magno* from the Red Book of Hergest (1883, pour la société des Cymmrodorion, avec le concours du Professeur Rhys et de M^{lle} Rhys) et des *Psalmau Dafydd* (1896 ; d'après la traduction de William Morgan en 1588 ; cf. *Rev. Celt.*, XIX, 247). Cette dernière était accompagnée de notes critiques et bibliographiques. Il fut pendant plusieurs années « editor » du *Cymmrodor*, auquel il a donné plusieurs articles philologiques, notamment au tome VI, p. 111-135, une étude sur le traitement des mots empruntés de l'anglais (reproduite des *Transactions of the Philological Society*, 1882). C'est également pour la société des Cymmrodorion qu'il a publié en 1888 l'étude sur le *Gododin*, présentée par Stephens à l'eisteddfod d'Abergavenny en

1853, qui comprend une édition et une traduction de ce texte difficile. La *Revue Celtique* a eu l'honneur de sa collaboration pour un compte rendu de *Ysten Sioned* (t. V, p. 500). Tous ceux qui l'ont connu ont déploré que sa santé délicate l'ait empêché de donner sa mesure comme érudit et comme écrivain¹.

J. VENDRYES.

GERTRUDE SCHCEPPERLE
(Mrs. ROGER LOOMIS)

Tous ceux qui fréquentaient l'École pratique des Hautes-Études entre les années 1908 et 1911 connaissaient miss Gertrude Schoepferle. Elle y passait sa vie, dans la salle de travail, qu'elle embellissait de sa grâce et de sa distinction. On ne pouvait oublier ce regard profond et candide qu'elle posait lentement sur l'interlocuteur et où toute son âme se révélait. C'était une enthousiaste, dévorée de l'ardeur de savoir ; elle avait trouvé dans ce coin de notre Sorbonne l'asile rêvé, conforme à ses goûts, adapté à ses convenances ; c'est là et dans la Bibliothèque que s'écoulèrent, disait-elle, ses heures les meilleures. On l'avait vue revenir à Paris dans l'été de 1921, en voyage de noces, tout heureuse de faire connaître à son mari, M. Roger Loomis, les lieux où elle avait vécu jadis. C'est avec une émotion profonde qu'on apprit qu'elle était décédée le 11 décembre 1921, après son retour en Amérique.

Née le 15 juillet 1882 à Oil City (Pennsylvania), elle avait fait ses études à Wellesley College, près de Boston. Entrée ensuite à Radcliffe College, elle s'était prise de passion pour le moyen-âge et, sous la direction du Prof. W. H. Schofield, avait commencé l'étude des romans arthuriens. Grâce à des subsides de la Women's Educational Association de Boston, de l'Ottendorfer Memorial Fellowship (New-York University) et de l'Alice Freeman Palmer Fellowship (Wellesley College), elle put venir passer à Paris quatre années qui furent des plus fécondes ; elle y suivit notamment les leçons de d'Arbois de Jubainville, de MM. Antoine Thomas et A. Jeanroy et surtout de MM. Ferdinand Lot et Bédier. Sa curiosité s'étant tournée vers les langues et littératures celtiques, elle alla faire un séjour en Irlande, où elle fut à la School of Irish Learning de Dublin l'élève de Kuno Meyer et de M. O. Bergin et profita de l'obligeante érudition de M. R. I. Best. Revenue en Amérique

1. On trouvera dans l'*Archæologia Cambrensis* de juin 1922, p. 173-176, une notice nécrologique sur Thomas Powell par un de ses amis les plus chers, M. John Ballinger.

elle obtint un poste à l'University of Illinois, à Urbana ; elle y enseigna une dizaine d'années, et notamment l'irlandais (v. *R. Celt.*, XXXIII, 379). Elle venait d'être nommée au Vassar College de Poughkeepsie (au N. de New-York) lorsque la mort la frappa.

Elle a donné à la *Revue Celtique*, en collaboration avec MM. J. H. Lloyd et O. Bergin deux articles sur la légende de Diarmaid et Grainne : *The Reproach of Diarmaid* (t. XXXIII, p. 41-57), *The Death of Diarmaid* (ibid., p. 157-179) ; et en collaboration avec M. A. O'Kelleher la traduction de deux contes recueillis en Irlande : *le Buguel-Noz en Irlande* (t. XXXII, p. 53) et *Finn dans le pays des géants* (t. XXXII, p. 184). Avec l'aide du même M. A. O'Kelleher elle a publié dans la collection de l'Université d'Illinois une édition du *Betha Colaim Chille* de Manus O'Donnell, accompagnée d'une traduction anglaise (v. *Rev. Celt.*, XXXIX, 87). Son principal ouvrage est le *Tristan and Isolt, a study of the sources of the Romance*, en deux volumes, qui parut en 1913 (v. *Rev. Celt.*, XXXV, 379) ; il fait vivement regretter qu'une carrière qui s'annonçait si brillante ait été brusquement close pour jamais.

J. VENDRYES.

EDMUND CLARENCE ARMSTRONG

E. C. Armstrong, dont nous venons d'apprendre la mort imprévue, était encore presque un jeune homme. Né en 1879, il n'avait que quarante-quatre ans ; il n'avait pas encore fait son œuvre et les excellents travaux, qu'il avait publiés jusqu'ici, faisaient espérer qu'il donnât encore beaucoup ; ils l'avaient déjà fait classer comme un maître de l'archéologie irlandaise. E. C. Armstrong était un archéologue-né, c'est-à-dire un de ces hommes qui ont le culte de l'objet et qui mettent leur conscience et trouvent leur bonheur à le décrire avec la plus minutieuse précision. Ce ne sont pas toujours les meilleurs, mais ce sont d'excellents conservateurs de Musées, surtout quand les musées sont des trésors ; c'est le cas de celui de Dublin. E. C. Armstrong y fut nommé en 1907 comme conservateur-adjoint ; Coffey était alors conservateur. Quand celui-ci se retira en 1914, il le remplaça. Il publia pendant cette période, en 1913, les *Irish Seal Matrices and Seals*, 1913 ; c'est une œuvre de médiéviste, qui échappe à ma compétence ; en 1920, son *Catalogue of Irish Gold Ornaments in the Collection of the Royal Irish Academy*, qui est un travail des plus précieux de description et de classement ; j'en ai rendu compte ici et la Revue a signalé en leur temps les mémoires où il détaillait ses trésors dans les *Proceedings* de la *Royal Irish*

Academy, dont il était membre, de la *Royal Society of Antiquaries of Ireland*, dont il fut secrétaire, puis vice-président de 1909 à 1919, enfin de la *Society of Antiquaries* de Londres

En décembre 1919, à la suite du traité qui rendait à l'Irlande son autonomie et dont une disposition permettait aux fonctionnaires civils de se retirer honorablement, E. C. Armstrong crut devoir se démettre de ses fonctions et quitter l'Irlande. Il paraît que rien ne l'y obligeait et que l'Irlande, à laquelle il avait voué sa curiosité, ses goûts et son amour de savant, le regrette. Il vint habiter Londres, rêvant peut-être de retrouver un asile d'élection au British Museum. Il fut nommé finalement au Herald Office. Peu de temps après sa nomination, il prit froid, refusa de s'aliter et tint jusqu'à ce qu'il tombât.

H. HUBERT.

GEORGES PROTAT

Depuis 1907, la *Revue Celtique* est imprimée par la maison Protat, de Mâcon. Elle tient à s'associer aux regrets qu'a suscités dans le monde de la librairie la mort prématurée du chef de cette maison, Georges Protat, décédé le 15 juin 1923.

Né le 1^{er} décembre 1857, Georges Protat, à la mort de son père en 1878, avait pris avec son frère Jules la direction de la maison; il l'assuma seul après la mort de son frère en 1906. C'est à lui surtout qu'elle doit le développement qu'elle a pris depuis vingt ans. Par son travail opiniâtre, par ses rares aptitudes professionnelles, il en avait fait une maison modèle, outillée d'après les derniers perfectionnements et capable de mener à bien les tâches les plus délicates. La haute estime dont il jouissait parmi ses confrères l'avait porté à la vice-présidence de l'Union syndicale des Maîtres Imprimeurs de France. C'était un homme serviable et courtois, avec lequel les relations étaient des plus agréables et qui se faisait un précieux collaborateur de ses clients. Sa santé avait été ébranlée par le surmenage, en ces dernières années surtout; mais le coup le plus dur qu'elle éprouva vint de la perte de deux fils, l'un tué à Rozelieures (Meurthe-et-Moselle) le 25 août 1914, l'autre disparu le 25 novembre 1917 devant Verdun. Il n'en parlait jamais que les larmes aux yeux.

Georges Protat laisse la maison entre les mains de son neveu, M. Émile Protat, et de son troisième fils, M. Pierre Protat. Tous deux n'auront qu'à suivre son exemple pour la maintenir avec honneur dans les meilleures traditions de la typographie française.

J. VENDRYES.

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

THE OLDEST TEXT
OF
MEILYR, GWALCHMEI, KYNTELW,
PRYDYT Y MOCH, & OTHERS
IN CONTINUATION
OF THE POETRY OF THE RED BOOK OF HERGEST.

CANUON MEILYR BRYDYT

Marwnad Ruffut ab Kynan

| | |
|---|--|
| <p>REEN nef mor ryuet. y ryuetawd. rieu rwyf eluyt ryt y volawd. rex radeu uruo rynbo ny gardawd. rec ryterriu am yn rann drindawd. pan dyuo douyt yn dyt pennawd. peryf par wrthuynn yn erbyn brawd. pan gaffwyf y gan glein glan gyflogawd. Kan dydaw agheu anghen drallawd. Ac eil dra drymhaf treghi metwawd. llys lleuuer ynys gvrys goruyndawd. Pedawant anant na frydant wawd. y eduyn terrwyn toryf y vorawd. Nyd aduarn kerteu nyd geu daerawd. Ny duc neb keinyad nac o honawd. yn awen gyfrif kenif draethwawd. y ri a roei heb esgussawd. Gruffut glew dywal ar oruetawd. Gwir gwae y werin gwineu gwirawd. Gwr a lywei lu kyn bu breuawd. bleit bytin orthew yn derw blyghawd.</p> | <p>I 5 8 12 16 20</p> |
|---|--|

| | |
|---|----|
| yr perygl preitwyr peri ffossawd. | 21 |
| pasgatur kynrein prydein briawd. | |
| handoet gad gyffro o anarawd. | |
| Ac eil o run hir ryuel durawd. | 24 |
| Gwanei yg kynhor eissor medrawd. | |
| mal vryen urten ae amgyffrawd. | |
| Gweled y benn llu ny bu deuawd. | |
| nur cadeu neuateu o ystyllawd. | 28 |
| kyn myned mab kynan ydan dywawd. | |
| keffid yn y gyntet uet a bragawd. | |
| o olo gruffut yn rut uedrawd. | 31 |
| kwynym dragon dwfyn dygyn diwyrnawd. | |
| ergyr waew brwydrin kyn rewin rawd. | |
| Rynn ruthrei doruoet oet rybarawd. | |
| Rygared ruuein rec aduwyndawd. | 35 |
| Ny vynnei gamhwr garu nnebawd. | |
| y gymeryeid lyw dotyw dyrnawd. | |
| Diva dreic vron weinon wasgawd. | |
| gogwypo y duw oe diwetawd. | 39 |
| Nad el yn rygoll oe holl pechawd. | |
| O GYFRANC brennhinet brein votawc. | |
| pan vei gyfluwt o wyr gwychawc. | |
| atgoryn deyrnet yn wenytawc. | 43 |
| pob pypm pob pedwar yn war weinyawc. | |
| gwilynt golithrynt yn ogelawc. | |
| rac unmab kynan y kyndynnyawc. | |
| yr aryneic lew law diueryawc. | |
| Ny lut y erlid yn odidawc. | 48 |
| keinyad cas agarw syberw serchawc. | |
| ked galwed unyc nyd oet ofynawc. | |
| Ar bob rei reidyeu yn eurodawc. | |
| Rac bytin emreis dreis drahawc. | |
| cadeu didutyt cletyf durawc. | 53 |
| kwl klywynt kystut ar grut mynawc. | |
| can gerteu kyhoet oet arterchawc. | |
| O ysgewin barth hyd borth eurawc. | |
| Dybu brenhin lloegyr yn lluytawc. | 57 |
| ked doeth ef nyd aeth yn warthegawc. | |
| ni yn eryri yn reiawc. | |
| ny thorres y bawr a vu breityawc. | |
| Gruffut grym kyhoet nyd oet gutyawc. | |
| A diffyrth y wyr yn orwythawc. | 62 |

| | |
|---|-----|
| kyuamuc y wir a mil uarchawc clywed y gyma yd tra bannawc Brennhin brwydyr efnys gwrys gwellynnyawc Penn rieu pareu anoleithyawc. | 66 |
| Perchen peuer ystre or re wygawc. modrydaf kymry erchi uarchawc. ar wyneb neuat yn amniuerawc. nerth rodri rei rywassgarawc. | 70 |
| Ken myned mur ked yn dawedawc. Dym guc neum goruc yn oludawc. yueis gan deyrn o gyrn eurawc. | 73 |
| Aruot uaet ueityad aghad weinyawc. yn llys Aberfraw yn faw fodyawc. Bum o du gwledic yn lleithyawc. Eilweith yt eithum yn negessawc. | 77 |
| O leuwer lliw camawn yawn dywyssawc. Bu uet eur gylchwy yn vodrwyawc. Toressid gormes yn llyghessawc. Gwedy tonneu gwyrnt gorewynawc. | 81 |
| dyforthynt y seirch meirch rygygawc. A nu neud gweryd yn war weidyawc. Gwae a ymdired wrth uyd bradawc. Ny wyr kychwil ueirt kyhusseityawc. t ymp pan dreing terwyn toryf difreityawc. kwynif ni bytif diebreidyawc. | 87 |
| delw yt amgyrwyf bwyf kynheilwawc. Krist kyflawn anwyd boed trugarawc. wrth ruffut gwynet gwylet vodawc. yg gwlat nef boed ef yn dref tadawc. Naty eneid hael yn waeletawc. | 92 |
| H AEL a ri a renni nyny ryhyt. Ny chronnei na seirch na meirch gweilyt. Gwladoed ouyneic dreic gwyndodyt. Gwr a rotei gad kyn dybu y dyt. | 96 |
| Gruffut grym angor eisor merhyt. Marchogei esgar ar elorwynt. Arbennic kenueint kereint weinyt. kynreinon ysgwynt ysgororyt. | 100 |
| nyny vu weryt y obennynt. Ny bytei diwyth y lwyth osswynt. Amuc ae dragon ut mon meindynt. Men yd las trahaeam yd karn vynynt. | |

| | |
|---|-----|
| y deu dywyssawc deifnyawc dedwyt. brenhinet powys ae gwenhwysst. goreu gweith gwynnyeith ae gyweithyt. pan gedwis y wyneb heb gewilyt. kutynt kyfnouant cant kyuoedyt. | 105 |
| kyngen gymynid gwytuid wryt. [2 ^b] taer tertyn asseu taleu treuyt. torri calch doet turet trenyt. am drefan dryffwn rac eiryolyt. tyruei rhac llafneu penneu peithwyt. keith kwynynt kertynt gan eluyt. knoynt urein vriwrigig o lid llawryt. | 109 |
| llenwyd dwyreawr y uawr uaessyt. Delid meirch amliw a biw eluyt. Gwern gwygid gwanei bawb yny gilyt Gwaed gwyr gouerei gwyrei onnwyt. Ar meint a dyfu ar eu edryt | 112 |
| a duc oe gadeu chwetylu newyt. Cad rac castell march mawr edw dyt. A chadeu kynwryc wyrennyc wlyt. Y gad gyghyweir y meiryonnyt. | 116 |
| Arglwyt glew gadarn haearn dyuyt. Ny notes mawret y merweryt. Y gweith y waederw chwerw chwelidyt. Cad Geredigyawn gyfyawn gywyt. Creuynt wraget gwetw goddiwedyt. | 121 |
| Cad yn Iwerton diryon dreuyt gan ae canvu ny bu ueryt. Cad rac tal prydein prenyal uethyt. Gruffut a orvu rac llu gwythryt. Cad rac castell mon mor digeryt. | 125 |
| dybu oe gyffred gwared bedyt. Dewisseis inheu nid geu defnyt. Ar emys i lys ae luossyt. As rotwy vy ren rann dragywyt. y gwerth a rotes ar lles prydyt. | 130 |
| Ny wtant vannueirt ny mawr gynnyt. Pwy a ennillo or do yssyt. Edewis eurwas clas kymreyt. Canawon Mordei mynogi ryt. Dydwyreo' Ywein eigyl didudyt. | 135 |
| Ennillawd llyw ystre lle i gilyt. | 140 |
| | 145 |

Gwelant glyw Powys y bell oessyt.
 A hawt y ergryd hyd lew diuyt.
 Kadwallawn gedawl o gynuedyt.
 kynteic ar gann calan weinyt. 150
 Gnawd gwarchan a gan eu hawenyt.
 yn aruod adwy wy a oruyt.
 Gruffut grym wryawr oe vawr ueuyt.
 Nym ditoles nu ny bu gelwyt. 154
 Yny uwyf gynneuain a derwin wyt.
 ny thorraf am car vy gerenhyt.

KERENNHYT y ssyt herwyt trined.
 y gristyawn ys yawn y gyrraeted. 158
 kreuyt y creawdyr y gyfriued.
 y Ruffut gloyw ut ae kut tytwed.
 Hyd nas gwnel pechawd pell eilywed.
 Pedrydawc deyrn uch kyrn coned.
 Kenif nys dygif yn diabred. 163
 marwnad mur Tewdor nor dilyed.
 Kedernyd rewynt kyn noe vyned.
 Ergrynei vym pwyll o bell gerded.
 A dyuo mab Kynan mawr amgyffred.
 kan grist keinuorawd gwlad ogoned. 168
 Pan gaffo penn gwyr peuer ymdired.
 gan egylyon voes nym oes neued.
 yn vndawd drindawd drwy rybuched.
 gan glein gloyw adef yn nef drefred.

*Meilyr brydyt a cant yr Awdyl honn yn y lluyt
 y llas Trahaearn vab Caradawc, a Meilyr.
 M. Riwallawn vab Kynwun.*

GWOLLYCHAF ym reen rex awyr. 1
 Arglwyt a wyr uym pryder.
 Pryder pryderaf yn uawr.
 Am uy arglwyt llawr llyw niuer. 4
 Ny dotynt tros uor etwaeth
 Pobyl anhyuaeth Nanhyuer.
 Gwytyl dieuyl duon
 ysgodogyon dynyon lletffer. 8

Cad a uyt y Mynyt Carn
 A thrahaearn a later.
 A mab Riwallawn rwyf myr.
 or gyferygyr nyd aduer. 12
 Difyeu ym penn y teir wythnos
 tru a nos yd ith later.

Marw ysgafyn Veilyr brydyt.

REX regwni rybyt rwyf y voli.
 ym arglwyf vchaf archaf weti.
 Gwledic gwlad oruod
 Goruchel wenrcd
 Gwrda gwna gymod 5
 y rygod a mi.
 Adureu aduant cof dy rygoti
 Erof ac ediuar y digoni.
 Digoneis geryt
 yg gwyf duw douyt 10
 vy yawn greuyt
 heb y weini.
 Gueinnui hagen ym reen ri.
 kyn bwyf deyerin diuenynhy.
 Diheu darogant 15
 y Adaf ae blant
 y ry draethyssant
 y proffwydi. 18
 Bod Jessu ym mru merthyri.
 Meir mad ymborthes y beichogi.
 Beich ry gynulleis 21
 o bechawd annoueis.
 Ry dy ergryneis
 oe gymhelri. 24
 Rwyf pob ua morwyt da wrth dy yoli.
 Ath yolwyf ry purwyf kyn nom poeni.
 Brenhin holl riet
 Am gwyr nam gomet 28
 Am y drugaret
 'om drygioni.
 Keueis y liaws awr eur a phali.

| | |
|-----------------------------------|----|
| gan ureuawl rieu yr eu hoffi. | 32 |
| Ac wedy dawn awen amgen ynni. | |
| Amdlawd uyn tauawd ar uyn tewi. | |
| Mi Veilyr brydyt beryerin y bedyr | |
| Porthawr a gymedyr gymhes deithi. | |
| Pryd y bo kyfnod yn kyuodi. | 37 |
| y ssawl y ssy met ar ma a ui. | |
| As bwyf yn adef | |
| yn arhos y llef | |
| y lloc a achef | 41 |
| aches wrthi. | |
| Ac yssi ditrif didreul ebri | |
| ac am y mynwent mynwes heli. | |
| Ynys weir uirein | 45 |
| ynys glan y glein | |
| Gwrthrych dadwyrein | |
| ys kein yndi. | |
| Krist croes darogan | |
| am gwyr am gwarchan | 50 |
| rac uffern affan | |
| wahan westi. | |
| Kreawdyr am crewys | |
| [i nev] am Kynnwys | |
| ym plith glwys wirin | 55 |
| gwerin Enlli. | |

CANUON GWALCHMEI

Arwyrein Madawc M. Maredut

| | |
|---|-----|
| <p>A RDWYREAF deyrn eurgyrn adawd. Eissor cor cwbyldawn estrawn drallawd</p> | 3 |
| <p>Ystryw dra messur ysgawl pybyl pobyl dur pressent pennadur pryssur durawd.</p> | 7 |
| <p>Prydein a danad Prydytyon borthyad ; boed kyuoed dy rad ath wlad ath wawd.</p> | 11 |
| <p>Ethiw dy ergryd yn eithauoet byd ; Arthur gedernyd menwyd Medrawd.</p> | 15. |
| <p>Madawc maws odrut mygyruab Maredut ; meirieu drablut drallawt ffossawd.</p> | 18 |
| <p>Ac yssid arnad ar neb nwy gnawd. Na mwy gronni eur noc erweint ulawd.</p> | 22 |
| <p>Ny ryt rwysc'eryr hyd troed oe dymhyr. yr ofyn herwyr yn herw ystawd.</p> | 27 |
| <p>Nyd haws yth esgar esgor dy gosbawd ; No chaffael tywyn ny bo tywawd.</p> | 30 |
| <p>Nyd oes gystetlyt y hael heuelyt ; or a pyrth bedyt a ffyt a ffawd.</p> | 30 |

Ny daw ni dotyw ;
ny chynghan ny chlyw ;
ny chclud molawd. 34
Hyd pan del Kynan kein aduwyndawd.
A Chadwaladyr mawr mur pob kiwdawd.

Marwnad Madawc. M. Maredut. d. 1160.

CARU Duw diwellig ymdired. 1
Kyrchaf car kerenhyt afneued.
car am oet nym oes.
corawc vynawc uoes ;
coryf eiryoes eur vyged. 5
Caru dyn nyd dilys ogoned.
Can dydaw y uraw urwyn dyghed.
Kereis ut Powys
Keriui uordwys ;
cosb Lloegrwys llaw hyged. 10
A hetiw ny hawt wyf oe vyned.
Nym byt byn nym beit dyn dyhuted.
Dyhet dym gorwy
diwet arwyd yw ;
Diliw ryw rin gollod. 15
REwin mawr am wyr wawr waredred.
Rwysc heb warth rwyd oe barth ymborthed.
Rydost uym penyd
Rydrwm uy tristid
Rym ergryd oer goted. 20
Rac galar garw auar euriued.
Ryuei uarw kyn Madawc mad aned.
Canawon cadut
Cadyrueib Maredut
Cad gyhut gynnired. 25
Kyn aruod yn oes uod uyged.
mor gressin urenhin gwynn gogoned.
Gruffut gretyf uwel
a grym hy Hywel ;
A hywyd oloed. 30
A hwyaf arnaf ernywed

- ar deurut Vadawc vod tytwed. 32
 Tydwet to yt vyt
 etrith uyth Kymry ;
 a chymry a chymrwyn. 35
 A chymradw a hirgadw hirgwyn
 A hirgur a dolur y dwyn.
 Ac y Duw oe dawn
 yt archaf arch yawn ;
 Awdyl frwythlawn frwyth gymwŷn. 40
 Kyuedmic geilic gal wenwyn.
 Kyueissor ector ach drylwyn.
 Trilliw y lafnawr
 treulyn ysgwydawr
 Trylew uawr ualch derrwyn. 45
 Tyrrua toryf teruysc heb diuwyn.
 heb diwad y orwlad orllwyn.
 Gorllecheisy eissyeu
 oe oesuriw aesureu ;
 oe anghau aglaear. 50
 O Vreitin ureenhin ureitgar.
 O Vadawc oe vod yn daear.
 O nennbren Powys
 o dreic dragonwys ;
 o diffwys y daffar. 55
 O diffeithiad Lloegr ; llafyn dyar wrth ut ;
 nyd wrth vedyr y alar
 Galwaf Duw gan deifnyawc aduar.
 Gal ouyt huenyt huarwar.
 Hywir draws draglew
 hywerth ueirch orthew
 Eurllew llech ysgar. 62
 Lluch ysgwn pan esgen uelyar.
 Llawch eirchriad llaw borthriad adar.
 Leerw ualch uarchawc
 llaur uawr uam Vadawc ;
 Llary llysauc lluosgar. 67
 Llywelyn llyw diarchar.
 a llawen kynny bo llauar.
 Llawurydet urydeu
 yr Madawc ys meu
 marth gofyeu gyfesgar. 72
 Aes gychwyn ysgwydwyn wanar.

- ysgor coryf ysglyf toryf taeruar.
 Esgud y aghad
 y esglywu gwlad ;
 Gwlidyaton gygwasgar. 77
- Gwae Gymry gymri gyuagar.
 Goloed grut hyged hygar.
 Hygar glew hael ut.
 Hael uab Maredut ;
 Hawl odrut gwaedreit cad. 82
- Ked eglur kedeyrn gur gyrchyad.
 cad amlwc krei kyflwc kywlad.
 Kywleidyaton gawt
 kyhoet nerthoet nawt ;
 Cun gynnawt gynnifyad. 87
- Kenydessid llawr llwyr drefad.
 Llescen dec llysscet kyuarad.
 O benn Pum Lumon.
 hyd borth Caer Leon ;
 peir dragon dreic vurthyad. 92
- O Vangor uangeibyr oleuad.
 hyd orwyt Meiryonnyt meidryad.
 Medressid mawr ri
 mawr rann gan deithi ;
 Arwystli arwystyl rad. 97
- Eur hwysgynt wyr Bletynt bleinyad.
 Aergoryf toryf teruyn achubyad.
 Och Duw na dotyw
 dytbrawd can deryw
 Derwyton weiniuiad.
- Diwreityws Powys peleidrad ryuel ;
 ry uarw ut gwlyb ystrad. 104
- A**strus chwetyl ry chweirys y Gymry
 ystryw chwerw nyd chweryan y ryle.
 Eil marth mawr mor de.
 Eil yrth eil syrth se. 108
 Eil gawt gne gnawd gyffre.
- Eil diliw dilein dreic erhy.
 Eil dyt brawd braw ystawd ystle.
 Eil llam am eduyn yw llat Llywelyn ;
 Eil dechryn am dofre. 113
 Eil dewr ut ae trymgut trymde.

- Eil dreis wael am hael am hynny. 115
 Am orwyr Bletynt
 ym gorulawt lledkynt ;
 Amyl eduynt am dyle. 118
 Am aduod arth wrth aruod aryf he.
 heb eduryd yg gweryd wely
- G**weleis doryf am dwr
 Gweleis wyr am wr ;
 am wledic Edeirnyawn. 123
 Gweleis urad a chad a chamawn.
 kyfrwg llew a llyw Meruynyawn
 Gweleis Loegyr yg grwnn
 Gweleis eis yn dwnn ;
 a thonn waed ar estrawn. 128
 Gweleis hael yn heilyaw bann llawn.
 yn metu metged y oru eirchyawn
 Gweleis wehelyth
 ac eu trefneu tryth
 ac y treth ny ogawn. 133
 Gweleis gynt wy kenynt kw dawn.
 Rac Madawc mechdeyrn Lleissyawn.
- L**liaws twr twnnuriw
 a gwaedfreu am friw
 a Franc trwch trachawys. 138
 Lliaws toryf o derrwyn Argoedwys.
 am ut glew a glywid a Lloegyrwys.
 Lliaws bart a borthid ar y wys.
 ar y uet o uelged gwlad athrwys.
 Lliaws eurueil uawr
 yn llys llary a llawr ;
 heb hyd uawr orfowys. 145
 Lliaws aes esmwyth ualch gaerwys.
 ar y helw a hwylynt tra Llynnwys.
 Lliaws cletyf claer
 a gleif rut reit aer ;
 a gawr daer drac iwys 150
 Lliaws teth rac treth tra brimwys.
 A bytin a bedrawd tu eglwys.
 Lliaws gorwyt gwelw gwalch urowys.
 urwysc fer fraeth ureisc grawnvaeth grewys.
 Lliaws gwineu fadw frawt tywys. 155

| | |
|----------------------------------|-----|
| <i>Madawc mab Maredut.</i> | 253 |
| Tu hir tref tremynyad amdyfrwys. | 156 |
| Lliaws llwyd a llei ; | |
| Lliaws erch eruei ; | |
| Lliaws grei grym diffwys. | |
| Lliaws coch keinwiw | 160 |
| kyn fun fort fawliw ; | |
| Feleic riw redecdwys. | |
| Lliaws du a dwynn | |
| a mygdwn melyn ; | |
| a milwyr dragonwys. | 165 |
| Kan ry gallas Duw dreic Powys. | |
| krei dechryn dechreu garawys. | |
| As rotwy uy ren reitun drugarawc | |
| y Vadawc uad gynnwys | |
| gan lein yg lân baradwys | |
| gan egypton gloewon glwys. | 171 |

—————

Arwyrein Ywein Gwynet

| | |
|--|----|
| A RDWYREAFY hael o hil Gruffut. | |
| O adyan Kynan keinwydiawn ut. | |
| Ywein yd elwir | |
| arglwyt hywyt hir ; | 4 |
| ef am dir yn wir | |
| yn wyth gyhut. | |
| Ef yg greid yg grew yn llew llofrut. | |
| Ef yg gryd yg grym yn rynn rybut. | |
| Ef gwr gwelitor | 9 |
| goleith y dewdor | |
| Rac ofyn an angor | |
| hyd oror mor rut. | 12 |
| Ef gwnaeth yn ungad dwygdad digut. | |
| Yn un dyt herwyt herwyr ; | |
| Cad uawr uaes carnet | |
| Cad Ystrad astyr wet ; | 16 |
| Cadarn gywryset | |
| kedeirn ossut. | |
| Cant a deu yg kreu yg kreir achlut. | |
| Cnud a chnud a vud ymdanadut. | |
| Cad ar grad arall | 1 |

| | |
|---|----|
| Cad gawad guall | 23 |
| Cad mal bad a ball a phellt ar grut. | |
| Cad a chedwyr Lloegyr a llwgyr utut. | |
| A goruod y vod y uab Gruffut. | 26 |

II

| | |
|---|----|
| A RDWYREAF hael o hil Yago. | |
| A gennys dra chas dra Chors Vochno. | |
| A gyrchws glyw Flandrys a flemychws y eu bro ; | 30 |
| a bar yndaw yn diolo. | |
| A lithws llwydkun ar fun fo. | |
| A borthes branhes Bryneich gyffro. | |
| A gymhellws treth o Dwr Penuro. | |
| A elwir o wir oreu Kymro. | 35 |

III

| | |
|--------------------------------------|----|
| A RDWYREAF hael o hil Rodri. | |
| Ardwyad gorwlad gwerlin teithi. | |
| Teithiawc Prydein | 38 |
| twyth auyrdwyth Ywein ; | |
| Teyrnein ny grein | |
| ny grawn rei | 41 |
| Teir lleg y doethant liant lestri. | |
| Teir praff prif lyghes wy bres broui | |
| Vn o Iwerton | |
| Arall aruogyon | 45 |
| or Llychlynnigyon | |
| llwrw hiryon lli. | |
| Ar drydet dros uor o Nortmandi. | |
| Ar drafferth anuerth anuad iti. | |
| A dreic Mon mor drud | 50 |
| y eissylud yn aer ; | |
| A bu teruysc taer | |
| y haer holi. | 53 |
| A raddaw rewys dwys dyuysgi. | |
| A rewin a thrin a thranc kymri. | |

| | |
|---|----------|
| <i>y Ywein Gwynet.</i> | 255 |
| Ar gad gad greude ar gryd gryd graende ; Ac am dal Moelure mil vanyeri. | 58 |
| Ar lat lat lachar ar bar beri A fwyr fwyr fyryfgawt ar uawt voti. A Menei heb drei O drallanw gwaedryar ; A lliw gwyar gwyr yn heli. | 62 65 |
| A llurygawr glas a gloes trychni. A thrychyon yn dut rac reitrut ri. A dygyuor Lloegyr a dygyfrang a hi. Ac eu dygyfwrw yn Aerwystli. A dygyuod clod cletyf diuri. Yn seith ugein yeith wy ueith voli. | 70 |

IV

| | |
|---|----|
| A RDWYREAF hael o hil balch Run. o Vaelgwn Gwynet gwinuaeth reitun. o Gadwallawn llawhir llawrvab Einyawn yrth o arth orben aerbost cadkun. | 75 |
|---|----|

V

| | |
|--|----------|
| A RDWYREAF hael o hil Eneas. Ardwyreaf glew llew lluch efras. Ardwyreaf dechaf o deyrnet Prydein ; a theyrnas kein Ywein eur was. Ardwyrews uyn tad ; y ureisc vrenhindad ; ar awen amnad y rad racuras. | 80 83 |
| Ardwyreaf inheu uann kyntorawr ffossawd ; Ar barabyl perwawd ar draethawd dras. Am cyhut ut Ya[1] Eissillit Idwal ; Nyd el heb 'dial mal galanas. | 89 |

| | |
|--|-----|
| Ac yn llys Gadwallawn gan gedwellin lliwed ; ae koffaed ked gyuadas. | 91 |
| Kynhelweis o dreic dragon wanas. | |
| Kymhwylleis Gemeis Gymry dinas. | |
| Neum karws Ywein kertawd yn was. | |
| Gnawd wedy ryserch ry sseilyaw cas. | |
| Neum rotes oe vut heb olutyas. | 96 |
| gorwytawd fyryf gnawd faw gymwynas. | |
| A mi neud adwen ar neid amlaen y gawr ; amyl y llafnawr ar ulawr vleit das | |
| Abreit ymarwar ar bar golias. | 100 |
| A brwysgyl y varan ar gann a glas. Gloes eissyoës esgar ; am kur mal karchar ; | |
| Ac angert anwar gnaws dar dan yas. | 104 |
| Ac yn oreu dyn duw ry kreas. | |
| kyn y uar arnaf neuaf nam llas. | |
| Ac or meint yssyt arnaf o geryt kymyt ath brydyt ny bryd yn uas. | 108 |
| Mab Gruffut greid am dias. | 112 |
| Meith dy dreissyeu dreic Euas. | |
| Ath lawdaf yth lawn urtas. | |
| Ath lawt pawb penn teyrnas. | 115 |

Gorohoffet.

| | |
|--|----|
| M och dwyreawc huan haf dyfestin. | 1 |
| maws llafar adar mygyr hear hin. | |
| Mi ytwyf eur ddetyf diofyn yn rin. | |
| Mi ytwyf llew rac llu lluch vyg gortin. | 4 |
| Gorwyleis nos yn achadw fin. | |
| Gorloes rydyeu dyfyr Dygen Vreitin. | |
| Gorlas gwellt didrif dwfyr neud yessin. | 7 |
| Gordyar eaws awdyl gynneuin. | |
| Gwylein yn gware ar wely lliant ; | |
| Lleithyryon eu pluawr pleidyeu etrin. | 10 |
| Pellynnic vyg hof yg kynteuin. | |

| | |
|--|----|
| yn ethrip caru Kaerwys vebin. | |
| Pell o Von uein ydwyti dwythwal werin | 13 |
| Esmwyth yssyt ynn asserw gyfrin | |
| Yt endewis eneu yn echlyssur gwir | |
| ar lleueryt gwar gwery y lein | 16 |
| Ac ar lles Ywein hael hual dilin | |
| dy chysgogan Lloegyr rac uy llain. | |
| L LACHAR uyg cleteu lluch yt ardwy glew | 19 |
| llewychedic eur ar vyg kylchwy. | |
| Kyuun westlawc dyuyr dyt neud gawy | |
| cathyl o ar adar awdyl ossymwy | 22 |
| Goruynnhic vym pwyll ym pell amgant hetiw. | |
| wrth athreityaw tir tu Efyrrwy. | |
| Gorwyn blaen auall blodeu uagwy. | 25 |
| balch caen coed bryd pawb parth yd garwy. | |
| Caraf gaerwys vun venediw deithi. | |
| cas gennyf genthi ny gynhelwy. | 28 |
| Gennilles am llif ked am llatwy ar eir ; | |
| y muner nyd mawr ymi vy gofwy. | |
| Gwyn y uyd pa diw duw yd ragwy. | 31 |
| Rieinged rwyh wry wared lywy. | |
| L LACHAR vyg cletyf lluch y annwyd yg cad ; | |
| llewychedic eur ar uy ysgwyd. | 34 |
| Lliaws am golwch nym gwelsant yr moed ; | |
| O rianet gwent gwyllt ym krybwylleid | |
| Gweleis rac Ywein Eigyl en hatod, | 37 |
| Ac o du ribyll rebyt yg greid. | |
| Gwalchmei ym gelwir gelyn y Saesson | |
| ar lles gwledic Mon gweint ym plymnwyd. | 40 |
| Ac yr bot llywy lliw eiry ar goed. | |
| pan vu aer rac caer kyuoryeis waed | |
| Gwaedreit vyg cletyf a godrut yg cad ; | 43 |
| yg kyuranc a Lloegyr llawr nyd ymgut. | |
| Gweleis o aruod aeruab Gruffut. | |
| Ri alluoet trwch tebed ossut. | 46 |
| Gweith Aber Teiui terrwyngad Ywein ; | |
| Gwynndeyrn Prydein priodawr ut. | |
| Gorisymet glyw oe glywed yno ; | 49 |
| Rac gorwyr Yago gwyar drablut. | |
| Gwalchmei ym gelwir gal Edwin ac Eigyl : | |
| ac y gynnhwryf llu hud wyf llofrut. | 52 |

| | |
|--|----|
| Ac yfymy dystyon am testun ganthut. o eissillyt Kynan Koelig dadhanut. | 54 |
| Ac yr bot am denneirch o du balch ure ureityn ; nyd athechaf drin drwy ym gythrut. Carafy eos uei uorehun lut. | |
| a golygon hwyr hirwyn y grut. caraf eilon mygyr meith arnadut eilywed asserw a seirch kystut. | 58 |
| Ny charyf llawyr vy llawr gy..... | 61 |
| [a]chan gynif kynnhor gwyth gwnet c... hut. Ny huynt a mi mor wyf dirrv... yr gwyl ; Gweilgig porfor pwyll a..... | 64 |
| Ny dirmygaf gof kyuyrdelid y.... nym rotwy rwyt eiryoed vu.....ach llywy o gynllewych hua..... eir yd gyuachlut. | 67 |
| A chubeis rac llu lliwed a llwyprynt llenwynt..... | 70 |
| gynnwys Ywein yn argl.....lyeis or gyueryr. cr..... yn ehegyr | 73 |
| kymynid ar dres droch lyghes lyr. Lluch vvg cletyf vvg keinyaw ny llwyt ; Ny llutyaf ym llaw llat nys gwytyr. | 76 |
| Gweleis angert ri rac kreic Gwycyr Pan amwyth ut Mon maws oe dymyr Gweleis yn Rutlan ruthyr flam rac Ywein ; a chalanet rein a rut uehyr. | 80 |
| Gweleis yn ymro yn amrygyr tewi ganllyw a wyr o anystyr. | 82 |
| Torred Caer Vyrtin yg gwrtrin gwyr. Gortyar a dreis Emreis eryr Dychludet teyrnet teyrnged itaw ; | 85 |
| Gwledic Aberfraw a gwlad Ynyr. Endeweis y eaws am ry hiraeth yr gwyl. Gweilgig porfor pwyllad uyuyr. | 88 |
| Pell nad hunawc gwenn gogwnn pa hyr pan deuric trawd blawd blaen euellgyr. Bid ewynawg tonn tu Porth Wygyr. | 91 |
| Bid sswyssawc serchawc bannawc breuyr. Breutwydyaw yr bun balchliw aryden dos ; ys odidawc nos neu ym hepkyr. | 94 |

Hawt wyr di er gwendir goleithychir
Honaf eu ; goruelyn y ongyr.

ANGERTAWL uy march mawr ys proueis 97
[Aml]wg Pennwaed barth a Phorth Ge[meis]

an haelon hywyt hawt y treit[eis]
[a]cheredic bebyl ba hyd dullyeis. 100

. Ywein a vnis uym mryd.

. ew hyder hud ys keueis.

. eurys mygyr y gweleis. 103

y gwr gwr y eureis

Gweith ystouyssid kynnif. . . .

kyn llat a Lloegyrllew din Emrys 106

Carafy yr ednan ae llaryan lleis.

Cathyl uodawc coed cadyr y etheis

Kyuym goluch bun ban ym denneirch o bell
pwyllid erof ar ny leueis. 110

A minheu om cof keueis defneis.

deuawd oe atawd oeth ys diffleis. 112

DYMHUNIS tonn wyrth wrth aber Fraw.

Dy chyrch tir tremud dychlut anaw ;

Diessic yd gan ednan arnaw. 115

Ar goed nwy asswe asserw yndaw.

Eil wytle didrif didwryf gyuyaw.

Adawd ym gwrthrawd gwrthred hotyaw. 118

Angertawl vy march y maes Caeaw.

Ar lles ner Kynan kynwetyawn faw.

Arglodic Gwendyd gwynn assy met pawb ;

prydein allwedawr oll yn eityaw. 122

Endeweisy eryr ar y ginyaw dynyn ;

dyreith Gwynet gwyar itaw.

Pan amwyth Ywein eur a threui Dinbych ;

dyt yn ystrad aessaur dreulyaw 126

Dybrysseis ynneu yn aroloet y Eigyl ;

Dyurydet yn Lloegyrllew rac llwybyr vy llaw

Derllytid uyn detyf uyn dewissaw

y Gadellig uro Dy ssiliaw. 130

DYMHUNIS tonn wyrth wrth Aber deu

dychyrch glan glaswyn glwys y frydeu.

di essic yd gan ednan eneu. 133

Adawd ym gwrthrawd gwrthred gereu.

Adwen gwellt didrif pan dyf dieu.

- adwen balch caen coed cadyr y ulodeu.
 Adwen yveysy uet' ae venestri o eur ; 137
 yn llys Ywein hir hywr delideu.
 Dymgwallouyed y win oe wenn adaf ut ;
 yn Aruonic Caer ger hiryll beu. 140
 Derllessid ym llaw llad ym goteu.
 yg gweith Maes Carnet can ureyreu.
 dy hepkyr alaf elyf donyeu. 143
 Dychlud clod Brydein bedrydaneu.
 Dy gwystlir itaw o Din Alclud Goglet ;
 Dreic yw yn dyhet draw yn Deheu.
- A** Duw yn kynteuin kein hindyt. 147
 Araf eriw haf hyfryd dedwyt.
 Aduwyn dydaw dyuyr dychwart gwyrt arth echwyt.
 Oguanw a chegin a chlawedawc drydyt ;
 Dymhunis tonn mor ymerweryt. 151
 o Aber Menei mynych dyllyt.
 dy goglat gwenyc gwynn Gygreawdyr vynytt.
 Morua Rianet Maelgwn nebyt. 154
 neu dreitysy tra lliw lleudinyawn dreuyt.
 neu dremyrth eurawc caer 'ar deryt.
 Ac wrthyf kyuerchyt o deyrnet Prydein
 pa vronn heilin haelaf y ssyt. 158
 A minheu ym kyhut heb gewilyt.
 Ef yt oet Ywein hir hywystyl bedyt.
 Ac amdawd o vun nenwawl defnyt.
 A dyfnwys a mi meith gerennytt. 162
 Ac ym daerawd y dreul o dra newyt.
 Ac amrant hirwrwm a grut hirwlyt.
 Ac yn llys afneued ym eitunir
 hynoeth oeth dybytaf o dybwyf ryt.
 Ac os duw o nef neu ym kynnytt. 167
 keinuod gan lywe ymy lawr ym hunyt.

Awdyl y Dauyt. M. Ywein.

ARaf haf hear gweilgi.
 Eiryoës ked oergled kelli.
 A llwynin o ssid o ssymud arglwyt

| | |
|---------------------------------------|-----|
| <i>y Dauyt mab Ywein.</i> | 261 |
| Erglyw Duw vyg gweti. | |
| Annwyd proffwyd prut yoli. | 5 |
| ut neuoet rec oet roti. | |
| Amser ym kerî ef carwn Dauyt ; | |
| y deuawd am llochi. | |
| Ny llwyt uy llech uod hebdi | |
| Kerennyt Dauyt dyuyn uri. | 10 |
| Nym rwytgaidw Rodri | |
| nyd reitus vrthyf | |
| nyd gwerthuawr ganthaw ui. | |
| Nym gwna o neb tra trossi. | |
| Trossov ir gof arglwyti. | 15 |
| mor yw gwael eu goloi. | |
| A gwlad Gymry mor gymri. | |
| Nyd mot meu dewi heb honni pwy oetynt | |
| prynnessynt eu moli. | |
| Ywein angertawl | 20 |
| anaw anuedrawl | |
| aer wrawl wrhydri. | |
| Cadwallawn kyn y golli. | |
| Nyt oet a lludw y llawtei ui. | |
| Kadwaladyr kertgar | 25 |
| kerteu kyuarwar ; | |
| kyuarvu am perchi. | |
| Madawc madyoet gotoli. | |
| Mwy gwnaeth uy mot nom coti. | |
| Un mab Maredut | 30 |
| a thri meib Gruffut ; | |
| bieu but beirt weini. | |
| Irdut urtas gymhelri. | |
| Callon klywaf yn llosci. | |
| Lleas teyrnet | 35 |
| lliaws dyurydet ; | |
| am dyurys eu treghi. | |
| Traghaf truaf trueni. | |
| Tranc am kennis kyn no mi. | |
| Metyc a yolaf | 40 |
| Metyc plant Adaf ; | |
| y Duw uchaf erchi. | |
| Archaf arch y Grist keli. | |
| wy gaffael caffaf rēi. | |
| Canhysgaeth Douyt | 45 |

y gynnif Dauyt
 y gynnhâl y deithi.
 Gan glod a goruod gofri.
 Gwyr a thir a hir hoetli.

49

Canu y Rodri vab Ywein.

DYMGWATOLES Duw dyuyn bwylladoet.
 Dymgwallouyes bot but ar gyhoet.
 Dymgoluch Goglet gweglyd luoet.
 Dymgoteu Deheu dyhynt breityoet. 4
 Dechrymynt uyg clod yg clud uandoet.
 Dymkyueirch pawb ym pob lleoet
 Pwy goreu gwledic yn y gwladoet. 7
 Dysgwrthes gwrthrawd gwrthrod y honni ;
 Hwnnw yw Rodri rwynt ar oloet.
 Ar wehelyth byth brys wy anlloet. 10
 Ataw wy wallaw o well gadoet.
 Arllutyaw Rodri y rodwynt y del ;
 nyd gochel ryuel rialluoet.
 Nyd gwr gwry amuc amyl gnud gynuedyt : 14
 ae chantreuyt ae chantreuoet.
 Nyd ef Rodri mawr mur kywdodoet.
 nwy penn kynnadlet pob kenedloet.
 Ys ef Rodri hir huyscwr deyrn ; 18
 huysgwthyr kedeyrn y cadwenhoet.
 Ac o rodriawc rwyf lliwydoet.
 Rodri rad gymryd y byd uydoet. 21

BID ged gynneuawd gynneuïn kynrein ;
 kyn twryf dwyreïn dwyre brwydrin.
 Bid wych y Goglet uch gwlet uch gwin.
 Bid lew yn Deheu yn ehag ffin. 25
 Bid Gymry ny gnaws yg gnawd ueithrin bar ;
 ac ym kyueillt car coryf ffyscyolin
 Ac os mi ae haet herwynt twyllrin.
 Nym bo un kyueith namyn Caïn. 29
 Caraf Rodri draws dreis gyffredin y enw ;
 yn Eurei yn Lladin.

Ac ym pob kyueith yn gyfyewin. 32
Hyd yd bresswyl hwyl heul Veheuin.

GOLLEWIN wledic wlad teithiawc hael ;
gwyr eil gyuael gwrawl gofawc.
Gorssaf teyrnet gwerssyll wychawc. 36
Gorset y luoet gorsaf nerthawc.
Gorseuyll yn ryd rodawc andibelld ;
nyd heb waed ar wellt ar wallt peithyawc.
Ac o Rodri oet y rodriawc. 40

Meu ynteu oreu un tormennawc.
Tormennoet anlloet an llyw tiryawc. .
Toruoet eurdorch oet am eurdorchawc.
Teyrnuab Ywein tremynnyad treis hir ;
treth treulir ae dir yn digassawc. 45
Traethaf o honaw honneid uarchawc.
Tra ym donnwy Daw dawn arderchawc.

BANN yd rann y rad y rodolyon byd ;
balch y uenwin beilch y uaon.
Bann bref biw yn riw rac e deon. 50
Pann orch | eol cad kedawl wron.
Bann beisc beryon a bwystgunyon coed ;
cadyr bonhet but a berthnon.
kyflauan taerdan rac teyrnon. 54
kein ffeleic penn dreic a phenn dragon.

DRAGONAWL ueidryawl uadyen yn eluyt ;
alaf geinryt elw dy ganrein. 57

Dy ganred dy ged dy gyfwyrein.
Dy gynnif dylif dedlid gymein. 60
Dy gymri gymryd
dywyn dy wynvyd ;
Dy ganhan genhyd
am pryd am prein.

Dy wascar kynygyn rac dy rein. 64
Dy gwesgryn drudwyn drudwyr lludein.

Dymgorllwyt arglwyt
argrein wyr Gruffut
Dadanhut angut 68
angert Ywein.

Dychyrchws uy llyw llew mawr mirein.
Dechennis dewis deurut goeluein.
Dy warae oreu dy orwyrein. 72

| | |
|---|----|
| Dy orofyn ar bawb hyd bat Ruuein. Dysgwedwn gwelssant ar gant kelein ; Am draeth Edrywy adrywet brein. | |
| E RBYNNED eruei | 76 |
| eur ualch wawd Walchmei ; yn awr diuei | |
| yn urtedic | 79 |
| Yn synhwyr yn llwyr yn llunedic. Yn veith verth yn gerth yn goethedic. Yn enw un oric emennic e myt ; e diebryd ny diodric. | 83 |
| Nys muner na ffer na ffynedic Nys diueirn kedeirn cad arglodic. Nyd yn wryr yn war yd wesgryn escar ; yn wythuar yn weith vudic. | 87 |
| Yn hywyt yn rwyt rac hwyedic. Yn riet Gwynet gwynnydic. | |
| Yn gar gan douyt | 90 |
| yn y gerenhyt ; yn dragywyt | |
| antraghedic. | 93 |

Breutwyd Gwalchmei.

| | |
|---|----|
| B OED ym disgwy Duw dwywawl annwyd. Mal y dysgws Duw Dauyt broffwyd. Boed ym dysgwy Duw dwys ym gadwyd. Rac cadeir enweir yn weithen rwyd Rym llywy Duw yn diarswyd, | 5 |
| A dily arglwyd a erglywyd. Ry llouyes ynteu undanc gyuatef ; gan egylyon nef neu ry urtwyd. | 10 |
| Yr mawr gwymyp Madawc modur plymnwyd. Am bost cad ked goeth oeth ym uthrwyd. Nym ethreuc Duw a dicuryd osseb ; Ny llutywn y neb newid breutwyd. Nyd breitgof gennyf ken bwyf llwyd. | 15 |

| | |
|---|----|
| Lleas Goronwy gwr yn ysgwyd. Nyd geu oe agheu ym aghenwyd. Yn agal goual dyual dyfrwyd. | |
| Dyfriedet uonhet uennic yt wyd. Dechryd hun a hoen honn pan dotwyd. Dychyrch kyuarwyt dychyuarwyd a mi ; o drechryni y tri yt ym treulwyd. | 19 |
| Genilles gnaws eur awr y ducpwyd Cwl oet uyg gadu cany adwyd. | 24 |
| A adwy creawdyr mad y crewyd. y watawl yr Duw diawd a bwyd. A dillad y noeth nawt rac anwyd. A gwely a thy a thes aelwyd. | 28 |
| Eli vreyenhin elwch yt wyd. Nyd el yth blegyd neu ry blygwyd. Ac am bo om but ymuwetwyd. Bod Duw ym diheu cadwyd. | 32 |
| A chadw dy gyureith hyd ym kyuranc am lleith am llwytaw golochwyd. | 35 |

Gwalchmei y eua y wreic.

| | |
|--|------------|
| K ALAN hyture kein kynwyre Kyuarwyt dwuyr yny dyuyrllle. Kyuarwar ac wyf ac gywir garu ac auar gyuwyre. | 1 4 |
| Kennhym can yn Duw neud de Kyfryw atrec kof atre. Kyfdaerant y ron a rin a cheryt a chur gnodyt ar ne. | 8 |
| Gnaws etyn adnabod bore. Gnaws am bann bennyal ystre. Gnawd om gnawd gwychrann y valchlann vebin ; Gnawd o drin dres aele. Gnawd wedy ryserch ry se. Selwet gwyth gwrthy dwyre. Gnawd erof hiraeth edygyllaeth echen, ac ucheneid vore. | 16 |
| Gnawd march o veirch-rabire. | |

Yn varch dewr yn varch dyre.
Gnawd gwreic gwell genthi a vo gwaeth iti ;
 vy adas ny debre. 20
Diliw a dyvu dytbrawd a dyvi ;
 y dygyuor y gynne.
Yt ygyfwrw enwir yn enwerys goll ;
 yg Kyllestric dande. 24

CANUON AC AWDYLEU
KYNTELW BRYDYT MAWR

Arwyrein y Ewein Gwynet.

ARDWYREAF hael hwyl gyfyргеin yg cad ;
 Hwrt gleiuye ueityad uleit kyfwyrein.
 Yn eil arwar mawr myn yd gygein.
 Yn eil awduryaeth metuaeth madyein. 5
 Yn ualch awyt gwalch goradein.
 Yn eil awen dofyn o dwfyn gofyein.
 Yn eil arwreit vy huadein.
 Yn eil arwyre eil arwyrein.
 Yn eil gert ym rwyf yn rwyf yd uein.
 Yn eil geir molyant moli Ywein. 10
 Kyuarw ac eigyl am Degeigil diret
 gwaedlaw ar ddarwet gwaed ar ddarwein.
 Kyfarfu ddreigieu rieu Ruuein.
 Ac eissllyt run rut y gwigein. 14
 Dragon o ddwyrag dreic o ddwyrein.
 Dreic wenn ollewin well y dichwein.
 Oet cleudaer Oet claer cletyf uch gwein.
 A llinon yg gnif a llas rac llein. 18
 Llafyn yn llaw a llaw yn llat pennein.
 Llaw ar llafyn ar llafyn ar llu nortmein.
 Ac eryuoet trwm rac tremid agheu ;
 Ac er yued creu ac eryuein. 22
 Ar wyar ar wyr ar wyngnouein.
 Ar gnawd y kigleu adneu ednein.
 Ar edrywan gwan gwaew yw yn adein.
 Ar edrywet gwaed gwaetei gicurein. 26
 Marchogynt ueirw ar uil urein.
 Marchogyon Bryneich branhes Ywein.
 Kelyrnet dachwet kalanet krein.

| | |
|---|----|
| Kelennic utut koelut kelein. | 30 |
| Kynt yt awn am dawn am dadwyrein. glyw : kertoryon amryw am rot Ywein. | |
| Ar hil cadyr Cadell hiryell hiryein. | |
| Ar bergyg koelyg am eu koeluein. | 34 |
| Ergyrwaew kludlan klod huysgein. | |
| Eryr huysgwr ysgwyd arwein. | |
| Erchwynyawc trylew trylwyn uch prein. | |
| Tryliw y ongyr angyrc rysgein, | 38 |
| Gweith Aber Teiui torrynt grein waewawr ; ual Gweith Vadon vawr wryawr oryein. | |
| Gweleis gadeu geirw a rut ueirw rein | |
| Oet ryt y uleityeu en hargyfrein. | 42 |
| Gweleis eu hadaw hep eu hadein y dan draed adar gwyr gwanar gwein. | |
| Gweleis eu trychni trychant kelein. | |
| Gweleis wedy cad kolut ar drein. | 46 |
| Gweleis rac teruysc twryf aduirein. | |
| Toruoet ymosgryn taryf ymysgrein. | |
| Gweleis trydar crein yar drumein mor ; | |
| Gweleis y hesgor ysgar dilein. | 50 |
| Gweleis beleidyr gwyr am uagwyr uein. | |
| Gweleis pareu rut rac ruthyr Ywein. | |
| Gweleis ar Saesson trychyon truein. tru dyt diuedyt uedel kyngrein. | 54 |
| Gweith vudic gwledic gwlad Veibystonein. | |
| Gweith brynn Dygannhwy eu dyganrein. | |
| Gweleis yn Rutlann yn rutlanw kein toryf arwr am wr am orwyrein. | 58 |
| Gweleis rac Pennvro pennadur digart ; | |
| Gweleis rac Pennart penn ar digrein. | |
| Gweleis eu berth là thlu yg krein. yn yd byrth berthdud golud gwylein. | |
| Gweleis dyryf dygyn gweleis dyrein. | 63 |
| Gweleis dyrawr awr arwyt dadsein. | |
| Gweleis daryf ar gyfaryf ar gyfannyein. | |
| Gweleis aer uch caer uch Coed Llwyuein. | |
| Nyt oetynt Wynet wrhyd uychein | |
| Nyt oetud vygwyl vugeil Prydein. | 68 |

II

| | |
|--|----|
| ARDWYREAF hael hawl diachor .dreic aerdaryf aryneic aerdoryf agor. | |
| Aer uawr wyd vawr uar ; aerbar bedror | |
| Aeruawr vut vawrualch gwalch gweilch oror. | |
| Aer gygrwnn ystwnn aedunn eisdor. | 5 |
| Aer gygretyf annetyf andiolor. | |
| Aer a wnaeth ar draeth a dreithitor. | |
| Rwg Aruon peues a mynwes mor. | |
| Aer rac dinas caer cadyr dyelor. | 9 |
| Kadarn gyuaruod gwrthod gwarthuor. | |
| Oet dygyghwet **eigyl oet digyghor Lloegyrr llu Pridein yn ymatcor. | 12 |
| Oet anystwyth gwyth gweith anescor. | |
| Am Deui am dwr am dwryf angor. | |
| Oet amdrech llyghes aches achor. | 15 |
| Oet amgen Gweith Von a Gweith Vangor. | |
| Oet amgoch ystrad am ystryw por. | |
| Oet amlwc yscwyd am Weun-ysgor. | |
| Oet amliw geleu oet amyl gelor. | 19 |
| Oet am dineu creu cleu clywitor. | |
| Oet gwrt am alaf am Alun drefred ; | |
| Oet gwyr ban broued kyfred kyfor. | |
| Greid goluch dyluch dilochitor. | 23 |
| Grym afyrdwl Erkwl ar grynitor. | |
| Teyrnas uy rwyf rwysc ediuor. | |
| Teyrnuoes eiryoes eiryachator. | |
| Teyrnet ae gwyl a gwelhator. | 27 |
| Teyrnged yth law taw telitor. | |
| Teyrneic arwar aruollitor gwen ; | |
| Teyrningert awen amgen am gor. | |
| Arwret Gwynet gweinidator. | 31 |
| Arwyrein Ywein kein kenitor. | |
| Arglwyd am kynuaeth kyn uy hepcor. | |
| Ar ueirch pasc yg gwasc yg gwisc porfor. | |
| Arglwyd am porthes porthle teudor. | 35 |
| Porthloet ysgwydawl pyrth mawr marmor. | |
| Arglwyduar gwrduar gwrt uaes oror, | |
| Arglwyduaf gwraf gwrhyd Ector. | |

| | |
|---|----|
| Arglwyt Duw hetiw boed hawt amor llary ; llid esbyd ysbar ysbydawd yor. | 40 |
| Nyd amdlawd nam guawd nam gwetidor. yth uyw uaelgwn ryw rann gyfeissor. | |
| Nyd af y genhyd mynwyd mynyor. | |
| Nyd athwyf dreis wr dras dy gyghor. | |
| Nyd adwyd hebof heb gof heb gor. | |
| Nyd etiw hebod raclod ragor. | 46 |
| Nym golo gouro gwr diohor. | |
| Nym golut golud golychator. | |
| Nym gomet oe barth borthueirch efriued ; beirneid am regyd beirt am ragor. | 50 |
| Ath uolant ueirtyon derwyton dor. | |
| O bedeiryeth dwfyn o bedeir or. | |
| Ath gyuarwyre bart bre brontor. | |
| K yndelw y kynn helw yny kynnhor. | 55 |
| Ath gyueirch ke(rt)wr kyfurdator. | |
| Ath gyuarchaf well pell itor. | |
| Hanpwyf well o honawd gawd gwostor | |
| Hanpych well o honaf | 59 |

III

| | |
|--|----|
| A RDWYREAF hael o hil Einyawn yrth ny cheuir y byrth erbyn berthnawn gwalchlid gweilch lawn | |
| A oru gwythlawn | |
| A oruu ar llu rawn | 5 |
| A oreu cadeu Keredicyaw(n) | |
| [A oreu] kynrein koeluein kyflawn | |
| A butlam botlawn | |
| A dylud ky frwythlawn | 9 |
| A dylir kynnif kanyys dichawn. | |
| A dily Kymry ae kymer drwy barch ual y kymerth march gwedy Meirchyawn. | |
| A dyryt y vut y ueirt proestlawn. | |
| A dyrann atan ataw yt awn. | 14 |
| A uo balch dullyaw o dull kyfyawn. | |
| A uo traethadur traethed y dawn. | |
| A uo bart digart o mynn digawn. | 17 |

| | |
|---|-----|
| Ker bronn bro lydan gochaan gochaawn. | |
| y dangos nad byw llyw Lleissyawn. | |
| y geissyaw mynave myned a wnawn. | 20. |
| Ny cheissyaf drostaw metylyaw myned ; | |
| Nyd keissyaw caled ked Kaswallawn. | |
| Nys llut llu kygretyf detyf Dyfynwallawn. | |
| Dyfynwallaw anaw anewic dawn. | 24 |
| Nys cart kyrt amnad aghad agkrawn. | |
| Nys car lliid uyged lled uegin grawn. | |
| Nyd lle er gan lluchuar lluchueirch erchrawn. | |
| Nyd lle gan helder krynoder krawn. | 28 |
| Krynei Vaes Carnet rac carnyal y ueirch ; | |
| Rac taryf dihefeirch tyweirch tir dawn. | |
| Krynei ulaen bra**ad brad gad greulawn. | |
| Rac bar breisc wle(dic) ual brig briwgawn. | |
| Krynei elorueirch bre bryd nawn | 33 |
| Crynei elen rut rac y we | |
| Crynei gylch cadlan cadle estrawn. | |
| (Crynei) calch llassar llas eithinyawn | |
| Crynei koryf a chwyr ysgwydawlwr ; | |
| pan dorres twr Mebwynyawn. | 38 |
| Crynei ys is Gwynn fynnawn. | |
| Meu uad (go)sgort gwaewdawn. | |
| Trydar ulawt adarogawn. | |
| Trylew keu | 42 |
| Tryliw eu peleidyw pan uo | |
| am uetgwyn am uetgyrn llawn. | |
| Tyrrant am eu rwyf rwysc anogawn. | |
| Toruoet amniuer am ner am nawn. | 46. |
| Am Eryr kedwyr am keidw yn yawn. | |
| Kedwid Duw o nef nerth Meruynyawn. | |

Marwnad Owein Gwynet . d. 1170.

| | |
|--|---|
| K ADWEDIC ym cof cotyant om arglwyd ; | |
| cor dygwyt caer dygant. | |
| Aros marw mawrgoel darogant. | |
| Armes dreic dragon pedrydant. | 4 |
| Lliid ergryd esbyd esborthyant. | |
| Llydw am nawt oesgawt yscarant. | |

| | |
|--|----|
| Llwrw branes llawn ormes ormant. | 7 |
| Llyw llafnawr llew llawr llaw dichwant | |
| Llwybyr llanwed llenwis y dw(fy)ant | |
| Om prydest <i>ym</i> Prydein amgant. | |
| Amgreid bryd o bryder aduant. | 11 |
| Amdrist beirt am dreis diirtant. | |
| Amgen fyrt oe gyrt yd gerdant. | |
| Am Ywein Gwynet yd gwynant. | |
| Aig moreb deu wyneb Dyfnant ; | 15 |
| Dyfnais rot oe uot oe uetyant. | |
| Metgwyn meith an maeth oe aryant. | |
| Metgyrn dyrn dyrnyad gletiuant. | |
| Medel kyfrieu kyfriuant dreic | 19 |
| fwyr fyryfder fer fynnyant. | |
| yn des gwrhyd ardunyant. | |
| Gwrt eissor essillyt Morgant. | |
| Nyd aeth treis tros Emreis a | 23 |
| Oe amrawd gwarthulawt gorthoryant. | |
| Av seint seith mil dybuant. | |
| Seith angert se'gno yn diuant | |
| Glas uereu heyrn heasant. | 27 |
| Glas lassar gwasgar gwisgassant. | |
| Am dwyll marchogyon marchogassant wyr ; | |
| am du llyr a lliant. | 30 |
| Am ardal caer dathal doethant. | |
| Glyw amdrei amdrwch yt aethant. | |
| Amdrychyeid uleinyeid uleit anant. | |
| Amdrychoet am drychu naw cant. | |
| Amdrychyon beryon buant. | 35 |
| Amcoch brynn a phenrynn a phant. | |
| Amyl kelein yg crein yg creunant. | |
| yg creu y creulanw ewyngant. | |
| Dor yscor ysgwyd eliphant. | 39 |
| Elyf nawt adrawt edrywant. | |
| Edewid arnan ernywyant. | |
| Yr nad byw rywr ryw Runblant. | |
| Cart aghart aghen am reidyant. | 43 |
| car kerteu kertoryon ramant. | |
| cadarn varn veirnyeid gwestiuant. | |
| Cyrt vorach kyuetach carant. | 46 |
| K ERTGAR kyuarwar kyuarwyt yw Duw ; | |
| diwetur kyn trychwyf. | |

| | |
|--|----|
| Am rotes nyd rot gwaradwyt. | 49 |
| Trech Wynet haelonet hylwyt. | |
| Trevel gortrud golud goleurwyt. | |
| Coel calan kyman kymhenwyt. | 52 |
| Glew gloewrad gloew gynghad gygwyt. | |
| Kyn canueirch oduch keirch kynnwyt | |
| Kynwan toryf teruysc ymorchwyt. | 55 |
| Kynwaew gwyth gweith vutic Arglwyt. | |
| Gwedy gwalch gwladlawch gwladlwyt teyrnas | |
| teyrnet gynagkwyt. | 58 |
| Gwedy gwawr gwryawr gwreitwyt. | |
| Gwreit ri gwesti gwastadrwyt. | |
| Gwedy gwr arwr ar orwyt. | 61 |
| Aer oruc orei bei canmlwyt. | |
| Ny thwyll pwyll pellnod heb arglwyt. | |
| Ny thyf cof rac cotyant ebrwyt. | |
| Nyd euras rieu ryd afrwyt. | 65 |
| Ryd eureis Emreis amrygwyt. | |
| Neud efryt Kertawr neud afrwyt kerted ; | |
| kert am ged am gerthwyt | 68 |
| Can ethyw llawr llyw llawn awyt. | |
| Llawch Gwyndyd gwenndud ehagrwyt. | |
| Beirt borthyad breint neirthyad nerthrwyt. | |
| Braw Bryneich ysgwyd ueich ysgwyt. | |
| Balch edlid yssid ys arwyt. | 73 |
| ys ernyw ys arnaf yd gwyt. | |
| ys wyf wedy rwyf rodrwyt. | |
| Bart diuro dyuryd heb arglwyt. | 76 |
| A RGLOWYT glew aerllew ydan eurllein glet ; | |
| gletyual gynwyrein. | |
| Arglwyt rwyd rut vu y gigwein: | 79 |
| Arglwyt hael hirglet dadwyrein. | |
| Arglodic arglwyti orchrein. | |
| Argledyr llawr arglwyt mawr madyein | |
| Aryf eryf Eryr Nanhoeunein | 83 |
| Araf yw arwyt y dichwein. | |
| Ar drud walch gwrealch goradein. | |
| Ar hil Run rut weryd a mein. | 86 |
| Y dragon Coelig nyd coeluein y duyn. | |
| ys coel brwyn braw dilein. | |
| Y gertawr am preidyawr am prein. | |

- y eilwyon am eirchyon archuein. 90
 y uleit rut y uraw vut y urein.
 y ueirt dwfyn dyfryd a gofyein.
 y Gyndelw oet ardelw urdein.
 urt wledic lluryc llu aergrein. 94
 Urtws Duw diwyrnawd Ywein
 urtawl Benn priawdnenn Prydein.
 Mal Gweith arderyt gwyth ar dyruein cad ;
 yn argrad yn aergrein. 98
 Uch myrt wyr uch Myrtin oet kein.
 Uch gwalchlan yn gwalchlat pennein.
 Uch gwaew Rynn yn rutaw adein. 101
 Uch gwaet gwynt goleu hynt gwylein.
 Uch gwaet lyry gwaedlanw gwaetei gigurein
 Uch gwaedfreu uch adneu ednein. 104
 Yg gawr huysgwr huysgein yn wybyr ;
 yn ebrwyt gyuarwein.
 ygwruoes yg oruaes kyfyrgein.
 ygoruawr gwryawr goradein. 108
 ygwryal ygwrrhyd Ywein.
 ygorun aergun aergyfrein.
 yn aergad yn argoed llwyuein. 111
 ym penn dreic dremynt oet kelein.
KELENNIC beirt byd buchet redussyon ;
 Bugeil Mon mall diret. 114
 Oe uawrulad morad marannet.
 Ym roted riued anryuet.
 Ym aelwyd yd barthwyd berthet.
 Berth warthec anrec anrydet. 118
 As dygaf ys dygyn atchwetlet
 Y uawr glod hyd uawr gluyd rosset
 As duch Duw yn y dagneuet.
 A duc treis tros Erch a Helet. 122
A wnaeth anuadrann anuedret ar wyr ;
 ar weryd Maes Carnet.
 Pan amuc Tegeigyl teg rysset ;
 Rysua cad Cadellig vonet. 126
 Oet tramawr trameirw yn dyhet.
 Oet trymle gweithle gwythlonet.
 Oet trom lan koelwan caluet. 129
 Oet tramawr tremynei tachwet.
 Oet tremid kyfnewid cochwet.

| | |
|--|-----|
| Cledyual cleu dywal diwet. | 132 |
| Klwyf efnys dyurys dyurydet ys meu ; Braw gouyeu breu gyfet. | |
| Porth hoed argoed argywet. | 135 |
| Portloet gwawr porthes llawr llaryet. Am rotes rut eur gymyrret As rotwy trindawd trugaret. | 138 |
| Gwrawl hawl haelonaeth gorsset. Gwrualch balch bwlch y diuäet. Gwr efreis yn treis yn trosset. | 141 |
| Gwr aureid y uarwneid y uet. Gwr gwaedrwyf aerglwyf eurglet oet y aryf ; eurgoryf taryf toryf hywlet | 144 |
| Gwlyt wrth wlyt wrth wlad gyuanhet. Garw wrth arw wrth awr gyminet. Chwec wrth chwec wrth chwetyl y uawret. | 147 |
| Chwerw wrth chwerw wrth chwant kywrysset. Gwrt wrth wrt wrth ortrud g6net. Glew wrth lew wrth lyw teyrnet. | 150 |
| Gwyl wrth wyl wrth ellwg reuet. Gwnn oet hwnn oet hiryell Gwynet. | |
| G wynet argynnan aer gynnygyn rebyt. Gwystyl bedyt byd eilyc. | 154 |
| Ym buchet haelonet hilyc Hil haelon heilyn dechymyc. Hawl greulawn hael hwyr graun hirgryc. Hart y uart y uwrt Nadolyc. | 158 |
| Oet aelaw ker aelwyd Beblyc. Pobyl ar wlet yn het yn hirdryc. Mygyr dragon gwron gwyrennyc. | 161 |
| Medw metlys melys eu mestyc. Meirieu agheu agkeinmyc y uarw ; Y uarwnad ny diffyc. | 164 |
| Aerllew taryf toruoet uriw ennyc. Arllaw lles arlleg tres treissyc. Kyrt kertynt mal kynt Kelliwyc. | 167 |
| Ar wyr wawr ar ueirch mawr mawrthyc. Ffraeth leissyon leissyeid kynhebyc. Ffriw eurdo ffrwyngno ffoen dyuryc. Ffrawt wallaw anaw annewyc. | 171 |
| Y uynw y uyned am dirmyc. Baran llanw ger llyges gerryc. | |

Marwnad Kyntel

| | |
|---|-------------------|
| Bleit aerulawt amnawt am mwythyc Berth nerth ner haelder huenyc. Burthyad cad kedeirn ar drussyc. But am buam bo y edmyc. Bot am rot am rwyt gelennyc. | 175 178 |
| Buelyn am win am wenyc o uet ; ueirt orsset wersslylyc. Gwerssyll toruoet tew llew llatei. Gorssaf taryf taerualch ual Gwalchmei. Goruaran gwruan goruytei. Gwr yn aer yn aros gwaet uei. Bryd Erof gryd aryf greu a dodei. Brwydyr eurgrwydyr eurgrawn ny gutei. Bradawc weith gwynnyeith gwynnygei. Brys briwgad brig bragad briwei. | 181 184 188 |
| Brwysc lafneu yg kreu yg krei calanet ; kyminet kymynei. Gwyrth heli Teiui tewychei. Gwaedlan gwyr a llyr ae llanwei. Gwyach rut goruut goralwei Ar donnyar gwyar gonofyei. Gwytueirch tonn torrynt yn ertrei. Gwythur naws ual traws ae treissei. Gwytuid Eigyl yg clat ae trychei. Gwytgwn coed colled ae porthei. | 191 194 197 |
| Gwytwal dyfneual dyfnassei uy mot ; uy metyant a gaffaei Colleis arglwyth call nim collei. Coryf eurdoryf eurdal am rotei. Cof cadulawt am cawt am carei. Car kertawr kerteu ae kyrchei. Gryd wasgan lluchuar am llochei. Grym dillut dullus uab eurei. Gretyf greidwyr a Chynyr a Chei. Glew defawd glyw oestrawd aestrei. | 200 203 206 |
| Ystre hynt wastad gwestei gwynuydic ; Gwynn y uyd biefei. Gwyth ysgor tra mor tra Menei. Gwlyt eluyt elweis o honei. Tra vu Ywein mawr ae metei. Met a gwin an gwirawd uytei. Gwynet wenn Gwyndyd lenn ledpei. Gweddy gwawr cad uawr ae cadwei. | 210 213 216 |

- Pa wladwr arwr ar wyndei.
 Pa wledic a wledych arnei.
- G**WLETYCHWS ar wlad ar wletolyon met ;
 A metyant ar diryon. 220
 Gwletychawd molawd mil ueirtyon.
 y uoli teithi teyrnon.
 Gwladoet peir cadeir caduaon.
 Yn teruyc yn teruyn ssaesson. 224
 Yn toruoet kyhoet kygreinon.
 Yn taryf enwerys gwrys gwron.
 Yn twryf llua a llef ysglyuyon. 227
- Kyrn kenynt kertynt carn weilwyon ar dir
 ar deruyn Caer Llëon.
 Eurllew byd esbyd esborthyon. 230
 Eur llyw llwyth lleithic prydytyon.
 Eur golofyn eur diofyn deon.
 Eur anrec Redec rodolyon. 233
 Eur gor dor dinas kertoryon.
 Eurgoryf toryf teyrnas Nwython.
- Eur dreic Eryry eryron uyhyr ; 236
 Eryr gwyr golluchon.
 Dangossed gweithred gweith uadon.
 Yn dyt gwyth gweith vudic dragon. 239
 Ar llwrw yscwydvrw ysgyryon.
 Ar llwybyr llat a llafneu rutyon.
 Ar greulif ar greulyd veirwyon. 242
 Ar greulan baran beryon.
 Ar greulem ar greuled Aruon.
 Creulanw gwaed am draed amdrychyon.
- Amdrychid eruid aruogyon y lawr ; 246
 am eurglawr mwynuawr Mon.
 Nyd geir geu ef goreu gwron.
 O vor ut hyd uor iwerton. 249
 Hyd Elued trefred cae Iton.
 Hyd Eluael eilua Gwennhwysson.
 Hyd Weryd wrhyd orchorton. 252
 Hyd warawd reidgnawd reidussyon.
 Hyd Gaer Geint y gadw breint Brython.
 Hyd Gaer llyr a hyd Gaer Llëon. 255
- Hyd ystreigyl hyd eigyl hyd Aeron yt aeth ;
 y bennaeth o Benmon.

| | |
|--|-----|
| PENNAF gwr nyd gorwac hoffder. | 258 |
| Penn rieu riallu ymher. | |
| Tres trachwres trochyad y Trymder. | |
| Prein Prydein preitwyr ehofynder. | 162 |
| Peir enweir enwawc y glewder. | |
| Par anwar anwas yn racter. | |
| Pobyl wasgawd ysbydawd oesber. | 264 |
| Post esbyd oesbarth Elifer. | |
| As barn nwy daduarn ae daduer. yn yawn ; | |
| na wnaeth crawn crynnoder. | 267 |
| as molaf mal yt adroter. | |
| mal ym cant o bob cant kymer. | |
| Am hir wnaeth hiraeth hir amser. | 270 |
| Hil Maelgwn Maelgynig ener. | |
| Marw mawdreic mawdrwc y daduer. | |
| Mab Gruffut cletyfrut clot fer. | 273 |
| Maws metgyrn teyrn tyner am rotei ; | |
| nyd rotyon ny daler. | |
| Nyd a gwad a rad ym roter. | 276 |
| Am rotes rwygles rwyf niuer. | |
| Oe alaf amliw biw breuer. | |
| Oe breityawr oe uwynuawr vuner. | 279 |
| Oe winllynn oe winllad ucher. | |
| (Oe) wennllenn (oe) wenllys | |
| Oe wennllaw anaw anober nym doeth ; | |
| can doeth ym a llawer. | 283 |
| O gynnif o gynnhal yawnder. | |
| O gygretyf o detyf o dyfynder. | |
| O diffryd Gwyndyd rac gwander. | 286 |
| O warthrut gwrthryn gwyn gwarther. | |
| O dyrru ar llew llu llwyrdder. | |
| Llyw llwyrdreis llwyrdraws y niuer. | 289 |
| O dorri o derrywn ober. | |
| O gadeu riuedeu rif ser. | |
| O gadwyd Prydein rac pryder gorwlad ; | 292 |
| gorulotyad gorulygder. | |
| Boed llewenyt boed lleuuer. | |
| Boed kyuadef nef ym ner. | 295 |

Canu y Hywel. m. Ewein Gwynet. d. 1170.

| | |
|--|----|
| CADEIR beir beryf | 1 |
| Cannyad Duw gennyf | |
| Cadyr deissyf heb dissut. | |
| Dawn kyflawn digawn digyflut | |
| Digart gert y ged diorchut. | 5 |
| Diheueirch gystut diruawr vut gwrutulwg ; | |
| Trin trablwg trablawt ut. | |
| Treis ormeil ormant ormes lofrut gawr ; | |
| gortwy llawr gorten ut. | |
| Ry gallas rec dinas rac dut. | 10 |
| Oe hygder ehag dud uaredut. | |
| Pan wnaeth balch odrut bylchu Flemissyeid ; | |
| Fleimyeid greid gryd ossut | |
| Brwysc anad o gad oet ganthut. | 14 |
| Brwydyr a chrwydyr a chryd arnadut. | |
| Brwyngwyn gyuamwyn gyuamrut afyrdwyth ; | |
| Gwyth beith bwyth bu eidut. | |
| Gwych yt aeth traws bennaeth trostut. | |
| Gwr(t) eissor essillit Gruffut. | 19 |
| Gwybu bawb heb gel gwyth gurt hwrt Hywel ; | |
| yn Ryuel kyn rybut. | |
| Gwyt briw gleu a llafneu lledrut. | |
| Gwytuid gwyr yg weryd achlut. | 23 |
| Gwyr y glyw trychyon rac tra chythrut. gwaew | |
| a gwedlin ar eu grut. | |
| Grut vutic wledic wlad ohen. | |
| Grugunan rwyuan rut onnen. | 27 |
| Nyd o nerth llaesgad yd geis llescen dir ; | |
| Hy molir meint y lenn. | |
| Hud uriw calch am ualch eluyten. | |
| Hud wyf uart y ueirt Kyghallen. | 31 |
| Hud af yg kyntoryf yg kynhen am kert ; | |
| am kynhelw om perchen. | |
| Hud aruoll archoll yn archlen. | |
| Hud arwet arueu ae loflen. | 35 |
| Hud arueit tra Threnn treityaw y alon ; | |
| Treul dragon Saesson senn | |
| Hud ysgithyr y esgar yn dilen. | |
| Hud ymbyrth y ysgwyd asgen. | 39 |

| | |
|--|----|
| Hud ymbraw am breityaw breisc nenn. | 40 |
| Hud ymbeirch diheueirch a diheu benn glyw ; Deheubarth o Gollen | |
| Hud amnawt hirulawt hir wen y ysgor ; hir gor dor doeth gymen. | 44 |
| Huan wrys hawl echrys ochren. Hual gryd kedernyd kyngen. | |
| Kyngen gywrysset am gywrys Deheu ; Llary llacheu heuelys. | 48 |
| Llathrei lafyn oe law ar gyuys. Llachar glaer yn aer yn dyrys. | |
| Ac ysgwyt yn rwyd rac ysgwn plymnwyd ; Ac ysgwyd ar y ystlys. | 52 |
| A phareu yn phyrif hyd enuys. yn eis meirw a meirch yn cochwys | |
| Ac ar Gastell Gwis gogwys yd orvu ; godwryf llu lluchyad gwrys. | 56 |
| Arwr ualch ar uolyant ysbys. Ar uoloch dragon dreic efnys, | |
| Pan ar urwydyr ar uryr arlwy brys bleityawr ; a gwaewawr uch gwregys. | 60 |
| Pan dineu gwyar greu ar grys. Arueu gwr gwron ae dengys. | |
| Aruod anwaret enwerys yggawr ; angert llawr Lloegyr echrys. | 64 |
| Anlloet kyrn teyrn teir ynys. Anhawel Hywel hawl gyfrwys. | |
| An tywallt y lys o liaws eirchyeid ; pan archant y emys. | 68 |
| E MYS ffraeth yn ffrwynuawr am daw. O frawt uot ut heb lutyaw. | |
| Caffwn y radeu Caffawd an gwawdeu ; | 72 |
| Cathleu cleu kerteu caw. Carwedros cauas y ganthaw. | |
| Cadarn dan gwan trywan trwyttaw. Camp ragod aruod arueityaw ac aryf ; ac arhos heb gilyaw. | 77 |
| Cas trymdras trymdreis ardwyaw. Car kedyrn caen heyrn heidyaw. | |
| Kaereu divuryaw cad arllaw aerllew ; aerlleng glyw glew difraw. | 81 |

| | |
|--|-----|
| <i>Hywel m. O. Gwynet.</i> | 281 |
| Cart wrthryn y wrth Aberfraw. | 82 |
| Canys tec teyrnas idaw. | |
| Teyrnet yntaw ynteu daearglas ; ry allas rwyf anaw. | 85 |
| Taryf taeruar trydar vawr yndaw. | |
| Tarw bytin dylin dyludaw. | |
| Taryf ar ysgwydaw terrwynyaw a dysc ; Teruysc fysc festinyaw. | 89 |
| Terrwyn ri yn torri arnaw. | |
| Teyrn dreic a dragon wrthaw. | |
| Twrwf tonn torchawc hael trwm oet o glywel ; Twr Kynuael yn kwytaw. | 92 |
| A flameu odrum yn edrinaw. | |
| Ac angert ac ongyr yn llaw. | 96 |
| Ac gwyr gyrrh am byrrh yn burthyaw gorwlad ; A bragad yn briwaw. | |
| A brywdyr a breis(c) rwysc yn brwysgyaw. | |
| A breuolyon cwyn yn cwympaw. | 100 |
| Yn Aber ystwyth yn ystrywyaw gwyth ; Gweith uadon ymdullyaw. | |
| Gosgort llawr kyn llat o honaw. | |
| Gwisgwys llary lluryc am danaw. | 104 |
| Gwasgawd gwawd gwaet nenn ; Gwr yn gwisgaw penn ; Gwasgarei bawb racdaw. | |
| Gosgort wrt a ordyfyn preityaw. | 108 |
| Gosgrynwent cadwent ked wallaw. | |
| Gwallofyad alaf gollewin eryr ; aryf dewrwyr y dwyrein. | |
| Rutuoawc uarchawc ueirch ysgein. | |
| Riallu ry allas yg crein. | 113 |
| Pan ruthrws hil Run ar rut grein gwaewawr ; Gwawr gwryawr goradein. | |
| Raclydawt ae gletyf uch gwein. | |
| Raclym vu yn pannu penueein | |
| Rac pareu rieu rut gicwein. | 118 |
| Rac Teiui yn torri twr mein. | |
| Teyrn glyw terrwyn tyrrynt prein yn drud ; y gwn knud uch knouein. | |
| Rygnassant ryf naw cant kelein. | |
| Kalanmei kelennic y urein. | 123 |

- Cred a ched a chert ry chygein yth bleid ; 124
 yth blegyd y dichwein.
 Echel dor echdor gor goeluein.
 Ucheluar ucheluab Ywein. 127
- Echrys par llachar lluch gyfwyrein gawr ;
 lluoet gwawr mawr Madyein.
 Gryd ortwy Grym uwyuwy uirein.
 Glyw lywyaw llewenyt kyngrein. 131
- Glew ofef gloseslef a glas lein arglun
 a glywir ym Prydein.
PRYDEIN par praf drydar dranhyal.
 Prydytyon gadeir gadyr ynyal. 135
- Pryduerth le kyhoet kyhauall Meruyn ;
 hawl Edwyn hil Idwal.
 Pryssur dewr dragon dreic gual.
 Pryffwn gawr priodawr preitwal. 139
- Prydesteu Kymry kymrodyal kynhelw ;
 neud Kyndelw ae kynnhal.
 Can amdaw anaw anwadal.
 Anhyet kyfred kyuartal. 143
- Eurdorchawc a ryt eurdal ym yr kert ;
 am keinyon o vual.
 frawt ystryw estronyon hual.
 fysc dyffysc diffwysgad ardal. 147
- fyryf deyrn rac kyrn rac carnial emys ;
 fwyr dyfynurys dyfneual.
 Kyssynhyws kysseuin dial.
 ar dir Caer yr cadw y aryal. 151
- Cletyfeu goruthur cletyual ar wyr ;
 a oruc yn difal.
 Hywel hael heuelyt eidal.
 Hywr glew gwledic diofal. 155
- Hwysgynt huyscwr ysgwyduwrw ysgwn ;
 ys gwrtualch ym prennyal.
 Hwyl taerdan tra wan trwy wyal. 158
- Hwrt aflwfyrr mal hirdwfyrr hoewal.
HOEVAL hawl gadarn hart gedawl y eir ;
 mal yd greir yd gredir. 161
- Greid gyfred gyfrawt nawt gywir.
 Gryd gyffryd gyffro ny foir.
 Grym gyffuryf gyfor a geffir y vut ;
 ae uetgyrn vrth pabir. 165

| | |
|---|-----|
| <i>Hywel m. O. Gwynet.</i> | 283 |
| Gwrys hwylurys haeluron a honnir. | 166 |
| Gwyr gwasgawd deuawd diuoir. | |
| Pan wesgir ar Lloegyr pan gosgor teudor ; | |
| Pan osgort wesgerir. | 169 |
| Pan wasgar heyrn pan heir. | |
| Pan wesgrynn camawn camp enir. | |
| Pan llat yn lluchyad pan llochir yn llym ; | |
| yn llachar yd uernir. | 173 |
| Pan gymrwy ryuel ry hoffir. | |
| Pan gymer glewder yd glywir. | |
| Pan gymyn yg kad pan gymysc lluoet ; | |
| pan gyhoet gyhutir. | 177 |
| Pan gychwyn arueu pan gochir. | |
| Pan arueit pan breit pan brouir. | |
| Pan wnel butugawl beteu ir uoch uoch ; | |
| bytyn droch a drychir. | 181 |
| Nyd arllutyaw ri ry ellir ; | |
| Nyd yr lles nyd erlleuessir. | |
| Traws trochyad kyrchyad pell kyrchir y ueirch ; | |
| ac y ueirt yd rotir. | 185 |
| Taryf ar dres oe dreis a welir. | |
| Twrwf yn toryf yn teruysc am dir. | |
| Trwm yt ergryner crynoder y uar ; | |
| y uannyar a volir. | 189 |
| Tryfrwyd wawd ym priawd prydir. | |
| Trefred uawr treul gawr y gelwir. | |
| Try liw y ysgwyd ysgydwir yn torment ; | |
| y gadwent yd gedwir. | 193 |
| Trylwyn yw am glyw am glewhir. | |
| Trydar bar berchen a berchir. | |
| Trydyt hualawc huelir yn dygyn ; | |
| y gynnygyn gan y dir. | 197 |
| Trwst trathrwst tretheu a dygyr. | |
| Trwy ortwy yd wrt gymellir. | |
| Ar digart gyngran | |
| kyn gorun gwaedlan | |
| y gloduan yd gludir. | 202 |
| Cluduan clod yn cledrwy ysgwyd. | |
| Cleis o dreis o draws y annwyd. | |
| Creulawr gawr gyrchyad garw gymwyd gywlad ; | |
| yn kyflat ym plymnwyd. | 206 |
| Kein uyged am drefred dryfrwyd. | |

- Kert gan gyrt am gylch y aelwyd.
 Keffid eu keinllith kwn kunllwyd.
 Keffynt ueryon voreuwyd. 210
 Keffitor ymdwr am drwyd heuelyt ;
 Twrch teryt y ar uwyd
 Caffawd beirt eu but yn yt wyd.
 Keffid noeth noted rac anwyd. 214
 Keffitor ym prafnad ym proffwyd areith ;
 ym pryffwn waedwyd.
 Kenir ytt kenetloet gadwyd. 217
 Keinwalch gyrch wrth reid y dotwyd.
 Keimyd gryd grym llew
 Keimhyeid glew dew doryf ;
 Am dy goryf dysgorwyd. 221
 Kedwyr dor am gor am gyrwyd.
 Cadarn prein yn penn yt adwyd.
 Ked ebrwyt kyuarwyt kyuarwytt
 a llat a llafneu trwy vortwyd. 225
MOR gyfran gyfred y donyon
 mur mawrgor morgant arwytyon.
 Mor gadarn y fwyr ar faraon Freinc ;
 ac ar frawt o wystlon. 229
 Am deu ystlys dwfyr dofyn auon.
 ymdibustlynt gynt gyngreinon.
 Ymdibustlei lew ar lan Aeron berth ;
 pan borthes eryron. 233
 Ry dirwy dyrawr y hollyon.
 Ry dylawch eirchyad ac eirchyon.
 Ry dylat yn drud ran canaon knud ;
 Ry dylud alltudyon. 237
 Ry dylid dilein gwleidyadon.
 Ry dylif kynnyf caduaon.
 Ryd erwyll rwyf dreic rodolyon eirchyeid ;
 ry dalant eu rotyon. 241
 Ry dysgaf disgywen ueirtyon.
 Rym gedir y gadeir amrysson.
 Ry dyrlid uyg kert yg keinyon o uet ;
 yg kyntet teyrnon. 245
 yg kyghawr gwrawr a gwron.
 yg kyghest gorchest gorchordyon.
 Yg cantref Emreis yn ymryuel gwr ;
 yn ymhwrt am haelon. 249

- Yn Aber muner Meneiuyon.
 Yn anweir yn diweir deon.
 Yn enwawc yn anwar
 yn aerbeir yn aerbar.
 yn erbyn ywerton. 254
- Yn tewdor yn aruor Aruon.
 Yn aruod ac arueu rutyon.
- Pan wnaeth penn dragon penn drychyon o wyr ;
 pan drychws y alon. 258
- G**AL ysgwn ysgwyd agkyuan.
 Garw esgar yn ysgor galuan.
- Gnawd gan draws lyw maws luman archauad ;
 Yn aergad y ar gann. 262
- Gnawd rodawc rac marchawc midlan.
 Gnawd kynteiryf kyntwryf yn aruan.
- Gnawd yny gyman gymyrret am heirt ;
 a glwysueirt uch glas pann.
- Gnawd atan itaw a ruteur oe law
 a rutueirch y danan. 268
- Gnawd ym ri rut ueirt o uaran.
 A roti rut wisc am danan.
- Gnawd y gwna rut lanw amgylch Rutlan Gaer ;
 A rut liw ar dylan. 272
- Gnawd gosgo gosgort yn diflan.
 ual ymosgryn mawr gawr Gamlan.
- Gnawd canaf y volyant ual Auan uertic
 neu vartwawd arouan. 276
- A uo kert ny uo cart yny rann.
 ny uo gwaeth no gweith y berllann.
- A**m byrth Caer Vyrтин
 porthes gwyr gwaedlin 280
 a gwawr trin bu trechaf.
- Gwal teilu tal ym a ganaf.
 Gwawd yw honn om brom y brwydraf.
- Brydeu anaraf brythwch gaeaf garw ;
 Bytin darw deyrnaf. 185
- Brwydyr edrin breenhin breisc naf.
 Bryssws glew bresswyl o honnaf.
 Brwysc rwysc rwyf trydar ;
 Bwrw lwrw lid arwar ; 289
 Bwyd adar oe adaf.
- O voli peir deon pyr dawaf.

| | |
|--|-----|
| O dor cor Coelig kynnelwaf. | |
| O golofyn Prydein y prydaf yn geluyt ; | |
| Or defnyt y dyfnaf. | 294 |
| O prydest o dyllest a dullyaf. | |
| O dawn Duw can dotyw attaf. | |
| Or mor pwy gilyt py gelaf uy geir ; | |
| y gadeir a gadwaf. | 298 |
| O gadwent o gadwyd eithaf. | |
| Athwyd uyth ath enw yn uwyhaf. | |
| Ath tir ath degwch ath elyf ath elwch ; | |
| Ath wolwch ath alaf. | 302 |
| Ath urondor ath vro gadarnhaf. | |
| Ath uolch lafyn ath ualch ymorsaf. | |
| Ath uolir ath welir ath welaf yn uynud ; | |
| ath olud ym danaf. | 306 |
| Ath volant ueirt byd ath uolaf. | |
| Ath uo hael hil Run a unaf. | |
| Ath orchymynnaf gan y mawr drugar ; | |
| Pleid a gar plant Adaf. | 310 |

*Amryson Kyndelv a Seissyll Bryfwrch am benkeirtaeth
Vadaw(c) uab Maredut.*

| | | |
|----|---|--------|
| K. | Ym hyuryd yn kymryd kylch. gan llyw kyfet llew kyfwlch. Marchogwn y marchogaeth ualch Marchogyon meirch gweilwon gweilch. | 1 4 |
| S. | Gweilch cadeu yn cadwyd maes. Gwyr gwanar gwawr trydar treis. Gwynnuyd beirt bod yn eu hoes Gwenndoryf gwynni deyrn Powys. | 8 |
| K. | Ked bei teu wledic kyd wlad bor eurawc, aer uarchawc deifnyawc dor Ry bytei ueu ueith ragor Ry bytwn bennkert benn cor. | 12 |
| S. | Am uaes tref galw lys twryf emys a glyw a glwyir yn hyspys Twryf gawr gortwytawr gochwys. ual twryf torredwynt am brys. | 16 |
| K. | Ked bei teu wledic wlad Run am Maelgwn. | |

- Maelgynig a borthun.
 Ry bytei ueu uet annhun.
 Ry bytwn bennkert benn kun. 20
- S. Mi bieu bod yn bennkert.
 O yawllin yawn llwyth culuart.
 A hyn Kyndelw uawr cawr kyrt.
 o honn ny heniw beirt. 24
- K. Rym gelwir yn ffyryf yn fyse arab hwyl
 yn arab hawl deruysc.
 Yn fyrt kyrt kert dauawdlysc
 Yn brydyt yn brifuart dysc. 28

Arwyrein Madawc vab Maredut. d. 1160.

- A** RDWYREAF naf o naw rann vyg kert ;
 O naw rif angert o naw ryw vann.
 Y voli gwron gwrhyd ogyruan. 3
 Goruu morgymlawt ac goglawt glann.
 Pargoch glyw glewdraws maws mab Kaduan.
 Pell yd wletych wyr wledic arnan.
 Pergig kyniweir peir pedrydan. 7
 Pedrydawc Vadawc uarchawc midlan.
 Vy martlef is nef nyd agkyuan.
 vy marteir yth barth nyd gwarth nyd gwann.
 Taer am aer am gaer am gein walch lan. 11
 Tew am lew trylew treul aryan can.
 Taryf am gelennic toryf am galan.
 Twryf tonn ffraeth am draeth am draed gwylan.
 Peryerin yg govur yg gouan vyg gwawd ; 15
 pergnawd parch volawd ual nad diulan.
 Erchwynawc esgar ysgwyd trywan.
 Yr yueis yth lys lleisyawn gyman.
 Eurmydedawc lynn, erbyn eurbann.
 Eurgyrn buelin bueligyrn bann. 20
 Eiryoed y pertheist parth ac atan.
 Emys llaw llamhir a dan lluman.
 Erch lyuyn archlun keirw uch kein ebran.
 Eiliw pysgawd glas gleissyeid dylan.
 Ermid y greulaw ar y greulan 25
 Eryr argynrein yr yn gynran.

| | |
|--|----|
| Ergyr waew kynkad ar ueirch kynkan. Erlynyad uleinyad uleit kynuaran. | 28 |
| Arwar vyg gwertuar ar vyg gurtuan rwyf ; Canwyf py ganwyf cad clwyf cluduan. Canaf can caraf can wyf gwaethyl uann. Canu kert am borth am byrth cloduan. Kyuodwch kenwch kenyf om bann. A mi, ueirt ! y mewn, a chwi allan. | 34 |

Y Vadawc m. Maredut.

| | |
|---|----|
| M ADAWC ae ceidw can urtas Brynn diormeil diormes. Bre uchel breint ardangos. Lle trydar llech ysgar llys. | 4 |
| Y Ssid yth lys liaws dyn. A chedeyrn a chyryn amgen. A gwawd gwedy gwirawd gwin. Ac eur llathyr yn llaw deon. | 8 |
| D Eon unged yn ungoel. Ys berth yd borthir yg wyl. A glew ynyal yn ynnyeil. Y glyw ymyw Madawc hael. | 12 |

Canu i Vadawg fab Maredud.

| | |
|--|----|
| Ym Maes Bryn Actun canhun neu rifais am rhudlafn am fy nghlun Ar un trai trychan catcun Ys elont i nef ar nun | 4 |
| Ym Maes Didlystun oed duhun ein glyw Nid oed glod gwarafun Pob llary ar llyfnfarch diffun Pob llew a llafn ar glun | 8 |
| Ym Maes y Croessau croessassam deon Marchogion meirch gwinau Hawlwyrr hwylynt am breiddiau Haelon cleddyfau rhuddion clau | 12 |

| | |
|---|----|
| Ym Maestref galw lys torf emys ein glyw a glywir yn hyspys Twrff marchogion meirch gochwys Mal twrff torredwynt am brys | 16 |
| Ym Maes Mathrafal mathredig tyweirch gan draed meirch mawryddig Ar ddadl cynnadi ced fuddig Arwydd iawn wladlwydd wledig | 20 |
| Nis gwyr namyn Duw a dewinion byd a diwyd Dderwyddon O eurdorf eurdorchogion Ein rif yn Rhiweirth afon | 24 |
| Llawer gorwyd blawr yn Llanfawr llogawd Llemenyc yn Ionawr A llawer gwr gwrdd yngawr gan Llywelyn lles kerddawr | 28 |
| Llawer gwr a march ym Maessing heddyw heddychir digyfing A llawer gwr gwrdd yn ing gan hael o hil Gadelling | 32 |
| Yn ystrad Langwm ystyriais ein glyw Ystyrient a geneis Torff Fadawg fynawg fur treis Torff Lywelyn rywelais | 36 |
| Rhan Llywelyn llyw aere or Rug hyd ym Mudugre Llawer marchog march dyre Lliaws glas ar hyd glasfre | 40 |
| Ban in dyfynnwyd i Gynwyd Gadfor Ein cyngor cynnigiwyd Cedwyr balch bwlch eu hysgwyd Hyd y pasg in gwascarwyd | 44 |
| Nid adawo Duw yn fyw bellach Deu byllawg er deryw Marw Madawg mawr ym eilyw Llad Llywelyn llwyr ddilyw | 48 |
| Hawddamor waelest Edwy Ar llys gan ystlys Dyfrdwy A lle teg tebyg i draeth a wnaeth fy hiraeth fwyfwy | 52 |

| | |
|---|----|
| Hawd ammawr i Gwm Brwynawg ar tai ar terfynau enwawg A lle ni llyssir cynnrann ar llan oedd uch Llys Fadawg | 56 |
| Er pan yw marw Madawg wynn Nid llawen llawer unbenn Gwae yw y byd hyd i gwnn a braint diffaith y weithion | 60 |
| Canys bu marw tarw trydar Ac nid byw fy llyw llawhir O thyrr calonn rag galar Y fau a fydd dau hanner | 64 |
| Pei byw llary Lleissiawn ni luestai Wynedd ym mherfedd Edeirniawn Heb wyr llad gan llyw camawn Llith berion lluydion llawn | 68 |
| Ym mywyd Madawg ni feiddiai undyn Dwyn terfyn tra hyfryd Nid meddwl meddu hefyd Namyn o Dluw ddim or byd | 72 |

Marwnad Vadawc vab Maredut. d. 1160.

| | |
|--|----|
| K YUARCHAF ym ri rad o obeith. Kyuarchaf kyuercheis ganweith. | 1 |
| Y broui prydu om prifyeith eurgert ; ym arglwyd gedymdeith. | 4 |
| Y Gwynaw Madawc metueith. Y alar ae alon ym pob yeith. Dor ysgor ysgwyd ganhymdeith. | |
| Taryan yn aerwan yn eurweith. | 8 |
| Twryf gruc yg gotuc yg goteith. Taryf esgar ysgwyd yn dyleith. Rwyf myrt kyrt kertoryon wobeith. | |
| Rut dilut diletuf gedymdeith. | 12 |
| Ry gelwid Madawc kyn noe leith. Rwyd galon diuogyon difeith. Rwyf attaf ateb vy gobeith. | |
| Ryt wisgoet wesgwyn ganhymdeith. Rut ongyr Bran vab Llyr Lledycith. | 15 |

| | |
|--------------------------------------|----|
| Rwyt y glod o gludaw anreith. | |
| Rutuoawc vaon ny oleith. | 19 |
| Rad wastad wystlon ganhymdeith. | |
| Llauyn aerurat yg kat yg kunlleith. | |
| Llafyn gwyar a gar o gydweith. | |
| Llaw esgud dan ysgwyd galchureith. | |
| Llyw Powys peues diobeith. | 24 |
| Hawl ofyn gwr ny myn mabweith. | |
| Hwyl ysgwn ysgwyd pedeiryeth. | |
| Hil teyrn yn heyrn herweith. | 27 |
| Hael Vadawc veuder anhyweith. | |
| Can deryw darvuam oe leith. | |
| Can daerawd darvu gedymdeith. | 30 |
| Oet beirtgar bartglwn diledyeith. | |
| Oet cadarn agor dyfynuor difeith | |
| Oet hir y drwy oet hyged hygar ; | 33 |
| Oet llauar gwyar oe gyuarweith. | |
| Oet buelin blas gwanas gwaedreith. | |
| Oet eurllew o aerllin gadyeith. | 36 |
| Oet diuarn gadarn gedymdeith vnbyn ; | |
| Oet dyrn yn heyrn haearn daleith. | |
| Ae diwet ys bo can bu y leith. | 39 |
| Y difwyn y cam gymeint y afeith. | |
| Yg goleuder seint yg goleudeith. | |
| Yg goleuad rad rydid perfeith. | 42 |

Marwnad Cadwallawn. M. Madawc. d. 1179.

| | |
|--|----|
| D YMGWALLOUWY Duw diheu dawn awen ; | |
| awdyl urten amgen amgall digawn. | |
| Yn ardunyaw gwr gwertuar eigyawn. | |
| yn awdur llavur lleueryt yawn. | 4 |
| y ganu marwnad y Gadwallawn. | |
| Mal pan gant Moruran marwnad Einyawn: | |
| Neum bu om caru can ut Carawn. | |
| Kymyrret a met a meirch crychrawn. | 8 |
| Neud meu oe agheu dagreu digrawn. | |
| Digrifwch dragon dreic Yorueirthyawn. | |
| Neum dotyw defnyt dyt dyuytlawn. | |
| Dyuod y gyfnod y Gadwallawn. | 12 |

| | |
|--|----|
| Edmygaf radeu rieu radlawn. | |
| Rad wehyn grannwyn greid anogawn. | |
| Adref adraut ueirt heirt hiraethlawn. | 15 |
| Adrawt gan hiraeth a wnaeth a wnawn. | |
| Am Eryr mawr wyr Meruynyawn yt wyf ; | |
| O diua uy rwyf yn ry dristlawn. | 18 |
| Gwedy gawr Kymry kymreisc gwrth nawn. | |
| Kymrwysc rwysc rwyf gawr ; fraeth lawr frwythlawn. | |
| Pwy keidw o haelon hil Cadwgawn. | |
| Tewdor am ysgor am isgell grawn, | 22 |
| Py urys kyflauan yn gwan gwaewdawn. | |
| Py uriw lliw llassar o lin Lleissyawn. | |
| Py uyt glew a llew a llauyn greulawn. | 25 |
| Py uyt glyw aerllyw ar llwrw camawn. | |
| Py uyt llary llysseit llysoet hylawn. | |
| Hylawch prydytyon Prydein ogawn. | 28 |
| Py uyt cart oleith olud ang krawn. | |
| Py uyt kert olwch oestrwch estrawn. | |
| Py uyt cad wryaf rac cad wryawn. | 31 |
| Py uyt ked wallaw ual Cadwallawn. | |
| C ADWALLAWN radlawn Rodri essillyt ; | |
| Cadeu ysgymyt ysgymodi. | 34 |
| Cad asgen ysgwn ysgwyd Veli. | |
| Ked ysgein gwynyein gwn y gollu. | |
| Neu cholleisy arglwyf rwyf yn roti. | 37 |
| Neum rodesy hil Run rut a phali. | |
| Neu chyuyd ynof cof ym coti. | |
| Cotedic yt wyf o diclloni. | 40 |
| Neum bu oe aghad rad ragori. | |
| Ragor vut heb gut heb gyntoli. | |
| Rec ouyt oetwn ce daeoni. | 43 |
| Gan gyueisor por pawb ae gweli. | |
| Gweleis am eurllew am eurllestri. | |
| Yn llysoet llisseit ymgygenni. | 46 |
| Ymsag toryf am goryf am gert westi. | |
| Amsathyr kyrt a byrt a bartoni. | |
| Amser am kerid gan lyw Keri. | 49 |
| Caradwy wledic wlatoet noti. | |
| Carasswn aestwn as dirperi. | |
| Carassei am bot am bod yndi. | 52 |
| Gwedy gwalch kedwyr am kedweis gan yawn ; | |
| Ny gadwei na chrawn na chrynoi. | |

| | |
|---|-----|
| <i>Gadwallawn m. Madawc.</i> | 293 |
| Ry hir y tawaf tawel wyfi. | 55 |
| Ny bytaf dawel nyd meu tewi. | |
| Am Gadwallawn mawr gwawr gwrhydri. | |
| Gwrhyd gwyr Deheu bareu beri. | 58 |
| Am gadwaladyr hael hawt y voli. | |
| Pan voled haelon haelach nor tri. | |
| Am Vorgant gormant gormes Uenlli. | 61 |
| Gormeissyad bleinyad blaen dyuysgi. | |
| Am dreic Argoedwys Bowys berchi. | |
| Un perchen parchus ar y deithi. | 64 |
| Am Vadawc mynawc mynw haeloni. | |
| Medel glyw glew draws maws mynogi. | |
| Am Ywein Prydein pryderi haul ; | |
| Prennyal ymdial ym diodi. | 68 |
| Gwr ny orseuyid a orseui. | |
| Gwr gorsaf gwrhaf gwr yg kynhi. | |
| Gwr a wnaeth argel ar galedi. | 71 |
| Argae kedernyd cadarnualch ri. | |
| Gwr a wnaeth Kymry mal nad kymri. | |
| Gwr a wnaeth kymryd gwrhyd gwrthi. | 74 |
| Gwr a wnaeth gwrthod gurthuot Dewi. | |
| Gwrthwynebet Lloegyr heb eu llochi. | |
| Gwr a wnaeth gwaedlif a gwaedlauyn gochi. | |
| Gwr a wnaeth gwaedlan (Rut)lann Deiui, | 78 |
| Kymysgei greu gwyr a gwyrt heli mor ; | |
| mawr diwyrnawd wrth y hoffi. | |
| Hoffi digonaf a digones llew. | 81 |
| ar llu tew trylew trwy uaranres. | |
| Hoffder nyd ouer ual y doues | |
| yg Kefyn yr Aelwyd oet aelaw tres. | 84 |
| Eruyd a drychid rac y drachwres. | |
| Aruau pendrychyon cochyon coches. | |
| Aruawc tormenawc toryf agkynnhes. | |
| Agkymessur cart kerteu achles. | 88 |
| Agheu cad ortwy rwy rym rotes. | |
| Aghen am llut gwen gwae rwy golles. | |
| Neus gwarchae mynwent y mynwes daear ; | |
| Neud gwar gwawr trydar trin orllawes | 92 |
| Er pan llas llyw ked neud neued nes. | |
| Neuaf *nas gwelaf ual ym gweles | |
| Eissyau am dygyrch ym dygyn afles. | |
| Nyd aflwyr ym gwyr ym gotiwes. | 96 |

| | |
|---|-----|
| Oet brwysc breisc lafnawr can breityawr bres. | |
| Oet bwlch y ysgwyd nyd ysgoges. | |
| Oet balch y ragor kyn noe neges. | |
| clod itaw racdaw y ragores. | 100 |
| vgein punt oe uot am rotes yn rot ; | |
| oe uaranet nym ditoles. | |
| nys ditolwy Duw oe deyrnles. | |
| Teyrnas ormeil teyrn ormes. | 104 |
| yttwyf am danaw ual ym donyes. | |
| yn goleith adneir mal yd adnes. | |
| Rys molaf om kert cm kein aches. | |
| A beityad bleinyad a bleit neges. | 107 |
| Beirt ganhelw ganherth berth ry borthes. | |
| yn amwyn Ednob edneint ar gnes. | |
| yn llat escarant pan esgores. | 111 |
| ny bu esgorueirch Bryneich branhes. | |
| B RANHES ymborthiad nyd amborthi gabyl ; | |
| Nyd oet gablawd a obrynei. | |
| Nyd oet ef am grawn a grynoei. | 115 |
| Nyd oet ef gronnyad ual a gronnei. | |
| Nyd oet amdlawd ffyrt kyrt ae kyrchei. | |
| Nyd oet ry geffyn or a gaffei. | 118 |
| Nyd oet agcloduawr llawr pan llatei. | |
| Nyd oet agcloduan y uann yd uei. | |
| Nyd oet e dressu yt odrossei. | 121 |
| Namyn y dreissyaw dres a welei. | |
| Nyd oet am galan yt ymgelei hael ; | |
| nyd hauturyd yr ae cotei. | 124 |
| Gwalch hyder glewder glewdraws diuei. | |
| Gwaew hydwn ysgwn ysgwyd amdrei. | |
| Gwarther uab Madawc aruawc eruei. | |
| Gwawr mawr milwryaeth metuaeth Mordei. | |
| Mordaf heuelyt ryt ym rotei. | 129 |
| Rotyon gweilw gwyllyon dym gwallouyei. | |
| Gwallouyad anaw anoeth aduei. | |
| O blegyd beirt byd bieuuytei. | 132 |
| Am gylch kyminawc kymynei Saesson ; | |
| ar Swyt Wynnogyon yd wynnygei. | |
| Ac oet mal gwr ae gorsauei. | 135 |
| Gorsaf teyrnet het ny haetei. | |
| Ac oet mal trochyad yt y trychei. | |
| Trychwyt Eigyl trychyon y hadawei, | 138 |

- y Loegrwys hwysgynt lledkynt neud llei,
 Can llas llid aerlew llew nwy llochei.
 Neud etiw milwr mal na ryuei. 141
 Neud ydiw hetiw hetwch arnei.
- A**RNAF ernywaf ernywed am clwyf ;
 Om cletyfrut rwyf ym ry goted. 144
 Cotyant eilywyant rac eilywed.
 Eilyw am dotyw Duw ym gwared.
 Aeie om dygnet yt ym dogned. 147
 Rydogneis uawr gert am y uawrged.
 Mawrgor gar llachar llacheu gyfred.
 Gan uawrdraws arglwyf rwyf ym roted.
 Gan vawrdreis Emreis amryw duted. 151
 Kyuym doeth kyuoeth kyuym daered.
 Kyfliwyon gweilwyon gweilch ogyfred.
 Kyuustrawd eurgalch mygyrualch myged.
 Megedawc uarchawc veirch yn ehed. 155
 A hetiw ym daw dy wrthred oe dwyn ;
 Handwyf dirrwyn urwyn oe vraw gollod.
 Yn amwyn Eluael pan wnaeth Elued.
 Eluyten greulawn eluyt greuled. 159
 Nyd oet ym erbarch ked kyuarched.
 Yt oet ymerbyn heb ymarbed.
 Yd gilyei pob llwfyr yn y llated. 162
 Yd gyrchei pob glew yn yd glywed.
 Yd hwylynt pennawr penn odraed.
 Yg kyuegyr gwyr gwychyr yg caled. 165
 Yd gystlynei pawb oe gystlyned.
 Yd oleithid gwr gwrt y weled.
 Rac ked ellwg blwg bleit kynired.
 Rac Cadwallawn llary llaw egored.
- A**GORED y lys y les eilwyon byd ; 170
 eithid y esbyd y ysborthyon.
 Y myw mynw aches buches beirtyon.
 Ym buchet gwledic gwlat orchorton.
 Gortyfnws utut but a berthton. 174
 Gorwytawr tuthuawr tu hir gleisson.
 Gwr eil uleit gwreit gwrhyd Nwython.
 Gwrawl gletyual gwryal gwron. 177
 Prif arglwyf brolwyt bro Din Eithon.
 Priodawr cloduawr Clud ac Aeron.

| | |
|--|-----|
| Pan brouer traethawd traethaduryon call ; nyd colledic uyg kyueillyon. | 181 |
| Kyndelw wyf hyd tra uwyf traethaud gysson. Treithitor yg kert yg kein osson. Gnawd om gwawd goruod yn amrysson. Mal pan oruyt Llew yn llyuyr canon. | 186 |
| Canaf yn esgud ys gwn pa hon. As gwtant yn dysc yn disgyblon. Gwedy Cadwallawn rwyf yawn rotyon. Rotuawr gwawr gwendyd gwynuyd gweinyon. y eirchyeid Prydein a phrydytyon. | 190 |
| Nyd gwaclaw adaw adaf rutyon. Edewid y ron rann gofyon galar ; a geleu rut yg gwelydon. | 193 |
| Edewis terrwyn teyrn ueibyon. A edeu geleu yn y galon. Tri ergyrwaew glyw glew ganaon. Tri eryr ongyr angertolyon. | 197 |
| Tri chyurin a thrin ac athrychyon. Tri chyfred a ched a chertoryon. Tri ehorth am borth am byrth Saeson. Tri ehouyn diouyn dialuoryon. | 201 |
| Tri chyuaryf rac taryf rac toryf haelon. Tri chloduan gwalchlan gweilch urodoryon. Golchynt eu deugrut dewr weissyon o gad ; Gwastad gymynad gymynogyon. | 205 |
| Can etyw an llyw llew teyrnon. Teyrnet ohen dreic nenn dragon. Canys dir hepcor dewrdor deon. Deus dominus Duw boed gwiryon. | 209 |
| As deupo casnar kar kyngreinon. Colofyn Cadellig kadell Brython. Yg goleuad gwlad gwledic ueinyon. yg kein adef nef nawt eggylyon. | 213 |

Gwenn.

Gweleis ar vorwyn uwyn vaur rydic
Golwc diserchawc syberw keynmic
Lliw goleu tonneu taenverw gwenic
Llanw ebyr ar llyr lle ny mawrdric

Mynych ymanvon dygyn gofyon dic y prof
 arien gannwyll ryuic
 Mal ydwyf yn kelu kallon yssic
 Ny mat gychawd Gwenn gwely eidic. 8

Arwyrein Ewein vab Madawc.

ARDWYREAF dreic o drud veith awen :
 Llew llawen llawr osbeith. 2
 Llewenyt llu bedyt bydreith.
 Llyw anaw llavyn eurlaw aerlleith.
 Llary Ywein Lloegyr dilein dileith.
 Llid ysgwn ysgwyd pedeir yeith. 6
 Pergyg glyw glewdraws maws metueith.
 Par greulyd peir gwrhyd awr reith.
 Pedrydawc pwyllawc Pwyll goteith
 Pell y glod o gludaw anreith. 10
 Preit wasgar dreisuar driseith gyuarpar ;
 yg gwear yg gwynyeith.
 Rygelwir gelyn ag kyfyeith.
 Geleu ryt geloreu dyrreith.
 Gretyf diletyf dilut gyuarweith. 15
 Glew difraw glyw ganllaw Gunlleith.
 Brys yg gwrys yn efnys ouyn wreith.
 Bryd yg gryd yg greidyawl afeith.
 Breisc abrwysc abrwysgyl anorreith.
 Bleit a blwg a blaengar gyweith. 20
 Bro amnawt oesgawt oesgeith y gynnygyn ;
 y gynhal nyd hawt weith.
 Dremhynt hynt hirvalch walch osgeith.
 Dremrut prut preityawr rwy canwreith.
 Dor dewdor deon orwyreith. 25
 Dæeth dewrgoeth dewr glod ganhymdeith.
 || Drud aperlud aerlew yn aerlleith
 Dwys aergwys aergun gedymdeith.
 Dwrn dradwrn dra degyn yd peith.
 Dyrn heyrn haearn y daleith. 30
 Bre drydar arwar anoleith.
 Braw brondor bar dyfynuor dyuynueith.
 Blawt esgar ysgor yn diffeith.
 Balch eryr baran Llyr Lledyeith. 34

| | |
|--|----|
| Brad eurgrwydyr gynurwydyr gynureith y daryan ; yn aerwan yn eurweith. Byrt kyrt cadw agkadw agkyureith. Breint ongyr angert ag kyuleith Brein borthyad gweiniuyad gwinueith. Gwin a met a metgyrn rwy meith. | 38 |
| Ry talaf ym rwyf om rwylweith molawd ; nyd molyant o uriweith. | 42 |
| Delw ym peirch a meirch mygyr hydeith. Mynw eilon mal gwyllon gwellueith. Prif ragor plu porffor perffeith. | 45 |
| Delw yt wytt pen rieu penn reith. Yt wyf penn prifueirt em prifyeith. Delw yt wytt wawr toryf coryf kyureith. Yt wyf dann deduryd wyd oleith. | 49 |
| Nyd wyf uart dylaw wyf dyleith or gert ; wyf dilut ym pob yeith. Rym keinuyc om keinualch areith. Aros gwarth yr gwrthod auyeith. | 53 |
| Nyd wyf dlawd om gwawd om gweiuryeith. Gweiuryd bryd bryssyaw y ymdeith. Heirt ueirt vut ar veirch rut rawngeith. Hael hebod ny hebaſ nosweith. | 57 |
| O honawd handid uy gobeith. O honaf hanbych well ganweith. | |

Ywein. M. Madawc.

| | |
|---|----|
| E WEIN aer dilein a dylif yg gawr ; a llafnawr llat heb rif. Ac o du gwaedlafyn gwaedlif Ac ar dir kynnygyn kynrif. | 4 |
| Kynytws aeruleit aerulawt teyrnet teyrnas gyquadrawt. Ny bu trwy hunaw trwy hawt. Ny bu trwy gysgu gasgawt. | 8 |
| Gosgortuawr keduwawr cadw amuod wrthyf y wrthyd nam gwrthod. Om bot ny bytwn hebod. Nyd ef oet uy mot uy mod. | 12 |
| Gan uod yn unureint yn unuryd am llyw | |

| | |
|---|----|
| llaw urydet nym ergyd. Dragonawl wrwal wrhyd. | |
| Dreic wynua dragon wynuyd. | 16 |
| Gwynuydic y ueirt oe uawrdawn rebyt ; gwr am ryt rut eurdawn. | |
| Arlleg toryf rac twryf kamawn. ual twryf ebyr yn llyr llawn. | 20 |
| Llawn am lyw estrawn am lew ystrad mawr ; Gwyr am lawr gwr am lad. | |
| Ac yn dyt rebyt rotyad. Rotyon o ueirch rution rad. | 24 |
| Rad wallaw anaw yn oed awyt kyrt ; kart arnaw ny gyflwyt. | |
| Pryder dragon rotyon rwyd. Prydein glawr eurglawr arglwyt. | 28 |
| Arglwyti gyntwryf gyntorawr yn toryf ; yn teruysc bytinawr. | |
| Marchawc balch bwch y aesawr. Meirch anvonawc mynawc mawr. | 32 |
| Mawr ged ag kaled yg kalan Yonawr. mawr llyw llawr llaw gyfran | |
| Pan dygyrch cludueirt cloduan. Pan uyt kyd kedwyr am pann. | 36 |
| Am pennaeth yt ym am pennhaf terrwyn ; Tyrrant ueirt am alaf. | |
| Teyrneit hael teyrnaf. Teyrnet orset orsaf. | 40 |
| Nyth orseif esgar esgynuaen mawruro mawrurydic yth adwen | |
| Gwawr glyw glew diuwg blwg blaen. Gwalch yn eurgalch yn eurgaen. | 44 |
| Eurgolofyn arw yn arwein eurgrwydyr ; yn eurgreir gyfwyrein. | |
| Yn aergreu mawr yn aergrein. Ergryd byd bid rac Ywein. | 48 |

Ewein arvyrein yr oroet. ar bawb
o bybyr genetloet ;
Megyr varchawc deifnyawc da oet.
Mygedwys y magadoet.

Marwnad Ywein vab Madawc. d. 1187.

| | |
|---|----|
| Lleith Ywein llith brein breit urys y uaran ; Auarwy Aet uab klys. Llafur llafyn dolur dilys. Llid carant cad wrygyant wrys | 4 |
| Gwrys aerureu dechreu un dechryn a hwnn ; Honneid uyt y deruyn. Lloegyr al am eur mal melyn. Er lleas Duw ny llas dyn. | 8 |
| Dynyadon oesgawt as gwtant oe varw ; Gwr oe uar am peidyant. Coll arglwyt call argledyr cant. Eurglet y muchet Mochnant. | 12 |
| Mochnant diheu chwant erchwynawc gwledic ; Gwlad urochuael ysgithrawc Dyfynuēt a orchut deifnyawc. Detyf hael mad auael Madawc | 16 |
| Madawc essillit oes ellwg aergawt Eurged beirt neud echwg. Kedernyd bleit aergryd blwg. Ked wallaw kadoet ollwg. | 20 |
| Neud kygkolled ym colli rwyf Mechein ; Rwym achaws oe gygklwyf. Ar goreu yt ymgyrwyf Am gar Nesd auar neud wyf. | 24 |
| Nid wyf diletkynt am diletcawt hael ; o hil Joruerth hirulawt. Colled gwr eurged aergawt Oe golli teui nyd hawt. | 28 |
| Nyd hawt ym wybod neud anobeith kyrt ; Kertoryon neud ynt geith. Och nad byw keinllyw Kynlleith. Achaws vu liaws oe leith. | 32 |

Canu y Ywein Kyueilyawc. d. 1197.

| | |
|--|---|
| DYSGOGAN derwyton dewrwlad y esgar ; y wysgwyd weiniuyad. | 2 |
| Dysgweinid kyrt kydneid kydnad. | |

- kyd uolyant gwr gormant gormeissyad.
 Dysgweyd keinyeid kyua enad eu rwyf ;
 eu rwytuot yn amhad. 6
- Dy brydeich brwydyr daer aer aerurad.
 Dy briw dreic dragon beleidryad.
 Dybrys alaf Deifyr y dreuad Bowys ;
 y beues || y hendad. 10
- Dy gostwg arthan dy gwystylad dy waew
 dy gwan dywynnyc oe aghad.
 Dy gwisic amgen wisic amgeinyad. 13
- Dy gwasgar trychyeid mal trochyad.
 Dychanaf ym naf ym neirthyad Ywein ;
 Peir Prydein preit gyrchyad. 16
- Breisc y doryf am goryf am geinrad.
 Beirt gynnull am drull am dri llad.
 Botawc y rodawc y rodyaw toruoet ;
 twryf kyhoet kyhutyad. 19
- Bot rot rann gymann gymynad.
 Bolch lauyn goch heb guchyed o gad.
 Brondor wrt ortrud ordyuynyad knudoet ;
 uch knawd meirw ar ystrad. 23
- Bronn hyged hygawt y gywlad.
 Bro hygadw a diuradw a diurad.
 Diurad dy gymrad dygymrwyn ognaw ;
 digymrut wrth eirchyad. 27
- Dilwfwr vt dilut vut ueityad.
 Dilyw glyw glewdraws gynnivyad.
 Difwys beith odwys beithynyad glud glwys ;
 Argoedwys argleidrad 31
- Diachris kartwys kert uorad.
 Di echrys llwry llwyrwrys llwyprad.
 Di echig wellig wallouyad. 34
- Di achor wosgort wosgrynnyad.
 Diachar llachar lluchyad y laspar.
 llacheu uar llaw weinyad.
 Llewenyt preitwyr preitwr yawn. 38
- Lleithiawc Ywein llwyth ogawn.
 Lleith gar llym grym gryd
 Lleityad kad kert glyd ;
 Kedernyd Kaswallawn. 42
- Pasgen wrys pascueirch uryr ureiscdawn.
 Pascadur toruoet turyf eigyawn.

| | |
|---|----|
| Pasle kun kyflawn kyulafan goteith ; gwyth gwynnyeith wrth wynnawn. | |
| Par odrut parawd vut uotlawn. | 47 |
| Paladyr goch paladur estrawn. Gwnaeth gwr gwrhyd vann ; Gwrualch yg gwalchlan ; gwawr creulann mal creulawn. | 51 |
| Gwaew drwy benn drwy beri camawn. Gwaed ar wallt rac allt Gadwallawn. Yn llannerch yn lleudir Meruynyawn. Yn llew glew yn llyw rac Lleissyawn. | |
| Llatei llauyn gasnar Llathrei galch llassar ; mal llachar llaw digrawn. | 56 |
| Digrawn rwyf rwyf uann rwyuan rwy. Digriuwch dragon dreic ofrwy. | 60 |
| Dinas gwestiuyeint gostygywy mal gwr ; Gwestun dwr dorradyw. | |
| Gwesti gwlet gwledic aruordwy. Gwesti gwyr yn gwastad gwarwy. | 64 |
| Gwesti gwastator gwastad rad ragor ; Gwawr tewdor toryf arlwy Gwesti ked kedernyd uwyuwy. Gwesti kyrt keiryadawg owy. | 68 |
| Gwesti gwystyl greu a gwystyl Deheu ; Gwesti kreu a chymwy. | 71 |
| Rutbres kad beityad beirt wantwy. Rutbeir bar llachar ban llatwy. | |
| Rutbraf y saffwy ny syll ae olwc ; o olud ny rotwy. | 75 |
| Rut bareu a beir yn adwy. Ryt bebyll rynn gestyll gystwy. Rut uyt gryd grym aer ; ysgor glyw glewdaer ; ysgwyd glaer glod arlwy. | 79 |
| Rut ongyr angert alasswy. Rut lwybyr gwaed gwaew lwuyr ae gwelwy. | |
| Run auael auwy rugyl ordwy ortrud ; ar ordrych auarwy. | 84 |
| Rut vedel ryuel ryuerthwy. Ruthyr uthyr valch eurgalch y gylchwy. | |

- K**YLCHWY kyuryuel kyureith orden rwyf ;
 kynnygyn glwyf glod urten. 88
 Kyuaruod oruod orawen.
 Kyuaryf taryf twryf llu yn dyrwen.
 Kyle niueroet kyflaun y eiryces ;
 kywlad loes moes Maxen. 92
 Mawrdraws dreis dra llyr Henuelen.
 Mawr bar beir o bedeir echen.
 Marchawc meirch canwelw ;
 Meu genhyd gynnhelw 96
 Mi Gyndelw gert ogyruen.
 Brwysc rwysc rwyf teudor dor Dygen.
 Brwyd rwyd rad rannawc om awen
 Brwydyr gygrwn gygres
 Bryssyws bwyd branhes ; 101
 uch kawres caer amgen.
 Balch ongyr angert uruoen
 Ball ar lyw am lanneu Hafren.
 Braw rac y wryawr gwrthwawr a gwrthwan
 a gwrtaew yn aghen. 106
 Bangor toryf taerlew llew llawen.
 Blaengar glew gletyfal Uryen.
 Blaengar y volawd yn hartwawd hytestyl
 yn hywestyl yn hywen. 110
 Baranres aeruleit aeruen y waed lafyn
 ae waedlan disgywen.
 Disgywen gorten gordawn fraeth gordwy ;
 hydyr goryw uilwryaeth. 114
 Gorpo teyrnuar tywyssoegaeth brut ;
 ar Brydein dirogyaeth.
 Goruawr glyw glewyd dialaeth.
 Gorulwg aryf aeruetawc bennaeth. 118
 Gorchynnann gosgort gwasgawd calch doed ;
 Gwasgargert gwisgogaeth.
 Gorwytawd pen keirw pennhilluaeth an ryt ;
 anrydet uarchogaeth. 122
 Gorun toryf twryf aches ar draeth.
 Gormes draws gwenwynuaws gwin uaeth.
 Gortyfnyad bual butugolyaeth ualch ;
 * ny uwlch dyn y aruaeth. 126
- A**RYF toruoet teruysc Eigyl yg kydoch.
 O Vangor hyd uangeibyr Dydoch.

- Amyl ywch veirt y vut ;
 Emyr llys nyw llut ; 130
 Emys nyt ruthyr gwytuoch
 Y ortawn a ortyfyn drossoch.
 Y ueirch kann kyfran kyfryngoch.
 Y ysgwn gynnif y ysgwyd yg gnif ;
 y ysgwyteu uochuoch. 135
 y dreiswaew y dreissaw mor groch.
 y drosset ny dressir nemoch.
 y drylew yn riw
 y doryf drylwyn wiw ;
 y daryan dryliw droch. 140
 y bareu y arueu ar uoloch.
 y bebyll y byll y ball coch.
- K** OCHWISC y osgort am byrth marmor mawr ;
 mab Gruffut greid oror. 144
 Coch y lafyn o lat yn ragor.
 yn raclam yn raclym eissor.
 Koch arueu aeruann ;
 koch liw luman ; 148
 Rac baran beirt uangor.
 Koch rodawc pedrydawc pedror.
 y ar orwyt pedrogyl pedreindor.
 Koch bwlch y lain o drin o drydar ;
 koch y bar o borffor. 153
 Porthes gwr gwrtualch yg kyntor.
 Gwyth uore yn racre rac yor.
 Treis ar y ysgwyd rac ysgor din teirw ;
 a gwyr meirw rac mur cor. 157
 Tres rac llew rac llyw pedeir or.
 Treis ar Lloegyr a llu wrth agor.
 Taryf rac twryf glaſuor a thewdor
 a thoryf a theruyſc diachor.
 a thrylew a thrylwyn urondor.
 a thrychyon a thrychan elor.
 Gelyn traws ryuel tros Ruuein.
 yd wys tros y llys yn Llundein. 165
 Mynw ehofyn colofyn kyfwyrein.
 Mur metgyrn mechdeyrn Mechein.
 Mwyn ouyt y ueirt y ueith goeluein rann.
 meirch mygyruann kynkan kein.
 Yn rith rynn ysgwyd 170

- rac ysgwn blymnwyd
ar ysgwyt yn arwein.
Yn rith llew rac llyw goradein.
Yn rith llafyn anwar llachar llein.
Yn rith cletyf claer clod yscein yn aer ;
yn aroloet kyngrein. 176
Yn rith dreic rac dragon Prydein.
Yn rith bleit blaengar vu Ywein.
- E**WEIN awyтуawr argledyr toryf twryf gawr
angert llawr llu gyngwrn. 180
Ny hirgeidw ar geirch meirch mygdwn.
Ny hwyrgyrch kludlann clod adwn.
Ny fy ** rac teruysc rac taryf yg gosgort ;
Tarw tewdor dor dyrwn. 184
Ny phlyc y brafaw ym pryf(*wn*)
Ny phyrth gwarth gorthrum y gystlwn.
Nys ergryd goruryd
na gorthrwn glewyd 188
Nys treuyd nys traethwn.
Nys crawn ked esgud rac ysgwn.
Na thaeawc mygawc na mygdwn.
Ny dodaf-uyg kert yg kynhelw camdull ;
om kynnull canys gwnn. 193
Nys llut llew llauynuriw kanwiw krwnn.
Ny dotwyf ar hael hyd ar hwnn.
- H**ORITOR y glod o gyflawnder kyrt
kertoryon ae daduer. 197
Dychyuyd glewyd glew hyder.
Dychyfry fossawd fwyr gnawd fer.
Dychynne flamdreis y dan flamdei Lloegyr ;
a phlant Eigyl yg gwander. 201
Dyglud glod mal y clyw llawer.
Dychyrch cad dy rann rad rif ser.
Dychymmell Prydein or pryder yd vu ;
prif deyrn ae differ. 205
Drud ysgwn ysgwyd deu haner.
Drud auyrdwyth amnwyth amniuer
Drudyon a ueirtyon
a uawl neb dragon ;
namwyn dreic ae disper. 210
Drud wr gwrtrud y lasuer.

- Drud rwyf toryf twryf llanw yn Aber.
 Druduleit gawr drud uwynuawr vuner.
 Drud lachar drud lafyn a gymer.
 Drud lawn y eurdyrn 215
 o lad yn eurgyrn ;
 am luyrn am leuuer.
- Drud urwysc ri drudureisc y haelder.
 Drud uannyar druduar drudualch ner.
 Drudlwyr y dra fwyr yar dryffun veirch
 oe draferth rac Fordun. 221
- Saesson sag dyllest yg Gwestun.
 Bu creu eu callon eu kymun.
 Gwrtlann dihauarch
 Gwrtnenn perchen parch ; 225
 yar erchuarach ueinllun.
- Gwruawr glyw a glewyd ar nun.
 Gwr osgeth o wisc borforun.
 Scodic rac kart kert orun deyrn ;
 kledyr kedeirn cad Eitun. 230
- Ysgryd gryd rac greid eborthun.
 Ysgrud wlyt ar wlet y Melltun.
 Ys gnawd rac Ywein
 Ys gafael y urein ;
 Ys gauaeth y veif kun || . 235
- Ar ysgwyd rwyd rodwyt ual Run.
 Ysgawl toryf rac trefred Alun.
 Ysgor dor dyrwn
 Ysgwn oet ysgwn 240
 Ysgwyd twnn tal rugun.
- T**AER peir par llachar Lloegyr diwael.
 Taryf lutyaw toryf gyuyaw gyuael.
 Kynwalch ualch uygyrdor kyuachauael cor ;
 kyuechei ueint kafael. 244
- Eryr cad gwrthodyad gwarthwael.
 Erchwyn greid eirchyeid archauael.
 Erchwynyawc pedrydawc pedryael y lenn ;
 Powys wenn wlad urochuael. 248
- Eurdyrn wal gletyual glywael.
 Ettiuet Kynuyn kert auael.
 Gauael glew yg cad gauaeled y wlad ;
 gauaelant ueirt y ged. 252
 Gal dywal dyual diarbed.

| | |
|--|-----|
| Gwawr ofrwy kylchwy calchdoed. | |
| Granwynnyon trychyon trachywet Eitun ; tra chwytynt benn o draed. | 256 |
| Yn llidwm yn llydan drefred. | |
| Yd wanei wanar yd waned. | |
| Baryf ar uaryf ac aryf yn greuled. | |
| Tal tra thal trannyal tra chaled. | 260 |
| Yn llys Ywein hael hu anred y wir ; hydyr y dir ae daered. | |
| Yny mae gwaret a gwared. | |
| Yn y mae gware gwaradred. | 264 |
| Yn y mae yued heb neued heb nac ; heb nebawd eissywed. | |
| Gorpo teyrn twryf llanwed. | |
| Yn teyrnas nef noted. | 268 |

Marwnad Einnyawn .M. Madawc .M. Iton.

| | |
|--|----|
| K YWRYSSET Brydein ysy bryder ynn y sy brid y lawer | 2 |
| Armes gwr gwythlawn y ober | |
| Argleidryad uleinyad uleit niuer. | |
| Aervur uar aerbeir bar bynnyer. | |
| Aruod uygyr a uagei haelder. | 6 |
| Digones penn glyw pan glywer hyd urawd ; feir fossawd fwyrnawd fer. | |
| Kymyrrws y hoedyl y hyder. | |
| Yg gorwyt glasure rac glasuer. | 10 |
| Yn trymgleis yn treis yn trymder. | |
| Yn tromgad yn tramgwyt wener. | |
| Yg kyulaundal kyrt yg kyflaunder but ; ny bwyad diaber. | 14 |
| Yny uyw ny uytei ouer. | |
| Yny uarw y uart ae daduer. | |
| Teilwg ym talu a roter. | 17 |
| Treth uolyaut traethaud naud nauser. | |
| Teruysc yn racysc yn racter a wnaeth ; twryf tonn fraeth Frau Aber. | 20 |
| Ysgrud glud glewyd uyd ualchder. | |
| Ysgryd gryd greidyawl hawl hydyrner. | |
| Yscor gadw ny gedwis llyuyrder. | |

- Ysgwn walch ysgwyd deu hanner.
 Yscawl gwyth gwaethaf nad anuer y hoetyl ;
 neud y hoed a gwyner. 2
 Kwyn kyrt kyuaenad na water.
 Kwyttaw llary ar llau uart beuder.
 Kwyn kydneid keinyeid ae kymer.
 Cof colli a roti rif ser. 30
 Gwaethyl edlid om bronn pan brouer kynrein ;
 yr kynran y doter.
 Gwasgawd gwaud gwisgoet diouer.
 Gwasgarei gweiscueirch mei muner.
 Gwaedlann vlaut amnaut amniuer.
 Gwaedlyry vyry uaran Elifer. 36
 Gwae ni ueirt uyned yn dyfynder daear
 gwaur trydar traus lewder.
 Gwarth vrthrynn gwaewrut Gwynn Gwarther.
 Gwas a las o Leissyaun ener. 40
 Llary Einnyawn llyw llwyrdaun llwrw ner.
 Llew doethlyw dothyw y amser.
- A**MSER ym perchis parch dillut berchen ;
 aerbeir benn preitnenn prut.
 Rwysc aches am rotes rwyt vut. 45
 Rwyf cadeu yr cadw y deurut.
 Ny tholyes uy lles llyw rybut.
 Ny tholyaf a ganaf hep gut.
- Nym gwnaeth golut glyw golud am anaw
 nam gorthaw nam gwarthrut. 50
 Kertoryon kertassan racdut.
 Ar llary uronn ar uryneich gystut.
 Kerteu dwfyn deifnyauc ysy utut.
 Kwyn kynran kyfran kyfryngthut.
- Oet eityaw eu kert ; oet eitut eu kadw
 or kadyrwalch nwy dihut. 56
 Diurad hael oet haelach no nut.
 Diuraw dreic dragon dadanhut.
 Dyuryd uyt uytaw drwy gythrut.
 Am benn cun kenetyl uaredut. 60
- Dyurydet y veirt varw achlut Einnyawn
 dor breisclawn brwysc lofrut.
 Llofrut glyw glewdor gor gadwyd.
 Lloegyrdachwet gyminet gymwyd.
 Neum hirdreit hirdreul na adwyt. 65

- Hael kedawl hoetyl ureuawl ureutwyd.
 Pan ym daw anaw o annwyd uyg kert ;
 uyg kyueillt neud adwyd.
 Neud adwyf o nwyf nad ydwyd.
 Ruthyr aruthyr eryr dihywyd. 70
 Ruthyr kynwan Kynan ab Kynwyd.
 Ruthyr Kynon uab Kul uanawyd.
 Ruthyr torredwynt gwr't gordyfnwyd ar brein
 ar Breitin y magwyd 74
 Ef oe barth nyd gwarth gwa(r)edwyd.
 Gvaud uolaud ual y derllytwyd.
 Ef gunyad o gad ni gilwyd. 77
 Ef latei ef wanei wanwyd.
 Ef wnaeth a gwaedwaew gwaed abwyd y urein ;
 o Vryneich tra adwyd. 80
 Gwaew kynllew kynllat y annwyd.
 Gwaew kynulaut kynuleit kynulaen rwyd.
 Gwaew ysgwn esgud ym plymnwyd. 83
 Gwaew gweinnyad gwenwyn y dysgwyd.
 Gwaew gwanar gwaur aeruar aer uwyd.
 Gwaew gwaedrwyf gwaur dirglwyf dorglwyd.
 Gwaew yg coryf yn toryf yn tryfrwyd wryaf
 y orssaf oet arsswyd. 88
 Gwaew trwy vllwg trwy uwg trwy uortwyd.
 Gwaew y dreis yn eis yn ysgwyd.
 Gwaew Einnyawn creulaun creulanwyd
 O lid a lithyei ganaw llwyd. 92
 Llwytessid y vut y ueirtyon llwybyr anant
 anaw prydytyon.
 Llwy'r ym treit tremid goualon. 95
 Treulgaut hoen hoetyl uyrr gyueillyon.
 Treulyws uyg grutyau
 cofyon kyueissyeu
 kyueteu kyuoedyon
 vn am clwyf or cletyf rutyon. 99
 vn a vu a dyvu deon.
 vn catcaut cadulaut uleit galon.
 vn cadkun ual cadki Aeron. 103
 vn a vu haelaf o haelon Kymry.
 vn kymreisc y rotyon.
 vn mawr llary mawr llwrw kynreion.
 vn mawrllaw mawrllaw kertoryon. 107

vn mawr walch mawrualach mur dragon.
vn mab mawr Madawc ab Idon.

- U**N llofrut Prydein pryderwn y gert ;
pryderus y canwn. 110
Bleit blaengar bar dyar dyrwn.
Beirt ganllaw bart itaw oetwn.
Ym pwyllad am braffgad bryffwn.
Praff edlid y sid y ssaffwn. 114
Dyfnasswn vreiscdawn o vreisrot Einnyawn ;
da digawn a dygwn.
Nyd oet nep a gynhebykwn. 117
A llew treis pan y treityasswn.
Nyd oet llary mor llary mor lluadwn hynt
handid kynt y kwynwn. 120
Nyd oet drwc ar dreicualch gystlwn.
Ad oet da y deduryd a wnn.
Nyd oet nawd nebawd na bytwn.
Yny bei am veirch mei meindwn.
Nyd oet ny gaffwn or a gaffei hael 125
ydoet hael tra vu hwnn.
- H**WNN oet digrif hael ; hwnn oet digrawn glew
Hwnn oet lew o Leissyawn 128
Aerdar taryf teruysc yġ camawn.
Aerdoryf toryf twryf goteith wrth gawn.
Ar uyg grut am veirt vut ualchdawn.
Neud divvg deigyr dillwg digllawn. 132
Neud meu hoed am hoetyl anwogawn
Neud wyf gwyn gotedic digawn.
Neur gyrcheis ar oestreis estrawn.
Emys pasc pysgawdliw eigyawn. 136
Dihauarch gynran a duc y gadlan ;
ar gaduarch cann krychrawn.
Dinac dreic a dragon kreulawn. 139
Dinas gawr garwlym waedawn y waewdawn.
Diwethaf y canaf can yawn.
Diwetgof diwetgoll Einnyawn. 142
-

Canu i Lywelyn.

| | |
|--|----|
| Llywelyn heilyn haelaf o undyn O undawd plant Addaf Nis gwna pawb na bo pennaf Ni wnaeth Duw fwllch ar falchnaf | 4 |
| Naf ym mhressent yw ner wennwlad rhwyf yn rhodd Duw ai ganiad Trosti nid traws twyll na brad Treis nyw llefais na lledrad | 8 |
| Ni bu ledrad cad cadr Aber Conwy cynnechrau fy udd ner Cynnygn fy llyw oedd llawer Cwyddynt yngnif seithrif ser | 12 |
| Rhifser rwy cigleu cigwledd rad i frain o freisgwyr ardwyad Cerhynt fy llyw nid lledrad Cwrr ogof cyrrhaidd cof cad | 16 |
| Cadwent pan gyrcheist gyrch union sengi sangei bawb ei alon Parthred gwyth mal Gweith Faddon Porth athwy myrdd ofwy Mon | 20 |
| Ym Mon Bendragon ban dreigiau Prydain wyt prydfawr ith arfau Cefaist a dofaist yn dau Cad anawdd y Coed aneu | 24 |
| Cedwaist cad orfod caen oerferw gwaedlin a gwaedlain yn ymherw Cyd tan trwy wan trwy agerw Ced hy cad fry Fron yn Erw | 28 |
| Erwan teyrnedd teyrn udd Prydain pryder Lloegr ac chythrudd Ai law braw Bryneich gystudd Alun rhag hil Run bu rudd | 32 |
| Rhuddgreu ei arfeu arfeidd erlyn Lloegr Lliaws bardd oi gylchyn Dawn fu pan ddyfu yn ddyn Dydd llawenydd Llywelyn | 36 |

*I Fyneich Ystrat Marchell am ddywedyd nas cleddynt
y bardd yn eu mynachlog.*

CEN ni bai amod dyfod im erbyn
a Duw gwyn yn gwybod
Oedd iawnach i fynach fod
im gwrthfyn nag im gwrthod

*I Gynyddion Llywelyn am Madawg am Maredud
ac iw gyrrn am rodi i Gynddelw y carw
a las yn ymyl ei dy.*

Balch ei fugunawr ban nefawr ei lef
pan ganer cyrn cydawr
Corn Llywelyn llyw lluyddfawr
Bon ehang blaen hang bloedd fawr 4
Corn wedy lladd corn llawen
Corn llugynor Llywelyn
Corn gwyd gwydr ai can
Corn rhueinell yn ol gellgwn 8

Marwysgavn Cynddelw.

Cyfarchaf i Dduw cyfarchwel ddawn
i foli fy rhi rhwydd rhadlawn
Un mab Mair a bair pyrnhawn a bore 3
ac aberoed ffrwythlawn
A wnaeth coed a maes a mesur iawn 5
A ffrwythau a doniau Duw ry ddigawn
A wnaeth gwellt a gwydd 8
a grug ym mynydd
A wnaeth dedwydd yr dedfryd iawn
Ac arall ar wall ar wellig ddawn
Yn eissiwedig ac yn ddigllawn
Archaf i fab Duw canys digawn 12
Cymmod on pechod pechu nid iawn
A chynnwys yn nef ynn ar nodded
Ir wlad eidduned myned a wnawn
Cyfarchaf i Dduw cyfarchaf 16
Ceinfolawd ar draethawd iti a draethaf

| | |
|---|----|
| Neud miloedd ath fawl fodrydaf ath dorfoedd ith derfyn uchaf | |
| Neud mi a fynwn fy naf ith ganaf oth gariad ith gredaf | 20 |
| Neud cennyd cerddglyd cynnelwaf Ced wallaw na ad wall arnaf | |
| Neud oedd fwy no rhaid rhad mwyaf Rhwyf cedyrn yn cadw ar eithaf | 24 |
| Neum dychryn meddwl a feddyliaf O bechu a bechws Addaf | |
| Neud wyf alltud drud o dreiglaf dy wendud ath wendorf am danaf | 29 |
| Neud beirdd yr eglwys egluraf Neud eu porth a barthwyd attaf | |
| Neud hyfryd uy llwrw y lle a gyrchaf Neud gobaith wrth bennrhaith rhin a geisiaf | 32 |
| Brenin pob gwerin gwared arnaf Gwedi treiglaw byd budd arnaf | |
| O ganiad y tad teyrneiddiaf A tad ar yspryd glendyd gloywaf | 36 |
| Yngoleuder deddf dedwydd fyddaf Yngwarf engylion gwirion gwaraf | |
| Yngwenwlad wledig nef a archaf Gwledig arbennig pan ith aned | 40 |
| Dyfu waredd ynn dyfu wared Dyfu Addaf blant o blaid angred | |
| O anghyfraith fraith o gaithiwed Dyfu yn gofwy an gofuned | 44 |
| Ry ddyfu wrhydri hydr afneued Dyfu Crist ynghawd priawd prifaed | |
| Dyfu ym mru mair mab dymuned Dyfu bumod byd o boen galled | 48 |
| O dwyll o dywyll trydwyll trefred O anghyffred gadw o gadarn alar | |
| O garchar esgar pan yscared Ac ef yw ein llyw an llwyr nodded | 52 |
| O farn wrth ein gwaith ar ein gweithred Ac ef Arglwydd nef tangnef tynged. | |
| An dug o gyfrgoll ban archolled Ac ef dwyre in ac ef daered ei fudd | 57 |
| Ac ef Udd nin lludd an llessaed Ac ef yn osseb yr ossoded | |

K. y Ririd Vleit.

| | |
|---------------------------------------|----|
| Yn hollawl meidrawl hawl huanred | 60 |
| A roddo i Dduw ei ddegfed oi law | |
| Heb luddiaw iddaw ei ddylyed | |
| Mi nid wyf fardd digardd ym digoned | |
| Ar helw fy nghreawdr llywiawdr lliwed | 64 |
| Mi Gynddelw geiniad rhad am rhodded | |
| Mihangel am gwyr am gwrthfynned. | |

Y Ririt vleit.

| | |
|---------------------------------------|----|
| Mae ym vleit am car om caffael wrthaw | 1 |
| yn wrthep archauael | |
| Nyd bleit coed coll y auael | |
| Namwyn bleit maes moessawc hael | 4 |
| Cle(dyv) clod wasgar a wisgaf ar glun | |
| rwg uy llun am llassar | |
| Cle(dyv) cloynneu hygar | |
| Cle(dyv) Ririd uleit vlaengar | 8 |
| Priodawr pennant pennaf vchelwr | |
| uchelwyr uodrydaf | |
| Nyd y uleit preit y prydaf | |
| Namyn y vleit glyw y glewaf | 12 |

Marwnad Ririd vleit.

| | |
|---------------------------------------|----|
| Ririd rwyf gwrhyd gwrhaf o gyfet | |
| a gefeis y alaf | |
| A duw ae duc y arnaf | |
| A dwc pawb a vo pennaf | 4 |
| Pennhaf y treitem trwy ryuyc gwron | |
| ffroen wynnyon friw dyfryc | |
| lled beirt heirt oe hart wenyc | |
| llys kelynnyn kelynnyc | 8 |
| Kelennic ruteur am rotei ririd | |
| nym notes a vei lei | |
| Nyd aruanwl vut vytei | |
| Nyd ar vanarch yn parchei | 12 |
| Nyd ar an perchis an peirch y weithon | |
| Or deon diheueirch | |

| | |
|-----------------------------|----|
| Yny kyrchem karcharueirch | |
| Karcharoryon keidron keirch | 16 |
| Gwnaeth goronw gwr anlew | |
| gyflauan anheleidiw | |
| Adlat ririd rwyf anaw | |
| A byth nys beitei bei byw | 20 |

Molyant i Wen Wyn wyn. d. 1216.

| | |
|--|----|
| Detholeis o les o Leissyawn uy rwyf | 1 |
| yn rwytualch am y dawn | |
| Yn hawl wrt ortyfyn camawn | |
| Yn hael digraff yn digrawn | 4 |
| Detholeis uy rwyf yn rwysc aerllew toryf | |
| yn teruyfc a thrylew | |
| Yn anreith odeith odew | |
| Yn wrt ortrud yn lud lew | 8 |
| Detholeis uy rwyf yn rwyd rad wasgar | |
| yn llachar yn lluchyad | |
| yn llary llawr yn llaw rotyad | |
| Yn llew glew glyw difreidyad | 12 |
| Detholeis uy rwyf yn rwyd gelynyon | |
| gal ynal ym plymnwyd | |
| Yn wawr glyw glew diarswyd | |
| Yn walch balch bolch y ysgwyd | 16 |
| Detholeis uy rwyf yn rwyd am olud | |
| . rwyd wan rut yn rodwyd | |
| Yn rotawc vriw vreisc arwyd | |
| Yn argledyr ym yn arglwyd | 20 |
| Detholeis uy rwyf yn rad wellig mawr | |
| llwythuawr llawr llaw derchwyn | |
| Yn eurllyw glyw glew degyn | |
| Yn eryr gwyr gwen wyn wyn | 24 |
| Detholeis rwyf llu lluryglas deyrn | |
| llugyrn gyrn gyuadas | |
| Yn doethgar kertgar cartgas | |
| Yn dor cor coelig dinas | 28 |
| Dinas teyrnas teyrnweis ohen | |
| Teyrnwalch din Emreis | |

Bu da dethol a geueis
 Bu doeth mal y detholeis 32

*Ytynyued bryj crogen vab
 Madawc ab gwallauc.*

Etnyued aerllew a dan eurlliw clær
 ar daryan daer daluriw
 Am danaw ny daw ny diw
 Nym gad adoed (hoed) hetiw 4

Hetiwi ym kyfliw yt ym kyflut gwen
 gwynn y kawt ar vygrut
 Hoen am amdrei am draus lofrut
 Hoed hydyr am hoetyl wydyr wodrut 8

Godrut uar anwar anwas ysgwytwyr
 arwar kyrt kyn lleas
 Gwisgeis glwyf am glod wanas
 Gwisgwys lliw llew lliw glew glas 12

Glasuet y ortho y orthaw ym byw
 Am ernyw yr na daw
 Trwm ynof cof ced wallaw
 Tristuart uytaf am na daw 16

Trist yw ynof cof kawt erlyn ymbryd
 Yr brawdaueth llywelyn
 Trwm a barthred yd berthyn
 y duc duw dewis ar dyn 20

Dewissws uyg kert dewis y enw
 y anaw rym kedwis
 Bu wrth wruyrt kyrt keinis
 Bu wrth uryd gwyr y gweinis 24

Gwenidawc rodawc rad wellig keinyad
 kyrchyad cad ken echyg
 kyrchws glyw bar glew bergyg
 kyrch ehofyn yn ofyn yn yg 28

Oet digyuyg menw mynwent uyged hael
 beirt auael wael wared
 Milyoet am gyhoet am ged
 Mil uyrt molynt ytynyued 32

Marwnad meibyon Dwywc uab Joruerth.

| | |
|---|----|
| K ERTGAR kyuarwar kyuaruoloet brwydyr bryd uchel yg kyhoet Glewdraus kyghaus kenetloet Glyw dinac ual dinas oet | 4 |
| Nyd oet amrylaw nac amrylon wr amryliw oet y onn Ny threuyt brwynuryt om bronn Nac om cof nac om callonn | 8 |
| Callonnuleit wreit wrt elyn yg gaur gwrtlew llaur llaw gymyn Beirt ouynac dinac dyn Breint archauael hael heilyn | 12 |
| Heilyn haul dechryn o dechreu y hoetyl y hedran yssy ueu haetad vleinyad vleit cadeu haelwalch balch bwlch y eissyau | 16 |
| Eissyau yssy ueu yssy vaurdruc ym nym dawr dim nym diwc dygyn gofyon deon am dwc diua deurbtant da dwywc | 20 |
| Diueuylwyr urodyr urwydyr efnys yn trin yn trydar anuelys Cad enwired enwerys Keidweid greid grugunan lys | 24 |
| Grugunawc eryr grugunan gynnetyf ny gymysc am ogan Glew lew lachar taeruar tan Grym gyflym am gyflauan | 28 |
| Kyflauan trathan tratherwyn y haul traus gedaul gad orllwyn Gwr goreuras gwas gwenwyn Gwawr gwanar hygar hygwyn | 32 |
| Kwynwyf o dyrwyf o dyraur annyan am erwan am eurwaur Ath gwynaf er yth gwynaur Er yth gwynant kant kertawr | 36 |

Y Hywel uab Yeuaf.

Reitun am rotes Howel.
 Reityawc veiniawc vannawc uil
 Keueis gan dreth ortethol.
 Tarw tec Talgarth yg gwarthal
 Llef a glywaf gloew eilyrth.
 Llef eilon yn eilwyt uerth.
 Llef bon corn blaen cad ehorth.
 Lleis garw a llef tarw Talgarth. 8

Marwnad Uletynt vart. d. 1203.

Yn aerdwryf yn aerdoryf yn aerdoryf aerdew
 yn ardwy rac trylew
 Y dan llafnawr lleith wotew
 Y dan llassar glas llas llew 4

Llas gwas gwawd digart digabyl y gwynaw
 o dis llaw llys bennart
 Blawt glyw glewyd diwahart
 Blaengar bleituar bletynt vart 8

Bart hart ehelaeth bart ae meithuaeth met
 a meuet marchogaeth
 y aruod oet y aruaeth
 y enw y anaw ry gwnaeth 12

Ban wnaeth y angert engy hynt yw glod
 a glyw deifyr ae gwelsynt
 A unbyn Powys pwy gynt
 Ae flam ae bleitlam bletynt

Bletynt bleitadwy yn adwyn yd las
 yd essid a vei hwy
 Mabolaeth uetuaeth uaccwy
 Mab o oed ae hoed yn hwy 20

Hwyaf ym athreit a threisuar y dwyn
 hawl wenwyn hwyl gwanar
 Yny redei rut wyar
 Raeadyr ar paladyr ar par 24

Oet parawd cletyf cleudaer ym bartrin
 Yn dyt trin ger traeth caer

llid ysgwn ysgwyd kanhaer
llew keinllew kyn llofrut aer 28

Y bart y Dygynnelw y vab.

Yg kynnossod clod claer dyleith bytin
ny bytud wrth gyureith.
Oet anawt llauyn adrawt lleith.
Dygynelw dy ganhymdeith. 4

Tric yn hartureint seint senet gyd eurglawr
Arglwyf nef ath weryd.
Dygyn yw hebod bod byd
Dygynnelw a Duw gennyd. 8

Gwr ae gwnaeth yn dyn yn delw boenedic
pan aduc Dygynnelw.
kan Duw ny bo kwyn dielw
cutuet kein diweth Kyndelw. 12

Y vab eillt o Lansadwrn.

Tra fu uyw bu glyw bu glewgadyr trydar
bu trydyt gwaed raeadyr
pergyng par gweilgyng gwaladyr.
pum dryll gunai pyll oe paladyr 4

Bed pyll puyl enwir enwauc. yn trydar
Butwasgar beird wisgauc
dan llenn ddirgel oeruelauc
yn llann ddiuradu gadw gadauc. 8

Guaedlyd y lain guarar seuyll. lurw
Guaew aerfurw guan aerwyll.
Guaedfreu guaew ddiheu ddeuddryll
Guaedryd gwae veird byd am byll. 12

Eurwas kyn llesas yn llysoet enwawc
mygedawc magadoet
O bob da defnytdoet
O bob defnyt deifnyawc oet.

J. GWENOGVRYN EVANS.

THE CELTIC PENITENTIALS

(suite)¹

CHAPTER IV

Special Features of the Celtic Penitentials, as affected by Pre-Christian Customs.

I. — COMPOSITION AND COMMUTATION.

The statement is made by historians of dogma that composition in penance is originally derived from Germanic law². Two outstanding facts have been observed by such writers, viz., that Germanic law was characterized by the *wergelt* principle, and that this principle appears in the penitentials. But the conclusion they have drawn fails to account for two other equally assured facts. These are that Celtic law not less than Germanic exemplifies this principle, and that the penitential literature was Celtic and not Germanic in origin. The Irish and Welsh documents already discussed are sufficient to show that the system of composition in penance was in full force before any Germanic population was brought under the discipline of the penitentials. The earliest known penitential work to appear on Germanic soil is the *Penitentiale Columbani*, which is undoubtedly the work of an Irishman and true to the Celtic type. In respect to composition it is not even adapted to Frankish legal customs, but closely follows Finnian³. The earliest document in the Anglo-Saxon Church is the *Poenit. Theodori*, written a century after Columban's time. Its

1. Voir *Rev. Celtique*, t. XXXIX, p. 257.

2. Harnack, *Hist. of Dogma*, Vol. V, p. 329.

3. *Poenit. Col. B 1*, permits a return to one's country after a year's exile undergoing penance; with the return "satisfaciat parentibus ejus, quem occidit vicem filii redens et dicens, Quaecunque vultis faciam vobis". This is evidently modelled on *Poenit. Vinn. 23*: recipiatur in patria sua et satisfaciat amicis ejus quem occiderat, et vicem pietatis et obedientiae reddat patri aut matri ejus. . . . et dicat, Ecce ego pro filio vestro quaecunque dixeritis mihi faciam.

authorization of the commutation of penance and of composition in money consists merely in repeating with approval clauses from the *Canones Hibernenses*¹, a document which antedates the *Poenit. Theodori* by considerably more than a century. There is no special reason why composition in penance might not have originated on Frankish or Anglo-Saxon soil, since the principle of composition already prevailed there in native law; but the simple historical fact is that it did not so originate. These nations received the institution, so far as it relates to penance, from Celtic sources. The character of their own pre-Christian customs made its adoption easy and natural; but its origin is none the less foreign to them.

We have seen that no element of composition appears in the penance system of the Imperial Church. That system was no doubt silently conditioned by the conception of crime in the Imperial State. By the Christian era Roman law had reached a far more advanced stage than that of the Celts, whose legal institutions remained comparatively primitive. The penal law of ancient communities is not the law of crimes (*crimina*) but of torts (*delicta*)². The laws of the Twelve Tables preserve some indications of this stage in the Roman legal development³. But later Roman law regarded offences like homicide as crimes against the Emperor and the State⁴. Similarly the church of the Roman Empire regarded sins as offences against God and the Church. The customary law of the Celts (as of the Germans) regarded acts classed as crimes by Roman Law only as wrongs (torts) committed

1. Can. Hib. II, 6 : arream anni XII triduani. Poen. Theod. I, VII, 5 : Item XII triduana pro anno pensanda Theodorus laudavit. De egressis (aegris) quoque pretium viri vel ancillae pro anno, vel dimidium omnium quae possidet dare, et si quem frauderet reddere quadruplum ut Christus iudicavit. Ista testimonia sunt de eo quod in praefatione diximus de libello Scottorum. (Cf. above, p. 61).

2. Jeudwine, Tort. Crime and Police in Mediaeval Britain, pt. I, *passim*.

3. Sir Henry Maine, Ancient Law, p. 379 f. The suppression of composition for murder is traditionally ascribed to Numa. D'Arbois de Jubainville, Cours, Tom. 7, p. 77.

4. Hadley, Introd. to Roman Law, p. 14.

against persons, both the sufferer and his immediate kindred. Accordingly crimes which under Roman law would have involved death, could be expiated under Brehon or Salic law by satisfaction to the person injured or his surviving relatives. This satisfaction took the form of a pecuniary fine called "*éric*" in Irish, "*galanas*" in Welsh, "*uergelt*" in Anglo-Saxon law.

Composition in these codes has special reference to homicide, but applies likewise to all forms of injury to the body, to seduction and theft. The murderer in general had the choice between the payment of the prescribed composition and exile¹. "At this time" says the *Senchus Mor* "no one is put to death for his intentional crimes so long as *éric* is obtained²". The payment had to be made by the relatives of the offender; failing this they were obliged to surrender him if he had not taken flight³. It has been supposed that the early Christian missionaries endeavored to introduce capital punishment, following on a judicial process, for murder⁴. If so the effort was soon proved unsuccessful, and the old custom prevailed.

The *éric*-fine consisted of two distinct parts. These were the *coirp-dire* or body-fine, which, for all classes was reckoned as seven cumhals (*ancillae*, female slaves)⁵ or twenty-one cows, and the *enech-lann* (face-price) or honor-price, payable for insult. The *enech-lann* was a payment, according to the rank of the person injured⁶. The body-price is referred to by

1. D'Arbois de Jubainville, *Cours*, Tom. 7, p. 83.

2. *Ancient Laws of Ireland*, Vol. I, p. 15.

3. "He is to be given up for it with his cattle and land", *ibid.* Vol. III, p. 69.

4. Joyce, *Social History*, Vol. I, p. 211.

5. *Ancient Laws of Ireland*, Vol. III, p. 70.

6. Arthur ua Clerigh. *Hist. of Irel.*, Vol. I, p. 223 f. D'Arbois de Jubainville, *Cours*, Tom. 7, p. 89. The honor-price was paid together with the body-price in homicide. Seebohm says that in this case the honor-price was graded according to the rank of the slayer. It is stated in the *Senchus Mor*: "Wherever honor price is paid it shall be paid according to the rank of the person to whom it is paid." *Ancient Laws of Irel.*, Vol. III, p. 99. This may be regarded as the general rule.

St. Patrick as an understood measure of value. He declares that he has distributed an amount of money equivalent to the price of fifteen men ¹. The price of fifteen men would be the price of $15 \times 7 = 105$ slave-women, or 315 cows.

In Welsh law the system was the same in principle while considerably different in detail. Originally the body-price was called *dirwy*. In course of time under the influence of Roman law this fine came to be paid to the king and his officers and corresponded to the Latin *mulcta*. On the departure of the Romans from Britain the native custom was restored; but a new word was used for the body-price, the word for "murder", *galanas*. The *galanas* however was not like the *coirp-dire*, invariable, but varied with the rank of the victim ². It was not all paid to the family of the slain man, but one-third of it went to the king and his officers. The system of payment was enormously detailed, since part of the burden was distributed over the family to fifth cousins, and part of it was paid by the tribe ³. When those held responsible failed to make the payments on time, the murderer was open to the revenge of his victim's family.

Corresponding to the Irish *enech-lann* was the Welsh *saraad* (or *sarhad*, literally insult, injury), also graded by the rank of the sufferer. Since murder could not be accomplished without insult to the person, the payment of *saraad* always accompanied that of *galanas* ⁴. It is worth observing that here also the correspondence with the Brahman codes is close. "He

1. Censeo enim non nimius quam pretium quindecim hominum distribui illis. Patrick, Confessio. Tirechán changes *hominum* to *animarum hominum*, but D'Arbois de Jubainville translates *animarum* "de vies". — Cours, Tom. 7, p. 89.

2. D'Arbois de Jubainville, Cours, Tom. 7, p. 93-97.

3. The payments were presented in fortnightly installments. Seebohm, A.S. Law, p. 42. Cf. *Canones Wallici*, Can. 12.

4. Wade-Evans, Welsh mediaeval Law, p. 339. The Venedotian code says "No one is killed without being first subjected to *saraad*". Anc. Laws & Inst. of Wales, Vol. I, p. 23. For full details of the payment of Composition see this work, Vol. I, p. 747; p. 875; *De variis injuriis*, Vol. II, p. 20 f.; and Walter, Das Alte Wales, p. 447. Seebohm, A.S. Law, p. 297 f. shows in detail the use of composition in Scotland. The word there used for *galanas* was *galnes*.

who has killed a *kshatriya* shall give a thousand cows for the expiation of his sin. He shall give a hundred cows for a *Vaisya*, ten for a *Sudra*", etc. ¹. In these codes composition is placed in the sections dealing with penance, just as we find it in the penitentials.

There are two aspects of the employment of composition in the penitentials, which we may treat separately. The first is the manner of grading the payments according to rank; the second is the tendency to commute penances to fines, which later becomes a serious cause of the decay of discipline.

In regard to the gradation of payments a double scale is applied to ecclesiastics. One who attacks or slays an ecclesiastic of high rank is obliged to pay more heavily than where the victim is a monk or deacon. At the same time a bishop or a presbyter who is guilty of a crime is obliged to pay more heavily than a monk or deacon.

The church succeeded in securing for its leaders a high degree of protection, by making the payments for attacking them as heavy as possible. The *Canones Hibernenses* offer the same protection to the bishop, or the *scriba*, as to the *princeps excelsus*. The last named apparently refers to the ruler of a *tuath* or small province, whose honor-price was that here stated, viz., *seven cumbals* ². These early canons, then, attempted to protect ecclesiastics by a simple application of the principle of honor-price ³. But in another portion of the same document, we find that a much higher degree of protection is secured against the death of a bishop. The payment for having through inhospitality caused the death of a bishop is stated as *L ancillas reddet, id est VII ancillas unus quisque gradus, vel L annis peniteat*. The amount is made up of a mul-

1. Bühler annotates this passage (Apost. I, 9, 24) thus: "I recognize in this fine a remnant of the law permitting composition for murder which was in force in ancient Greece and among the Teutonic nations." Sacred Books of the East, Vol. II, p. 78.

2. D'Arbois de Jubainville, *Études sur le Senchus Mor*, Revue hist. de Droit, Tom. 5 (1881), p. 6. (In the Ancient Laws, Vol. IV, p. 346, this regulation is ascribed to Cormac Mac Art).

3. The same provision occurs in the law known as the *Crith Gablach*, Ancient Laws of Irel., Vol. IV, p. 363.

tiplication of the body-price for an ordinary man by the number of the rank of the bishop in ecclesiastical orders (7×7)¹. The principles of Irish law would, without modification, have produced merely the amount of the normal body-price, seven cumhals, plus that of the honor-price which for one of the bishop's rank would be seven cumhals, or fourteen cumhals in all. Whether the change is directly due to Welsh influence or not it would probably be impossible to determine; but this manner of estimating composition is identical with that of Welsh law, which, as we saw, had a variable body-price. Whether on account of this conflict of Irish authorities, or for other reasons, Theodore leaves the penance for a bishop's or a presbyter's murder in the judgment of the king².

The second point we noted in regard to the gradation of payments was that the higher clergy were more heavily penalized for a given offence than those of the lower grades. Here however composition largely disappears, the payment being commuted to a period of penance. As the clergy, theoretically at least, possessed no property, they could not be expected to pay; and it does not appear in the penitential literature that the church was obliged to make composition in money for the crimes of her ministers.

Composition is not wholly omitted, however, in the case of homicide by the clergy. Both *Poenit. Vinn.* and *Poenit. Col.* prescribe it in modified form. The clerical culprit is first to spend ten years in exile; on his return he is to render satisfaction to the relatives of his victim, by offering them his life-long service in the place of a son³. This is heavier than the penance assigned for a lay murderer, in respect only to the number of years in exile; in the case of a layman the term is three years⁴. Manifestly the variation is intended to

1. Canon. Hibern. IV, can. 2. "The bishop, being in the seventh grade of rank in the ecclesiastical hierarchy is to be paid for sevenfold." Seebohm, A.S. Law, p. 104.

2. Qui autem episcopum vel presbyterum occiderit, regis iudicium est de eo. *Poenit. Theod.* I, IV, 5.

3. *Poenit. Vinn.*, can. 23; *Poenit. Col.* B, 1.

4. *Ibid.*, B. 13.

place greater restraint upon clerics. At the same time the old law of composition is by no means lost sight of. The *Senchus Mór* seems to imply the provision that the relatives, in case no composition is paid and the murderer does not go into exile, may either exact vengeance by death or compel the offender to become their servant for life¹. To follow the evidence for greater severity toward clerical than toward lay offenders we should require also to observe the Welsh sources. It would take us out of the field of composition proper, to a comparative study of the duration of penance. It is sufficient to note here that while a penance of three years is enjoined for murder by a layman², a monk must serve four years, a deacon six, a presbyter seven, and a bishop thirteen, for this crime³.

While the clergy were thus specially penalized when they were guilty of crimes, the church on the whole obtained very favorable conditions by means of the modifications of the composition system employed in the penitential codes. The bishops enjoyed special privileges, and while in Ireland free laymen obtained *coirp-dire* on a basis of equality, the bishop's body-price was greatly augmented by being graded according to his rank⁴.

Undoubtedly the mutual influence of British and Irish elements in the Celtic church tended to prevent any distinct conflict in the matter of composition between penitentials emanating from Wales and those from Ireland. It is noticeable that the *Canones Wallici* give a definite proof of the tendency to merge Goidelic and Brythonic elements. This document shows Goidelic influence in the fact that it frequently refers to payments of composition in *ancillae*. The value of a female slave was the unit of value for payments in Irish law. (In Welsh law as in the Brahman Codes, the

1. Ancient Laws of Irel. Vol. III, p. 69. Cf. the Story of Libran in Adamnan, lib. II, c. xxxix.

2. *Sin. Luc. Vict.* can. 3.

3. *Excerpta quaedam*, can. 7. (Followed with slight variation in *Poenit. Cumm.* VI, can. 16.)

4. Seebohm, A. S. Law, p. 113.

payments are made in cattle.) This influence may be traceable to the Goidelic population of South Wales, where Goidels were dominant till the conquest by Maelgwyn (d. 447) ¹.

There is another feature of composition which calls for a brief reference, viz. the *dos* or payment to the parents for violation of a virgin. It was a Celtic custom in marriage for the bride-groom to pay a sum of money to the bride's parents. The *Leabhar na h-uidre* contains a story of the sons of Milesius who on asking a band of Hebrew women to become their wives were told that they could not obtain their request unless they paid a dowry (*tinscra*) ². "It is from these circumstances," the story-teller explains, "that it is the men that purchase wives in Eriu forever; whilst it is the husbands that are purchased by the wives throughout the world besides." The custom existed also in Brittany and Wales. The more common word used in Irish is *tinol*, in Welsh *agueddy* ³. The penitentials require the payment of the *dos* in cases of seduction or rape of a virgin or widow. "*Qui autem cum virgine vel vidua necdum dispensata peccaverit, dotem det parentibus ejus, et anno uno peniteat*" ⁴. The *Poenit. Theod.* omits reference to the *dos* ⁵, as does also the *Poenit. Bedae* ⁶. The *Poenit. Vinn.* for *dotem* substitutes *helemosinam pro anima sua* ⁷. But the *Poenit. Col.* distinctly says the payment is to be made to the parents, as in Celtic custom ⁸.

(In certain instances a doubling of composition-payments

1. Seebohm, A.S. Law, p. 107-8.

2. O'Curry, Manuscript Materials, p. 501.

3. D'Arbois de Jubainville, Cours. Tom. 7, p. 234. Cf. 'The Courtship of Bec Fola' by B. O'Looney, in Proc. R.I.A., Ms. Ser. Vol. I, pt. I, p. 174, 175. In Brahman law the suitor pays money for his bride. Apast. II, 5, 12, 1.

4. Excerpta Quaedam, can 7.

5. *Poenit. Theod.* I, II, can 1. "Si quis fornicaverit cum virgine I anno poeniteat."

6. *Poenit. Bed.* III, can. 1. *Adulescens si cum virgine peccaverit, annum I poeniteat.*

7. *Poenit. Vinn.*, can. 36.

8. *Poenit. Col.* B. 16 : "si cum puella, duobus annis, reddito tamen humiliationis ejus pretio parentibus ejus, poeniteat. Can. 14 refers to *pretium pudicitiae* paid to the husband whose wife had been violated.

is required. Thus it is a general principle that fines are doubled by malice aforethought ¹. The tendency of the penitentials to require a double or quadruple restitution for theft or other damage ² has been by some regarded as an evidence of the influence of Roman law. But as this form of settlement is Biblical ³ it seems unnecessary to attribute it to such a source.)

The redemption of penance by money payments is historically traceable to Celtic influence, through the penitential books. The transition from Goidelic law to penitential usage is rendered tolerably simple for the student by reference to the *Canones Hibernenses*. These canons provide for a twelve-year penance period for an offence which is also capable of being expiated by a payment of twelve *ancillae* ⁴. For the alternative of crucifixion or a payment of seven *ancillae* stated in the canons, the dictum of Patrick quoted substitutes "the value of seven ancillae or seven years penance" ⁵. The *collectio canonum Hibernensis* assigns *septem annorum poenitentiam* for homicide ⁶. These are but examples of the general rule stated by d'Arbois de Jubainville thus: "Le droit canonique irlandais admettait l'équivalence d'une femme esclave et d'une année de pénitence" ⁷. The steps taken appear to have been first the enactment of a legal death-penalty as an alternative for the Celtic practice of composition or exile, and secondly, perhaps on the failure to enforce this, the replacing of the death penalty by a seven year term of penance. When once the equivalence of an *ancilla* to a year's penance is established, confessors are provided with a ready-reckoner for commutations from penances into payments, which they appear to have used with great freedom.

1. Anc. Laws of Irel., Vol. III, p. 98.

2. Poenit. Vinn. 25; Coll. Can. Hibern., lib. xxix.

3. Ex. 22, 4.

4. Can. Hib. I, cans. 10, 11.

5. *Ibid.*, III, 1, and "Patricius dicit".

6. *Collectio* lib. xxxviii, c. 10.

7. Rev. Celt., Tom. 8, p. 160. Cf. Haddan and Stubbs, Councils, etc., Vol. II, p. 311.

The commutation of penance terms to shorter terms¹ is closely connected with the commutation of penances to fines. The canons *de arreis* (of equivalents), discussed in our survey of the *Canones Hibernenses* in Chapter I, were widely influential in this. We there referred to another treatise *de arreis* of similar character but more detailed, in Old Irish, dating, according to Kuno Meyer² not later than the eighth century, perhaps earlier, and according to E. J. Gwynn³ about A.D. 800. Among the varied austerities by which a given period of bread and water penance may be substituted for, appears that of flagellation (No. 9). Here we have an instance of an Irish practice which was, like so many others connected with penance, subsequently taken up by the continental church. Morinus found flagellation as a substitute for money payments appearing only about 960⁴. He had not, of course, seen this document.

The resemblance between commutations in penance and the "estimations" in Lev. 27 has been observed by Fournier⁵, and biblical influence is not improbable. Commutation of penance is a feature of early religion, and appears also in the Brahman Codes, where a variety of equivalent penances is often met with⁶. The parallel with Leviticus is however very remote, the biblical passages can hardly have originated the principle, while they may have been held to sanction it⁷.

While commutations thus took innumerable forms, the most important effects on penance came from commutations into money payments. The whole composition practice of both Celtic and Germanic peoples favored this development, and it soon begins to occupy a prominent place in the pages of penitential books, and in the general history of penance.

1. *Can. Hib.*, II (De Arreis).

2. "The Old Irish Treatise *De Arreis*" *Rev. Celt.*, Tom. XV (1894), p. 485 f.

3. "An Irish Penitential" *Eriu*, Vol. VII, p. 121 f. See above.

4. *Commentarius*, lib. VII, cap. XIV, p. 471.

5. "Le liber ex lege Moysi", *Rev. Celt.*, Tom. 30, p. 233.

6. e.g. *Apastamba I*, 9, 27.

7. Fournier, *op. cit.*

In practice it probably outran the sanction of written authorities. The *Canones Wallici* authorize a payment of three *ancillae* plus three *servi* for homicide ¹. But the Liber Llandavensis records that Artmail king of Gwent is forced to do penance in the form of a grant of land to the church, for fratricide ². The church had good economic reasons for promoting this form of commutation. Even where the written regulations were not exceeded "the church accepted the old heathen penalty for murder and the proceeds went to form part of the endowment of the church ³". The protection which the native law gave to the relatives of the murdered man, which, we may say, constituted a primitive form of life insurance, was removed, and the Church became the recipient of the fines. The application of composition by the Church was such as to defeat the purpose of the system in native law, and was, moreover, as we shall see, in its ultimate effects, highly injurious to the discipline of the Church itself.

2. — FASTING IN THE PENITENTIALS AND IN CELTIC CUSTOM.

Primitive Celtic civilization was familiar with the custom of fasting. A notable phase of this is the frequently mentioned practice of fasting in distraint. The evidence that fasting in distraint was a pre-Christian Irish custom, is unquestionable ⁴. The antiquity of the practice is attested by its appearance in many countries, particularly in India. The Brahman Codes refer to it as an established custom ⁵, of the Irish practice Sir

1. Cf. Seebohm's remarks on the Goidelic influence in these canons. A.S. Law, *loc. cit.* This canon (1) seems to regard body-price as fixed, according to Irish custom.

2. Liber Llandav, p. 237.

3. Bund, Celtic Church of Wales, p. 367.

4. Robinson "The Irish Practice of Fasting" in Putnam anniversary Volume 1909, p. 567 f.; Hancock, Preface to Ancient Laws of Ireland, Vol. I, p. xlvi f. Joyce, Social History, Vol. I, p. 206-207; D'Arbois de Jubainville, Cours de littérature Celtique, Tom. 8, p. 220. "Procédure du Jeûne en Irlande", Rev. Celt., Tom. 7 (1886), p. 245 f.

5. Apast. I. 6, 19, 1.

Henry Maine remarks : "The institution is no doubt identical with one largely diffused throughout the East, which is called by the Hindoos "sitting Dharna" ¹. It was expected that the party being "fasted against" would respond by fasting in turn, until he came to the frame of mind in which he would surrender the amount due. It is denied by Stokes that a religious sanction lay behind the custom ². But in his brief note on the subject he fails to account for the extreme rigour of the practice, which seems to suggest a religious motive. Maine, on the other hand, believes that the constraint was religious. "The druid may well have taught that penal consequences in another world would follow the creditor's death by starvation, and there is perhaps a pale reflection of the doctrine in the language of the *Senchus Mór*: "He who does not give a pledge to fasting is an evader of all; he who disregards all things shall not be paid by God or man" ³. Robinson shows that the principle of fasting was of far more general application in Ireland than appears in the law of distraint. In fact the instances of fasting to obtain some boon are so various as to make it appear to the present writer that fasting in distraint was but a special application of fasting to obtain favors or revenge. In a number of cases the fast is directed against supernatural beings. Thus the sons of Lughaidh Menn fasted on the *Túatha de Danann* for a gift of lands, and obtained wives and a domnion and great gifts ⁴. Connal the Red and his wife fast against the devil to obtain a child ⁵. In the Martyrology of *Ængus* a dumb poet fasts against a nun to obtain speech ⁶. In instances where the parties fasted against fail to respond, divine intervention is the rule. In the *Tripartite Life*, Patrick fasts against *Trían Mac Fíacc* on behalf of the latter's

1. *Early Institutions*, pp. 39, 40.

2. Whitley Stokes, "Sitting Dharna", *Academy* Sept. 12, 1885 : "Pri-meval sanction was not divine displeasure but suicide by starvation".

3. *Op. cit.*, p. 40.

4. *Irische Texte* Bd. IV. Pt. I, p. 11 f.

5. Stokes, *Voyage of the Hui Corra*, *Rev. Celt.*, Tom. 14 (1893), p. 27, f.

6. Stokes, *Martyrology of Ængus*, p. 167.

abused slaves, and on his refusal to respond the saint curses him and his offspring. Tríán is soon afterwards drowned ¹. Germanus of Auxerre fasts against Vortigern, and celestial vengeance falls upon the unyielding defendant ². Germanus and Patrick fast against the city of Auxerre (which in the absence of Germanus has become heretical) for three days and nights. Failing to repent, the city is swallowed up in the earth ³.

There exists an old Irish "Saltair" or hymnal, known as the "Saltair na Rann". Its author retells in Irish the Latin "Lives of Adam and Eve" which is itself a reproduction of an early Egyptian document known in ecclesiastical literature as the "Book of Adam and Eve". S. C. Malan has translated this book from the Ethiopic, with valuable introduction and notes ⁴. He regards it as the work of some pious and orthodox Egyptian of the fifth or sixth century, written in Arabic in Egypt and later translated into Ethiopic ⁵. It passed into Ireland, probably in Latin, and reappears in the *Saltair na Rann*, with a notable feature inserted. The Irish story contains an account, entirely wanting in the Book of Adam and Eve, of the forgiveness of Adam being procured by fasting upon God. Standing neck-deep in the Jordan, he induces the river with its tributaries and creatures to fast with him upon God, till he obtains forgiveness ⁶. The confusion between the Church fast and the native fasting process which appears in this and similar stories is observed by Robinson who remarks: "Either an instance of fasting for distraint has been brought into close association with devotional fasting, or an incident

1. Stokes, Trip. Life, Vol. I, p. 219.

2. In the Leabhar na h' Uidre, Todd Lect. Ser. (Roy. Ir. Acad.), Vol. VI, p. 14.

3. Stokes, Trip. Life, Vol. II, p. 419 (Note the difference between this and Jonah 3-4.)

4. Malan, The Book of Adam and Eve, Lond. 1882.

5. *Op. cit.*, introd., p. v.

6. Stokes, The *Saltair na Rann*, in *Anecdota Oxoniensia*, 1892, lines 1629 f. For a free translation see: Eleanor Hull, *The Poem-Book of the Gael.*, p. 37. (F. N. Robinson in a note on the Sources of the Old Saxon Genesis, *Mod. Phil.*, Vol IV (1907) p. 389 f, has traced the influence of the apocryphal Book of Adam and Eve in another sphere.)

originally of the latter type has been interpreted by the Irish in terms of fasting for distraint" ¹.

We have seen, from the incidents above cited, that the Irish mind was familiar with the idea of obtaining boons from the supernatural beings by means of fasting. With the emphasis on sin incidental to Christian teaching, forgiveness was one of the most desirable boons to be obtained. The penitential fast of the early church was based on the remotely similar idea that God would be moved to mercy by the practice of austerities. That the Irish mind habitually looked upon the penitential fast as a fast "upon" or "against" God in the full sense in which this idea was contained in the fast for distraint, would probably be too sweeping a statement. But it is inconceivable that so familiar a custom should not have had some affect on the development of the outwardly similar practice of church penance. It would enable even those most unfamiliar with ecclesiastical ideas to conceive of the penitential fast as a valid and effective means of obtaining forgiveness — a doctrine enforced without reservation in the Penitential of Finnan ². Undoubtedly the idea of antagonism and compulsion enters into the conception of fasting in the Irish Church. Of this we have a striking example in the story entitled "Tidings of the three Young Clerics" ³. The "three young clerics" going on a pilgrimage put to sea without provisions, and are miraculously provided with food. They agree to sing daily, one the "three fifties" (or the one hundred and fifty Psalms), the second three times fifty prayers, and the third the hymn of St. Hilary a hundred times over. In course of time the first and second clerics die, and the third is under obligation to fulfill the tasks they had undertaken in addition to his own. He is burdened with the weight of this duty and believes that God has discriminated against him. In anger over his lot, he fasts against God; but an angel comes to reprove him for this "unlawful fasting". Robinson points out that

1. Robinson, *op. cit.*, p. 577.

2. *Poenit. Vinn.*, can. 2, can. 47.

3. Stokes, *Lives of Saints from the Book of Lismore*, pp. vii-x.

the term for "unlawful fasting" is almost identical with that used in the Ancient Laws ¹.

3.—EXILE IN THE PENITENTIALS AND IN CELTIC CUSTOM.

The sentence of exile for the greater offences, especially for homicides, is characteristic of the Irish penitentials ². The heroic tales of Ireland illustrate the employment of exile as a penalty. A class of tales is known as the *Longesa* or voyages "undertaken involuntarily, as in the case of a banishment or a flight ³." Such a flight might have a political aspect; but the legal punishment of exile is well authenticated both in Ireland and in Wales. References to *élud* ('flight' in the legal sense) and to the *élutach* (exiled person) are numerous in the *Senchus Mór* ⁴. Failing the payment of composition the criminal must either become an exile or perish. In Wales the murderer of a chief, or of a near kinsman, was sent into exile with execrations. D'Arbois de Jubainville quotes the first century writer, Nicholas of Damascus, who used the word *εργή* to denote exile among the Celts, and who remarks on the Celtic custom by which the murderer of a fellowcitizen could flee from the community ⁵. Caesar's reference to the interdicts of the druids has already been mentioned.

In the lives of saints frequent instances of exile indicate how this feature was merged with excommunication and penance. There are two distinct accounts of the departure of St. Columba from Ireland. According to one of these action against him was taken, by a synod which met at Teltown, for having incited his tribesmen to the battle of Culdrevny as a result of his quarrel with Finnian of Moville. This is the account given by Adamnan. It apparently implies that the old penalty of exile

1. Robinson, *loc. cit.*

2. Poenit. Vinn 23, Poenit. Col. B. I, B. 13.

3. O'Curry, Lectures on the Manuscript Materials, p. 252. Cf. Joyce, Social History, Vol. I, p. 253.

4. Anc. Laws, Vol. I, pp. 112, 216, 236, 258, 264, Vol. II, pp. 14, 98, 228, 362 etc.

5. Cours, Tom. 7, p. 83.

for homicide was applied by the Synod, although Adamnan speaks of their action as excommunication ¹. Other early accounts, however, ascribe the departure of Columba to the fact that his *annchara*, St. Molaisi, (Molash, or Lasrianus,) when consulted by him, imposed the penance of perpetual exile from Ireland, with the injunction that he should make amends for the loss of life occasioned by the battle for which he had been responsible, by converting as many souls as had perished in the battle ². Very similar is the command of St. Ita to Brendan, whose negligence has caused the death of a youth by drowning. He is to become a wanderer in the earth, teaching others and bringing souls to Christ ³. On receiving this command he goes to Britain and consults Gildas who sends him into a neighboring wilderness (*disertum*) inhabited by lions, and lionesses ⁴! Penitent clerics seem frequently to have been given a wandering commission, and probably the practice accounts largely for the Irish *peregrini* or wandering saints, who often followed an active, if rather irresponsible, missionary career. The sons of Ua Corra in their voyages find on an island a solitary ecclesiastic who tells them he has been expelled from his community for neglecting matins, that he set out to sea in a boat and was cast ashore on the island alone ⁵. The Litany of Cœngus the Culdee invokes the sons of Ua Corra and other pilgrim saints in a liturgical prayer. This prayer desires the aid of "the thrice fifty Gaedhils of Erin in holy orders, each of them a man of strict rule, who went in one body into pilgrimage under Abban the son of ua Cormaic" ⁶. The "*Imram*" of the sons of Ua Corra, however, indicates that they were penitents sent by their *annchara*. St.

1. "Sanctus excommunicaretur Columba" Reeves, Adamnan, p. 193.

2. Visitavit S Lasrianum, confessorem suum...petens ab eo salubre consilium. Lasrianus imperavit ut perpetuo moraretur extra Hiberniam in exilio etc. Reeves, Adamnan, App. to Pref., p. lxxiv and p. 252.

3. Terram peregrinam debes visitare ut alios doceas et animas Christo lucrifacias. Vita prima S. Brendani, lxxxii, in Plummer Vitæ SS. Hib., Vol. I, p. 141.

4. *Ibid.*, p. 142.

5. O'Curry, Manuscript Materials, p. 293.

6. *Ibid.*, p. 381.

Finnian of Clonard became their *anmchara*, and ordered them to be placed for a year under the instruction of a divinity student. They then received further sentence to go and restore the churches they had destroyed; and, having completed this, they start on a voyage of the ocean ¹.

In Adamnan's life of Columba that saint several times administers the penance of exile. An incestuous sinner, Feachus, comes from Scotia to Iona to confess his sins, and casts himself at Columba's feet weeping *coram omnibus*. Columban sentences him to twelve years penance among the Britons, and perpetual exile ². He sends another Irish inquirer, Libran from Connaught, to "Ethica Terra" (the island of Tiree) for seven years. This man had committed murder and his fine had been paid by a rich relative of the deceased, to whom in turn he had bound himself to life-service. He had then fled, that he might "obey God" rather than a "carnal master", thereby, however, breaking his solemn oath of service. The punishment inflicted is therefore for perjury, not for murder. Columban also prescribes exile for this offence ³. The establishment at Iona was provided with a nearby penal colony to which recalcitrants were sent. St. Baithene, successor of Columba was during Columba's lifetime *praepositus* of this colony, — the "Campus Lunge" ⁴. The *Collectio canonum Hibernensis* enjoins penitential exile for violation of the relics of bishops and martyrs — (vii annis peregrinus peniteat) ⁵. The Brehon code recognizes the authority of the *anmchara* to send penitents on pilgrimage. The expression "performing penitential service to God" is glossed as "doing service to God in penitence, i. e. in pilgrimage" ⁶. And the *anmchara's* rights are implied in the words "if it be pilgrimage that his *anmchara* has enjoined

1. O'Curry, Manuscript Materials, p. 291.

2. Adamnan, lib. II, c. xxx.

3. *Ibid.*, lib. II, c. xxxix. *Poenit. Col. B.* 20.

4. Adamnan, lib. I, c. xxx, xli. Cf. Mrs. Concannon, Life of St. Columban, p. 148.

5. *Collectio*, lib. xlv, c. 8, — Wasserschl. Die irische Kanonensammlung, p. 203.

6. Ancient Laws of Irel., Vol. III, p. 31.

upon him " 1. Columban is simply continuing a familiar Irish custom when he says of one who refuses to make amends to the relatives of a slain man, "nunquam recipiatur in patriam sed, more *Cain*, vagus et profugus sit super terram" 2.

4. — SINGING THE PSALTER : NOCTURNAL VIGILS.

Another notable feature of the penitentials, as we saw in Chapter I, is the nocturnal vigil, often accompanied by psalm-singing. It is true that this practice resembles closely the use of psalmody by certain classes of Eastern monastics ; and it may have been brought to Ireland from Gallic monasteries like Lerins, where Eastern customs prevailed. But here again it is instructive to remind ourselves of native Celtic customs.

The use of forms of incantation seems to have been a prominent feature in druidism, both as a means of divination and as a means of magic. Tacitus speaks of the "vain and superstitious songs" 3 of the Gallic druids. Both the druids and the *file* used incantations for magic, and in their verses they habitually introduced the name of a god to procure his intervention 4. That the recitation of verses as a penitential exercise was a feature of the Indian branch of Aryan religion is attested by frequent references in the Brahman codes 5. The singing of the *samans* by way of penance is commanded 6. For an offence closely connected with primitive *tabu*, that of involuntary pollution during sleep, the *Excerpta quaedam* and the *Prefatio Gildae* command the singing of psalms 7. For the same offence the *Dharmasastra* of Gautama order the recitation of verses 8.

A notable use of singing in Aryan religion was in the funeral lament and panegyric 9. The early adoption of set forms for this rite is indicated by the evidence of Homer,

1. Ancient Laws of Irel., Vol. III, p. 73.

2. Poenit. Col. B. I.

3. "Superstitione vana Druidae canebant". Historia, liber IV, c. 54.

4. MacCullough, Relig. of the Ancient Celts, p. 325.

5. E. g. Apast. I, 10, 28, 9; Gaut. xxxiv, 1; xxv.

6. Gaut. xxvi.

7. *Excerpta quaedam*, can. 8; *Prefatio Gildae*, can. 22.

8. Gautama xxiii, 3.

9. See Schrader, Aryan Religion, in Hastings Encyc. R. E., Vol. II.

and by the statement of Plutarch that Solon forbade their use ¹. The custom is abundantly attested among the Celts both of Britain and Ireland. Poseidonius of Apameia, who probably visited Britain about 100 B.C., makes note of the Brythonic "poets whom they call bards (βάρδοι) who sing songs of eulogy and satire" ². It was the function of the bards to recite poems in honor of those who had fallen in battle ³. The bardic poetry of Wales, such as the work of the sixth century bards Taliessin and Aneurin contains much of this material. Apparently in Ireland the same function, sometimes at least, appertained to the druids. "In the burial rites, which in Ireland consisted of a lament, sacrifices, and raising a stone over the grave, druids took part. The druid Dergdamsa pronounced a discourse over the Ossianic hero Magneid, buried him with his arms and chanted a rune ⁴.

In the Irish monasteries in early times it was customary to sing a requiem for a deceased brother ⁵. In the *Vita Comgalli* Comgall on returning to his monastery finds that one of the brethren has died, and that the relatives of the deceased have come to the monastery to bewail him according to their custom, — "et plangentes fecerunt saeculares exequias". This perturbed the monks, who, no doubt, would have used other incantations ⁶. The funeral lamentation is referred to in the case of the death of Ethne and Fedelm, the daughters of Loeghaire, after their conversion by Patrick. Their friends, we learn, "bewailed them greatly" ⁷. The singing of a solo-chant was very common, and the practice, called "keening", is "mentioned in the most ancient writings and continued to the present day" ⁸. A modern example of the keening is des-

1. *Ibid.*, p. 19.

2. W. Dinan, *Monumenta Historica Celtica*, Vol. I, p. 304. The statement of Poseidonius is quoted by Diodorus Siculus, *Bibl. Hist.*, lib. V, c. 31. Strabo, *Geography*, lib. IV, c. li 4 uses similar language.

3. Holmes, *Ancient Britain*, p. 266.

4. MacCullough, *Relig. of the Ancient Celts*, p. 309.

5. Stokes, *Lives of Saints from the Book of Lismore*, p. 307. *Anc. Laws of Irel.*, Vol. III, p. 33.

6. Plummer *Vitae SS. Hib.*, Vol. II, p. 110.

7. Stokes, *Tripartite Life*, Vol. I, p. 103; Vol. II, p. 317

8. Joyce, *Social History*, Vol. II, p. 540.

cribed by O'Curry ¹. Wood-Martin has a similar account, and gives the words of the passionate song of praise and grief, and anger at the enemies of the dead ². The poet Crabbe described the keening dirge as "deeply melancholy" and "pure paganism" ³. The night vigil, or 'wake', for the dead is a familiar survival of Irish and Welsh paganism. The period of watching varied, but was usually, in pagan Ireland, seven days and seven nights ⁴. This period was characterized by a continuation of the mourning and was spoken of as "the days of lamentation", "*dies ululationis*" ⁵. The church did not suppress the pagan funeral customs, but, within the monasteries, substituted the psalms for the native incantations. This is evident from an incident in the *Vita Fintani*. Here an account is given of the procedure when a monk died. In this case St. Fintan himself was absent; but the monks gathered in the place "where Fintan with his brethren used to sing psalms, about the body" of a dead member ⁶. In the "Tidings of the Three Young Clerics" the surviving cleric sings the requiem (*ecnaire*, intercession) for his departed brothers ⁷. Thus a Christian equivalent was found for an insuppressible pagan custom. The singing of the requiem within the monasteries was not confined to the death of monks, but was extended to all members of the tribe ⁸. It was sometimes, at least in the case of distinguished persons, prolonged over a considerable period. We are told of King Daimin Dam-Argait that

1. Manners and Customs of the Ancient Irish, Vol. I, p. cccxxiv f.

2. Traces of the Elder Faiths, Vol. I, p. 309.

3. Quoted, *ibid.*, p. 312.

4. Peractis, ut moris erat gentilium, diebus septem exequarium. De Smedt et de Baker, Vitae Sanct. Hib. ex. cod. Salmant., col. 909. St. Patrick's wake lasted twelve days. Joyce, Social History, Vol. II, p. 540.

5. Laithi na canti (hence "keening"). Stokes, Trip. Life, Vol. I, p. 104; et consumpti sunt dies ululationis filiarum regis et sepelierunt eas. *Ibid.*, Vol. II, p. 317. Cf. Joyce, Social Hist., Vol. II, p. 540.

6. Ubi Fintanus cum fratribus circa corpus psalmos canebat, Vita Fint. § 20, in Plummer, *op. cit.*, Vol. II, p. 105.

7. See Ancient Laws of Irel., Preface, p. liii.

8. Stokes, Lives etc., p. xi.

“the clerics are singing his requiem”, although he appears to have been dead for a considerable time ¹.

The prominence of the psalms in the life of the Celtic Church is remarkable. Psalms and hymns were used as charms. The Lorica of St. Patrick is supposed to have been used as a charm for disguise. It made Patrick and his companions appear as deer to their enemies; the title, *Feth Fiada*, given to it in the Irish version, is to be translated in the sense of “a spell peculiar to druids and poets, intended to produce invisibility” ². The emphasis on the singing of the psalter in the Celtic church can best be accounted for by the hypothesis that the old magical ideas connected with native incantation were largely retained ³. Knowledge of, and ability to sing the psalms, were important accomplishments for the monastic; and a very high value was placed upon copies of the psalter ⁴. It is generally assumed that the psalms were sung nocturnally for liturgical as well as for penitential purposes. One of the pupils of Columban, Deicola, established a *laus perennis* at Lure; and it may have been inaugurated at Luxeuil by *Columban* ⁵. But was the *laus perennis* not itself penitential? Offences against the ‘Rule’ which were of so trivial a character that they must have been frequent (such as non-appearance at table in time for prayer before the meal, sleeping during prayer, coming to mass in the morning in night clothes, or coming late to prayers) were, according to the *Regula Coenobialis* of Columban, punished by the offender being required to sing six, twelve, fifteen, twenty-four, thirty or fifty psalms ⁶. It will readily be seen that even a small number of such offences would produce virtually perpetual singing of a purely penitential kind. The protracted singing of the psalter by Egyptian monks is des-

1. *Ibid.*, p. 307.

2. Bernard and Atkinson, *The Irish Liber Hymnorum*, p. 209.

3. Cf. Plummer, *op. cit.*, Vol. I, p. clxxix.

4. This is evident e. g. in the quarrel between Finnian of Moville and Columba. Reeves, *Adamnan*, p. 192 f.

5. *Acta SS. Boll.*, Tom. II (Jan. II) p. 563 f., Montalembert, *Monks of the West*, Vol. II, p. 254 and note; Margaret Stokes. *Six Months in the Forests of France*, p. 44.

6. Migne, P. L., Tom. 80, col. 216 f.

cribed by Cassian ¹. It is possible that the Celtic monastics were imitating those of Egypt, since it is evident that they knew the works of Cassian ², while they gave to the practice a new penitential character. At the same time it appears probable that the Celtic monks bore in their minds memories of the nocturnal singing of the period of mourning, designed to protect the deceased on his outgoing journey ³. There is extant an ancient "rule" of the Church of Iona which has been ascribed to Columba, in which the monks are enjoined to sing the hymns for the dead standing (the posture required in the penitentials ⁴), and exhorted to "fervour in singing the office for the dead" ⁵.

1. Institutes, Bk. II, Ch. 2. f. Especially, Ch. 11, 12. (The description is not of a complete *laus perennis*.)

2. See above.

3. In Marie Trevelyan's Description of the *Gwylnos* or Welsh wake, the purpose of the latter is to protect the soul from evil spirits who are trying to prevent its passage to the blessed life. Folk-lore and Folk-stories of Wales pp. 274, 275. Probably the primitive fear of the dead and desire to keep his spirit from returning to trouble the living is to be kept in view as well. Cf. Wood-Martin, Traces of the Elder Faiths, Vol. 2, p. 309.

4. Excerpta quaedam, can. 8 (*surgat canatque xii psalmos*); Prefatio Gildae, can. 22 (*xxviii aut xxx psalmos canat stando*).

5. Haddan and Stubbs, Councils etc., Vol II, p. 220.

NOTES

ÉTYMOLOGIQUES ET LEXICOGRAPHIQUES

(suite)

228. Irl. MAG ; Gall. MAON ; MAITH.

Le mot *mag* apparaît en irlandais dans le composé *mag-lorg* que O' Clery explique par *mor-lorg*, grande massue. Stokes, *Urk. Spr. Nachträge*, p. 336, renvoi à la page 197, y ajoute *magh-shliabh*, grand mont (B. Ventry, 563, 584). C'est aussi, en général, à *mag-* qu'on rapporte un verbe vieil-irl. bien connu : *do-for-magar*, est accru, Sg. 28 a 20 ; 58 a 1 ; 67 a 12 ; 188 a 14 (Thes. pal. II, p. 79, 110, 122, 180) ; inf. verbal *tórmachn-*, accroissement Ml. 97 c 2 ; irl. mod. *tórmach*, accroissement (grossesse : Dinneen) ; irl. moy. *tórmáig* ajoutent (Atkinson, *Pass. and Hom.* l. 3528). Cf. v. gall. *diguormechis* (Oxf. 1 : *de Mensuris*), qui paraît signifier : *ajouta*. Ce serait un prétérit en *s-* (*mac-s-* de *mag-s-*).

Le gallois moyen *maon* représente un pluriel *mag-on-es*, dont le sens est attesté par de nombreux exemples : il signifie « les Grands ».

Le mss. Peniarth 50. p. 195., du milieu du xv^e siècle, interprète *maon* par *arglwyddi*.

Cf. L. Tal. 192. 12 : *pen maon* ; *ibid.* 205. 27 *Keredigion vaon* ; M. ARCH., 234. 1 : *Monwyssyon maon* ; *ibid.* ; 246. 1 : *maon Meirionnydd* ; *ibid.* 328. 1 :

Ef yw' r naf mwyhaf a fag maon byd

« c'est lui le chef le plus important qui nourrit les grands du monde » ;

ibid. 267 1. :

Digart bart y veirt ae vaon

« sans bassesse, beaux ses bardes et ses grands » cf. L. Noir, 17, 3 ; 19, 13 ; L. An. ; 80, 4 ; 98, 4 ; M. A., 146. 2 etc.).

Maith, gall. moy., *meith* « long, grand », me paraît dérivé de *mag-* : **mak-tio-* (*mag-tio-*).

Fordd faith, route longue ; *maith ym rhoddai*, il me donnait abondamment (O. Pughe, citant G. M.)

L. An. 79, 9 : *tan veithin*, grand feu ; Cynddelw (M. A., 175.1) parle de son intelligence très étendue : *meithveint synwyr*. L. N. 42 4 :

marwr penyd meith peunyt

« grande pénitence longue chaque jour. »

Du sens de « long » *maith* est arrivé en gallois moderne à celui « d'ennuyeux, fatigant ». C'est le sens que donne, par exemple, Owen Pughe à *veithio*. Or ce verbe se trouve dans la fameuse élégie de Llywarch Hen sur sa vieillesse et ses fils, et il est de toute évidence qu'il n'a nullement là ce sens :

Pedwarmëib ar hugeint a veithyeint vgy knawt

« vingt-quatre fils agrandissaient ma chair ».

229. v. Irl. MADAE, MAITHIM ; Gall. MADDAU.

Le v. irl. *made*, *madae* traduit « vanus, sine causa » ; *in made* « vane » ; *madach* « vanus, cassus » ; *acht rusalemadaigset fesin*, gl. ipsos ea frustrata sunt (Ascoli, *Gl. pal.* CCCLXXIII — IV).

Le v. bret. *in madau*, gl. *pessum* (Bezz. Beitr. XVII, 139) est identique à *in made* (**madaui-*) ; à ce sens se rattache le gallois moy. *madeu*, perdre, sacrifier : M. A. 231. 1 (poème d'Einyawn vab Gwalchmai, XII^e s.) : le poète s'adresse au Christ :

nyd perthyn yth tad mad vy madeu

« Il n'est pas digne de ton père bon de me perdre ».

Ibid. 263-2 :

cadarn an divarn kyd a mateu Rhys

« violente est notre déception de perdre aussi Rhys ».

Ibid. 244. 1 :

*Guae uynl y kybydyon
Guelet eu madeu dros eu camuedeu
yn uffern boeneu*

« malheur à eux les avarés...

« les voir perdre à cause de leurs méfaits dans les peines de l'enfer...

Llewis Glyn Cothi 389 :

*Hawld gan borthmyn haidd ac yt
vaddau vy holl gelvyddyd*

« c'est chose facile pour des marchands d'orge et de blé que de se passer de mon art. ».

Iolô Goch. 47 : *maddu y sulian*, violer les dimanches.

Du sens de « se passer de, renoncer », on pourrait peut-être à la rigueur arriver à celui de « pardonner », mais dans le sens de pardonner, on ne peut laisser de côté l'irl. *maithim* « je pardonne »¹. Il semble donc, à moins qu'on n'admette un emprunt irlandais, que sous *madeu* on ait confondu deux mots d'origine différente. Quant au premier sens, « perdre, sacrifier », c'est un sens actif qu'on retrouve dans le v. irl. *rumadraigset* « ils ont frustré, rendu inutile ». Faut-il le rapprocher du vieil irl. *maidm*, irruptio, strages ; irl. mod., *maidhm*, *madhmain*, « je renverse, défais » ?²

230. Irl. MÁIN, MÓIN ; Gall. MWYN.

Le v. irl. a le sens d'« objet de valeur, présent ». L'irl. mod. *maoin* f. gén. *maoine* a celui de « richesse » (métaphoriquement c'est un terme de tendresse). Le gallois *mwyn* a aussi le sens propre de « valeur, jouissance » :

ni wybydir mwyn fynnarwn yny el yu yspit « on ne connaît pas la valeur d'une fontaine avant qu'elle ne soit à sec » (poème du L. Rouge, inédit d'après J. Morris Jones, *Gramm.* p. 417).

1. D'après Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 110, *mathem*, pardonner, serait emprunté au gallois.

2. Pour l'étymologie de *maddu*, cf. Thurneysen, I. F. XIV, 132 ; il le rapproche de *mado* : dissolution, se liquéfier et se dissoudre, cf. Falk-Torp, à *mal*, p. 154. En somme, rien de bien satisfaisant.

Dans ce sens, *mwyn* a été remplacé par *mwynyant*, *mwynhau*. L'adjectif *mwyn* a le sens de « gentil » et aussi de « cher » (cf. angl. *dear*). L'irlandais mod. *maoineach* a aussi, outre le sens de « riche », celui de « aimant, affectueux ». Le substantif *mwyn* est encore cependant conservé dans l'expression : *er mwyn*, « pour l'amour de, à cause de ». On le trouve à la place de *myn* « par » (dans les serments), ce qui peut inspirer quelques doutes sur l'étymologie de ce dernier mot (id. *mind* « serment »). Brut Gr. ab Arth. M. A. 497. 2 : *mwyn Herculf* « par Hercule ».

A l'irl. moy. *dí-máin*, mod. *diombaoín* « inutile, vain, sans profit », correspond le gallois *dí-fwyn* qui a le même sens. Cf. irl. moy. *commáin* f : « faveur mutuelle, obligation », irl. mod : *commaoin* f., « faveur, avantage », auquel répond le gall. *cymmwynas* « faveur, bonté, avantage ».

móin, *máin* suppose *moini-* ; *mwyn* = *meino-*.

231. Irl. MALL ; Gall. MALL.

Le gallois *mall* a le sens de « lent » dans ce proverbe : *malldan dan viod a mellten dan lymry* « feu lent sous le gâteau et éclair sous la bouillie ». O. Pughe donne aussi à *mall* le sens de « mauvais », d'après Salesbury ; Book of Tal., (166. 3 Skene) :

ef ac tawd yn llyn
hyny vo eginyn
ef ae tawd weith arall
hyny vo yn vall

« C'est lui qui le fond (le grain) jusqu'à ce qu'il soit germe ; c'est lui qui le fond une seconde fois jusqu'à ce qu'il soit amolli (?) » Ce qui peut faire douter du sens, c'est que dans un autre passage de Taliesin le mot paraît désigner la bière :

gwin a mall a med (L. T. 187. 20).

Il faut lire *gwin mall a med* ; il y a une syllabe de trop. Cf. anglais *malt*, v. norr. *malt*, norv. *malt*, blé qui s'amollissant germe, puis est desséché. Cf. μέλτω (Falk-Torp, *norw-dän. Et. W.* à *malt* : le sens est « masse amollie »).

mall a sûrement aussi un sens péjoratif :

*byt a vyd bryt wrth lyeu
byw mall a gwall ar lanneu* (L. R. 236, 3)

« un monde viendra ; l'esprit sera porté aux serments, vie relâchée et défaut sur les lieux sacrés ».

Le verbe *mallu* paraît bien avoir le sens de : « rendre lent, mou, amollir, flétrir ». Ainsi :

mae anadl y diogi yu mallu pob peth y cwympto arno (Vaughan, *Prov.* p. 225)

« L'haleine de la paresse flétrit tout ce qui tombe dessus ».

O. Pughe donne les composés : *malldorcb* « engelure ; *mall draul* « mauvaise » digestion » ; *mallgnoi*, mâcher péniblement » ; *mall-gorn* qu'il traduit par « a core of a horn », tandis que *mallgornu* signifierait « to become an imperfed horn » (Cf. le nom propre breton *mal-gorn*) : il semble que dans quelques-uns de ces composés, il y ait confusion. Thomas Richards donne à *mall* le sens de « pourri », à *mallder* celui de « putréfaction » : il confond peut-être avec *ball* « pestilence », assuré par le breton moyen *baluent*.

Ernault (*Gl. moy. bret.*) rapproche de *mall* « mou », le breton *mall-beaut* « jusquiame » ; en effet, la jusquiame est appelée dans un conte breton, *loüsaouen an cousquet* « l'herbe du sommeil ».

Le gallois *mall* comme l'irl. *mall* lent, paresseux, ennuyeux, (v. irl. gl. *hebes*) = vieux-celt. **mallo-* = **malno-* ; v. irl. *amall* (Ascoli le mettait en doute ; Stokes, *Thes. pal.* I, 654, le traduit par *slowly* : il ne se trouve pas ailleurs). Cf. irl. moy. *támáilte*, Gloss. in Eg. 158, n° 576, lent, sans valeur ; irl. mod. *támáilte*, lent, faible, sans valeur ¹ : (*to-ad-mall-*).

232. Irl. MEIRBH ; gall. MERW.

Le v. irl. *meirb*, mod. *meirbh* a le sens de « languissant, mou » ; en irl. mod. appliqué au temps, il a le sens de

1. L'irl. *támáilte* a le sens à la fois de : *lenteur*, *indifférence* et de *reproche*, *honte*. Dans le sens de *reproche*, il paraît difficile de ne pas le rapprocher du breton *tamall*, reproche (*t(o)-ad-mall*). Stokes, *Urk. Spr.* p. 122, rapproche *tamall* du grec $\sigma\tau\acute{\epsilon}\mu\beta\omega$. Il me paraît impossible de séparer le breton de l'irlandais.

« doux ». En vieil-irlandais, substantif, il s'applique aux corps morts : *inna mmerbi* : mortua corpora¹, Ml. 113^b 8, *Thes. pal.*, I, 383 ; *dunaib merbib*, (*i-dunaib corpaib merbaib*, Ml. 65^c 4, Ibid, p. 220). Le gallois *merw* est donné avec le sens d'« insipide, flasque ».

meirbh, *merw* = **merwi-*.

A cette racine, se rattache l'irl. moy. *mertan* « faiblesse » ; *mertnech*, mod. *meirtneach*, « faible, fatigué, sans énergie » (Dinneen) ; *Táin B. C.*, 2319, *merten* « abattement ». Le gallois y répond par *merth* :

ni bydd rwyddydd na bo merth

« Il n'y a pas de prospérité qu'il n'y ait décadence, qui ne s'épuise » (O' Pughe). *Mer ddwr*, « eau stagnante » est pour *merw ddwr*.

O' Pughe donne à *merw* un sens différent du sens ordinaire, et qui est sûr : *merw* « qui démange » ; sens confirmé par *merwino* « démanger ». Or le vieil-irl. a *meraigim*² gl. *prurio* (Gl. Eut. Vind., *Thes. pal.* 11, p. 42, 58^a). L'origine est évidemment la même, avec une dérivation différente. Cf. irl. mod. *mearacht* grande excitation ?

233. Irl. MED- ; gall. MEDD- ; FORBAIS ; GORMES.

Le gallois *meddu* « posséder », *meddiant*, « autorité » a été, rapproché par Whitley Stokes du moy. irl. *emdim* : *for-émdim* « ne pas pouvoir » (*es-med-*) ; cf. le vieil-irl. *conmidethar* « principatur » ; *coimdin*, « seigneur, maître » (Ascoli, *Gl. pal.* CCCXCV).

Le verbe *meddu*, en moy. gall. a aussi le sens de « gouverner » :

*Duw a 'wet*³ *y din* « Dieu gouverne l'homme » (L. N. 9,9 ;

1. Dans ce sens, il est possible qu'il faille songer à un doublet phonétique de **marwo-* : *merwo-* ; cf. corn. *mernans*, bret. moy. *meruent*, *meruent*.

2. *Meirbh*, *merw* sont très voisins de l'anglo-saxon *maru*, vha. *marawi*, all. *mürbe* : german. occid. **marwa-*, *marwia-* (Falk-Torp *Norw-dän.* Et. W. : *á mor*). *Mer-* dans *merwino*, irl. *meraigim* sont d'origine différente et rappellent l'irl. moy. *mer*, mod. *mear*, actif, vif, emporté, furieux.

3. *W* = *v* ; *t* = *đ*.

26, 24); *Duiv a vet*, Dieu gouverne (M. A., 196, 1); *críst creawdyr ymerawdyr an met* « le Christ créateur, empereur qui nous gouverne ». (M. A., 207); *myn gwor a vedd* « par celui qui règne » (« Dieu » : Daf. ab Gw., 28):

Il semble nécessaire de séparer *med-* dans ce sens, de *med*, mesurer, d'où juger (pour ce sens, vieil-irl. *midiur*; gall. *med-dwl*, bret. *meiz* etc). A *med-* dans le sens de « pouvoir, force », se rattache : l'irl. moy. *forbais*, *forbas*, *forfess*, « oppression » (Pedersen, V. Gr. I, 136) et le gallois *gormes* « oppression », v. bret., latin *ormesta*, miseria (Rev. C., V, 458) : on aurait donc **uormesta* et **uor-mesti* (*forbais*). Le gallois a *m* intact ce qui supposerait un pronom infixé ; l'irlandais montre l'adoucissement postérieur d'après *air-*, *er-*, *ar-* ou plutôt *for-uo-ro-*. A côté de *gormes*, le gallois moyen a *gormedd* dans un sens analogue : *tair gormedd a ddaeth i'r ynys hon* « trois invasions (oppression) vinrent dans cette île ci ». Whitley Stokes a imaginé un verbe vieux-celt. **medō*, « je pêche », d'après le v.-ir. *imrui-mdethbar*, peccat, *immarmus* péché. Ce sens est dû à la composition avec **ambi-ro-*. Les mots doivent se rattacher à **med-* dans le sens de « juger, penser » (cf. gall. *rhy-fedd*, étonnement); à *im-ro-*, correspond le gallois *am-ry-* qui donne au mot un sens intensif, excessif.

234. Irl. anc. MED; gall. -MED.

Whitley Stokes (*Urk. Spr.*, p. 203) et Ascoli (*Gl. pal. CCCXXXVII*) rattachent à une racine **met-* « metiri », les verbes comme *dummidethar* gl. « libra æquitatis adpendit » Ml. 82 a 3; *dummessur-sa* gl. *metibor*, Ml. 78 a 11; et le subst. *tomus* m. « poids » (cf. irl. mod. *tombas* « mesure, poids, balances »; *tombaisim* « je mesure, je pèse »). Il faut, comme l'a dit Pedersen (*V. Gr.*, II, 579) supposer **med-*; on a d'ailleurs en vieil-irlandais *med*, datif *meid*, accusatif *meid* « balance » (*Thes. pal.*, I, 276; II, 70, 3; 346); irl. mod. *meadh* f. gén. *meidhe*. A *med-* dans ce sens, se rattache le gallois *-medd* dans *dyrnfedd* « largeur de la main », *mod-fedd* « pouce »; *troed-fedd*, « pied » (dans les Lois; *dernvet*, *modfet*; *troetved* (T. Lewis, *Gl.*) : à ces mots, *-med* apporte le genre féminin. L'irl. *meadh* et le gallois *-med* remontent à **medā*.

Il faut rattacher ces mots à la racine indo-eur. **mē-* mesurer. Le suffixe *-d-* est peut-être dû à l'influence de *med-* « discerner, juger par la pensée » (irl. *midiur*, gall. *meddwl*).

Le gall. *cymmes* comme l'irl. moy. *commes* doit être rapporté à **med-* « discerner, juger ».

235. Irl. MENB ; gall. DIFANW.

L'irl. moy. *menb*, mod. *meanbh* « petit » (O'R.) sort d'un celtique **menno-* (= indo-eur. **mnno-*). C'est le thème qu'il faut supposer dans le gallois DIFANW.

Le sens étymologique est des plus clair dans ce passage du Livre de Tal. 134, 34 :

gogwn pan dyveintw
gogwn pan dyleinw

« je sais quand il baisse, je sais quand il est au plein » (en parlant d'un fleuve).

Meddygon Myddfai 11.506 (S. Ev. *Welsh. Dict.*): *cymmer sudd y tavelys a llefrith a hidla, a berw yn dda yny ddifeinw ei draian*, « prends le jus de . . . et filtre, et bous bien, jusqu'à ce que le tiers soit réduit ». C'est exactement le sens du v. bret. *dutimenn* pour *du-timenn*¹ « exquoquitur » (Gl. d'Orléans, p. 10, n° 647 ; Gl. Lux p. 1. l. 21, 301 : *dodimenn* « decrecit » (*decrescit*) fâcheusement corrigé en *decreta* par Rhys qui cependant a lu *decrecit*). *Difanw* a aussi le sens de « diminuer, porter atteinte à, au point de vue moral » ;

Privilèges de Llandav (éd. G. Evans, p. 121) : *yr neb ai torro ac ay dimanuo y bryeint hunnu*, « quiconque le violera ou l'endommagera, ce privilège-là ».

L. Noir, 44,24 ; *diwanu llangar* « déprécier l'homme généreux ».

Il y a eu influence parfois de *enw* (vieux-gall. *-ānu*) ; c'est ainsi que *difenw* signifie « donner des sobriquets ». Peut-être cette influence se manifesta-t-elle déjà dans le proverbe : *enwoir difenwir ei blant* « l'homme déloyal, on déprécie ses enfants ». Dans d'autres cas, au point de vue du sens, il y a influence de *difa*, « détruire, » et de *divanrw*, « disparaître, faire dispa-

1. *dutimenn* doit son *e* à l'infection vocalique **manūt*.

raître » : *difant* « disparition ». C'est ainsi que dans *Medd-Myddfai* 11,506 *difant* a le même sens que *difeinw* : *berw... hyd ddifant yr hanner* « bous jusqu'à la réduction, à la moitié ». Le gallois *di-vanw* sort de *dē-myuo-* : cf. osque *menvum* ; latin *minuo, diminuo*.

236. Irl. IMMARMUS ; gall. AMRYVYS ; AMRYFED.

L'irlandais ancien *immarmus, immormus* ; irl. moy. *imarbus, imorbus*, a le sens de « péché » (Ascoli, *Gl. Pal.* CCCLXXXV ; Atkinson, *Pass. and Hom.*). et sert de subst. verbal à un verbe composé de même façon : *in invruindelbar* 3^e pers. sg. prés. ind. (*Theis. Pal.* 11,253 ; 11) ; *immarmus* = **embi-ro-messu-* (par *immymus*).

Le gallois moyen *amryvys* est écrit généralement aujourd'hui *amryfus* et traduit par « erroné, erreur ». La lecture *amryfys* est assurée par la rime dans le passage suivant de Prydydd y Moch (M. A., 201-2) et le sens du mot s'en dégage également dans une certaine mesure. Après avoir loué la mère de son héros, Dafydd ab Ywein, le poète parle de la mère du genre humain qui entraîna notre premier père au péché.

*Mam wyr ae colles-kyllestricyawl wis-*¹
ae osget gorphorawl :
o chwanta Eva- efuys hawl-
y assen bu assw- kythrawl o vrys-
amryvys amryvawl
*an bendad handym agheuawl*²

« la mère des hommes les perdit — (ce qui lui valut un vêtement de silex —) par sa beauté corporelle ; par désir d'Ève — réclamation funeste — d'Ève sa côte gauche — empressement malheureux, erroné¹, trop louangeur de notre premier père — nous sommes devenus mortels ».

1. Dans le L. Noir, 15, 26, il est dit qu'à la suite du péché d'Ève, Dieu la revêtit d'une enveloppe étonnante de vêtement « siliceux » :

ryw duted edmyc o gyllest(ig)ic guisc.
a guiscuis imdeni.

L. Tal; 211.1 le poète tremble à la pensée de l'enveloppe ou peau de silex (211.1). Le feu de l'enfer est souvent qualifié de *kyllestric, kyllestrigawl*.

2. On peut supposer *a'n bendad*, par notre premier père nous sommes devenus mortels.

Les composés avec *am-ry-* sont nombreux. Ils ont deux sens principaux : 1° un sens intensif, excessif ; 2° un sens de variété, diversité. Pour le premier sens, cf. *amrygwyn* grande plainte ; *amrygoll*, perte complète. Pour le second, cf. *amryliw*, de diverses couleurs. Le sens de « faute » pour *amryfys* est bien marqué dans ce passage de M. A., 247,2 :

bandid vy arglwyf
o ryw diamryw diamryvys...

« mon seigneur sort d'une race non-mêlée, sans tâche ».

L'y de la syllabe finale de *amryvys* est quelque peu embarrassant : on attendrait *amryves*. On peut supposer une accentuation ancienne sur *ro-*. On ne peut, en effet, poser en principe que *e* devant *ss*, devienne *ï* (*ys*, il mange ; *ys*, est). Il se peut aussi qu'on n'ait pas affaire à un thème en *u-* ; pour une terminaison adjectivale en *-i*, cf. *teneu* mince.

Au même thème avec *ro-*, appartient *rhyfed*, « étonnant » ; *amryved* « merveilleux » (*Campau Charlymaen*, 556, ap. S. Evans, *Welsh Dict.*).

Le Livre Noir 37, 19 présente *amryues*, qui paraît un doublet, soit d'*amryfed*, soit d'*amrywed*.

237. Gall. MUL.

Le gallois *mul* a nettement le sens de *modeste* : *llawer mul mad ei gyngbor* (M. A. 817, 1).

« Souvent le modeste est de bon conseil ».

yn vul « simplicité » (An. Oxon. 40).

Or, c'est un des sens de l'irl. moderne *maol* (Dinneen). L'évolution du sens pour l'irlandais peut s'admettre en partant de *mailo-* chauve, serviteur. Mais *mul* supposerait un doublet **moilo-* ?

238. Gall. MUN, main.

Le dictionnaire de Thomas Richards donne ce mot également d'après Lewis Glyn Cothi, comme l'a fait O'Pughe, mais sa citation est plus complète que celle de O'Pughe :

mwai a rannai wrth raid i bob un
a mwy o'i ddwyfun i ymddifaid

« Il distribuait de la monnaie à chacun suivant ses besoins, et davantage, des deux mains, aux orphelins ».

On ne peut s'empêcher de songer au latin *mīnus* (v. lat. *moenus*), si, ce qui serait extraordinaire et invraisemblable, le gallois a conservé le sens primitif; on s'expliquerait l'évolution de sens de *munus*; une évolution analogue s'est, en effet, produite en gallois; de *mun*, on est arrivé à *muner*, « administrateur, gouverneur »; une évolution de sens analogue s'est produite en germanique: vha. *mun*t, main et *protection*; ags. *mund* main, tutelle; *mundbora*, tuteur. (Le germ. **mundō* = i.e. *myndhī* ou *mytā*).

Le gallois *mun* = **moinä*. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 384, tire *mun* d'un duel **menū*, supposant que *mun* aurait passé par *myu*. Il y a, en effet, quelques exemples de *y*, avant et après labiale, devenant *ü* mais en monosyllabe; aucun des exemples invoqués ne remonte au vieux-gallois. *Muner* ne se prête pas à une pareille hypothèse. Ce mot apparaît de bonne heure. (L. Noir l. 14). *Di-vuner* se trouve au XII^e et XIII^e s. dans le sens de: *sans chef*, sans protection.

239. Irl. NIGIM, NECHT; gall. NITHIO.

A toute époque irl. *nigim* (mod. *nighim*) a eu le sens de « je lave, nettoie ». Le breton *niza*, cornouillois *niat*, n'a que le sens de « vanner, cribler ».

En gallois, c'est le sens ordinaire du verbe *nithio*; mais il a aussi, en moyen gallois, celui de « purifier »:

L. Noir 44, 21 :

ys tir nithian ny bo pur

« il faut nettoyer ce qui n'est pas pur. » Dans la M. A. 359, 2, le même proverbe ne vise que le blé :

ys dir nithio yd yn y bo pur

« Il faut nettoyer le blé jusqu'à ce qu'il soit pur. »

O' Pughe cite un autre exemple d'un poète du xv^e siècle où paraît le sens de « purifier » :

nithia om bron greulon gredd

« Nettoie de mon sein une cruelle disposition. »

On remarquera que l'instrument à vanner, en gallois, est *nith-len*, « drap, couverture à nettoyer » ; corn. moy. *nothlennow* (P. D. 882).

L'idée de « vanner » s'exprime en lituanien par le verbe *nėkōti*, en grec par *νείκω* et *νίκω* « van », *νίκειν* « vanner » (Hés.). Une dissimilation a changé la nasale en liquide dans *λικμός* « van », *λικμῶν* « vanner », etc. Il s'agit d'une racine indo-européenne **neiq-* « vanner », que l'on peut considérer comme une variante de **neig^w-* « laver » (gr. *νίζω*, *γέρονιψ*). Le gallois et le breton peuvent s'accommoder de l'un ou de l'autre ¹. Le cornique *noth-* dans *nothlennow* est pour **noith-* = **neikt-* ; l'irl. *necht* sort de **nikto-*.

240. Gall. ÉCHWNG.

Le gallois moyen poétique a un composé assez fréquent *echwng* que O. Pughe donne avec le sens de « contigu » et de « qui enveloppe ». C'est également faux. *Echwng* paraît composé de *ex* et de **onko-* et avoir le sens de « éloignement », « qui chasse ». Cf. irl. *oc* « près de », gall. *wnc*, *wng*.

Ar y estronyon ys drud echwng (M. A. 266, 2)

« Sur ses ennemis c'est un rude expulseur (en parlant d'un chef) »

echwng Lloegyr (M. A. 242, 2) expulseur (ou expulsion) des Loegriens. Pour l'idée cf.

Llew ny ad Lloegyr yn y wnc (M. A. 266, 2)

« Lion qui ne laisse pas les Loegriens dans son voisinage »

Eurged beirt neud echwng (M. A. 157, 2)

« le précieux donateur des bardes, voici qu'il est séparé » (en parlant d'un chef mort)

gwaith blwng oedd echwng och Wenhwysfar deg (M. A. 304, 1)

« c'était un acte douloureux que de perdre hélas ! la belle Gwenhwysfar. »

echwng gwenlloer oedd oer ddoe ymaengist (M. A. 304, 1)

1. Je dois ces remarques à l'obligeance de collègue Vendryes.

• « il fut pénible (froid, qui glace) hier de se séparer de celle qui était blanche, comme la lune, en la mettant dans un coffre de pierre »

Cf. M. A. 266, 1 ; 207, 2 ; *Anc. Laws*, 1, p. 105.

Echyngawdd deigr bardd uch uch ei enau (M. A. 302, 1)

« le barde laissa échapper des larmes au-dessus de sa bouche »

Il semble qu'il y ait eu aussi confusion avec *ung*, irl. *ong* « angoisse ». Dans le même poème :

echyngawdd ym boen a cheingiau hiraeth (ibid.) ?

De même, dans les Lois, un des privilèges des hommes d'Arvon, c'est qu'ils ne furent pas *vrenau bechuc*, qui semble bien signifier « astreints, confinés au moulin (du seigneur). On pourrait aussi pour *ŷnc* songer à la racine **unk* qui se trouve dans l'irlandais *tucc-*.

241. Gall. RYMAW ; RYMAWYR.

On lit : *ry-m-awyr* (accorde-moi) (dans le L. Tal. 109, 31 ; 158, 1)

D'autre part la forme *rimau* est attestée dans l'exemple suivant :

Deus re[e]n rimaw y awen. amen fiat (L. N. 5. 19)

« que Dieu le chef m'accorde à moi l'inspiration, *amen fiat* »

Il est sûr qu'il faut lire *rimaw-y* avec *y nota augens*, car le vers de 12 syllabes est divisé très régulièrement en tranches de 4 syllabes. Si on lit *rimawy*, on a 5 syllabes dans la seconde tranche ; *y nota augens* ne compte pas pour la mesure. Il est probable que dans le Livre de Taliesin (201, 26, 27, 28, 29) *rymafei* « on m'accordait, j'avais » est à corriger en *rymawei*. Le copiste avait sous les yeux *rimauci* et aura lu *u* (*v*) au lieu de *u* (*w*). Dans le Livre Rouge (304, 8), *rymawyr* paraît signifier « me protège »

reen nef rymawyr dy wedi

« chef du ciel que les prières que je t'adresse (ton prier) me protègent »

Le vers suivant le confirme :

rac ygres rym gwares dy voli

« contre les violences puisse me protéger la louange que je te fais ».

Il y a un verbe *di-awy* qui a échappé aux lexicographes. Le poète s'adresse à Llywelyn :

can gwnaſ dy foliant fal y b[a]eddy

O gwnaï iawn om dawn nim diawy (M. A. 218, 2)

« puisque je te loue comme tu le mérites, si tu veux être juste, de mon présent (de ta part) tu ne me priveras pas ». A tous ces mots, cf. v. irl.-*connói*¹, qui servat; id., Wb. 29 d 29. Cf. lat. *avère* et gall. *ewyllys*, cornique *awell*.

242. Gallois OR.

Le mot *or* apparaît nettement en gallois dans les composés *cyfor*, *dygyfor* : *tri chyfor* (Triades, M. A. 11, 9) « trois expéditions » ; *cyfor o adar* « troupe d'oiseaux » ; *marfol àdar ymbob cyfor* (M. A. 351, 1).

ny bu mor gyffor (var. *gyvor*)

o Eiddin ysgor

« il n'y eut plus d'expédition de la forteresse d'Eiddin (L. An. 66-5) ». *Dygyfor* « soulèvement, levée de troupes » (M. A. 229, 63, 67, 75 ; 284)

dygyvor wynt a glaw (Mah. 146, 1) « soulèvement de vent et de pluie » ; se dit aussi des vagues.

La racine de ce mot *or* est probablement celle qui se trouve dans *eborth*, *eorth*, « actif (*ex-or-to-*) ; *ad-orth*, « excitation, aide » : cf. lat. *orior*, *ortus*, gr. ἄρ-ουρ. etc.

243. Irl. ÓR-DUIRN ; gall. moy. EURDWRN (M. A. 168, 2) :

Eurdwrn oet y lafyn yn ei loflen

« à poignée d'or était sa lame dans son gantelet. »

Cf. irl. moy. *claideb ór-duirn*, « épée à poignée d'or » (*Táin B. C.* 5312)

1. Cf. Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 333, 586. Pour les mots gaulois qui peuvent y correspondre, cf. Holder, *Alt. Spr.*

C'est un composé de irl. *ór*, gall. *eur* et de **dürn-*; *ór-duirn* est adjectif.

244. Gall. *PWYO*; *BWYO*.

Ces deux verbes ont été confondus, si bien que dans les dictionnaires on ne trouve que *pwyo* avec le sens de « battre, frapper ». *Pwyo* paraît emprunté à une forme *püg-* du latin *pungo* (cf. *pugil*, *pugio*); *pwyth* « point de couture » remonte à *pu[n]ctum*. (Cf. *saith* de *sa[n]ctus*). Pour le sens de *pwyo*, cf. *Heng. Mss.* II, 288; *mi a roddet ar y grog ag a pwywyt yr hoelion ym dwylaw* « on me mit sur une croix et on piqua (enfonça) les clous dans mes mains. »

Bwyo paraît avoir aussi le sens de « battre ». Mab. du L. Blanc, col. 643, a

llyma evo ac er y vwyn ef y bwoeis dy deulu di

« le voici, et c'est pour l'amour de lui, que j'ai battu ta famille¹. »

245. Irl. mod. *BROC*; bret. *BROC'H*.

L'irl. mod. *broc* a le sens de « gris, tacheté ».

Le gaélique d'Écosse *brocach* à le sens de « qui a le visage tacheté. »

Le Moal, *Supplément lexico-grammatical* à Troude, au mot « bai-roux », donne *marc'h broc'h*. L'identité de l'irl. et du breton est évidente : = **brokko-*. Il est possible que le composé du moyen-irl. *brocc-ainech* qu'on traduit par *visage de blaireau*, ait le sens du moderne *brocach*. Le gallois *broc* « rouan, tacheté, couleur de blaireau », est clairement emprunté à l'irlandais.

Y a-t-il un rapport entre ce mot et irl. *brocc*, breton, gall., corn. *broch*, blaireau ? Ou faut-il y voir un mot à degré vocalique différent de la même racine que l'irl. *breacc*, gall. *brych*, *brech* (de *mriikko-*) « tacheté » ?

246. Irl. moy. *FITHI*; gall. *GW DEN*;

Voc. corn. *GUIDEN*; breton *GUEDENN*.

1. Cf. irl. moy. *bagim* : le gall. suppose *bägio-* : cf. *mwy* = *mājos*; cf. *combäg*, gall. *cymmwy*.

L'irl. *fithi* se trouve dans le *Senchus mór* (Anc. Laws V p. 96, 8 ; 316. 9) dans l'expression *tech fithi*, gén. *tighi fithi* « maison d'osier » (Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 517) *Fithi* suppose un nomin. *fithe* (de **uītio*). A la même formation se rattache le mot du vocab. corne *guiden*, cutulus ; gall. *gweden*, lien d'osier et le breton *guedenn*, branche tordue pour fixer une claie (Le Moal, *suppl.* à « tordu ») : il s'agit d'un v. celt. *uīt*. On a la même racine à un degré différent dans l'irl. *féith*, « veine », gall. *gwyth* (dérivation différente) etc.

247. Irl. BEN ; breton BENN.

A l'irl. *benn*, mod. *beann* f. « pointe, corne, sommet », on compare avec raison le gall. *bann*, élevé (v. bret. *bann canora*) ; breton *bann*, éminence ; *bann*, élevé (*ed bann*, blé haut, d'après Le Moal, *Suppl.*) ; *benn* sort de **bennā* et *bann* de **būno*-. Il faut y ajouter le moy. bret. *benny* cornemuse, corne. Cf. corne : *yn bann*, en haut ; mais il existe aussi en breton, dans la toponomastique, une forme *benn* : *ar Benn-Ven*, nom d'une roche au nord de l'île de Batz, faussement porté sur les cartes sous la forme *Penven* (Milin, *Œuvres posthumes*, 1901, p. 50) ; cf. *Benodet* à l'embouchure de la rivière de Quimper.

248. gall. LLAWFRON.

Le gall. moy. *llawfron* apparaît chez plusieurs poètes du moyen âge, avec le sens très net de « sein » comme le dit Ifor Williams (*Cywyddau Dafydd ab Gwilym*, gan Ifor Williams a Thomas Roberts ; *nodiadau* p. 286, note à la page 35, 6).

L'origine de *llaw*- dans le composé, est peut-être indiquée par le vieux breton *lau* qui, dans les gloses d'Orléans, glose *pectusculum*. On y a vu le gall. *llaw* parce que *pectusculum* est suivi de *et armum dextrum*. Outre que *llaw* ne signifie que « main », une objection invincible se présente de suite : c'est que le breton ne diptongue pas *ā* long et qu'on eût eu certainement à cette époque *lom*, tout au plus *lov*. Ce diminutif *pectusculum* fait penser que *lau* est un mot commencé, la première partie du composé qu'on retrouve dans *llaw-fron* : *lau*, *llaw* = **lagu*- sans sens péjoratif ; *law*- caractérise le

composé : peut-être le *cœur* proprement dit : *calon* a en effet un sens beaucoup plus général ; *llaw-fron* traduit bien *pectusculum*.

249. Irl. moy. LURGA ; gallois LLORF.

L'irl. moyen *lurga*, « tibia, pied, tige » est aujourd'hui *lorga*, gén. *loirgne* : ce mot, anciennement décliné en *iu-* (-*iu* = -*jō*) est passé au génitif à la déclinaison en -*nā*, comme d'autres (le génitif plur. du moyen-irl. était *lorgan*). Le gallois-moyen *llorf* lui est identique : *llorf-dant* désigne, dans la harpe, la corde la plus longue, celle qui est le plus près du *llorf* ou pied de la harpe (Ifor Williams, *Cywyddau Daf. ab Gw.*, p. 172 : note à la page 7, 20). On attendrait *llory* (1 syllabe) ; mais *rf* pour *rj-* n'est pas sans exemple : cf. *gwyrf* au lieu de *gwryry* (*Daf. ab Gwil.* 118 ; *gwryrf* (1 syll.), *Red Book Poetry* 1199, ap. G. Morris Jones, *Gr.* p. 1-78). Ce mot *llorf* est sans doute féminin et a dû, comme *lurga*, appartenir anciennement à une déclinaison en -*n*. Pedersen, *Verg. Gr.* I, 104, le rapporte à *lorg*, massue, gall.-moy. *llory*, breton *lorc'h*¹.

250. Irl. LÚTH ; gall. LLID.

Le gallois *llid* a plus habituellement le sens de « colère », mais il a un sens plus général : celui de « passion, ardeur » ; *Daf. ab Gw.* 23, 20, dit que l'aspect luxuriant des cheveux de sa maîtresse divisés en tresses d'or font naître en lui la passion :

a'm tyf llid

L'irlandais *lúth* est généralement traduit par : « force, vigueur, activité » (v. Dinneen ; Wind. Wört.) mais il a aussi dans la *Táin B. C.*, p. 216 et 5.740, 1909, et dans les composés (*gollúth* 3374 ; (*cét-lúth*, 3502) le sens de « emportement, impétuosité. » Ascoli, (*Gl.-Pal.*, CLXXXII) lui donne le sens de : *impetus, impulsus, libido*. L'identité de sens entre le mot gallois et l'irlandais est évidente. *Lúth* et *llid* sont masculins ; ils remontent à **lūtu-* ou **luto-* (génitif mod. *lútha* et *lúith*) Cf. gaul. *Lutumarus*. CIL., III, 4724.

1. L'anglo-saxon *lorg*, *lorc*, ensouple de tisserand, fuseau, paraît emprunté à l'irl., ainsi que le norvégien *lurk*, gourdin (Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *lurk*).

251. Le breton DANVAD.

Le Moal (Supplément) traduit artiste, maître homme par *danvad*. On ne connaissait jusqu'à lui, qu'un *danvad* signifiant « brebis » qui ne saurait métaphoriquement expliquer l'autre. L'explication me paraît donc être cherchée dans l'irl.-moy. *dam* (mod. *damb*) « bête à cornes, bœuf » ; *dam allaid*, « cerf » ; qui devient métaphoriquement « héros, champion ». (*Rev. Celt.*, XX, 144 ; Marstrander, *Ir. Dict.*, p. 59-60). Il y aurait eu un **damato-* à côté du *damatā*, « brebis », peut-être même *damato-* aurait-il eu un sens transitif ?

252. Gallois AROGLEU.

Le gallois moyen *arogleu* « odeur » est encore aujourd'hui dans l'usage populaire au singulier. C'est seulement au XVI^e s. que dans le gallois littéraire on en a tiré *arogl* (cf. J. Morris Jones, *Grammar*, p. 199). Le livre de Taliesin (F. a. B. II, 275, 8) donne pour septième sens : *arogleuaf ac a agdiwedaf* « je sens (perçois) et saisis ».

Silv. Evans (*Welsh Dict.*) a cru trouver *arogl* dans un passage d'un ancien poème attribué par la M. A. à Golyddan :

Eu cryssein ynllawn creu o orolchant

Or, ce poème se trouve dans le livre de Taliesin, (F. a. B. II, 126, 4) et on y lit *orolchant* « leurs chemises pleines de sang, ils laveront » ; *orolchant* est pour *gor-(g)olchant*.

Le mot *arogleu* sort de **are-uo-clou-*.

En gallois, *clywed* n'a pas seulement le sens d'entendre, mais encore celui de sentir, de percevoir : odeur, peine, douleur, saveur.

En breton, *klevet*, en ce sens, s'applique surtout à l'odeur : *klevet ar c'houes* « percevoir l'odeur » (bas-vannet, *klowet*).

Le Goff, *Suppl.*, donne ce sens qui manque dans le *Dict.* d'Ernault : *klevet* « sentir, percevoir ».

De *arogleu* on est arrivé en gallois aujourd'hui à *'ogleuo* ; et même de la forme littéraire *arogli* à *rhogli* (O. Pughe).

253. Irl. moy. AMMAIL ; gall. AMMALL ; haut-vann. AMALEK ?

L'irl. moy. *ammail* paraît avoir le sens d'insuccès. (K. M. *Contr.*); écoss. *amail*, malheur, empêchement.

Le gall. moy. *ammall* paraît avoir un sens analogue :

ni lenwir i'r corff loneid byth yma
Beth ammall melltigeid (Sion Cent)

« Ici on ne remplit pas au corps son plein, chose funeste maudite ».

Le haut-vannais *amalek*, sombre, *amalein*, *amalekat*, devenu sombre en parlant du temps, semble s'y rapporter (Le Goff, *Suppl.*).

L'irl. *ammail* paraît composé de *an-* privatif, et *bail* prospérité, succès. Le gallois aurait la même composition avec une dérivation différente : (*ballo* = *bal-no* ?)

Le breton peut avoir une ou deux *l*. Le sens primitif est à trouver. Il est possible que l'irl. *bail* ait la même racine que *bal*, qui en irl. moyen paraît bien avoir le sens de *éclat*, *splendeur*. Pour l'évolution de sens, cf. gall. *gwynn*, bret. *gwenn*, blanc et heureux.

254. Irl. moy. ASTAR, AISTER, mod. AISTEAR ; gall. moy. ASTYR.

L'irl. moy. *astar*, gén. *astair*, a le sens de travail, fatigue et aussi de *voyage*¹. L'éc. moderne a aussi *astar*, voyage.

(LL. 157 a 33 ; *ibid.* 72 a 40 ; ap Kuno Meyer, *Contr.*); pour le passage des sens, cf. anglais *travel* (cf. Atkinson, *Pass. Hom. astar*, voyage, l. 502).

Il était très probable que dans le gallois des Lois, *canhas-tyr* (anc. L. I., 246), on était en présence d'un composé formé de *cant*, cent, et de *astr* ; d'autant plus qu'une des versions les plus anciennes des Lois, celle de la M. A. 996, 1, donne *cantastyr*. L'expression légale *cybyryn*² *cantastyr* s'applique en effet à un fragment de chair d'un animal qu'on s'est approprié indûment : il s'ensuit une amende et pour le coupable et pour toute autre personne jusqu'à la centième entre les

1. *Aister*, mod. *aistear* indique aussi l'action d'*errer*. Dinneen lui donne aussi le sens de circuit, *voyage inutile*.

2. *kybyr*, en breton *keher*.

main de laquelle il aura été trouvé ; au delà de la centième main, il n'y a plus de délit. Les traducteurs ont tous traduit l'expression par a *piece of flesh of hundred perplexities*. Dans les Anc. L. (II. p. 187 l. 6) on a la traduction latine, *frustum carnis centum eventorum*. Jusqu'ici *astr*, à ma connaissance, ne s'était pas trouvé seul, Or dans l'édition qu'il a publiée en *fac-simile* de la version des *Laws of Howel Dda*, d'après le ms. 116 de Llanstephan, en 1912, Timothy Lewis appelle l'attention à propos de *canastr*, sur un passage où apparaît *astyr* seul p. 112, l. 19 : après avoir spécifié que l'amende au sujet de *kybyryn canastyr* peut aller jusqu'à la centième main, le texte porte : *a chy del bellach hynny ni del na dirwy nac astyr bellach y ganved law*, et quand même le *fragment de chair* irait plus loin, il ne s'ensuit ni amende ni *astyr* plus loin que la centième main ». Ici, le rédacteur donne évidemment à *astyr* le sens d'*embarras, complication*.

Il est très probable qu'il ne faut pas voir dans *astrus* un dérivé de *abstrusus*, mais le dérivé d'un mot indigène **astro-* ; *astrus* a le sens de *embarrassé, compliqué, épineux*. Le subst. *astrusi* apparaît chez un poète du XII^e siècle.

Faut-il identifier *astr* à l'irl. *astar*, malgré une certaine différence de sens ? Whitley Stokes, *In Cath cath.*, Gl. ¹ donnant à *astar* le sens de voyage, labeur, le tire, de **ad-saethar*, ce qui est impossible si *astr* a la même origine. Origine douteuse.

255. Irl. moy. BRIGIM, SÚAN-BREACHT ; bret. HUNVRE ; AMBREN, gallois BREUDDWYD.

L'irl. moy. *brigim* a le sens de » éclairer, manifester ». O. Davoren's, Gl., (Arch., 11, 244) : *brigh foillsiugh; inni brighit na senchaidhi; . . . foillsighiti* « ce qu'expliquent les historiens, c'est-à-dire, qu'ils éclairent » ; *ibid.*, n^o 121, *brighaidh*, 3^e pers. sg. du pr. En composition avec *taidh*-ce mot a pris nettement le sens de « vision, manifestation en songe » Dinneen :

taidhbhrighim « je vois en songe ».

taidhbhreadh « vision, songe » ;

Cf. Keating, *Tri bior-ghaoithe an bháis*, 106. N 3 : *do taibhri-*

1. *In Cath cath*, 4992 : *asturach*, qui voyage, se fatigue.

gheadh dhó, fut montré à lui (en songe)., *ibid.* 212 : 4 *mar do taibhbrigheadh dhó aingeal go gcosaibh 7 go sgiathanaibh* comme lui fut montré (en songe) un ange avec ses pieds et ses ailes.

Taidhbhrigim se trouve sous la forme *taidhbhrim* et a été confondu avec lui ; en irl. moy. *taidbrim* a le sens de montrer, exhiber : *Book of Lecan* 405 *taibred*, vision ; *taidbriud*, exhiber, LU 81 a.

Brig se retrouve dans *bricht*, incantation, charme : *súain breacht* : *suain-breacht seachtmaine dorat in drai forra*, (B. Lisimore 175 ap. O' Donovan, *Suppl.*, le druide jeta sur lui une incantation de sommeil d'une semaine (amenant le sommeil). Cf. *brichtsúain* (*Yellow B. of Lecan* 132 a 8 ; 317 e : ap. K. M. *Contrib.*

Bricht = *bric-tu-*.

Il me paraît probable que *súain-bricht*, en se référant à *brigim*, *taidbrigim*, a pu avoir le sens aussi de *manifestation par sommeil, révélation en songe*.

En tout cas c'est de ce côté qu'il faut chercher l'explication du breton *hunvré*, *huvre*, *huré*, songe, rêve, bās-vannet. *hunvré* (*hövré*), et *hēvré* ; haut-vannet. *évré* : é amené par *hön* pour *hun-*. *Hunvre* s'explique facilement par *souno-brigā* et a dû signifier primitivement *vision pendant le sommeil*.

Le cornique *hunrus*, *hunrosa*, rêver, a pu perdre *v*, *b*, mais (*b*)*rus* supposerait soit *broet*, soit *brwyt*.

Le gallois *breuddwyd* a le sens de vision pendant le sommeil.

L. Noir 5. 5.

breuid a uelun neithuir

Le songe que j'ai vu hier au soir.

Tudur Aled (*Ceinion Llen. gymreig.* 24. 27) ;

*Breuddwyd a welais i
ar noswaith y santes Liwsi
mi glywais lef yn deongli
fy mreiddwyd oll imi*

« je vis un songe la nuit de la sainte Lucie ; j'entendis une voix m'expliquer tout mon songe ».

Breuddwyd est vraisemblablement pour *breiddwyd* qui existe

comme on vient de le voir. C'est aussi la forme qu'on trouve dans le Mab. du Songe de Maxen : *ac velly y kyscwoys Maxen ac yna y gwelei vroidwyt* (L. Rouge ; le ms. 16 de Peniarth a *brendwyt*, ap. G. Evans, *The White B. Mab.* 90). Pour *eu, ei*, cf. *teñlu* pour *teïlu*. Il est fort possible que *breidwyt* renferme le thème *brig, breg*. Pedersen, *Vergl. Gr.* I, 109, a supposé *brogd* et l'a rapproché de *brnadar*, ce qui soulève diverses difficultés. En partant de *brig* il est également difficile d'expliquer *-dwyd* ; on pourrait y voir un mot composé, mais *-dwyd* ne se retrouve pas à ma connaissance.

Le breton *ambrenn*, rêve, délire, est composé de *am* = **ambi-* et de *brenn* identique à l'irl. mod. *brionn*, rêve, délire, mensonge ; irl. moy. *brinn*, vision (Dinneen ; K. M. *Contr.*, à *brinda*). *Brinn*, bret. *brenn* = **brindu-*. La racine paraît être la même que dans *brígm* (**brig-*, *bri-*). Ainsi s'explique le part. breton *ambréet*. Pour la formation d'*ambren*, *ambréet*, cf. *gour-ren*, soulever, part. *gour-reet* (**reg-*). *Ambréet* supposerait *-brig-* *-breg-*. D'après le haut-vannet. (*h*)*evrein*, rêve ; *evreinein*, *evreinal*, rêver, il a dû exister une forme bretonne **bun-vren*. Il est vrai que *evrein* a pu être d'abord subst. verbal. Pour le maintien de *b* après *am* = **ambi-*, cf. *ambleudi*, fouler le blé aux pieds.

Rambré, rêverie, radotage paraît emprunté : cf. anglais *to ramble*.

Tous ces mots confirment ce qu'on sait de l'importance de la divination par les songes chez les Celtes insulaires. La fameuse incantation connue chez les anciens Irlandais sous le terme de *imbas forosnai* prouve que le sommeil était même provoqué artificiellement dans ce but.

256. Irl. moy. CÉTAD ; gall. CYNTEDD.

L'irl. moy. *cétad*, dal. *cétud* (L. U. 133 le 22 : *bói inna chétud inna rigthig*) est traduit par M. Meyer, *Contr.* par « siège ». De même chez P. O. C : *ceudadh* ; *suídhe*.

Le gallois *cynted* qui a la même origine me paraît en préciser le sens. *Kynted* est traduit généralement, notamment par S. Evans, par *antichambre*, *porche*, *vestibule*. En tout cas c'est une partie honorable de la demeure d'après des passages de L. de Taliesin et du L. Rouge :

L. Tal. 117. 23.

atwyn med yg kynted y gerdaw

« C'est chose remarquable (brillante) que l'hydromel pour les ménestrels dans le vestibule ? (ou au premier rang) ? »

Ibid. 110-15 :

*Poet ym beneit
yn tragywyd ygkynted
yn gwas nefnym gomed*

« Puisse-t-il se faire pour mon âme que pour toujours au premier rang, il (Dieu) ne me refuse pas d'être habitant du ciel ».

L. Rouge p. 293. 2 (en parlant de Uryen) :

Lletaf ygled balch ygkynted

son épée a le plus grand rayon (le plus large), fier au siège d'honneur ».

Kynted est ms., comme *cétad* : vieux-celt. *kentu-sedo-n* (cf. *sedd* = *sedo-n*).

257. Gallois CADAIR, CADEIRIO ; CADWRAIDD, CADWRIAETH.

Cadair n'est pas donné par S. Evans dans le sens qu'on lui trouve dans *A Welsh Leechbook*, publié par T. Lewis : tiges et feuilles d'une plante. En revanche S. Evans a le dérivé *cadeirio* qui se dit d'une plante dont la tige ou la racine projette des rejetons.

Daf. ab. Gwilym ap. S. Evans :

Dyred i'r fedw gadeiriog

« accours au bois de bouleau branchu ». *Cadeirio* a été donné à tort par S. Evans comme un dérivé de *cadair*, chaire : placer dans une chaire, dans un siège d'honneur. *Cad-wraidd* indique racines ou nerfs réunis ; *cadwraidd y llaw* désigne le dos de la main depuis le poignet jusqu'aux racines ou joints des doigts. *Cadwriaeth* (T. Lewis, *A Welsh Leechbook* p. 91) indiquerait l'endroit où la main s'unit au poignet. C'est en somme la main se divisant, la partie qui joint le poignet jouant le rôle de tige au tronc.

Si *catu-* combat, a le sens primitivement de *couper*, *diviser*, peut-être pourrait-on en rapprocher ces mots.

258. Gallois CELACH ; haut-vannet. KEL.

Celach (Sivan Evans, *Welsh Dict.*) a le sens de *niais* ; *pauvre sire* ; animal faible ou rabougri.

Le haut-vannet. *kel* (Le Goff *nippl*) a le sens de *sot*, *émoussé* : vieux-celt. **kelo-* ; gall. *celach* = **kelakos*. Ce mot a peut-être quelque rapport avec l'irl. moy. *cel* ; mod. *ceal*, oubli, négligence, manque ; écossais : oubli et aussi *stupéur* (Macbain, *Gael. Dict.*)

259. Gallois moyen KYHWNG.

Kyhwng paraît signifier *arrêt*, interruption : M. A. 528. 1 : *aci bonno ehunan ed anvonyt er anregyon ar gwirodeu ar annerchion heb orffowys heb kyhwng* (Brut *Gr. ab Arthur*) « et à elle-même on envoya les cadeaux et les boissons et les salutations sans repos, sans arrêt ».

Il faut supposer un simple v. celt. **song-* ou *sung-*. *Co-* se trouve souvent devant les mots vieux-celtiques commençant par *s* + voyelle : *cyhafal* (irl. *cosmail*) ; *cyhyd* (v. bret. *cohiton*, v. gall. *cihutun*), *cyhudd* etc. Il y a un autre exemple de *kyhwng* chez un poète du XIII^e siècle (M. A. 266, 1). S. Evans le sépare de l'autre et au lieu d'*arrêt*, *interruption*, lui donne le sens de *touchant*, *près de*, parce qu'il y suppose, ce qui est impossible, *cy* + *wng* : *wng* près de. On aurait eu, cela va sans dire, *cyw-wng* qui existe d'ailleurs et est bien connu dans ce sens. En réalité, *kyhwng*, écrit *kyhwg* et rimant en *-wng* a le même sens que dans l'exemple précédent. Le poète Einiawn ab Madawc célèbre Gruffudd ab Llywelyn et dit en parlant de lui :

arvan briw trilliw trillu gyhwg

« armé brisées aux trois couleurs, arrêt de trois armées », (toi qui arrêtes ou es capable d'arrêter trois armées). *Hwng* = **songo-*.

L'irl. moy. et ancien *seng* (*for-seng*, *fo-sheng*) ne peut en être rapproché : il remonte à un celt. *suengo-* : all. *schwank*, norv.-danois *svang* (Falk. u. Torp. à *svang*). **Song* est une forme de la racine **seng* largement représentée dans les langues germaniques : norv.-danois *sakke*, rester en arrière, faire défaut ;

sinke, all. *sinken*, affaissement, décadence (Falk. u. Torp, à *sakke*, *sinke*, *saenke*).

260. Gallois *CNUCH*, *CNUWCH*.

Le sens de *cnuch* est celui de *jointure*. Dans les *Iolo mss.* 217 (S. Evans, *Welsh Dict.*) *cnych* (*cnuch*) est donné comme l'équivalent de *cymmal*. *Cnuwch* qui montre un brisement de *u* en *uw*, comme dans *buwch* pour *buch*, a souvent le sens de *touffe*, *bouquet de* : *cnuwch o wallt*, touffe de cheveux. Il a le sens aussi de jarret, jambonneau¹. *Cnuch* = **knoukko-*. Ces deux sens s'expliquent. De fait la jointure, l'articulation forme saillie. Ces deux sens s'observent dans les mots germaniques correspondants. Le norvégien-danois *nok* ou *nokke* (cf. v.-isl. *hnokki*) a le sens de : bout d'un bois rond, tenon, petit crochet dans un fuseau. Le hollandais *nok* a le sens de *saillie*. Le v. norr. *hnoða* qui appartient à la même racine (ide. **knut-*) a le sens de *peloton*. Le vha. *nusta-* qui suppose **hnubstia-* ou **hnudstia-*, a le sens de *jointure* (Falk u. Torp, *Norw.-dän. Et. IV.* à *nok* ou *nokke* et *nøste*).

L'écossais *cnuachd*, tête, sourcils, tempe, paraît se rapporter au même thème que *cnuch* : **knoukto-*.

O'Reilly, il est vrai, donne *cruaic* mais c'est vraisemblablement un changement postérieur de *cn-* en *cr-*. Peut-être, il est vrai, faut-il le rapprocher de *crúach*.

Cnuwch est donné par S. Evans avec le sens de *colline*, *éminence*. Dans les *Mab. du L. Blanc*, col. 455, il a le sens de *jointure*, *articulation* : les deux chiens de chasse de *Kulhwch* portaient chacun un collier d'or rouge depuis la jointure (saillie) de l'épaule jusqu'à l'oreille (*a gordtorch rudeur am vynwgyf pob un o cnuwch yscwyd byt yskyvaru*). *Cnuwch* = **knükk-*.

L'irl. mod. *cnuga*, bout d'un marteau, tête dure, front proéminent, suppose **knükk-* (*knuk-no-*).

261. Gallois *CYSTADL*, *DISTADL*, *YSTADL* ; *CYSTAL*.

1. L'anglais *knuckle* a aussi ce sens.

Le gall. moy. *cystadyl* (y de résonnance) a le sens de *qui vaut autant que, égal à, comparable à* :

M. A. 206. 1 :

ny oruc Dirw dy gystadyl

« Dieu n'a fait personne qui te vaille (qu'on puisse te comparer) ».

Cyadlu a le sens de : lutter de valeur avec :

M. A. 297. 1 :

Nudd gystadlu, qui peut lutter, entrer en comparaison avec *Nudd*. *Cystadl* est encore usité.

Le dérivé *cystedlyd* a été usité dans le même sens dans les plus anciens textes :

L. Tal. (F. a. B. 11. 178. 26 :

ar clawr elvyd y gystedlyd ny ryanet

« sur la surface du monde son égal (équivalent) n'est pas né ».

Ibid. 199.10 *canycheffir cystedlyd y Ud*.

« on ne trouve pas de comparable au souverain ».

Ibid. 185.16 : *or a vu ac a vyd*

nyth oes kystedlyd

« de ce qui a été et sera, tu n'as pas (n'est pas à toi) d'égal.

Dans la plus ancienne version des Anc. Laws de Gwynedd (M. A. 986) *cystadlan* a le sens de *faire les parts égales de l'héritage des parents entre les enfants : a gwedi bo marw y brodir, y cevyndyrw cystadlant. . . sev y dylyant etived y brawd ieuav cystadlan ac etived yr hynav dewisaw* « après que les frères sont morts les cousins font les parts égales. . . c'est-à-dire les héritiers du frère le plus jeune doivent faire les parts égales et les héritiers du frère aîné doivent choisir ».

Distadl a le sens opposé : *qui n'a pas de valeur*.

M. A. 272. 2 :

*ac nyt gwell barn
eurgledd cadarn
arglwyd kadeu*

*nor dyn gwannaf
a distadlaf
yn y dadleu*

« Et n'est pas meilleur le jugement (on ne juge pas mieux), du seigneur des combats à l'épée forte à poignée d'or que celui de l'homme le plus faible, le plus sans valeur dans les procès ».

Saint Graal 4, 22 (Silv. Evans, *Welsh Dict.*) *govit mawr oed y wr distadyl gwneuthur kyflavan kymeint a honno* « et c'était un grand sujet d'affliction qu'un homme sans valeur eût fait une action criminelle aussi grande ».

Triades : *tri nod anwr : dal gormod sylw ar a fo distadl* « trois caractéristiques de l'homme de rien : accorder trop d'attention à des futilités, etc.

Ystadyl existe, mais son sens n'est pas aussi net :

L. Tal. 183.7 (en parlant d'Uryen) :

Gwenstrat ystadyl kat kynnygyd

« propriétaire (?) de Gwenystrad, qui propose le combat ».

Ibid. 194,31 : *Ystadyl tir penprys a Gwallawc*.

Ici on peut se demander à cause de *a Gwallawc*, s'il ne faut pas lire *cystadyl*. Cependant *a Gwallawc* peut signifier : avec *Gwallawc*. Pour *ystadyl*, voir plus bas.

Le dérivé *istedlit* (*ystedlyd*) se montre dans le L. Noir 8.12, mais son sens n'est pas clair :

Ry talud istedlit tri seith pader beunit

« tu aurais dû payer la valeur de trois fois sept Pater chaque jour » (pour tes péchés).

Cystal est aussi ancien que *cystadyl* :

L. Tal. 118-30 :

ny ganet . . .

Neò kystal a Duw

« Personne n'est né comparable à Dieu ».

Mabin. L. Blanc, col. 230 :

ny chlyweist . . . kerd kystal ac a ganant hwy « tu n'as pas entendu de chant aussi remarquable que celui qu'ils chantent ».

Ibid. col. 232 *hyspys yw genbyf na chigleu gerd gystal a honno eirmoet* « il est clair pour moi que je n'ai jamais entendu de chant valant celui-là, de ma vie ».

Phonétiquement *cystadl* et *cystal* supposent un vieux-celtique **com-sta-tlo-* (ou *sta-talo*) et *com-sta-lo-* : tous deux dérivés de *stā-*. Cette formation apparaît dans les langues germaniques. Cf. ags. *staþol*, place, position ; vha. *stadal* position, place, endroit, où on serre le blé, grange ; norvégien *støl*, endroit où on traite, hutte de vacher. Les mots germaniques supposent **staþala-*, **staþula-*, i. e. **statlo-* ou *stat-lo-* (cf. *stabulum* = *sta-dhlo-* ; (Falk u. Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *staal* II et *støl*).

Di-stadl a dû signifier d'abord : *qui n'a pas de situation, sans position* ; *cystadl*, a eu le sens de : *qui a un état égal* ; *ystadl* a pu avoir un sens concret : *qui a la situation, la valeur de*. Sinon il indique : une situation, propriété et peut-être aussi un sens analogue au latin *stabulum* : *Gwenystrat ystadyl* par exemple, pourrait signifier : *étable de Gwenystrad* : toi qui es l'étable de Gwenystrad c'est-à-dire, qui es maître et distributeur du bétail. On trouve *buarth* employé dans ce sens, appliqué à des chefs généreux : un vers du Gorchan Maelderw (F. a. B. 11, 105, 14) semble confirmer cette hypothèse. Un chef est qualifié de : *stadal vleidiad bleid ciman* « comme loup d'étable, c'est-à-dire qui est comme un loup dans une étable, loup dans l'assemblée ». On attendrait plutôt *bleid baran* : (L. An. 63.22 : *bleid e maran*). Dans ce texte si archaïque du Gorchan on trouve *a* comme voyelle de résonnance : ibid. 105, 14, *lavanaur*, épées (lames) pour *lavnaur* (ibid. 105, 34 *llafnaur*). La quantité du vers est incertaine. Au lieu de *ys-* pour *s-* initial devant consonne on trouve à plusieurs reprises *s*. *Stadal* serait au XI^e-XII^e siècle *ystadyl*. *Bleidiad* dans le sens de *qui agit comme un loup* est connu.

Pour la racine *stā-*, voir *sā-l*, talon, gall. *sawdl*.

262. Gallois *CYNNYG* ; *CYNNIG* ; breton *KINNIG*.

Cynnyg, proposer, remonte à *cynnig* avec *ī* long : *cynnyg* a été amené par des formes comme *cynnygwyt* (L. Tal. F. a. B. 11). La forme bretonne d'ailleurs assure *ī* long : moy. bret. *quennigaff*, auj. *kinnigan* ; *kinnizien*, offrir, a été amené

par l'analogie : *bennigaf* : *binnizien* (*benedictionem*). La version des Anc. L. de Gwynedd (M. A. 984) donne *cyndyg*. Dans ce texte généralement y indique *i* bref, quoiqu'il y ait des exceptions : ce qui tendrait à faire supposer que la forme analogique avec *i* bref est ancienne. *Cynnig* == *con-dic-*. Le mot paraît emprunté au latin *con-dicio*. Le haut-vannetais *keni* a dû être amené par un part. passif *keniet* pour *kennigiet* ; ou un présent **kenigian* ; en bas-vannetais *kaniãv*, je propose ; infin. analogique *kanit*.

263. Gall. GWRYS ; CYWRYS, CYWRYSSEÐ.

Il y a en moyen-gallois un mot fort usité *gwrys* (une syllabe) de sens tout différent de *gwrys*, ceinture. Il a le sens de *lutte*, *combat*, *querelle* et ce sens est confirmé par *cywrys* et *cywryssed*.

M. A. 258. 1.

rwyf gawr ygwrys

« directeur de la mêlée (cri de guerre) dans la bataille ».

Ibid. 166. 1 *Teiln Rys teilwg gwrys gwryssywoch*

« clan de Rhys livrez-vous à une lutte digne. »

Ibid. 157. 1 *Brys yg gwrys*

« se hâtant dans la lutte. »

Parfois *gwrys* paraît avoir un sens voisin de *gwres*, chaleur ».

M. A. 197. 1 *Huan wrys* « qui a l'ardeur du soleil¹ ».

cf. *Pasgen wrys* (ibid., 358. 1) qui a l'ardeur de Pasgen. »

Cywrys a un sens analogue à *gwrys* :

Cywrys am fwyd. carant am ofid,

« querelleurs pour la nourriture, amis pour l'affliction (Proverbe, ap. S. Evans, *Welsh dict.*)

Cywryssed signifie clairement, conflit, querelle :

M. A. 175. 1 :

nyt kywreint y neb kywryssed am ruyt

« Il n'est habile à personne de se quereller avec mon protecteur². »

1. *Gwrys* doit avoir la même origine que *gwres*, chaleur (une syllabe), avec une flexion différente.

2. *Rhwyl*, filet, a souvent en poésie le sens de *protecteur*, *celui qui prend* et distribue ; peut-être faut-il lire *rwyv*, chef.

Cyf-rysed a un sens analogue, mais une formation différente, comme le montrent les formes les plus anciennes du moyen-gallois. Dans le poème de la M. A. 176. 1 où se trouve *kywryssed*, on a *ryssur* et *ryssuryaeth* : voir RHYSSWR.

264. Gallois *ELLBWYD* ; breton *ELBOET* ; irl. moy. *ELL-*. *Ellbwyd* et *ellboet* ont le sens de faim, *disette* (manque de nourriture). Il y a en breton plusieurs variantes, quelques-unes amenées par fausse étymologie comme *hir boed* (Ernault, *Gloss.*).

La variante *ol-(oll)* du haut-vannetais mérite l'attention :

ol-buid, manque de nourriture ;

ol-deur, manque d'eau ;

ol-dillat, manque d'habits ;

ol-argant, manque d'argent ,

ol-dut, manque de gens ; (Le Goff. *Suppl.*)

Ell- est à rapprocher de l'irl. moyen : *ell-tesaide*, tiède (In *Cath. cath.* 2340, 2456). Stokes explique *ell-* par **el-no-*, parent, dit-il, de l'anglais *ill*, danois *ild*, grec *ἔλλομαι, ἐλλείψω*. Le vannetais *ol-* qui est à lire probablement *oll-*, remonte à *olo-* ou *ol-no-*. Stokes (*Urk. Spr.*, p. 42) ramène à la même racine *el-*, *ol-*, l'irl. *elc, olc*, mauvais ; vha. *ilke, (ilgi)* faim.

Falk u. Torp (*Norw.-dän. Et. IV.* à *ilde*) établissent comme forme fondamentale germanique **ilhila-*, plus anciennement **elhila* (l'anglais *ill* est emprunté au nouveau norvégien *ill*, v. n. *illr*, mauvais).

265. Gall. ESCOR.

Escor a le sens de *se débarrasser de, accoucher ; éviter* :

L. C. 261. 18 ; *hir gnif heb escor lludet*

« long effort, sans se débarrasser de la fatigue. »

M. A. 147. 2, *nyd haws yth esgar esgor gosbard*

na chaffael tywyn ni bo tywawd.

« Il n'est pas plus facile à ton ennemi d'éviter le châtement que de trouver une falaise où il n'y ait pas de sable. »

Escor = **ex-coro-* : cette étymologie est assurée par le dernier exemple et aussi par le sens d'*accoucher*.

En revanche *beb escor lludet* rappelle l'irlandais : *cen scur oibre*, sans cessation de travail (*Dindsb.*, p. 56. 3).

On trouve aussi *yscor* dans le sens d'*escor*; ce qui n'a rien de surprenant.

L. Tal. 142. 3 :

neut bum yn yscor
gan Dylan eil mor

« J'ai été accouché avec Dylan fils de la mer. » C'est une allusion à un épisode de *mabinogi* de Math ab Mathonwy où Arianrot accouche brusquement de *Dylan eil Ton* (Dylan fils de la vague).

La rivière du *Scorff*, comme l'a dit Grégoire de Rostrenen, indique l'eau s'échappant d'un étang, un déversoir = *ex-cormo*-. La nasalisation a disparu, mais il y en a trace dans la prononciation actuelle : *Scorn* ; *Pontscorff* se prononce *Pöscorn*.

266. Bret. C'HOAR- ; corn. WHAR- ; vannetais HOAR.

Choar-, moy. bret. *hoar*- ; cornique *whar*- entrent en composition avec le verbe substantif *boud*, corn. *bos*, dans le sens d'arriver, survenir : bret. moy. *hoarvoe*, arriva ; *hoarvout*, auj. *c'hoarvezout* et *c'hoarvout*.

Le corn. moy. a la plupart des temps de ce composé : *wharfos*, arriver ; *whyrfyith*, arrivera ; *wharfo*, subj. et *warfo* (O. M. 2355) : voir Williams, (*Lexic. cornu-brit.*)

Le cornique présente un prétérit *whyrys* (*del whyrys*, comme c'est arrivé, R. D. 1255), qu'on a considéré comme une forme analogique et abrégée du composé avec *bos*.

Ce serait soutenable si le vannetais ne présentait une forme semblable : *hoar*, avec variantes *hoal*, *hol* ; *petra e hoal dohtou*, qu'est-ce qui lui arrive (Le Goff, *Suppl.*)

La variante *hoal* peut être due à un fait de dissimilation dans le groupe de prononciation : *petrahoar* ; elle peut être due aussi à un fait dialectal de mutation spontanée : bas-vannet. *moual*, des mûres, pour *mouar* ; en haut-vannet. généralement *mouiar*.

On a vu aussi dans *hoar*, *whar*, la préposition *war*, sur, usitée en breton et en cornique. Une première objection suffirait à faire rejeter cette hypothèse : *w* initial ne peut devenir

en cornique et en breton *hw-*¹, *c'hw-*. De plus le vannetais n'emploie pas *war*, mais *ar*.

En outre, en cornique, on trouve comme en vannetais *whar* employé seul comme verbe.

Cornique moyen : *del whyrys*, comme cela est arrivé, R. D. 1190. Gwreans 555.

adam pendra whar thy why
yn delma bonas serys

« Adam, qu'est-ce qui vous arrive pour être ainsi chagriné », *Wher* est pour *whar* par infection vocalique. Peut-être y'a-t-il aussi quelque influence de *wher*, *awher*, chagrin. On a supposé que ces formations étaient analogiques et extraites du composé (Pedersen, *Verg. Gr.* 11, 442, note 19).

De plus le gallois qui n'a pas de composé analogue, possède un verbe formé de *chwar-*.

L. Tal. (*Fa B.* 11, e39. 20).

*mwyhaf tair aryfgryt*²
a chweiris ym byt

« Les trois plus grands tremblements d'armes (bruit d'armes choquées) qui soient arrivés en ce monde... ».

M. A. 204. 2 :

chwefrawr mis chweiris cheveddyl diargel
mawr : marw Gruffut vab Hywel

« au mois de février, survint une grande et publique nouvelle : c'est que Gruffudd fils de Hywel était mort. »

Ibid. 148. 2 :

astrus chevedl ry chweiris y Gymru

« une nouvelle embarrassante est arrivée aux Gallois. »

Le gallois, avec le cornique *whar* (*wh-*, *chw-*), breton *c'hoar*, *hoar*, suppose au vieux-celt. *suar-*. Il semble d'après le gallois,

1. En cornique, on a *wh-* pour *gw-* en mutation : *yn whar*, doucement (*gwar*). On ne peut s'arrêter à l'hypothèse de Pedersen que *hw-* serait pour *kw-* : gall. *cyfarfot* : la voyelle de la 1^{re} syllabe de *cew-* serait tombée, d'où *kw-* et par analogie *chw* plus fréquent.

2. Cf. irl. moy. *arm-chrith*, tremblement d'armes (K. M. Contrib.).

que ce thème ait eu un sens quelque peu péjoratif : ce qui ferait songer à un indo-européen **syer-* ; allemand *schwer*, v. norr. *svárr*, pénible, lourd, triste. Le sens primitif paraît avoir été, *qui pèse, lourd*, et aussi *important de poids* (Walde, *Lat.-Etym. w.* à *Serius* ; Falk u. Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *svar* et *svær* 11).

Pour les différentes formes des composés cornique et breton, v. Pedersen, *Vergl. Gr.* 11, 442.

267. Gallois moyen GEIRW.

Geirw est donné par O. Pughe avec le sens de *vagues, lames*. Il cite à l'appui un vers d'un poète du moyen âge avec une traduction fantaisiste.

*Llif eirw o wir llif oer oedd
llai fu airw'r holl-foroedd*

« The flowing of cataracts from the sky, a cold flood it was, less were the surge of all the seas. » *O wir* signifie *vraiment*. Il me paraît probable que *eirw* est pour *eiry* ou *eira* ; *airw* est régulièrement pour *gairw* ou mieux *geirw*. Le sens serait : ce déluge de neige, était un déluge vraiment froid ; moindres furent les vagues de toutes les mers. »

Geirw paraît dans l'élegie de Cynddylan (L. R : *F. a B.* 11. 287. 37).

*ambaval ar eluyden
yd aa Trydonwy yn Tren
ac yd aa geirw yn Alwen*

« semblable à... va Trydonwy dans Tren et vont les vagues dans Alwen. » Trydonwy et Tren sont des rivières ; *geirw* est inconnu dans ce sens. *Eluyden* est douteux¹ J. Morris Jones traduit *geirw* par *foam* dans ce passage d'un poète du XIV^e siècle.

F'enaid hoen geirw afonnydd

« my beloved of the hue of rivers ».

1. On a lu *Elwyden* et donné ce nom comme un nom de rivière ; nulle rivière ne porte ce nom en Galles. Faut-il rapprocher ce mot du breton *elwenn*, étincelle, rayon de soleil ?

Geirw paraît bien avoir le sens de *vagues écumantes*. C'est un pluriel de *garw* qui ne peut avoir ici le sens de *rude*. La comparaison paraît s'imposer avec un germanique **garwa-*. A la même racine, Falk-Torp rattachent le norv. *gjaer*, vieux-danois *gierd*, v.-norr. *gerđ*, fermentation, levure de bière.

Primitivement *gjaer* indique le bouillonnement et la fermentation de la grappe de raisin et aussi *l'écume de la bière* fermentant et échauffée. C'est ainsi que *fermentum*, levure, est dérivé de *fervere*. De même, en gallois *berw* indique un *ruisseau écumant* (nant *berw* ou *berw nant.*), un^e cascade (par exemple en toponomastique) : cf. S. Evans, *Welsh Dict.* *Garw* d'un vieux celtique *gar-uo-* remonte à la racine *gber-* qui a donné l'irl. *gorim*, j'échauffe, brûle ; gall.-bret. *gor*. *Garuo-* = i. e. *ghy-uo-*. (Cf. Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W.* à *gjaer* et *gjøre*).

268. Gall. GWELW : vannet. GUELW.

Le gallois *gwelw* est connu à toute époque dans le sens de *pâle* (1 syll.).

Le vannetais *güelw*, (une syllabe) se dit du lait qui commence à aigrir et prend une couleur bleuâtre, bleu pâle (Le Goff., *Suppl.*).

En bas-vannet. on emploie plutôt le dérivé *güelwët*, aigri, GWELW, *güelw* = *ueluo-*.

269. V. gall. ONNGUEDOU.

Onnguedou apparaît dans *Oxf.* 1 p. 1058, 40^a : *ir onnguedou* gl. exta. J'avais supposé une erreur pour *munnguedou* (i. *coiliou* gl. extorum : Mart. Cap. p. 387, fol. 2 a. *Munnguedou* est composé de *munn* et de *gued-* servant de suffixe (*gwedd*, forme, aspect) ; gall. *monocb*, entrailles ; bret. *mon*, excréments.

Mais une pareille faute de copiste est invraisemblable. *Onn* suppose indo-eur. *ondh*, *ἄνθος*, excréments d'animaux. La forme **odh-* apparaît dans les langues germaniques (Falk und Torp, *Norv.-Dänisch Etym. Wört.* à *aile*¹, urine de bétail).

270. Gallois GYRR ; GYRRU.

Le gallois *gyrr*, ms. est isolé dans le groupe celtique. *Gyrr*,

1. Danois dial. *adel* ; anglo-sax. *adele*, fange, ordures.

indique une poussée, l'action de mettre en mouvement ; *gyrr o wartheg*, troupe de bêtes à corne. En matière de loi, *gyrr* a le sens de *poursuite*.

Sa parenté avec l'agr. *cierran*, germ. **kerrian*, tourner, faire tourner, paraît certaine. En vha. *daʒ vihe kéren* a le sens de : *mener le bétail*. Le v. n. *keyra* a le sens de : *pousser, chasser* (Falk u. Torp, *Norw.-dän. Etw.* à *køre*).

Lidén, *Arm. Stud.* 51 part pour le germanique **karrian* de **karzian* et compare *gyrru*¹. *Gyrr* suppose **gerrjo-* (GER-S-).

J. LOTH.

1. Falk-Torp, *Norw.-dän. Et. W. Nachträge*, p. 1496, à *kjøre*.

LE FRANÇAIS,
SOMART, SAVART ; BRETON HAVREK
GAËLIQUE AR-SAMHRUIDH

M. Jud, privat-docent à l'université de Zürich, à qui on doit d'heureuses trouvailles dans le domaine encore mal connu des *substrata* celtiques des parlers de l'ancienne Gaule, continue avec fruit ses laborieuses recherches. Une étude parue dans l'*Archivum Romanicum*, tome V, n° 1, janvier-mars 1921 avec la collaboration de M. P. Aebischer¹, et qu'il vient de publier en tirage à part sous le titre de : *Trois mots* : français SOMART, SAVART ; espagnol : SENARA, a particulièrement attiré mon attention. Elle permet en effet de rattacher au celtique continental un mot breton *havrek* resté jusqu'ici isolé et qui a résisté à toutes les tentatives étymologiques². Au moment de terminer mon étude sur ce mot, j'ai eu la bonne fortune de trouver en gaélique d'Écosse un terme qui suffirait à l'expliquer et à justifier en même temps l'hypothèse de M. Jud au sujet du français *somart*, *savart*.

Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancien française* donne quelques exemples de *somart*, *somairt*, *sommart*, *sonmart*, dans le sens de *jachère*, terre labourable en friche ; ce mot existe encore, d'après lui, en Savoie et dans le pays Messin. Il mentionne également les formes *sombre*, *sonbre* avec la signification de *jachère* et de terre qui n'a reçu que le premier labour. M. Jud fait remarquer que le mot *sonbre* dans le sens de

1. Il va sans dire que lorsque je cite M. Jud, je n'oublie pas son collaborateur laissant à M. Jud le soin de lui faire sa part.

2. Victor Henry dans son *Lexique du breton moderne* avance encore qu'il ressemble *mais de bien loin* au bas-latin *warectum* guéret. En réalité, il ne lui ressemble pas du tout, pas plus qu'à *vervactum*.

jachère se trouve déjà chez Chrestien de Troyes (Lexique, éd. Förster, p. 255). M. Jud a relevé toutes les formes de *somart*, *sombre* en Suisse et en France. Il a constaté leur existence en Suisse romande, Savoie, Ain, Jura, Doubs, Haute-Saône, Vosges, Lorraine, Haute-Marne, Côte-d'Or, dans une partie de l'Yonne, dans le Gâtinais. Il a relevé les différents sens de ces mots ; il en résulte que le sens propre est celui de *jachère* avec la signification de terre labourable au repos pendant un temps plus ou moins long. Parfois il a pris le sens de *terre qui a reçu un premier labour*. La *jachère* n'est nullement une terre abandonnée sans culture : c'est une terre au repos sur laquelle il est indispensable, en vue du rendement futur, d'opérer un certain nombre de travaux aratoires. A côté de *somart*, *sombre* et les variétés de formes correspondantes, il existe un verbe dérivé de *somart*, *sombre*, avec la double signification de mettre en *jachère*, et de faire un labourage provisoire sur un champ qui vient d'être moissonné. Dans certains pays comme la Suisse, où grâce à l'emploi des engrais, la *jachère* proprement dite a disparu, le mot a survécu avec une évolution de sens. *Sombrer* en Morvan, c'est donner un labour préparatoire ; ailleurs, c'est labourer après la moisson, labourer pour enterrer le chaume etc. M. Jud ramène *somar*, *somart*, *sombre*, *sonbre* à un primitif **somaro-*. Les formes avec *-sem-* au lieu de *-som-*, qu'on trouve dans la plus grande partie de la Suisse romande, dans la Bresse Louhannaise et même aux environs de Metz, seraient sorties de *-som-* ; ce serait peut-être l'effet d'une dissimilation *a-o > e-o*, analogue à celle du vieux-français dans *soror*, *seror*¹. Quant à la finale *-or* dans *somor*, *semor* qu'on trouve en Suisse romande en exceptant l'Ajoie et Genève, au lieu de *-ar*, elle serait due à l'analogie : on a vu deux parties dans le verbe *somara(r)*, c'est-à-dire *som-arar*, et comme *-arar* ne répondait à rien de connu, on lui a substitué *-orar* qu'on trouve par exemple dans *demora(r)*, *plora(r)*².

1. M. Jud, note 1, page 15, cite des exemples en Suisse romande de la dissimilation de *a-o* en *e-o*. C'est un phénomène très répandu d'après M. Jeanjaquet.

Il faut noter que *somor* *semor* existent à côté de *somar*.

2. Si dans *somart*, le *t* est étymologique M. Jud l'expliquerait par le gau-

A côté de *somar*, *somart*, existe une forme *savart sauvart*, que donne Godefroy avec le sens de *terrain non cultivé, friche*. Ces deux formes ont une telle parenté que La Curne de Sainte-Palaye voulant définir le mot *sommart* écrit simplement *savart*, friche. Godefroy cite un certain nombre d'exemples de ce mot, tirés de Foulques de Candie, d'un document de 1327, d'un acte de 1347 pris dans le cartulaire d'Igny, des œuvres d'E. Deschamps ; du coutumier de Reims. *Savart* dans le sens de *terre inculte* est encore en usage suivant lui dans les patois de la Picardie, des Ardennes et de la Champagne. M. Jud relève un lieu-dit : *Les Savards* dans la Nièvre. *Le Savart* et *Les Savarts* dans l'Aisne ; quatre *Le Savart* dans la Marne ; un *Sevard* dans l'Eure-et-Loire.

Quoique le sens de *savart* ne soit pas exactement celui de *somar*, il paraît bien difficile de séparer ces deux mots. S'ils ont la même origine, il faut supposer sporadiquement en Gaule un traitement particulier de *-m-* intervocalique et son évolution en *-v*. Cette mutation est commune à tout le groupe celtique insulaire, mais on ne peut en fixer avec certitude la date. Elle est en tout cas conforme aux tendances de la phonétique celtique, et il n'est pas douteux que le gaulois, s'il avait vécu plus longtemps, ne l'eût connue. Il est fort possible qu'elle ait eu lieu, avant sa disparition, sur certains points du territoire de l'ancienne Gaule : *Cevenna*, *Cebenna*, *Cemenice*, peut en être un indice, ainsi que l'évolution de *Balma* en **Balba*, d'où *Palfen* dans l'Allemagne du Sud¹. *Covnertus* à côté de *Cobnertus*, *Commertus* mérite aussi l'attention²

lois (vieux-celt.) *-reton* suffixe connu en gallois (*-ret*) et en irl. *samrad*, de *samo-reto-n*.

1. Il est possible que *-m-* ait évolué en *v*, *w*, avant de disparaître dans le nom propre gaulois *Couirus* (C.I.R. 828) qui remonte à **com-uīro-s:v*. irl. *co'ir*, digne, approprié à ; gallois *cywir*, sincère, digne de confiance. Dans *Dumnocoveros*, il n'est nullement sûr qu'on ait affaire à *coviros* ; *e* peut être bref : *coveros* peut s'expliquer par la racine *ver* : cf. gallois *cyweirio*, mettre en état, en ordre, *préparer*. Pour les formes irlandaises comparées de *ver*, cf. Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 518 : *ver* avec *comyo-* est arrivé aussi au sens de *préférer, comparer*, (vha. *verén*).

2. Pour *Commerti*, Inscriptions de Saintes, cf. Cagnat, *Rev. Celt.*, 1889, p. 87. *Covnertus* se montre dans des inscriptions de Gaule surtout ; on

Peut-on supposer à côté du thème **sam-*, un thème *sab-*, qui expliquerait sans difficulté *savart* ? Ce serait fort osé, et de plus, à moins de supposer une évolution spontanée amenant un doublet phonétique *sam-* ? *sab-* de même origine, on ne voit pas quel sens approprié pourrait donner *sab*¹.

Reste la question de la variation *-am-* (*-av-*), *-om-*, dans *savart* et *somar*. M. Jud renvoie à une série d'exemples de la variation *a* : *o* dans mon étude sur le nom de la Woëvre (*Rev. Celt.*, XXXVII, 311). Mais il s'agit dans ces exemples uniquement du groupe *vo-*, *va-* à l'initiale du mot : *vo-*, *va-* s'échangent dans le celtique insulaire d'un groupe à l'autre, sans qu'on ait pu encore en déterminer les conditions. Mais il y a en gaulois de nombreux exemples de l'échange *a* : *o*; *o*; *a* devant labiales et nasales. Les plus frappants de prime abord sont les dérivés de *mag* ; *mog-* ; *Magetia* ; *Mogetius* ; *Magetobrigam* (Caesar, *de bell. g.* I. XXI, 12) et *Mogit-marus*, *Mogito-marus* ; *Deae Mogonti* ; *Mogontiaco* (*tiacite*) *Magontiacum* (Itin. An.) ; *Magontia*, *Maguntia*, *Magautia* (Not. Gall.). On peut voir, il est vrai, ici à la rigueur non pas une évolution de *mag-* en *mog-* et réciproquement, mais une contamination de deux thèmes celtiques à un degré vocalique différent, mais de même sens ; *mag-* et *mog-* existent en irlandais avec le sens de *grand*². De même dans *Cornavii* (Ptolmée) et *Cornovii*, il peut y avoir échange entre deux suffixes voisins : *-avo-*, *-ovo-*,

le trouve aussi en Bretagne une fois, à Londres. *Covner'tus* est surtout fréquent en Carinthie ; on trouve aussi dans une inscription de Saint-Donat en Carinthie, CIL. III, 4999 ; *Covinaerti Covinerti*. On a vu généralement dans *cob-* une forme avec voyelle finale disparue (cf. *Mogit-marus* et *Mogitu-marus*) irl. moy. *cob*, victoire = **cobo-*. Mais il est fort possible qu'on ait affaire dans certains cas à la particule *com-* : irl. moy. *com-nert*, grand effort, égale force ; gallois *cyw-nerth*, assistance, solidité.

1. On serait tenté de voir dans *Sabis*, le nom de la Sambre dans César, le même thème que dans *Samara* (cf. *Samaro-briva*, pont sur le *Samara*, Amiens), *Sab-* apparaît aussi dans *Sabrina*, la Severn. C'est aussi l'ancien nom de la rivière de Cork. Il est certain en tout cas qu'il y a un exemple d'un doublet *stam-* *stab-* dans le breton *sav* (*warzav*, debout, gall. *saf*) qu'on tire de **stamon*, en oubliant que *a* accentué devant *m* est nasalisé.

2. Irl. *mag-lorg* i. *mór-lorg*, grande massue (O'Clery) ; *magh-shliabh* *Battle of Ventry* 563, 583 ; irl. moy. *mogh* grand ; v. irl. *mochtae*, magnifié exalté (*Fél.* 'Oengusro).

qui tous les deux existent en celtique ; même réserve pour *Ausava*, rivière de la Prusse Rhénane, et *Ausoba*, rivière d'Irlande. Néanmoins il est impossible de nier que la voyelle *ă* bref devant une labiale ou une nasale soit très voisine de *ö* et qu'il y ait échange entre elles dans le même mot : cf. *Adnomati*, C.I.L., 3819, 30, habituellement *Adnamati*, *Adnamatus* ; *Agedo-mopatis* ; *Matribus mopatibus*, mais quatre fois *Agedo-mapatis*¹ (ap. Holder, *Alt. Spr.*). De plus, il semble qu'à l'époque du vieux-celtique insulaire, à en juger par des phénomènes constatés notamment en irlandais, la voyelle *ă* ait été arrondie et fût très près du timbre *ö* (Pedersen, *Vergl. Gr.*, 360, 55, 262). En somme M. Jud est fondé à soutenir la possibilité d'une évolution de **samaro-* en **somaro-* à l'époque gallo-romaine. Il n'est pas trop osé non plus d'admettre l'évolution de **samaro-* en *savar(t)*.

L'étymologie la plus commune de *somart*, *sombre* est celle de La Curne de Sainte-Palaye : « c'est sans doute l'allemand *sommer* ». Cependant M. Gauchat traitant du mot fribourgeois *semoraul*, juin, et en rapprochant la forme *Chomord* d'Héremence (Valais), concluait prudemment que l'étymologie de *sòmora* soulevait un problème qui ne saurait être résolu que par l'étude simultanée des formes *somara*, labourer ; *somart*, jachère, du vieux-français (*Bull. du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 5^{me} année, pp. 14-15).

Behrens (*Zeitschr. f. franz. Spr. und Lit.* 1907) parlant de l'article précité de M. Gauchat constate qu'il ne paraît pas admettre l'étymologie de Littré et Scheler pour lesquels, comme pour la Curne de Sainte-Palaye, *sombre* vient de *sommer*. Scheler à l'appui de son hypothèse citait l'expression allemande *ein feld sommern* dans le sens du français *sombrer*. Behrens confirme l'opinion de Scheler d'abord par une série d'exemples tirés de Grimm ; un entre autres explique *sømmern* par *mit sommerfrucht bestellen*. Weigand donne aussi l'expression : *die Brache sommern*, mettre en culture la jachère. Enfin *juin* se dit en allemand *Sommermonat*. Behrens conclut que

1. Il me paraît possible que *mapatis* soit la forme primitive et qu'il faille le rapprocher de *mapo-* fils : *Maŋonos*. Cependant *patis* existe dans *Urupatis*.

l'étymologie du mot est bien *sommer*, vha : *sumar*, mais à son avis, les formes romandes *semòra*, *semoraul* s'expliqueraient mieux par les formes avec *umlaut* : *sümmern*, *simmern* que par les formes *summern*, *sommern*. M. Jud oppose à cette théorie des objections qui me paraissent irréfutables. D'abord si on étudie la répartition géographique des termes désignant la jachère, on constate qu'au nord de la France, en Picardie, en Champagne, dans les Ardennes, ce n'est pas *sombre*, ou *somart* qui règne, ce n'est pas la forme avec *-m-*, ni *-o-*, ce qui devrait être si le mot était d'origine germanique, mais bien *savart*. Or il semble impossible de séparer *savart* de *somart*. On pourrait à la rigueur songer à une infiltration du mot germanique par l'est, par la Suisse romande, mais c'est invraisemblable. La culture en jachère n'a jamais eu grande importance en Suisse, ce qui explique que *sòmòra* et les formes similaires ont sémantiquement sensiblement évolué, tandis qu'en France *somart*, *sombre* gardaient leur sens propre de jachère. De plus, en Suisse alémanique on n'emploie jamais l'expression *die Brache sommern*, ouvrir la jachère ; *sum(m)eren* n'a que le sens de faire les foins, estiver ou laisser le bétail pendant l'été à la montagne. Jamais *sommer* n'y a le sens de jachère ; mettre en jachère est toujours rendu par *brachen*. De plus, de l'aveu même de Behrens, les formes romandes remonteraient à une forme germanique iotacisée, ce qui n'est pas le cas pour les formes françaises ; or on ne saurait admettre, en terre latine, la régression de la forme avec *umlaut* à la forme sans *umlaut*.

On pourrait ajouter qu'il est peu vraisemblable qu'un pays fort avancé en agriculture comme la Gaule ait été emprunter pour un procédé courant, certainement indigène comme le prouve le celtique insulaire, un terme d'agriculture à un peuple qui aurait eu plutôt besoin de ses leçons ¹. Les Lois Galloises énumèrent cinq variétés de jachères et précisent même l'époque où elles doivent être labourées ².

1. Sur les procédés de culture qui auraient été faussement attribués à des Germains en Gaule, en particulier le système à trois soles, l'emploi de la marne, cf. J. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, pp. 56-59, en particulier p. 56, note 3 ; p. 57, note 1.

2. Aneurin Owen, *Anc. Laws*, p. 138, 988.

Tout en repoussant l'explication de *somart*, *sombre*, *savart* par l'allemand *sommer*, *sommern*, M. Jud admet pour ces mots le sens indiqué par l'allemand et il en trouve la confirmation dans le fait qu'au sud de la France, il y a une aire contiguë à celle de *somart* dans laquelle la jachère est désignée par des formes d'*aestivus* ; *etsivadz*, Puy-de-Dôme, et *etyüvedo*; *estyivada* Haute-Loire ; *estyivado*, Ardèche; *estyavadzà*, Cantal. M. Jud a été amené ainsi à chercher l'origine de *somart*, *savart* dans un dérivé en *-aro-*, du vieux-celtique *samo-*, été (v. -irl. *sam*, irl. mod. *samb*, *sambradh* ; gallois, cornique *hav* ; breton *hāv*). **Samaro-* a indiqué une terre en repos pendant une partie de l'année, *samo-* ayant eu le sens de moitié chaude de l'année et même d'année entière : cf. skr. *sāmā*, année ¹.

Le suffixe *-aro-* est bien connu en celtique ; cf. breton et gallois *talar* = *talaro-*, sillon de front au bout du champ. Il apparaît dans un mot apparenté de très près par le sens à *somart*, *savart* : gallois *braenar*, *breinar*, jachère. On a des *braenar* d'hiver, de printemps, d'été, d'automne ².

Le verbe *braenaru* signifie mettre une terre en jachère et aussi ouvrir les guérets. La forme vieille-celtique serait **brak-naro-*, **mrag-naro-* ; c'est un dérivé de **brakno-*, **mragno-*, d'où le gallois *braen*, pourri, breton *brein*, irl. mod. *brén*, irl. mod. *bréan*. Par *braenar* on entendait sans doute primitivement une terre dont on avait retourné la surface et dans laquelle on laissait pourrir le chaume et les mauvaises herbes. Le breton

1. Cf. J. Loth, *L'Année celtique*, p. 13-14. Le mois de juin (*semoraul* en romand et dans des textes lorrains) est désigné en irl., gallois, cornique et breton par un terme ayant le sens de *milieu de l'été* (ibid., p. 17-18). Le breton *hāvesken* désigne une vache qui n'a pas vêlé de l'année. L'irl. moyen des *Anc. Laws*, *samaisc* indique une génisse dans sa troisième année ; mais on avait conscience encore de la valeur de *sam-* dans ce composé. Dans les *Anc. Laws* (*Atkinson Gl.*), *samaisc* est expliqué par *sam-seisc*, sèche (stérile) pendant l'été (ou l'année).

2. L'irlandais moyen a aussi *branar* dont le sens de *jachère*. *Bran-* qui apparaît aussi dans le gallois des Lois *bran-deyl* ne peut être identifié avec *braen*, irl. *brén*. *Braen* en dialecte de Glamorgan, donnerait *brān*, et on pourrait à la rigueur supposer une formation postérieure sur cette forme, auquel cas l'irl. serait emprunté, mais la forme de ce dialecte est *brīnar* = *breīnar*.

connait le dérivé *breinarek*, jachère, proprement terre à jachère, formé sur *breinar* aujourd'hui disparu.

Enfin ce qui confirme de façon décisive l'étymologie proposée par M. Jud, c'est l'expression du gaélique d'Écosse : *ar-sambruidh*. C'est par ce terme que le dictionnaire anglais-gaélique d'Armstrong traduit l'anglais *fallow*, jachère. *Sam-rad* en vieil et moyen irlandais, aujourd'hui *sambradh* est l'expression courante pour l'été. C'est un composé de *sam-* et d'un mode devenu suffixe : vieux-celtique *samo-retu-n*, dont le sens primitif était *période d'été*. Le génitif actuel est *sambruidh* : *ar-sambruidh*, jachère, a le sens littéral de : *labour d'été*. Ouvrir la jachère se traduit par : *dean ar-sambruidh*, faire le labour d'été, mot à mot : *action de labour d'été*¹, l'infinitif étant un véritable substantif gouvernant ici le génitif².

Du même coup devient clair le breton énigmatique *havrek*, jachère, terre labourable au repos³. Il remonte à une forme vieille-celtique *samrikā* pour *samarikā*⁴ très vraisemblablement. Le suffixe *-ikā*, devenu en gallois et en breton *-ek*, a un sens collectif et s'applique souvent à la terre, indiquant son état et ses productions : *dervennek*, de *derv*, chênaie ; *avalennek*, verger planté de pommiers ; *kelennek*, terre plantée de houx, *Samarikā*, indiquait une terre affectée à la jachère (*samaro-*) comme *braknarikā* une terre où devaient pourrir le chaume et les mauvaises herbes (*braknaro-* d'où *braenor*). On pourrait objecter que l'*ā* de *havrek* devrait être nasal : *samo-* donne en effet *hāv*, mais ici l'accent était sur le suffixe⁵. D'une façon géné-

1. Cf. v.-irl. *gaim-red*, hiver, période d'hiver. Pour le suffixe, cf. gallois *gweith-red*, action.

2. *Fallow* est également commenté par : *talamh air a threabhadh*, terre qu'on laboure.

3. *havrega*, en léonard a le sens de donner un premier labour. En haut-vannetais, *doar havreket* signifie : terre préparée pour les semailles. Le bas-vannetais *havrek*, *howrek* (*e* = *ö* bref) a un sens analogue.

4. *breinarek* a dû sans doute la conservation de son *a* à l'existence de *breinar* qui a sûrement existé et existe peut-être encore dans quelque coin de Bretagne.

5. M. Jud, remarquant que la jachère est essentiellement une terre labourable au repos serait disposé à rapprocher de *samo-*, l'irl. *sāmh*, tranquille, paisible. L'irl. *sāmh* paraît bien remonter à un vieux-celt. *sāmo-* mais l'origine du mot n'est pas établie. On l'a rapproché parfois cependant de

rale à atone suivi de *-m-* ne se nasalise pas ou se dénasalise à moins qu'il ne soit influencé par une forme apparentée avec *ā* accentué et par conséquent régulièrement nasalisé ¹.

Une forme *sabrikā*, *sabarikā* serait phonétiquement très satisfaisante mais n'expliquerait rien ².

On ne trouve ni en irlandais ni en gallois l'équivalent de *havrek*. En gallois, c'est *braenar* qui a dominé ; *braenar* indiquait d'abord un état particulier de la jachère, mais a fini par en prendre le sens général. En irlandais, on ne trouve également que *branar* ³.

En revanche, je l'ai découvert en Cornwall dans un nom de champ de la paroisse de Saint-Levan, non loin du cap Land's End. Dans une sorte de cadastre de cette paroisse établi vers le milieu du siècle dernier pour transformer la dime en rente fixe (*apportionment of rentcharge in lieu of tithes*), au village de Roskestall, j'ai relevé le nom de champ : *high and low Havrack* (prononcez *havrök*, avec *ö* bref).

Au point de vue de l'accentuation gauloise, les doublets *sombre* et *somart* méritent l'attention. Ils ne sont pas isolés. Il est possible qu'on arrive par une série de faits semblables et des relevés plus copieux à résoudre le problème si discuté de la place de l'accent en gaulois et par contre-coup en vieux celtique.

M. Jud termine son étude par quelques lignes sur l'espagnol *senara* qui a le sens propre de *jachère*. Il le met en regard

**sāmo-*, été. En tout cas, c'est la forme **sam-* avec *ā* bref, que suppose *havrek*.

1. Il est probable que *hāvesken* s'appuie sur **hāvesk* : cf. irl. moy-. *samarisc* (cf. plus haut p. 14, note 1). Dans *havrek*, le souvenir du thème *samo* a dû être oblitéré de bonne heure.

En breton moderne, à côté de *hével* semblable, on a *hév* ; *ével*, comme *el* ; *hevelep*, pareil, tel. ou *hervelt*, ressembler ; haut-vannetais *hēval* et *havul* ; bas-vann. *hawal* ; vannet. *davat*, brebis, *pendavut* : *davat* = **damatā* (en vannetais l'accent est sur les finales ; en revanche, ailleurs, *davat*).

2. Voir plus haut p. 1, note 1.

3. *branar* existe dialectalement aussi en gallois et est identique à l'irlandais *branar*, avec *ā* bref. Pour les composés avec *bran*, on peut encore citer en gallois *bran-deil* qui a un sens voisin de *branar braenar* : c'est une terre qui a reçu le fumier (Anc. Laws I, p. 180).

pour le sens de certains mots dialectaux italiens : bologn. *bdost*, maggesa, maggiativo (= *vetustu*); frioul. *vieri*, maggesa. (= *vetere*); istr. *vedurno* maggesa. (= *veturnu*). Partant de ce sens de *vieux*, il voit dans *senara* un dérivé en *-aro-*, du vieux-celtique *seno-*, bien connu, qui a donné v. irl. *sen*, vieux; irl. mod. *sean*; gallois, cornique, breton *ben*. Le celtique insulaire n'a pas de dérivé semblable; mais le breton présente un terme équivalent pour le sens : un des mots employés pour désigner une friche est *kozen*, singulatif de *koz*, vieux; vannetai *koç'h*, cornique *coth* = vieux-celt. *kotto-*; on emploie aussi l'expression : *douar koz* vieille terre (terre vieille).

J. LOTH.

ON THE MEANING OF OGAM STONES

The object of the present note is not to discuss the meaning of ogam inscriptions, a task for which the writer has no qualifications, but to raise the question of the meaning of the stones themselves, and the purpose for which they were erected and inscribed.

It is almost universally assumed that the purpose was in all cases sepulchral; and that where, as is usually the case, the inscription consists merely of a name (or names) in the genitive case, the nominative to be supplied is *the grave* of X. Mr. Brash is more cautious, and merely supplies *the stone* of X, which has the merit of not begging any question. But the general conclusion at which he arrives is 'that, with a few exceptions, they are all of a sepulchral nature'¹.

I venture to think that the exceptions may be more numerous than Mr. Brash was willing to allow.

No doubt there is abundance of evidence for the erection and inscribing of these stones as memorials to the dead. In the secular sagas it is what lawyers call 'common form' to find in connexion with the death of any hero a passage of this kind: 'so he was buried, and his mound was raised, and a stone erected with his name thereon in ogam'.

But it does not follow from this that such was the only object with which these stones were erected.

In studying the manuscripts of the so-called Brehon Law treatises, I have come across a number of passages in which the question is discussed as to what constitutes evidence of

1. Brash, *Ogam inscribed Monuments of the Gaedhil*, p. 373.

title to the separate possession of land ; and among the kinds of evidence admissible one which frequently recurs is : in togum isinn gallán, i. e. an ogam on a standing stone, H. 5. 15. p. 7 a (O'D 1581)¹. Comcuimne da crich. i. in cuimne cumaide bis itir da crichaib i. in togum issin gollan, H. 3. 18. p. 230 b (C. 421) i. e. the joint memory of two borders, that is the common memorial that is between two borders, viz. the ogam on the standing stone ; while a gloss on these last words in H. 4. 22 p. 67 (C. 2066) remarks : amail fiadain he, it (the ogam) is equivalent to a witness. Another phrase which recurs in these passages is : i nailchib nemcumscuichib in oguim, i. e. on the immovable rocks of the ogam, H. 3. 18 *ubi supra*. Again : ro rinnad oghmaib. i. o rinntar e isinn ogaim, it was carved in ogams, i. e. if it be carved in ogam, ib. p. 129 a (C. 417) ; forgell isin tir, in togum isin gollan, ib. p. 236 a (C. 437) i. e. evidence on the land itself, viz. the ogam on the standing stone. From another gloss it would seem that a sale (probably of land) might be recorded in this way : ogum na creca do beith i llic firt, ib. p. 251 (C. 484) i. e. an ogam of the sale existing on a mound-stone ; where the mound need not be a funeral mound, but is probably a boundary dike, *fert* being frequently used in this way. In fact among the evidences of title admissible are *sen-ferta*, ancient mounds, H. 3. 18. p. 230 b (C. 421) ; and again : clais no cora no fert, i. e. a ditch, a stone wall, or a mound, H. 4. 22. p. 49 (C. 2024).

Now all these passages (and they might be added to) clearly suggest the possibility that many of the ogam inscribed stones still existing may be stones of this character rather than sepulchral monuments. And this view would be a welcome explanation of the (not very numerous) cases in which more than one name occurs on a stone. Such a stone might easily be a boundary stone between two estates, ' the common memorial between two borders ' , as a gloss already quoted phrases it.

1. In these references C and O'D indicate the transcripts made by O'Curry and O'Donovan for the Brehon Law Commission.

Professor Fraser has kindly called my attention to a monograph by Mr. Francis C. Diack on the Newton House Stone. This stone contains three inscriptions, two in a debased Roman script, and the third in ogam. Mr. Diack thinks that this last is later in date than the other two. Of that I am not qualified to judge. But in any case I should regard the stone as having been originally situated at the meeting point of two, or (if all the three inscriptions are contemporary) of three parcels of ground belonging to two or three separate owners. And I should regard this view as greatly strengthened if Mr. Diack is correct in identifying the first word of the second inscription, *ura*, with the Irish *úr*, *úir*, soil, earth; though Mr. Diack, possessed with the sepulchral theory, regards it as referring to the earth of a grave. *Ura* would be in fact the missing word to be supplied in many inscriptions. Professor Fraser however identifies this *ura* with the *ur* which occurs at every alternate step in the list of Pictish kings, Brude pant being succeeded by Brude urpant and so on¹.

There is another word which occurs frequently in these same passages relating to evidence of title, and has not hitherto been identified as far as I know. This is the word *Cet*. Title may be proved : ara clais . . . ara cet . . . ara coraid, H. 3. 18 p. 231 a (C. 423); i. e. by a ditch, by a *cet*, by a stone-wall. As to the first and third points there is no difficulty; the glosses explain the meaning to be that if a man is seen digging a ditch or building a stone wall round a piece of land (i. e. without any protest being made), it is evidence that the land belongs to him. But what is *cet*? Most of the commentators explain it by *cantain*, and *cetal*, i. e. they treat it as a verbal noun of *canim* to sing or recite; e. g. beith oca cantain re ré trir ;..... ara cet, a mail ro gabsat filid, H. 3. 18. u. s. ; i. e. the recitation of it for the period of three (owners);..... as the poets recited it; ara cet. i. ma ro canad ris tre aicedal filid dia aicme, ib. p. 239 a (C. 446); i. e. if it were recited to him through the instruction of poets of

1. Inaugural Lecture, p. 13.

his race. Nor is this *in itself* impossible, for another passage couples together as immovable rocks (of evidence) *laid 7 ogum*, lay and ogam, *ib. p. 232 b (C. 427)*); though as this passage also mentions *clais*, *cet*, and *cora*, there would be tautology between *laid* and *cet* taken in this sense. It would seem therefore that the family poets were expected to make mnemonic verses relating to the family lands, which might be cited as evidence; though when we remember how liable the text of Irish poems is to alteration in the course of transmission, even without any sinister motive, it will be seen that this kind of evidence would be capable of being manipulated.

One commentator however, though he accepts more or less the equation of *cet* with *cantain*, is evidently not satisfied with it, for he asks: *Cred in cet so ?..... uair ni re tire he ; Cred soiter ? uair cet ainm do chantain. R. I. A. 23. P. 3 f. 22 b (C. 1891)*, i. e. what is this *cet* ? for it has nothing to do with lands; how is it translated ? For *cet* is a name for singing (or recitation).

Now 'the despised but indispensable O'Reilly', as he has been called, has a word *ceat*, a pillar, a prop. I do not know whence O'Reilly got this. It is not in O'Brien, whose work was largely appropriated by O'Reilly, nor have I, so far, found it in any glossary. But the sense 'pillar' suits admirably the passages which I have cited; a ditch, a pillar, a stone wall, would be evident signs of possession. Moreover they are all *in pari materia*; whereas 'a ditch, a poem, a stone wall' would be a very incongruous classification.

The difference between the two kinds of boundary stones would be that the one had, and the other had not, an inscription with the owner's name.

Charles PLUMMER.

March 14. 1923.

THE GAELIC DIALECT OF GLENGARRY IN SCOTLAND

The Gaelic language along the Great Glen of Scotland, where I have had an opportunity for studying it for many years is, as far as its traditional form is concerned, rapidly disappearing with the old people. By the latter I mean those who in their childhood spoke Gaelic only, and who formed a part of the native population before it was reduced to the comparatively small remnant of today by emigration in the course of the last century.

Some remarks about the nature of the dialect spoken in the central district of the Great Glen i. e. at Glengarry — a place famous in Scottish Clan history — may therefore perhaps be of interest.

At the outset I would like to mention that, as far as I am aware, a marked difference exists with regard to phonetics as well as to grammar in the case of the old people as defined above, and that of the younger generation, whose standard of speech is less perfect, and whose vocabulary is practically limited to those matters which concern the ordinary round of occupations of people living in the country. An educated native speaker in one of the districts at the West Coast told me some years ago not to be guided too much in my Gaelic studies by the younger people, a warning which I found justified, when some young friends of mine, who were taking great interest in my researches, corrected me for using the expression “ moran ian ” (many birds) which they wished me to replace by “ moran eoin ”. To my great satisfaction however I found on inquiry that my instinct had been

right, for the old men of the place were still using the old traditional form.

Glengarry Gaelic is spoken along the valley of that name from Invergarry to Loch Quoich, and beyond that in the district between Loch Hourn and Loch Nevis, and likewise along the Great Glen east and west of Invergarry. In the west it changes into Lochaber Gaelic at Invergloy, and in the east a marked change sets in at Fort-Augustus, situated at the south-west end of Loch Ness.

Before pointing out the differences between the dialects mentioned, it may be as well to remark that they concern only an insignificant part of the language. Natives of this district understand without difficulty native speakers of almost all other places, except those from Sutherland and parts of Perthshire.

Concerning the usual division of the Scottish Gaelic dialects into two main groups distinguished by the use of the vowels [ia] or long [e] respectively in certain words, Glengarry belongs to the [ia] group i. e. *sia* (six) takes the place of *se*, *miar* (finger) that of *meur* etc.

To obtain a more particular classification it will be useful, among other things, to apply the test given by the Rev. Charles Robertson in the volumes of the Edinburgh Celtic Review, viz. the treatment of vowels which precede long liquids. According to this method we find that the dialect belongs to the group which changes the vowels a and o before l, m and n into diphthongs, i. e. between the a and the o respectively and the following consonant a [u] sound is introduced, e. g. in *call*, *cam*, *rann*, *toll*, *tom*, *fonn*. The elements of these diphthongs are less perfectly joined in the case of the a and remain practically two separate vowels, at least in monosyllables. When other syllables follow the one which contains these vowels, the [au] becomes more like the real diphthong, but not so completely as e. g. in the German word *haus*.

As far as I am aware the Glengarry dialect is, together with the adjacent Lochaber one, alone distinguished from all others by an additional change effected in the a before long

n. e. g. in words like ann, bann, rann. The vowel in this case becomes a triphthong consisting of [æ], [a] and [u]. It is somewhat difficult at times to say whether the accent rests on the [æ] or on the second part of the triphthong. When the diphthong is formed from o the latter has the middle sound. East of Glengarry the o approaches [ɔ]. The occurrence of those diphthongs in the accented syllable of polysyllabic words is limited by the character of the final consonants of that accented syllable, viz. it is required that certain additional consonants should strengthen or — to speak more correctly — should retard the l, m, n.

These retarding consonants are : d, t, s after m ; g, d, t, s after n. Hence e.g. calltuinn (hazel) is pronounced [kauLLtin] but Callainn (New Year's day) [kaLīn].

As regards another test for distinguishing Gaelic dialects viz. the treatment of the labial continuants bh and mh, the following remarks may be of interest. Initial bh represents a bi-labial and voiceless v [v̥]. Medial bh has various sounds viz. [v̥] e. g. in cabhag (haste).

[ʷ] abhacas (sport, diversion).

[u] abhaist (custom).

It is silent e. g. in cuibhrionn (a share).

Final bh is sounded [v̥] or [u] or is silent.

[v̥] occurs e. g. in baobh (a wicked woman).

[u] is found in e. g. the old-fashioned plural ending -ibh, occurring in words like deannaibh (breathless haste), for which however [v̥] is used too. The same inconsistency is noticeable in the treatment of pronouns. Thus sibh is practically always [ʃi] which becomes [ʃiv̥] in liaison, but occasionally [ʃu] is heard instead of [ʃi].

Agaibh has [u] and [i], the latter form being very common at Fort-Augustus and further east.

Annaibh (corruptly pronounced as if it were spelt umaibh) bhuaibh etc. have [v̥] only.

Initial mh is [ʷ] e. g. in mo mhathair (my mother).

Medial mh appears : [ʷ] in clamhan (a buzzard).

[v̥] » diamhain (idle).

[u] » gamhlas (spite).

[f] » deimhin (truly).

[h] » famhan the plural of famh
(a mole).

It is replaced by nasalization in e. g. domhladas (bulk) and is simply silent in e. g. laimhseachadh (handling).

Final mh occurs as [ʷ] e. g. in creamh (wild garlic) and as [u] in claidheamh (a sword). It is silent e. g. in domh (to me).

It may be useful to compare here the different pronunciations of bh and mh in the case of the same word e. g. of abhainn (a river) and reamhar (fat) in various districts. I give them on Robertson's authority, except those of Glengarry, and Fort-Augustus.

Abhainn has v in Arran, Kintyre and in Mac Alpine's Dictionary ; w in Perth, Badenoch, Skye, West Ross and Sutherland. The bh is silent in Glengarry, Fort-Augustus, North Argyll and Strathspey.

Reamhar has w in Sutherland and Perth (in the latter district it is also silent), v in Arran, Kintyre and Mac Alpine. It is silent in Glengarry, at Fort-Augustus, in North Argyll and West Ross.

Although Glengarry belongs to the more conservative districts, as far as Gaelic is concerned, I have not been able to detect the pronunciation of initial gh as a fully sounded spirant g, represented e. g. by the modern Greek γ, but only approximating sounds, or pure g. Only traces seem to remain of it here and there as far as the Great Glen is concerned. I have heard h used instead of it at Fort-Augustus in the case of an old woman. In Lochaber a sound approaching that of Gaelic final gh is not uncommon.

The pronunciation of leibh (with you) as [liy], which is common at the West Coast, at least north of Loch Linnhe, is the usual one in Glengarry too. At Fort-Augustus and east of it the broad l[L] takes the place of [l], and the word becomes [Lui]. This difference is rather striking, as it occurs in a kind of test-word, viz. in the expression beannachd leibh (good bye). Evidently the broad l is accounted for by the form la in ancient Gaelic.

As regards the vowels a few remarks will suffice. There is a tendency in Glengarry Gaelic, as compared with the Lochaber pronunciation, to use o instead of a in certain words (e. g. in *falbh*), a peculiarity which was pointed out to me by Lochaber people and which I was able to verify myself in some cases. The letter a in the word *mathair* (mother) is pronounced [a] in most parts of the Highlands. In Glengarry it is [æ] and [e] in Lochaber.

The vowel indicated in modern Gaelic spelling by *ao* stands usually for the sound heard e. g. in the French word *feu* except that it is more close and slightly nasal. Many of the words containing this sound in Glengarry are given an open sound in Lochaber resembling that in the French word *sœur*. This open sound occurs in Glengarry too in a comparatively small number of words spelt with *ao*, and is used also for the following group of letters: -*adha*-, as for instance in *adharc* (a horn). East of Glengarry the *ao* tends to become somewhat more like [y].

A faint, dull form of the *ao* sound resembling that of *e* in the French word *je* is very common in Glengarry and other parts of the Highlands e. g. in the ending -*ach* of adjectives, but in some districts east of Fort-Augustus a clear [a] appears instead.

As regards differences in the use of particular words, it is interesting to note that the word for "I am able" used in Glengarry is the practically universal form "is *urrainn domh*", while at Fort-Augustus and east of it the verb *lamh* is often heard, evidently a survival of *lam* in ancient Gaelic. By another test-word Glengarry is distinguished from Lochaber. In the latter district the adverbial expression for a downward movement is *sios*, while in Glengarry *bhan* is used.

The general character of the pronunciation of Gaelic prevalent in Glengarry may be summed up by saying that it is clear and melodious, although somewhat harder than the Lochaber one, and there is a tendency to use shorter quantities than in the latter district.

Dom Cyril DIECKHOFF

REMARQUES AUX «ZUR KELTISCHEN WORTKUNDE VII-VIII» DE KUNO MEYER

N° 131 Irl. *Adomnán* n. pr. m. « Koseform zu dem Vollnamen *Adomnae* », cf. *omun* « peur ».

Il paraît que Meyer considère *Adomnae* comme un thème en *iā*, mais *-omnae* est évidemment gaul. *omnius* dans *Exomnius* (irl. *Essomnae*, cp. *essamim*). *-omnae* se trouve aussi dans *Oll-omna* Rawl. 155 a1. Le thème en *o* se rencontre peut-être dans *Feromun* (gaul. **Viro-omnus*), *Innomun* etc.

N° 132. V.-irl. *ossud* « trêve, armistice » de *uss-* et un nom verbal tiré de *suidid*.

Ceci est impossible parce que *uss -suidid* aurait donné v.-irl. **usdiud*.

N° 133. V.-irl. *Uirc* « Les Orcades », originellement « Schweinchen ».

Il n'est pas correct de dire que *orc* se peut employer dans un sens général pour « Junge eines Tieres ».

N° 134. Irl. *ēitim*, m. « unvorgesehene Gefahr » de *en-* et de *-tuim*, nom verbal composé de *do-tuit*.

Meyer commet l'erreur de supposer un *ē* long.

N° 135. V.-irl. *soirb*, *doirb* de **su-*, **du-srib*.

Cette supposition est impossible

N° 136. V.-irl. *maccóim* (gall. *mackwyf*), composé de *mac* et du nom *cóim*.

N° 137. V.-irl. *aelcusd*, m. « innere Glut » de **enloscud*.

ēlscoth Fel. Oeng.² 40.24 avec allongement secondaire de *e* devant *ll* + consonne.

N° 138. V.-irl. *medam*, m. « juge », nom d'agent en *-mo* ou *-mon* de *midithir*.

N° 139. V.-irl. *líadam* m. « Fahrer », de *luaid-* « mouvoir ».

Mais de *luaid-* on s'attendrait à *luaidem*, cf. *dáilid* : *dáilem*, *airid* : *airem*, *fóidid* : *fóidem* ; *líadam* montre le même moyen que *imluadad* Mil. 33 b 25, *imluadam* 99 d 13 ou le nom verbal *luad*.

N° 140. V.-irl. *Lí-ban* n. pr. f. « Glanz der Frauen ».

N° 141. V.-irl. *cáirchaire* « berger » de *caerach-* avec le suffixe *-aire*.

Ceci est possible, cf. *muccaire* à côté de *muccaid*, *echaire* etc., où *cáirchaire* représente peut-être *cáera* + *gaire* par haplologie, cp. *ae-gaire* ?

N° 142. Irl. moy. *madrogair* « Alraune » : lat. *mandragora*.

N° 143. V.-irl. *Dam-rai* nom de lieu (*Molua D.*) de *dam* + *rói*.

Possible, mais non pas évident.

N° 144 *lóla* SR. 2940 pour *lóra* par assimilation.

lóla est plutôt mal écrit pour *lóra* ; *lór* est la seule forme usitée dans SR. et, autant que je sache, dans tous les dialectes irlandais.

N° 145. V.-irl. *étched*, *étged* « manque » (*Vernachlässigung*), de *ess* et *teched*.

Impossible si *étged*, comme le dit Meyer, contient *ē* long.

N° 146. V.-irl. *Bó-guine* n. pr. m. « tueur de bétail »

Meyer adopte la comparaison avec gr. *Βουφόνος*, skr. *gōghnah*, avancée par moi dans le *Festskrift til Alf Torp* p. 249 et démontre que mes doutes sur l'analyse correcte de ce mot sont sans fondement.

Voici d'autres noms en *-guine* : *Fin-guine*, *Fáel-guine* (cp. *Fail be*) et peut-être *Augaine*, *Ugaine*, si cette forme représente **anguine* « tueur de brebis » (cp. *au-gaire*, *ú-gaire*). Pour le nom d'agent *-guine*, cf. *-gaire*.

N° 147. De *fáchta tuili* (: *tráchtá*) Metr. Ds. II 54 Meyer suppose un nom *fácht*.

L'hypothèse d'une forme *fácht* est assez douteuse ; *fachta* peut aussi bien être au singulier. *Fachta* Cóir Anm. § 241 semble faire rime avec *Fachtna* et l'*a* est conséquemment bref (*Fachtna* : *glanta* Fel. Gorm. Août 3).

N° 148. Irl. moy. *scacaim* « strain, filter » de v.-norvégien *skaka*.

N° 149. V.-irl. *Dimma* n. pr. m. contient *i* long et non pas *í* bref comme j'ai supposé RC. XXXVI 360.

N° 150. Noms propres étrangers en v.-irl.

Je n'arrive pas à comprendre comment *Echfrit* peut être considéré comme « une adaptation heureuse » de l'anglo-saxon *Ecgfrith*. La vraie forme irlandaise est *Ecfrith* (pron. *Egfrith* comme Tigerna 686. *Etfrith* AU 685 ne représente pas **Eithfrith*) = *Eichfrith*, mais doit être attribué à une confusion entre les noms propres anglo-saxon en *Ecg-* et ceux en *Et-* (*Ecgfrith* et *Etfrith*).

La marque d'aspiration dans *Echfritan* Fé. Mai 27, comm. est donc due à une erreur de plume ou provient de l'ignorance d'un copiste.

Ichtricht Cáin Ad. § 28 (Stokes donne *Echtricht* Fé. Oeng.² 427), *Ichtrichtán* Fé. Oeng. Dec. 8 sont par Meyer comme par Stokes référés à anglo-saxon *Ecgbeorht* ; mais ce *Ecgbeorht* donnerait *Eicricht* (= *Eggricht*) en irlandais. *Ichtricht* semble plutôt indiquer anglo-saxon *wihtbeorht* mais je n'ai pas d'exemplaire du Cáin Ad. à ma disposition et j'ignore si *Ichtricht* doit nécessairement représenter anglo-saxon *Ecgbeorht*.

Oeth SR. 1349 ne peut rendre gr. Οἷς, comme a suppose Stokes. *Oeth* serait plutôt une erreur d'écriture pour *Ulix* (*l* a été lu comme *e longa*) ; il faut un mot de deux syllabes.

N° 151. Irl. *astarceist* : lat. *exorcista*.

N° 152. *arraill* Fochm. Emire RC. XI 444. 4 de *ar-ro-áil*, cf. le nom verbal *eráil*.

-*ll* n'est pas une erreur de plume ; -*l* final inaccentué alterne souvent avec -*ll*.

N° 153. Gallois moyen *giff gaff* : Anglais du nord *giff gaff*.

N° 154. Des notes importantes sur SR, Collation de l'édition de Stokes avec Rawl. B 502 ;

La liste d'errata de Meyer n'est pas complète.

P. 632 pour 521 lisez 520, pour 591 : 628 ; 2594 lisez *imbith* ; pour 3350 *tadchreti* lisez 3250 *tadchreti* ; pour 3825 *dofortacht* 3824 *dofortacht*.

P. 636 pour 5043 lisez 5044 ; 5367 lisez *amac* avec Stokes ;

pour 5685 lisez 5686 ; 5965 lisez *sreith* etc. mais tout ceci est insignifiant.

P. 635 n. 1 Meyer cite trois exemples nouveaux afin d'appuyer la prétendue rime de *debide gráddai* (*dd!*) : *barbardai* ; elles sont peu convaincantes. *dana* SR. 7351 peut représenter *dona* ; *lerthola* Metr. Ds. III 18 ne paraît pas contenir *tóla* ; ce mot rappelle *lerthol* SR. 611 (: *dermór* ; lisez *lerthal* : *dermar.*), mais je ne sais rien de son origine ni de sa signification. Les cas restants ont été traités par Thurneysen CZ XI 36s et Bergin (Ériu VIII 167ss.). Thurneysen RC XXIII 308.1 lit *conid ail* avec Stokes ; le même *ail* se rencontre v. 48 du même poème, rimant avec *Mumain* (Stokes imprime *in dail* et réfère la forme à *dál*).

Il n'y a pas de *dēt* rimant en *debide* avec des syllabes brèves inaccentuées, parce que comme il a été remarqué par moi Acad. Dict. 24. 30 et par Bergin Ériu VIII 169 il y a aussi un prétérit irlandais *dēt* contenant *e* bref, cp. les rimes :

rodet : *adfeidet* LL. 211 b 42, BB 388 b 26.

rodet : *fichet* LL. 133 a 46.

romdhead : *fichet* Cod. Pal.-Vat. 414. 1.

rodet : *chet* LL 31 a 20

rodead : *cead* MR 250 5.

rodhet : *cert* Ériu VIII 65.

det : *dosfailet* Metr. Dinds. III 130 l. 27.

Ce *rodet* appartient au paradigme de *do.rat*.

Meyer p. 636 n. 3. confirme ma supposition que *-cc-*, *-tt-*, *-pp-* ne riment pas avec les *mediae* correspondantes dans SR.

Kristiania, janvier 1918.

N° 155. Nom propre *Diarmait* de **di-formait* (cp. Thurneysen Handbuch § 345), avec syncope *Dèrmaít*.

Ce nom a été latinisé en *Diormitius*, *Dermitius*.

Echuid et *Luguid* ne sont pas des thèmes en *i*. Il n'est pas exact qu'Adomnan traite toujours les thèmes irlandais en *-i-* comme des thèmes en *-io-* en latin, cp. *Fedilmithum* (acc.), *Thesaurus* II 272. 6.

N° 156. Meyer cherche (comme Stokes BB XXV, 256) v.-irl. *glése* « brillant » dans le poème v.-irl *Messe ocus Pangurbán* v. 5 : *a rosc a nglese comlan*, où je préfère lire *a rosc an-glése*. Je n'ai pas d'exemple sûr qui puisse montrer que *rosc* soit neutre (*rosc nairard nadanta*, LL253 a 45 n'est pas convaincant).

On trouve aussi un abstrait féminin *glése* (thème à *iā*).

N° 157. V.-irl. *débol*, *diabul* « double », *trebul* « triple ».

N° 158. *Ulaid*, préhistorique *Uluti*, *Oluti* (Mac Neill *Early Irish Population Groups*, p. 62) cp. *U(o)loti*, Trip. 286.12 et Book of Ballym. 196 b 23.

N° 159. Irl. *maoilaide* LB 190 : angl. *mylady*.

N° 160. V.-irl. *Tir Iath* « regio Heth, Ethica terra ».

N° 161. V.-irl. *aicce* « Pflegevaterschaft ».

Il s'agit plutôt du mot bien connu *aicce* proximité.

N° 162. V.-irl. *suilgind* Fel. Oeng Epil. 126 de **so-legind*.

N° 163. Zu Cormac § 523.

N° 164. Irl. *patta* Lebor Gabála, Rawl. p. 79^a : *co rugastar an sugante a llonga uathib acht aenpatta*. Ce *patta* qui évidemment signifie une espèce de bateau est d'après Meyer emprunté au v.-norv. *fata* « Kübel »

Mais *patta* ne répond, ni d'après la forme ni d'après le sens au v. norv. *fata*. V.-norv. *t* donne irl. *d* (écrit *t*) sans exception : *scót*, *accarsóit*, *scúta*, *Litill*, *langfítill*, *scuirt*. Irl. *tt(t)* suppose v.-norv. *tt* : att. *mattal*, *Otta*, *Oittir*, cp. *cnapp*, *accaire*.

N° 165. Irl. moy. *atass* « l'on est ».

N° 166. V.-irl. *co nómad náu* Laws IV 320. 18 « bis zum neunmal neunten ».

N° 167. *sernaid* forme le subjonctif *sera*, Laws IV 318.13.

N° 168. *ad-guidim* contient la préposition *ad*-.

N° 169. V.-irl. *ess-áin*, infinitif de **ass-aig* « il expulse ».

N° 170. V.-irl. *escream*, n. « équipement », O'Mulc. 454, de **es-con-graim*.

N° 171. V.-irl. *blár* « gris » : cymr. *blawr* « gris ».

Il n'y a pas de *blár* « gris » irlandais. Dans un poème de Tadhg Mór Ua Huiginn (1315), réimprimé par O'Grady *Catalogue* p. 487 s. Maghnus Ua Conchobhair et son cheval sont comparés d'abord à Cuchulainn et son cheval *Liaḥb*

Machan, puis à Aodhán et au cheval d'Aodhán *In Blár Aodháin*.

Ergo, *blár* égale *liath* d'après Meyer. Mais il n'y a pas de raison pour supposer que *blár* comme nom de cheval ait une autre signification que celle de l'écoissais *each blár* qui aujourd'hui encore désigne un cheval avec une tache blanche au front.

N° 172. Irl. *cáil* « qualité » : lat. *qualitas*.

N° 173. Irl. *der* « fille » est dû à ce que l'étymologie de noms comme *Derb-Forgail*, *Derb-Filén* a été oubliée et *der* considéré comme premier terme. *Derb* est un raccourci de *derb-ingen*.

Cette interprétation diffère de la mienne exposée dans le dictionnaire de l'Académie s. v. *dar*. J'y suppose que les noms de femme en *Dar-* *Der-* contiennent un nom *der* qui en proclise est devenu *Dar-* précisément comme *Neth* (ogamique NETTA-) est devenu *Nath-* et il n'y a pas de raison pour que je ne la maintienne pas. Je renvoie surtout à l'ancien Darú que j'ai expliqué comme *Dar-Ii* et comparé à *Nath-Ii*. Les formes déclinées *Deirbi Forgaill*, *a Derb Fróich* n'ont aucune force probante.

N° 174. Le vers : *colaind crochsus, sgoirsiss for faill finna*
[taebha
dogó dana dén is lecca léiccis craobha

CZ VIII p. 197 contiendrait d'après Meyer un v.-irl. *dana-den* emprunté au cymr. *dynhaden* « ortie ».

Cette interprétation est ingénieuse mais sans doute fautive. Le vers semble corrompu ; *dána Dé* est une tournure très fréquente, mais ne paraît pas s'accorder avec contexte.

N° 175. V.-irl. *aurrad* de **air-fo-rath*, v.-irl. *deorad* de *de-fo-rath*.

N° 176. V.-irl. *deróil* de *der-fóil* (i. e. *de-ro-fóil*), un *fóil* renforcé.

Pour *bā* « vaches » lire *ba*.

N° 177. Il y a trois verbes irlandais différents de la forme *sirim* :

1° *Sirim* « je pille, éprouve, fouille » de "la racine *ser-* « flotter ».

2° *Sirim* (verb. en *-i-*) « je demande, réclame ».

3° *Siraim* « j'allonge, élargis, m'étends », dénominatif de *sir*.

N° 178. Irl: *tuar* « Beschaffung, Herstellung » (abstrait de *do-fera*); un dérivé de celui-ci est *tuare* « nourriture ». Sans doute exact.

N° 179. Irl. *rolamur* (cymr. *llafasu*), *lámaim*, dénominatif de *lám*; ces deux verbes ont été confondus à date ancienne.

Il vaut la peine de faire remarquer que *ā* appartenait de toute ancienneté au préterit de *ro-lamur*.

N° 180. Graphies latines de *Ériu* (*Euernia*, *Ebernia*).

N° 181. V.-irl. *aire*, n. « clôture, haie », abstrait de *ar-fenaim*.

Comparer *Festschrift til Alf Torp*.

N° 182. V.-irl. *bath* « mourir », abstrait de *ba-* cp. *dí-bad*, abstrait de *do-ba-*.

N° 183. Irl. *con hualai* (*com-ud-lu-*) signifie « s'éleva (erhob sich) » ce qu'à proposé déjà J. Mac-Neill, *Ériu*, III 102.

N° 184. *for-tuig* « il couvre, cache » forme le participe *fortgithe*.

N° 185. Subjonctif de *áathar*.

Il est peu probable que l'irlandais ait connu un subjonctif *ass-* avec *a* bref; la proportion indicatif *áathar* : subjonctif *ais* serait en tout cas sans parallèle dans le système verbal des langues celtiques.

N° 186. V.-irl. *echall* Laws IV 276, 10 signifie « troupeau de chevaux » et contient *iall* comme dernier terme.

C'est extrêmement douteux, parce que *iall* ne s'emploie que pour les oiseaux et parce que le sens de *echall* ne semble guère collectif. Des tournures comme *iall aingell*, *ialla ciara* (de démons) prouvent le contraire de ce que croit Meyer. Serait-ce une faute pour *capall* ?

Le rapprochement de *iall* à gr. $\tilde{\nu}\lambda\eta$ est impossible; $\tilde{\nu}\lambda\eta$ commençait par un digamma.

Meyer corrige *homan*; le passage devient par là incompréhensible; *oman* est pour *omthan* « chardon » que j'ai traité *Revue Celtique* XXXVI, 350; il se trouve mis à côté de *dris droigean* et *glesligi* Laws l. c.

N° 187. V.-irl. *tóiden* dans ses sens différents.

N° 188. Dans v.-irl. *ocbál* *o* bref et long alterne ; la rime avec *Donnucán* Ir. Texte III 29. 7 montre *o* bref.

N° 189. Addenda.

Kristiania, juillet 1918.

C. MARSTRANDER.

GUERRE ENTRE FERGUS ET CONCHOBAR

(COGADH FERGHUSA AGUS CHONCUBHAIR SONN)

Ce texte est la continuation de celui du *Cath Leitreach Ruibhe* qui a paru dans la *Revue Celtique*, tome XXXIX, p. 1 et ss. Malheureusement il n'en existe à ma connaissance que trois copies, qui sont modernes (XVIII^e siècle), écrites sur papier. Ce sont :

- A) MS. 23. K. 37. p. 193. copié vers 1717. (Royal Irish Academy).
 B) MS. E. IV. 3. p.76 » » 1727 » (id.)
 »
 C) MS. Egerton 106. » » 1715 (British Museum).

Toutes les trois sont très semblables. Il y a seulement entre elles quelques différences d'orthographe, qui prouvent que B et C sont plus près l'une de l'autre que A.

Le texte se lie étroitement par le style et par la matière au *Cath Leitreach Ruibhe*. Il est très probable que les trois copies récentes qui nous l'ont conservé reproduisent un original aussi ancien que le texte du *Cath Leitreach Ruibhe* conservé dans le ms C. 1. 2. Comme les copies de ce dernier texte conservées dans les mss. A, B et C sont très abrégées, il est possible que la même chose soit arrivée aux copies du *Cogadh*. Je crois apercevoir une lacune au paragraphe 3, après les mots « no na laoch-bhruighne ».

J'ai l'idée que quelque rédacteur a voulu unir les deux textes en une seule narration et a ajouté le paragraphe 15 au

Cath Leitreach Rnibhe pour servir de lien entre eux. Le *Cath* lui-même se termine avec les listes des morts.

Dans l'édition qui suit, les manuscrits étant remplis d'accents, je n'ai reproduit que les accents que j'estimais corrects. J'ai marqué les variantes d'orthographe qui me semblaient nécessaires, laissant de côté les nombreuses variantes sans intérêt, comme « soin » pour « sin », « air » pour « ar », etc. J'ai placé les variantes dans le texte lui-même pour ne pas multiplier les renvois. Les chiffres portés dans le texte renvoient aux notes réunies à la suite. J'ai pris comme base de mon édition le texte de A (23. K. 37 de la R. I. A). Une variante introduite sans autre indication que les crochets [] est commune à E. IV. 3 et Eg. 106. L'abréviation LL désigne le facsimile du Livre de Leinster ; *Onom.* l'Onomasticon Goedelicum du Père Hogan ; *Lecan*, le Livre de Lecan ; *R. I. A.*, la Royal Irish Academy.

Enfin, j'ai à remercier Miss Eleonor Hull encore une fois. Elle a eu l'extrême obligeance de collationner le ms. Eg. 106 avec le ms. 23. K. 37. Je lui en exprime ici ma sincère gratitude.

COISABHAINN-DÁLA. — MAIGHRÉAD NÍ CONMIDHE DOBS.

TEXTE IRLANDAIS

D'APRÈS LE MS. 23. K. 37 DE LA ROYAL IRISH ACADEMY

COGADH FERGHUSA [FEARGUIS] AGUS CHONCHUBAIR
[MAC NEASA ANNSO E. IV. 3] SONN

N.-B. — Les notes ont été réunies à la suite du texte.

1. Ar ttecht don [an] choigeadh ¹ [chuigidh] do Chonchubhar 7 ar n-ionorbadh Ferghusa [-o E. IV. 3] as [is Eg. 106] é eolus a ttainig go h Eochaidh Feidhlioch go Teamhraigh mar [omis] a rabhadar a senfhalta 7 a nuadhfhalta ² go mór re [le E IV 3] cheile ar ttorcradh Fhachtna Fathaigh a ccath [gcath Eg.] Léithrioch Riogh ³ isan Choróin roimhe sin, 7 do chuáidh [chuaigh Eg.] Eochaidh dho [do] chur failte re Ferghus [Feargus Eg.] 7 adubhairt : “ Mór-fhailte uaimsi dhuit, [dhuit uaimsi Eg.] a Ferghus ” [Fherghais E. IV. 3], ar Eochaidh, “ do [ro] bhíadh comh-ól duit a tTeamraigh 7 mo inghensa do mhnaói .i. Clothra ⁴. ” Is ansin tugadh Clothra do Fherghus [Fhearghais E. IV. 3].

2. Luigh Ferghus a ccrích nUladh seacht gcéad óglach 7 as [is] í slighe a ttainig : a Rián Carbáid Iugaine Mhair [mhóir E. IV. 3], risa raidhtear Acaill ⁵, 7 do Thulaigh na Mac Riogh ⁶, 7 a Slighe na Sochaidhe ⁷ a tTeamhraigh, 7 tar Siódh Ealc-mhair ⁸, 7 do Bhrúgh Mheic [mhic] an Óigh ⁹ 7 do Dhubhros ¹⁰ risa raidhtear Ros na riogh (.i. trí righthe [righ] bhádur for [ar E. IV. 3] Eirenn .i. Mac Cuill, Mac Ceacht 7 Mac Gréine a sealuigheacht ar Thuathaibh Dē Danann agus is annsin do thigdís a ccoinne a chéile 7 do achradís a righe for aroile gonadh dhe sin a gortear [goirtear Eg.] Rós na riogh dhe), 7 do Sliabh Bregha ¹¹ mic Breoghain, 7 go Magh [do Mhaigh] Muirtheimhne ¹², 7 go Dun [do Dhun] Dealgan ¹³ (.i. Dealga ¹⁴ mac Duibh m. Deirg m. Duinnmhairg d'Fearuibh Bolg as [is] é do rinne an dún), 7 do Iarrloghair ¹⁵ [omis E. IV. 3], 7 do Fhiodh Chonaill Chollambrach ¹⁶ mic Eidirsgeoil Temhrach (oír is ann rugadh 7 do hoileadh é 7 Fiodh Mhór [a] ainm roimhe sin), 7 [do] Dubhloch, 7 do Sliabh Cuilinn ¹⁷ (.i. mac

TRADUCTION FRANÇAISE

LA GUERRE ENTRE FERGUS ET CONCHOBAR

1. Après l'acquisition de la province ¹ par Conchobar et après l'exil de Fergus, la nouvelle parvint à Eochaidh Feidhlioch à Tara que ses anciens et ses nouveaux adversaires [?] s'étaient réconciliés après que Fachtna Fathach eut succombé à la bataille de Leitir Riogh ³ dans le Corainn. Eochaid alla donc pour recevoir Fergus et il dit : « Je te souhaite grande bienvenue, ô Fergus. Tu seras mon convive à Tara et ma fille, Clothra ⁴, sera ta femme. » C'est alors que Clothra fut donnée à Fergus.

2. Fergus conduisit sept cents guerriers sur le territoire des Ulates et voici la route qu'il suivit : il prit le Cours du Chariot, d'Iugaine le Grand (qu'on appelle Acaili) ⁵, la Colline des Princes⁶, le Chemin de la foule ⁷ à Tara, il passa par Siodh Ealcmair ⁸, par Brugh Meic-an-Oigh ⁹ par le Tertre Noir¹⁰ qu'on appelle Tertre des Rois (il s'agit des trois rois Mac Cuill, Mac Ceacht et Mac Gréine qui régnèrent sur l'Irlande et sur les Tuatha de Danann alternativement. C'est là qu'ils venaient se rencontrer et demandaient le royaume l'un de l'autre. Pour cette cause on l'appelle Tertre des Rois), par la montagne de Bregh¹¹ fils de Breogan ; il franchit la plaine de Muirthemne ¹² et la forteresse de Dealga ¹³ (à savoir, Dealga ¹⁴ fils de Dubh etc., des Fir Bolg ; c'est lui qui bâtit la forteresse), Iarrloghair ¹⁵, la forêt de Conall Collamhrach ¹⁶ fils d'Edirsgel de Tara (parce que c'est là qu'il est né et qu'il a été élevé ; auparavant on l'appelait la Grande Forêt), le Lac Noir, la Montagne de Cuilinn ¹⁷ (à savoir, Cuilinn Cosgrach ¹⁸ prince des Iles

rígh Innse Bretan ro [do E. IV. 3] marbhadh ann .i. Cuilionn Cosgrach¹⁸ le Conall Clairingneach), 7 do Binn Bhoirche¹⁹.

3. Is ann [sin E. IV. 3] do bhí Lughaidh Laimheachtach²⁰ mac Lóich m. Conchubhair Máil²¹ 7 Eochaidh Mór²² mac Eochaiḡ Salbhuidhe²³ 7 do bhí fleadh mhór aca ann ; 7 iadhus Fearghus um an mbuighin²⁴ gona slúagh go ttugsad garrtha mora ann 7 linges Lughaidh 7 Eogan go laimhthimach ar lár na rígh-[laoch-] bhruighne, no na laoch-bhruighne, [ces trois mots omis]²⁵ cuig chéad óglaoch 7 do chosainsiad an bhruighen amhlaidh sin 7 badh [móir Eg.] an sniomh le Fergus²⁶ cothughadh na bruighne iona aghaidh 7 do chuir na teinnt[e] [tinnte Eg.] ar adhaint 7 tiaghaid-sion timchiáll [timchioll] na bruighne 7 bádhid na teinnt[e] [báidhid na tinnte Eg.] 7 do mharbhsad céad ter 7 do marbhadh [mairbhsad Eg.] céad dhióbh. Anus Eogan²⁷ amuigh ar an bhfaiche [bfhaithe] 7 do iomchomhraic dhóibh .i. Eochaidh Fear Tlachta²⁸ [-raic fein 7 Fear Tl. E. IV. 3] mac Rosa, dearbhrathair d'Fergus, gur marbhadh Eoghan ann. Gabhtar an bhruighen 7 marbhtar Lughaidh 7 marbhtar Clann-mhaicne Lóich²⁹ annsin, 7 ro airgsad Benn [Beann Eg.] Bhoirce, 7 Magh [maigh] Seimhne 7 Magh [maigh] Lathairne³⁰ 7 Loch mhagh [-mháigh]³¹, 7 Duibh-therann³², 7 Ardachadh na riógh³³, 7 Dun na gCiar³³ [cCiar E. IV. 3.] 7 Garbh-rós [7 E. IV. 3] Iúbhair [Iubhar E. IV. 3] Aninne³⁴ [Ainnine] risa raidhtear Iubar [Iobhar] Chinn Chaoith, 7 Dúin Róith³⁵, 7 Tulach na n-arm³⁶, 7 Dún an Bhanhuire³⁷, 7 Cnoc Mór³⁸. Is annsin do bhí Neasa. « An tí dorad meabhair dhuinn, “ ar siad, ” 7 marbhtar linn í. ” Adubhairt Fergus ; “ ni ba banhuire no banfhinghiol tús ar bhfogladh [gchoghadh Eg.] no ar gcoigaidh [ccogaidh E. IV. 3.] ” : 7 tiomrughadh a ccreacha 7 a n-urtha 7 thigsiad [tigidh E. IV. 3] go mbuaidh tar Thraigh Chroisinidh risa raidhtear Tráigh Bhaile mic Búain³⁹, 7 tugsad a gcli re muir 7 andes [ndéis] re tír 7 beiridh Sughaltach Siodhuigh 7 Fir Mhuighe Muirtheimhne orra 7 do roinnidh mór [móir]-dioghailt dóibh [torra E. IV. 3.] ar gach leith 7 berus [beiridh E. IV. 3] Fergus a eidigh 7 a innlidh [milidh Eg.] go Temhraigh. Eirgid fir na Temhrach amach 7 fa subhach sómhean-

Britanniques, qui fut tué là par Conall Clairingneach) le pic de Boirche ¹⁹.

3. C'est là que se trouvaient Lughaid Laimheachtach ²⁰ fils de Loch fils de Conchobar le Chauve ²¹ et Eochaid le Grand ²² fils d'Eochu Talon-jaune ²³; ils y faisaient un grand festin. Fergus enveloppa le château ²⁴ avec sa troupe et ils poussèrent de grands cris. Lughaid et Eogan (Eochaid ?) sautèrent lestement jusqu'au milieu du château des rois (ou château des guerriers), ²⁵... cinq cents guerriers, et ils disputèrent le château de cette façon et Fergus ²⁶ [plutôt Eochaid] tint le château contre lui [Fergus] avec une peine infinie et il y fit mettre le feu. Ils entourèrent le château et éteignirent l'incendie. Ils tuèrent cent hommes et perdirent cent des leurs. Eogan ²⁷ resta en dehors sur la pelouse et ils se battirent, c'est-à-dire [lui et] Eochaid Fear Tlachtga ²⁸ (fils de Ros et frère de Fergus) jusqu'à ce qu'Eogan fût tué là. Le château est alors pris et Lughaid est tué, les Fils de Loch ²⁹ aussi. Ils ravagèrent le pic de Boirche, les plaines de Seimhne et de Latharne ³⁰, et Lochmhigh ³¹, et Dufferin ³², et Ardachad na Riogh ³³ (Plateau des rois) et la forteresse des Cliar ³³, et le Tertre Sauvage de l'If d'Aninne ³⁴ (qu'on appelle l'If de Cenn Chaoth), et la forteresse de Roth ³⁵, la Colline des Armes ³⁶, la forteresse des Dames ³⁷, la Grande Colline ³⁸. C'est là que demeurait Neasa. » Celle qui nous trahit, » dirent-ils, « tuons-la. » Fergus dit : « Une bande de femmes, un meurtre de femmes ne sauraient être le début de nos rapines ou de nos combats. » Ils rassemblèrent leur butin et leur tribut [?] et marchèrent en triomphe par la Plage de Croisine ³⁹ (qu'on appelle la Plage de Baile fils de Buan), ayant la mer à leur gauche et la terre à leur droite. Sughaltach Siodhuigh et les hommes de Muirthemne les rattrapèrent et il y eut grande perte de chaque côté et Fergus ramena son armement et son train [?] à Tara. Les habitants de Tara sortirent avec grande joie et jubilation et le butin fut présenté à Eochaid comme le douaire de sa fille.

mnach [soimhenmach Eg.] iad 7 tugadh an chreach do Eochaidh a ttionsgradh a inghine.

4. Iomthusa *Concubhair* : do bhí sé ag comh-ól a mBrúgh Rathá Deirg ⁴⁰ ag Eochaidh ⁴¹ mac Conaing [Conuing] Bhuidhe 7 do ráinig an sgéal sin chuige 7 is mór do luadh air 7 *badh* dubhach dobrónach [duibhrónach Eg.] bantracht Uladh tré chumhaidh Eochaidh mac Eachach. Adubhradur Ulltaigh re Concubhar créad an dioghailt dhentar annsúd. “ Is cóir ”, ar Concubhar, “ an Mhidhe do mhilleadh 7 Uisneach ⁴² d’argain, 7 Cnobha ⁴³ do luathlosgadh, 7 Temhrach [Temhair E. IV. 3] do trenbhrughadh ”. Is annsin do [omis] thangadur Ulaidh a ttúaigh go hInbhear nGlaise ⁴⁴ 7 go Liatruim ⁴⁵. Thig annsin Fir Mhuighe dhuirnn ⁴⁶ 7 Clanna Durthacht ⁴⁷ [Dúthracha E. IV. 3] 7 Chonaill [Chonoll E. IV. 3.] Ghairbh ⁴⁸ [Garbh] 7 Iomchadh 7 Eochaidh [omis E. IV. 3] 7 Eogan 7 Dare [Dáire] Dearg ⁴⁸ as sin go Sliabh Sulchach ⁴⁹ a Midhe 7 do creachadh leó Dún Connrach ⁵⁰ 7 Árd Samhnuidhe ⁵¹, 7 Cnoc Lughach risa raidhtear Tailte ⁵², 7 Otharlíge Nuadha risa raidhtear Uisneach, (is annsin [oir is ann E. IV. 3] do bhi [ann bhí Eg.] Nuadha Airgiodlamh ⁵³ da [aga] leighes le Diancheacht) 7 ferann aighe mic Iugoine risa raidhtear Teabhtha Deisceart ⁵⁴, 7 Gaolruighe Mór ⁵⁵, 7 Imlioch glaise Bearr[a]mhuin risa raidhtear Eithne ⁵⁶ .i. Dubh-chairbre Mór Mhidhe, 7 Collamhuin na Boinne ⁵⁷, 7 Sen-Luaighne Temhrach ⁵⁸, 7 Mál Muchna ⁵⁹, co soiche [sosadh E. IV. 3, súidhe Eg.] Ulaidh os Loch nDobharchon risa raidhtior Loch Saighlionn ⁶⁰ [Saighleannan Eg., Saighleann E. IV. 3] an tan so, 7 ro fagsad na ndumaibh [dumba E. IV. 3] dímhóra derglasrach an chríoch a ccoitchine agus tiagad fa bhuaidh iarsin.

5. Tinolus Eochaidh a sluaigh iarsoin do ionramh Uladh. .i. Fergus mac Roigh, 7 Eochaidh mac [omis] Oiremh ⁶¹, 7 Mar mac Roghuin ⁶², 7 Lughaidh Laoichnúadh ⁶³ [-niadh] mac Criomthaind mac rígh Laigen, 7 Duagus Fionn mac Eochach Oiremhun [Airíomh E. IV. 3], 7 Cosgrach taoisech ríogh Eireann, 7 Mal Milidh, 7 do agaillidh Eochaidh ardrígh Eireann iad 7 as é [iseadh] adubhairt : “ is mor an easbaidh 7 an arguin [argain] dorad Concubhar oruinn .i. arguin na Midhe 7 ionradh [ionnraigh E. IV. 3] Uisnigh 7 crechadh

4. Quant à Conchobar, il était le convive d'Eochaid fils de Conaing Buidhe au château de Rath Derg⁴⁰ quand cette nouvelle lui fut communiquée.

Il en fut accablé et les femmes d'Ulster furent affligées, consternées, pleurant pour Eochaid fils d'Eochaid. Les Ulates demandèrent à Conchobar quelles seraient les représailles. Conchobar dit : « Il est juste de ravager Meath et de détruire Uisneach⁴², de réduire en cendres Cnobha⁴³ et de saccager Tara. » Alors les Ulates s'avancèrent du Nord vers Indhear Glaise⁴⁴ et vers Liatruim⁴⁵. Alors les hommes de Moghdorn⁴⁶, les Fils de Durthacht⁴⁷, les Fils de Conall Garbh⁴⁸, et Iomchad et Eochaid et Eogan et Daire Dearg, partirent de là pour le Mont Sulchach⁴⁹ en Meath. La forteresse de Connra⁵⁰ fut pillée par eux, ainsi que Ard Samhnuidhe⁵¹, la Colline de Lugaid, qu'on appelle Taille⁵², le lit de douleur de Nuadha, qu'on appelle Uisneach (c'est là que Nuadha Main d'Argent fut soigné par Dianceacht⁵³), le Terrain de Course du fils d'Iugaine, qu'on appelle le Teabhta du sud⁵⁴, le Grand Gaolruige⁵⁵, le Marais du ruisseau de Bearramuin (qu'on appelle Eithne ;⁵⁶ à savoir, le grand Dubh-chairbre en Meath), les Collamhuin⁵⁷ de la Boyne, les Sen-Luaighne⁵⁸ de Tara, Mál Muchna⁵⁹ et jusqu'au camp des Ulates au-dessus du Lac de la Loutre⁶⁰ (qu'on appelle aujourd'hui le Lac Saighlionn). Ils ne laissèrent en général dans le pays que de petits tas rouges brûlant et ils s'en allèrent triomphalement après cela.

5. Là-dessus Eochaid assembla ses troupes pour envahir l'Ulster ; à savoir, Fergus fils de Roch, et Eochaid fils d'Oiremh⁶¹ et Mar fils de Roghen,⁶² et Lughaid Laoich-nuadh⁶³ fils de Cremthand prince de Leinster, et Duagus le Blanc⁶³ fils d'Eochaid Oiremun, et Cosgrach le général du roi d'Irlande, et Mál le Soldat. Eochaid le roi suprême leur fit un discours et voilà ce qu'il dit : c'est grande perte et ruine que Conchobar nous a infligées, à savoir : la ruine de Meath, l'invasion d'Uisneach, le sac de Cnobha, l'incendie de Tara, l'attaque

Cnobha 7 tren-losgadh Temhrach 7 borb-ionnradh Bregha 7 is mor an tatháoir ortsa, a Fherguis, rígh gcuachadh Giallcadha⁶⁴ do bheith a nEmuin Macha [Eamhuin E. IV. 3]"; agus adubhairt an laoidh ann :

“ Eirgidh, a uguibh uile,

Idar rígh 7 ró-rúire.

Cosnaidh Temhrach [Teamhraig E. IV. 3], thrén [bhur ngail],

A Chlanna Iugaine armghlain.

Is mór an sgéal an Mhidhe

Ar na hionradh d'anbhfine.

Is trén do chraidh mo chroidhe

Eamhain ag Clannuibh Rughraidhe.

Dentar [deanntar Eg.] libh comuirle [comhairle Eg.] chruaidh

argach [airgidh] Uladh thes is thúaidh.

Cosnaidh Temhraig — thrén bhar ngoil — [gail Eg.].

A uaisle anaidh Temhraigh eirghidh. Eirgidh ”.

6. Is ansin do ghluaisedar na slúai gh rempaibh [rompa E. IV. 3. i remradh Eg.] tre inbhiór [innbhear Eg.] na Boinne 7 tar Dhubhglaise⁶⁵ anáir, 7 tar Charn Caoimhghin Cungainchnis⁶⁶ risa raidhtear Carn Eachach Leithdeirg, 7 tar Mhaoilinn Mhuchna⁶⁷, 7 tar Bhoghmann⁶⁷, do Sliabh Togha⁶⁸ 7 do Sliabh nDuibh⁶⁸, 7 do Chnoc mBréise⁶⁹ 7 go Sen-mhagh⁷⁰ [-Mhaigh], 7 anus Eochaidh ag Raith Luighne risa rádhtaor Raith Laoighaire⁷¹ an tan sin (Is annsin do bhí Luighne mac Eiremhoin [mac rígh Eirionn E. IV. 3] rae [ré Eg. omis E. IV. 3] i 8 mbliadna.) Do loisgeadh 7 do hionradh léo ó Rinn Tuaithe⁷² go Gleann Rosa⁷³, 7 ó Imlioch Aondardha⁷⁴ go Fionnmhóin an Chosnamhaigh⁷⁴ 7 ro thiomargsiad a grechadh [na creachadh] 7 a n-airgthe 7 a ngéill 7 a mbraighde um [im] Fhiachaigh⁷⁵ mac Sobhairce 7 um [im] Eochaigh⁷⁵ mac Fiachaigh m. Feidhlimidh [Féidhlime] 7 um [im] mhorán oile do thuitim léo 7 tiomairgid Ulaidh iona leanmhain [lenmhuin Eg.] go Glenn Mar⁷⁶ [Mháir], 7 na dhiaigh sin tharlaidh Mál⁷⁷ mac Róigh 7 Cealltachair mac Uiteachair ar a chéile go ttorcair Mál⁷⁷ ann, gonadh uaidh anmnightear an glenn .i. Glenn Már [Mháir]; 7 do hiniseadh d'Eochaidh a bhrathair do

féroce sur Bregh. Pour toi, ô Fergus, c'est une grande injure qu'un roi de la province de Giallachad⁶⁴ règne en Emain Macha. » Et il récita le poème :

« Levez-vous tous, ô guerriers,
Les rois aussi bien que les grands seigneurs.
Défendez Tara vaillamment (ou : votre courage est ferme)
ô fils d'Iugaine aux armes brillantes.
C'est une grande affaire pour Meath
d'être envahi par l'étranger.
Cela me perce vivement le cœur
qu'Emain soit aux mains des fils de Rughraide.
Prenez une résolution ferme
de ravager l'Ulster au sud et au nord.
Disputez Tara — votre ardeur est vaillante —
seigneurs opulents, levez-vous. »

6. Alors l'armée s'avança par l'estuaire de la Boyne et par Dubhglaise⁶⁵ (Ruisseau Noir) vers l'ouest, par le tumulus de Caoimghin Cunganchnes (qu'on appelle le tumulus d'Eochaid Lethderg), par Maoilinn Muchna⁶⁷ et par Boghmann⁶⁷ ; ils passèrent au Mont Togha⁶⁸ et au Mont Noir⁶⁸, à la Colline de Breis⁶⁹, et à la Plaine Ancienne⁷⁰, et Eochaid fit arrêt à Rath-Luighne⁷¹ (qu'on appelait Rath Laoighaire à cette époque-là. C'est là que Luighne fils d'Eremon passa dix-huit années). Ils brûlèrent et ravagèrent le pays depuis Rinn Tuaith⁷² jusqu'à Glenn Rosa⁷³ et depuis Imlioch Aondarda⁷⁴ jusqu'à Fionn-móin an Cosnamhaig⁷⁴ (Tourbière blanche du Défenseur) et ils rassemblèrent leur butin, leur proie et leurs otages et prisonniers, y compris : Fiacha⁷⁵ fils de Sobairce et Eochaid⁷⁵ fils de Fiacha etc. et bien d'autres qui tombèrent sous leurs coups. Les Ulates les serrèrent de près jusqu'à Glenn Mar⁷⁶ et, après cela, Mar fils de Roghen et Cealtachar fils d'Uthechar se rencontrèrent jusqu'à ce que Mar succombât. (C'est pourquoi le vallon se nomme Glenn Mar.) A l'annonce de la mort de son frère, Eochaid se mit à le pleurer sur-le-champ. Il gémit et il soupira, et puis il s'en alla à Cnocán an

mharbhadh 7 do ghabh aga chaoineadh an ionnbhaidh sin. Do iachtaigh 7 do osnaigh 7 d'imthigh roimhe go Cnocán an Áir ⁷⁸ 7 do hadhnaiceadh braighde Uladh leó [beó E. IV. 3] fá thalmhain ⁷⁹ ann im Fhiachaigh 7 im Eochaidh 7 im Fiach-aigh mac Feidlimidh, [Feidhlime], 7 ro [do E. IV. 3] lenadar Ulaidh iad im Chealtachair [Chealltair E. IV. 3.] mac Uitheachair 7 im Concubhar 7 ro [do E. IV. 3] mharbhsad trí chéad do mhuintir Fhergusá [-o E. IV. 3] 7 airdrígh Eirenn [Eirionn E. IV. 3] 7 do fersad gléoidh mhear mhileadta re [le E. IV. 3] cheile 7 do gonadh Eochaidh [omis, an rígh en E. IV. 3] 7 do fagbhadh iona aonar é annsin iona chosar chró 7 [ces neufs mots omis E. IV. 3] do togbadh ar chrannuibh sleagha da iomchar é [gurab ar chrannaibh sleagh tugadh go Teamhraigh tra. E. IV. 3.] ; 7 d'iompuighdar Ultaigh 7 morán d'eadaluibh Ferghusa 7 mhuintire [7 a mh. Eg.] rígh Eirenn [Éiríonn Eg.] leó, 7 rugadh rígh Eirenn go Temhraigh 7 do bhi a bhfad da leighes ann.

7. Théid Ferghus áris fan ccoigeadh [san gcúige Eg., a nUlltaibh E. IV. 3] maille ré [lé Eg.] mór- sóchraide maille ris ag losgadh 7 ag marbhadh [7 loisgid 7 marbhaid] rompadh go [Sliabh E. IV. 3] Fúaid ⁸⁰ 7 as sin go Muirtheimhne, 7 do bhí fialus cardesa [cairdesa Eg., cáirdiosa E. IV. 3] ag Fergus le Subhaltach oir as i Roigh [fá hí Róich E. IV. 3] ingen Athaigh a máthair araon 7 ar an adhbhar soin do ghabhdáois fein aga chéile go meinic ⁸¹. Luighsiod Ulaidh go hEmhain iar soin 7 badh [dobadh E. IV. 3] dubhach dobrónach iad ann. Théid Ferghus uadha san [Ferghus don cúige E. IV. 3] do ríghise 7 théid go Dún da Bhenn ⁸² 7 marbhus tri naonmur do theglach an dunaibh [dúna E. IV. 3] 7 loisgidh Dun Sobhairce ⁸³ 7 do airgsiad [loisgtear D. S. 7 do hairgidh leis E. IV. 3] an leath dheisgeartach don chuigeadh 7 luighsad [táinig E. IV. 3] go cosgrach [tar anais Eg., tar eis E. IV. 3] don Midhe. Is annsin do thinoil Eochaidh fir Eirenn [Eirionn E. IV. 3] go Temhraigh 7 adubhairt gur chóir dhóibh dol a nUlltaibh do ghabhail giáll 7 braighde 7 adubhairt : “ is [gur E. IV. 3] easbadhach an rioghacht gan Ulaidh ”.

Is annsin do chuaidh Eochaidh áris a nUlltaibh go mór-

Air ⁷⁸ (la Butte du Massacre) et là ils ensevelirent [vivants E.] les prisonniers Ulates sous terre ⁷⁹, y compris : Fiacha et Eochaid et Fiacha fils de Feidlimid. Les Ulates avec Cealtachar fils d'Utthechar et avec Conchobar les poursuivirent et tuèrent trois cents des hommes de Fergus et du roi suprême. Ils eurent ensemble un combat ardent héroïque, et Eochaid fut blessé et laissé seul, gisant dans son sang. On le souleva sur des bois de lance pour l'emporter. Les Ulates retournèrent avec beaucoup de butin pris sur Fergus et les hommes du roi d'Irlande, et le roi d'Irlande fut porté à Tara, où il dut être soigné longtemps.

7. Fergus retourna encore dans la province des Ulates avec une immense armée qui brûla et qui tua tout devant elle jusqu'au Mont Fuaid ⁸⁰ et de là jusqu'à Muirthemne. Il y avait une parenté pleine d'affection entre Fergus et Subhaltach, parce que Roigh fille d'Athach était leur mère à tous deux. Pour cette raison ils firent visite [?] souvent l'un à l'autre ⁸¹. Après cela les Ulates vinrent à Emain, tout tristes et chagrins. Fergus s'éloigna d'eux de nouveau et alla vers la forteresse des Deux Pics ⁸² ; il tua vingt-sept hommes de la garnison de la forteresse. Dunseverick ⁸³ fut brûlé, la moitié méridionale de la province fut pillée par eux et ils rentrèrent triomphalement à Meath. Alors Eochaid rassembla les hommes d'Irlande à Tara ; il leur dit qu'ils devraient aller en Ulster pour prendre des otages et prisonniers, et il dit : « le royaume est incomplet sans l'Ulster ». Alors Eochaid marcha encore une fois contre les Ulates avec une immense armée d'hommes d'Irlande guidés par la grande expérience de Fergus ; et voici la route qu'ils suivirent : Comair na gCath ⁸⁴ (Rendez-vous des bataillons) qu'on appelle Móin na Tromdháime (Tourbière du Grand Cortège), Tulach na Fairgsiona (Colline du Guet), Lochthobar (Lac de la Fontaine), Ard-na-sgiath (Hauteur des Boucliers),

sochraide bhfer nEirenn [Eirionn], le mór-eolus Fherghusa, 7 as i slighe do ghabhadur ; go Comair na gCath [do Chomar na gCaith Eg.] risa raidhtear Móin na Trom-dháimhe⁸⁴, 7 do Thulaigh na Fairgsiona [FairSIONGA], 7 do Loch-thobar, 7 do Ard na Sgiath, 7 do Lochán na Glaisi, 7 do Raithlinn, 7 do Lochán na Comhrainne mar a ccomhrúighenn Ulaidh 7 Midhe ré [Comhrainne 7 is ann comhrúighionn Uladh 7 an Mhidhe le E.IV. 3] chéile 7 badh clos a nUlltuibh fir Eirenn [Eirionn] do bheith da n-ionnsoighe 7 do rugadur a n-ealmha 7 a n-innle [n-áirnéis E.IV. 3] fa [dheanamh] Sliabh Cuilinn 7 do ghearradur na fiodhbaidhe [na ndiaigh E. IV. 3]. Thangadur na sluaigh go Dubhghlaise na nDrúagh⁸⁴ an oidhche sin 7 do ghabhsad sosadh 7 longphort ann, 7 do raidhsíad Ulaidh techta do chur d'ionnsoigh [-suidhe Eg., go substitué E. IV. 3] riogh Eirenn [Eirionn] 7 síodh do dhenamh [dheanamh] ris, 7 crióch do thabairt d'Ferghus 7 síodh do dhenamh ris [ces dix mots omis E. IV. 3]. “ Cia rachus annsin ? ” ar Conchubhar. “ Cathfadh⁸⁵ 7 Mes Deghadh⁸⁶ 7 Aimheirgin⁸⁷ rachus ann ”, ar cach.

8. Do ghluaise dar an triar filedh rempadh ansin [riompadh annsoin Eg., rompa E. IV. 3] 7 adubhradh riú éiric athar do chuingnidh do Choncubhar, 7 síodh do dhenamh ré Fergus 7 an leath oirearach do thabhairt do 7 rioghdhamhnacht na cóigeadh [cóigidh E. IV. 3] 7 an curaidh-mhír 7 a dhligheadh bunaidh a nEmhuin [Eamain] 7 ionmha go n-uaidhnedhaibh ordha⁸⁸ : 7 thangadar na draoithe leis an aitheasg [leis na haitheasgaibh E. IV. 3] sin 7 do legadh [léigheadh] a bpobal rígh Eirenn [ríogh Eirionn] iad, 7 do fiafraigheadh sgeala dhióbh, 7 d'innseadar [innisiodar E. IV. 3] a tturus ó thús go deireadh, 7 adubhairt Eochaidh go ttiubradh [ttiobhradh] eiric a athar do Concubhar .i. da thriocha chead a mBrech [mBruach E. IV. 3] na Boinne 7 a inghen [m'inghen Eg.] féin⁸⁹ mar mhnaoi 7 leathslíocht Thighe Mhidchúarta⁹⁰ 7 altranus an airdrígh⁹¹, 7 doradadh do Fherghus na comhtha [comhadh E. IV. 3] roimhraidhte 7 tugadh dhó ó Thuaithe Innbhir⁹² go Thraigh Bhaile mic Búain⁹³. Gonadh é sin cogadh Fherghusa 7 Chonchubhair go nuige sin.

Lochan na Glaise, Raithlinn, Lochan na Comhrainne (Lac de la limite) à la limite de l'Ulster et de Meath. Les Ulates apprirent que les hommes d'Irlande s'approchaient d'eux et ils menèrent leurs troupeaux et leurs biens au Mont Cuilinn et ils abattirent les bois [derrière eux]. L'armée arriva au Ruisseau Noir des Druides cette nuit-là et ils vinrent camper et s'établir là. Les Ulates dirent qu'il faudrait dépêcher des envoyés au roi d'Irlande pour faire la paix, pour donner un territoire à Fergus et faire la paix avec lui. « Qui donc ira ? » dit Conchobar ». C'est Cathfad⁸⁵ et Mes Deghad⁸⁶ et Aimhergen⁸⁷ qui iront, » dirent-ils tous.

8. Les trois poètes se mirent en route et on leur dit de demander la compensation (eraic) de la mort de son père pour Conchobar et de conclure la paix avec Fergus. On lui donnerait : la moitié orientale, le droit de succession de la province, le droit au morceau du héros, ses privilèges héréditaires à Emain et un lit à colonnes d'or⁸⁸. Les Druides arrivèrent avec cette proposition et furent admis à la tente du roi d'Irlande. On leur demanda ce qu'ils voulaient et ils présentèrent la chose du commencement à la fin. Eochaid déclara qu'il donnerait à Conchobar une compensation pour la mort de son père, à savoir : deux baronnies de Bregh na Boinne, sa propre fille pour femme⁸⁹, la moitié du Palais de Mid chuairt⁹⁰, et l'office de nourricier du roi suprême. On accorda à Fergus les conditions susdites et il reçut le territoire qui s'étend de Tuath Innbhir⁹² à la Plage de Baile fils de Buan⁹³.

Ici se termine la Guerre de Fergus et de Conchobar.

FIN.

NOTES

1. C'est-à-dire *Coigeadh Uladh*, l'Ulster.
2. Cf. *rochuimnisil a senfolta 7 nuafolta do N.* (*Zeitschrift f. Celt. Ph.*, XIII, p. 206); *ag cuimhnuighadh a nuafhola 7 a seanfola...* (*Irish Texts Soc.*, Vol V, p. 2.).
3. Variante de *Ruibhe*.
4. Épouse de Cairbre Cennderg et reine de Connaught après son père; elle fut chassée du trône par sa sœur Medb (LL. 124 et 379 b). Voir aussi le *Cath Cumair* dans le ms. 23. K. 37.
5. La colline de Skreen à l'est de Tara. D'après LL 22 a, Iugaine fut tué en Magh Maireda à l'est d'Acaill.
6. Peut-être le même que "Carn na Macraide" au nord de Tara.
7. Évidemment une route de Tara à Rosnaree.
8. Localité inconnue, apparemment au sud de la Boyne. C'est au nord que se trouvaient le Brugh de la femme d'Elcmar, le Sépulcre du Berger d'Elcmar et le tumulus de Cnogba (fille d'Elcmar).
9. Le tumulus de Newgrange et son voisinage sur la rive septentrionale de la Boyne.
10. Cet endroit est sur la rive méridionale de la Boyne. Les étapes de la route semblent ici déplacées. Il fallait passer à Rosnaree pour arriver à Brugh meic an Oigh. Le mot *Ros* peut désigner un bois aussi bien qu'un tertre ou un promontoire.
11. La région accidentée comprise entre la Boyne et Ardee en Louth. Bregh fut un héros milésien.
12. La grande plaine située entre Ardee et Dundalk.
13. Identifié avec la hauteur de Castletown près de Dundalk, où des restes de fortifications subsistent encore.
14. Personnage inconnu.
15. Cette localité et les deux suivantes devaient se trouver sur la route de Dundalk à Slieve Gullion.
16. Roi d'Irlande. Voir le *Cath Leitreach Ruibhe* notes 5 et 12.
17. Slieve Gullion, à l'ouest de Newry.
18. Des traditions de bonne source font dériver le nom Gullion de Culand, le célèbre forgeron. Ce Cuillionn m'est inconnu. Le *Caithréim Conghail Clairingnig* n'en fait aucune mention.
19. Les montagnes de Mourne au nord de Carlingford Lough.
20. Frère, ou parent, d'Eochaid Salbuidhe, le père de Neas qui trahit Fergus. Neas (ou Neasa) fut la mère de Conchobar.
21. D'après le *Senchus Sil Ir*, Conchobar Máil était roi des Ulates avant Rughraide et représentait une dynastie plus ancienne que celle des Rudriens.
22. Personnage inconnu.
23. Fils de Lot (LL 330) ou Loch (Lecan 250) et de même famille que

les précédents. Il est naturel que le texte indique le père et les parents de Neas comme étant l'objet du courroux de Fergus.

21. D'après le *Catbréim Congail Clairingnig*, Eochaid S. avait un château à Slieve Donard qui fut détruit par Congal avec l'aide de Fergus dans sa jeunesse. Voir *Irish Texts Society*, Vol. V.

22. Ici quelque chose manque au récit.

26. J'ose suggérer que ce nom doit être corrigé en Eochaid ; c'est lui qui défendait le bruighen, Fergus était en dehors.

27. Il n'est pas certain que Eogan et Eochaid Mór représentent un même personnage ; peut-être y avait-il un Eogan quelconque, dont le nom et la famille étaient mentionnés dans la lacune signalée à la note 25.

28. Tué à Leitir Ruibhe d'après le *Cath L. R.*, § 11.

29. D'après les généalogies, cette famille dérivait d'une dynastie d'Emain plus ancienne que celle de Rughraide. Ainsi Conchobar aurait réuni les deux lignes royales en sa propre personne.

30. Ces deux plaines formaient la côte sud-est du comté d'Antrim.

31. Localité inconnue. Il y avait un petit lac, Lough-maghan, en Kinelearty Co. Down, qui peut-être en conserva le nom jusqu'en 1744. Voir *History of Down*, 1744, p. 151 (Harris).

32. Baronnie de Dufferin, Co. Down.

33. Localités inconnues.

34. C'est la ville de Newry, Co. Down.

35. Localité inconnue. Voir le ms. C. 1. 2 (R. I. A.), fol. 16 b : " co Cealtchar (Downpatrick) co Dun Róith etc ".

36. Paroisse de Moira, Co Down.

37. Situé entre Moira et Knochmore. Voir la note suivante.

38. Je crois pouvoir affirmer que cette localité est la même que le townland, Knockmore, près de Lisburn. La résidence de Neasa était dans la plaine d'Aireman (voir *Onom. Goidel.*). Or, Knockmore est situé au milieu d'une plaine. D'après O'Lavery (*History of Down*, etc.) les restes d'une forteresse existaient à Knockmore jusqu'en 1820. Il n'y a que sept milles entre Knockmore et Moira. Ces indications me semblent certaines.

39. La plage de Dundalk.

40. Localité inconnue.

41. Frère de Laegaire Buadach. Voir *Todd Lectures*, vol. IV, p. 41.

42. La colline d'Uisneach en Westmeath.

43. Tumulus de Knowth au nord de la Boyne.

44. Localité inconnue.

45. Peut-être un townland, Lisleitrim, au sud du comté d'Armagh. La carte porte à cet endroit des restes de fortification.

46. Cremorne dans le comté de Monaghan.

47. Seigneurs de Farney, comté de Monaghan.

48. Cf. *Conall Garb mac Durracht 7 Imchad m. Durracht* (C. 1. 2, fol. 16 b, R. I. A.). Tous ces noms semblent ceux des fils de Durthacht.

49. Localité inconnue, apparemment située sur les limites des comtés de Monaghan et de Meath. D'après le Livre de Leinster, p. 190, il existait

autrefois un " prim-sgéal ", *Argain Sleibe Soilgech*, qui peut-être se rapportait au même endroit.

50. Peut-être le même que *Druimcondra* en Meath.
51. Localité inconnue.
52. Teltown en Meath.
53. Personnages des Tuatha Dé Danann.
54. Région comprise en Longford et en Westmeath.
55. Peut-être une variante de *Calraighe*. Voir *Calraighe in chala* dans l'*Onomasticon*.
56. Le fleuve Inny parcourt le Westmeath. Voir *Ériu*, t. II, p. 176.
57. Tribu vassale d'Eochaid Feidlech.
58. Tribu aborigène, vassale des rois de Tara.
59. Localité inconnue.
60. Le lac Sheelin en Westmeath, ou le Lochsallagh à Dunboyne en Meath.
61. Le *mac* est ici superflu. Le personnage en question est Eochaid Airemh, frère d'Eochaid Feidlech, le héros du Tochmarc Etaine (*Irish Texts*, t. I, p. 117).
62. Parent d'Eochaid Feidlech.
63. Ce personnage et ceux qui suivent sont inconnus.
64. Il y avait un roi mythique de ce nom, de la race d'Erimon, mais je ne sais si c'est le même qu'ici.
65. Rivière du comté Louth. Le nom est perdu aujourd'hui.
66. Caoimghen C. était frère de Cu Roi mac Daire. L'emplacement de son tumulus n'est pas certain ; mais le nom alternatif est celui du lieu de la bataille entre les Collas et les Ulatès (en 332, A. D.) qu'on dit avoir été en Monaghan. Voir M. Dobbs, *Sidelights on Tain Age*.
67. Localités inconnues.
68. D'après le *Cath Leitreach Ruibhe* Sliab Dub et Sliab Truim seraient identiques. D'après l'*Onomasticon*, Sliab Truim est le même que Sliab Toga. L'un des deux est Bessy Bell, une montagne en Tyrone. L'autre est sans doute Mary Grey une montagne près de Bessy B.
69. Colline de Knockmany près de Clogher. Voir le *Cath Leitreach Ruibhe*, § 3.
70. Les variantes du *Cath Leitreach Ruibhe* indiquent que ce nom désigne la continuation de Magh Leamna, la plaine autour de Clogher, Co. Tyrone.
71. Aux bords du lac Catherine, Co. Tyrone.
72. Localité inconnue.
73. D'après C. I. 2 (R. I. A., fol. 16 b) Gleann R. devait se trouver sur la route de Slieve Gullion à Downpatrick.
74. Localités inconnues.
75. Personnages inconnus.
76. Peut-être Gleann Mor à Ardee, Co. Louth. Voir l'*Onom.*
77. Plus correctement *Mar m. Roghuin*. Voir § 5.
78. Peut-être Cnoc an Air à Rosnaree. Voir l'*Onom.*
79. Voir l'*Aided Crenthand* (Revue Celt., t. XXIV) pour une vengeance pareille.

80. Montagnes du sud du comté d'Armagh.
 81. Ce détail est en contradiction avec le par. 3. Peut-être y a-t-il ici une lacune.
 82. Le Mount Sandel près de Coleraine.
 83. Dunseverick, Co. Antrim.
 84. Cette localité et celle qui suivent sont inconnues.
 85. Le célèbre druide des Ulates.
 86. Frère de Conall Cernach.
 87. Le poète Amergin de la Buais, fleuve en Antrim.
 88. Voir *Ériu*, t. IV, p. 30, et t. VIII, p. 135, pour des conditions pareilles.
 89. D'après le *Cath Leitreach Ruibhe* et le *Cath Boinde*, il avait quatre filles.
 90. La salle de banquet à Tara.
 91. D'après le *Cath Cumair*, Eochaid Salbuide fut le père nourricier des fils d'Eochaid Feidlech.
 92. La côte à l'estuaire du Nanny, Co. Louth.
 93. La plage à Dundalk Voir *Eriu*, t. VIII, p. 175.

TABLE DES NOMS PROPRES

(Les chiffres arabes de cette table correspondent aux numéros des paragraphes du texte irlandais reproduit ci-dessus.)

I. — NOMS DE PERSONNE

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| Aimheirgin 7. | Cuilionn Cosgrach 2. |
| Athach 7. | Dare Dearg 4. |
| Baile m. Buain 3, 8. | Dealga 2. |
| Bregh 2. | Derg m. Duinnmhairg 2. |
| Breoghan 2. | Diancheacht 4. |
| Buan 3, 8. | Duagus Finn 5. |
| Caoimhghen Cunganchnes 6. | Dubh m. Deirg 2. |
| Cathfadh 7. | Dunnmharg 2. |
| Cealtachar 6. | Durrthacht 4. |
| Clothra 1. | Ealcmhar 2. |
| Crimthand 5. | Edersgeoil 2. |
| Conall Cláringnech 2. | Eochaidh m. Conaing B. 4. |
| — Collamhrach 2. | — [Durrthacht] 4. |
| — Garbh 4. | — Feidhlioch 1, 3, 5, 6, 7, 8. |
| Conaing Buidhe 4. | — Fear Tlachtga 3. |
| Concobhar Mail 3. | — m. Fiachaigh 6. |
| — [m. Neasa] 1, 4, 5, 8. | — Lethderg 6. |
| Cosgrach 5. | — Mor mac Eochach 3. |

| | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Eochaidh Oiremh 5. | Loch 3. |
| — Salbuidhe 3, 4. | Mac Ceacht 2. |
| Eogan 3. | — Cuill 2. |
| — m. Durthacht 4. | — Gréine 2. |
| Eremon 6. | Mál Milidh 5. |
| Fachtna Fathach 1. | — m. Roigh 6. |
| Feidlimid 6 | Mar m. Roghuin 5. |
| Ferghus m. Roich 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8. | Mes Deghadh 7. |
| Fiacha m. Feidlin;idh 6. | Neasa 3. |
| — — Sobhairce 6. | Nuadha Argiodlamh 4. |
| Giallachadh 5. | Rogh 5, 6, 7. |
| Iomchadh 4. | Roghuin 5. |
| Iugaine Mor 2, 4, 5. | Ros 3. |
| Lughaid Lamhechtach 3. | Sobhairche 6. |
| — Laoichnuadh 5. | Sughaltach Siodhuigh 3, 7. |
| Lughne 6. | Uteachar 6, |

II. — NOMS DE FAMILLE ET DE RACE

| | |
|-------------------------|--------------------------|
| Clann Durthacht 4. | Fir Mhuighe dhuirn 4. |
| — Maicne Loich 3. | — Muirtheimhne 3. |
| — Rughraidhe 5. | Sen-Luaighne Temhrach 4. |
| Collamhuin na Boinne 4. | Tuatha De Danann 2. |
| Fir Bolg 2. | Ulaidh 2, 4, 5, 6, 7, 8. |

III. — NOMS DE LIEU

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Acaill 2. | Cnoc Lughach 4. |
| Ardachach na Riógh 3. | — Mór 3. |
| Ard na Sgiáth 7. | Comair na gcath 7. |
| Ard Samhnuidhe 4. | Coróin 1. |
| Bearramhuin 4. | Dubh-chairbre Mór Midhe 4. |
| Benn Boirche 2, 3. | Dubhglaise 6. |
| Boghmann 6. | — na nDruágh 7. |
| Boinne 6, 8. | Dubhloch 2. |
| Brech na Boinne 8. | Dubhros 2. |
| Bregh 5. | Duibhterann 3. |
| Brugh Mheic an Óigh 2. | Dun an Bancheuire 3. |
| — Ratha Deirg 4. | — Connrach 4. |
| Carn Caoimghin Cunganchnis 6. | — Da Bhenn 7. |
| — Eachach Leithdeirg 6. | — Dealgan 2. |
| Cnobha 4, 5. | — na gCliár 3. |
| Cnocán an Áir 6. | — Roith 3. |
| Cnoc Bréise 6. | — Sobhairche 7. |

- Emuin Macha 5, 7, 8.
Eithne 4.
Fiodh Chonail Chollamhrach 2.
— Mór 2.
Fionn-mhóin an Chosnamhaigh 6.
Fuaid 7.
Gaolraighé Mór 4.
Garbhros 3.
Gleann Mar 6.
— Rosa 6.
Iarrloghair 2.
Imlioch Aondardha 6.
— Glaise Bearramhuin 4.
Inbhear Glaise 4.
Inis Bretan 2.
Iubhar Aninne 3.
— Chinn Chaoith 3.
Laigen 5.
Leithir Ríogh 1.
Liatruim 4.
Lochán na Comhrainne 7.
— Glaise 7.
Loch Dobharchon 4.
— -magh 3.
— Saighlionn 4.
— Thobar 7.
Magh dorn 4.
— Lathairne 3.
— Muirtheimne 2, 3, 7.
— Seimhne 3.
Mál Muchna 4.
Maoilinn Muchna 6.
Midhe 4, 5, 7.
Móin na Trom-dháimhe 7.
Othar-lighe Nuadha 4.
Raith Laoigaire 6.
— -linn 7.
— Luigne 6.
Rian Carbaid Iugaine 2.
Rinn Tuaith b.
Ros na riogh 2.
Senmagh 6.
Siod Ealcmaid 2.
Sliabh Bregha 2.
— Cuilinn 2, 7.
— Dubh 6.
— Fúaid 7.
— Sulchach 4.
— Togha 6.
Slighe na sochaidhe 2.
Tailte 4.
Teabtha 4.
Temair 1, 4, 5, 2, 6.
Traigh Baile 3, 8.
— Croisínidh 3.
Tuath Inbhir 8.
Tulach na nArm 3.
— — Fairgsiona 7.
— — Mac riogh 2.
Uisneach 4, 5.
Uladh 2, 5.
-

LE VILLAGE NATAL DU SCRIBE

HENRI BOSSEC

LES DIFFÉRENTS SENS DE *TRE*

DANS

LES NOMS DE LIEU BRETONS ACTUELS¹

Dans la séance de l'Académie du 16 juin 1922, notre confrère M. A. Thomas annonçait qu'il avait eu la bonne fortune de découvrir, pour la troisième fois, une phrase bretonne dans un manuscrit latin du moyen âge, cette fois de la fin du XIV^e siècle (Bibl. Sainte-Geneviève, n^o 34-36). Cette phrase a été publiée et traduite dans la *Revue Celtique* par mon collaborateur M. Vendryes (t. XXXIX, p. 399). Il restait à identifier le nom du village natal du scribe Henry Bossec².

Il se disait originaire du diocèse de Cornouaille : *villula vocata TRESFRANC*. Ce nom me paraît avoir été heureusement identifié par M. D. Bernard avec *Treffranc*, nom de famille noble et d'une seigneurie comprenant, au XIV^e-XV^e siècle, plusieurs communes du canton actuel de Plogastel-Saint-Germain, près Quimper. M. Bernard, natif de Cléden-Cap-Sizun, a étudié tout particulièrement, outre les archives de Quimper, celles de la Chambre des Comptes de Bretagne, à Nantes. Au moment où il me proposait cette identification, M. Waquet, archiviste à Quimper, identifiait de son côté le nom en question avec *Trefran* (sic) en Plovan, canton de Plogastel-Saint-Germain, d'après une lettre que m'a communiquée M. A.

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 27 octobre 1922.

2. *Bossec*, aujourd'hui *bozec*, signifie : *qui a une forte paume*. C'est un dérivé de *bos* paume de la main, irlandais *boss*, *bass*.

Thomas. *Tresfranc* (ou *Treffranc*) n'avait pu évoluer en *Trefran* ; ou ce n'était pas le même lieu, ou l'orthographe était fautive, ou M. Wacquet avait omis le *c* final ; peut-être parce qu'il avait écrit d'après la prononciation française. Cf. *franc*, monnaie qu'on prononce *fran* ; *Lefranc*, nom d'homme, prononcé *Lefran*. Or la carte d'État-major porte *Tréfranc*. Cette lecture m'a été confirmée par le curé et l'instituteur de Plovan même, et on prononce, d'après eux, nettement le *c* final.

Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale porte *Tresfranc*, mais le manuscrit *Tresfranc* ; d'après M. A. Thomas, le scribe ne confond pas ordinairement *u* et *n* ; mais il n'est pas impossible, d'après M. A. Thomas lui-même, qu'une fois ou l'autre, dans son œuvre qui comprend trois volumes, il n'ait eu quelque distraction ou négligence. De son côté, dans un texte de la même époque, M. D. Bernard a lu *Treffranc*, avec deux *f* ; *s* et *f* sont souvent difficiles à distinguer à cette époque. S'il y avait doute, ce qui n'est pas le cas pour le manuscrit de H. Bossec qui porte nettement *tres*, la topographie pourrait en décider. *Tres*, au XIV^e siècle, représente le vieux breton *Treth*, *Treith*, passage sur un cours d'eau : cf. breton moderne *treiza*, passer ou faire passer l'eau ; vannetais *trehein* ¹.

Or, les terres de *Trefranc* bordent une rivière qu'on traverse aujourd'hui sur un pont : il y avait là un passage caractéristique de la situation du village. Il reste à savoir si *tres-*, *treth-*, peut devenir aujourd'hui *tre-*. Il n'y a aucun doute à ce sujet devant *f* : *Treisfaven*, en 1218 (Rosenzweig, *Dictionnaire top.* du Morbihan) est aujourd'hui *Trefaven*, moulin sur le Scorff, en Pleumeur. D'après la topographie du Morbihan, il en est de même devant *l*, *m*, *g* et sans doute devant d'autres occlusives ; il est vrai qu'il faut compter en vannetais avec le changement de la spirante dentale sourde en *h*. La spirante dentale, dans cette zone même, persiste assez longtemps : en 1237 encore, on a *Kaer en Treth*, auj. le Vieux Passage, entre Belz et Plouhinec ; *Kerantreiz* en 1572, auj. *Kerentrech*, pro-

¹. Vieux breton *Treith-gen* (897), *Treithian* et *Trethian* noms d'homme (913). *Trethekilk*, XI^e siècle, *Kaer en treth* 1037 (J. Loth, *Chrest.*, p. 169).

noncé, en français, Kerentré faubourg de Lorient sur le Scorff (J. Loth, *Cbrest.*, p. 235) : il est clair que ζ est une graphie imparfaite et qu'il ne s'agit pas de s sonore ¹. Par la forme et le sens *treth*, *treith* ne peuvent être ramenés à *treaz*, léonard, cornouaillais *trez*, vannetais *trec'h*; breton-moyen *traez*, gallois *traeth*, irl. *tracht*, rivage, grève, et aussi sable (du rivage), que ce mot soit ou non emprunté au latin *tractus* ².

Il est possible toutefois que deux mots différents aient été confondus. *Treth* rappelle singulièrement le gallois *treth*, taxe, impôt. Le vannetais *trehaj*, dérivé de *treh*, passage, a en effet le sens de *péage*, *droit de passage sur un cours d'eau*. *Treth* se trouve dans le Livre de Taliesin (Skene *F. a B.*, II, 124-15) et le L. Rouge (ibid. 234, 20; 300, 17); une seule fois (Taliesin, 127, 17) *treith*, pluriel, semble-t-il, de *treth*, paraît faire allusion au passage de navires. Il est fort possible que *Saluden Trethur*, dit aussi *Saluden an Trethur* qui apparaît comme témoin dans deux chartes du cartulaire de Quimperlé, de la fin du XI^e siècle, soit, non un simple passeur en barque, mais un collecteur de péages, de taxes.

Treith peut représenter un vieux celtique **trak-tio-*, mais non *treth* gallois.

Tre- qui paraît comme premier terme dans nombre de noms de lieux, peut représenter aujourd'hui trois mots différents. Le plus souvent on a affaire au vieux breton *treb*, de bonne heure *treu*, habitation, quartier de paroisse. Dans d'autres cas, il s'agit de *treth*, *treiz* devenu *trez*, *treiz* et, en composition *tre-* : cf. *Trefaven*, *Trefranc*; c'est ce *tre* qu'on trouve probablement dans : *Trebenan*, ruisseau en Noyal-Muzillac, au xv-xvi^e siècle; *Trebiguet*, pont sur le Clay, en Bohal; *Treblavet*, passage sur le Blavet, reliant Baud et Melrand; *Tregal* en 1468; *Treyergal*, en Theix; *Tremâret*, ruisseau et pont en Ambon (cf. Rosenzweig, *Dict. top.*). Il y a un autre *tre-* qui représente le moyen-breton *tnou*, vallon, bas-fond (mal lu *tuou* par Rosenzweig et d'autres), devenu

1. Il y a dans le Morbihan une dizaine de *Kerentrec'h*, quelques-uns écrits *Kerentré*.

2. *Treizer*, « couloir, entonnoir » précédé par *Traezzer*, qui existe aussi en moyen breton, paraît emprunté au bas latin *tractarius*.

en léonard, cornouaillais et trégorois, accentué, *traon*. *Trebihan* en Languidic, est en 1368 : *Tnou-bizian* (Rosenzweig, *Dict. top.*) ; *Tnou-guydel*, au xv^e s. (de Laigle, *Noblesse bretonne*) est aujourd'hui *Trevidel* en Kervignal.

On trouve encore, dans quelques coins du haut Vannetais, la forme *teneu*. *Tnou* a été défiguré en *trou* (*trō*) parfois. *Troncorff* en Langoélan, canton de Guéméné-sur-Scorff, était en 1433 *Tnouscorff* et se prononce *Trescorn* (*Tröscorn* ; cf. *Pescorn* = Ponscorff). La topographie, en général, permet de distinguer ces mots ; cependant, il peut y avoir hésitation pour *tre* = *treth*, et *tre* = *tnou* ; dans ce cas c'est la mutation initiale qui fait foi, à condition de connaître la prononciation. C'est ainsi qu'il y a des *tnou-* atones, écrits *tre-*, *tro-* après lesquels il n'y a pas de mutation écrite : ainsi il y a de nombreux *Tromelin* avec *m* intact dans l'écriture, mais on prononce *Traouvilin* d'après ce que j'ai entendu en bas Vannetais.

L'étude des noms de lieux, à tout point de vue si importante, est semée de pièges de toute espèce.

J. LOTH.

SUR

QUELQUES FAITS DE VOCABULAIRE

I. — LA RACINE OCCIDENTALE **dhlegh*.

L'idée du devoir, de la loi, s'exprime en irlandais par le mot *dliged*, qui est neutre. Le verbe correspondant, *dligim*, signifie « avoir droit à, mériter » : *dligimni duit* « j'ai droit à quelque chose de ta part, j'ai un droit sur toi » (Wb. 32 a 20) équivaut à *at fechem dom* « tu es mon débiteur » (Wb. 32 a 21). Le gallois possède aussi le substantif *dyled* f. « devoir, dette » et le verbe *dylyu* qui ont une voyelle épenthétique entre le *d* et la liquide (voir, J. Morris-Jones, *a Welsh Grammar*, I, p. 379); le breton a *dlé* « dette » et *dléout* « devoir » (infinitif). En moyen-gallois, le substantif s'écrit *delehet*, *dylyet* et le verbe *delehu dylyu*. Ce verbe réunit au sens de « avoir droit, mériter » celui de « être tenu à, devoir » ; il marque l'obligation aussi bien du point de vue de celui qui lie que du point de vue de celui qui est lié. Exemples : *e brenyn a dely o pob myleyntref dyn a march* « le roi a droit à un homme et un cheval de chaque maison de paysan » (Timothy Lewis, *a Glossary of mediaeval Welsh Laws*, p. 225) ; *megys y barnassei ehun y dylyu* « comme il avait jugé lui-même qu'il y avait droit » ; *ny dylyei neb kyffroi marchawc urdawl* « personne n'avait le droit d'éveiller un chevalier ordonné » R. B. I, 212, 18 ; *y brenhin a dyly kyfodi racdaw* « le roi est tenu de se lever devant lui » (Wade Evans, *Welsh mediaeval Law*, p. 18, 18 ; cf. 27, 9 ; 38, 16 ; 39, 9) ; *y dyly y vab colli tref y tat* « le fils est tenu de perdre la maison de son père » (id., *ibid.*, 125, 8) ; *dylyu da idaw* « lui devoir de l'argent » (id., *ibid.*, 87, 18) ; etc. Ce double sens est né probablement de l'emploi impersonnel : une forme comme irl.

dlegair (Ml. 55 a 7), gall. *dlyir* « il y a obligation » laisse indécise la personne qui oblige ou celle qui est obligée. Cf. en moyen-gallois : *un ryw wysc oed ymdanunt ual y dlyei am dlyyelogion* « elles portaient un même genre de vêtement, comme il convenait à des personnes de qualité » R. B. I, 221, 2. L'adjectif *dlyedarwc* « noble, de qualité » (cf. R. B. I, 87, 26) est lui-même un dérivé de *dlyed*.

Les mots *dliged*, *dligim* ont été depuis longtemps rapprochés du gotique *dulgs* « dette ». D'Arbois de Jubainville pensait que le gotique *dulgs* avait été emprunté au celtique (*Mém. Soc. Lingu.*, VII, 286 et ss.). L'emprunt n'est pas invraisemblable ; car le mot a pénétré en slave (v. sl. *dǔlgǔ* « dette », russe *dolgǔ* « devoir, dette »), emprunté cette fois du germanique (Hirt, *Paul und Braune's Beiträge*, XXIII, 232 et Berneker, *Slaw. Etym. Wtb.* p. 244) et l'on sait combien un mot qui s'emprunte est exposé à voyager loin de son point de départ. Mais il n'est pas nécessaire d'imaginer un emprunt du celtique au germanique. Le témoignage du latin prouve en effet qu'il s'agit d'une racine de type **dhlg̃h-*, commune aux trois langues occidentales, comme tant d'autres qui se rapportent à des faits de civilisation.

Le verbe celtique irl. *dligim*, gall. *dlyu* est apparemment un thème en *-y^e/o-, **dhlg̃h-y^e/o-* ou **dhlg̃h-y^e/o-*, exprimant l'idée de « avoir droit sur quelqu'un ou à quelque chose ». Le verbe d'état correspondant, avec thème en *-ē-, **dhlg̃h-ē-* se conserve évidemment dans le latin *indulgēre* « être dans la situation de quelqu'un sur qui un autre a des droits » : *indulgeō alicuī* veut dire « quelqu'un a des droits sur moi », d'où « j'ai des devoirs, des obligations, des complaisances envers quelqu'un ». Au figuré *quod sī... insānō iuuat indulgēre labōrī* veut dire « s'il te plaît de te soumettre à une épreuve insensée » (Virg. *Aen.* VI, 135) ; cf. *uestitū nimio indulgēs* (Tér., *Ad.*, 63) ; *tū quid irac indulgēs nimis ?* (Lucil. ap. Non. 4, 246). Le mot *indultum* signifie « autorisation, droit, permission » ; en latin ancien, au lieu de *indulgentia* on disait *indulgitas* (Cael. ap. Seru. *ad Georg.* II 545, Sisenna ap. Non. 2, 439), qui suppose un thème **dhlg̃hito-* comme irl. *dliged*, ou **dhlg̃hitā-*, comme m. gall. *dylebed*. L'opposi-

tion *dligim* : *indulgeō* se ramène à un type bien connu, dont le latin conserve maint exemple ; *iaciō iaceō*, *pauīō pauēō*, irl. *gabim habeō*, v. isl. *þegja taceō*, got. *gaisja haereō*, gr. *τείνω teneō*, gr. *λεύσσω lūceō*, gr. *λείρω careō*, gr. *ἔζω oleō*, etc.

Le traitement *g* de **gh* est celui qu'on attend en latin après la liquide *l* ; cf. *algus*, *algor* de **algh^e/os-* (Lidén, *Stud. zur altind. und vergleich. Sprachgeschichte*, p. 66). Quant au traitement *d* de **dh*, il est régulier en latin à l'intérieur des mots ; cf. *condō* de la racine **dhē-*.

L'étymologie généralement admise pour expliquer *indulgēre* est due à M. L. Havet (*Mém. Soc. Lingu.*, VI, 233) ; elle est peu convaincante. Son succès vient de ce qu'on s'obstine à chercher de préférence en grec ou en sanskrit des rapprochements avec le latin ; alors que tant de mots latins appartiennent seulement au vocabulaire occidental.

La racine **dhlegh-* n'est peut-être pas limitée en latin au seul verbe *indulgēre*. C'est par elle qu'on pourrait le mieux rendre compte d'un vieux mot, qui n'a jamais encore été expliqué. Au témoignage de Varron (ap. Seru. *ad Aen.*, IX, 606) et de Pline (H. N., XXXIII, 9), on donnait jadis aux chevaliers romains le nom de *flexuntēs*, à ceux du moins qui faisaient le service de cavaliers, qui étaient en activité de service. Le mot *flexuntēs*, participe d'un verbe **flexō* de **dhlegh-s^e/o-*, formé comme *uisō*, *quaesō*, *incessō* (Sommer *Hdb.*, 2^e éd., p. 586), paraît désigner soit ceux qui « étaient obligés » au service par le fait qu'un cheval leur était donné par l'état (*equitēs equō publicō*), soit ceux qui après la *recognitiō equitum* (T. Liv. XXXIV, 44 ; cf. XXXVIII, 28), étaient reconnus comme « ayant droit » à un cheval. On sait que dans la cavalerie romaine les *equitēs* de caste et de droit furent toujours distingués des soldats qu'on dut plus tard enrôler en grand nombre pour répondre aux besoins militaires ; cf. l'article de M. Cagnat dans le *Dictionnaire des Antiquités*, t. III, p. 772-774. Ce sont les *equitēs* de caste qu'on devait appeler *flexuntēs*, lorsqu'ils étaient en service. Le sens de ce mot se perdit, comme on peut le voir par Servius qui le rattache à l'expression *flectere equōs* et par Licinianus, qui y voit une trace de l'usage qu'avaient jadis les chevaliers de mener au

combat deux chevaux réunis par une courroie (cf. Ten Brink, *Philologus*, XXI, 165). Le mot *flexuntēs* était connu d'Hésychius qui sous la forme corrompue $\varphi\lambda\epsilon\zeta\epsilon\nu\tau\epsilon\eta\varsigma$ le glose par $\iota\pi\pi\iota\zeta\eta$ $\tau\acute{\alpha}\zeta\iota\varsigma$ $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}$ $\rho\omega\mu\alpha\iota\omicron\tau\iota\varsigma$ (cf. Bechstein, *Curtius' Studien*, VIII, 349). Il est tentant de le rattacher à la racine occidentale **dhlegh-*, qui marque obligation.

2. — LA DOUBLE RACINE **bb(e)reg-* ET **bb(e)leg-* EN CELTIQUE.

L'existence d'une double racine **bb(e)reg-* et **bb(e)leg-* au sens de « briller » dans plusieurs langues indo-européennes est depuis longtemps établie (v. Walde, *Lat. Etym. Wtb.*, 2^e éd., p. 297, S. Feist, *Got. Etym. Wtb.*, 2^e éd., p. 56, F. A. Wood, *Indogerm. Fschg.*, XXII, 157, etc.). Mais il ne semble pas qu'on ait signalé jusqu'ici ces deux formes radicales en celtique.

La forme en *r* est bien connue par le gallois *berth* « brillant, joli » (Stokes, *Urk. Sprachsch.*, p. 170). On peut la reconnaître aussi dans l'irlandais *bricht* « éclat, splendeur » (glosé par *taithneamb, dàth nó lí* « éclat, couleur ou splendeur » dans le dictionnaire de Peter O'Connell). Kuno Meyer dans ses Contributions, s. u., suppose que *bricht* est emprunté au vieil-anglais *briht*. La supposition n'est pas nécessaire et se heurte au fait que l'irlandais lui-même a la forme en *l* correspondante dans le mot *blicht* (par exemple *do soillsi 7 do blicht álainn* « ta lumière et ta belle splendeur » H. 2. 17, 110 a, ap. K. Meyer *Contrib.*, p. 229). Tout au plus pourrait-on admettre qu'un ancien *blicht* fût devenu *bricht* sous l'influence de l'anglais. Mais l'existence du gallois *berth* rend cette hypothèse inutile. Aussi bien la racine **bb(e)reg-* a-t-elle fourni au celtique quelques autres mots (v. J. Loth, ci-dessus, p. 361).

La forme radicale **bb(e)leg-* existe encore en irlandais dans le nom de la prunelle de l'œil, *mac imlissen*. Ce nom est attesté dans le manuscrit de Milan, 39 c 3 : *amal in macc n-imblissen* gl. ut pupillam oculi, et 39 c 6 : *hua-macc imblissen* gl. a pupilla. On le rencontre à plusieurs reprises dans des

textes du moyen-irlandais : *tri maic imlissen cehtar a dá súla* L. U. 54 b 8; *ar bátar secht maic imlesain ina rigrosc*, L. U. 121 b 25; *secht meic imleasan batar isin rigrosc Conculaind*, Y. B. L. 39 a 25; *secht maic imlessan cehtar a dá rigrosc iarum 7 secht nġemma de ruthin ruisc foleith cech mac imlesan dib*, L. L. 68 a 3; *in mac imlesen*, L. U. 45 a 31; *cosin sechtmad mac imlessan na bénsúla*, L. U. 87 a 26; etc. Dans cette locution, *imblissen*, *imlesen* est le génitif d'un substantif signifiant « vision, vue, œil ». Ce substantif apparaît isolément dans la phrase *for lár a dá imlisen (imlissean)* L. U. 55 b 36 (T. B. C. l. 60 éd. Strachan-O' Keeffe) et 106 b 23 (Fl. Br., § 51). Il a la même valeur que *imcaissiu*, qui du sens abstrait de « vision » a passé au sens concret de « regard, œil » : *ho imcaisin dá* « de la vision de Dieu » Ml. 28 b 3 (cf. 36 a 15, 81 d 3); *imcaisiu* « regard » dans T. B. C., ll. 5482 et 5609 éd. Windisch; *ar lár a dá imcaisne* (avec changement de flexion), L. L. 56 a 32 (T. B. C. l. 260 éd. Windisch), *cehtar a dimcaisen* (lire *a da imcaisen*), L. U. 122 b 16 (= *a dá imcassen*, Z. f. Celt. Phil., III, 233, l. 8). Le fait que *imlissean* dans L. U. 55 b 36 correspond à *imcaisne* dans L. L. 56 a 32 montre que les deux mots sont équivalents. Or *imcaissiu* (gl. specimen, Sg. 54 a 6) est un nom d'action tiré de la racine qui signifie « voir » (*adcti* « je vois », *imm-an-accai* « qu'il considère », etc. Pedersen, Vgl. Gr., II, 488); et *imblissiu* a été visiblement créé sur le même modèle. C'est aussi un nom d'action, tiré d'une racine qui n'a pas, il est vrai, fourni de verbe au celtique, mais qui se retrouve dans le grec $\phi\lambda\acute{\epsilon}\gamma\omega$ et l'allemand *blicken*. Le mot *imblissiu* est formé avec le préverbe *im-* d'un thème **bhleg-s-* ou **bhlg-s-*. La sifflante finale du thème peut s'expliquer par la nuance désidérative qui s'attache à la signification du mot; cf. lat. *uĩsō* (anc. *uĩssō*, Pl. Pseud. 1063); on la retrouve d'ailleurs dans le substantif latin *fulgur* (et *fulgor*) qui serait au verbe **bhlg-s-ō* ce que gr. $(\text{F})\epsilon\iota\delta\omicron\varsigma$ est à *uĩssō*. Mais l'action analogique de *imcaissiu* pourrait suffire à expliquer la formation de *-blissiu* ¹.

1. Pour la valeur particulière du mot *mac* dans la locution *mac imblissen*, cf. Kuno Meyer, *Miscellanea Hibernica*, University of Illinois Studies, 1916, p. 582, et L. Chr. Stern, Z. f. cell. Phil., IV, 185.

Il est à noter que la racine en question ne s'applique à l'éclat du regard et à la lumière de la vue qu'en germanique et en celtique.

Dans des textes plus récents, *mac imlisen* est parfois écrit *mac inrisen* ou *imresan*. Est-ce le résultat d'une étymologie populaire, qui a fait rattacher le mot à la famille du verbe *imbresnaim* « je m'oppose, je fais obstacle » ? Ou bien faut-il admettre que la double forme radicale **bh(e)reg-* **bh(e)leg-* s'est perpétuée en irlandais jusque dans ce dérivé ? C'est ce qui est malaisé à décider.

3. — UNE DES EXPRESSIONS DE L'IDÉE DE « MOURIR » EN CELTIQUE.

M. Pedersen (*Vgl. Gramm.* II, 459) a expliqué le verbe irlandais *atbaill* « il meurt » comme un composé, dans lequel le préverbe (**ess-*) serait suivi du pronom infixé de la 3^e pers. neutre. Le sens serait : « il le rejette », entendez « le souffle vital, l'âme ».

L'explication se justifie par les nombreux cas où le pronom infixé s'emploie en irlandais avec une valeur explétive pour représenter un régime suggéré par le sens du verbe (cf. Pedersen, *ibid.*, II, 142 et *K. Z.* XXXV, 406 et 416). Mais on peut l'appuyer aussi par la comparaison d'un idiotisme irlandais qui consiste à donner comme sujet au verbe *atbaill* le substantif pluriel *béoil* « les lèvres ». Ainsi dans les exemples suivants : *inn ingen tra, olsé, atbéluit a béoil side immárach* « la jeune fille, dit-il, elle mourra demain » (*Z. C. Ph.*, IV, 41, 10 = *R. Celt.* XXIV, 149, 17) ; *tuígu dia toínges mo thuait, atbélat do béoil* « je jure le Dieu que jure mon peuple, tu mourras » (*Z. C. Ph.*, IV, 43, 13 = *R. Celt.* XXIV, 150-151). Ces deux phrases sont tirées de la *Táin bó Fraich*, un des plus vieux récits du cycle épique (Thurneysen, *die irische Helden- und Königsage*, p. 285). Il s'agit d'une formule solennelle, comme le montre l'allitération : cette formule conserve sans doute le tour ancien d'où le verbe *atbaill* « il meurt » est sorti. Si l'on rencontre *adbaill* c'est sous l'influence de *adbath* « il

est mort » (préverbe *ad-); l'inverse d'ailleurs s'est produit, car de bonne heure *adbath* est passé à *atbath* (v. Pedersen, *Vgl. Gr.* II, 458).

En gallois le verbe correspondant est *aballu* « périr » de *ad-ball- (J. Morris-Jones, *Taliesin*, p. 155) : *aballaw* « je mourrai » B. T. 70, 4 Ev., *yn aballu rac newyn* « à mourir de faim » R. B. II, 197, 9. Mais il se présente aussi sous la forme du simple *ballu*; une série de strophes du Book of Taliesin commencent par *yny valwyf* « jusqu'à ce que je meure » (57, 11; 58, 10; 59, 4; 60, 5 et 25; 62, 14; 65, 22 Ev.). D'autre part, il existe en gallois un verbe *adfeilio* « mourir, passer, s'user » qui ne peut être séparé du précédent et remonte sans doute à *ate-bal ou *ate-bel- (J. Loth, *R. Celt.*, XXXVIII, 61); on en a la 3^e pers. sg. sous la forme *adweil* dans un passage du Black Book of Carmarthen : *kadarn bugeil crist nid adweil y teilygdawd* « le vaillant pasteur Christ, sa dignité ne périt pas » (p. 41, 4 Ev.); cf. *atueiledic* « ruiné » (R. B. I, 250, 20) *adfeiliedig* « usé » (*ibid.*, 260, 14) et *atweillyauc* « épuisé » B. An. 15, 22 et 26, 4 Ev.

On est tenté de chercher dans ces verbes celtiques une racine signifiant « souffler », d'où « expirer ». En grec, le parfait $\chi\epsilon\chi\alpha\chi\alpha$ qu'Hésychius glose par $\tau\epsilon\theta\upsilon\gamma\gamma\alpha$ et dont on a chez Homère le participe $\chi\epsilon\chi\alpha\chi\alpha\tau\epsilon\alpha$ (ε 468, E 698) se rattache à un verbe signifiant « souffler » (Boisacq, *Dict. étym.*, p. 429). En latin, *expirāre animam* ou *auram* est devenu *expirāre* tout court au sens de « mourir ». Les mots irl. *atbaill* gall. *aballu*, *adfeilio* pourraient se rattacher au latin *efflāre*, qui avec ou sans *animam* (ou *uitam*), s'emploie au sens de mourir : *quandō animam ceflāuit* « quand un homme est mort » (Plaute, *Pers.* 638), *sī auferēs puerum, ā milite omnis tum mihi spēs animam ceflāuerit* « si tu me retires l'enfant, tout l'espoir que j'avais du côté du militaire est mort » (Plaute *Truc.* 876), *atque ceflāuit anhelō pectore in... nūbila uitam* (Sil. XVII, 557). Cicéron emploie *efflāre* absolument en parlant d'un serpent (*de Duu.* I, 47; cf. *le serpent rendit l'âme* de La Fontaine). La forme radicale **bhlā-* du latin *flāre* admet une alternance **bhelā-* (**bhel-*), que M. Bartholomae a constatée en iranien (*I. F.* I, 178) et qui permet d'expliquer sans peine la forme *ball-* du celtique comme issue d'un ancien **bhl-n^e/o-*.

Toutefois, M. Pedersen rattache irl. *atbaill*, gall. *aballu* à la racine du grec βάλλω « je jette » ; il propose de partir de **g^wln^e/o-* avec le traitement *al* de **l* attesté dans certains cas en celtique comme en latin (Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 44 et Sommer, *Hdb.* 2^e éd., p. 54), notamment quand la racine est anciennement dissyllabique ; or à en juger par βέλεμενον, βλητός et par l'aoriste βλήτω, la racine qui a donné en grec βάλλω était d'un type **g^welə-*.

Le tour *atballat ind béoil* « les livres l'expirent (le souffle) » suppose au verbe simple le sens de « souffler » aussi bien que de « lancer ». Il faut donc avouer que les deux racines **obhelə-* et **g^welə-* conviennent également bien à l'expliquer. Mais l'existence d'une racine indo-européenne **g^wel* (ou **g^welə-* ?) au sens de « mourir » est prouvée par le latin ; cette racine est peut-être identique à **g^welə-* « jeter » ; le passage d'un sens à l'autre se serait fait en indo-européen par l'intermédiaire de « rejeter (le souffle) », « expirer ». Festus conserve la vieille forme *uallēssit* qu'il traduit par « perierit » (Paul. Fest. p. 577 Th.) ; le radical *uall-* peut sortir de **g^wal-n-*. Il est possible que ce même radical se conserve dans la forme des bas temps *gallit* « pērit » relevée par Lœwe dans son *Prodromus*, p. 352 et enregistrée dans le *Corp. Gloss. Lat.*, t. VI, p. 482 (cf. Ott, *N. Jahrb.*, t. CXVII, 1878) ; il faudrait seulement admettre le passage de *u-* à *g-* attesté en français par les mots *gué* (de *uadum*), *guêpe* (de *uespa*), *guéret* (de *ueruactum*) sur le modèle des emprunts germaniques *garder*, *guérir*, *guerre*, *guerpir*, *guise*, etc. (Lindsay-Nohl, p. 58).

La racine **g^wel(ə)* « mourir » n'est pas limitée au celtique et à l'italique. Comme l'a indiqué M. Pedersen (*l. c.*, II, 450), le vieil anglais *cwelan* « mourir » s'y rattache aussi. On peut aller plus loin encore. Dans une communication privée M. J. Loth fait remarquer que le verbe gallois *pallu* attesté au moyen âge avec lesens de « défaillir, tomber en faiblesse » (v. R. B., I, 9 l. 15 et 16, 49 l. 6, etc.) se rencontre plus anciennement avec le sens de « mourir » : *paurb pan ry dyngir yt ball* « chacun meurt quand son destin est fixé » (B. A. 26, 12 Ev. et R. B. Poet. 235, 23). L'affaiblissement sémantique de « mourir » à « défaillir » se rencontre en bien d'autres

langues. Le français *mourir* en est lui-même un exemple puisqu'on dit *mourir de fatigue*, *mourir de faim* au sens de « être fatigué ou affamé », *mourir de rire* etc. (ou encore *la voix meurt*, *le jour meurt*). Le participe $\mu\epsilon\mu\omicron\tau\omicron\upsilon\omega\varsigma$ qui signifie « mourant » chez Homère (v. ci-dessus) est appliqué par Oppien (Hal. III, 113) à des membres « épuisés », $\mu\epsilon\mu\omicron\tau\omicron\upsilon\delta\omicron\tau\alpha\ \gamma\upsilon\iota\alpha$. On aurait donc en celtique une double racine **g^wel-* et **q^wel-* pour exprimer l'idée de mourir. A cette dernière M. J. Loth rattache le substantif irlandais *cel* « mort », dont il appuie son explication de *pullu*.

L'alternance d'une sourde et d'une sonore à l'initiale des racines n'est pas un fait fréquent ; mais il y en a quelques exemples sûrs. Parfois l'alternance est du type *sourde : sonore aspirée*. Elle se produit notamment à la fois au commencement et à la fin de la racine : c'est ainsi qu'on remonte à la fois **kap-* et **ghabb-* « prendre », **ket-* et **ghed-* « saisir » (cf. Vendryes M. S. L., XVIII, 310). En dehors de cette circonstance, l'alternance n'atteint guère que des mots exposés par leur sens à des altérations spéciales. Ainsi l'idée de courir et conséquemment le nom du pied présentent une alternance de ce genre dans l'opposition de **dhbregh-* (gr. $\tau\rho\epsilon\gamma\omega$ etc.) et de **treg(b)-* (gaul. *uer-tragus*, irl. *traig* « pied ») ; l'idée de reculer, de céder du terrain dans l'opposition de **kad-* (gr. $\kappa\acute{\alpha}\delta\omega$, $\mu\epsilon\mu\omicron\tau\omicron\upsilon\delta\omicron\tau\omicron\varsigma$) et de **ghad-* (gr. $\gamma\acute{\alpha}\zeta\omega$; cf. Boisacq, *Dict. étym.*, p. 446). On observe la même alternance dans des noms d'animaux ou de parties du corps : pour le « bouc » **kapro-* (lat. *caper*) et **gabro-* (irl. *gabor*, gaul. *Gabro-sentum*) ; pour le « cœur » **krd-* (gr. $\kappa\acute{\alpha}\rho\varsigma$, irl. *críde* etc.) et **ghrd-* (skr. *hṛd-*) ; pour la « tête » **kep-* (skr. *kapālam*, lat. *caput*, v. isl. *hofod*) et **ghebb-* (gr. $\mu\epsilon\mu\omicron\tau\omicron\upsilon\beta\eta$, v. h. all. *gebal*). Enfin, les adjectifs de couleur offrent à la fois une série **pel-* (gr. $\pi\epsilon\lambda\iota\delta\epsilon\varsigma$, skr. *palitāh*), **bel-* (gr. $\beta\epsilon\lambda\iota\delta\epsilon\varsigma$), **bhel-* (gr. $\beta\epsilon\lambda\iota\delta\epsilon\varsigma$) et une série **kel-* (skr. *karkah*, gr. $\kappa\alpha\lambda\iota\delta\epsilon\varsigma$ etc.), **gel-* (lat. *giluos* etc.), **ghel-* (lat. *beluos* v. h. all. *gelo*, etc.) et *g^whel-* (lat. *fuluos*, etc.) ; cf. P. Persson, *Beitrag zur indogermanischen Wortforschung*, p. 180 et 170-171. Il n'est pas surprenant que l'idée de la mort ait causé des accidents spéciaux dans une racine qui la désignait.

4. — LE NOM DE L'HOMME EN CELTIQUE.

L'étymologie de l'irlandais *duine* « homme » (gall. *dyn*, bret. *den*) soulève quelques difficultés sur lesquelles l'accord n'est pas établi entre les linguistes. L'idée la plus naturelle est de rattacher *duine* au mot *dú*, qui signifie généralement « endroit, place », mais plus anciennement « terre », comme dans l'exemple suivant, que cite K. Meyer (*Miscellanea Hibernica*, University of Illinois Studies, 1916, p. 578) :

a ben ucut, ná fer mol
frisín marb dochúaid do don

« ô femme là-bas, ne donne pas de louange
à ce mort qui est allé en terre »,

Il faudrait donc voir dans le couple *dú duine* l'équivalent de ce que présentent à la fois le grec dans $\gamma\theta\acute{\omega}\nu$ $\gamma\theta\acute{\omega}\nu\iota\epsilon\zeta$ et le sanskrit dans *kṣāḥ kṣāmyaḥ*. Le mot *dú* a en vieil-irlandais au génitif une forme *don* (K. Meyer, *loc. cit.*), à l'accusatif également une forme *don* (Ml. 35 c 1, 111 b 23, 131 b 2, Tur. 99) à côté de formes semblables au nominatif *isindúu* Wb. 27 b 7, *cach dú* Ml. 27 c 10, *cia dú* Ml. 40 c 7 (peut-être restes d'anciens locatifs ?) ; et de cette flexion s'est tiré en moyen-irlandais un substantif *don*, glosé par *terra* ou *talam* « terre » (*Arch. f. celt. Lexic.* I, 294). L'irlandais *duine* signifierait proprement le « terrestre », comme le latin *homō* et le gotique *guma*, qui appartiennent d'ailleurs tous deux à cette même famille.

Le consonantisme initial ne saurait faire difficulté, puisque l'exemple de l'irlandais *in-dé* « hier », gall. *doe*, « id. » en face de gr. $\gamma\theta\acute{\epsilon}\zeta$ montre que le traitement celtique du groupe **gdh-* est précisément un *d-* (cf. Meillet *Mém. Soc. Lingu.*, IX, 373, n. 1 et XI, 317). La difficulté vient de la nasale intérieure : *duine* de **donyo-* suppose une *n* ancienne, car un primitif **domyo-* eût donné **dume* (cf. *ume* gall. *efydd* « cuivre » de **omyo-* ; *láime* .i. *buail* « hache » de **lāmyā-* ; etc.). M. Pedersen, qui, à la suite de Bugge (*Arkiv f. nord. fil.*,

V, 129), soutient le rapprochement *duine* $\chi\theta\acute{\epsilon}\nu\iota\varsigma$ *ksámyah* (Vgl. *Gramm.*, I, 89 et 166), a cru pouvoir écarter la difficulté phonétique en supposent un traitement différent de la nasale *m* devant *y* et devant *i* : c'est seulement devant *i* voyelle que l'*m* subsisterait, devant *y* au contraire elle passerait à *n*. C'est là une hypothèse que les exemples cités plus haut contredisent. Le latin est seul parmi les langues occidentales à présenter le changement de *m* en *n* devant *i* : *laniāre. lanista* (cf. v. sl. *lomiti* « briser »), *quoniam, ueniō* (cf. got. *qiman*); *lamia (lamiūm)* sont des emprunts au grec ; les mots *grāmiaie* « chassie » et *gumia* « goinfre » s'expliquent, le premier par la réduction d'un ancien groupe *mm* (cf. *grammōsus* « chassieux » Walde, *Etym. Wtb.*, 2^e éd., p. 351), le second par le fait d'un emprunt dialectal (ombr. *gomia* « grauidas »). Le passage de *m* à *n* n'est donc pas panitalique. Les exemples cités plus haut montrent qu'il n'est pas celtique. Aussi certains linguistes seraient-ils disposés à préférer à l'étymologie si séduisante de M. Pedersen, celle beaucoup plus compliquée qu'à proposée Brugmann pour le mot *duine* dans la *Z. f. Celt. Phil.*, III, 595.

Il paraît cependant difficile de renoncer au rapprochement *duine* $\chi\theta\acute{\epsilon}\nu\iota\varsigma$ *ksámyah*. D'abord le parallélisme *dū don* : $\chi\theta\acute{\omega}\nu$ $\chi\theta\acute{\epsilon}\nu\iota\varsigma$ est d'une rigueur frappante. En outre, certains emplois du mot *duine* en composition prouvent que ce mot avait un lien sémantique étroit avec l'idée de la terre. Dans une formule de serment (on sait combien en général les formules de ce genre se maintiennent longtemps intactes et par suite conservent de tours et d'emplois archaïques), on lit : *for dunignuis in talman* L. L. 102 a 47 (*Táin bo Cualnge*, l. 5975). En traduisant par « auf das Menschenantlitz der Erde » (Windisch) ou « sur la figure des hommes qui peuplent la terre » (d'Arbois de Jubainville), on n'obtient qu'un sens bizarre et qui détonne. Le sens est manifestement : « sur la face terrestre de la terre » avec une redondance d'expression qui est bien dans le ton emphatique et solennel des serments. La formule tout entière est du même ton : « Tant que le firmament ne tombera pas avec ses pluies d'étoiles sur la face terrestre de la terre, tant que l'Océan sillonné de vagues bleues ne s'étendra pas sur le front chevelu du monde, tant que la terre ne se fendra pas, nous

ne reculerons pas, etc. »¹. On trouve la même locution *bar dunegnuis in talman* (L. L. 95 b 25, T. B. C., l. 5027) dans un autre passage de ton poétique et d'allure redondante, et ailleurs encore *bar dunadgnuiss in talman* (L. L. 94 a 19, T. B. C., l. 4754). Tout cela semble établir un rapport direct entre *duine* et *dú*, et la famille du grec $\gamma\theta\acute{\omega}\nu$.

Pour rendre compte du traitement exceptionnel de la nasale intérieure de *duine*, plusieurs possibilités sont à considérer. Tout d'abord, il n'est pas sûr que l'explication qui vaut pour le grec $\gamma\theta\acute{\epsilon}\nu\iota\varsigma$ ne puisse s'appliquer à l'irlandais. Sans doute, $\gamma\theta\acute{\omega}\nu$ lui-même n'est pas ancien et doit sa nasale aux cas obliques : * $\gamma\theta\acute{\omega}\nu$, d'après * $\gamma\theta\epsilon\nu\acute{\epsilon}\varsigma$, d'où $\gamma\theta\acute{\omega}\nu$ et ultérieurement $\gamma\theta\epsilon\nu\acute{\epsilon}\varsigma$ d'après $\gamma\theta\acute{\omega}\nu$. Mais les mêmes réactions analogiques ont pu se produire en celtique, où rien n'empêche d'expliquer *dú* comme issu de **dōm*, la loi d'abrègement des finales en *m* étant sans doute inopérante en un monosyllabe. Il y avait d'ailleurs un autre cas que le nominatif à pouvoir jouer aussi bien en grec qu'en celtique ; c'est le locatif, où un ancien **gdhom* ou **gdhem* sans désinence avait des chances dans un mot de cette signification d'être fréquemment employé et pouvait ainsi servir de point de départ à un fait d'analogie. L'action combinée du nominatif et du locatif expliquerait l'*n* de *duine* comme celle de $\gamma\theta\acute{\epsilon}\nu\iota\varsigma$.

Mais il y a autre chose à considérer. Les origines de cette famille de mots deviennent moins claires encore lorsqu'on fait entrer en ligne de compte la forme *doen* et le pluriel *dóini*. On sait que ce pluriel, qui signifie « les hommes », a pris place dans la flexion de *duine*, où il est parfois remplacé par le collectif *lucht*. L'irlandais oppose *duine* à *dóini* (*lucht*) comme le gallois *dyn* à *tut*, l'anglais *man* à *people*, l'allemand *Mensch* à *Leute* (anc. singulier *liut* « peuple »), le français *homme* à *gens* (anc. singulier *geñt*), le lituanien *žmogūs* à *žmonės*

1. Ces formules sont fort anciennes chez les Celtes. D'Arbois de Jubainville en a rapproché la réponse des Celtes de l'Adriatique à Alexandre (*Cours de Litt. Celt.*, t. VII, p. 19-25 ; cf. Dottin, *Manuel*, 2^e éd., p. 252). La locution irlandaise *cein bes muir in Eirinn* (cf. en gallois *tra mor yu fur i'r bur hoff bau*) s'éclaire de comparaisons avec les mythes hindous et germaniques (v. Wh. Stokes, *Lismore Lives*, p. xxxviii).

(anc. singulier féminin collectif ; v. Fränkel, *Mém. Soc. Lingu.*, XIX, p. 22). Le singulier *dóen* est fort rare. K. Meyer en a découvert naguère un exemple dans la vieille poésie irlandaise (*arddu déib doen* « homme plus haut que les dieux » Rawl. 502, 118 a 20 ; L. L. 377 b), v. *Ueber die älteste irische Dichtung*, II, p. 23. Un verbe *dóenaim* « je soumetts » a été tiré de *doen* au sens de « vassal » : *dagrīga domuin doensius* « les bons roi du monde, il les a soumis », *ibid.*, p. 40, str. 13. Le dérivé *doinacht*, *doenacht* « humanité » est bien connu.

Comme l'a signalé M. Pedersen, *Vgl. Gr.* I, 89 (cf. II, 660) ¹, la diphtongue *oi* de *doen*, *dóini* paraît se retrouver en latin dans le vocalisme radical de l'adjectif *hūmānus*. Les hypothèses très compliquées de M. Brugmann (*Indog. Forsch.*, XVII, 146) pour expliquer *hūmānus* comme un mot indépendant de *homō* sont difficiles à admettre. Le pluriel irlandais suppose un thème **gdhoi-m-* doublet de **gdhe-m-* **gdho-m-* ; on peut étendre l'hypothèse au latin.

Tout cela jette un jour sur la formation du nom de la terre en indo-européen. Il existe en effet une racine **k̑pei-* dans skr. *k̑ṣēti k̑ṣiyāti* « il habite », gr. *κτιζω*, rhod. *κτινω̄* « division du sol, propriété » (van Herwerden, *Lexic. graec. suppl. et dial.*, p. 475-476) qui a un doublet **kei-* dans skr. *çēte* gr. *κείττι* « il est couché ». Une alternance toute parallèle existe dans le consonantisme initial du thème du nom de la « terre », *k̑śāh* *χθών*, qui a un doublet en **gh-* dans *χθυμί*, lat. *humus*, lit. *žemė*. On a signalé ci-dessus (p. 436) plusieurs exemples de l'alternance sourde : sonore aspirée à l'initiale de certains mots indo-européens. Il y a quelque vraisemblance à supposer que les deux racines **gdhem-*, **ghem-* et **k̑pei-*, **kei-* seraient toutes deux issues d'une souche commune : le sens en effet autorise cette supposition. Dès lors, si complète qu'ait été la séparation des deux racines dans l'histoire des diverses langues, on peut admettre qu'il y ait entre elles à l'origine quelques flottements. Il est singulièrement tentant de faire état du rhodien *κτινω̄* pour expliquer à la fois le vocalisme

1. Je ne connais que par la citation de M. Pedersen l'article de M. Johansson dans les *Xenia Lideniana*, p. 116-126.

étrange de *dôini* et peut-être aussi l'*n* intérieure. Ces faits en tout cas laissent entrevoir certaines confusions possibles entre racines voisines, qui justifieraient les détails aberrants dans la formation des mots étudiés ici. Vouloir préciser davantage l'hypothèse serait de la fantaisie glottogonique. Il suffisait d'indiquer que l'étymologie du mot *duine dôini* comporte des complications nombreuses dont il est tout juste permis de soupçonner le mystère, mais qui pourraient expliquer les difficultés de certains traitements phonétiques. Cela n'est pas pour surprendre dans un mot qui est parmi les plus anciens de nos langues et qui était exposé du fait de sa signification à tous les accidents qui peuvent atteindre le vocabulaire.

J. VENDRYES.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire. I. Morgan WATKIN, The French literary Influence in mediæval Wales. — II. A. BLANCHET, L'édifice antique de Langon. — III. J. R. DUDLYKE, I. G. HUGHES, D. L. MORRIS et I. C. PEATE, Gyda'r Wawr (braslun o hanes Gymru'r oesoedd cyntefig). — IV. F. DUINE, Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne. — V. F. DUINE, Catalogne des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XIII^e siècle. — VI. Henry LEWIS, Manuel de moyen breton. — VII. Alf SOMMERFELT, Le breton parlé à St-Pol de Léon.

I

Morgan WATKIN. *The French literary influence in mediæval Wales.*
Tirage à part des *Transactions of the Honourable Society of Cymrodorion* (Session 1919-1920). 81 p. 8^o.

M. Morgan Watkin, ancien étudiant en Sorbonne et au Collège de France, a une connaissance étendue de la littérature française du moyen âge, et c'est assurément une bonne fortune pour l'University College de Cardiff que de l'avoir comme professeur de français. Son travail est neuf, très documenté surtout du côté français; il témoigne de sérieuses qualités, mais il est de valeur inégale. Il sera lu avec profit par tous ceux qu'intéressent les relations littéraires et sociales entre la France et les Iles Britanniques, en particulier par les romanistes. Ceux-ci toutefois feront prudemment de n'accepter les identifications de mots gallois avec des mots français dans le chapitre des emprunts que sous bénéfice d'inventaire.

On admet qu'il y a eu en Galles, au XIII^e siècle, une véritable renaissance littéraire. Stephens en voit le point de départ dans des influences irlandaises et bretonnes : les premières auraient pénétré en Galles avec le roi Gruffydd ap Cynan, d'origine irlandaise

par sa mère et soutenu par les Irlandais dans le cours de sa vie aventureuse ¹; les autres seraient dues à un roi du sud-Galles Rhys ab Tewdwr ² qui aurait rapporté de son exil en Bretagne d'antiques traditions et de nouvelles inspirations brittoniques.

Suivant Alfred Nutt il y aurait à tenir compte d'une part de l'influence de la renaissance irlandaise au cours du XI^e siècle; de l'autre du contact intense et continu de la société galloise avec la culture littéraire et sociale des Normands (comprenez par là les Français). Son opinion ne doit être mentionnée que pour mémoire: en ce qui concerne la littérature galloise elle est dépourvue d'autorité, car il n'a pu en connaître que ce qui en avait été traduit, c'est-à-dire une partie de la littérature en prose; la poésie, c'est-à-dire l'essence même de cette littérature, lui était fermée ³.

J. E. Lloyd dans sa remarquable *History of Wales*, p. 523 et suiv., voit dans la renaissance galloise un résultat direct de l'esprit national affermi et exalté par la grande et victorieuse insurrection de 1130-1140.

Morgan Watkin, comme je l'ai fait moi-même, n'attribue guère d'importance aux influences irlandaises. Les relations avec l'Irlande ne datent pas de Gruffydd ap Cynan; elles ont toujours existé tantôt amicales, tantôt hostiles. Tout au plus peut-on supposer que sous l'influence de Gruffydd ap Cynan certains épisodes des *sagas* irlandaises ont été connus des lettrés gallois: il y en a quelques traces dans les *mabinogion*; le poème sur *Corroi map Dayre*, tué trahitamment par Cocholyn (Cúchulinn) en est l'exemple le plus sûr ⁴. Quant aux traditions communes et aux nombreuses affinités qu'on peut relever dans les littératures gaéliques et brittoniques, elles remontent à l'unité celtique plutôt qu'à des emprunts d'un groupe à l'autre.

Morgan Watkin est aussi d'avis qu'il est fort exagéré de voir dans de prétendues traditions bretonnes rapportées d'exil par Rhys ab Tewdwr une *des deux principales forces motrices* du mouvement de renaissance en question. Sur ce point il a pleinement raison; non seulement il n'y en a aucune preuve, mais c'est absolument invrai-

1. Il est mort vers 1137. Il y a une élégie sur sa mort dans la *Myv. Arch. of Wales*, p. 140.

2. Tué dans une bataille contre les Normands vers 1093.

3. Alfred Nutt était doué d'un esprit original et pénétrant et je ne songe nullement à rabaisser son très réel mérite. On lira toujours avec intérêt et profit ses études critiques touchant aux littératures celtiques.

4. *Book of Taliesin*, ap. Skene, *Four anc. Books of Wales* II, 198.

semblable. Rhys a sûrement trouvé en Bretagne des traditions communes parmi lesquelles on peut citer les traditions dites arthuriennes, la légende de Tristan et bien d'autres dont nous avons l'écho dans Marie de France. Mais vers la fin du XI^e siècle, l'aristocratie bretonne avec laquelle il a été en contact, résidant déjà en grande partie, au moins l'aristocratie princière, en territoire de langue française, était sous l'influence dominante de la culture française. Je n'insiste pas sur ce point me contentant de renvoyer à mon travail sur : *Les langues romane et bretonne en Armorique*. Les Bretons qui formaient près d'un tiers de l'armée de Guillaume le Conquérant et prirent une si grande part à la conquête, étaient en majorité de culture sinon de langue française. On les trouve établis dans la région d'York, dans le Nord, dans le Devon; en général dans le Sud-Ouest. Quelques-uns prirent pied dans le pays de Galles. On peut citer entre autres Wihenoc dit *de Monemuta* qui devint vers 1075 gouverneur de Monmouth, et légua ses pouvoirs à son neveu William fitz Badéron, souche des lords de Monmouth. Wihenoc était un hobereau de La Boussac, près de Dol.

Morgan Watkin repousse aussi l'idée de Lloyd, que le réveil littéraire serait dû à un réveil national, pour deux raisons : l'influence française aurait commencé à s'exercer à la fin du XI^e siècle, avant l'insurrection; de plus les *qualités littéraires des Gallois auraient pu difficilement se manifester en des temps si troublés*. Le commencement de l'influence française, il le voit dans les modifications de l'orthographe; on peut l'admettre avec bon nombre de restrictions, sans qu'on soit en droit d'en tirer la moindre conséquence au point de vue littéraire. Quant aux guerres, loin d'entraver les manifestations de l'esprit national, elles ne pouvaient que les provoquer et les surexciter : il suffit de parcourir la production poétique galloise du XII^e et d'une bonne partie du XIII^e siècle pour s'en convaincre.

La thèse que soutient et développe Morgan Watkin, *c'est que la renaissance galloise à la fin du XI^e siècle et au commencement du XII^e est due par dessus tout à l'action de la France*.

Or, si on étudie la poésie galloise du XII^e siècle et de la première moitié du XIII^e, on n'y trouve, à part quelques mots empruntés très rares dans le strict lyrisme bardique, aucune espèce de trace d'influence française. La poésie du XII^e siècle continue la poésie des siècles précédents; aussi suis-je d'avis que Lloyd et Morgan Watkin sont fort injustes envers la littérature de leur pays en ne lui attribuant en quelque sorte aucune puissance avant l'insurrection de 1130. Le Gododin repose manifestement sur une

première composition du VII^e siècle, quoique celle que nous possédons ne puisse être antérieure au IX^e siècle. La version du *Gorchan Maelderw* porte de nombreuses traces irrécusables d'une composition en vieux-gallois. La première rédaction des Lois date sûrement du X^e siècle et témoigne d'une haute culture à la fois sociale et linguistique. Divers poèmes ¹ sûrement antérieurs au XII^e siècle sont des preuves indiscutables d'un génie littéraire et d'un art raffiné qui ne doivent rien à l'influence française. On peut même affirmer que la poésie française du XI^e au XIV^e siècle ne peut rien offrir qui leur soit comparable au point de vue lyrique. Je me contenterai de citer en dehors du Gododin le poème sur Gereint roi de Domnonée à la bataille de Llongporth; l'élégie de Cynddylan, celle d'Uryen ap Cynvarch dans le Livre Rouge; le poème de Llywarch Hen se lamentant sur sa vieillesse avec des retours sur sa jeunesse guerrière, certains poèmes authentiquement du XII^e siècle, de langue et de pure inspiration galloise, sont bien près, au pur point de vue lyrique, d'être des chefs-d'œuvre. Tout ce qu'on peut accorder, c'est qu'il semble qu'on écrive davantage au XII^e siècle. Il y a cependant de l'exagération de la part de Morgan Watkin à venir dire que la période antérieure à la conquête n'a livré à la postérité aucun manuscrit en gallois. Il oublie les deux petits poèmes à Juvencus, un fragment de comput sans parler des gloses. Ce qui est plus important d'ailleurs que la date des manuscrits, c'est la date des compositions où nous les trouvons.

Pour la prose du XII^e siècle, les Lois montrent peu de traces de l'influence française. On en rencontre dans certains *mabinogion* de pure provenance galloise, mais c'est superficiel. Kulhwch et Olwen reste un chef-d'œuvre dû au génie gallois. Le *Songe de Mawsen*, le *Songe de Rbonabwy* témoignent d'une imagination créatrice et d'un véritable art de la composition.

En réalité la littérature du XII^e siècle n'a rien d'une brusque éclosion. Elle est la continuation de celle des siècles précédents; les poètes appartiennent à la même école. quoique la métrique se modifie ou plutôt continue à évoluer.

C'est moins une renaissance qu'une période particulièrement brillante et féconde de la littérature galloise, à laquelle, en ce qui concerne la prose, l'influence française a, dans une certaine mesure, contribué.

En dehors des *mabinogion* du pure provenance galloise et de la littérature juridique, pour les autres œuvres en prose, la thèse

1. Il va sans dire que ces poèmes ont été rajeunis et en partie remaniés.

de Morgan Watkin reprend toute sa valeur. L'influence française s'y manifeste sans conteste et tend à devenir, dès le milieu du XII^e siècle, prépondérante.

Morgan Watkin fait preuves sur ce terrain d'une érudition étendue, et d'une remarquable perspicacité. Un autre point important reste acquis : c'est que l'influence française est surtout d'origine monastique et cléricale.

L'influence française a-t-elle été plus forte en Galles qu'en Angleterre, comme le veut l'auteur? Je le crois et Morgan Watkin en donne des preuves indéniables dans le domaine littéraire. La raison en est des plus claires. Les Français de la conquête n'avaient, en général, de la fin du XI^e au XIII^e siècle, que des rapports de maîtres à sujets avec les Anglais. Les deux éléments français et anglo-saxon ne se pénétraient pas. En Galles il n'en était pas de même. Les deux peuples étaient sur un pied d'égalité. Les Français traitaient les Gallois comme un peuple libre, entouré d'une sorte d'auréole d'antiquité. Les preuves en abondent. Les mariages entre les deux aristocraties ont, de bonne heure, été très fréquents.

Il y a un point faible dans l'œuvre remarquable, dans l'ensemble de Morgan Watkin : c'est la partie linguistique, celle qui traite des emprunts faits par le gallois au français. Les étymologies données, en général, ne supportent pas l'examen.

J'énumère les plus importantes aux yeux de l'auteur : les exposer sommairement, en général, c'est les réfuter.

Page 57, l'auteur corrige avec raison, je crois, le mot *chamse* (*White Book Mab.* I, p. 117) en *chainse* (cf. sur *chainse* J. Loth, *Mab.*² p. I, 216).

P. 58, L'auteur voit dans *rethkyr rethkyrr*, qui a le sens de *bauge* dans *Kulhwch* et *Olwen* un français-normand *recyt*, *recit* (= *receptum*) : *r* serait une mauvaise lecture pour *l*. Les *mabinogion* du L. Rouge donnent *relkirr* (*lwch*) avec deux *rr*. Le L. Noir, F.a.B. II, 21. 6, 25. 29 a *redcir* et *redkir*. Quelle que soit l'étymologie de ce terme, évidemment composé, il est sans doute d'origine indigène. L'auteur ne nous renseigne d'ailleurs nullement sur le sens du français *recit* (*retcit*, *redits*).

P. 59, *lloring* (*White book mab.*, col. 201). L'auteur change *lloring* en *llozing* qui devient *lozenge*, terme héraldique. C'est aussi arbitraire au point de vue de la forme que du sens. Il est faux que personne n'ait essayé d'expliquer *lloring* ; v. J. Loth. *Mab.*² II. 434 : *lloring*, cor de guerre.

P. 60. *sangnarwy*. L'auteur coupe arbitrairement le texte et voit dans ce mot le vieux-français *sang*, épée et dans *narwy*,

norrois. C'est au moins hasardé. En l'absence de toute autre explication, je me garderai de me prononcer.

Ibid., *gwydbet*, sing. *gwydbedyn*, gnat. La forme ordinaire, en gallois, est *gwibed* sg. *gwibedyn*. J'ai rétabli pour le cornique dans Beun. Mer. le mot correspondant *an webesyn* mal lu par Stokes. Le breton de Vannes a *huibet*, ailleurs *chouibet*. Il est donc invraisemblable qu'il y ait ici un emprunt au français. Quant à *gwydbet* un emprunt est encore plus impossible. On le trouve Book of Tal. F. a. B. II, 171. 6. L'auteur nous dit qu'il a vainement cherché un équivalent irlandais de ce mot ; je me demande sous quelle forme il espérait le trouver ? On remarquera que dans *gwydbet*, on a *i* bref (plutôt que *wy*) et dans *gwibet* un *i* long.

P. 61 *erchwys*, muet. Ce mot serait quelque chose comme l'anglo-français *enchace enchaus* !

Ibid., *yscavalwch*, *yscyvala* ; Ce serait le français *escevele*, *eschevele*, français moderne *échevelé*. Ni le sens ni la forme ne concordent ; pour le sens cf. J. Loth, *Mab.*², II. 194, 218.

P. 63, *yspardun*, éperon. Ce serait le v. fr. *esperon* avec *d* inorganique. C'est sûrement un emprunt mais on ne voit pas pourquoi il se serait glissé dans ce mot un *d* inorganique. *Yspardun* supposerait *esparдон*. L'auteur cite immédiatement après un certain nombre de mots qui seraient des emprunts français. Plusieurs sont des emprunts latins *paladyr*, *pedestric*, *yspeil*. D'autres comme *diskyr* sont des mots indigènes.

Ibid., *yscraff*, barque, serait une variante *d'esquif* ! Encore ici un *r* inorganique, qui, d'ailleurs serait insuffisant ; c'est un emprunt, mais non au français.

Ibid., *escor* dans *oed escor vympryder*, ce qui signifie non : il y a là une fin pour mes soucis, comme l'a traduit lady Guest et paraît le croire Morgan Watkin, mais : je serais débarrassé de mes soucis si... Ce mot serait *escoru* participe du verbe vieux-français *escorre*. J'ai cru rêver en lisant cette explication : s'il y a un mot bien gallois, c'est *escor* ! L. Rouge, F. a. B. II, 361, 18 :

Hir gnif heb escor lludet.

« Longue lutte (souffrance) sans se débarrasser de sa fatigue », c'est l'équivalent de *escor vym pryder* : *escor* de *-ex-cor. C'est si vrai qu'un des sens courants est : mettre bas, accoucher, et être délivré de (v. ci-dessus, p. 371).

P. 64 *layawc* (et aussi *taawc*), vilain, viendrait du vieux-français *tai*, boue. Si c'était un qualificatif ordinaire, ce serait soute-

nable ; mais il s'agit d'une classe bien définie de la société, qui a ses lois, ses droits, ses charges et dont le nom remonte évidemment à la plus ancienne rédaction des *Lois*. Quand l'influence française s'est fait sentir, il a été remplacé par le français *vilain* sous la forme *bilain*.

Ibid., *rwttter* serait le vieux-français *rute*, encore avec un *r* inorganique (cf. J. Loth, *Mab.* 2, I, 167). Il va sans dire que c'est un emprunt mais non à *rute*.

Ni *lliny*n, ni *maglu*, ni *myrweir* ne sont des emprunts français ; non plus que *rynoriau* qui doit être lu *ryuoriau* (J. Loth, *Mab.* 2, I, 394).

P. 65, *rychtir* serait une déformation du vieux-français *richete*, domaine (*rychtir* est composé de *rych*, sillon, et de *tir*, terre). O. Pughe traduit avec raison *rychdir* par *ridged land*, *arable land*, et aussi par *plane*.

Ibid., *cwmsallt* : ce serait le vieux-français *corselet*, anglais *corslet*, il me semble qu'on devrait au moins trouver des formes intermédiaires ou des variantes.

P. 66. Si *swrcot*, *bwckran*, *lattu*m sont français ; *dyle*, *ystovi*, *canawl*, *disgyryein* ne le sont pas. *Cablu* est un mot difficile ; si l'auteur s'était donné la peine de l'étudier, il aurait pu, par exemple, dans mes *Mots latins*, se rendre compte que s'il y a eu emprunt, c'est à une époque antérieure à la conquête : le vieux-breton *ceple* gl. reprehensibiliter. Il aurait fallu aussi ne pas se contenter d'avancer que *pestylat* et surtout *llesteiryau* sont des emprunts mais en apporter des preuves.

Ibid. *godeuawc* qui pourrait peut-être se lire *godeuawc* 1 devient *godenart* qui serait une variante du français *godendart* !

P. 67 *pwrgwin* a été, avec quelque vraisemblance, expliqué par *bwrgwyn*, de Bourgogne. Ce qui semble le confirmer, c'est la forme que cite l'auteur lui-même, *bwrkwin*, mal lu *bwrkwm* par William dans *Bown o Hamtwn*. Morgan Watkin le tire de *pourpoint*. Le contexte indique un adjectif.

P. 68 : *gweiling* viendrait de *jouelle* en y ajoutant *gein* : *jouelle* (*gein*), barre transversale placée horizontalement sur deux pieux perpendiculaires. Ce mot se trouve dans un texte dont la rédaction

1. A lire plutôt *godeuawc* : cf. Anc. L. II, 190 : *Kyrch godefawc* : le sens paraît être : attaque violente (qu'on est obligé de supporter) ; dans le même paragraphe, avec un sens analogue et plus de précision, en parlant de cette attaque ; *yr godef diwur*, la souffrance sans protection (*di-wur*, sans mur et métaphoriquement sans défense).

est sûrement antérieure à la conquête, dans le *Gorchau Kynvelyn*, L. Aneurin, *F. a B.* II, 94, 28 : *gweilging torch* ¹ *trychdrovyl*. Le sens n'est nullement celui de verge ; il semble qu'il s'agisse de bijoux. J'en connais deux autres exemples dont aucun n'est décisif (*Myv. Arch.* 143, 2 : 251, 1).

— *herwr* viendrait du français *err(e)or*, rôdeur. *Herwr* et *herw* sont tout ce qu'il y a de plus celtique, comme je l'ai prouvé (cf. J. Loth, *Mab.* 2, I, 201).

P. 69. *goer* serait une forme anglo-normande *coer* pour *co(u)-vert* : tissu d'invéraisemblances. Le sens est des plus clairs. En réponse à celui qui lui demande ce qu'il fait, le chevalier répond qu'il se tient *au frais* (*yn y goer*). *Goer* est composé du préfixe atténuatif *go-(uo)* et de *oer*, froid. Le mot est également adjectif, comme le français *frais*.

— *penyal* représenterait *peonel*, *peonaille*, troupe de gens de pied. L'auteur qui cite la traduction bien ancienne de Kuno Meyer dans son *Peredur* (*helm*) et celle de lady Guest dont le *merveilleux instinct a deviné juste* (concourse), aurait peut-être pu s'inquiéter de mon interprétation, qui l'eût sans doute rendu moins affirmatif (J. Loth, *Mab.* 2, II, 212, l. 14, trad. p. 78). Il y a loin encore de *concourse* à *peonaille* qui a, si mes souvenirs sont exacts, un sens péjoratif.

P. 70 : *ianghwr* viendrait de *jangliwr*, français *jongleur*, vantard. C'est possible, pour le sens, mais l'auteur n'apporte pas d'exemple de *jod* gallois rendant *j* français : on attendrait plutôt *sĭ-* : l'auteur cite *swiswrn* rendant *swjwrn*, exemple qui se retourne contre lui. Je songerais plutôt à une forme anglaise voisine de *yonker* (blanc-bec).

P. 71 : *eillt* représenterait le vieux-français *gelde*, *jelde*, paysan soumis à une sorte de conscription. Comment *jelde* peut donner *eillt*, l'auteur ne s'en embarrasse pas. Il n'est pas plus arrêté par la présence de ce mot dans le *Gododin*, dans le *Gorchau Maelderw* 2, dans toutes les rédactions des Lois ; par le fait qu'il représente une classe très particulière et bien indigène de la société galloise. J'ai traité de ce mot dans la *Revue celtique*, t. XXXIX, p. 64.

— *estyvos* est un emprunt français : je l'ai signalé dans la *Revue celtique*, t. XXXV, p. 444.

1. Il s'agit d'après le contexte du *twrch trwy*, et quelques vers plus loin, il est question de ses *ceinnyon*, joyaux. *Torch*, collier, torques, peut-être à corriger en *twrch*.

2. L. Aneur., 4-7 ; 85-15 ; 183, 2 bis (*eillth*).

— *crybdeil* (gallois moderne *crib-dail*), pillage, piller, enlever, serait le français *gripaille*, rapine. Le *b + d* n'a pas inquiété l'auteur. Il est évident que le premier terme est *crip*, *crib*, peigne, instrument à carder, le dérivé *cribin* indique bien l'évolution du sens de *crib-dail* : *cribin*, râteau, quelqu'un qui râtisse : *a grasping fellow* (S. Evans, *Welsh Dict.*). Cf. breton *cribin*, carde.

P. 72. *dimeï*, demi penny. Cette fois l'auteur est dans le vrai ; le mot est bien une forme anglo-normande de *demi*. *Keinbâvc* indique un cercle complet, comme je l'ai établi : **cantiācā*. Le *dimai* n'a été *rond* qu'à une époque tardive (prophétie de Merlin : *dimidium rotundum erit*).

— *ryghyll* (appariteur) viendrait de *ringaille*, quelqu'un qui accomplit certaines fonctions en rapport avec les forces armées. Je croirais plutôt à un dérivé de l'anglais *ring* : *to ring*, sonner.

— *breyr*, noble, serait le vieux-français, *pair*, *peir* ! C'est assurément une des plus fâcheuses et invraisemblables trouvailles de l'auteur, et une des moins excusables. Il n'y a guère de mot mieux connu ; je n'ai pas besoin d'abord de faire remarquer que *b* pour *p* est aussi fantaisiste que le fameux inorganique *r*. Ensuite *breyr* a eu longtemps deux syllabes ; il y en a des exemples, même chez Iolo Goch. On trouve le sing. *brebyr*, et le plur. *brehyryeïl* (L. Rouge, *F. a. B.*, II, 223. 27 ; 224, 3 ; 213, 14, 18). Le mot remonte à une racine *brig-* comme *brenhin* (*breenhin* ; v.-bret. *brientinion*, gl. ingenui).

Dayret, *olre*, *olreal* ¹, cités ensuite comme des emprunts au français sont des mots indigènes. Dans la poésie bardique, à *cyn-ganed* (allitération et rime) stricte, les mots empruntés sont rares. Ailleurs, les mots empruntés au XII^e siècle, ne sont pas en général, d'ordre intellectuel ni social. Il sont d'ordre matériel, portant sur des objets nouveaux, ou de forme inusitée, devenus à la mode.

Ce travail sur les emprunts au français est entièrement à supprimer ou à refaire. Je serais tenté de dire que c'est de la linguistique à la Ménage. L'auteur, de plus, est très insuffisamment documenté sur la lexicographie galloise. J'avoue n'avoir pu lire cette partie du travail de Morgan Watkin sans surprise et regret, et aussi, je dois le dire, sans un véritable agacement.

Le travail se termine par une bonne étude, basée sur la paléo-

1. De même pour *dispeilyaw*, *dreiglaw*, *goganu*, *'dilyssu*, *dyhed*, *ystarn*, cités p. 67-68.

graphie, sur la date ¹ du manuscrit du Black Book of Carmarthen, et par un appendice sur les *Cisterciens et le développement de la renaissance galloise*.

J. LOTH.

II

Adrien BLANCHET, membre de l'Institut : *L'édifice antique de LANGON* : 8 pages. Paris, 1921.

L'édifice antique connu sous le nom de *Temple de Langon* (commune de l'arrondissement de Redon, Ille-et-Vilaine) est un vieil édifice religieux, long de 11 m. 16 et large de 4 m. 32. Son origine et son affectation ont été l'objet de nombreuses discussions.

Un archéologue de mérite, Alfred Ramé y avait vu un monument funéraire, comprenant une *cella* dans l'abside, un tombeau dans la nef, et un autel dans l'intervalle (*note sur le monument gallo-romain de Langon*, dans *Revue arch.*, 1866, 1, p. 250-259 : fig. de la fresque, p. 252). Le *Temple de Langon* a été récemment l'objet d'un mémoire de MM. Léon Maître et Joseph Douillard, sous le titre de : *Langon et son temple de Vénus*, Bulletin Mon., 1920, p. 5 à 26, plan et 4 fig. Pour M. Léon Maître, la chapelle de Langon aurait été fondée au temps de Saint-Mélaine, évêque de Rennes, au VI^e siècle ; mais après sa mort, *ses prédications furent oubliées et le paganisme prit le dessus. C'est alors que le culte de Vénus fut installé à Langon et inspira la pensée de décorer l'intérieur de la chapelle de fresques agréables aux yeux des partisans de la déesse.*

Pour M. A. Blanchet, la chapelle de Langon est bien d'origine romaine ; l'abside avec sa fresque indique clairement une salle de bains de villa romaine. La description seule de l'édifice suffirait à justifier ces conclusions. Cette construction, dit M. A. Blanchet, est un petit appareil coupé, en cinq places, par trois cordons simples et deux doubles, qui sont constitués par des tuiles de couverture. Le plan est un rectangle complété, à une extrémité, par une abside, dont la voûte intérieure présente encore les restes d'une décoration intéressante. Sur un fond bleu-verdâtre se détachent de nombreux poissons dont le dos est coloré en brun-rouge et le ventre en bleu, avec une ligne médiane blanche. Au

1. C'est un recueil de poèmes de diverses époques ; la date de quelques-uns nous est connue. Il y en a un du début du XII^e s.

centre, une femme nue presque de grandeur naturelle, paraît à demi-couchée, avec la main gauche touchant sa chevelure, à sa gauche un petit Eros chevauche un monstre marin. Il est clair qu'on est en présence d'une Vénus Anadyomène ¹. Cette peinture murale est une composition normale, ordinaire pour une salle de villa romaine. M. Ramé en avait déjà rapproché la mosaïque de Jurançon ornée de poissons. M. A. Blanchet cite à ce sujet la mosaïque de Sainte-Colombe, près de Vienne, découverte depuis, en 1894, et représentant aussi la naissance de Vénus, avec cette déesse nue sur une conque et entourée de trois Eros et de deux dauphins. Ce sujet convenait bien à la décoration d'une salle de bains. M. A. Blanchet ajoute que de nombreuses villas gallo-romaines présentaient une abside à l'extrémité d'une ou plusieurs pièces. Il est naturel que les premiers apôtres de la Gaule romaine aient établi des sanctuaires chrétiens, peut-être des baptistères plutôt que des églises, dans des salles qui avaient de l'eau et contenaient une piscine convenant parfaitement à l'immersion, forme essentielle des baptêmes chrétiens, à l'origine.

Il me paraît probable que le *Locellus qui nominatur Lant-degon* donné par Louis le Débonnaire, à Conwoion, fondateur du monastère de Redon, et Bain, avec Bain même pour les besoins du monastère et ceux du culte, à la prière de Nominoe, désigne le *Temple de Langon* (Cart. de Redon, p. 355, an 854). *Locellus* indique un édifice religieux dans d'autres chartes du cartulaire, par exemple dans une charte de l'an 1105, p. 322.

J. LOTH.

III

Iben R. DUDLYKE, Jean HUGHES, David L. MORRIS, Iorwerth C. PEATE. *Gyda'r Wawr. braslun hanes Gymru'r Oesoedd cyntefig.* (Avec l'aube : Esquisse de l'histoire du Pays de Galles des temps primitifs). Wrexham, 1923.

Ce travail collectif s'est fait sous la direction de H. J. Fleure, D. Sc., professeur de géologie et d'ethnographie, à l'University College d'Aberystwyth.

1. La fresque est très altérée par l'humidité. Elle était recouverte autrefois par une peinture plus récente, probablement un sujet religieux dont le fond présentait des semis de fleurs rouges et jaunes. Selon M. Douillard, certains éléments décoratifs seraient du X ou XI^e siècle, d'autres du XII^e. La brochure de M. Blanchet donne une gravure de la fresque.

Il résulte d'une préface en *anglais* de M. Fleure que la part de C. Peate dans ce travail a été prépondérante. Les auteurs ont voulu, dit-il, taire justice d'une opinion trop répandue : à savoir qu'avant les Romains, le Pays de Galles était à l'état sauvage et ne méritait guère l'attention. Cette affirmation n'est qu'en partie vraie : les Gallois ont eu, bien au contraire, les oreilles rebattues de l'histoire et des *histoires* des anciens Celtes et Brittons avant aussi bien qu'après J. C. En revanche, la *préhistoire* y est ignorée, et c'est une lacune que les auteurs ont eu l'heureuse idée de combler. Leur travail sera, j'en suis convaincu, bien accueilli dans un pays où le peuple a un si vif désir de s'instruire.

Les divisions de l'ouvrage étaient tout indiquées ; après un court exposé géologique, il traite successivement des époques : paléolithique, néolithique, du bronze, du fer.

C'est un exposé clair, consciencieux, où on trouve l'essentiel, ce qui n'est pas un mince mérite dans un ouvrage de ce genre.

Il se termine par un chapitre sur les différents éléments ethnographiques dans le Pays de Galles.

Les auteurs y trouvent les différents types physiques conventionnels de l'anthropologie ethnographique. Le plus ancien serait le type paléolithique dit *aurignacien*. Je veux bien les en croire, mais ils ne m'en voudront pas de garder en pareille matière un certain scepticisme. Un type inattendu, au moins quant au nom qu'ils lui donnent, c'est celui du *Peuple des vases à boire* (*Pobl y diod-lestri*). On a trouvé, paraît-il, dans la zone de ces braves gens (de Corwen au delà de Bala) qui ne se distinguent pas le moins du monde par un goût immodéré pour les spiritueux, des squelettes avec des vases à boire d'un type bien connu de l'époque de transition du néolithique au bronze. D'où le nom qu'on leur donne, ou plutôt que les auteurs leur donnent, car je ne suppose que les gens de Corwen à Bala aient des connaissances si spéciales en archéologie, d'autant plus que ces vases, dits vases à boire, se retrouvent un peu partout en Angleterre. Ces gens dits des *vases à boire* sont, disent les auteurs, assez grands, avec des têtes rondes, des faces allongées, de *beaux fronts légèrement fuyants*, des membres forts. Je suppose qu'il s'agit des envahisseurs du début du métal dans lesquels j'ai vu les premiers Celtes des Iles Britanniques (cf. J. Loth, *La première apparition des Celtes dans l'île de Bretagne et en Gaule*. Revue Celtique 1922). Cependant, la description du type gallois est trop sommaire pour qu'on puisse songer à les identifier ; les traits caractéristiques, autant que permet d'en juger une description aussi vague, ne concordent pas exactement. C'est

que pour dégager nettement un type physique, il faut autre chose qu'une observation forcément superficielle. Certains anthropologistes qui se placent au point de vue anatomique et ne se mettent point au service d'une vague ethnographie, exigent dans ce but des quantités de mensurations. L'Autrichien von Török, en demandait, si mes souvenirs sont exacts, environ 700. Obermaier se contentait, d'environ 300, m'a-t-on dit. Les méfaits de l'anthropologie en ethnographie et en histoire ne se comptent pas pour des raisons que j'ai indiquées dans le travail cité plus haut. Souvent les statistiques sont insuffisantes ; elles sont presque toujours viciées par les moyennes qui dissimulent l'état réel de la population et la proportion des types qui la composent.

Dans l'énumération des différents peuples dont l'arrivée en Galles est historiquement établie, les derniers arrivants sont qualifiés de *Norddmyrn* ; il s'agit des Normands de France. C'est une dénomination des plus fâcheuses qui, je le crains, recouvre une grosse erreur historique, relevée récemment par John MacNeill, dans son remarquable ouvrage, *Phases of Irish History*, en particulier, pp. 302, 307. Les chroniqueurs anglo-saxons, irlandais, gallois, ne les connaissent que sous le nom de *Franci* (en gallois *Franc*, plur. *Freinc*¹). Ces Normands n'étaient plus des Scandinaves : ils étaient Français de langue, de mœurs et d'institutions. Être Normand ne constituait nullement une nationalité. Nos Normands, à ce point de vue, ne faisaient aucune distinction entre Normands, Angevins, Poitevins, Picards, Aquitains. Ils savaient que leur seigneur était duc de Normandie et comme tel, vassal du roi de France. Les Normands proprement dits ne constituaient guère qu'un tiers de l'armée de Guillaume. Une des ailes était en grande partie composée de Bretons qui étaient eux aussi, sinon de langue, au moins de culture française. Même chez les Anglais lettrés, il y avait, à ce sujet, des idées fort erronées, entretenues par un chauvinisme fort anachronique. Je me souviens d'une réponse typique que me fit, précisément au sujet de la conquête de l'Angleterre par les Normands, un Anglais fort lettré. Comme il m'avait déclaré sans ambages que les Anglais n'avaient guère de considération pour les Gallois, les Anglais n'estimant pas les peuples conquis, je lui ripostai que dans ce cas ils ne devaient

1. Il y a dans le *Book of Tal.* (Skene, *F. a B.* II, 205 4). un jeu de mots sur les Normands, *Nordmyn Mandi*. La plus ancienne dénomination pour les Scandinaves au IX-X^e s. est *Gynt*, irl. *Genti* : *Dub-gint nigrae gentes*, ce sont les Danois ; *Find-gall* en Irlande et en Écosse, est un Norvégien.

guère s'estimer eux-mêmes, et lui rappelai la conquête normande, « Mais, s'écria-t-il, c'étaient des Scandinaves, des Germains ! ». Qu'aurait-il dit, si un savant allemand, comme cela s'est produit il n'y a pas longtemps, avait, au nom du pangermanisme, excommunié les Anglais et les avait retranchés de la famille germanique, parce qu'il avait constaté chez eux une prédominance de cheveux bruns ?

J. LOTH.

IV

Abbé F. DUINE. *Inventaire liturgique de l'agiographie bretonne*. Paris, Champion, 1922. IX-292 p. 8°.

Ce nouvel ouvrage d'un érudit dont l'éloge n'est plus à faire, constitue un indispensable manuel pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Bretagne au sens le plus étendu du mot. Il sera lu avec profit par tous les chercheurs et tous les bibliophiles. Comme le dit l'auteur dans sa Préface, les monuments de la liturgie médiévale ne sont pas seulement les recueils des rites vénérables de la religion ; ils sont encore des documents pour la paléographie, l'archéologie, la peinture, la musique, la poésie, la linguistique et ils renferment souvent des notes précieuses pour l'histoire locale.

Rien n'a échappé à l'érudit si averti et si consciencieux qu'est l'abbé Duine.

Il se divise en six sections :

1^e section : *Martyrologes et calendriers* du VII^e au XVII^e siècle.

2^e section : *Ouvrages liturgiques* du VIII^e à la fin du XIII^e siècle (série bretonne et étrangère).

3^e section : *Ouvrages liturgiques* du XIV^e au XVIII^e siècle (série étrangère à la Bretagne).

4^e section : *Ouvrages liturgiques* de Bretagne du XIV^e au XIX^e siècle (évêchés bretons : Dol, Rennes, Nantes, Vannes, Alet, Saint-Malo, Quimper, Léon, Saint-Brieuc, Tréguier).

5^e section : *Liturgie bretonne et la messe* (tous les évêchés bretons).

6^e section : *Hymnaire des saints bretons : chants latins antérieurs au XIII^e siècle ; chants de langue bretonne.*

Cette analyse ne peut donner qu'une faible idée de la richesse du contenu. Et cependant l'auteur signale lui-même une lacune dans son *Inventaire* : il n'a pu explorer les missels et bréviaires d'Italie pour des raisons trop faciles à comprendre : il serait à désirer que la *Commission des Missions* l'aidât à la combler. Qu'il se

rassurance d'ailleurs : tel quel, son essai ne me paraît avoir d'équivalent dans aucune province française.

Je signalerai à l'auteur dans sa Préface, p. 111, une légère erreur. Parlant du tempérament migrateur des clercs bretons, il signale parmi les plus anciennes gloses bretonnes quelques-unes portant sur un commentaire grammatical de Smaragdus qui florissait dans la première moitié du IX^e siècle et était abbé de Saint-Mihiel au diocèse de Verdun. Il renvoie sur ce point à la *Revue Celtique*, 1906, p. 151. M. d'Arbois de Jubainville y avait, en effet, exprimé l'avis que ces gloses étaient bretonnes. L'année suivante dans l'*Archiv für celtische Lexicographie*, p. 249 et suiv., j'établis qu'une origine cornique de ces gloses était plus vraisemblable, si même on ne devait pas la considérer comme certaine. Je n'avais pas voulu être plus affirmatif. Depuis je l'ai fait (v. *Rev. Celt.*, t. XXXV, p. 215). J'ai ajouté d'ailleurs une preuve qui dispense des autres. Le scribe glose *pleps* par *golent* : c'est *Golant*, sur la rivière de Fowey : la *pleps* dont dépendait l'église de Saint-Sampson où Marc et Iseut allaient faire leurs dévotions ainsi que la résidence royale de Lancien.

Page 203, l'auteur explique d'une façon fort ingénieuse l'origine des termes *civitas aquilonia*, *civitas aquilæ* désignant Quimper : *civitas aquilonia* apparaît dans une charte du XI^e siècle. Ce serait la traduction ultra-fantaisiste de *Kemper* par *campus aeris* qui y aurait conduit. J'aurais voulu que, sur ce point, l'abbé Duine eût établi par des textes la filiation de *Kemper* à *Aquilonia* par *campus aeris*. Il est incontestable que *civitas aquilonia* est invraisemblable. Quant à *Corisopitum* qui désigne dans la seconde moitié du IX^e siècle le siège épiscopal, il figure dans des mss. de la *Notitia Galliarum* et peut être dû à une mauvaise lecture pour *Coriosolitum*. Il est bien difficile de croire à un *pagns* de l'époque gallo-romaine de ce nom démembré de la *Civitas Ossismorum* sur lequel serait venu se greffer le diocèse de Quimper, à l'époque gallo-romaine ; il me paraît sûr que la capitale des Ossismii *Vorgium* était située à Carhaix. Le diocèse de Quimper, quelle qu'ait été son origine, doit son étendue aux Bretons. Il est connu, en breton, sous le nom de : *escopty Kerneo* ou *Kerné* et c'est une expression scrupuleusement exacte. Les limites de l'évêché sont exactement celles du dialecte de Cornouailles, plus une ou deux paroisses de dialecte vannetais, comme Neuillac, près Pontivy. Ce diocèse s'étendait sur plus de la moitié du Finister actuel, et la partie la plus importante du département des Côtes-du-Nord bretonnant. Il a été formé d'une portion considérable du territoire des Ossismii et aussi de quelque partie de celui des Curiosolites ; peut-être aussi de quelque partie de celui

des Vénèti sur leur frontière nord, mais non sur celle de l'ouest.

A propos de Corisopitum p. 203, note 1, l'auteur cite un passage des *Annales Lausannenses*, portant que l'an du Seigneur 818, l'empereur Louis (le Débonnaire) alla en Bretagne : *usque Corophesium*. Un des maîtres de l'érudition carolingienne, M. Halphen, consulté par lui, lui ayant fait remarquer que l'autorité de ces Annales était plutôt faible pour une expédition de Bretagne dont elles sont seules à connaître cette particularité, il reste, avec raison, sceptique sur l'identification de *Corophesium* avec *Corosopitum*, Quimper. La source qui fait autorité est le poème d'Ermold le Noir. Or, il en résulte que la dernière bataille entre l'empereur et Morman eut lieu à Priziac, dans l'évêché de Vannes sur les bords de l'Ellé, c'est-à-dire à la limite de l'évêché de Quimper, que Morman y périt et que cette défaite entraîna la soumission du reste de la Bretagne. Priziac n'est nullement dans la direction de Quimper, surtout si on part de Vannes comme ce fut le cas pour l'empereur.

J. LOTH.

V

Abbé F. DUINE. *Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XII^e siècle*. Paris, Champion, 1922. 63 p. 8°.

Ce mémoire complète le *Memento des sources hagiographiques de l'Histoire de Bretagne* (cf. *Rev. Celt.*, t. XXXVIII, p. 358) et l'*Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne* que je viens de signaler à nos lecteurs.

Le catalogue comprend deux parties : d'abord, un tableau des sources pour l'histoire des saints bretons du x^e au xi^e siècle ; ensuite, un tableau de l'hagiographie continentale non celtique, pouvant donner des renseignements pour l'histoire bretonne, depuis le temps des émigrations jusqu'à la fin du xii^e siècle.

Cet *épitome* d'un travail que l'auteur eût voulu plus étendu mais auquel des difficultés d'ordre matériel l'ont obligé à se résigner, termine une œuvre d'une richesse et d'une complexité rares ; elle lui vaudra non pas l'indulgence des érudits qu'il sollicite avec une modestie touchante — elle n'en a nul besoin — mais incontestablement leur juste reconnaissance ; il ne reste plus à l'abbé Duine qu'à nous donner un *Corpus des vies des saints bretons* entreprise assurément considérable et ardue, mais qu'il est apte à mener à bonne fin.

Le *catalogue* est riche en détails historiques peu connus. Je signalerai, en particulier, un tableau de la Bretagne du x^e au xii^e siècle (p. 21 et suiv.). Quantité d'auteurs de cette époque nous peignent les Bretons sous les traits les plus noirs : ils sont sans culture, irascibles, bavards, orgueilleux, rusés, obstinés, pratiquent l'adultère avec leurs sœurs, leurs nièces, leurs cousines et les autres femmes, ils vivent de la guerre et du vol ; ils se plaisent dans le meurtre et n'ont aucune morale. Duine fait remarquer avec juste raison que ces textes perdent singulièrement de leur valeur, lorsqu'on songe qu'ils ont été écrits tantôt par des ennemis, tantôt par des témoins qui parlent en prédicateurs ou sous l'empire d'ennuis personnels.

On peut se demander aussi si la morale évangélique était mieux pratiquée dans les provinces voisines. Duine cite un exemple de *douceur angevine* assez édifiant. Au début du xiii^e siècle, Guillaume, chanoine de Rome, se rendant à Rome, et traversant le Saumurois, va trouver un de ses débiteurs le chevalier Polochin. On discute et on boit. Polochin tranche l'affaire en rouant de coups le chanoine et en le diminuant de ses *genitalia*. Ni Polochin, ni Fulbert n'étaient Bretons.

Duine signale, au contraire, à ces époques en Bretagne, des faits de vie religieuse intense, le goût de la culture littéraire et philosophique. La Bretagne donne aux monastères, aux églises, aux écoles de France, dans les xi^e et xii^e siècles, une véritable élite ; c'est un réservoir de forces spirituelles. Parmi les personnages qu'il énumère, Duine mentionne Jean de Cornouaille, mais sans le revendiquer pour la Bretagne, parce que, dit-il, il était peut-être originaire de Grande-Bretagne. En effet, c'est indubitablement un *Cornishman*. Dans son commentaire des prophéties de Merlin, il donna quelques phrases en brittonique qui ont été publiées par Stokes qui les a prises dans le *Spicilegium* de Greith ; elles sont incontestablement corniques (elles auraient besoin d'être révisées). Après tout *Cornishman* et Breton, c'est tout un.

Les *Observations finales*, p. 60-62, sur le rôle de l'hagiographie et ses apports à l'histoire sont très judicieuses et seront lues avec profit.

J. LOTH.

VI

Henry LEWIS, athro Iaith a Llenyddiaeth gymraeg, Coleg y Prifysgol, Abertawe [professeur de langue et littérature galloises à

l'University College de Swansea], *Llawlyfr Llydaweg Canol* [*Manuel de moyen breton*]. Aberdar, Stephens a George, y Wasg Drydan, 1922, viij-70 pages in-12.

1. Nous saluons l'apparition de ce premier « Manuel de moyen breton » avec un double plaisir, puisqu'il est écrit dans la langue sœur de notre celtique armoricain. L'auteur n'a voulu donner qu'une esquisse sommaire : son exposé grammatical tient en 39 pages, le reste est occupé par des textes en prose et en vers, et par un index breton-gallois. C'est suffisant pour rendre accessibles à ses compatriotes ces études, peu familières même aux Bretons de France. Mais il est à souhaiter que dans une prochaine édition il élargisse son plan, de façon à tracer d'une si intéressante époque de la langue bretonne un tableau moins restreint, qui par là même sera aussi plus exact, comme le montreront les notes suivantes.

2. P. 7. L'*u* est indiqué comme ayant les sons du français *u* et (quelquefois) du gallois *w*, ce dernier son se notant aussi *ou*. Il eût mieux valu dire que l'*u*, comme le *v* son équivalent accidentel, est tantôt voyelle, tantôt consonne, et de plus, peut faire partie de la notation complexe d'une voyelle (après *a*, *e*, *o*) ou d'une consonne (après *g*, *q*).

L'*u* voyelle ne peut noter *ou* que dans les Chartes, où domine l'influence latine ; cette première période du moy. breton n'est d'ailleurs pas représentée dans les spécimens que donne le *Llawlyfr*. Bien que les premiers textes suivis soient dus à un scribe du xiv^e siècle dont la plume était plus habituée au latin qu'au breton, l'*ou* français y est régulièrement employé comme voyelle distincte de *u* (*v*), et celui-ci se trouve engagé dans la notation de *eu* et de *ge* par *g* dur : *mous* ordure ; *vn* un ; *suruguen* pain cuit sous la cendre, *ameus* j'ai (*Revue Celtique*, xxxiv 241-252 ; xxxv 129-142).

L'ancienne équivoque du vieux bret. *Turch* et *uhel* xiii^e s., au xv^e *tourch* verrat, *uhel* haut¹, écrits aujourd'hui *tourc'h*, *uhel*, a disparu ; mais il s'en est produit d'autres, par suite de la fâcheuse disparition de *uu*, *vv*, *w* comme signe du *w* anglais (*ou* du français *oui*), qui n'a été repris régulièrement qu'en bret. moderne, par D. Le Pelletier.

1. Les mots de cette époque que je donne sans référence se trouvent à leur place dans le *Dictionnaire étymologique du breton moyen* qui suit mon édition du *Mystère de sainte Barbe*, Paris, chez Thorin (auj. de Bocard), 1838, ou dans mon *Glossaire moyen-breton*, 2^e édition, Paris, chez Bouillon (auj. Champion), 1895-1896.

Dans les textes précités d'Ivonet Omnes, la lecture *surugen* est prouvée par le bret. mod. *sulugen*¹ ; mais il a d'autres syllabes *guen* où il n'est pas aussi facile de savoir s'il a voulu dire *gen* ou *gwen* (ou encore *guen*, par *u* demi-consonne, variante dialectale de date inconnue et qui s'est beaucoup répandue en dehors du Trécorois, cf. *RC.* XIX 207-210).

3. Dans son énigmatique passage *An vu beguen*, le second mot peut se lire *vu*, ou *uv* (cf. *anu*, *auv*, foie, prononcé *avu*, var. *affu* ; *vuel* humble, pron. *nvél*, *RC.* VII 313 ; *Gloss.* XIX) ; mais j'y verrais plutôt une survivance de *w*, qui n'a jamais dû périr entièrement (cf. *vuy* et *vý* œuf, pluriel *uuyou*, note au vers 372 du *Mirouer de la Mort*, *RC* XXXVII 107, p. 311 de l'édition séparée). Le scribe a mis une première fois *An guen ebeguen*, en se reprenant sur le troisième mot, à cause de la faible prononciation de l'*h* après un *n* ; puis *An guen beguen*, puis *An vu beguen* ; ceci semble dénoter l'idée d'exprimer la mutation faible, *An w(en)-be-gen* celle dont la joue est blanche. L'absence de *-en* n'est pas plus étonnante ici que celle de *-at* dans *anlac(at)las* l'œil bleu, à la fin de la même ligne surchargée, où il aurait fallu ajouter deux signes d'abréviation. Le scribe n'a pas trouvé le temps d'y revenir, pas plus que dans *dam(m)eren* à mon dîner, *uam(am)garet* ma mère chérie.

Il y a des cas où la mutation est aujourd'hui facultative : *war tan* ou *dan an oaled* sur le feu du foyer ; comme le remarque M. Vallée, *La langue bretonne en 40 leçons*, 6^e éd. Saint-Brieuc, 1918 p. 96, « toute cause tendant à séparer dans la prononciation le mot qui provoque la mutation du mot suivant est un obstacle à la mutation ». On pouvait hésiter², pour cette raison, entre les deux prononciations *an wenn* et *gwenñ he gen* (avec leurs variantes *venñ*, *vwenn*, et *guenn*) ; cf. gall. *gwraig lan ei chalon* une femme au cœur pur H. Pedersen *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, Göttingen, 1909-1913, II, 232.

Ivonet Omnes a tenu compte des mutations, par exemple dans *da vout* à être. Le *Llawl.* dit, p. 4, 7, que ceci n'a eu lieu qu'en bret. moderne, grâce au P. Maunoir ; il y a là beaucoup d'exagération ; cf. *Dict. étym.* v. a 2, *aba*, *bagnic*, *beu*, *bezaff* 1, 2, *biban*, *dor*, *maru*, *Gloss.* v. *deza*, etc. ; il y a même trace de deux mutations successives en sens contraire, dans *ex fez* il est, de *ex vez*, cf. M. 961, 978, 1221, 1768, etc. Mais souvent on hésitait entre la

1. J'ai attribué cet *l* à l'influence de *sul* dimanche ; cf. plutôt mod. *seulguenn vara* « talon » de pain *Gloss.* 625.

2. Sur des composés de ce genre, cf. *Gloss.* 58, 67, 482.

notation phonétique et l'écriture étymologique. Ainsi on trouve *aguez*, *agoez*, *a goez*, *a gouez* et *anoez* ouvertement, en face (du peuple), cf. *Gloss.* 428, 429 ; *da vuol* est fréquemment, ce qui n'empêche pas *da bout*, M v. 308, etc.

4. Suivant le *Llawl.* p. 8, le breton et le cornique se distinguent du gallois en ce qu'ils n'ont pas de mutations nasales. Ceci aussi est exagéré, cf. Pedersen, *Vergl. Gram.*, I, 402, 403 ; mais la question est d'intérêt plutôt historique que pratique. Cependant elle touche à celle des dialectes représentés en moy. bret. Il est certain que le vannetais moderne a conservé des mots et des formes archaïques qui manquent dans nos documents de la période antérieure, cf. *Gloss.* x ; de ce nombre sont sans doute les prononciations *men Doé* mon Dieu, *men goed* mon sang, *mem brér* mon frère, qui rappellent si bien le gall. *fy Nuw*, *fy ngwaed*, *fy mrawd* ; on ne lit en moy. bret. que *ma* (et *va*) *Doe*, *goat*, *breuzr*.

5. Comme le dit le *Llawl.* 7, *eu* peut représenter soit *eu* français, soit *ew*. Il faut ajouter : ou *eü* comme dans *eurus* heureux, ou *ev*, comme dans *leurer* lévrier. Comment distinguer ces cas ? En partie par les variantes graphiques, par l'étymologie, et par la prononciation moderne ; souvent aussi par l'examen du rythme et des rimes, finales et surtout intérieures. Cette source importante d'informations sur la prononciation du moy. breton n'est pas mentionnée au *Llawlyfr*¹.

Le mot *deuy* il viendra, p. 36, a *eu* français. Le premier *Deuy* p. 47 est une erreur pour *Dauy*, dont l'*a* doit rimer à *voa*, etc. (cf. RC VIII 231, avec renvois à des passages portant *Davy*, le dernier avec rime de la première syllabe *Dav-* à *abaff*). Le second *Deuy* reproduit une méprise de la *Chrestomathie bretonne* de M. Loth, p. 242 : le texte porte *Devvy* RC VIII 240, où *Devv-* a une diphthongue *ew* rimant à *eo* et *beo*. C'est peut-être en sa qualité de nom propre que *Devvy* bénéficie de cette notation archaïque.

Beo vivant (1 syl.) est une variante plus rare de *beu*, *auj.* *beu*, *beo*, *bév*, et en Vannes *biù* avec les mêmes sons, dans un autre ordre, que le franç. *buis*. Les trois premières prononciations, au moins, remontent au moy. bret. Cf. *teu*, *leo* (*Gloss.* 433) il se tait ; *teu*, **tev* épais, gros, d'où le *Teff*² *Gloss.* 690, cf. xx.

1. Cf. ma brochure *L'ancien vers breton*. Paris, 1912, p. 6, 10, 14, 15 ; l'article *Les nouveaux signes orthographiques dans le breton du Mirouer* (*Miscellany presented to Kuno Meyer...* Halle a. S. 1912), p. 111, 112, etc.

2. Un fait semblable a lieu dans le nom actuel du haut Tréguier *ëu* *Tañraf*, qui a le sens contraire : moy. bret. *tanau* mince, tenu.

Le *Llawl.* admet aussi, comme représentants de l'*eu* simple : *e* (en syll. non accentuée) ; *o*, *ue* et *oe*. Cela est contestable, sauf pour *ue*, notation d'ailleurs rare et accidentelle à peu près comme en franç. dans *cercueil*, *orgueil* : *gueure*, *guere* il fit. L'*e* alterne, non seulement avec *eu* simple, mais aussi avec *ew* : *eu*, *eo* et *e* il est, auj. id. ; cf. *ezneu*, *ezneo* il connaît, mod. *eneff*, *eue* *Gloss.* 47 ; *RC* VII 310 ; XXXII 282. Ce sont des formes différentes, dont l'une est simplifiée phonétiquement. *Eu* alterne de même, non pas seulement avec *e*, cf. *RC* XIX 193-199 ; M v. 537, mais aussi avec *u*, voir *Gloss.* 163, 164 ; *RC* XI 362. Il y a, par ailleurs, développement d'un *a* intercalé dans *bleu*, *bleau* (1 syl.) cheveux, cf. *Gloss.* 441 ; *eteau* tison, *reau* gelée blanche, M 3457. etc.

Sur l'échange des sons (et non des notations) *ue*, *oe*, *oa* et *eu*, cf. *RC* XIX 198-203. L'identité de *oe*, *oue* avec *oa*, *oua*, est aussi admise trop facilement : ce sont quelquefois des variantes de prononciation (qui peuvent se contracter en *o*, cf. *RC* VII 315, XVI 200, etc.).

6. Le texte d'Ivonet Omnes présente en même temps que *ou* simple, *ou* diphtongue : *louenas* il a réjoui, prononcé *lowenas*. On trouve *louen* et *laouen* joyeux ; les deux variantes (*lowen* et *lawen*) existent encore aujourd'hui. *Louarn* renard, var. **louern* assurée par la rime finale, a été d'abord **lowern*, comme en cornique, mais on ne sait quand a commencé le mod. *louarn*. *Scouarn* oreilles prononcé de même auj. a pu être d'abord **scovarn* (v. bret. *scobarn*-). Sur des rimes intérieures de *ou* diphtongue avec *ou* simple¹, voir M p. 303, note au v. 4. Il y avait (comme auj.) *clouar* et *cloar* doux, *douar* et *doar* terre, etc. en 2 et 1 syll., répartition qui ne répond pas toujours à la graphie employée.

O alterne avec *ou* simple au commencement de *goulou*, *golou* lumière ; avec *ou* diphtongue à la fin : *golo* *RC* XXXII 281, 282, cf. *altro* seigneur XII^e s. *RC* XXXV 130 ; *gouzarff*, *gozarff* souffrir, *gouzouc* cou, *gouzogucc* au grand cou ; *bouzar*, *bozar* sourd ; *ouç*, *oç*, *ouch*, *och* à, *gluebour*, -*bor* humidité, *beço*, *bezou* sera *RC* XXXV 149, 150, etc.

1. Les Léonais ont des rimes comme *feiz*, *iliz* ; cf. dans les *Heures de nostre Dame a l'usage Dangers*, Paris 1577 (Bibl. nat. Rés. B. 27742), ce passage de « la vie sainte Marguerite... Par maistre François Grandin, Angeuin » :

Le bon Seigneur Dieu qui me guide
Nest il pas tousiours a mon ayde ?

On lit plus loin : Disant, ayde moy mon bon Dieu ; cf. *maydach* 3 s. chagrin M 3505 et *Gloss.* v. *aineset* limande(s).

Dans *cassaous* douloureux, M 3197 = -*aou-us*, l'*u* en vaut deux (*Miscell.* 115, cf. *Gloss.* 91); de même souvent l'*e* dans les mots comme *croer*, *croer* créateur, RC xx 393, M 2, *Miscell.* 114. Cf. *dazrous*, *dazroueus*, *dazlaoueux* plein de pleurs.

7. Selon le *Llawl.*, *aw* s'écrit *au* et *aou*. *Au* peut être aussi *ao*, quelquefois *ô* : *taul*, *taol*, *taoul* coup; *mantguenn* peau de brebis, de *maout*, *mout* mouton; *Saux*, *Saulx*, *Saoux* (par *l* muet) Anglais, pl. -*saison*, -*souzon*, -*sozon*; *Scautenner*, *Scot*-marchand d'échaudés; *paur*, *paour*, *pour* pauvre; *ober*, *auber* faire. *Au* vaut aussi *aũ* dans *laur* peine, *cassaous* haineux, *hoantaus* « affectuosus », et *av* dans *laurec* braie. *Saour* goût, saveur, var. *sauour*, a 2 syll.

8. Dans les mots comme *malu* mauve, *garu*, *garv* dur, *baru* nom, *mezu* ivre (mais non *ludu* cendres RC xxxv 342) la finale n'a pas l'*u* français¹. Elle peut représenter *w*, qui est le plus ancien, et qui existe encore, cf. v. b. *Tariuu*, au xvii^e s. *tariuu* taureau; *garuu*; *maruu*, *marvu* mort; *leshavvu* surnom. On trouve quelquefois *ou* : *banou*; *caru* cerf, Le *Carou*; *Botderu*, -*rou*, -*rff* bosquet de chênes². La prononciation *v* est prouvée par son renforcement en *f* : *banff*; *baru*, *barf*, *barff* barbe. La variante par *o* voyelle, très usitée dès le xvii^e s. et qui s'est développée aussi en gall. (RC xxxv 342) se montre dans *bano*, voir M p. 303; *garo*, *maro*, *huero* amer sont cités dans des textes auj. perdus. Au xvii^e s. on trouve *maro* en 1 et 2 syll. Le caractère insolite de cette variante dans la langue écrite se trahit par les méprises *banoff*, *baon*; *barff* avec *o* au-dessus de *ff*, *Gloss.* 54. Elle ne s'est pas produite dans certains mots comme *palu* paume, *galu* appel; il appelle (mais *maro* il meurt xvii^e s. à côté de *meruu*, *meru*), etc.

Salu sauf a une variante abrégée *sal*; on ne trouve que *hal* salive, *ban* truie, mod. *halo*, *hal*; *bano*, *banv*; auj. *ban* nom, etc. RC vii 308, cf. xxxii 282. Le dérivé *saluder* « salut » a 2 syll. (*salvder*), comme *garuder* rudesse, *hueruder* amertume M 2311, tandis que *saluder* « porteur de salut » a l'*u* voyelle. Des trois mots qui se suivent à l'Index du *Llawl.*, *saluet*, *saluder*, *saludet*, les deux premiers ont *v(v)*, l'autre *u*. — Le van. *aũ* même après consonne : *marũ*, écrit autrefois *marhue*, etc.

9. L'auteur du *Mirouer*, ou son premier éditeur, a cherché à remédier à quelques-uns de ces défauts de l'orthographe bretonne;

1. Dans *enefu* âme, var. de *eneff*, l'*u* est un *v*; dans *treffu* trouble 2 s., c'est la voyelle, qui rime en *u*.

2. Sur *ferou* variante douteuse de *feru*, *ferf* ferme, voir M p. 307, 308; sur *Guezou* (et non *Gouezou*), *Gloss.* 267.

ainsi il indique la diérèse par un tréma dans *groaï* il fera, *squoï* frappera, *roï* donnera, 2 syll., à côté de *groay*, *squoy*, *roy* 1 s. ; dans *dïy* il viendra, *Roïe* roi 2 s., *diaoïl* diable 3 s. ; de même dans *ëol* huile, etc. ; *aroïnt* ils donneront, et par un *h* dans *nerabint* ils ne feront pas à côté de *nedaint* ils n'iront pas, *exaynt* ils iront, avec diphtongue ; cf. lat. *a(h)eneus*. Le tréma lui sert aussi, par exemple, à empêcher de lire *joa* pour *ioa* dans *aïoa* qui était (*a yoa*). On peut voir, *Miscell.* 115, 116, que cette judicieuse réforme n'a pas été aussi généralisée dans le poème qu'elle aurait dû l'être ; ce qui peut tenir, en partie, au conservatisme instinctif des imprimeurs.

Dr'ez *lëys* v. 579 n'est pas « comme je jurai », mais « comme j'ai lu ». De même aux v. 67, 2443 (cf. 1093) *euelse* à *leaff*, il faut corriger : « voilà ce que je lis » = *euellen* à *lenmaff* 935, pl. *euelse* à *leomp* 655, cf. 339 = *lenn* à *reomp* 599, cf. 1275, 1679¹ ; et dans Sainte-Barbe str. 122, *beruez an drase a leaff* « suivant ce que je lis », « d'après mes autorités écrites ». Il n'y a pas de verbe tiré de *le* serment (cf. *dram le M* 3346) ; on emploie *toeaff*. Des fragments inédits d'une grammaire latine manuscrite en moy. bret. (cf. *Gloss.* x) portent : « lego me ale » ; « legam me aleou » ; « legi me aleas » ; « legeram me amoe leet » ; etc. Cf. *ren* conduire, part. *reet*. Cela n'empêche pas, comme on voit, le verbe *leenn*, *leim* d'avoir eu aussi une autre conjugaison : part. *lennet*, etc. Cf. gall. *darllëwr* et *darllenwr*, lecteur ; bret. mod. *autreadur* et *autrenadur* octroi, consentement etc. ; *Zeitschrift für celtische Philologie*, II, 509-511 ; *kantreet* et *kantrennet* vagabondé, voir M 2609.

10. P. 8, il eût fallu signaler les sons mouillés de *l* et *n*. Le premier est fréquent dans les mots d'origine romane ou française ; la voyelle précédente est sujette à varier : *boutaill*, *-tail*, *Boutoill*, *-tueil* bouteille, diminutif *Boutouillic*, *-toullic* ; *bouyllouer* « lauouer à mains », *penn bouyll*, *penn boyl* eau chaude qui jaillit de terre ; *apparaill*, *-reil*, *-reill* appareil ; *orgouill*, *ourgouyll*, *orgouil*, *orgoill*, *orgueill*, *orgueil* ² orgueil ; *oreiller*, *oriller*, *orillier*, *horiler* (trécorois

1. *Pan leaff* quand je lis (je trouve) M 2055, 2119 ; *ez leaff* je lis (trouve en lisant) 2083, 2263. Ce devait être déjà un archaïsme, employé par rimes en *e-* ; cette rime manque v. 655, 731, 2447. Au contraire, *me leo* rimerait mieux que *lenno*, v. 1961 (j'expliquerai, enseignerai ?). *Lenny* doit signifier « que tu prononces, fasses entendre », 2535

2. Prononçait-on comme dans *œil* ? Cette syllabe est évitée : *eillet*, *eille-denn*, traduit « eillet », tréc. *ailbedenn* anneau, maille ; *foillez*, *fouillez*,

oroyer) oreiller; -*strawill* effroi, tribuill, -*uil* trouble; *pillaff*, *pillayaff* piller, dépouiller, etc. Mais ce son existait aussi par ailleurs, comme l'indiquent les rimes et la prononciation moderne dans *en nous pill heb strill à dillal* tout nu, sans un lambeau de vêtement : le P. Grégoire écrit *dilbad* hardes, Le Gonidec *dilad* par 'l souligné ; D. Le Pelletier avertit que dans *dillal* « les deux l sont mouillées ». Cette ancienne notation est, en effet, équivoque : quand l'*i* ou *y* n'est pas précédé d'une voyelle, la consonne peut être *l* double : *dilloenter* délier, part. *dilloeet*, *dilloet*, auj. *dillo* expéditif, prompt; *pillic* la poêle. Cillart de Kerampoul, dans son « Dictionnaire françois-breton... de Vannes... par Monsieur L'A*** » est obligé de dire, au mot *faux* : « Eguiser avec le marteau sur une petite enclume, *Guillat*... [Ne mouillez point les l] ». J'ai écrit d'abord *lh* en toute situation : trécorois *palboro*, débris, ordure, *Gloss.* 455. Pour éviter toute équivoque, j'ajoute maintenant un *i* après les autres voyelles : le P. Grégoire a raison de noter *pailbêur*, criblure. Malgré l'absence de rimes, la prononciation actuelle et l'étymologie indiquent ce son *lh* dans d'autres mots celtiques d'origine comme *quilleguy* coqs, gall. *ceiliogod* ; et la graphie dans *cuntuill*, *cutuyll* cueillir. Dans des cas comme *ausill*, *ausil* de l'osier (*ausilh* Gr., van. *anzilh*, franç. populaire *ozille* cité par M. Loth, *RC* xxii 333), *orfeill* orfroi (*orfeilh* Gr.) que Stokes ne distinguait pas d'*l* simple et qu'il tirait de $\alpha\lambda\sigma\iota\nu\tau\iota$ et *aurum pbrygium*, *Middle-Breton Hours* Calcutta 1876, p. 83, 84, c'est un fait à joindre au dossier de mots romans dont l'histoire est obscure, cf. Meyer-Lübke *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg 1911-1920, nos 803, 6471 a.

Ce son *lh* alterne parfois, dans la langue mod., avec *l*, *li*, *ly* et *y* ; sauf pour ce dernier, qui paraît une altération récente, il a pu y avoir déjà de ces divergences en moy. bret. Cf. *RC* xiv 284, 285, 307 ; xxxv 129, 139, 141 ; *Gloss.* 51, 82, 85, 109, 117, 135, 137,

foulez feuillée, mod. *feilhenn* (van.) feuillet ; *feilbetès* feuilletage, *feilhêur* feuillure (à côté de *follenn* feuillet) gr. ; voir au *Gloss.* *meil* mulet, poisson ; *meilh* (*dourn*) poing ; *seillen* (van., ailleurs *solen*) sole. Le français, dit Littré, « a longtemps hésité entre... bienveillance, benivolence et bienveillance » ; il s'est décidé pour *bienveillance*. D'où la plaisanterie de Flan, *Rhythmes impossibles* : « Saint Veillot, soyez bienveillant ! » Il y a auj. peu de mots comme *beuilha* (et *beulia*) suivre.

1. Le van. *sillek* (grain) raboteux, regardé ici à tort comme une variante de *suilbek* brûlé par le soleil, = *sillek* aux arêtes saillantes, cf. *sillen* mauvaise graine, *sill* tranchant d'une épée, *mên ar é sill* pierre sur champ, Ab. Le Goff, *Suppl. au dict... du dial. de Vannes* par E. Ernault, cf. *RC* xi 359 ; xxxix 85.

138, 196, 198, 199, 243, 244, 396, 399, 400, 517, 532, 586, 616, 617, 621, 637, 665, 668; *L'épenthèse des liquides en bret.*, Saint-Brieuc 1901, p. 28-32 (§§ 34-40, *Ann. de Bret.* xvi); M 837, 925, 2110, 2332, 3422.

M. Pedersen remarque, *Vgl. Gram.*, I, 370, que le *c'h* suivant a empêché de mouiller l'I dans *ilc'hier* bourses. Mais on trouve au xvii^e siècle *quillorou* araire, charrue, plus tard *quillhorou* le chariot de la charrue Gr., h. Tr. *kuyoro* etc., RC xxii 334, xxxix 85, qui doit dériver d'un ancien pluriel de *quelch* cercle, cf. moy. br. *yelchier* bourses, etc., *Gloss.* 530, *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 240. Ici la tendance phonétique n'a pas été contrecarrée par le sentiment du radical *quelch* dont le pluriel simple **quilchieur* avait disparu.

11. L'n mouillé était écrit de diverses façons, plus ou moins précises : *dign* et *din* digne, *signou* et *synou* signes (ce qui peut répondre à des prononciations différentes, comme en français *désigner* et *dessiner*) ; *pignat*, *pingnat*, *pinnat* monter ; *squynn* s'en aller, *lignmez* famille M 296, *quingbenn*, *quinbenn* ail, *mabaingnaff* blesser, *mainghez* famille, *mesnie*, *Maignon*, Le Moingnen chaudronnier ; *charoigenn*, *charaing* charogne ; *oignamantaff*, *onygnamentaff* oindre ; *gascoingenn* Gascogne, *Bourgignonn* Bourguignon M 109, *Bourgoignon*, *-goingnon*, *-guynon* id., f. *-goionnes* ; *coing*, *coinn* coin, *boing* bain (au xvii^e siècle *bayn* pl. *baynnou*), *pugnes*, *puignes* odieux, repoussant, Le *Borgnic*, *Bornic* petit borgne, etc. Ce son n'est pas spécial aux mots empruntés ; il vient de *n* + *y*. Cf. *Gloss.* 81, 82, 115, 132, 182, 183, 293, 306, 531, 615, 616, 655, 656, 703 ; *Notes d'étymologie bretonne*, Saint-Brieuc 1901-1905, p. 138-141 (n^o 74, *Ann. de Bret.* xvii) ; RC xiv 307 ; *Ztschr. f. celt. Phil.*, I, 234. Stokes, *Mid.-B. H.* 87, met à tort ici *bunyer* bannière. *Saingner* qu'il tire du fr. *salière* a dû subir l'influence de *saligner* que donne le P. Maunoir, cf. *Gloss.* 594. Il y a pourtant des *gn* venant de *lh*, voir *ibid.* 306. On trouve au xvii^e siècle *din* et *dign* à moi, *ouzig* id. (rimant à la 1^{re} syl. de *mignon*), *duign* 1 syl. je viendrai, *vizin*, *vizign* et *uizign* (rime en *i*) je serai ; *grin* et *rign* je ferai, *guillign* je verrai (*Archiv für celtische Lexikographie* I 608-618, *Gloss.* 454) ; les formes plus anciennes sont en *-iff*, *-if*, auj. *-in*, *-ign*, *-eign* ; cf. van. *dimign* mariage RC xxxix 85, tréc. *dimeign*, etc.

12. Il y avait déjà des voyelles nasales, surtout devant les sons *f* et *v* ; cette nasalité est parfois indiquée par un *n*, mais c'est rare, surtout dans les textes suivis. Sur cette question compliquée, voir *Notes d'étym.* 111-129 (n^{os} 70, 71, *Ann. de Bret.* xvii).

13. Il y avait aussi d'autres consonnes mouillées que *l* et *n* ; surtout *z* et *r*, cf. RC ix, 381 ; *Gloss.* 93, 94 ; *Notes d'étym.* 143

(n° 74, § 11, *Anu. de Br.* xvii), M 678, p. 318 ; voir Pedersen, *Vgl. Gram.*, II, 370-372.

14. Le *Llawl.* confond à tort avec *s* le *cc* ou *cç* (écrit aussi *zc*, *ccz*, *zcc*, *cçc*, etc.), puis plus simplement *ç*, et qui n'est pas spécial à la fin des mots). Ce *ç* représentait un *ʿs*, qui se faisait volontiers précéder d'un *u* sans doute déjà souvent nasal ; cf. *Dict. étym.* v. *acc* ; RC XI 353-356 ; M 64 et p. 303, 304. J'ai eu tort, à cet endroit, d'identifier au bret. mod. *fourgaççi* agiter, la glose *forças* à fugere (lisez *figere*) cervos (Virgile *Bucol.* II, 29), qui ne doit pas être du vieux bret., mais une forme romane du lat. *furcas*, expliquant *cervos* : « enfoncer en terre des fourches » ; (sens adopté par Servius : « cervos aut furcas, quae figuntur ad casae sustentationem »).

15. En dehors du *ç* « liquide », suivant l'expression de Le Gonidec, il y avait trois autres sons de cette lettre : l'un répondant à *dd*, l'autre à *th* gall. (*th* anglais, doux et dur), le troisième au *ç* français. Ce dernier était un adoucissement rare de *s*. Les deux autres ne se distinguent que par leurs traitements différents dans les dialectes modernes, car, d'après une loi générale, les consonnes fortes ou sourdes rimaient avec les douces ou sonores correspondantes. Cependant il y a des exemples de *ç* doux supprimé : *buguleç* et *bugale* enfants, etc., RC xv 152-154. Il y avait deux façons de noter les *ç* durs : par *çç* (*raçç* rat, *meçç* honte, *neçç* nid, *peçç* pièce, *creçç* avare, *Catholicon*¹), et par *tç* (*Gloss.* 505, 506) ; mais elles ne sont pas pratiquées dans les textes suivis².

La remarque du *Llawl.*, que *d* note souvent les sons *th* et *dd*, peut induire en erreur. *D* et *ç*^o (doux) alternent aujourd'hui suivant les dialectes, et il en était ainsi parfois en moy. bret. On écrivait *Juzas* et *Iudas* Judas, la 1^{re} syl. rime en *ut*. Les deux prononciations *buzel* et *budel* suie, sont attestées explicitement par le *Catholicon*, voir M 2332. L'explication de *Ynerdon*, lisez *Yuerdon*, et *Hiverdon* Irlande, dans Sainte-Nonne, par une transcription mal comprise du moyen gallois, *Chrestom.* 241, n'est donc pas évidente par elle-même.

1. Dans ce document même, *çç* n'est qu'une variante plus claire de ce *ç*. Ainsi il renvoie de *gourffenn* à *dineç* (par *ç* doux, une fin) ; le P. Grégoire a cru que c'était l'autre *dineç* (par *ç* dur, var. de *dineçç* et de l'archaïsant *dimeç*), ce qui l'a fait donner comme ancien breton *gourffenn* « impudent » (cf. *Gloss.* xvii).

2. On lit pourtant *dinertç* faible dans le *Catechism* de Gilles de Keranpuil, qui va enfin être publié à Quimper.

16. Le mot *grez* il fit, donné p. 36 est une erreur, voir M 1373. *Gris* je fis, a un *s* à toutes les personnes, sauf la 3^e du singulier, qui était *gueure*, *guereu* et qui se trouve précisément dans la phrase où j'ai expliqué *e grez Moyses* « au temps de Moïse » (*grez* avec *z* doux = van. *grè*). C'était, du reste, une autre méprise suggérée par un texte défectueux, J 129. La *Passion* de 1530 porte : *E gres moyses* ; celle de 1622 : *Egres Moyses*. C'est la préoccupation de la rime intérieure qui a fait choisir ce mot, cf. *En baradoes, em gres* au paradis, près de moi J 141 b, etc., *Dict. étym. v. grues* ; le sens est : « près de Moïse ».

A la même p. 36, le premier *deuzont* est une faute d'impression pour *deuzout* tu vins.

Il en est de même pour *bezamp* soyons, lisez *bezomp* p. 31 ; mais *bez* tu es, tiré de **bezez*, est une erreur. C'est *bezez* qui existe en droit et en fait (*Dict. étym.*, v. *bezaff* ; cf. M 289, 509, 3083) et il n'aurait pu devenir **bez*, d'après ce que nous savons de la phonétique du moy. bret.

17. Je ne crois pas non plus que *re* il donnait p. 30 soit attesté, ni probable ; cette même note de M 3083 indique pourquoi c'est bien plutôt le mot *re* il donne, connu par ailleurs. Cette suppression serait utilement compensée par l'addition de l'unique et imprévu *rayo* il fera M 1809.

18. La seule désinence verbale avec *j* dans le *Llawl*. est *en divije* il aurait, p. 34 ; c'est encore trop, les formes réelles étant *en divise* et *en divibe*, cf. M p. 327.

19. *Eben* l'autre, fém. est donné à tort, p. 25, comme ne paraissant qu'en bret. mod.. voir *Gloss. v. eben, e guyle*. M. Vendryes, RC xxxv 222, cf. xxxvii 36, a rapproché l'emploi de l'irl. *a sétig*, proprement « sa compagne » ; cf. (de la même racine comme l'alle. *Gesinde*) en bret. du xviii^e siècle. *o hentez* (a) les autres répondant au plur. *an eil re* les uns : et dans les *Poèmes bretons du moyen âge*, H. de la Villemarqué 1879, str. 235 : *querent diouze hentez* on ne peut distinguer « (ses) parents des autres » dans la tombe.

20. C'est par inadvertance que *moez* (p. 47) est traduit *moesau* mœurs, (bonnes) manières, p. 67. *Moez*, et (avec mutation probable) *uoéz*, *voez*, rime en *eɛ*¹, et signifie « voix ». Le correspondant de *moes* était *boas* coutume, r. *as* (avec var. possible **boes*, cf. *Gloss.* 744).

E. ERNAULT².

1. L'exemple de *moiz* donné au *Dict. étym.* est faux.

2. Cet article est le premier d'une série portant le titre général *Sur le moyen breton*.

VII

ALF SOMMERFELT. *Le Breton parlé à Saint-Pol-de-Léon*. Phonétique et morphologie. Paris, Champion, 1922, 246 p. 8°.

Les études approfondies sur les parlers bretons sont rares ; ceux du pays de Léon, en particulier, malgré l'importance de ce dialecte au point de vue littéraire, n'ont été l'objet d'aucun travail d'ensemble. Il faut donc savoir gré au phonéticien averti qu'est M. Sommerfelt de nous avoir donné sur le parler de Saint-Pol un travail qui peut servir de modèle.

Après un séjour de 4 mois en 1917 à Plouézoc'h, à la limite des pays de Léon et de Tréguier, M. Sommerfelt a passé à Saint-Pol l'été et l'automne de 1918, puis le mois de septembre 1919. Des trois « sujets » qu'il a interrogés, deux sont nés à Saint-Pol même, le troisième à quelques kilomètres de là, et tous trois y ont passé la plus grande partie de leur vie ; le breton est la langue ordinaire du sujet principal : ce sont donc des garanties suffisantes. Il est d'ailleurs vraisemblable que M. Sommerfelt a contrôlé auprès d'autres indigènes ses principales observations.

Il ne nous dit pas quels ont été ses procédés d'investigation. Il semble bien qu'il se soit contenté de l'oreille, qu'il a évidemment particulièrement fine.

Mais, à vrai dire, je conçois mal l'étude précise d'un parler sans le concours et le contrôle des appareils de phonétique expérimentale, quand cela est possible, c'est-à-dire surtout quand on n'est pas pressé par le temps. Les questions de sonorité, d'aspiration, de quantité, d'accentuation, me paraissent difficiles à résoudre sans eux. Un tracé constitue un document dont on peut examiner les données et l'interprétation. Les notations d'un même parler faites par des personnes différentes accusent toujours de notables divergences. Cette remarque de principe faite, je dois dire que l'impression très nette que donne le travail de M. Sommerfelt est celle d'une grande précision, et pour les faits que j'ai pu contrôler, d'une grande exactitude.

M. Sommerfelt étudie successivement les *phonèmes isolés*, les *faits phonétiques combinés et généraux*, et le *système grammatical* ; quatre pages de *conclusion*, quelques *textes*, proverbes et prières, terminent le volume.

Sur les phonèmes isolés, minutieusement décrits, voici quelques remarques de détail. Les observations les plus intéressantes faites

par M. Sommerfelt, m'ont paru être celles qui concernent les consonnes, et tout d'abord les occlusives : « Les occlusives sourdes sont aspirées à l'initiale... On entend une espèce d'explosion laryngale qui est très frappante chez le Briz, moins caractéristique chez les autres. Cette explosion est surtout marquée pour *k* : elle l'est moins pour *t*, encore moins pour *p* (§ 52) ». On eût désiré, pour ce fait important, plus de précision : « les autres » sont sans doute M. et M^{me} Sévère ; peut-être pour ces phonèmes remarquables M. Sommerfelt a-t-il interrogé d'autres personnes ; ce qui est dit du *p* et du *t* est un peu vague.

« *t*, est-il dit au § 65, signifie un *t* palatal comme dans le français *tiens* ». Mais dans le français non dialectal le *t* de *tiens* est un *t* ordinaire suivi de *yod*.

Les divers *l* (§ 84), le *v* sourd bilabial (§ 114), *l'h* et le *ç'h* (§ 117), les groupes de consonnes auxquels donnent lieu *l'f* et le *š* du conditionnel sont minutieusement décrits et classés.

Je crois qu'il faut distinguer le son que l'on entend après le *g*, dans le Léon, dans des mots comme *gwelloc'h*, *gwen*, etc. (§ 142) de celui que l'on entend en s'avancant vers le Sud, en Cornouaille ; l'impression à l'oreille est différente : le son de Cornouaille correspond à un *ñ* consonne : *ñv* ; celui du Léon correspondrait plutôt à un *æ* consonne, que l'on pourrait noter *æ*.

Le chapitre qui traite des phénomènes de sandhi (§ 153 et sq.) est plein d'observations excellentes ; il en est de même de ceux qui sont consacrés à la quantité (§ 169 et sq.) et l'accent (§ 180 et sq.), quoiqu'il me paraisse bien difficile de les déterminer avec une telle précision à l'oreille. L'auteur constate « la variété, la mobilité et la richesse presque illimitée de l'accentuation » dans le langage courant.

Dans le système grammatical figurent d'abord les *Mutations*, notées en détail (§ 222 et sq.). Aucune mutation n'est signalée après *om*, notre ; cependant le *k* subit ordinairement la mutation par spiration après le mot, et la forme de l'adjectif possessif est *or* : *or ç'horfou*, *or ç'hi*, (de *korf*, *ki*) se disent vraisemblablement à Saint-Pol.

Le changement des sourdes en sonores après *tri*, *pevar*, *nao*, ordinaire en pays de Léon, n'est cependant pas aussi général que semble l'indiquer l'auteur. Sans parler d'expressions comme *tri ç'hant*, 300, *tri gwennek*, 3 sous, *pevar ç'hant*, etc. (jamais *gant*, *vennek*) il y a flottement dans les mutations : le *g*, en particulier, reste assez souvent intact.

D'après le tableau des relatifs et les exemples donnés (§ 254),

pini semblerait être le relatif le plus employé : non seulement il est évité avec raison par les bons écrivains, mais il ne me semble pas bien fréquent dans la langue courante ; il est dû surtout à l'imitation du français dans la langue religieuse et dans les traductions écrites ou orales.

Les formes verbales (§ 256 et sq.) sont fréquemment données avec la négation, ce qui, nous dit M. Sommerfelt, est « nécessaire pour faire ressortir la désinence ». Mais souvent les consonnes finales du verbe disparaissent devant le *k* de *ket*, ou s'assimilent à ce *k*, comme l'auteur l'a parfaitement noté aux § 163 et sq. D'autre part l'introduction de *ket* détermine un nouveau groupe et modifie par suite l'accentuation et la quantité des syllabes du verbe lui-même (cf. § 212 et sq.).

M. Sommerfelt n'a pu étudier dans le détail le vocabulaire de Saint-Pol ; il se borne à des remarques générales qui intéressent particulièrement l'avenir du breton : « Le vocabulaire d'origine bretonne est en train de disparaître... surtout dans les villes ». Les mots français « entrent en masse dans le breton de la ville de Saint-Pol » ; on emprunte non seulement des noms, mais des verbes, et des mots de toute espèce ; les exemples qu'il en donne sont typiques, et il termine par cette grave constatation : « Une partie considérable du vocabulaire d'origine celtique ou latine reste à l'état latent chez les vieillards, mais les jeunes en ignorent en général beaucoup. Les mots français viennent souvent le plus facilement à l'esprit de tous, et aussitôt sorti des langues spéciales indiquées, on a exclusivement recours à ces mots » (p. 180).

Dans sa conclusion, M. Sommerfelt constate que dans le breton de Saint-Pol le type brittonique s'est conservé surtout en ce qui concerne la grammaire, « qui est demeurée toute brittonique », pour le nom, le verbe, les mutations, l'accentuation, le système phonétique. Je cite les dernières lignes de cette excellente étude : les Bretons qui s'intéressent à leur langue peuvent les méditer et en tirer profit :

« On peut se demander quel sera l'avenir de cette langue. A-t-elle des chances de vivre et même de recevoir un développement littéraire ? Question qui peut être posée pour toute la Bretagne bretonnante. Les chances, elle les a évidemment, et tout dépend de l'esprit des sujets parlants. « Changer de langue, c'est changer de grammaire » (M. Meillet) et la vitalité du système grammatical breton est très forte... Le grand danger est constitué par les emprunts... Si l'esprit de la population ne change pas, le breton finira par perdre tout son vocabulaire. Alors il ne résisterait pas à

une langue de civilisation mondiale qui a un prestige tel que le français et qui s'introduit par des moyens aussi puissants que l'école et l'armée. Mais il vivra en tout cas longtemps encore grâce à l'esprit conservateur de la population » (pp. 184-185).

P. LE ROUX.

PÉRIODIQUES

SOMMAIRE. I. Annales de Bretagne. — II. Revue des Études anciennes. — III. Zeitschrift für celtische Philologie. — IV. The Bulletin of the Board of Celtic Studies. — V. Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions. — VI. Philologica. — VII. American Journal of Philologie. — VIII. Journal of the Welsh Bibliographical Society. — IX. Indogermanische Forschungen. — X. Glotta.

I

M. J. Le Roux commence dans les ANNALES DE BRETAGNE, t. XXXV, p. 228-259 et 456-495, une traduction en breton moderne du récit gallois de Peredur ab Efracw. Cette traduction est destinée surtout à mettre en évidence les affinités entre les deux langues ; aussi M. J. Le Roux s'est-il astreint à suivre de très près son original et à le traduire autant que possible mot pour mot. En regard de sa traduction, il a mis le texte gallois, qui est celui du Livre Blanc ; et il a joint à l'ensemble le texte français de la traduction de M. J. Loth. L'entreprise est intéressante ; elle doit avoir pour résultat d'enrichir la littérature bretonne d'une œuvre attrayante, écrite, comme il convient, avec simplicité dans une langue aisée, intelligible à tous. Ça et là, suivant le besoin, l'auteur emprunte au fonds breton de vieux mots, plus ou moins désuets, pour les remettre en usage ; procédé excellent, qui vaut mieux que tous les néologismes artificiellement fabriqués. Il y aurait à dire sur l'orthographe employée par l'auteur ; outre qu'elle est nouvelle et risque ainsi d'augmenter le trouble d'une situation déjà confuse, elle a l'inconvénient d'être en partie historique. Il est fâcheux d'introduire dans la graphie des distinctions que la prononciation des principaux dialectes ne justifie pas. Quant à l'espoir de réaliser ainsi une orthographe « synthétique », embrassant les variétés dia-

lectales, il paraît bien chimérique. P. 239, le correspondant gallois du breton *orx* (vann. *orb*) « massue » est *gordd*, dont le *g-* est dû à une addition secondaire (v. J. Morris-Jones, *Welsh Gramm.*, p. 188) ; on trouve également *ord* en irlandais (Wh. Stokes, *Urk. Sprachsch.*, p. 52 ; Pedersen, *Vgl. Gr.*, I, 22).

P. 260-262, M. Ch. Chassé publie « un vocabulaire franco-breton du XVII^e siècle ». Il s'agit d'une trentaine de phrases courtes traduites du français en breton et destinées à servir d'échantillons de cette dernière langue. M. Chassé les a trouvées dans un récit de voyage, publié à Paris en 1672.

P. 263-268, M. J. Loth étudie le sort du préfixe *co-* *com-* *con-* dans les langues brittoniques (gallois, breton et cornique).

P. 422-423, M. G. Dottin rapproche de l'irlandais *co talmain* « jusqu'à terre », c'est-à-dire « de la tête aux pieds, entièrement » l'expression bretonne *betek an douar* « id. », qu'il a trouvée dans la *Légende de la Mort* t. II, p. 252. Il rappelle en irlandais l'expression *o find co bond* « des cheveux à la plante des pieds » (*Rev. Celt.*, XVII, 150), qui a le même sens. On peut citer aussi dans le même ordre d'idée l'irlandais *ó thenid co fraigid* (ou *co fraig*) ; cf. *Rev. Celt.*, XXXVIII, 94.

P. 627-650, M. J. Cuillandre, « à propos de la Légende de la Mort », rapporte quelques croyances ou usages de Molène, son île natale, et d'Ouessant. Rien de plus émouvant que ces pages, où en toute simplicité l'auteur décrit ce qu'il a vu : l'exactitude de la description vaut la sincérité du sentiment. Des récits comme la cérémonie du broella à Molène (p. 631) et surtout comme la grande navigation vers l'autre monde (p. 636) donnent l'impression forte et franche de la réalité. Ils font sentir par comparaison la faiblesse de la littérature, qui gâte toujours et même profane un peu ce qu'elle touche. A la page 628 de son travail M. Cuillandre fixe d'une façon définitive la forme et le sens propre du mot *broella*.

P. 601-609, Dom L. Gougaud publie des « notes sur le culte des saints bretons en Angleterre » ; elles complètent les études qu'a données à la *Revue Celtique* notre savant collaborateur sur l'extension du culte des saints celtiques à travers le continent.

Le tome XXXV des *Annales de Bretagne* contient aussi l'article de M. Fawtier sur « Saint Samson abbé de Dol » (p. 137-170), auquel M. J. Loth a répondu dans cette *Revue* (t. XXXIX, p. 301 et t. XL, p. 1). Il faut y signaler enfin l'Essai de bibliographie de Théodore de la Villemarqué par M. D. Bernard (p. 369-388), déjà ci-dessus mentionné, p. 232 ; et deux importants articles de M. l'abbé Duine, La Mennais et Renan (p. 557-567), La Mennais et Pascal

(p. 568-577) ; en comparant le génie de ces trois hommes, M. Duine y découvre à la fois des similitudes et des contrastes, dont il tire avantage pour le philosophe de La Chênaie.

II

Le tome XXIII de la REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES contient quelques articles qui traitent de toponomastique.

M. Marteaux étudie p. 52 et suiv. le nom de *Chamarande* (ou *Chamerande*), porté par trois localités (dans la Haute-Savoie, l'Ain, la Haute-Marne) ¹. Le relevé qu'il fait des diverses explications proposées pour ce nom offre un excellent spécimen des fantaisies auxquelles prête souvent l'étymologie des noms propres (cf. *Rev. Celt.*, t. XXXV, p. 384). L'un y voit un celtique *cam(a)* « courbe », par la raison que la rivière fait un coude à cet endroit ; l'autre le nom du « chemin » *caminus* parce qu'un chemin traverse le village ; un troisième le mot *cama* (« lit court et bas » Isidore), sous prétexte que le lieu a pu servir de gîte. Comme il n'y a guère de cours d'eau qui ne fasse de détours, de village où ne passe de chemin, de campagne où ne gisent des bêtes, on voit assez à combien de localités pourrait s'appliquer une étymologie aussi convaincante. Aussi bien n'y a-t-il pas de celtique *cam(a)* « courbe » ; pour exprimer l'idée de la courbure le celtique avait un adjectif *cambo-* qui s'est conservé dans les langues modernes et qui sert en irlandais à former une grande variété de noms propres (v. Joyce, *Irish Names of Places*, t. II, p. 420-422 et t. III, p. 160-161). Il faut entendre la « courbure » en un sens large, comprenant à la fois le méandre d'un cours d'eau, la ligne circulaire d'une vallée, l'inégalité d'un terrain, l'irrégularité d'un bois, etc. C'est peut-être par l'un de ces caractères topographiques que s'expliquerait un **Cambo-randa*, prototype de *Chamarande-Chamerande*. Mais comme le mot *randa* paraît se rapporter généralement à une limite, il faut peut-être entendre **Cambo-randa* comme le nom d'un point où la limite faisait un coude.

M. J. Loth a donné aux pages 111-116 une étude sur le gaulois *Turno-*. Ce mot figure comme premier terme dans les composés

1. M. Marteaux écarte avec raison de la liste une localité de Seine-et-Oise (arr. Étampes) qui s'est appelée Bonnes jusqu'en 1684 et dont le nom actuel est *Chamarande* (non *Chamerante*) ; ce nom lui vient d'un seigneur de La Bastie dans les Dombes.

Turno-magus (Tournon) ou *Turno-durum* (Tonnerre) ; on en connaît aussi de nombreux dérivés du type Tournay, Tornay, Tourny. Les localités qui portent ces noms étant en presque totalité situées sur des hauteurs, M. Loth croit pouvoir donner au gaulois *turno-* le sens de « lieu élevé, éminence » ; aussi bien en breton moderne *torn-aot* veut-il dire « falaise » (m. à m. « hauteur de la côte, du rivage »). C'est évidemment un dérivé de la racine **twer-*, qui, comme les racines **twel-* **twem-* **twen-*, est un développement de la racine **teuʷ* « gonfler, accroître » (cf. *Z. f. celt. Phil.*, IX, p. 297).

Une des conclusions de M. Loth est qu'il faut écarter l'idée de d'Arbois de Jubainville qui voyait dans *Turnacum* la propriété d'un nommé Turnus. Le savant auteur des *Recherches sur l'origine de la propriété foncière* avait une tendance, bien excusable d'ailleurs, à ramener l'explication de tous les noms de lieu à la méthode dont il était l'initiateur et à croire que tous les mots en *-acum* étaient tirés de noms de personne. En fait, le suffixe *-acum* s'employait aussi pour remplacer le second terme de certains noms composés, dont le premier terme était un mot quelconque : ainsi *Turnacum* peut être le substitut d'un plus ancien *Turnodurum* ou *Turnomagus*.

P. 213 et suiv., à propos du nom de Pontchartrain porté par trois localités situées à la frontière de l'antique civitas des Carnutes, M. C. Jullian revient sur le nom de **Icoranda* auquel remonteraient les nombreux Aigurande, Iguerande, Ingrande, Yvrande, etc., de la toponomastique française. Comme les localités qui portent ces noms sont généralement à des frontières gauloises (de civitates ou même de pagi) et sur des cours d'eau, il suppose à **Ico-randa* le sens de « ruisseau-frontière » ; **ico-* ou **ica-* devrait signifier « eau » ou « cours d'eau » en celtique. C'est une hypothèse ; mais il faut avouer que, dans notre connaissance actuelle du vocabulaire celtique, elle n'est appuyée par rien.

P. 229 et suiv., M. Prentout, résumant en un substantiel article les origines topographiques de Caen, signale que le prototype **Catumagus* supposé pour expliquer le nom de la ville, n'est nulle part attesté ; la forme la plus ancienne de ce nom est *Cadomus* dans une charte de 1024. Mais il va sans dire que l'hypothèse d'un primitif **Catumagus* reste parfaitement plausible.

Dans le tome XXIV de la même revue, p. 236 et ss., M. Courteault étudie « un autel votif à la Tutelle, découvert à Bordeaux en 1921 ». L'inscription gravée sur cet autel en donne la date (237 ap. J.-C.) et en nomme le dédicant, Marcus Aurelius Lunaris,

sevir augustalis, originaire d'Eboracum en Bretagne Inférieure. M. Courteault n'a pas de peine à souligner l'importance capitale de ce texte au point de vue des relations économiques de Bordeaux avec le Nord. Strabon (IV, 5, 2), indique l'embouchure de la Garonne comme un des quatre points où l'on s'embarquait pour passer du continent dans l'île de Bretagne. Une inscription trouvée à Bordeaux mentionne un habitant de Trèves, mort à Bordeaux au milieu ou à la fin du I^{er} siècle, et l'intitule *negotiator Britannicianus* ; ce qui indique qu'il faisait avec la Bretagne un commerce d'exportation et importation (C. Jullian, *Inscr. rom.*, I, n^o 62, p. 178-179). Mais parmi les trente-deux inscriptions d'étrangers qu'a livrées le sol de Bordeaux, si l'on rencontre des Espagnols et des Grecs, dont deux d'Asie, il ne s'en trouvait aucune concernant un Breton. Celle-ci est la première.

L'autel est élevé par Lunaris à la Dea Tutela Boudig(a), c'est-à-dire à la déesse de la Victoire, dont le nom, *Boudicca*, *Bodicca*, est attesté ailleurs (Holder, *Altcell. Sprachsch.*, I, 497). Il porte divers motifs sculptés, dont l'un, sur la face latérale de droite, mérite de retenir l'attention des celtistes. C'est l'image en relief d'un sanglier, où M. Courteault voit les armes parlantes de la ville d'Eboracum. Dans l'état actuel de nos connaissances, l'étymologie ne saurait justifier cette hypothèse. Il n'y a pas en celtique, quoi qu'en dise M. Courteault, de radical **ebor-* ou **ebur-* qui désigne le sanglier. Le celtique **eburo-* désigne l'« if » ; aussi d'Arbois de Jubainville rattachait-il au nom de l'if ou à un nom d'homme *Eburo*, « If » (cf. *Mac Ibaire* en irlandais, *Rev. Celt.*, XXXIX, 404) les noms gaulois comme *Eburo-uices*, *Eboracum*, etc. Le radical **ebur-* « sanglier » n'existe qu'en germanique ; et le *b* en est issu d'un *p* indo-européen, qui est conservé en latin (*aper*) et en slave (*v-eprû*, cf. Meillet, *Études*, p. 410 et *Indog. Fschg.*, V, 332). Pour rattacher un celtique **ebur-* au nom germanique, italique et slave du sanglier, il faut supposer ou bien le changement de *p* en *b* devant *r* dans un thème **epro-*, qui serait alors le thème le plus ancien en celtique (**epro-* devenant **ebro-* comme **pepra-* *ebra-* ou **pepla-* *ebla-*) ou bien imaginer un mot **eburo-* qui serait avec **epuro-* (**epro-*) dans le même rapport que le celtique *gabro-* (gaul. *gabrosentum*, irl. *gabur*) avec le latin *capere* (cf. ci-dessus, p. 436). Cette seconde hypothèse n'est pas dénuée de vraisemblance. Mais c'est seulement à ce prix que l'explication proposée par M. Courteault est recevable.

Il est question des noms gaulois en *-cantus* et notamment de *Cuti-cantus* (auj. Cachan, près Paris) et *Liri-cantus* (auj. Larchant,

Seine-et-Marne, et Larchamp, Mayenne) dans la *Revue des Études Anciennes*, t. XXIV, p. 260 et t. XXV, p. 379. M. C. Jullian voit dans les mots en *-cantus* des noms de fontaine ou de source ; la chose paraît certaine pour *Aricantus*, qui figure sur une inscription de Nîmes (Corp. XII, 3077) comme nom d'un dieu de source. En outre, certains noms en *-cantus* se trouvent portés par des localités où la tradition signale que des sources ont été objet de culte. Mais ce n'est peut-être pas une règle absolue. Le malheur est que l'on ignore le sens du mot *-cantus*, dépourvu jusqu'ici de toute étymologie plausible. Le premier terme des noms en *-cantus* est lui-même le plus souvent de sens inconnu (cf. Holder, *Allg. Spr.*, I, 752).

Aux pages 165-168 du tome XXV, M. A. Blanchet traite du mot *barc*, à propos du nom des vases rouges vernissés. L'article de M. J. Loth (*Rev. Celt.*, XXXVIII, 303) lui a échappé.

On lira enfin avec intérêt dans le tome XXV de la même Revue un article de M. G. Dottin sur « le philosophe Aethicus et les Celtes Insulaires » (p. 144-150) et parmi les notes gallo-romaines de M. C. Jullian celle où il reconstitue le caractère et l'extension de la persécution du préfet Rictiovarus ; c'est un modèle de critique historique, d'exégèse vivante et créatrice (p. 367-378).

III

Le tome XI de la ZEITSCHRIFT FÜR CELTISCHE PHILOLOGIE contient les textes irlandais suivants :

P. 39-55, *Cnucha Cnoc os cionn Life*, par Maura Power. Il s'agit d'un poème de 64 strophes, conservé dans deux manuscrits de la R. I. Academy. Il est précédé dans l'un des deux d'une introduction en prose qui explique dans quelles circonstances il fut composé par Caoilte mac Ronáin. On y peut distinguer trois parties, l'une (strophes 1-7) relative à Cnucha ou Cuncha « colline au-dessus de la Liffey » ; l'autre (strophes 10-49) énumérant les rois d'Irlande depuis Conn et Eoghan Taidlech jusqu'aux trois Collas ; la dernière enfin (strophes 50-61), simple digression sur Finn et le baptême des Fianna. Caoilte termine en évoquant Tara, où il espère mourir et être enterré (strophes 62-64). Maura Power a joint au texte irlandais une traduction anglaise et des notes.

P. 56-106, *Morands Fürstenspiegel*, par M. R. Thurneysen. C'est un recueil de préceptes moraux analogues à ceux qui ont pour titre *Tecosca Cormaic* ou *Senbriathra Filhail*. Ils sont attribués

à Morand mac Móin et adressés par lui au roi Feradach Find Fechnach. Plusieurs manuscrits nous les ont conservés, que M. Thurneysen ramène à trois rédactions différentes, fort voisines d'ailleurs. La plus ancienne que M. Thurneysen désigne par A remonterait aux environs de l'an 800; la rédaction B serait du IX^e siècle, mais son auteur y a introduit des formes plus anciennes, qui à cette date peuvent passer déjà pour des archaïsmes. Enfin viendrait la rédaction L, représentée par le texte du Book of Leinster (fac. sim. p. 346 a-c), et qui n'est en gros qu'un extrait de la rédaction A. Ces simples dates suffisent à marquer l'intérêt linguistique de ce texte, où les difficultés abondent et que M. Thurneysen élucide avec sa maîtrise habituelle. L'édition, accompagnée d'une traduction allemande, est précédée d'un texte en prose et vers, relatif aux circonstances politiques dans lesquelles le roi Feradach obtint la royauté, après une révolution accomplie en Irlande par les « tribus de fermiers » (*aithech-thiatha*).

P. 107-113, poème attribué à Orthanach úa Cóilláma, évêque de Kildare (mort en 840), et consacré à la plus ancienne histoire du Leinster. K. Meyer en donne le texte d'après le Book of Leinster, p. 51 a, où il est malheureusement fort peu lisible, et y joint une traduction allemande partielle.

P. 148-165, K. Meyer essaie une restitution critique du texte de l'*Imram Churaig Máile Díin*, publié par M. Best au tome I^{er} des *Anecdota from Irish Manuscripts* p. 50 et ss. Ce poème, en mètre *dechnad cummaisc*, a dû être composé dans la première moitié du IX^e siècle, postérieurement au Félire d'Oengus; et peut-être est-il du même auteur que l'*Imram Snedgussa*, édité naguère par M. Thurneysen (cf. *Z. C. P.*, VIII, 80). Il repose sur le récit en prose que Whitley Stokes a édité dans la Revue Celtique, t. IX, p. 460.

Il suffit de mentionner pour mémoire la suite de l'édition du *Betha Coluimb Chille* de M. A. Kelleher (p. 114-147).

Quelques articles sont consacrés à des questions philologiques. P. 1-29, M. Julius Pokorny, sous le titre « Streitfragen zur altirischen Grammatik » répond, non sans aigreur, au compte rendu détaillé qu'avait fait Hans Hessen de son *Old Irish Grammar*; il reprend en particulier treize points touchés par Hessen et les discute à nouveau. — Sous le titre « Irisches » M. Thurneysen étudie p. 30-34 quelques passages de textes irlandais, empruntés notamment au texte de *Maccaib Conaire*; p. 34-38, il discute avec K. Meyer plusieurs détails de métrique. — P. 213-304, M^{lle} Gertrud Brüning publie une étude critique de la *Vita Columbae* d'Adamnan; elle montre en particulier quelle place importante ce

texte occupe dans l'hagiographie médiévale, combien d'ouvrages ultérieurs s'en sont inspirés.

Le même tome contient enfin deux articles historiques de M. J. Pokorny. Dans l'un, il se propose de montrer des traces de Germains dans l'Irlande ancienne antérieurement à l'époque des Vikings (p. 169-188). Ce sont d'abord les *Cauē* qui occupaient sur la rive gauche du Rhin une région voisine de celle des *Manapii* et qui, comme ces derniers, sont venus d'après Ptolémée s'installer sur la côte orientale de l'Irlande; M. Pokorny en trouve la trace dans le nom des *Ui Cūaich*; on sait que M. Eoin Mac Neill rattache au nom des *Manapii* celui des *Fir Manach* ou *Manaigh*. Ce sont ensuite les *Coriondi*, dont le nom serait une transformation celtique d'un nom germanique **Hariandiz*, et aurait laissé sa trace dans le nom *Cuirenrige*, porté par une région d'Irlande. Les *Galinin* et *Galing* seraient aussi des Germains: leur nom remonterait à un prototype **Galingi* (de formation comparable à *Marsingi* et *Reudingi*), auquel se rapportent *Galing-bem* et *Galing-thorpa*, aujourd'hui Gellikum dans la province de Gueldre et Gellentrup près Waderslow. Sur *Fer Menia*, dont M. Pokorny parle p. 176, il faut maintenant renvoyer à *Rev. Celt.*, XXXVIII, p. 16-17. Enfin M. Pokorny voit aussi des Germains dans les *Fomôré*; ce seraient des Fomorii, vieux peuple de pirates venus en conquérants comme les *Manapii* et les *Galingi*; on sait la place qu'occupent les *Fomôré* dans les légendes mythologiques de l'Irlande (d'Arbois de Jubainville, *Cycl. Mythol.*, p. 91 et ss.); il est évident que l'évhémérisme les a confondus avec les envahisseurs du temps des Vikings. — Un autre article du même (p. 189-204) est consacré à la plus ancienne histoire d'Irlande et notamment aux *Fir Bolg*. L'auteur discute et rejette les hypothèses présentées par Rhys, par K. Meyer, par MM. John Mac Neill et van Hamel pour expliquer ce nom: suivant lui, *bolg* se traduit ici par « sac de cuir » et désigne le bateau de cuir, connu en Galles sous le nom de *cwrwg* et en Irlande sous celui de *curach*. Les *Fir bolg* seraient les gens qui naviguent sur des bateaux de cuir. On les désignerait aussi du nom de *lucht na curaighe* (B. Ball. 13 b). Mais *lucht na curaighe* ou *lucht curaig* signifie tout simplement « équipage de navire » (cf. *Rev. Celt.*, IX, p. 18, § 16). Il est permis de rester sceptique au sujet de quelques-unes au moins des affirmations péremptoires dont l'article est plein. — P. 205-212, M. Josef Bruch étudie le nom du fleuve Eger, qu'il ramène à un prototype *Agira*.

Dans le tome XII de la *Zeitschrift* figurent les textes suivants :

P. 232-238, K. Meyer publie, d'après le Ms. Rawlinson B 512 (f° 103 b 2) la fin du curieux récit intitulé *Baile in Scáil* « Vision du géant » ; il en avait jadis donné le début d'après le Ms. Harleian 5280 (f° 71 a) au tome III de la *Zeitschrift*, p. 457-466.

P. 239-250, *Imthechta Tuirill Biceo 7 a mac* « Aventures de Tuirill Biceo et de ses enfants » ; il y a de ce texte des rédactions modernes qui ont été éditées et traduites (Best, *Catalogue*, p. 82-83) ; M. Thurneysen publie avec traduction allemande la rédaction la plus ancienne, conservée dans le Book of Lecan (f° 28 v 2) et dans le Rawlinson B 512 (f° 93 v a). Le texte, en prose, est suivi d'un poème dont le dernier manuscrit ne donne malheureusement que la première strophe. Il est certain que le poème est plus ancien et que le texte en prose en a été tiré.

P. 251-254, *Tochmarc Cruinn ocus Macha* « La cour faite par Cruinn à Macha », également édité et traduit par M. Thurneysen. Ce récit est tiré du ms. H 3 18 de Trin. College, p. 46 b ; il se rattache à l'épisode bien connu de la Neuvaine des Ulates. Le titre qu'il porte dans le manuscrit et que M. Thurneysen lui a conservé ne convient qu'au début, où Cruinn (appelé ailleurs Crunnine) s'unit à Macha, après une cour réduite d'ailleurs au minimum ¹.

P. 255-270, *der Priester-Mörder*, par M. J. Pokorny. Il s'agit d'un récit moderne recueilli par M. Douglas Hyde à l'hospice d'Athlone de la bouche d'un certain Proinsias Ó' Conchubhair. Ce récit faisait primitivement partie du recueil des *Sgéaluidhe fíor na seachtmbaine* publié en 1909 par M. Douglas Hyde (Gill and Son, Dublin) ; il en a été retiré pour des raisons de convenance, le recueil étant destiné à servir de lecture à la jeunesse. M. Pokorny en donne le texte et la traduction allemande.

P. 260-297 et 358-397, K. Meyer continue ses précieuses *Mitteilungen aus irischen Handschriften*. A signaler notamment une série de poèmes attribués à Colum Cille et tirés du manuscrit Laud 615 (p. 385 et ss.). L'homélie sur saint Grégoire le Grand publiée p. 367-374 d'après le Livre Jaune de Lecan p. 164 a,

1. Dans la seconde partie du récit (p. 252 l. 4 du bas) le passage altéré par le copiste pourrait être restitué en : *co h-Emain Macha. Naforraig dom*, — ou *co h-Emain. Nachamforraig dano* (cf. *Nachamforraig* L. U. 71 a 13, 22 = T. B. C. éd. Strachan-O'Keefe, ll. 1384 et 1390), suivant qu'on considérera le verbe *forraigim* « je fais violence » comme intransitif ou comme transitif.

figure aussi dans le manuscrit de Paris, fo 41 ro a 1-42 ro b 21 (cf. *R. Cell.*, XI, p. 397).

Le premier fascicule du tome XII est en grande partie occupé par une étude de M. Walter Greinèr sur les rapports de l'*Ivain* de Chrestien de Troyes et du récit gallois d'*Owein*, appelé aussi *Iarlls y ffynnaawn* (p. 1-184). L'illustre romaniste Wendelin Förster, grand admirateur de Chrestien, a toujours soutenu que les récits gallois qui terminent les « Mabinogion » dans le livre Blanc comme dans le livre Rouge dérivait du poète français ; il a été suivi par des savants comme Othmer, Zenker, Ph. Aug. Becker. Quelques voix dissidentes se sont fait entendre. M. Arthur Brown a publié une excellente brochure *On the independent character of the Welsh Owein*. Pour élucider la question M. Greiner s'est imposé de confronter les deux textes page par page, ligne par ligne, dans les parties où ils concordent. Sa conclusion est que le récit gallois diffère du poème français par quelques traits essentiels : il y trouve une composition plus ramassée, d'où sont exclus nombre d'épisodes ou de morceaux descriptifs, et aussi une action mieux conduite, qui va plus rapidement au dénouement. Sans doute, il y a des ressemblances frappantes, même des coïncidences textuelles. Mais à les examiner de près, M. Greiner estime qu'elles portent sur des expressions banales, familières aux conteurs gallois comme aux conteurs français : elles prouveraient donc seulement que les uns et les autres s'inspiraient jusque dans le détail d'un même idéal littéraire et utilisaient des clichés communs. Le ton général des deux œuvres diffère. Ce n'est pas faire tort au génial champenois, comme M. Becker appelle Chrestien, que de se refuser à croire qu'il ait inspiré le naïf auteur gallois. Telle est la conclusion à laquelle M. Greiner est conduit par une étude littéraire des deux œuvres. Le point essentiel serait d'établir si l'auteur gallois a pu connaître ou non l'œuvre de Chrestien ; suivant la réponse qu'on donnera à cette question, le problème devra se poser et se résoudre tout autrement. Mais il ne semble pas que M. Greiner ait eu d'autre préoccupation que de comparer les deux textes ; il l'a fait d'ailleurs avec une minutie digne d'éloges.

P. 185-194. M. Isidor Hopfner étudie quelques noms de fleuve gaulois qui présentent une formation diminutive : type *Albula*, *Angula*, etc. à côté de *Albara* ou *Albarina*, *Angera* ou *Angeriscus*, etc. Le diminutif représente ici un raccourcissement du mot, comme dans le nom d'homme *Wulfila* tiré d'un composé dont *Wulfa* était l'un des termes.

P. 195-231 et 308-357, M. Pokorny continue ses « Beiträge

zur ältesten Geschichte Irlands » Il y étudie d'abord la vieille population septentrionale et non-ibérique des Iles Britanniques ; ce serait tout simplement une population mongoloïde, comparable aux Esquimaux, à qui l'Irlande devrait entre autres choses le druidisme, les habitations souterraines, le bateau de peau (corach) et peut-être la numération quinaire. L'auteur est arrivé à cette conclusion en découvrant dans un ouvrage de Fridjof Nansen (*Eskimoleben*, Leipzig, 1903, p. 28) une description du harpon des Esquimaux qui s'applique tout à fait au *gae bolgae* de l'épopée irlandaise. C'est d'Écosse que la population mongoloïde aurait passé en Irlande ; les Pictes seraient un reste de cette population, superficiellement celticisée. Parmi les anciennes populations de l'Irlande figuraient aussi les *Érainn* qui sont à date historique localisés dans le Munster. M. Pokorny les retrouve dans les *Darini* que Ptolémée présente comme un des trois grands peuples d'Irlande (les deux autres étant les *Ulaid* et les *Gailiuir*). Ces *Érainn* (dont le nom qui n'a rien à faire avec *Ériu*, nom de l'Irlande, remonterait à **Akroni* » les chefs, les nobles) avant de s'établir en Munster auraient habité le Nord-Est de l'Irlande, puis auraient fait une étape en Leinster. M. Pokorny, retraçant leurs migrations, est amené à reconstruire l'histoire d'Irlande dans les premiers siècles de notre ère d'une façon toute nouvelle. La reconstruction est hardie et brillante, comme toujours ; on y retrouve certaines des qualités et certains des défauts de Zimmer. Parmi tant d'hypothèses, il est vraisemblable que M. Pokorny est quelquefois tombé juste.

Le volume contient aussi quelques articles de grammaire et de philologie. M. Thurneysen revient p. 271 et ss. sur la personne de Morand et sur le moyen qu'il avait de découvrir la vérité ; il se servait pour cela d'une corde, d'un lien qu'il se passait autour du cou ; le nom traditionnel de ce talisman est *sin*. M. Thurneysen croit ce nom tiré par erreur d'une des sentences attribuées à Morand : *dirge dlegar cach fathemon in sin* « la justice qui est due par chaque prince est ceci : etc. » (Z. C. Ph., XI, 80). Cette note est suivie de quelques autres sur la navigation de Maelduin, l'épée d'Arthur (Caliburnus), le Lebor Gabála, le Siaburcharpat Conculainn, la conjonction *scéo* « et », la 2^e pers. *deod* « tu as mangé », la particule verbale *ro*, l'adverbe *sethnu* « tout du long », l'acc. sg. tém. des adjectifs en *-u-*, les mots *lie* « flot », *tošúgad* « fait de sucer », *tonn* « vague », *fetarlaicc* « vieux testament » (p. 271-289) ; sur le groupe *dm*, le passage de *v* à *f* en irlandais, les mots irlandais *alaile* « autre », *titacht* « venue », *Svaquai*,

cürsachad, le passage de *wy* à *y* en gallois et le mot gallois *heb* « dit-il » (p. 408-414). De Kuno Meyer sont publiés p. 432-441 d'intéressants « *Miszellen* », parmi lesquels une note sur la date du *Yellow Book of Lecan* et l'édition d'un petit poème sur les combats livrés au Munster par Cú Chorb et Echu Find Fúath nAirt.

M. Pokorny ayant critiqué p. 298-304 l'opinion émise sur le mot *gildae* « jeune homme » par M. Mårstrander, s'est attiré de celui-ci une réplique (p. 309-322), où est exposé avec une rare précision tout ce que l'érudition actuelle permet de dire sur ce mot. A signaler enfin du même M. Pokorny une étude sur la chronologie des phénomènes de métaphonie en irlandais (p. 415-426) et une autre sur les désinences de la 2^e pers. sg. du présent (p. 427-431).

IV

Le tome premier du BULLETIN OF THE BOARD OF CELTIC STUDIES, dont nous avons annoncé précédemment la publication (v. *Rev. Celt.*, t. XXXIX, p. 254) forme un beau volume de 384 pages, qui comprend quatre fascicules, publiés d'octobre 1921 à juin 1923. C'est un excellent périodique, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à nos études et tout à fait digne des savants éminents qui en assument la direction. Chaque fascicule est divisé en trois sections, consacrées respectivement à la langue et à la littérature, à l'histoire et au droit, à l'archéologie et aux beaux-arts.

La première section est dirigée par le Prof. Ifor Williams, la seconde par le Prof. J. E. Lloyd, la troisième par M. Mortimer Wheeler. Cette dernière a spécialement pour objet d'indiquer les résultats des fouilles récentes et de mettre au courant des derniers travaux archéologiques. La section d'histoire contient quelques documents anciens et modernes, publiés par MM. J. Fisher, E. A. Lewis et T. Shankland; à la page 335, le Prof. J. E. Lloyd dans une courte note signale que la mère de Gruffydd ab Llywelyn s'appelait *Tanguestel Goch*; il a retrouvé ce nom dans le *Survey of the Honour of Denbigh* (année 1334, p. 128 de l'édition de la British Academy 1914). On savait seulement jusqu'ici que Llywelyn ab Iorwerth avait eu son fils Gruffydd d'une concubine. Gruffydd ne monta sur le trône qu'après son frère David, mort sans héritier en 1246; David était plus jeune que lui, mais il avait pour mère la femme légitime de Llywelyn, Joanna.

La section la plus importante est sans contredit celle qui concerne la langue et la littérature. Elle comprend notamment des notes étymologiques et lexicographiques. M. J. Lloyd-Jones étudie les mots suivants : *atcor*, *achor*, *amgor*, *cyngor*, *heggor*, *rhagor* et autres composés gallois de la racine **kor-* (Pedersen *Vgl. Gr.*, II, 498) ; *anian* « nature » de **eni* + *gen-* ; *atreg* « pénitence » (cf. irl. *ailbrige*, m. bret. *aꝛrec*) ; *athrylith*, *ethrylith* tiré de *intellectus* avec substitution de *etbr-*, *atbr-* à *inter-* ; *Bleiddwn*, *Hyddwn*, *Hychdwn* (R. B., I, p. 66) contiendraient comme second élément l'équivalent de l'irlandais *donn* .i. *torrach* « enceinte » (*Arch. f. Celt. Lex.* I, 77) [hypothèse bien étrange puisque ce sont là trois noms que Math donne à de jeunes garçons] ; *diffoddi* « éteindre, noyer » de **dē-eks-g^wādb-*, prébritt. **dispād* ; *neued* équivalent de irl. *neóit* « pénurie » et « avarice » (.i. *gainne* L. U. 5 b 27), d'où *afnuened* « générosité » ; *rhengi* et *rhanc* (cf. *cyfranc*, *dianc*, etc.) de *ro* + *ŷk-* secondairement transformé en *rbyngu* ; *uchenaïd* « soupir » de la racine **an-* précédée d'un préfixe **ōks-* de **od-eks-* ; *ysgor*, *cosgor*, *gosgor* mots indigènes de la racine **sker-* « séparer » ; *ystle* « épieu » cf. irl. *sleg* (p. 1-9). — M. Henry Lewis propose les explications suivantes : *ene*, *yny* au sens de « alors que, quand », traduisant souvent le participe absolu du latin, sont à distinguer de *yny* « jusqu'à ce que » et à rapprocher de l'irlandais *an* « quand » ; *carfan* « mâchoire, joue », *gorcharfan* « palais de la bouche » se rattache au même radical que l'irl. *carpat* « voiture » et « mâchoire » [cf. *M. S. L.*, XIX, 61, c. n.] ; *gwyddif*, ancien *gwdyf* et *gudif*, v. gallois *uuidimm*, représente le gaulois *uidubion*, fr. *vouge*, (p. 9-15). — M. Parry Williams complète et rectifie la note de M. Henry Lewis sur la conjonction *yny* en donnant une liste d'exemples où *yny* a la valeur de l'irlandais *con-* marquant la succession de deux actions, et *yny uyd* la valeur de *combi*. Il étudie en outre les mots suivants : *hyl pann* « afin que » ; *hyl na* « de peur que » ; *o* suivi du singulier (*a oed o of* RB 32, *a welyo uarch* W. B. 78 dern. l., *a gauas o auar* RB 76, 29, *a oed o gi* RB 139, 15, *a uo o uarch* RB 247, 6, etc.) [l'exemple breton de la vie de sainte Catherine *R. Celt.*, VIII, 82, cité en comparaison n'a rien à faire avec le tour gallois] ; *bod wrth* « être soumis à, céder à » ; *symlu ar* « être surpris » ; *y Lenthryd* forme moderne de *y Felenrhyd* (*y Uelenryt*, R. B. 64), présente le passage de *nrb* à *nthr* que l'on constate aussi dans *Penthryn*, *winthraw* issus de *Penrhyn*, *ewinrhew* « onglée », à côté de *Pendryn*, *windre* et *Pendros* issu de *Penrhos*, etc. (le cas de *cynthron*, *cyn-dron* issu de *cynbron* « ciron, mite », bret. *kontronen* « asticot » est différent puisque l'on part de *-ntr-*) ; *corn* « maillot d'enfant » et

corni « emmailloter », cf. irl. *corn* « id. » ; *Balchnoe* nom propre dans Dafydd ab Gwilym est coupé en deux dans un poème de Gruffud Vychan du Red Book (col. 1296, l. 17) comme le nom de *Gwenhwyfar* dans un poème de Gronw Gyryoc du même manuscrit (col. 1350, l. 3) ; *edling*, qui semble glosé par *gwrthbrychyad teyrnas* dans le W. B. col. 459, 12, désigne l'héritier de la couronne (cf. v. angl. *ætbeling*) ; *godor* « bruit » (irl. *folbar* « tempête, confusion) et peut-être aussi « forêt » (irl. *folbar* « même sens ») dans le passage B. B. 103, 10 ; *ractaf* (B. An. 16, 11) est un superlatif tiré d'un adverbe comme *gwartbaf* ou *eithaf* ; *nigys* (?) « ridé » (p. 103-113). — C'est M. Ifor Williams qui fournit la contribution la plus abondante ; les mots suivants en font l'objet. 1° (p. 15-38) : *gwreang*, auj. *gwreng* « peuple » par opposition à la noblesse, signifie en moyen-gallois « homme noble », c'est la contraction de *gwr-ieuanc* « jeune homme » (au féminin *gwreigyang* W. B. 80, 35, mais *gwreic ieuanc* R. B. 58, 16 et *gwreic yangk* C. Charl. 139) ; *diferiatwg* correspond à l'irlandais *dibergach* « rapace, pillard, brigand » et se rattache à *bery*, pl. *beryon* « oiseau de proie » ; *gaeafrawd* « temps d'hiver, tempête » dans la poésie du moyen âge, est un composé de *rbaud* « foule, troupe, masse » (pour le sens, cf. *kawal o adar* « une troupe d'oiseaux RB, 168, 1) remontant à **rôto-* de la racine **ret-* « courir » ; la racine indo-européenne **med-* offre en moyen-gallois des sens variés, *medd* « mesure » *rhy-fedd* « merveille » et « abondance » *modd* « mesure » *gormodd* « excès » [*moes* « coutume, usage, mœurs » breton *boaz*, que l'auteur tire de quelque chose comme *modissu*, cf. lat. *modestia*, n'a vraiment rien à faire ici], *medr* « mesure », *wrth fedyr* « mesuré » (ci-dessus, p. 250, v. 57), *ar fedyr* « en mesure » et « dans l'intention de » (cf. *meddwl* « intention »), *anfedr* « sans mesure », *ansedrawl* « immense », *cymedrawl* « modéré », *cymadyr* « qui jugera » (ci-dessus p. 247, v. 36), *meddu* « être en mesure de, capable de, avoir droit à, jouir de, posséder » (une série d'exemples éclairent le changement de sens), *meidal* (B. T. 53) de **medd-iad* « souverain, maître », *meddiant* « pouvoir, autorité », *medru* « atteindre » (R. B. 71, 2 ; 112, 13) et « être capable », *meidriad* « souverain », *meidrawl* « puissant, mesuré », *meidr* « moyen, accès (à un lieu) », *modur* (?) « prince », *cymes* « droit, chose due », *amryfes* « péché » (cf. irl. *immarmus*), *armes* « estimation, calcul », *gormes* « oppression », *gomedd* « refus » ; *mei-iau* « milieu du joug », comme *meinoeth* « minuit » contient la racine du latin *medius*, ainsi que *meiwr*, pl. *meiwoyr* « couard, lâche » (cf. *yr banner gwyr* R. B. II, 56, 22 et en irl. *mid-ben* A. C. L. I, 271) [autre explication, *Rev. Celt.*,

XXXII, 24; sur le mot *dimai* « demi-penny », v. ci-dessus p. 450]. 2° (p. 113-120) : *douobinnom*, qui glose *austum* dans le manuscrit de Luxembourg [*austum*, *aurire* sans *b* initial est la forme latine correcte, conforme à l'étymologie; cf. Meillet-Vendryes, *Grammaire comparée des langues classiques*, p. 73], est à rapprocher de la forme médiévale *gwebynnu* « puiser (de l'eau) » et métaphoriquement « exhaler (l'esprit prophétique) », et tous deux remonteraient à une racine **send-* voisine de **sem-* (lat. *sentina*, lit. *seiniù*, gr. $\xi\mu\tau$, et $\xi\mu\eta$); *adlo* dans *adal adlo* « faire attention, tenir compte », *cyfallo* « id. », *o adlo* « à cause de » serait un composé de **ale-* + **log-* (de la racine du grec $\lambda\acute{\epsilon}\gamma\omega$ $\lambda\acute{o}\gamma\omicron\varsigma$); *hyar* « uni, tranquille, agréable » et *dyar* « triste » (à distinguer sans doute de *dyar* « bruit » et « bruyant » *R. Celt.*, XXIV, 355) correspondraient à irl. *sogar dogar* (*Arch. f. Celt. Lex.* I, 77) et remonteraient à la racine de skr. *bāryati* gr. $\gamma\acute{\alpha}\rho\omicron$. 3° (p. 225-234) : *ffroenfoll*, *brouffoll*, contiendraient comme second élément un double mot *ffoll* « soufflet, ballon, sac » emprunté du latin *follis* et *boll* « même sens » mot indigène apparenté à *follis* (de *boll* est tiré *arfoll* « enfermer, embrasser » d'où *arfoll creirian* « tenir embrassées les saintes reliques, jurer » et même *arfoll* « serment »); *orn* a le sens de « blâme » dans *orn-air* « parole de blâme » *di-orn* « sans blâme », mais le sens ancien en paraît être « meurtre, blessure » dans *dyniorn* « homicide » (*dynnyorn* B. of Llandaf, 120), *ornest* « combat, duel », et par suite le mot sort de **org-nā-* comme l'irlandais *orn* (i. *orgain* O'Cl. *Rev. Celt.*, V, 31); *gwyllon* ou *gwylylon* « mânes, esprits, fantômes » signifie proprement « mauvais esprits, fous » et suppose un singulier *gwyll* doublet de *gwyllt* « sauvage, fou » qui est en irlandais *géilt* (emprunt scandinave ?) et cela conduit l'auteur à établir une comparaison entre les poèmes attribués à Suibhne Géilt et ceux que le Black Book attribue à Myrddin Wyllt (dans les *Afallenau* et les *Oianau* notamment, les motifs d'inspiration rappellent jusque dans le détail ce que Suibhne chantait dans sa folie).

Le volume contient aussi de l'inédit. M. T. Gwynn Jones publie p. 139-166 des fragments de traités sur la musique de cordes (*cerdd dant*) d'après quatre manuscrits. — M. Robin Flower, p. 132-139, donne le texte gallois des « Neuf mystères » (*y Naw Rhinwedd*) en même temps que le texte irlandais (tiré du Rawlinson B 513) des « Naoi freagra », le texte anglais (tiré du Royal MS. 17 a 26) des « Nine Vertues » et le texte latin; il s'agit d'un texte de piété fort répandu au moyen-âge et que la tradition attribue au fameux dominicain Albert le Grand évêque de Cologne (mort en 1280); il y en a une version française dans le MS.

Arundel 288, fo 122, du British Museum. — Enfin, M. Henry Lewis publie p. 296-309 cinq cywyddau de Iolo Goch d'après plusieurs manuscrits. — D'autre part, M. T. Gwynn Jones commence p. 310 une importante publication, celle de mots poétiques réservés à l'usage des bardes, dont il a trouvé la liste dans divers manuscrits, notamment Pen. 50 (pp. 20 et 165), Pen. 51 (p. 119 et 187. de la main de Gwilym Tew), Pen. 27 (peut-être de la main de Gutun Owain), Pen. 138 (attribué à Gruffyd Hiraethog, vers 1562), Pen. 155 (de 1562), Pen. 118 (de la main du Dr. S. D. Rhys). Ce travail facilitera grandement l'intelligence du gallois poétique médiéval. — On en peut juger l'intérêt aux pages 216-225, où M. Ifor Williams publie à part la liste des mots anciens contenus dans le Ms. Pen. 51 (119-123), en y joignant des références au Gododin; les identifications de ce genre devront être poursuivies.

L'étude des dialectes, à laquelle la Guild of Graduates du Pays de Galles a toujours porté grand intérêt, semble devoir tenir une place importante dans le *Bulletin of Celtic Studies*. Il suffit de signaler dans ce tome 1^{er} des listes de termes ruraux du comté de Denbigh par M. T. Gwynn Jones (p. 38-40), de mot familiers du district de Bangor par M. O. H. Fynes Clinton (p. 91-102), de mots populaires du comté de Montgomery par M. W. Ambrose Bebb (p. 193-215 et 334), enfin de termes ruraux du Dyffryn Edeyrnion et même du Dyffryn Clwyd par M. F. Wynn Jones (p. 289-296).

V

Dans les COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES de l'année 1922, on trouvera p. 260 et ss., un résumé donné par M. Audollent du résultat des fouilles effectuées sous sa direction aux Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

P. 269-280, étude de M. J. Loth sur le sens de *nepos* dans deux inscriptions latines de l'île de Bretagne. La principale de ces inscriptions, qui est du temps d'Alexandre Sévère (222-235) et provient de Colchester, a été publiée en 1891 par Haverfield dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries*, t. XIV, p. 108 (cf. *Ephemeris Epigraphica* de 1893, vol. IX, n° 1005). L'autre, qui a été trouvée à Winsford Hill dans le Somersetshire, a été publiée par J. Rhys dans l'*Academy* du 30 août 1890 (cf. *Academy* du 14 février 1891 et *Ephemeris Epigraphica*, vol. IX, n° 982). Elles offrent l'intérêt

d'indiquer la filiation par le mot *nepos*, sans mention du nom du père ¹. Cette particularité fournit à M. Loth l'occasion de comparaisons intéressantes avec les inscriptions ogamiques, où le génitif *auí*, équivalent du latin *nepolis*, s'emploie parfois aussi tout seul pour indiquer l'éponyme plus ou moins lointain du clan. Cela conduit M. Loth à préciser le sens ancien du mot **nepos* en celtique, sous la forme *nia* (gén. *nialb*) en vieil-irlandais et *nei* en moyen-gallois : ces mots désignent toujours le « fils de la sœur ». C'est-à-dire qu'ils se rapportent à la filiation utérine. Celle-ci n'est reconnue par le plus ancien droit civil ni en Irlande ni en Galles, mais il y en a des traces irrécusables dans les traditions les plus lointaines des deux pays et même dans les coutumes successorales. M. J. Loth en rapporte quelques exemples frappants, qui font voir comment la succession masculine a prévalu dans les institutions juridiques sur une plus ancienne succession utérine. Le fait que les Pictes choisissaient de préférence leurs rois dans la lignée féminine ne prouve donc nullement qu'ils soient d'origine non-celtique.

Les *Comptes rendus* de la même Académie pour l'année 1923 renferment p. 117-129 une communication de M. J. Loth sur « l'épée de Tristan ». Une tradition que de graves historiens soutiennent de leur autorité rapporte qu'une épée de Tristan aurait été offerte au roi Jean par son neveu l'empereur Othon, et serait entrée ainsi dans le trésor royal d'Angleterre. Quelle aubaine pour ceux qui estiment que le roman de Tristan a pris naissance en Allemagne et qui le considèrent comme une émanation de l'âme germanique ! La tradition en question repose sur une lettre patente de Jean sans Terre, datée du 10 décembre 1207 ; mais l'examen du document conduit M. Loth à cette conclusion qu'un seul objet, *magna corona*, y est expressément désigné comme venant d'Allemagne. Les autres *regalia* et notamment deux épées, dont celle de Tristan, faisaient partie déjà du trésor royal ; aussi bien plusieurs de ces objets figuraient-ils au couronnement du roi Richard, prédécesseur de Jean sans Terre. On ne sait pas à quelle date l'épée de Tristan est entrée dans le trésor royal ni d'où elle venait. M. J. Loth lui suppose une provenance cornique ; le Cornwall, où la légende de Tristan et Iseult se trouvait localisée, devait conserver des souvenirs, des

1. Un troisième exemple du même fait apparaît sans doute, comme M. Loth le remarque, dans une inscription trouvée à Whithorn, Galloway, et publiée par J. Rhys dans les *Proceedings of the Society of Antiquaries* de 1891, t. XIV, p. 185.

reliques des deux héros ; c'est ainsi que l'église de Saint-Samson, dont relevait la résidence de Lancien, possédait une chasuble offerte par Iseult (Bérout, *Roman de Tristan*, v. 2989, éd. Muret). L'épée de Tristan a aujourd'hui disparu ; elle a dû partager le sort des autres regalia, dispersés et détruits par ordre du Parlement en 1649.

VI

Nous avons précédemment annoncé *PHILOLOGICA, Journal of Comparative Philology*, edited by Josef Baudiš and L. C. Wharton. Le premier fascicule a paru en 1921 à Londres (Philological Society) ; il compte 150 pages et le contenu en est fort varié.

M. J. Loth y a donné une note « sur le nom de la herse chez les Celtes » (p. 33-35). En plus du mot gall. *oged* et *og*, bret. *oged*, qui est un vieux mot européen (v. Walde, *Lat. Etym. Wtb.* s. u. *occa*), les Celtes ont appliqué à la herse le nom de la claie, irl. *cliath* gén. *cléthe*, bret. *kloued*. C'est un emploi évidemment abrégatif d'une expression plus ancienne : irl. *cliath draigen* L. L. 196 b 1-2, gall. *draynglyt* (Tim. Lewis, *Glossary*) « claie aux ronces, claie armée d'épines ».

M. Meillet « à propos de quelques formes du perfectum en latin » (p. 35-38) remarque que l'opposition du perfectum et de l'inflectum, fondamentale dans le verbe latin, devait entraîner dans certains verbes forts l'emploi d'un seul perfectum en regard de deux types d'inflectum exprimant l'un l'action qui se développe et l'autre l'état qui dure. Ainsi s'explique que les présents *stō* et *sistō*, *sedeō* et *sidō*, *cubō* et *cumbō* n'aient respectivement pour perfectum que *steti*, *sēdī*, *cubui*. En latin, les trois groupes de formes sont indépendants les uns des autres. Mais en slave, il s'est produit un parallélisme des formes dans le cas de *stanō sēdō lęgō*, *stojitū sēditū lęžitū*, *staviti saditi ložitī*. M. Meillet eût pu citer aussi les formations parallèles des verbes *laigim* « je me couche » et *saidim* « je m'assieds » en irlandais (prétérits *dellig* et *dessid*, Pedersen *Vgl. Gramm.* II, 271 ; subj. *-lius* et *-sius*, Thurneysen, *Kuhn's Zeitschrift*, XXXI, 97). On n'a également en latin qu'un seul perfectum pour les couples de présents *pendō* et *pendeō* (*pēpendī*), *meiō* et *mingō* (*minxi*), *attollō* et *afferō* (*attuli*). Ce dernier cas s'explique par le caractère essentiellement duratif de la racine **bber-*, qui ne fournissait par suite en indo-européen ni aoriste ni parfait. Ce caractère se retrouve comme on sait en irlandais, où dans toutes les formes perfectives le verbe

berim est suppléé par *ro-ucc-* (Pedersen, *Vgl. Gr.*, II, 463) et *do-biur* à la fois par *to-rat-* et *to-ucc-* (id. *ibid.*, 471).

M. Pedersen reprend p. 38-54 la question du lépontique (The Lepontian personal names in *-alo-s* and some Remarks on the Lydian Inscriptions). Le dernier mot sur cette question avait été dit par M. Danielsson dans un travail que la *Revue Celtique* a analysé en son temps (v. t. XXXI, p. 257) : le lépontique paraissait à M. Danielsson un dialecte celtique. M. Pedersen critique cette doctrine : le lépontique est à ses yeux du ligure, et il regarde le ligure comme un rameau détaché de l'italo-celtique, et plus près à certains égards de l'italique que du celtique. Les inscriptions lépontiques contiennent d'ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, un bon nombre d'emprunts au celtique, notamment dans les éléments radicaux des noms propres. M. Pedersen y découvre aussi un emprunt à l'étrusque dans le fréquent suffixe patronymique *-alo-s*, *-ala*, qu'il rapproche de l'étrusque *-al*, à la fois génitif et adjectif. Ce détail le conduit à affirmer la parenté de l'étrusque et du lydien. A signaler, p. 45-46 de ce travail, une suggestive remarque au sujet du traitement des sonores aspirées en indo-européen et notamment en italique et en celtique.

Le dernier article du fascicule, et en même temps le plus long, est signé de notre collaborateur M. J. Baudiš, un des éditeurs du périodique. Il est intitulé « Remarks on the Welsh Verb » (p. 119-149) et se continuera dans le fascicule suivant. C'est un très abondant répertoire de formes verbales du gallois ancien, méthodiquement classées. Les « Quatre anciens livres » de Skene, l'*Hanes Gruffydd ab Cynan*, les Lois, le texte du White Book des *Mabinogion* ont été dépouillés par M. Baudiš, qui réunit son matériel sous les rubriques suivantes : A, verbes dont le prétérit est en *-is-*, en *-es-*, en *-as-* (en *-wys*), en *-awd*, verbes à prétérit radical ; B, verbes qui présentent l'infection à la 3^e personne du singulier. On peut glaner dans mainte page des observations neuves et utiles.

VII

C'est une intéressante entreprise qu'a tentée M. W. P. Shepard dans l'*AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY*, t. XLII, p. 193-233, de confronter avec les résultats de la critique homérique ceux qu'ont donnés les derniers travaux sur les chansons de geste. Les deux études, bien que pratiquées d'ordinaire par des érudits différents, dont la formation n'avait souvent rien de commun, n'ont pas laissé

de s'influencer l'une l'autre. Il n'est pas douteux que l'idée qu'on s'est faite longtemps des chansons de geste, considérées comme l'aboutissement d'un long travail de l'imagination populaire, était tirée par analogie d'une certaine conception de l'épopée homérique; l'auteur de la Chanson de Roland était censé, comme Homère, avoir donné une forme littéraire à des légendes qui flottaient dans l'air et que de nombreuses générations avaient enrichies chacune de développements nouveaux. Depuis que M. Bédier a jeté bas toutes les théories qui reposaient sur la prétendue existence d'une tradition orale antérieure de plusieurs siècles à l'époque de la rédaction des chansons de geste, il est naturel que les hellénistes aient été tentés de s'inspirer de ses critiques pour réviser le problème homérique. En plus des arguments tirés d'une étude minutieuse des textes, la conception de M. Bédier s'appuie en effet sur des principes d'ordre général, aisément applicables à d'autres pays qu'à la France du moyen âge. A dire vrai, la critique homérique s'est elle-même singulièrement transformée depuis une trentaine d'années; l'ouvrage de M. Bréal, que M. Shepard ne cite pas, suffirait à le prouver. On peut croire qu'elle est appelée à se transformer encore, quand on songe à tout ce que la découverte de la civilisation égéenne fait espérer de révélations futures. Le dernier mot n'a certainement pas été dit sur la formation de l'Iliade et de l'Odyssée. M. Shepard, qui est romaniste, attire l'attention des hellénistes sur les faits suivants : les chansons des gestes ont été certainement composées sous la forme même que nous en avons (donc l'hypothèse de rédactions antérieures à nos textes doit être écartée). Elles ont toutes été rédigées dès le début en une langue composite, « impure », où à un fond artificiel et d'ailleurs variable, l'auteur ajoutait souvent des formes de son parler maternel. La civilisation qu'elles décrivent est celle que l'auteur avait sous les yeux; il est faux d'expliquer les disparates qu'on y observe par l'hypothèse d'une superposition de civilisations successives; ces disparates tiennent à ce que l'auteur, se conformant aux idées de son propre public, situe souvent ses récits dans un monde imaginaire qui est de convention. En fait, ce qui est frappant dans les chansons de geste, c'est beaucoup moins l'introduction de traits archaïques que la préoccupation de l'actualité dans les coutumes et les institutions. Il n'est pas nécessaire de souligner l'importance de ces conclusions; elles suggèrent maint rapprochement entre l'épopée française et l'épopée homérique. Suivant M. Shepard, la comparaison de l'une et de l'autre se poursuit jusque dans le détail : Homère ne fait allusion qu'une fois à l'usage de l'écriture (Z 168), mais dans la

masse des chansons de geste l'écriture n'est que très rarement mentionnée. Homère présente certaines contradictions dans l'armement de ses héros, mais non moins que les auteurs de nos chansons. Homère applique le nom d'Argos tantôt à la ville elle-même ou à la plaine qui l'entoure, tantôt au Péloponnèse, tantôt à la Grèce entière. Mais le nom de France sert dans nos chansons à désigner tantôt l'ensemble de l'empire de Charlemagne, tantôt le « regnum Francorum » des Carolingiens, tantôt seulement l'Île de France, domaine royal des rois Capétiens. Bien d'autres détails encore sont comparables. M. Shepard ne se dissimule pas le danger qu'il y aurait à pousser trop loin la comparaison : les conditions sociales de la Grèce pré-classique étaient assurément bien différentes de celles que présente la France médiévale. Aussi bien n'est-ce pas dans cette Revue qu'il convient de discuter les idées de M. Shepard. Mais les celtistes ne doivent pas les ignorer ; car les problèmes que soulèvent les épopées homériques et les chansons de geste embrassent aussi les récits épiques de l'Irlande médiévale. Malgré des différences qui tiennent à la situation sociale, à l'éducation, à la tradition, aux idées religieuses ou nationales, il est vraisemblable que la solution des uns et des autres devra être cherchée dans la même direction.

Le même périodique, t. XLIII, p. 289-317, contient une étude de M. W. Norman Brown sur un thème de folk-lore : « The Silence Wager stories ; their origin and their diffusion ». Le thème est le suivant : deux (ou plusieurs personnages) s'engagent à garder le silence, sous peine pour le contrevenant d'accomplir telle ou telle tâche, généralement indiquée d'avance. On voit aisément quelle variété de développements comporte ce thème, de combien d'épisodes tragiques ou plaisants il peut être enrichi. On le rencontre en maint pays, sous des formes diverses, et notamment sous celle d'un pari engagé entre un mari et sa femme. Le « couple silencieux » apparaît dans le folk-lore européen depuis le moyen âge ; il est bien connu dans les pays de langue anglaise par une ballade populaire « get up and bar the door » recueillie jadis en Écosse (v. Child, *The English and Scottish Popular Ballads*, n° 275). L'Arabie, la Perse, la Chine, l'Indo-Chine, l'Inde en fournissent l'équivalent. M. Norman Brown fait l'histoire de ce thème à travers le monde et conclut qu'il est originaire de l'Inde, d'où il a gagné le Proche Orient et l'Occident, mais pour revenir ensuite dans l'Inde où le rapporta la civilisation mahométane.

VIII

En décembre 1922 a paru le numéro 7 du tome II du JOURNAL OF THE WELSH BIBLIOGRAPHICAL SOCIETY. On y trouve p. 238-243 une étude de M. John Ballinger sur le premier « Welsh Book of Common Prayer », *Lliver Gweddly Gyffredyn*, traduit de l'anglais par l'évêque de Saint-Davids, Richard Davies, et publié en 1567. On n'en connaissait jusqu'ici que quatre exemplaires, tous plus ou moins incomplets. M. John Ballinger en signale et décrit un cinquième, qui est aujourd'hui à la John Rylands Library de Manchester. La feuille de titre de cet exemplaire est reproduite en tête du numéro du *Journal*.

P. 243-246, le Principal J. H. Davies consacre un article à une ancienne ballade galloise intitulée *Byd y bigail*, conservée dans la Pepys collection of Ballads à Magdalen College, Cambridge. L'auteur en est désigné par les initiales R. H. ; il s'agit probablement de Richard Hugues, connu par diverses autres productions poétiques. Richard Hugues fut attaché comme valet de pied à la personne de la reine Elisabeth et du roi Jacques I^{er}. On a de lui un curieux englyn, reproduit par le Principal Davies (p. 245), qui fait partie des « panegyricke verses » accompagnant la publication des *Crudities* de Thomas Coryat en 1611 (voir l'édition des *Coryat's Crudities* donnée à Glasgow en 1905).

A signaler encore une notice sur le Rev. William Roberts, de Nefydd, mort en 1872, collecteur de livres gallois (p. 246-250) et la fin d'une liste d'ouvrages gallois publiés de 1546 à 1700 (p. 254-269).

IX

Dans le tome XL des INDOGERMANISCHE FORSCHUNGEN se trouve p. 135-139 un article de M. von Grienberger intitulé « Ortsnamenmaterial und Sprachvergleichung ». L'auteur y discute une question de méthode à propos des deux noms de montagne *der Karwendel* (sur la frontière de la Bavière et du Tyrol) et *die Karawanken* (entre Drave et Save. au S. de la Carinthie). Ces mots ont été rattachés à un prototype commun, sous le prétexte qu'ils se rapportent tous deux à une élévation de terrain, une montagne. Le rapprochement est illusoire. Le premier de ces mots est proprement ger-

manique et tiré d'un nom de personne v. h. a. *Kerwentil*, *Gerwentil*. Le second en revanche est d'origine celtique, *Karwosylua* (Ptolémée, II, 13) et remonte à un **Caruauca silua* « Hirschwald » de **karwos* « cerf », comme Zeuss l'avait déjà reconnu (Z. E., 807).

Le même volume contient, p. 162-167, un article de M. R. Back, « Medizinisch-Sprachliches », qu'il est intéressant de comparer à celui que M. J. Loth a publié ci-dessus (p. 143). L'auteur y établit un rapport entre le nom du genou et l'idée de la génération, en s'appuyant sur le fait que chez nombre de peuples les femmes accouchent à genoux. Cette position, qui serait la plus naturelle pour faciliter et accélérer la parturition, était usitée dans l'Égypte ancienne, comme le prouvent les hiéroglyphes. L'hymne à Apollon (v. 115) en atteste l'usage dans la Grèce ancienne (cf. Hésiode, *Théog.* 459 et Pausanias VIII, 48, 5); et la Bible (Samuel, I, 4, 19; cf. la version syriaque de l'Exode, I, 16) chez les Hébreux. On rencontre des témoignages analogues dans l'Edda (Oddr. 7, 3; Sig. sk. 45; cf. Fritzner, *Ordbog over det gamle norske Sprog*, II, 307 a). Pour des témoignages modernes, cf. notamment Ploss, *Lage und Stellung der Frau während der Geburt bei den verschiedenen Völkern*; Hovorka-Kronfeld, *Vergleichende Volksmedizin*, II, 551. Ces faits sont fort curieux; ils n'expliquent cependant pas comment le nom du genou se rattacherait en indo-européen à la racine qui signifie « naître ». L'hypothèse de M. R. Back laisse subsister de grosses difficultés.

X

Le nom des Germains, dont M. Carcopino a entretenu nos lecteurs au tome XXXVIII, p. 319 et ss., a soulevé, comme on sait, de longues discussions en Allemagne. Au tome IX de *GLotta* (1918), p. 1-32, se trouve sur la question un article d'ensemble, antérieur à celui de M. Carcopino, mais que celui-ci ne paraît pas avoir connu. L'auteur, M. Hartmann, part de la fameuse phrase de Tacite, qui est, comme M. Carcopino l'a montré, à la base de toute la discussion. Suivant lui, Tacite a compris le nom de peuple *Germāni* au sens de l'adjectif latin *germānus* comme signifiant les « purs de race », les « non-mêlés de sang ». Mais son texte impliquerait que d'autres, antérieurement à lui et dont il ne partage pas l'opinion, tiraient ce nom *Germāni* d'un peuple de la rive gauche du Rhin, les *Tungri* que lui-même, Tacite, considère comme des Celtes. C'est à concilier ces contradictions que s'essaie M. Hartmann.

Tacite distingue les Celtes des Germains plus complètement qu'on ne l'avait fait avant lui : pour lui les *Germāni* sont des Germains ; pour ses devanciers, c'étaient des Celtes. Le nom aurait d'abord été porté par une population celtique, les *Tungri*, d'où il serait passé ensuite aux véritables Germains, probablement par suite du fait que ces *Tungri* s'étaient transportés de la rive droite à la rive gauche. Pendant longtemps on a confondu Celtes et Germains, dans l'idée qu'il s'agissait d'un seul et même peuple. C'est l'opinion de Strabon, qui dans une phrase célèbre (p. 290) traduit le nom de *Germāni* par γνήσιοι Γάλλοι « vrais gaulois ». C'était aussi l'opinion de Posidonius, comme on peut le voir par les traces que, l'enseignement de ce philosophe a laissées au chapitre IX de la vie de Marins de Plutarque (F. Hartmann, p. 8-11). Si elle fut généralement admise par les prédécesseurs de Tacite, c'est qu'ils ne se préoccupaient pas de la langue ; César lui-même au début de ses commentaires ne dit pas que Celtes et Germains différaient quant à la langue (voir p. 12-13 de M. F. Hartmann une discussion du passage *B. G.* I, 47, 4, où la classe *b* des manuscrits offre un texte meilleur que la classe *a*). Tacite au contraire attache une grande importance à la différence des langues.

Quelle est donc la position de César dans la question ? Suivant M. Hartmann, c'est seulement au cours de sa campagne que César en vint à distinguer plus complètement Celtes et Germains. Cette distinction apparaît progressivement dans ses commentaires, qui furent publiés par morceaux, peut-être année par année (p. 14). Il n'y avait pas de raison pour que le nom de Celtes ne fût pas donné aux Germains, alors que les Romains voyaient autour d'eux en Espagne et même en Gaule cisalpine et transalpine des types de Celtes mélangés de Ligures, de Rhètes, d'Ibères. Les Romains avaient connu l'invasion des Cimbres et des Teutons ; ceux-ci avaient pu leur paraître des *germāni Galli* par opposition aux Gaulois plus civilisés, et un peu abâtardis qu'ils connaissaient depuis longtemps. Telle est l'opinion que partageait César au moment d'entrer en campagne ; les Helvètes, les Belges, les Germains, plus éloignés de l'empire, lui paraissent les plus purs de race, les *germāni Galli*. Il se sert du nom des Germains pour faire valoir ses mérites, pour donner une haute idée des difficultés qu'il rencontrait auprès de populations plus redoutables que les pacifiques Gaulois connus des Romains. La phrase (II, 4, 10) *quī ūnō nōmine Germāni appellantur*, la mention des *Germāni cisrhēnāni* (VI, 2, 3) et l'addition *ex gente et numerō Germānōrum quī sunt inter Eburōnēs Trēuerōsque* (VI, 32, 1), tout cela n'est que de l'habile mise en

scène (F. Hartmann, p. 22). La description des Suèves au IV^e Livre est faite pour les besoins de la cause. On voit cependant déjà paraître dans ce IV^e Livre l'opposition des Celtes et des Germains, qui au VI^e fera l'objet d'une mention précise ; mais que de contradictions et d'hésitations encore dans ce quatrième livre (p. 25-26) ! Le discours de Cicéron de *prouinciis consularibus*, prononcé au cours de la 3^e année de la campagne, prouve qu'à Rome on confondait toujours Celtes et Germains : les Germains y sont donnés comme un peuple gaulois à côté des Helvétés. C'est de la même façon que César parle des Condrusi, des Eburones, des Caerosii, des Caemani au 2^e livre de ses commentaires (chap. IV), *qui tñō nōmine Germāni appellantur* ; il les présente comme tels pour frapper l'imagination des auditeurs. On ignorait encore à Rome que les Germains fussent différents des Gaulois.

Les idées de César se sont transformées selon les besoins de son exposé toujours tendancieux et aussi selon sa connaissance des faits (p. 30) : au début il ne distinguait les Gaulois des Celtes qu'en considérant les premiers comme des Celtes plus purs, moins mêlés de race que les Celtes de la province ; mais quand il apprit à connaître les Germains de la rive droite du Rhin, il les vit tout différents et après avoir mentionné déjà au IV^e livre les caractères particuliers des Suèves, il finit au VI^e par distinguer complètement les uns des autres. Ainsi s'explique la phrase (VI, 21, 1) : *Germāni multum ab hāc consuetudine differunt*, qui est en contradiction avec l'enseignement des livres précédents. Le mot *Germāni* n'a pas le même sens suivant qu'il figure dans les premiers livres ou dans les derniers ; au VII^e par exemple il s'applique à des soldats mercenaires employés par César contre les Gaulois (VII, 13, 1, et 65, 4). On voit ainsi comment l'adjectif *germānus* a fini par devenir un nom propre : il ne l'est vraiment que chez les écrivains qui distinguaient les Celtes des Germains.

D'où vient ce nom de *Germāni* ? M. Hartmann signale en terminant que parmi les Germains connus des Celtes et des Romains figurent les *Istaevones* dont le nom rappelle les mots slaves *istor ů* « vrai, pur », *jestestvennyj* « réel ». Peut-on supposer que des interprètes gaulois aient traduit ce nom par *germāni* et que les Romains l'aient accepté comme tel avant d'en faire l'appellation générale de toute une nation ?

L'article de M. F. Hartmann ayant fait l'objet d'une critique de M. Ed. Norden (« Germani, ein grammatisch-ethnologisches Problem », dans les *Sitzungsberichte der kön. preuss. Akademie d. Wiss.* 1918, p. 95 et ss.), M. Hartmann a répondu aux arguments de

son contradicteur dans *Glotta*, t. XI, p. 198-203. Il précise sa pensée sur le nom de peuple *Germāni* ; il n'a pas dit que ce mot fût identique à l'adjectif latin *germānus*, mais seulement que les Latins n'avaient pu faire autrement que de le considérer comme tel. Toute autre interprétation des faits oblige à rejeter le texte de Strabon. C'est ce que fait M. Norden qui, après Müllenhoff, considérant ce texte comme une fable ridicule et absurde, n'a d'autre ressource que de le corriger. Mais la correction n'est faite que pour les besoins de sa cause ; même la vieille conjecture de Meineke (διὸ δὴ καὶ μοι au lieu de δίκαια) reprise par Norden n'est pas favorable à la thèse de ce dernier. En conclusion, M. F. Hartmann résume ainsi sa pensée : *Germāni* était un nom de peuple celtique, que les Romains ont rencontré quelque part, qu'ils ont compris au sens de leur adjectif *germānus* et que plus tard, par un curieux enchaînement de circonstances, ils ont employé à désigner des peuples qui n'avaient rien de celtique.

Le même tome XI de *Glotta* contient p. 276-285 un article de M. P. Kretschmer, « Pelasger und Etrusker », qui touche à l'importante question des éléments égéens du vocabulaire grec. Il y fait rentrer l'adjectif ἱερός ἱερός. M. W. Schulze (*Quaest. Ep.* p. 207) distinguait en grec quatre adjectifs homonymes : ἱερός « sacré » (cf. sabin *aisos* « prière », omb. *esono*, volsq. *esaristrom* « sacrifice », v. h. a. *ēra*, got. *aistan*) ; ἱερός « alerte, vif » (cf. skr. *iṣirāh* « id. ») ; ἑἰερός (Alcm. fgt 25) de **eisaros* en alternance avec le précédent : et enfin ἱερός « réconfortant ». On sait à combien de discussions a prêté l'ἱερός ἱερός d'Homère (II, 407), qui a d'ailleurs un pendant dans l'ἱερός ἱερνός de Quintus de Simyrne (XIII, 107) et de l'Anthologie Palatine (VII, 171, 1). Pour M. Kretschmer, l'adjectif ἱερός au sens religieux serait d'origine égéenne. Il faudrait le rattacher aux mots italiques sab. *aisos*, omb. *esono*, volsq. *esaristrom*, qui ne peuvent être séparés des mots étrusques *aisoi* (Θεοὶ ὑπὸ Τυρρηνῶν) et *aesar* (Etruscā linguā deus, Suét. *Aug.* 97). L'étrusque explique sans doute les mots italiques en question et peut-être aussi le nom du dieu *Aesus* (ou *Esus*) en gaulois. Dans quel rapport sont avec ces mots les noms de fleuve comme *Isara*, *Istros*, *Isarcus* (Pokorny, *K. Z.*, XLVI, 293), Ἄισαρος ? Il est malaisé de le dire. En tout cas, malgré l'expression ἱεροὶ ποταμοί (x 351), beaucoup de linguistes hésiteront sans doute à joindre ἱερός à cette famille. On peut s'en tenir à l'idée de M. Meillet, suivant laquelle il n'y a en grec qu'un seul adjectif ἱερός dont tous les sens se ramènent à l'idée d'excitation (matérielle ou spirituelle) ; le celtique offre

comme on sait un développement sémantique comparable dans le cas de la racine **neib-* (*Zeitsch. f. Celt. Phil.*, X, p. 309).

Il faut aussi signaler dans *Glotta* l'article que M. Kretschmer consacre au verbe *quiritāre* (t. X, p. 147) ; le sens propre de ce verbe, conformément à l'étymologie de Varron, serait « implorer le peuple » (*quiritāre dicitur is qui quiritum fidem clamans implorat*) ; cf. *indigitāre* « implorer les dieux indigètes ». L'osque *deivatud* « *iūrātō* » suppose que du nom de la divinité on avait tiré dans cette langue un verbe signifiant « jurer ». M. Karl Mraz (*Glotta*, XII, 67) signale un parallèle grec à ce fait de sémantique latine : de *πρότις* a été tiré un verbe *προτινίζουσι* « appeler, invoquer la souveraine » et par extension « se plaindre ». Le celtique fournit un parallèle de plus : du mot *mind* « objet précieux » d'où liturgiquement « reliques », l'irlandais a tiré un verbe *minnaim* « je jure », dont le sens s'explique par le fait qu'on jurait sur les reliques (cf. C. Plummer, *Vitae Sanct. Hibern.*, t. I, p. cxxix, n. 2) ; cf. aussi l'explication du gallois *arfoll* « serment » donnée par M. Ifor Williams, *Bull. of the Board of Celt. St.*, t. I, p. 227. Tout cela justifie assez bien l'étymologie admise par M. Kretschmer pour le latin *quiritāre* ; il faut toutefois ajouter que le sens qu'a pris ce verbe a pu être favorisé par l'existence d'un verbe *quiritare* qui désigne le grognement du sanglier.

J. VENDRYES.

CORRIGENDA

| | | | | |
|---------------|--------|-----------|------|-----------------------------------|
| Vol. XXXVIII, | p. 30, | ligne 33, | lire | <i>doraga</i> |
| — | » | » 38, | » | <i>dodeachadais</i> |
| — | 37, | » 5, | » | <i>aile LU. 52 b 7</i> |
| — | 38, | » 17, | » | <i>erbailt.....-lil</i> |
| — | 39, | » 17, | » | <i>cinntach</i> |
| — | » | » 19, | » | <i>cumdaighedh</i> |
| — | » | » 28-29, | » | <i>toictin et biffer mairg...</i> |
| | | | | 501 |
| — | » | » 31, | » | <i>-sae</i> |
| — | 40, | » 19; | » | <i>chéna</i> |
| — | » | » 21, | » | <i>ráen</i> |
| — | » | » 24, | » | <i>raen é</i> |
| — | » | » 27, | » | <i>hembilt...ri</i> |
| — | 41, | » 1, | » | <i>menmarc</i> |
| — | » | » 4, | » | <i>soréidh... ni bu sirsan</i> |
| — | » | » 5, | » | <i>toil</i> |
| — | » | » 7, | » | <i>díar'</i> |
| — | » | » 21, | » | <i>atá Poimp</i> |
| — | » | » 26, | » | <i>cathrachae</i> |
| — | » | » 33, | » | <i>ara fuil</i> |
| — | » | » 35, | » | <i>fuilim</i> |
| — | 42, | » 7, | » | <i>mbiu</i> |
| — | » | » 10, | » | <i>fora</i> |
| — | » | » 24, | » | <i>domain fort</i> |
| — | 43, | » 11, | » | <i>biattsa</i> |
| — | » | » 22, | » | <i>scarad</i> |
| — | » | » 28, | » | <i>firinni</i> |

| | | | | | |
|---|-----|---|-----|---|--------------------|
| — | 44, | » | 6, | » | <i>snima bátar</i> |
| — | » | » | 7, | » | <i>n-airi</i> |
| — | » | » | 9, | » | <i>sléibhe</i> |
| — | 45, | » | 8, | » | <i>ní</i> |
| — | » | » | 9, | » | <i>cruagadh</i> |
| — | 46, | » | 13, | » | <i>isein</i> |
| — | » | » | 30, | » | 1988 |

ALF SOMMERFELT

Vol. XXXIX, p. 388, les deux inscriptions en lettres latines doivent être lues :

ETTE
 EVAGAINNIAS
 CI(N)GONOVO COI

et ;

URA ELISI
 MAQQI
 NOVIAGRUTA

F. C. DIACK.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XL

ARTICLES DE FOND

| | Pages |
|---|---------|
| La plus ancienne vie de saint Samson (<i>fin</i>), par J. LOTH..... | 1 |
| The Celtic Penitentials (<i>suite</i>), par John Thomas McNEILL..... | 51, 320 |
| On the character of the Celtic languages (<i>fin</i>), par Josef BAUDIŠ.... | 104 |
| Les razzias épiques, par G. DOTTIN..... | 127 |
| The Gloses of the Codex Oxoniensis posterior, par H. H. E. CRAS- TER..... | 155 |
| Grammatical Notes on Scottish Gaelic, par John FRASER..... | 137 |
| Le mot désignant le genou au sens de génération, par J. LOTH..... | 143 |
| Mélanges bretons, par J. LOTH..... | 153 |
| Le gallo-roman *ambi-lattium, par J. LOTH..... | 156 |
| Le système verbal dans <i>In Cath Catharða</i> (<i>fin</i>), par Alf SOMMERFELT. | 157 |
| The Oldest Text of Meilyr, Gwalchmei, Kyntelw, Prydyt y Moch and others, par le Dr J. G. EVANS..... | 241 |
| Notes étymologiques et lexicographiques (<i>suite</i>), par J. LOTH..... | 342 |
| Le français <i>somart</i> , <i>savart</i> ; breton <i>havrek</i> ; gaélique <i>ar-sambruidh</i> , par J. LOTH..... | 377 |
| On the meaning of Ogam Stones, par le Rev. C. PLUMMER..... | 387 |
| The Gaelic dialect of Glengarry in Scotland, par Dom Cyril DIECK- HOFF..... | 391 |
| Remarques aux « Zur Keltischen Wortkunde VII-VIII » de Kuno Meyer, par C. MARSTRANDER..... | 396 |
| La guerre entre Fergus et Conchobar, par Margaret C. DOBS..... | 404 |
| Le pays natal de Henri Bossec, par J. LOTH..... | 424 |
| Remarques sur quelques faits de vocabulaire, par J. VENDRYES.... | 428 |

NÉCROLOGIE

| | |
|--|-----|
| Edmund Clarence ARMSTRONG (H. Hubert)..... | 239 |
| Robert BRYAN (J. Vendryes)..... | 234 |
| Sir Owen Morgan EDWARDS (J. Vendryes)..... | 235 |

| | |
|--|-----|
| Thomas POWELL (J. Vendryes)..... | 237 |
| Maura POWER (J. Vendryes)..... | 234 |
| Georges PROTAT (J. Vendryes)..... | 240 |
| Gertrude SCHOEPPERLE, Mrs. Roger LOOMIS (J. Vendryes)..... | 238 |

- BIBLIOGRAPHIE

| | |
|--|-----|
| BLANCHET (A.), L'édifice antique de Langon (J. Loth)..... | 451 |
| DUDLYKE (J. R.), HUGUES (J. G.), MORRIS (D. L.) et PEATE (J. C.), Gyda'r Wawr, braslun o hanes Gymru'r oesoedd cyntefig (J. Loth)..... | 452 |
| DUINE (F.), Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XIII ^e siècle (J. Loth)..... | 457 |
| DUINE (F.), Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne (J. Loth)..... | 455 |
| DUINE (F.), La Mennais, sa vie, ses idées, ses ouvrages (J. Ven- dryes)..... | 198 |
| GOUGAUD (Dom Louis), Gaelic Pioneers of Christianity (J. Ven- dryes)..... | 183 |
| GRENIER (Albert), Les Gaulois (J. Vendryes)..... | 170 |
| GRUFFYDD (W. J.), Llenyddiaeth Cymru o 1450 hyd 1600 (J. Ven- dryes)..... | 193 |
| HAYDEN (Mary) et MOONAN (G. A.), A short History of Ireland (J. Vendryes)..... | 179 |
| HYDE (Douglas), Amhráin Chúige Chónnacht (J. Vendryes)..... | 187 |
| LEWIS (Henry), Llawlyfr Llydaweg Canol (E. Ernault)..... | 458 |
| O'LEARY (Canon Peter), Papers on Irish Idiom (J. Vendryes)..... | 183 |
| O'RAHILLY (T. F.), A Miscellany of Irish Proverbs (J. Vendryes)..... | 185 |
| SOMMERFELT (Alf), <i>Dē</i> en italo-celtique (J. Vendryes)..... | 176 |
| SOMMERFELT (Alf), Le breton parlé à Saint-Pol de Léon (Pierre Le Roux)..... | 469 |
| WADE-EVANS (A. W.), Life of Saint David (J. Vendryes)..... | 188 |
| WATKIN (Morgan), The French literary Influence on Mediaeval Wales (J. Loth)..... | 442 |

CHRONIQUE

| | |
|---|-----|
| ABBOTT (T.) et GWYNN (Ed.), Catalogue des manuscrits irlandais de Trinity College..... | 214 |
| BERNARD (D.) ; sa bibliographie de T. H. de la Villemarqué..... | 232 |
| BEST (R. I.) et la copie de la bulle <i>Laudabiliter</i> dans le Book of Leins- ter..... | 225 |
| DUINE (abbé F.) ; sa bibliographie de La Mennais..... | 232 |
| Emprunts français en breton (la question des)..... | 231 |

| | |
|--|-----|
| FRASER (J.) et les Pictes..... | 213 |
| GOBLET (Y. M.) ; son article sur la frontière de l'Ulster..... | 226 |
| Gogynfeirdd (le plus ancien manuscrit des)..... | 225 |
| L. GOUGAUD (récentes publications de)..... | 217 |
| GRANT et DIXON, <i>Manual of Modern Scots</i> | 224 |
| HALPHEN (L.) ; son édition de la Vie de Charlemagne par Eginhard dans la collection des Classiques de l'histoire de France..... | 212 |
| JUD (J.) ; étymologies françaises..... | 215 |
| La MENNAIS (bibliographie de) par l'abbé Duine..... | 232 |
| LARGILLIÈRE (R.) et ses travaux sur l'hagiographie bretonne..... | 229 |
| LEJAY (P.) et l'allitération..... | 209 |
| LEWIS (Timothy) et l'évolution de la maison galloise..... | 222 |
| Livres nouveaux..... | 233 |
| MAC RITCHIE et les sauvages dans la tradition gaélique..... | 219 |
| MEILLET (A.) ; réimpression de son livre sur les <i>Dialectes indo-euro- péens</i> | 208 |
| National Library of Wales (The) ; fait l'acquisition du plus ancien manuscrit des Gogynfeirdd..... | 224 |
| RENAN (E.) ; bibliographie de ses œuvres..... | 205 |
| SCUDDER (miss V. M.) ; son étude sur la <i>Morte d'Arthur</i> de Sir Tho- mas Malory..... | 219 |
| Trinity College (Catalogue des Manuscrits irlandais de)..... | 214 |
| VIGLIONE (Fr.) et l'étude de l'anglo-saxon en Italie..... | 212 |
| VILLEMARQUÉ (T. Hersart de la) ; sa bibliographie par M. D. Ber- nard..... | 232 |
| WALSH (P.) ; Wolfe Tone et les catholiques..... | 227 |

PÉRIODIQUES

| | |
|--|-----------|
| American Journal of Philology (The), t. XLII-XLIII..... | 491 |
| Annales de Bretagne, t. XXXV..... | 472 |
| Bulletin of the Board of Celtic Studies (The), t. I..... | 484 |
| Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, 1922-1923..... | 488 |
| Glotta, t. IX-XII..... | 495 |
| Indogermanische Forschungen, t. XL..... | 494 |
| Journal of the Welsh bibliographical Society (The), t. II..... | 494 |
| Philologica, t. I, 1..... | 490 |
| Revue des Études Anciennes, t. XXIII-XXV..... | 475 |
| Zeitschrift für celtische Philologie, t. XI-XII..... | 478 |
| ADDENDA et CORRIGENDA..... | 168, 500. |

Le Propriétaire-Gérant, ÉDOUARD CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

TABLE

DES PRINCIPAUX MOTS ÉTUDIÉS

AU TOME XL
DE LA REVUE CELTIQUE¹

I. GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE ET OGAMIQUE.

(Voir pp. 215, 216, 480, 491, 495-498).

- | | |
|---|---|
| <p>-acum, 476. Adnamati, Adnomati, 381. Aesus, Esus, 498. Agedomapatris, -mopatris, 381. Αἰσῆτος, 498. Albara, 482. Albarina, 482. Albula, 482. ambi-, autour, 156, 348, 363. Angera, 482. Angeriscus, 482. Angula, 482. Aricantus, 478. ate-, 487. auergaria, terrain cultivé entouré d'une haie, 216. AUI, 489. Ausava, 381. Ausoba, 381. -avo-, 380. ἄρδος, barde, poète, 338. Belisama, 173. bodio-, jaune, 172. Bodiocasses, 172. Boudicca, Bodicca, 477. Britannicianus (negotiator), 477. cambo-, courbe, 475.</p> | <p>candetum, mesure agraire, 224. -cantus, source ? 477, 478. carruca, char, 216. Καρρουκκας, 495. Casses (dii), 172. -casses, 172. cassi-, 172. Caticantus, Cachan, 477. catu-, combat, 364, 476. Cebenna, Cevenna, 379. Cemenice, 379. CI(N)GONOVO, 501. co-, com-, con- 379, 380, 474. COI, 501. -corii, 172. Coriondi, 480. Cornavii, 380. Cornovii, 380. Covinerti, 380. Covirus, 379. Covnertus, Cobnertus, Connertus, 379, 380. cuno-, 25, 34. Curiosolimum, 456. Darini, 483. ḍεḍε, il donna, 114. devo-, dieu, 173. druides, 93, 94.</p> |
|---|---|

1. Cette table a été faite par M. Ernault.
Revue Celtique, XL. — Table.

- Dumnocoveros, 125, 379.
 duro-, acier, 172.
 Durocasses, 172.

 Eburacum, 477.
 Eburo, if, 477.
 Eburovices, 477.
 ELISL, 501.
 ETTE, 501.
 EVAGAINNIAS, 501.
 ex-, 353, 355.
 Exomnius, sans peur, 396.

 Gabrosentum, 436, 477.
 Germani ? 495-498.

 Hibernia, 58.

 Isara, 498.
 Isarcus, 498.
 Istros, 498.

 Liricantus, Larchant, Larchamp,
 477, 478.
 Lugoves, 25.
 Lutumarus, 358.

 Magetia, 380.
 Magetobrigam, 380.
 Magontiacum, 380.
 Maguntia, Magontia, Magantia,
 380.
 -magus, 476.
 Manapii, 480.
 -mapatis, -mopatis, 381.
 Maponos, 381.
 MAQQI, 501.
 Mogetius, 380.
 Mogitmarus, Mogitumarus, 380.
 Mogonti (deo), 380.
 Mopatibus (Matribus), 381.

 NETTA-, 401.
 NOVIOGRUTA, 501.

 -omnius, 396.
 Ossismii, 456.
 -ovo-, 380.

 -patis, 381.
 Petrucorii, 172.

 -randa, limite ? 475, 476.
 ratin Brivatiom Frontu..., 125.

 Sabis, 380.
 Sabrina, 380.
 Samara, 380.
 Samarobriva, Pont sur la Samara,
 380.
 -samo, 173.
 seno-, vieux, 386.
 slamb, 156.
 su-, bon, 172.
 SVAQQUCI, 483.
 Sucasses, 172, 173.

 Teutates, 175, 176.
 tri-, trois, 172.
 Tricasses, 172.
 Tricontii, 172.
 Tricorii, 172.
 Turnacum, 476.
 turno-, lieu élevé, éminence, 475,
 476.
 Turnodurum, Tonnerre, 475, 476.
 Turnomagus, Tournon, 475, 476.

 -ula, 482.
 URA, 389, 501.
 Urupatis, 381.
 Uxisama, 173.

 velio-, le meilleur, 172.
 Veliocasses, 172.
 Veneti, 457.
 vercaria, terre cultivée près de la
 maison d'habitation, 216.
 vergobretus, vercobretus, 216.
 vertragus, vautre, chien de chasse,
 215, 436.
 vidu-, bois, 172.
 vidubion, vouge, 485.
 Viducasses, 172.
 vo-, deux, 172.
 Vocontii, 172.
 Vocorii, 172.
 Vorgium, 456.
 [V]otadani, 9.

II. IRLANDAIS.

(Voir pp. 106-112, 114, 116-118, 139, 141, 157-169, 178, 179, 185-187, 211, 215, 397-402, 405, 418-423, 477, 500, 501).

a, ass, de, 177, 178.
 -a- subj, 111.
 adbaill, il meurt, 433.
 adbath, atbath, il est mort, 433, 434.
 adciu, je vois, 432.
 adella, il visite, 113.
 adfét, il annonce, 110.
 adgládathar, il parle, 111.
 Adomnae, 396.
 Adomnán, 396.
 adróetach, j'ai supplié, 119.
 Aeda Allain, 190.
 Aeda Slaine, 190.
 Aedo, 190.
 aesclud, élscoth, feu intérieur, 396.
 ágathar, il craint, 402.
 aicce, proximité, 400.
 Aila Muilt, 190.
 áin, razzia, 128.
 Ainmerech, 190.
 air-, er-, ar-, 348.
 aire, clôture, haie, 402.
 -aire, 397.
 aister, aistear, errer ; circuit, voyage inutile, 360.
 aithech-thúatha, tribus de fermiers, 479.
 aithrige, -glhe, repentir, pénitence, 95, 96, 485.
 alaile, autre, 483.
 amall, lentement ? 346.
 ammail, insuccès, 359, 360.
 an, quand, 485.
 an-, privatif, 360.
 anmchairde, -dine, direction de conscience, 99, 101.
 anmchara, directeur de conscience, confesseur, 80, 96-99, 101, 102, 335, 336.
 an rud, une chose, 187.
 arachrin, il périt, 108, 117.
 araclessid, que vous repoussiez, 111.
 arfenaim, j'entoure, 402.
 armchrith, tremblement d'armes, 373.

arneithet, ils attendent, 111.
 a sétig, sa compagne, l'autre, 468.
 astar, travail, fatigue, voyage, 360, 361.
 astarach, qui voyage, se fatigue, 361.
 astarceist, exorciste, 398.
 atass, on est, 400.
 atbaill, il le rejette, (le souffle vital), il meurt, 112, 115, 122, 433-435.
 atcondairc, il a vu, 119.
 Augaine, Ugaine, tueur de brebis ? 397.
 augaire, úgaire, pasteur de brebis, 397.
 ba, vaches, 401.
 -baa, qu'il meure, 107.
 bagim, je combats, 356.
 baíl, prospérité, succès, 360.
 bal, éclat, splendeur ? 360.
 bandrui, druidesse ; banfilí, poétesse, 86.
 bath, mourir, 402.
 benim, je frappe, 114, 117.
 benn, beann, pointe, corne, sommet, 357.
 béoil, lèvres, 433.
 beotar, ils frappèrent, 114.
 berid, il porte, 106 ; berim, je porte, 112, 117, 491.
 -bí, il frapperá, -bí, frappa, 114.
 blár, (cheval) qui a une tache blanche au front, 400, 401.
 blicht, splendeur, 431.
 -bocht, on moissonna, 109.
 Bóguine, tueur de bétail, 397.
 bóí, il fut, 108, 115.
 bolg, sac de cuir, 480.
 bóss, bass, paume de la main, 424.
 branar, jachère, 383, 385.
 brehon, juge, 87, 90, 91, 101.
 breacc, tacheté, 356.
 brén, bréan, pourri, 383.
 bricht, éclat, splendeur, 431.
 bricht, incantation, charme, 362.

- brígm, j'éclaire, je manifeste, 361, 363.
 brínn, vision ; bríonn, rêve, délire, mensonge, 363.
 broc, gris, tacheté, 356.
 brocc, blaureau, 356.
 bronnid, il fait tort, 111.
 bruadar, rêve, 363.
 budíchass, aux boucles blondes, 172.
- cachæ, il a vu, 107.
 cáera, brebis, 397.
 cáil, qualité, 401.
 cáiniud, lamentation, 339.
 cáirchaire, berger, 397.
 Calraighe, 420.
 canaim, canim, je chante, je récite, 107, 389.
 cantain, action de chanter, de réciter, 389, 390.
 capall, cheval, 402.
 caraim, j'aime, 111.
 Carnsampsón, 3.
 cass, pointe, piquant, 172.
 cechuin, il a chanté, 113.
 cel, mort, 436.
 cel, ceal, oublié, négligence, manque, 365.
 celim, je cache, 106, 112, 117.
 cet, ceat, pilier, 389, 390.
 cét-, en avant ; en tête, au premier rang ; cétscél, le premier récit ; cétadall, la première visite, 224.
 cétad, siège, 363, 364.
 chun oiníg, à l'assemblée, à la foire, 187.
 cín, cean, cion, péché, 96.
 clais, fossé, 389, 390.
 cliath, claie ; herse, cliath draigen, claie aux ronces, armée d'épines, 490.
 -cloor, que j'entende, 106.
 cnuga, bout d'un marteau, tête dure, front proéminent, 366.
 cob, victoire, 380.
 co fraig, jusqu'au mur, entièrement, 474.
 coimdiu, seigneur, maître, 347.
 cóir, juste, digne, approprié à, 125, 379.
 coirpdíre, amende pour meurtre, 322, 323, 326.
- combág, combat, lutte, 356.
 commáin, faveur mutuelle, obligation ; commaoín, faveur, avantage, 345.
 commes, jugement, comparaison, 349.
 commór, grandement, 34.
 commórad, action de glorifier, 34.
 connert, grand effort ; égale force, 380.
 con-, de sorte que, 485.
 Conchobar, 418, 419.
 con hualai, s'éleva, 402.
 conmidethar, gl. principatur, 347.
 -connóí, « qui servat », 355.
 co nómad náu, jusqu'à la neuvième neuvaine, 400.
 cora, mur de pierres, 389, 390.
 cosmail, semblable, 365.
 co talmain, jusqu'à terre, de la tête aux pieds, entièrement, 474.
 crech, incursion, pillage, 128, 129.
 crechsluaiged, incursion, 129.
 crenim, j'achète, 114.
 críde, cœur, 436.
 crúach, morceau, 366.
 Cruinn, Crunnine, 481.
 -cúala, j'ai entendu, 111-113.
 cubus, conscience, 125.
 Cúchulinn, 443.
 Cuirenrige, 480.
 Culand, 418.
 cumhal, femme esclave, 322, 324.
 curach, corach, bateau de cuir, 480, 483.
 cúrsachad, blâme, 484.
- dairid, il saillit, 112.
 dalta, nourrisson, pupille, 147.
 dam, damh, bête à cornes, bœuf ; héros, champion ; dam allaid, cerf, 359.
 -damim, je cède, 116, 117, 119.
 Damrai, 397.
 Dar-, 401.
 Darú, 401.
 Dáuid, 191.
 déból, diábul, double, 400.
 dellig, il s'est couché, 119, 490.
 deod, tu as mangé, 483.
 deorad, étranger, 401.
 der, fille, 401.

- Derb-Filén, 401.
 Derb-Forgaill, Deirbi Forgaill, 401.
 Derb-Fróich, 401.
 deróil, faible, 401.
 Désí, 191.
 dessid, il s'est assis, 110, 112, 119, 490.
 dí, de, 177, 179.
 dia, dieu, 173, 175.
 Diarmait, Dermait, 399, gén. Diarmata, 190.
 díbad, extinction, 402.
 díbergach, rapace, pillard, brigand, 486.
 díltai, dosluindi, il nie, 123.
 dímaín, diomhaoin, inutile, vain, sans profit, 345.
 Dímma, 398.
 díng-, presser, 109.
 dílegair, il y a obligation ; dligim, j'ai droit à, je mérite, 111, 428-430.
 díliged, devoir, loi, 428-430.
 dobiur, j'apporte, je donne, 491.
 Docco, 22.
 docer, il tomba, 120.
 doeim, il protège, 107.
 dóen, pl. dóini, homme, 439-441.
 dóenaim, je soumetts, 440.
 doformagar, est accru, 342.
 dogar, triste, 487.
 dogniu, je fais, j'accomplis ; j'agis, 178, 179.
 doinacht, doenacht, humanité, 440.
 doirb, difficile, 396.
 Domnail, 190.
 donn, enceinte, 485.
 dorat-, donner, 399.
 dorruairthetar, ils sont restés, 119.
 dosennat, ils poursuivent, 120.
 dosluindi, díltai, il nie, 123.
 drui, druide, 85, 86, 90.
 dú, gén. don, terre ; endroit, place, 437-439.
 Dubgint, gens noirs, les Danois, 454.
 duécigi, il regardera, 107.
 dufutharcair, il désire, 110.
 duine, homme, 437-439, 441.
 dummessur, gl. metibor, 348.
 dummidethar, gl. libra æquitatis adpendit, 348.
 dunignuis, (sur) la face terrestre (de la terre), 438, 439.
 ebarthi, il donnera cela, 108, 116, 117.
 echaire, écuyer, 397.
 echall, chevaux ? 402.
 Echfrit, Ecflrith, 398.
 Echfritan, 398.
 Echuid, Eochaid, 399, 419, 420.
 ecnairc, intercession, 339.
 éitim, danger imprévu, 396.
 elc, olc, mauvais, 371.
 elltesaide, tiède, 371.
 élud, fuite, bannissement, 95, 334.
 élutach, fugitif, exilé, 95, 334.
 emim, je prends, 112, 117.
 enechlann, prix de l'honneur, 322, 323.
 Eogan, 419.
 -era, qu'il accorde, 108.
 -éracht, il se leva, 109, 112, 118.
 eráil, commandement, 398.
 Erainn, 483.
 éric, amende pécuniaire, 322.
 Ériu, Irlande, 402, 483.
 escraimm, équipement, 400.
 essáin, expulser, 400.
 essamin, sans peur, 396.
 Essomnae, 396.
 etaide ? 108.
 étged, manque, 397.
 Fachtna, 397.
 Fælguine, 397.
 Failbe, 397.
 fedid, il conduit, 110.
 Fedilmithum, 399.
 féith, veine, 357.
 Fer menia, 480.
 Feromun, 396.
 fert, levée de terre, 388.
 fetarlaicc, vieux testament, 483.
 Feth Fiada, charme des druides et des poètes, pour rendre invincible, 340.
 file, lettré, 2, 86, 87, 90-92, 101, 103, 134, 337.
 find, blanc ; argent, 172.
 Findgall, Norvégien, 454.
 fine, péché, 96.
 Finguine, 397.
 Fir Bolg, 480.

- Fir Manach, ou Manaigh, 480.
 fithi, (maison) d'osier, 356, 357.
 fitir, il sait, 110.
 fiu, il a dormi, 107, 114.
 focaird, il envoya, 110.
 foïd, il dort, 107.
 Fomóre, 480.
 for-, 348.
 forbais, -bas, -fess, oppression, 348.
 forcass, très bouclé, 172.
 forrgaim, je fais violence, 481.
 fortgithe, couvert, caché, 402.
 fortuig, il couvre, cache, 402.
 fot chrídhgther, qu'on te ceigne,
 122.
 fothar, confusion ; forêt, 486.
 Furbaide, 172.
- gabim, je prends, 113, 430.
 gabla fine (fourches, angles de la
 tribu ou famille), génération, 144.
 gabor, gabur, bouc, 436, 477.
 gae bolgae, harpon ? 483.
 Gailing, 480.
 Gailiun, Galiuin, 480, 483.
 gaimred, hiver, 384.
 gainithir, il naît, 107.
 -gaire, gardien (des troupeaux),
 397.
 gar-, parler, 117.
 geasa, obligation religieuse d'éviter
 ou d'exécuter un acte, 96.
 gegoin, il a frappé, 113.
 -gegu, il a choisi, 114.
 géilt, sauvage, fou, 487.
 gelim, je dévore, 112.
 -géna, il connaîtra, 114.
 -génar, je suis né, 114.
 Genti, Scandinaves, 454.
 ger-, chauffer, 112.
 géuin, il connut, 114.
 gildae, jeune homme, 484.
 giurlait, s'attacheront, 105.
 gléise, éclat, 400.
 glúineach, plein de nœuds, ou
 coudes, 144.
 gluingheinim et glúinighim, j'en-
 gendre, je descends de, 143.
 glúinighim, je divise en tranches,
 144.
 glún, genou ; génération, 143, 144,
 147-149.
- glúndalta « nourrisson du genou »,
 147-149.
 glúntaibhe, courbe latérale d'un
 bateau, 144.
 gninim, je reconnais, 115, 117.
 gníu, je fais, j'agis, 107, 114, 178,
 179.
 -gnoither, qu'il soit connu, 107.
 gonaim, je frappe, 107.
 gorim, j'échauffe, je brûle, 375.
 guidim, je prie, 109, 110, 120.
 -guine, tueur, 397.
- iall, troupe (d'oiseaux), 402.
 ibim, je bois, 107, 113, 117.
 icc-, aller, 109.
 ich, il a combattu, 110.
 Ichtbricht, 398.
 Ichtbrichtán, 398.
 -id, il a dit, 110.
 im-, 432.
 imbas forosnai, sorte de divination,
 363.
 imblissiu, gén. -ssen, imlesen, vi-
 sion, vue, regard, œil, 432.
 imbresnaim, je m'oppose, je fais
 obstacle, 433.
 incaissiu, vision ; regard, œil, 432.
 imluadam, gl. iactemus, 397.
 immáin, razzia, 128.
 immanaccai, qu'il considère, 432.
 immarmus, immormus, imarbus,
 imorbus, péché, 348, 350, 486.
 immcomarcair, il a demandé, 119.
 im-ro-, 348.
 imruimdethar, il pêche, 348, 350.
 incuaid, il a raconté, 110.
 indé, hier, 437.
 in made, en vain, 343.
 Innomun, 396.
 -ír, il a donné, 113, 116,
 itargninim, gl. sapio, 149.
- Laeogarii, 190.
 laigim, je me couche, 490.
 láime, hache, 437.
 laith, flaith, bière, 187.
 lám, main, 402.
 lámaim, je manie ; j'ose, 402.
 lamh, pouvoir, 395.
 leathrann, demi-quatrain, 187, 188.
 lerthola, 399.
 liath, gris, 400, 401.

- Liban, « lumière des femmes », 397.
 lie, flot, 483.
 ligim, je lèche, 109, 118.
 ling-, sauter, 108.
 longues, navigation d'exilé, 334.
 lór, assez, 397.
 lorg, massue, 378.
 luaid-, luad, mouvoir, 397.
 lucht, gens, hommes, 439.
 lucht na curaighe, lucht curaig, équipage de navire, 480.
 Luguid, 399 ; gén. Lugada, 190.
 lurga, lorga, tibia, pied, tige, 358.
 lúth, force, vigueur, activité ; emportement, impétuosité, 358.
- mac, fils, 432 ; maccóim, cher enfant, 396.
 Mac Ibaire, fils de l'if, 477.
 mac imblissen, mac inresan, la pupille de l'œil, 431-433.
 mad-, faire irruption, 109.
 madach, vain, 343.
 madae, vain, sans cause, 343.
 madrogair, mandragore, 397.
 mag-, magh-, grand, 380 ; maghshliabh, grand mont, maglorg, grande massue, 342.
 maidm, maidhm, irruption, défaite, 344.
 Mailcobi, 190.
 máin, móin, objet de valeur, présent ; maoin, richesse ; terme de tendresse, 344, 345.
 mairnim, je trahis, 115, 116.
 maithim, je pardonne, 344.
 mall, lent, paresseux, ennuyeux, 346.
 maolaide, mylady, 400.
 maóineach, riche ; aimant, affectueux, 345.
 maol, chauve ; esclave ; modeste, 351.
 mearacht, grande excitation, 347.
 med, meadh, balance, 348.
 medam, juge, 396.
 meirb, meirbh, languissant, mou ; (temps) doux ; corps mort, 346, 347.
 melim, je mouds, 112, 117.
 -ménar, j'ai pensé, 116.
 menb, meanbh, petit, 349.
- mer, mear, actif, vif, emporté, furieux, 347.
 meraigim, gl. prurio, 347.
 mert, il a trahi, 115, 116.
 mertan, -ten, faiblesse, abattement, 347.
 mertnech, meirtneach, faible, fatigué, sans énergie, 347.
 -midar, j'ai jugé, 109, 110, 119.
 midben, « demi-femme », 486.
 midiur, je juge, 348, 349, 396.
 mind, objet précieux ; reliques, 499 ; serment, 345.
 minnaim, je jure, 499.
 mochtac, magnifié, exalté, 380.
 mogh, grand, 380.
 muccaid, porcher, 397.
 muccaire, porcher, 397.
 muir, mer, 439.
 Muredaig, 190.
- na-, prés., 108.
 nascid, il lie, 111, 331.
 Nath-Ii, 401.
 Neas, 418, 419.
 necht, pur, 353.
 nenaic, j'ai lié, 119.
 neóit, pénurie ; avarice, 4
 Neth, Nath-, 401.
 nia, gén. niath, neveu, fils de la sœur, 489.
 nigim, nighim, je lave, nettoie, 118, 352.
 notguidim, je te prie, 120.
- oc, près de, 353.
 ocbál, ócbál, élever, 403.
 o find co bond, des cheveux à la plante des pieds, entièrement, 474.
 ogam, ogum, écriture ogamique, 387-390.
 Ollomna, 396.
 omthan, oman, chardon, 402.
 omun, peur, 396.
 ong, angoisse, 354.
 ór, or, 356.
 orc, jeune porc, Uirc ; les Orcades, 396.
 ord, marteau, 474.
 órduirn, à poignée d'or, 355, 356.
 orgim, je frappe, 109, 111, 119.
 orn, tuer, 487.

- ossud, trêve, armistice, 396.
 ó thenid co fraigid, du foyer jus-
 qu'au mur, entièrement, 474.
- patta, espèce de bateau, 400.
 pectha, péchés, 96.
 primescóp, évêque principal, 26.
- red, -rad, période, 384.
 reg-, étendre, 118.
 renim, je vends, 108, 114, 116.
 rethim, je cours, 110, 119.
 retoric, morceau de bravoure, inséré
 au milieu de récits épiques, 211.
 -rir, il a acheté, 114, 115 ; riri,
 achètera, 104, 107, 108, 114, 116,
 ririu, j'achèterai, 104, 108.
 ro-, part. verbale, 483.
 rodet, donna, 399.
 róí, plaine, 397.
 rolaimethar, il ose, 107 ; rolamur,
 j'ose, 402.
 ros, bois ; terre, promontoire, 418.
 rosc, œil, 400.
 ro- ucc-, j'ai porté, 491.
 rumadaigset, ils ont frustré, rendu
 inutile, 344.
 rusnadaigset fesin, « ipsos ea frus-
 trata sunt », 343.
- saidim, je m'assieds, 111, 490.
 sál, talon, 3, 6, 9.
 samh, été, 383.
 samaisc, génisse dans sa troisième
 année, 383, 385.
 sámh, tranquille, paisible, 384.
 samrad, samhradh, été, 379, 383,
 384.
 scacaím, je filtre, 398.
 scéo, et, 483.
 seisc, stérile, 383.
 seiss, il sera assis, 109.
 sem-, répandre, 112.
 sen, sean, vieux, 386.
 senferta, anciennes levées de terre,
 388.
 seng, svelte, élancé, 365.
 -sephainn, il a poursuivi, 108.
 sernaim, je construis, 400.
 sethnu, tout le long, 483.
 sin : in sin, ceci, 483.
 sir, long, 402.
- síraim, j'allonge, élargis, m'étends,
 302.
 sírim, je pille, éprouve, fouille, 401.
 sírim, je demande, réclame, 402.
 slat, latte, 156.
 sleg, épieu, 485.
 Sliab Truim, 420.
 sligim, j'abats, 109, 118.
 sogar, joyeux, 487.
 soirb, aisé, 396.
 suainbreacht, incitation de sommeil ;
 révélation en songe ? 362.
 sucer, 483.
- t-, prétérit, 111, 112.
 tafnetar, ils poursuivirent, 120.
 táich, il a fui, 119.
 taidbred, taidhbhread, vision ;
 songe, 361, 362.
 taidbrim, je montre, exhibe, 362.
 taidhbhrighim, je vois en songe,
 361, 362.
 tain, razzia, 127-129.
 Táin bó Cúalnge, 2, 87, 127, 129,
 147, 174, 226, 438, 439.
 Táin bó Fraich, 433.
 támailte, lenteur, indifférence ; re-
 proche, honte, 346.
 támailte, -áilte, lent ; sans valeur,
 faible, 346.
 -té, qu'il aille, 104.
 tech-, fuir, 119.
 teóair : óis —, les contemplateurs,
 217.
 timme, chaleur, 114.
 tinol, dot, 327.
 tinscra, dot, 327.
 Tír Iath, 400.
 titacht, venue, 483.
 tlenim, j'emporte, 117.
 tóirmaigit, ils ajoutent, 342.
 tomhaisim, je mesure, je pèse, 348.
 tomus, tomhas, poids, mesure,
 balance, 348.
 tonn, vague, 483.
 to-rat-, j'ai donné, 491.
 tórmach (n-), accroissement ; gros-
 sesse, 342.
 toshúgad, action de sucer, 483.
 to- ucc-, j'ai apporté, 491.
 tracht, rivage, grève, sable, 426.
 traig, pied, 436.
 trebul, triple, 400.

Triphunus, 191.
 tuar, arrangement, 402.
 tuare, nourriture, 402.
 túath, peuple, province, 175, 324.
 Túatha Dé Danann, 92, 420.
 Tuathail, 190.
 tucc-, apporter, 354.

Ui Cúaiç, 480.
 Ulaid, U(o)loti, 400, 483.
 Ulix, Oeth ? 398.
 ume, cuivre, 437.
 úr, úir, sol, terre, 389.

III. GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

(Voir pp. 137-142, 391-395).

abhacas, jeu, distraction, 393.
 abhainn, rivière, 394.
 abhaist, coutume, 393.
 ach, adj., 395.
 adharc, corne, 395.
 amail, malheur, empêchement, 360.
 amhasg, tamhasg, un être sauvage, 220.
 ar-, labour, 384.
 arsamhruidh, jachère, 377, 384.
 astar, voyage, 360.

baobh, méchante femme, 393.
 bhan, en bas, 395.
 blár, (cheval) qui a une tache blanche au front, 401.
 brocach, qui a le visage tacheté, 356.
 brunaidh, un sauvage, 220.

ca, où, 140.
 cabhag, hâte, 393.
 caltuinn, coudrier, 393.
 ceal, oubli ; stupeur, 365.
 cha, ne pas, 140.
 ciuthach, sauvage ; imbecile ; homme grossier, sans culture, 220.
 Ciuthach, Ceofach, Ciach, 220.
 claidheamh, glaive, 394.
 clamhan, buse, 393.
 cnuach, tête, sourcils, tempe, 366.
 Coire nan Uruisgean, la caverne des sauvages, 219.
 creamh, ail sauvage, 394.
 cuibhrionn, part, 393.

deannaibh, essoufflement, 393.
 deimhin, vraiment, 394.

diamhain, oisif, 393.
 domh, à moi, 394.
 domhladas, masse, 394.
 Dun Chifie, 220.

Eas na h-uruisg, cascade du sauvage, 220.

famh, pl. -an, taupe, 394.
 Findgall, Norvégien, 454.

galnes, amende, 323.
 gamhlas, dépit, 393.
 gu, que, 140, 141.

ian, eoin, oiseaux, 391.
 -ibh, pl., 393.
 is urrainn domh, je puis, 395.

laimhseachadh, maniement, 394.
 leibh, avec vous, 394.

mathair, mère, 395.
 mo mhathair, ma mère, 393.
 mur, si... ne pas, 140.
 mus, avant que, 140.

na, si, 140.
 nach, que... ne pas, 140.

reamhar, gras, 394.

Séumas, Jacques, 137.
 sios, en bas, 395.

uruisg, sauvage ; homme grossier, sans culture, 219, 220.

IV. GALLOIS.

(Voir pp. 179, 198, 236, 398, 447-450, 485, 487, 491).

- aballu, périr, 434, 435.
 adfeilio, mourir, passer, s'user, 434.
 adlo, attention ; o *adlo*, à cause de, 487.
 adorth, excitation, aide, 355.
 -af, superl., 486.
 afneued, générosité, 485.
 agueddy, dot, 327.
 amgor, contour, bord circulaire, 485.
 (animall), chose funeste, 359, 360.
 am-ry-, intensité ; variété ; amrygoll, perte complète, amrygwyn, grande plainte, 348, 351.
 amryfes, péché, 486.
 amryvedd, merveilleux, 351.
 amryvys, amryfus, erroné, 350, 351.
 anfedr, sans mesure, 486.
 anfedrawl, immense, 486.
 anian, nature, 485.
 anu, enw, nom, 349.
 ara, gl. aratrûm, 136.
 arfoll, serment, 487, 499.
 arfolli, enfermer, embrasser, — creiriau, tenir embrassées les saintes reliques, jurer, 487.
 armes, estimation, calcul, 486.
 arogleu, arogl, odeur, 359.
 arogleuaf, je sens, perçois, 359.
 aroqli, rhogli, sentir, 359.
 astrus, embarrasé, compliqué, épineux, 361.
 astyr, embarras, complication, 360, 361.
 atcor, attelage, 485.
 athrylith, ethrylith, intuition, 485.
 atreg, pénitence, 485.
 atwaen, je reconnais, 115.
 atweillyauc, épuisé, 434.

 Balchnoe, 486.
 ball, pestilence, 346.
 ballu, mourir, 434.
 bann, élevé, 357.
 beriglour, periglour, confesseur, 99-102.
 berth, brillant. joli, 431.
 berw, (ruisseau écumant), 375.
 bery, pl. -on, oiseau de proie, 486.
 bilain, vilain, 448.
 blawr, gris, 400.
 Bleiddwn, 485.
 bleidiad, qui agit comme un loup, 369.
 boet, poète, qu'il soit, 106.
 Boia, Boya, 191.
 boll, soufflet, ballon, sac, 487.
 braen, pourri, 383.
 braenar, breinar, jachère, 383-385.
 braenaru, mettre une terre en jachère ; ouvrir les guérets, 383.
 branar, jachère, 383, 385.
 brandeil, terre qui a reçu le fumier, 385.
 brehyr, breyr, noble, 450.
 brenhin, prince, 450.
 breuddwyd, breiddwyd, vision pendant le sommeil, 362, 363.
 broc, rouan, tacheté, couleur de blaureau, 356.
 broch, blaureau, 356.
 bronffoll, cuirasse, 487.
 brych, tacheté, 356.
 buarth, parc de bestiaux ; chef, 369.
 bwrkwin, de Bourgogne ? 448.
 bwyf, que je sois, 106.
 bwyo, battre, 356.

 cablu, incriminer, calomnier, 448.
 cadair, chaire, 364.
 cadair, tiges et feuilles d'une plante, 364.
 cadeirio, projeter des rejetons (d'une plante), 364.
 cadeiriog, feuillu, 364.
 cadwraidd, racines ou nerfs réunis, 364.
 cadwriaeth, endroit où la main s'unit au poignet ? 364.
 cae, collier, (ornement), 154.
 calon, cœur, 358.
 canhastyr, cantastyr, « cent embaras » 360, 361.

- carfan, mâchoire, joue, 485.
 car(h)oent, car(h)wynt, qu'ils aiment ; carhont, id., carhom, que nous aimions, car(h)wy, qu'il aime, car(h)wyf, que j'aime, 105 ; carut, tu aimais, 106, cer(h)ych, que tu aimes, 105, 106.
 carpat, voiture ; mâchoire, 485.
 carr, voiture, 223.
 cartref, habitation, demeure, 223.
 cawat o adar, troupe d'oiseaux, 486.
 ceiliogod, coqs, 465.
 ceinhawc, cercle complet, penny, 450.
 celach, niais, pauvre sire ; animal faible et rabougri, 365.
 cerdd dant, la musique de cordes, 487.
 cesseylyeu, sorte de joug, 155.
 chainse, chemise, 446.
 chweiris, il arriva, 373.
 cigleu, il a entendu, 113.
 cihutun, jusqu'à, 365.
 clywed, entendre ; sentir, percevoir, 359.
 cnuch, cnuwch, jointure, articulation ; touffe, bouquet de ; jarret, jambonneau ; colline, éminence, 366.
 Cocholyn, 443.
 Comereg, Cimuireg, 22, 25.
 con-, cin-. 25.
 Concenn, 25.
 Conthigirn, 16.
 corn, maillot d'enfant, 485.
 corni, emmailloter, 485.
 cribin, râteau ; quelqu'un qui ratisse, 450.
 crip, crib, peigne, instrument à carder, 450.
 crybdeil, cribdail, pillage ; piller, enlever, 450.
 cwrwg, bateau de cuir, 480.
 cyfarfot, s'assembler, 373.
 cyfnerth, assistance, 380.
 cyfor, troupe, expédition, 355.
 cyfrang, rencontre, 485.
 cyfrysed, conflit, querelle, 371.
 cyfwng, touchant, près de, 365.
 cyhafal, semblable, 365.
 cyhwng, arrêt, interruption, 365.
 cyhudd, accusation, 365.
 cyhyd, aussi long, 365.
 cyhyryn, fragment de chair, 360, 361.
 cylestricyawl, kylestrigawl, de silex, 350.
 cymawred, grandeur ? 34.
 cymadyr, qui jugera, 486.
 cymedrawl, mesuré, 486.
 cymmes, cymes, équité, droit, chose due, 349, 486.
 cymmwy, affliction, 356.
 cymmwynas, faveur, bonté, avantage, 345.
 cyngor, conseil, 485.
 cynhron, cynthron, cyndron, ciron, mite, 485.
 cynnyg, cynnig, cyndyg, proposer, 369, 370.
 cynt-, avant ; en avant ; en tête, au premier rang, 224.
 cyntedd, siège d'honneur, 363, 364 ; salle d'honneur, grande salle, 223, 224.
 Cynvael, 34.
 cystadl, -dyl, qui vaut autant, égal, comparable, 366-369.
 cystadlau, faire les parts égales (d'un héritage), 367.
 cystadlu, lutter de valeur avec, 367.
 cystal, équivalent, comparable, 368, 369.
 cystedlydd, égal, équivalent, 367.
 cywarch, chanvre, 216.
 cyweirio, mettre en état, en ordre, préparer, 379.
 cywir, sincère, digne de confiance, 379.
 cywrys, querelleur, 370.
 cywrysed, conflit, querelle, 370.
 darllëwr, -llenwr, lecteur, 464.
 delehet, dyllyet, dyled, devoir, dette, 428, 429.
 delehu, dylyu, avoir droit, mériter, être tenu à, devoir ; dyllyr, il y a obligation, 428, 429.
 Dewi, 189, 191.
 di-, y-, de, 178.
 diamryvys, sans tache, 351.
 dianc, échapper, 485.
 diawy, tu priveras, 355.

- Dibric, Dubricius, 16-18, 23.
 difa, détruire, 349.
 difannu, disparaître, faire disparaître, 349.
 difant, disparition ; réduction, 350.
 difanw, être réduit ; diminuer, porter atteinte (au point de vue moral), 349, 350.
 difenw, donner des sobriquets, 349.
 diferiawg, rapace, pillard, brigand, 486.
 diffoddi, éteindre, noyer, 485.
 difwyn, inutile, vain, 345.
 diguormechis, ajouta ? 342.
 dimai, dimei, demi-penny, 450, 487.
 Din-eidin, 9.
 diorn, sans blâme, 487.
 dirwy, amende, prise du corps, 323.
 distadl, qui n'a pas de valeur, 367-369.
 divuner, sans chef, sans protection, 352.
 divur, sans mur, sans défense, 448.
 do-, y-, à, 178.
 doe, hier, 437.
 drayngluyt, claié aux ronces, armée d'épines, 490.
 dryw, roitelet, 153.
 duch, qu'il apporte, 104.
 dwy, dieu, 173.
 dyar, triste, 48.
 dyar, bruit ; bruyant, 487.
 dygyvor, soulèvement (de vent), 355.
 Dylan eil Ton, 372.
 dylyedawc, noble, de qualité, 429.
 dyn, homme, 437, 439.
 dynhaden, ortie, 401.
 dyniorn, homicide, 487.
 dyrnfedd, dernvet, largeur de la main, 348.
 Dywrrw « aquatique », 190.
 dywedaf je dis ; dywawt, il a dit, 110.
 -ec, sens collectif, 384.
 echwng, éloignement ; qui chasse, 353, 354.
 echyngawdd, il laissa échapper, 354.
 edling, l'héritier de la couronne, 486.
 efydd, cuivre, 437.
 Ehangwen, « large et blanche », la salle d'Arthur, 222.
 eorth, eorth, actif, 355.
 ei dad, son père à lui ; ei thad, son père à elle, 120.
 eillt, colon ; vilain ; serf, 449.
 eiry, eira, neige, 374.
 eithaf, extrême, 486.
 Elgnou, 16.
 Elguarui, 16.
 Elguoret, 16.
 Elheharn, 16.
 Eliud, 16.
 ellbwyt, ellboet, faim, disette, 371.
 Eltut, Elldud, Iltut, Iltyd, -ulldut, 16, 18.
 eluyden ? 374.
 ene, yny, alors que, quand, 485.
 erchwys, muet, 447.
 escopty, évêché, 22.
 escor, yscor, se débarrasser, être délivré de, accoucher ; éviter, 371, 372, 447, 485.
 estyvos, sortes de guêtres, 449.
 etlol ? gl. crouitorio, 135.
 etwyn, il reconnaît, 115.
 eur, or, 356.
 eurdwrn, à poignée d'or, 355.
 ewinrhew, winthraw, onglée, 485.
 ewylls, volonté, 355.
 -fedd, mesure, 348.
 fflol, soufflet, ballon, sac, 487.
 Franc, pl. Freinc, Normand de France, 454.
 gaeafrawd, temps d'hiver, de tempête, 486.
 galanas, meurtre ; amende pécuniaire, 322, 323.
 garw, rude, 375.
 geirw, vagues écumantes, 374, 375.
 gili, gl. secalium, 136.
 glin, genou, 143, 149.
 godefawc, (attaque) violente (qu'on est obligé de supporter), 448.
 godor, bruit ; forêt ? 486.
 gomedd, refus, 486.
 gooer, frais, 449.
 gorcharfan, palais de la bouche, 485.
 gordd, maillet, 474.

- gormedd, invasion, oppression, 348.
 gormes, oppression, 348, 486.
 gormodd, excès, 486.
 Gruffydd, 484.
 Guent, Gwent, 26, 27.
 guerclaud, gl. prato, 135.
 Guotodin, Gododin, 9.
 gwares, qu'il secoure, 104.
 gwarthaf, sommet, 486.
 gwden, lien d'osier, 357.
 gwedd, forme, aspect, 375.
 gwehynnu, puiser (de l'eau) ; exhaler (l'esprit prophétique), 487.
 gweiling, bijoux ? 448, 449.
 gweithred, action, 384.
 gwell, meilleur, 172.
 gwelw, pâle, 375.
 Gwenhwyfar, 486.
 gwern, aunes, 4.
 gwres, chaleur, 370.
 gwr-ieuanc, jeune homme, f.
 gwreic ieuanc, gwreigyang ; gwreang, homme noble ; gwreng, peuple, 486.
 gwrys, ceinture, 370.
 gwrys, lutte, combat, querelle, 370.
 gwydbet, gwibet, mouchérons, 447.
 gwyllon ou gwyllon, mânes, esprits, fantômes, 487.
 gwyllt, sauvage, fou, 487.
 gwynnos, nuit de veille, 341.
 gwynn, blanc, heureux, 360.
 gwyr, gwyr, gwyr, vierge, 358.
 gwyth, veine, 357.
 Gynt, Scandinaves, 454.
 gyrr, poussée, action de mettre en mouvement ; troupe de bêtes à cornes ; poursuite légale, 375, 376.
 gyrru, pousser, 376.
 -h-, subj., 104, 105.
 haf, été, 383.
 -haf, superl., 173.
 hanner gwyr, couards, lâches, 486.
 -haw, fut., 104.
 heb, il dit, 484.
 hebgor, mettre de côté, 485.
 hechuc, astreints, confinés (au moulin) ? 354.
 hen, vieux, 386.
 Henlann, vieux monastère ; Henlann Dibric, 23.
 herwr, arherw, sorte d'outlaw, 449.
 hyar, uni, tranquille, agréable, 487.
 Hychdwn, 485.
 Hyddwn, 485.
 hyt pann, afin que ; hyt na, de peur que, 485.
 ianghwr, vantard ? 449.
 Inis Ebrdil, Ynys Eurddil, 23, 24.
 istledit, valeur ? 368.
 iud-, id-, 25.
 laidwer, gl. laticula, 135.
 Lannteilau, 23.
 llafasu, oser, 402.
 llafnawr, lavanaur, lames, épées, 369.
 Llandav, 23.
 Llandocho, 22.
 Llannulldut, 16.
 llath, latte, 156.
 llaw, main, 357.
 llawfron, sein, 357, 358.
 llid, colère ; passion, ardeur, 358.
 llorf, pied de la harpe ; llorfdant, la corde la plus longue de la harpe, 358.
 lloring, cor de guerre, 446.
 lo, gl. podi, 136.
 Lugobi, Liugui, Legui, Leui, Llywy, 25.
 Lugua[r]ch, Loumarch, Llywarch, 25.
 Marchluid, 31.
 mackwyf, jeune homme, 396.
 maddeu, perdre, sacrifier ; se passer de, renoncer, 343, 344.
 maddeu, pardonner, 344.
 Mais mail Lochon, 23.
 maith long, grand ; ennuyeux, fatigant, 343.
 mall, lent ; (vie) relâchée, 345, 346.
 mall, bière ? 345.
 mall-, mauvais, 346.
 malldorck, engelure, 346.
 mallu, rendre lent, amollir, flétrir, 346.
 maon, les grands, 342, 343.
 mas, gl. metallum, 136.

- Matle, bon lieu, 23.
 medd, mesure, 486.
 meddiant, pouvoir, autorité, 347, 486.
 meddu, être en mesure, capable de, avoir droit à, jouir de, posséder ; gouverner, 347, 348, 486.
 meddwl, pensée, intention, 348, 349, 486.
 medr, mesure ; wrth fedyr, mesuré ; ar fedyr, en mesure, dans l'intention de, 486.
 medru, atteindre ; être capable de, 486.
 meidat, souverain, maître, 486.
 meidr, moyen, accès (à un lieu), 486.
 meidrawl, puissant, mesuré, 486.
 meidriad, souverain, 486.
 mei-iau, milieu du joug, mei-noeth minuit, meiwr, couard, lâche, 486.
 meithyeint, ils agrandissaient, 343.
 melin, gl. giluium, 135.
 merth, décadence, 347.
 merw, insipide, flasque ; mer ddwr, eau stagnante, 346, 347.
 merw, qui démange, 347.
 merwino, démanger, 347.
 modd, mesure, 486.
 modfedd, -fet, pouce, 348.
 modur ? prince, 486.
 moes, coutume, usage ; au pl., mœurs, (bonnes) manières, 468, 486.
 monoch, entrailles, 375.
 mor, mer, 439.
 mul, modeste, 351.
 mun, main, 351, 352.
 muner, administrateur, gouverneur, 352.
 munnguedou, gl. extorum, 375.
 mwy, plus, 356.
 mwyn, valeur, jouissance ; er mwyn, pour l'amour de, à cause de, 344, 345.
 mwyn, gentil ; cher, 345.
 mwyniant, jouissance, 345.
 myn, mwyn, par (dans les serments), 345.
 Mynyw, 191.
 nei, neveu, fils de la sœur, 489.
 neued, désir, 485.
 nigys ? ridé, 486.
 nithio, vanner ; purifier, 352.
 nithlen, drap, couverture à nettoyer, instrument à vanner, 353.
 Norddmyn, Nordmyn Mandi, Normands de France, 454.
 o, de, 485.
 og, oged, herse, 490.
 ohonawt, en ce qui te concerne, 179.
 onnguedou, gl. exta, 375.
 orat ? gl. geptio, 135.
 ord, gl. malleus, 136.
 ornair, parole de blâme, 487.
 ornest, combat, duel, 487.
 orolchant, ils laveront, 359.
 Owein, 482.
 o wir, vraiment, 374.
 pallu, mourir ; défaillir, tomber en faiblesse, 435, 436.
 Penrhos, Pendros, 485.
 Penryn, Penthryn, 485.
 penyal, attroupement, 449.
 periglor, curé, prêtre, 99.
 priod, (homme) marié, 41.
 pwyo, piquer, enfoncer, 356.
 pwyth, point de couture, 356.
 ractaf, 486.
 -ret, -red, noms abstraits, 379, 384.
 retkyr, retkirr, redcir, bauge, 446.
 rhagor, supériorité, 485.
 rhawd, foule, troupe, masse, 486.
 rhwyd, filet ; protecteur ? 370.
 rhwyv, chef, 370.
 rhyfedd, merveille, étonnement ; abondance ; étonnant, 348, 351, 486.
 rhyngu, intervenir, 485.
 Ricemarch, 189.
 rimawy, qu'il m'accorde ; rymawyr, accorde-moi ; qu'il me protège, 354, 355.
 rwtter, train, 448.
 rychtir, terre labourable, 448.
 ryghyll, appariteur, 450.
 ryuoriaw, cultiver, 448.
 saf, station, posture verticale, 380.
 Sam(p)son, 1-50.

- sangnarwy, 446.
 saraad, sarhad, insulte, injure ;
 amende, 323.
 sawdl, talon, 369.
 stadal, étable, 369.
 strudugar, gl. sella, 135.
 symlu ar, être surpris, 485.
- talar, sillon de front au bout du
 champ, 383.
 Tam, 23.
 Tanguistel Goch, 484.
 tayawc, taeawc, vilain, 447.
 Teliau, Teiliau, Teilau, 16, 23, 25.
 teneu, mince, 351.
 teulu, famille, 363.
 torch, collier, 449.
 traeth, rivage, grève, sable, 426.
 treth, taxe, impôt ; treith, passages
 de navires ? 426.
 troedfedd, troetved, pied, 348.
 Tudyr, 230.
 tut, gens, hommes, 439.
- uchenaid, soupir, 485.
 ugaint, vingtr, 172.
 ung, angoisse, 354.
 uudimm, gwdyf, gudif, gwyddif,
 vouge, 136, 485.
- wnc, wng, voisinage, proximité ;
 près de, 353, 365.
 wrth : bod wrth, être soumis à, céder
 à, 485.
- y Felenrhyd, y Lenthryd, 485.
 yny, jusqu'à ce que, 485.
 ys, il est, 351.
 ys, il mange, 351.
 yscavala, (lieu) solitaire, 447.
 yscavalwch, lieu solitaire, 447.
 yscraff, barque, 447.
 yspardun, éperon, 447.
 ystadyl, étable ? propriétaire ? 368,
 369.
 ystle, épieu, 485.

V. CORNIQUE.

- awell, désir, 355.
- bann : yn —, en haut, 357.
 bos, être, 372.
 broch, blaireau, 356.
- coth, vieux, 386.
 Cunan, Conan, 30, 31.
- Dinwrin, 28, 29, 32.
 Dol, 18.
- glin, genou, 143.
 Golant, 456.
 goscor, famille, 485.
 guiden, gl. cutulus, 357.
 Guriat, 31.
 gwar, doux, 373.
 gyllyf, que je puisse ; gylly, que tu
 puisses, 105.
- hav, été, 383.
 Havrack, 385.
 hen, vieux, 386.
 hunrus, rêve, 362.
- keher, muscle, 360.
- Landohon, Lanowe, 22.
 Landuethnoc, Languihenoc, 30.
 lowern, renard, 462.
- Maucant, 30-32.
 mernans, mort, 347.
- nothlennow, instrument à vanner.
 353.
- Tricurius, Trigg, 1, 4.
 Tristan, 489, 490.
- war, sur, 372.
 webesyn, (le) moucheron, 447.
 Wedianus, Goedianus, Gwythian,
 Gothianus, 4.
 Wethnoc, 30.
 wharfos, arriver ; whyrys, il arriva,
 372, 373.
 wher, chagrin, 373.

VI. BRETON ARMORICAIN.

(Voir p. 207).

- Aberildut, 16.
aguez, agoez, a gouez, auoez, ouver-
tement, en face (du peuple), 461.
aïneset, limandes, 462.
aïoa, qui était, 464.
amaleïn, -lekat, devenir sombre,
en parlant du temps, 360.
ambleudi, fouler le blé aux pieds,
363.
amblez, amblézen, pl. amblézi,
boucle d'attelage, cercle sur un
balai, 156.
ambrenn, rêve, délire, 363.
ambréet, déliré, 363.
ameus, j'ai, 459.
An guen heguen, An vu heguen ;
an lac(at)las, celle à l'œil bleu,
460.
apparaill, -reil, -reill, appareil, 464.
ar, sur, 373.
ausill, -sil, -silh, -zilh, osier, 465.
autreadur, -enadur, octroi, consente-
ment, 464.
avalennek, verger plein de pom-
miers, 384.
avu, affu, foie, 460.
-aynt, -aint, ils ironit, 464.
azrec, contrition, 485.
- baluent, pestilence, 346.
bann, éminence ; ed bann, blé haut,
357.
bann, gl. canora, 357.
bano, banv, ban, truie, 463.
banyer, bannière, 466.
baru, barf, barff, baro, barbe, 463.
benn, pointe, 357.
Benn-Ven (ar-), 357.
bennigaf, je bénis, inf. binnizien,
370.
benny, cornemuse, corne, 357.
Benodet, 357.
beohimp, que nous vivions, 105.
betek an douar, jusqu'à terre, de la
tête aux pieds, entièrement, 474.
beu, beo, bév, biù, vivant, 461.
- bezez, tu es ; bezomp, soyons ; bezo
bezou, sera, 462.
bleu, bleau, cheveux, 462.
boas, boaz, coutume, 468, 486.
boing, bayn, pl. baynnou, bain, 466.
Borgnic, Bornic, petit borgne, 466.
bos, paume de la main, 424.
Bossec, bozec, qui a une forte paume,
424.
Botderu, -rou, -rff, bosquet de
chênes, 463.
Bourgignon, -goignon, -goingnon,
-guynon, f. -goïnonnes, Bour-
guignon, 466.
bout, être, 372.
boutaill, -tail, Boutoill, -touil, bou-
teille, 464.
Boutouillic, -toullic, petite bou-
teille, 464.
bouzar, bozar, sourd, 462.
brein, pourri, 383.
breinarek, jachère, 384.
brientinion, gl. ingenui, 450.
broc'h, blaureau, 356.
broc'h, bai-roux, 356.
Broweroc, 34.
bugale(z), enfants, 467.
bugel-noz, lutin nocturne, 239.
- Cado, 191.
Cadoc, 190, 191.
cae, haie, 154.
'caffaous, douloureux, 463.
-carré, 230.
caru, Carou, cerf, 463.
cassaüs, haineux, 463.
Catmael, 190.
ceple, gl. reprehensibiliter, 448.
charoignn, -raing, charogne, 466.
c'houibet, huibet, mouchérons,
447.
clouar, cloar, tiède ; doux, 462.
cohiton, le long de, jusqu'à, 365.
coing, coinn, coin, 466.
com-, ainsi que, très, 34.
Commor, Comor, 33-35.

- Convel, 34.
 crez(z), avare, 467.
 cribin, carte, 450.
 croer, croer, créateur, 463.
 cuntuill, cutuyll, cueillir, 465.
 da bout, da vout, à être ; dam(m)-
 eren, à mon diner, 460.
 dañvad, davat, brebis, 359, 385.
 dañvad, artiste, maître homme, 359.
 Davy, Devvy, 461.
 dazrous, daz-roueus, dazlaoueux,
 plein de pleurs, 463.
 den, homme, 437.
 dervennek, chênaie, 384.
 deuy, il viendra, 461 ; duign, je vien-
 drai, 466 ; deuzout, tu vins, 468.
 diaoûl, diable, 464.
 dign, din, digne, 466.
 dilhat, dilhad, vêtement, 465.
 dillo, expéditif, prompt, 465.
 dilloet, dilloet, part. de dilloenter,
 délier, 465.
 dimign, -meign, mariage, 466.
 din, dign, à moi, 466.
 dinertz, faible, 467.
 dieuez, une fin, 467.
 dieuez(z), dimez, impudent, 467.
 dle, dette, 428.
 dleout, devoir, 428.
 dutimen(u), gl. exquoquitur ; dodi-
 menu, gl. decrecit, 349.
 doeig, petit dieu ; roitelet, 153.
 douar, doar, terre, 462.
 douhinnom, gl. austum, 487.
 droucq Sant Kirio, furoncles, 231.
 eben, f. l'autre, 468.
 e guyle, m. l'autre, 468.
 eilledenn, ailhedenn, anneau, maille,
 464.
 eillet « cillet », 464.
 -ek, sens collectif ; état et produc-
 tion de la terre, 384.
 elvenn, étincelle ; rayon de soleil,
 374.
 én Doé, oiseau de Dieu, roitelet,
 153.
 eneff, enefu, âme, 463.
 ëol, huile, 464.
 Eozen, Ervoan, Yves, 47.
 escopy, évêché, 22.
 eteau, tison, 462.
 eu, eo, e, il est, 462.
 eürus, heureux, 461.
 evel, comme, 385.
 evrein, rêve, 363.
 evreinal, -nein, rêver, 363.
 ez vez, ez fez, il est, 460.
 ezneu, ezneo, eneff, ene, il conuait,
 462.
 feilhenn, feuillet, 465.
 feilhetès, feuilletage, 465.
 feilhëur, feuillure, 465.
 feiz, foi, 462.
 ferv, ferf, ferme, 463.
 foillez, fouillez, foullez, feuillée,
 461, 465.
 follenn, feuillet, 465.
 fourgäçzi, agiter, 467.
 galhint, qu'ils puissent ; guelhet, que
 vous puissiez ; guillif, que je
 puisse ; guilly, que tu puisses,
 105.
 galu, appel ; il appelle, 463.
 Garan, 230.
 garu, garv, garo, dur, 463.
 garuder, rudesse, 463.
 Gascoingnn, Gascogne, 466.
 gen, guen, joue, 460.
 genver, yenver, janvier, 154.
 glin, genou, 143, glin bréh, coude,
 145.
 glueboug, -bor, humidité, 462.
 -gomel, 34.
 -gomeur, -gonveur, 34, 35.
 gor, chaleur, inflammation, 375.
 goulou, golou, golo, lumière, 462.
 gourffenn, une fin, 467.
 gourren, p. -reet, soulever, 363.
 gouzaff, gozaff, souffrir, 462.
 gouzoguec, au grand cou, 462.
 gouzouc, cou, 462.
 gré, temps, 468.
 gres, grues ; en g. auprès de, 468.
 grin, rign, je ferai, 466 ; gris, je fis,
 468 ; groäi, groay, fera, 464, rayo,
 468, pl. -rahint, 464.
 guedenn, branche tordue pour fixer
 une claie, 357.
 guelù, (lait) qui commence à aigrir
 et prend une couleur bleu pâle,
 375.
 guelüet, (lait) aigri, 375.

- gueure, guere, guereu, il fit, 462, 468.
 Guezu, 463.
 guillat, aiguiser la faux avec le marteau sur une petite enclume, 465.
 guillign, je verrai, 466.
 Guirec, 231.
 gwelloc'h, meilleur, 470.
 gwenn, guenn, blanc, heureux, 360, 460, 470.
 gwern, aunes, 4.

 halo, hal, salive, 463.
 hanu, hanou, hanff, hano, han, nom, 463.
 hañv, été, 383, 384.
 hañval, haval, hawal, semblable, 385.
 hañvesken, vache qui n'a pas vélé de l'année, 383, 385.
 havrega, donner un premier labour; havreket, (terre) préparée pour les semailles, 384.
 havrek, howrek, jachère, terre labourable au repos, 377, 384, 385.
 hentez, prochain; o hentez (a), les autres, 468.
 héñvel, hével, semblable, 385.
 hen, vieux, 386.
 heulia, heuilha, suivre, 465.
 hevelep, tel, 385.
 hevelout, ressembler, 385.
 hir boët, famine, 371.
 hoantaüs « affectuosus », 463.
 hoar, hoal, hol, il arrive, inf. c'hoaru(ez)out, hoarvout, 372.
 huero, amer, 463.
 hueruder, amertume, 463.
 hunvre, hunre, hure, évre, songe, rêve, 362.
 huzel, hudel, suie, 467.

 -iff, -if, -iñ, -ign, -eign-, 1^e p. fut.; inf.; à moi, 466.
 -ildut, -erdut, 6.
 in madau, gl. pessus, 343.

 Iudas, Juzas, Judas, 467.
 Iudwal, 34.

 Kaer en Treth, Kerantreiz, Kerentrec'h, 425, 426.
 kanit, keni, proposer, 370.
 kantreet, -ennet, vagabondé, 464.
 kazel, aisselle; dinan gazelgé, (être) sous le coup d'un enchantement, asservi, dans une position difficile ou douteuse, 153-155.
 kel, sot, émoussé, 365.
 kelennek, terre plantée de houx, 384.
 kinnizien, offrir, 369.
 Kemper, 456, 457.
 Kerneo, Kerne, Cornouaille, 456.
 ket, (ne) pas, 471.
 Kirio, 231.
 klevet, kleüet, klowet, entendre; sentir (l'odeur), percevoir, 359.
 kloued, claie; herse, 490.
 koarc'h, chanvre, 216.
 kontronen, asticot, 485.
 koz, koc'h, vieux; douar koz, friche, 386.
 kozen, friche, 386.

 Lancarré, 230.
 Lannildut, 16.
 Lantreguer, Tréguier, 21.
 Lanuuethnoc, Languezenoc, 30.
 Lanvarzin, 45.
 Lesconvel, 34.
 lau, gl. pectusculum, 357.
 lau-, petit, 358.
 laür, peine, 463.
 lavrec, braie, 463.
 laz, lah, latte; timon, flèche de charrue, 156.
 le, serment, 464.
 le, il lit; leaff, lennaff, je lis, pl. leomp; leet, lennet, lu; leenn, lenn, lire; lenno, expliquera, enseignera? lenny, que tu prononces, fasses entendre? lëys, je lus, 464.
 leshanvu, surnom, 463.
 levrer, lévrier, 461.
 Loc-Deugui, 192.
 Locmarzin, 45.
 Locquémeau, 230.
 lorc'henn, bras d'une charrette, 358.
 louarn, renard, 462.
 louen, laouen, joyeux, 462.
 louenas, il a réjoui, 462.

- lousaouen an cousquet, « l'herbe du sommeil », jusquiame, 346.
 ludu, cendres, 463.
- ma, va, men, mem, mon, 460, 461.
 Maelcat, 191.
 mahaingnaff, blesser, 466.
 Maignon Maingnen, chaudronnier, 466.
 mainghez, famille, 466.
 Malgorn, 346.
 mall-heaut, jusquiame, 346.
 malu, mauve, 463.
 maro, meru(u), il meurt, 463.
 maru(u), marv, marou, maru, mar-huê, mort, 463.
 Marzin, 45.
 maydach, chagrin, 462.
 meil, mulet, poisson, 465.
 meilh (dourn), poing, 465.
 meiz, intelligence, 348.
 mernent, pestilence, mortalité, 347.
 Merthinan, 45.
 Merthinhael, 45.
 Merthinhoiarn, 45.
 meruent, mortalité, 347.
 mezu, ivre, 463.
 mez(z), honte, 467.
 mignon, ami, 466.
 moez, voez, voix, 468.
 mon, excréments, 375.
 mouiar, mouar, moual, mûres, 372.
 mous, ordure, 459.
- nedaint, ils n'iront pas, 464.
 nez(z), nid, 467.
 niza, niat, vanner, cribler, 352.
- ober, auber, faire 463.
 oged, herse, 490.
 oignamantaff, onygnamentaff, oindre, 466.
 olargant, manque d'argent ; olbuid, de nourriture ; oldeur, d'eau ; oldilhat, d'habits ; oldut, de gens, 371.
 om, or, notre, 470.
 oreiller, oriller, orillier, horiler, oroyer, oreiller, 464, 465.
 orfeilh, orfeil, orfroi, 465.
 orgouil(l), ourgouyll, orgoill, orgueil(l), orgueil, 464.
 orz, orh, massue, 474.
- ouz, oz, ouch, och, à, 462 ; ouzign, à moi, 466.
- pailhêur, criblure, 465.
 pailhoro, débris, ordure, 465.
 palu, paume, 463.
 peur, paour, pour, pauvre, 463.
 pendavat, brebis, 385.
 penn bouyll, penn boyl, eau chaude qui jaillit de terre, 464.
 pevar c'hant, quatre cents, 470.
 pez(z), pièce, 467.
 pignat, pingnat, pinnat, monter, 466.
 pill : noaz — tout nu, 465.
 pillaff, pillyaff, piller, dépouiller, 465.
 pillic, la poêle, 465.
 pini, lequel, 471.
 Ploerdut, 16.
 Plougonneur, -ver, 34.
 Plounerin, 230.
 Pontscorff, Peuscorn, 372, 427.
 pignes, puignes, odieux, repoussant, 466.
- quelch, cercle, 466.
 quennigaf, j'offre, 369.
 quilléguy, coqs, 465.
 quillorou, quïlhorou, kuyoro, charriot de la charrue, 466.
 quinghenn, quinhenn, ail, 466.
- rambré, rêverie, radotage, 363.
 raz(z), rat, 467.
 re, il donne, 468 ; fut. roi, roy, pl. - roïnt, 464.
 reau, gelée blanche, 462.
 ren, p. reet, conduire, 464.
 rouë, roi, 464.
- saingner, salière, 466.
 salo, sal, sauf, 463.
 saluder, porteur de saluder, salut, 463.
 salvder, salut, 463.
 salvet, sauvé, 463.
 saour, sauour, goût, saveur, 463.
 Saux, Saulx, Saoulx, pl. -saison, -souzson, -sozon, Anglais, 463.
 sav, station, posture verticale, 380.
 Scautenner, Scotenner, marchand d'échaudés, 463.

- scobarn, scouarn-, oreille, 462.
 Scorff, Scorn, eau s'échappant d'un étang ; un déversoir, 372.
 seillen, sole, 465.
 seulgueun vara, talon de pain, 460.
 signou, synou, signes, 466.
 sill, tranchant d'une épée ; (sur) champ ; pl. eu, mauvaise graine, 465.
 sillek, aux arêtes saillantes ; (grain) raboteux, 465.
 solen, sole, 465.
 squoi, squoy, frappera, 464.
 squynn, s'en aller, 466.
 -strawill, effroi, 465.
 strill, lambeau (de vêtement), 465.
 suilhek, brûlé par le soleil, 465.
 sul, dimanche, 460.
 suruguen, sulugen, pain cuit sous la cendre, 459, 460.
 talar, sillon de front au bout du champ, 383.
 tamall, reproche, 346.
 tanau, Tanaff, mince, tenu, 461.
 taruu, Taruu, taureau, 463.
 taul, taol, taoul, coup, 463.
 teu, teo, il se tait, 461.
 teu, Teff, gros, 461.
 tnou, teneu, traon, tron-, tro-, tre-, vallon, bas-fond, 426, 427.
 Tnoubizian, Trebihan, 427.
 Tnougydel, Trevidel, 427.
 Tnouscorff, Tronscorff, Trëscorn, 427.
 toeaff, jurer, 464.
 tornaot, falaise, 476.
 tourc'h, Turch, verrat, 459.
 traез, tre(a)z, trec'h, rivage, grève, sable, 426.
 traезer, treizer, couloir, entonnoir, 426.
 treb, trev, tre-, habitation, quartier de paroisse, 426.
 Trebenan, 426.
 Trebiquet, 426.
 Treblavet, 426.
 Treduder, 230.
 Trefaven, 426.
 treffu, trouble, 463.
 Trefran, 424, 425.
 Trefranc, 426.
 Tregal, 426.
 Treger, pays de Tréguier, 1, 21.
 Tregomel (Saint-Caradec-), 34.
 Tregomoer, -meur, 35.
 trehaj, péage, droit de passage sur un cours d'eau, 426.
 Treisfaven, Trefaven, 425.
 Treithgen, Treithian, Trethian, 425.
 treiza, trehein, passer ou faire passer l'eau, 425.
 Tremaret, 426.
 Tremeur, 35.
 Tresfranc, Treffranc, 424, 425.
 treth, treith, tres-, trez, treiz, tre-, passage sur un cours d'eau, etc. 425-427.
 Trethilkel, 425.
 Trethur, passeur en barque ? collecteur de péages, de taxes ? 426.
 Treyrgal, 426.
 tri c'hant trois cents ; tri gwennek, trois sous, 470.
 tribuil(l), trouble, 465.
 Tromelin, Traouvilin, 427.
 Tuder, 230.
 uhel, haut, 459.
 un, vn, un, 459.
 uvel, vuel, humble, 460.
 vizin, vizign, je serai, 466.
 vuy, vy, pl. uuyou, œuf, 460.
 war, sur, 372, 373 ; war tan, ou dan an oaled, sur le feu du foyer, 460 ; warzav, debout, 380.
 Weroc, 34.
 yelc'hier, ilc'hier, bourses, 466.
 vèo, gèo, joug, 154.
 Yuerdon, Hiverdon, Irlande, 467.



581494

P LaCelt Revue Celtique.
R v. 40 (1923)

DATE

NAME OF BORROWER

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

